ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS ET DE RELIURES ARTISTIQUES

Société française des collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

WILLARD FISKE
ENDOWMENT

Digitized by Google

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 106 384 765

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

Digitized by Google

Tous droits réservés

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

Quinzième Année

PARIS
Au Siège de la Société
58, Rue de Babylone, 58

1908

Digitized by Google

Z
793S
561++
v.15

B550435
100
F

Digitized by Google

15e Année — N° 1. Janvier 1908

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1907

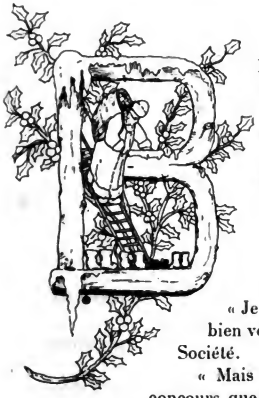

BIEN QUE[1] la séance ait été avancée à cause des fêtes de Noël, beaucoup de nos collègues ont tenu à assister à cette réunion de fin d'année. M. Wiggishoff, vice-président, préside en l'absence de M. de Crauzat et donne lecture de la lettre suivante :

« A Messieurs les Membres du Bureau et du Comité de la Société des Collectionneurs d'ex-libris.

Messieurs,

« Je suis très reconnaissant de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me nommant Président de notre Société.

« Mais ma santé ne me permet pas de lui donner tout le concours que j'aurais désiré, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de donner ma démission.

« Néanmoins je reste toujours, comme membre de la Société, à sa disposition pour lui être utile autant qu'il me sera possible.

« Je tiens à remercier mes collaborateurs dont l'empressement et le zèle m'ont été si précieux, et qui m'ont rendu ma tâche si facile.

« Veuillez agréer, etc. »

M. H. de la Perrière propose l'ordre du jour suivant qui est voté à l'una-

1. Lettre ornée, spécialement dessinée pour la Société, par Mlle Madeleine Salleron.

Digitized by Google

nimité : Le Comité regrettant que l'état de santé de M. de Crauzat ne lui permette pas de continuer à remplir ses fonctions, accepte sa démission et le remercie d'avoir consenti à diriger la Société en des circonstances particulièrement difficiles ; décide de proposer à l'Assemblée générale sa nomination comme Président honoraire ; décide également de tenir l'Assemblée générale le dernier dimanche de février.

Le Comité excuse : MM. Bargallo, de Crauzat, Vte de Hennezel d'Ormois, Cte Lair, Vte de Tremeuge de la Roussière.

Le secrétaire donne lecture d'une proposition de M. Henry-André, demandant la création d'une rubrique spéciale pour les ex-libris nouvellement parus. Le Comité, à l'unanimité, considérant que, comme par le passé, les *Archives* seront toujours largement ouvertes aux ex-libris contemporains, chaque fois qu'ils présenteront un intérêt suffisant, passe à l'ordre du jour.

Procédant à l'élection de nouveaux membres, le Comité nomme à l'unanimité :

1° Mme Robert Rémy de Campeau, château de Vorges, Bruyères, Aisne, présentée par le Vte de Hennezel d'Ormois et le Bon du Roure de Paulin ; Mme de Campeau est nommée Sociétaire pour 1907 ;

2° Mme Cadet de Gassicourt, 45, rue de Boullainvilliers, Paris, présentée par M. Wiggishoff et le Bon du Roure de Paulin ;

3° Mlle Galli della Loggia, 27, Corso Duca di Genova, Turin, présentée par le Bon du Roure de Paulin et M. H. de la Perrière ;

4° Le commandant Emmanuel Martin, directeur du *Carnet de la Sabretache*, 68, avenue de la Grande-Armée, Paris, présenté par MM. Wiggishoff et de Gassicourt ;

5° M. Eugène Plumon, avocat à la Cour d'appel de Paris, docteur en droit français et docteur juriste de l'Université de Heidelberg, 16, avenue de Friedland, Paris, présenté par M. H. de la Perrière et le Bon du Roure de Paulin ;

6° M. Vitteaut, caissier de la Banque de France, Montauban, Tarn-et-Garonne, présenté par M. H. de la Perrière et le Bon du Roure de Paulin.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. de la Perrière montre à nos collègues un exemplaire des *Nouvelles Lettres persanes*, Londres, 1735, in-12 : relié en veau, orné de petits fers à dorer du duc de Rohan-Chabot, portant un macle et un chabot couronnés.

M. de Gassicourt offre à la Société de la part de Mme Eugène Godin, secrétaire général de *l'Encyclopédie Nationale :* le *Nouveau dictionnaire des origines et inventions utiles*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, portant le fer à dorer des pages du Roi à Versailles, nous le reproduisons ci-contre d'après un frottis retouché par l'excellent peintre-héraldiste M. Nierendorf. M. de Gassicourt donne également pour les collections de la Société un certain nombre d'ex-libris modernes ; à l'unanimité, des remerciements sont votés à Mme Godin et à M. de Gassicourt.

M. Martineau envoie un certain nombre d'ex-libris à identifier.

Le Secrétaire fait passer la *Rivista araldica*, la *Revue Héraldique*, *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, *The Book-Plate-Booklet*, *l'Ex-libris Journal*.

Les Arènes de Lutèce, par Fernand Bournon, Paris, Daragon, 1908, in-8°, jolie brochure ornée de belles photogravures.

A la suite de la séance, le Comité de rédaction se réunit comme d'habitude

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

LES EX-LIBRIS D'HOZIER

OUVENTEFOIS quand on s'occupe d'art héraldique on rencontre le nom de d'Hozier, et certes parmi tous les généalogistes français, aucun n'a jamais eu renommée égale à celle des membres de cette famille.

La première pièce reproduite ci-contre n'a pas été primitivement gravée pour servir d'ex-libris ; c'est un blason que Charles d'Hozier adopta et colla dans quelques-uns des ouvrages qui lui appartenaient.

Cette pièce est à ses armes : *D'azur, à la bande d'or accompagnée de six étoiles de même* ; support deux lions sur un tertre : casque de fasce avec ses lambrequins ; cimier : une étoile d'or entre un vol ; devise : *Et habet sua sidera tellus*. L'écu, posé sur la croix, est entouré du collier des Saints Maurice et Lazare. Au-dessous, une inscription.

Charles-René d'Hozier était né à Paris, le 24 février 1640, de Pierre d'Hozier, sieur de la Garde, juge d'armes de France, et de Yolande-Marguerite de Cerini. Pierre d'Hozier étant mort à Paris, le 1er décembre 1660, Charles-René hérita avec son frère Louis-Roger des charges de juge d'armes de France et de généalogiste des Écuries, par lettres patentes du 3 janvier 1666.

Digitized by Google

Louis-Roger d'Hozier était né à Paris, le 7 janvier 1634, il avait été nommé gentilhomme de la chambre le 25 avril 1658, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le 26 avril 1659. Il exerça la charge de juge d'armes [1], avec son frère jusqu'en 1675, où il devint aveugle. Il épousa, le 20 avril 1680, Marguerite-Bourgeois de la Fosse, fille de Samuel Bourgeois de la Fosse et de Charlotte Lestre de la Motte. Il mourut, le 29 juin 1708, laissant trois enfants, dont l'ainé fut Louis-Pierre, que nous allons retrouver ci-dessous.

Quoique n'ayant pas la science de son père, Charles-René d'Hozier fut le plus célèbre des d'Hozier. Il reçut l'ordre des Saints Maurice et Lazare le 26 août 1681. Quand l'édit de novembre 1696 créa les Maîtrises des Armoi-

ries et l'*Armorial général* de France, l'office de juge d'armes fut supprimé, et, à titre de compensation, par arrêt du Conseil d'État du 18 décembre 1696, Sa Majesté nomma Charles-René d'Hozier garde-général de l'*Armorial*, lui accordant 1 l. 50 s. par brevet d'armoiries, charge qu'il exerça jusqu'en 1709. Mais les offices des Maîtrises ne s'étant pas vendus, les Maîtrises furent supprimées, par édit d'août 1700, et la charge de juge d'armes rétablie purement et simplement par édit d'avril 1701.

Charles d'Hozier s'étant brouillé avec son neveu, Louis-Pierre, offrit de remettre son cabinet de livres au Roi, moyennant un contrat de rente viagère

1. La charge de juge d'armes fut créée par édit de janvier 1615; le premier juge d'armes fut François de Chevriers, seigneur de Saint-Mauris, qui fut nommé par lettres patentes du 11 janvier 1615; il démissionna en 1641 en faveur de Pierre d'Hozier qui fut nommé le 25 avril 1641. La charge de généalogiste des Écuries du Roi avait été créée par lettres patentes du 22 septembre 1643 et donné à Pierre d'Hozier. — Voir : Baron du Roure de Paulin, *Le Juge d'armes de France et les généalogistes des ordres du Roi*. Paris, Daragon, éditeur, 1908, in-8.

Digitized by Google

de 4.000 l. Le duc de Noailles accepta cette donation au nom du Régent, le samedi matin 13 novembre 1717 ; le cabinet d'Hozier comprenait 160 grands portefeuilles in-folio, 72 ou 75 volumes, 34 portefeuilles sur l'*Armorial*, 35 volumes reliés de l'*Armorial général* ayant plus de 130.000 armoiries, 272 ou 275 volumes annotés, 600 volumes pour la plupart annotés [1]. Clairambaut reçut ce don et fut chargé de le classer ; il termina son travail le 16 février 1720 et le remit à la Bibliothèque du Roi le 2 avril : ce fut l'origine du Cabinet des Titres. Après ce don, Charles d'Hozier continua encore ses travaux, et, s'étant réconcilié avec son neveu il lui laissa, à sa mort, tout ce qu'il avait réuni depuis 1717.

Il avait publié : *Généalogie de la maison de Conflans*. Chalons, in-folio. — *Recherches de la noblesse de Champagne*. Chalons, 1673, 2 vol. in-folio. — *Remarques sur l'histoire de Charles IX* de Varillas, dans l'édition de Paris, 1686, 2 vol. in-4. — *Généalogie de la maison de la Fare*. Montpellier, 1695, in-folio. Il existe de lui en manuscrit : *Recherches sur les Armoiries de Bourgogne*.

Charles-René mourut à Paris le 13 février 1732. De son mariage, contracté le 15 août 1682, avec Marie-Edmée Terrier, veuve d'Éloi Rossignol, il ne laissait pas d'enfant. Depuis le 2 novembre 1710, Louis-Pierre d'Hozier, son neveu, avait reçu des lettres de survivance de la charge de juge d'armes, dont il avait prêté serment entre les mains de Louis de Lorraine, Grand Écuyer,

1. Clairambaut, 923, p. 82.

Digitized by Google

le 3 novembre 1710. Il avait été nommé, le même jour, généalogistes des Écuries du Roi. Louis-Pierre d'Hozier de Sérigny était né à Paris, le 20 novembre 1685, il reçut la croix de Saint-Michel, le 21 février 1714, il devint doyen de cet ordre, maître ordinaire des comptes, le 20 juin 1727, il reçut une pension de 1.500 livres le 22 mars 1732. Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1716, Marie-Anne Robillard, fille de Georges Robillard, écuyer, seigneur, comte de Cosnac, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, et de ses finances, et de Marie-Anne le Bœuf [1]. De cette union il eut sept enfants.

Il fit faire pour sa bibliothèque deux ex-libris armoriés qui ne diffèrent que par la taille et le cartouche. L'écu surmonté d'un casque de fasce avec ses lambrequins, soutenu par deux lions, est entouré du collier de Saint-Michel. Il est posé sur un cartouche avec les noms et qualités de d'Hozier. Les étoiles des armes sont d'argent, au lieu d'or, ce qui est une brisure de sa famille.

C'est pendant son exercice que parut l'*Armorial général de la France*, ou *Registres de la Noblesse de France*, Paris, 1736-68, in-folio. Cet ouvrage, qui contient un grand nombre de généalogies de familles françaises, *n'a absolument aucun caractère officiel*, c'est *une entreprise commerciale* qui du reste réussit mal. Il publia aussi : *Lettre en forme de défi littéraire signifié au corps entier de la littérature*. Paris, 1752, in-12.

Louis-Pierre mourut à Paris, le 25 septembre 1765 ; son second fils, Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, né à Paris le 28 août 1721, avait reçu des lettres de provisions de survivance, le 1er octobre 1734, et prêta serment le 27 octobre de ladite année.

Il écrivit l'*Histoire généalogique de la maison de Chastelard*, 1756, in-folio. Il continua la publication des *Registres de la noblesse*; il est l'auteur des troisième et quatrième registres. Il l'interrompit, suivant Chaudon, pour ne pas s'exposer à blesser la vanité des gens ou à trahir la vérité. Il reçut l'ordre de Saint-Maurice en 1761. Il ne se maria pas et démissionna en faveur de son neveu, Ambroise-Louis-Marie, nommé survivancier de la charge le 27 octobre 1788. La Révolution, ayant supprimé la noblesse héréditaire le 19 juin 1790, supprima sa charge, et Ambroise fut le dernier juge d'armes de France.

Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE GRANGIER DE LAMOTTE

ERS LA FIN DU XVIIe et au XVIIIe siècle, la cour des aydes de Clermont, le bureau des finances de Riom et les présidiaux de ces deux villes, ont été des pépinières de bibliophiles; presque tous les magistrats de la Basse-Auvergne possédaient une bibliothèque, pour laquelle beaucoup d'entre eux avaient fait graver un ex-libris. Après la Révolution, quelques-unes de ces bibliothèques furent dispersées au gré des enchères, et leurs épaves se retrouvent chez les bouquinistes de la région. D'autres, en beaucoup plus grand nombre, restèrent chez les descendants de ces bibliophiles, et trouvées sans intérêt furent reléguées au grenier.

A l'heure actuelle, malgré de patientes recherches, il ne m'a pas encore été possible de rassembler tous les ex-libris de cette province, et chaque année me réserve de nouvelles et intéressantes découvertes. Dans ces conditions, un travail sur ce sujet risquerait fort d'être incomplet et je préfère attendre, avant de publier mes notes sur les ex-libris de la Basse-Auvergne. Aujourd'hui, je signalerai simplement une erreur, échappée par mégarde à la plume de MM. Poidebard, Baudrier et Galle dans leur admirable ouvrage sur les bibliophiles du Lyonnais.

L'erreur est d'autant plus excusable, qu'il y a similitude de nom, de charge et presque d'armoiries. Il s'agit de l'ex-libris attribué à tort à Étienne Grangier, avocat en parlement, conseiller secrétaire du Roi en la généralité de Lyon en 1768. Cette marque de bibliothèque, dont je possède la plaque, est celle d'un habitant de la Basse-Auvergne, Pieyre Grangier, seigneur de Vedières et de la Tour-Vidal, avocat en parlement, originaire de la ville d'Allègre [1].

Il y naquit en 1694 de François Grangier, bailli de cette ville, et de Claire Boutaud, et se fixa à Riom, par suite de son mariage, célébré le 4 décembre 1721, avec Jeanne Rigauld de la Chabanne, fille de Jean Rigauld, écuyer, seigneur de la Chabanne et de Lavor, avocat en parlement, et de Françoise Faydit. Cette alliance l'apparentait à d'anciennes familles de robe, et lui donnait droit de cité dans la sénéchaussée de Riom. Il y acheta une maison et pendant quarante ans exerça sa profession d'avocat. Homme très distingué,

1. Cette famille a, très probablement, une origine commune avec les Grangier du Velay. La ville d'Allègre, berceau des Grangier d'Auvergne, est en effet bien rapprochée de celle de Sainte-Sigolène, lieu d'origine des Grangier, du Velay. De plus, les armoiries de ces deux familles offrent entre elles de grandes similitudes. Les Grangier du Velay portent : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une grange du même, ouverte du champ.*

Digitized by Google

de grand savoir, il jouissait de la considération de ses concitoyens et amassa par son travail une très belle fortune. Conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances en 1742, cet office lui procura la noblesse, et, peu de temps après, il faisait l'acquisition de la baronnie de Cordès, située près d'Orcival, dans un pays montagneux et charmant. C'était, à cette époque, un grand château féodal, datant des XIVe et XVe siècles. Il était composé de deux corps de logis en angle droit, ayant chacun une grosse tour ronde aux extrémités et dominés par un donjon carré; d'élégantes tourelles en encorbellement allégeaient la lourdeur de l'édifice, qu'un fossé sans eau isolait. Pierre Grangier paraissait affectionner beaucoup cette propriété, achetée toute meublée, et où il avait fait de nombreuses réparations. Il y transporta sa bibliothèque composée d'environ un millier de volumes sur le Droit, la Religion, l'Histoire, les Sciences. Tous ces ouvrages portaient un ex-libris à son nom.

Le premier en date et le plus commun est une simple étiquette typographique, sur laquelle, dans un encadrement rectangulaire. on lit : ex bibliothecâ Petri | Grangier in Senatu | Patroni catalogo inscrip. | Lit. N°.

Le second, gravé sur cuivre, est aux armes du titulaire : *De gueules, à une grange d'argent, maçonnée de sable, ouverte du champ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* Il porte un écu ovale placé sur un cartouche de style Louis XIV, surmonté d'une couronne comtale et soutenu par deux lions; au-dessous, on lit la mention suivante : De la bibliothèque | de Mr Grangier Secre du Roy, avocat en | Parlement. Cet ex-libris est postérieur à l'année 1742, date de l'acquisition de l'office de Secrétaire du Roi et est fort rare,

En dix ans, je l'ai rencontré une seule fois en épreuve ancienne, sur papier mince et légèrement jauni. Tous ceux offerts dans le commerce sont des retirages exécutés sur papier fort et blanc par un typographe de Clermont, primitif possesseur de la planche.

Sur la fin de ses jours, Pierre Grangier, devenu veuf, se retira complètement au château de Cordès, où il mourut, à l'âge de 83 ans, le 11 décembre 1777. Il fut enterré le lendemain dans le chœur de l'église d'Orcival, en présence des chanoines de cette collégiale.

De son mariage avec Jeanne Rigauld de la Chabanne, il laissa un fils : François Grangier, écuyer, seigneur de Vedières, la Tour-Vidal, Cordès et Orcival, conseiller du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom, né dans cette ville le 7 décembre 1722, et décédé le 20 juin 1783; il avait épousé, en premières noces, le 10 avril 1747, Marie-Madeleine Cassière, fille de défunt Me André Cassière, officier chez le Roi, et de défunte dame Marie-Anne Lalot; elle mourut l'année suivante, sans enfants, et il épousa en secondes noces, le 28 décembre 1751, Marie-Anne Duboys de Lamotte, fille de François Duboys, écuyer, seigneur de Lamotte et de Pessat, et de Perrette de Vissaguet. De ce second mariage, il eut deux fils, Pierre et François.

Pierre Grangier, écuyer, seigneur de Cordès et d'Orcival, né à Riom le 13 décembre 1752, fut officier au régiment de Royal-Roussillon; il avait

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

pour la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris

Digitized by Google

épousé à Paris, paroisse Saint-Gervais, en septembre 1779, demoiselle Anne-Henriette de Pierres, fille majeure de défunt messire René-Antoine de Pierres de Fontenailles, chevalier, seigneur de Pigny et autres lieux, en Touraine, et d'Anne-Marguerite d'Harambure; il mourut à Orcival le 22 juillet 1818.

François Grangier, écuyer, seigneur de Lamotte, frère du précédent, né à Riom le 22 novembre 1757, hérita des goûts de bibliophilie de son grand-père. Il avait formé une petite bibliothèque pour laquelle il fit graver, en 1779, par Ch. Gaucher, le superbe ex-libris reproduit dans ces *Archives*.

Les armes sont *écartelées aux 1 et 4 de gueules, à une grange d'argent, maçonnée de sable, ouverte du champ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent* (*Grangier*); *aux 2 et 3, d'or, à un arbre de sinople, terrassé du même; au chef de gueules, chargé de trois casques d'argent, tarés de pro-*

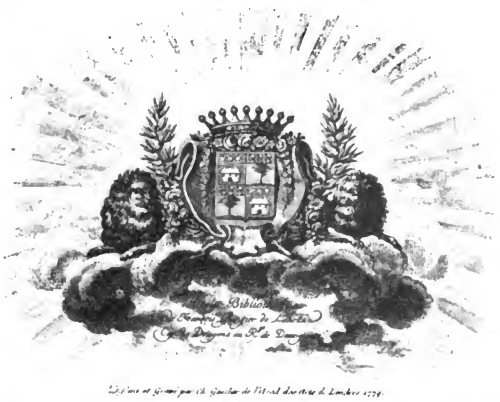

fil (qui est Duboys de Lamotte, du chef de sa mère). L'écu français aux armes est posé sur un cartouche de style Louis XVI, enguirlandé de fleurs, sommé d'une couronne comtale et accosté de deux lions accroupis sur des nuages; l'inscription porte : De la bibliothèque | de François Grangier de Lamotte | Cap. de Dragons au Régiment de Deux-Ponts; plus bas la pièce est signée : Dessiné et Gravé par Ch. Gaucher de l'Acad. des Arts de Londres 1779; elle mesure 90mm × 116mm. Il existe un premier état fort rare, portant une inscription différente et s'accordant avec la date de l'ex-libris.

En effet, en 1779, François Grangier de Lamotte était, au début de sa carrière militaire, simple sous-lieutenant au régiment de dragons de Jarnac; il fut nommé capitaine en 1790. Entre ces deux dates, son régiment s'était transformé. D'abord, en 1783, il était devenu le régiment de Deux-Ponts, du nom de son colonel, puis, en vertu d'une ordonnance du 17 mars 1788, il avait été séparé du corps des Dragons, pour former le régiment des Chasseurs de Flandre, en garnison à Sareguemines. François Grangier fut réformé en

Digitized by Google

1792. Un an avant de quitter l'armée, le 7 mars 1791, il avait épousé à Clermont, paroisse Saint-Genès, demoiselle Marguerite Mallet, née à Clermont le 13 juillet 1764, de Nicolas-Martial Mallet, écuyer, conseiller du Roy à la Cour des aydes de Clermont-Ferrand, et de dame Anne Dumas de Chalandrat. Sous l'empire, il habitait Clermont, dont il fut maire de 1809 à 1815, et, en cette qualité, créé chevalier de la Légion d'honneur. A sa mort, il laissait deux filles. L'aînée, Marie-Anne Grangier de Lamotte, née à Clermont le 7 décembre 1791, épousa, le 6 décembre 1815, Charles-Albert, comte de Wautier, maréchal de camp des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, né à Bruxelles en 1757, de Joseph-Antoine de Wautier et de dame Thérèse-Sophie Verranneman. Sa sœur cadette, Anne Grangier de Lamotte, née à Clermont, le 20 février 1793, se maria, le 28 février 1820, avec son cousin Louis-Joseph Grangier, baron de Cordès, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'état-major, aide-de-camp du maréchal Mac-Donal, duc de Tarente, puis plus tard chef d'escadron, né à Riom le 29 novembre 1783, de Pierre Grangier, écuyer, seigneur de Cordès et d'Orcival, officier de cavalerie au régiment de royal-Roussillon, et de dame Anne-Henriette de Pierres. Il mourut sans postérité, le 15 février 1850, et avec lui s'éteignit la famille auvergnate des Grangier, seigneurs de Védières, la Tour-Vidal, Lamotte, Cordès, Orcival, etc. Elle avait été convoquée en 1789 à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Riom[1].

A. de Remacle.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(Suite.)

MONTAGNON (Dr Médecin)

Jean-Antoine Montagnon, docteur en médécine de Nimes, plus tard chirurgien en chef des hospices de cette ville, était né à Génolhac, près d'Alais, en 1747. Son frère, ecclésiastique, le confia aux bons soins d'un chanoine qui lui

Figure 1.

fit commencer ses études. Destiné d'abord au barreau, il se tourna du côté de la médecine, et suivit à Nimes les premiers éléments de cette science

1. Les renseignements généalogiques de cet article sont inédits, et tirés, en grande partie, de l'état civil de Clermont, Riom et Orcival.

Digitized by Google

auprès de l'habile chirurgien Pignol. Il passa ensuite six ans à la clinique des frères de la Charité, à Grenoble. De là, il se rendit à Montpellier pour occuper une place de chirurgien interne à l'hôpital Saint-Éloy (1767); après sept ans de profession, il s'établit à Nîmes (1774), où il exerça son art avec un grand succès, ce qui lui valut la charge de chirurgien en chef des hospices. Il mourut dans cette ville, le 22 octobre 1808. L'étiquette de ce savant, faite au pochoir, méritait bien de figurer dans notre notice (fig. 1).

MONTCALM (Le chevalier de)

S'il y a une famille, illustre entre toutes celles du Languedoc, c'est bien la famille de Montcalm. Son alliance avec les Gozon et la conduite héroïque du marquis de Montcalm au Canada suffiraient pour la rendre célèbre.

Originaire du Rouergue, son premier auteur connu est Simon de Montcalm, seigneur de Vialas et de Cornus, au diocèse de Vabres, qui vivait au XIIIe siècle.

Figure 2.

Elle a formé plusieurs branches : celle des marquis de Montclus s'éteignit dans la famille de Vivet au XVIIe siècle; celles des Montcalm-Gozon et des Montcalm de Sainveran se sont éteintes vers la fin du dernier siècle.

L'ex-libris que nous reproduisons (fig. 2), et qui ne porte aucun prénom, ne peut être que celui de Jean-Paul-Joseph-François de Montcalm, marquis de Montcalm-Gozon, seigneur de Saint-Victor, Gozon et Mélac, officier de la marine royale, chevalier de Saint-Louis et député de la noblesse du Rouergue aux États-généraux de 1789, mari d'Anne-Sophie de la Jonquière.

Cet ex-libris porte les armes des Montcalm : *Écartelé au 1 et 4 d'azur à trois colombes d'argent, 2 et 1; au 2 et 3 de sable à la tour d'argent*, sur le tout : *De gueules à la bande d'argent bordée d'azur et une bordure crénelée d'argent*, qui est de Gozon.

Digitized by Google

Il fut gravé par Dauchin, à Cambrai.

Guigard a reproduit le fer à dorer de Louis-Daniel de Montcalm-Gozon de Candiac, né en 1676 et mort en 1735 (t. 2, p. 124).

MOREL (François)

Ce personnage naquit à Narbonne, de Guillaume, citoyen de cette ville, et de demoiselle Françoise d'Abbe, et fut baptisé en l'église Saint-Sébastien, le 20 février 1661.

Figure 3.

Par brevet du 15 décembre 1720, Louis XV nomma François Morel, chanoine de la cathédrale de Nîmes, à la place de Mathieu Novy, promu grand

Figure 4.

archidiacre. Il devint peu après vicaire général, official de l'évêché de Nîmes, et plus tard précenteur du chapitre.

Digitized by Google

Le 11 juin 1744, il résigna cette dernière charge en faveur de Jean Ferrand, qui ne fut admis par le chapitre, que le 30 juin 1746, et installé après la mort de Morel, le 7 juillet suivant.

Le catalogue de la bibliothèque de Morel, dressé le 16 juillet de la même année, devant M. Chastang, conseiller du roi, commissaire aux inventaires, indique qu'elle était composée de 1.655 volumes, dont 116 formant 55 ouvrages in-fol., 144 en 96 in-4; 100 en 59 in-8°, 1.295 en 513 in-12 et in-16.

Les deux ex-libris que nous reproduisons (fig. 3 et 4) ornaient la garde de cette belle collection. Ils reproduisent les armes : *D'argent, à l'arbre de sinople sur un tertre de même, accosté de 2 molettes d'éperon de même.*

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir les *Vénus Gréco-Romaines de la vallée du Rhône*, de Madame J. de Flandreysy, Paris, s. d. (1907), in-8°. Au point de vue typographique, cet ouvrage, imprimé à Valence sur papier vergé, enrichi de nombreuses photogravures, est extrêmement joli. Mme de Flandreysy étudie successivement les Vénus de Marseille, d'Arles, de Fourvière, de Nîmes, de Valence, et de Vienne. Une psychologie très fine, un grand sens artistique joints à une réelle érudition, aidés par un style agréable et délicat, rendent cette étude extrêmement intéressante. L'auteur, très traditionaliste et pénétrée d'un amour intense pour la Provence, déplore notre centralisation à outrance, et le dépouillement des provinces au profit de Paris; cela augmente encore la valeur de cet ouvrage pour tous ceux qui aiment notre vieille France.

E. R. P.

The Book-plate Booklet. — Comme l'indique son titre (*booklet, petit livre*), cette Revue, qui se publie à San Francisco, est de très petit format (in-16 carré). Le numéro d'août contient des notices avec listes d'ex-libris dessinés par M. Claude Bragdon, par miss Emma J. Cotten et par miss Mary Éleanor Curran; une notice sur la Société Californienne d'ex-libris, avec huit reproductions d'ex-libris modernes. C'est une publication peu importante, mais qui montre combien le goût des ex-libris se répand dans les diverses parties des États-Unis.

Bulletin de la Société « Le Vieux Papier ». — Le fascicule n° 45 est particulièrement intéressant pour nous; on y trouve, d'abord, un curieux article de M. J. Pellisson sur *Quelques ex-libris manuscrits* d'écoliers, de gens du peuple, etc.; puis la continuation de la liste des *Ex-libris bourguignons*, de notre confrère Léon Quantin, accompagnée de quatre reproductions.

J.-C. W.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

LISTE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

EN JANVIER 1908

Les noms précédés du signe * sont ceux des membres perpétuels. **C** indique les membres du Comité. **H** indique les membres honoraires. Le mot *Échange* à la suite de leur adresse indique les membres qui offrent de faire l'échange de leur Ex-libris personnel contre celui de leurs collègues.

Agry, graveur, 14, rue Castiglione, Paris.
Allard du Chollet (Comte), 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris. — **C**.
Allard de Gaillon (Baron), 5, quai Malaquais, Paris.
Ammann, 23, Gellerstrasse-Hambourg, Elbe. — *Échange*.
André (Ernest), 17, rue Victor-Hugo, à Gray (Haute-Saône). — *Échange*.
Arbaud (P.), rue des Quatre-Dauphins, à Aix (Bouches-du-Rhône).
* Baillie (W.-E.), 161, Washington Avenue, Bridgeport, Conn. (États-Unis).
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris. — *Échange*. — **C**.
Beauchamp (P. Robert de), 144, rue Saint-Sernin, Bordeaux (Gironde). — *Échange*.
Bellevoye (Ad.), 27, rue Talleyrand, Reims (Marne). — **H**.
Benkard (Rud.), 97, Leerbachstrasse, Frankfort-sur-le-Main.
Benoît du Rey (E.), 64, rue François Ier, Paris. — **C**.
Bertarelli (Ach.), 13, via Broletto, Milan (Italie). — *Échange*.
Bethmann (Baron Hugo de), 31, rue Pauquet, Paris.
Bibliothèque des Börsenvereins der Deutschen Buchandler, Leipzig.
Bibliothèque royale de Belgique, 5, rue du Musée, Bruxelles.
Bibliothèque du Congrès de la ville de Washington (Etats-Unis).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris.
Bibliothèque de la ville de Lille, à l'Hôtel de Ville, Lille (Nord).
Bibliothèque de la ville de Paris, 29, rue Sévigné, Paris.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris.
Biego detto Gino (Louis), Bastia di Rovolon, Province de Padoue (Italie).
Billot de Göldlin, receveur de l'enregistrement, Audruicq (Pas-de-Calais). — *Échange*
* Blémont (Émile), directeur de la *Revue du Nord*, 16, rue d'Offémont, Paris.
Boissonnet (Baron), 31, rue des Wetz, Douai (Nord). — *Échange*.
Bony de La Vergne (Comte de), 25, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
Brayne (Mac), Auchenteil, Helensburgh. N. B. Ecosse.
Brébisson (De), 17, rue de Flore, Le Mans (Sarthe). — **H**. — *Échange*.
* Brettauer (Mme V.), 58, rue Pierre-Charron, Paris.
Brunetta d'Usseaux (Comte), 62, avenue du Bois, Paris.
Cadet de Gassicourt (Madame), 45, rue de Boulainvilliers, Paris.
Cadet de Gassicourt (F.), Archiviste-Trésorier, 17, rue Lagrange, Paris. — **H**.
* Cabrières (Monseigneur de), évêque de Montpellier (Hérault).
Calendini (Louis), Chassillé, par Epineu-le-Chevreuil (Sarthe). — *Échanges cachets*.
Campeau (Mme Robert de), château de Vorges, Bruyères (Aisne).
Caraman (Duc de), 9, rue de Solférino, Paris.
Carême (F.), Secrétaire-adjoint honoraire, 7, rue d'Alençon, Paris. — **H**.
Cartier (Louis), 13, rue de la Paix, Paris.
Clermont (J.-P.), 25, rue Montbazon, Bordeaux (Gironde).
Cochon (J.), conservateur des forêts, 5, avenue de Savoie, Chambéry (Savoie).
Cormenin (Vicomte de), 25, rue de l'Arcade, Paris.
Corput (Dr Van den), 21, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.

Digitized by Google

Crauzat (P. de), Président, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. — *Échange.*
Decroix (Maurice), 27, rue de Bourgogne, Lille (Nord). — *Échange.*
Deluc, 10, rue Vital, Paris. — *Échanges anciens.*
Denis du Peage, 73, rue de Jemmapes, Lille (Nord). — *Échanges anciens.*
Denainvilliers (Du Hamel de), château de Denainvilliers, par Pithiviers (Loiret).
Des Robert (Ed.), 9, rue du Faubourg-Saint-Georges, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Dieuaide (A.), 20, rue Estelle, à Tours (Indre-et-Loire).
Dixson (Madame Zella Allen), the Library University, Chicago (États-Unis).
Doëtsch Benziger, 36 Sommerstrasse, Bâle. — *Échange.*
Dor (Pierre), 3, rue d'Arcole, Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Échange.*
Dorvaux (Abbé N.), directeur du Séminaire, rue d'Asfeld, Metz (Lorraine).
Dujarric-Descombes (A.), 9, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). — **H.**
* Duris (F.), 22, boulevard Carnot, Dijon (Côte-d'Or).
Engelmann (E.), Vce-Pot Hre, 24, rue de l'Arcade, Paris. — **H.** — *Échanges français anciens.*
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville de Vauvert (Gard).
Farcy (P. de), à Saint-Martin-la-Forêt, Angers (Maine-et-Loire).
Faria (Vicomte A. de), 11, rue Boissière, Paris.
Flandrin (Docteur F.), 11, place Grenette, à Grenoble (Isère).
Fleurieu (Comte Alph. de), 26, avenue Kléber, Paris.
Fleury (Comte P. de), à l'Isle-Jourdain (Vienne).
Florange (Jules), 17, rue de la Banque, Paris. — *Échange.*
Font de Rubinat (P.), avocat, Reuss (Tarragone), Espagne.
Fontaney (G.), 12, rue de Lodi, à Saint-Étienne (Loire).
Fougeron (Paul), 55, rue de La Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Frambusti (Professeur Arnaldo), 7, via E. Albanese, Palerme.
Fray-Fournier (A.), 17, rue des Basses-Palisses, Limoges (Haute-Vienne). — **H.**
Galli della Loggia (Mlle) 27, Corso Duca di Genova, Turin (Italie).
Gastines (Vicomte de), chez M. Rapine, 11, rue du Montparnasse, Paris.
* Germain de Maidy (Léon), 26, rue Heré, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Gestas (Comte de), 24, rue Brauhauban, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Ghelling (Comte A. de), au château d'Elseghem, par Peteghem (Belgique).
Geslin (Comtesse de), rue de la Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Goury (Georges), 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Grolier-Club, 29, East Thirty-second Street, New-York (États-Unis).
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris. — **C.**
Grundy-Neumann, Littleton place, Walsall (Angleterre).
* Guerlin (Robert), 30, rue Saint-Louis, Amiens (Somme).
Hackspill (Abbé L.), Grande-Rue, Busendorf (Lorraine). — **H.**
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 16, rue de Chaillot, Paris. — **C.** — *Échanges héraldiques.*
Henry-André, 3, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris. — **H.** — *Échange.*
Houssaye (Henri), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo, Paris. — **H. C.**
Justice (Miss), 785, Madison avenue, New-York (États-Unis). — *Échange.*
* Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris. — *Échanges anciens.* — **C.**
Lambert (F.), domaine de Gervais, à Lagneu (Ain).
Langenscheidt (Carl), Hallesche Strasse, 17, Berlin, S. W., 46.
La Perriere (Henri de), 6, rue Barye, Paris. — *Échanges héraldiques.* — **C.**
Laubmann (Dr), directeur de la Bibliothèque Royale, Munich.
Libert (Ernest), 30, passage Bosquet, Paris.
Limburg-Stirum (Comte Th. de), 166, rue de la Loi, Bruxelles.
Linnig (Benjamin), 60, rue Conscience, Anvers (Belgique). — **H.**
Lion (Louis), 15, Böttgerstrasse, Hambourg. — *Échange.*
Loureiro (Général Adolphe), 88, Janellas Verdes, Lisbonne. — *Échange.*
Mahuet (Comte A. de), 38, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Maignen (Ed.), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue du Fer-à-cheval, Grenoble (Isère).
Maire (Antoine), 27, rue de l'Arsenal, à Gray (Haute-Saône). — *Échange.*
Martha (Cardoso), 26, rue Bartholomeu Dias, Figuiera da Foz (Portugal). — *Échange.*
Martin (Commandant Em.), 68, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Martineau (M.), 22, rue de l'Ancien-Palais, Saintes (Charente).

Digitized by Google

Masson (J.), 46, rue Victor-Hugo, Amiens (Somme).
Masson (Pierre-Eugène), 9, rue Sainte-Catherine, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange*.
* Matharel (Vicomtesse de), château de La Grangefort, par Parentignat (Puy-de-Dôme).
Maublanc (L. de), 20, rue Sturm, Genève.
* Mazières-Mauleon (Baron Lucien de), 30, avenue Malakoff, Paris. — *Échange*. — **C**.
Meli-Lupi di Soragna Melzi (Marquise L.), 40, via Manzoni, Milan.
Méloizes (Marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, Bourges (Cher).
Messenger (Mlle Maria Gérard), Clappagne Weschester, 60, New-York (États-Unis).
Morant (Comte Georges de), 206, boulevard Pereire, Paris. — **C**. — *Échange*.
Montlivault (Vicomte Guy de), 14, rue du Souvenir, à Courbevoie (Seine).
Mottin (Aimé), château de Launay-Guen, par Plemet (Côtes-du-Nord).
Mullins (J.-L.), Martin Place, Sydney (Australie). — *Échange*.
Naveau (Léon), château de Bommershoven, par Jesseren (Belgique).
Oberkampf de Dabrun (E. G. C.), à Alais (Gard).
Olive (Émile), 16, Grande-Rue, à Carcassonne (Aude).
O'Gorman (Comtesse), villa O'Gorman, à Pau (Basses-Pyrénées). — *Échange*.
Ophoven (Léon), au château de Binsta, par Stavelot (Belgique).
Pas (Justin de), 10, rue Omer-Pley, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Perrier (Emile), villa du Bocage, par Mazargues (Bouches-du-Rhône).
Perrot (L.), 55, rue des Fourbisseurs, Avignon (Vaucluse).
Plumon (Eugène), 16, avenue de Friedland, Paris.
Poligny (Comtesse J. de), 10, boulevard Flandrin, Paris.
Prior (David-Henri), 18, monte di Pieta, Milan.
Quantin (Léon), clos des Erables, route de Corcelles, Dijon (Côte-d'Or). — **H**. — *Échange*.
Raisin (F.), 8, rue Sennebier, Genève (Suisse). — *Échange*.
* Regis (Comte de), château de Sainte-Marie, par Vallabrégues (Gard).
Regnauld (J.), Trésorier honoraire, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise). — **H**.
Remacle (A. de), château de Bourasol, par Riom (Puy-de-Dôme). — *Échange*.
Richebé (Raymond), 152, avenue de Wagram, Paris. — **C**. — *Échange*.
Rodière (Roger), place Verte, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Roure de Paulin (Baron du), Secrétaire, 58, rue de Babylone, Paris. — *Échange*.
Rowe (Henry S.), 93, New Bury Street, Boston, Massachusetts (États-Unis).
Royer (Joseph), rue Walferdin, Langres (Haute-Marne).
Salleron (Georges), 4, rue Beauvau, Versailles (Seine-et-Oise). — **C**.
Salveton (Henri), 33, quai Voltaire, Paris. — **C**.
Sart de Bouland (Baron du), gouverneur du Hainaut, à Mons. — *Échange*.
Sartorio (C. de), 34, bd du Jardin Zoologique, Marseille (B.-du-Rh.). — *Échanges héraldiques*.
Secrestat (Mme), au château de Lardimalie, par Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne).
Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, Arras (Pas-de-Calais).
Servant (Commandant Ed.), 10, rue d'Édimbourg, Paris. — *Échange*.
Stiebel (H. Ed.), 2, Blumenstrasse, Francfort-sur-le-Main. — *Échange*.
Stone (Mad. W.-A.), 31, avenue Henri-Martin, Paris. — *Échange*.
Thomin (M. B. de), 28, avenue du Maine, Paris.
Tonquedec (H. de), 13, quai de Tréguier, Morlaix (Finistère).
Tremeuge de la Roussière (Comte de), Château de la Roussière, par Saint-Flour (Cantal).
Tremeuge de la Roussière (Vicomte de), 21, rue de Bourgogne, Paris. — **C**. — *Échange*.
Verster (J.-F.), 7, Tesselschade Straat, Amsterdam (Hollande).
Vervliet (J.-B.), 61, rue du Bien-Être, à Anvers (Belgique).
Vialet (Docteur), à bord du *Surcouf*, division navale du Maroc, Paris-Étranger
Vibert (Paul), 4, rue Le Chatelier, Paris. — *Échange*.
Vicaire (Georges), 51, rue Scheffer, Paris. — **H**.
Villermont (Comte P. de), 6, quai Debilly, Paris. — **C**. — *Échange*.
Vitteaut (L.), caissier de la Banque de France, Montauban (Tarn-et-Garonne).
Waller (F.-G.), 73, Vondel Straat, Amsterdam (Hollande).
Weisgerber (Docteur), 62, rue de Prony, Paris.
Wiggishoff (J.-C.), Vice-Président, 153, rue Marcadet, Paris. — *Échange*.
Wright (W. H. K.), Public Library, Plymouth (Angleterre). — **H**.
Yeregui de Melis (Firmin Charles de), 164, rue Zabala, à Montevideo (Uruguay). — *Échange*.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 1908

trois heures exactement, M. J.-C. Wiggishoff ouvre la séance en présentant les excuses de MM. Bargallo, le Cte Lair, Salleron, le Vte de Tremeuge de la Roussière.

A l'unanimité, le Baron Allard de Gaillon est nommé, sur sa demande, membre du Comité.

Le Baron Allard de Gaillon offre à la Société la table des noms contenus dans les quatorze années parues de nos *Archives*. A l'unanimité, le Comité vote des remerciements. Le Comité examine les rapports et projets de statuts déposés sur le bureau, et, article par article, le Comité vote les statuts qu'il proposera à l'Assemblée générale du 23 février, en remplacement de nos anciens statuts.

Le Comité remercie M. de Gassicourt qui offre un lot d'ex-libris modernes pour les collections de la Société.

On examine des ex-libris à identifier envoyés par M. Martineau.

Le Secrétaire fait passer les livres et publications reçus : *Les Vénus Gréco-Romaines de la vallée du Rhône*, par Mad. J. de Flandreysy ; *le Juge d'armes de France et les Généalogistes des Ordres du Roi*, par le Baron du Roure de Paulin, Paris, Daragon, 1908, in-8° avec des portraits, des reproductions d'ex-libris et des dessins de Mlle Madeleine Salleron ; *La bataille d'Austerlitz*, d'Alais Slovak, Paris, Daragon, 1908, in-18; la *Revue Heraldique*, la *Rivista Araldica*, *l'Ex-libris Journal*, *l'Intermédiaire*.

La séance est levée à cinq heures et demie, et suivie de la séance du Comité de rédaction.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

JEAN-JOSEPH-BENJAMIN COMTE DE LOOZ-CORSWAREM D'AVIN

(1788 - 1843)

A maison de Looz descend des Comtes de Hainaut, et ses membres font remonter son origine à Arnoul, second fils de Raginer II, comte de Hainaut, lequel est mentionné dans un acte de l'Empereur Othon I, de l'an 944. Le titre de duc leur fut accordé le 24 décembre 1734, et le 16 février 1816, Charles-Louis-Auguste-Ferdinand de Corswarem obtint reconnaissance de noblesse et du titre de duc. Ce titre est mentionné sur la première liste officielle, avec l'indication qu'il se transmettra par ordre de primogéniture masculine ou féminine, et que les autres descendants porteront le titre de comte ou comtesse.

C'est à la branche comtale qu'appartient Jean-Joseph Benjamin, qui a dû se servir de l'ex-libris reproduit à cette page.

Le comte Jean-Joseph-Benjamin était le fils aîné du comte Clément-Joseph, ancien lieutenant de Cavalerie au service de la France, et de Rosalie de Hemricourt. Il naquit à Ocquier, le 30 novembre 1788, entra au service de la France comme sous-lieutenant de cavalerie, se signala par plusieurs actions d'éclat, et fut blessé à diverses reprises. Il avait le grade de chef d'escadron, quand, en 1813, il fut fait prisonnier. Rentré aux Pays-Bas il entra dans l'armée, devint major, et se retira du service en 1822. Entre temps, en 1816, il avait épousé Marie-Henriette Maréchal[1]. En 1830 il entra au service de la Belgique, comme colonel commandant la province de Liège, et en 1833 il

1. Maréchal. : *D'or, à la bande d'azur, chargée de trois fers de cheval d'or, cloués d'azur, et posés dans le sens de la bande.* Casque d'argent. Cimier : deux demi-vols à l'antique, à dextre d'or, et à senestre d'azur. Cette famille est originaire de la Comté de Namur.

Digitized by Google

commanda le quartier général de l'armée, où il était détaché depuis 1832. Nommé général en 1837, il commanda la province d'Anvers, et une brigade de cavalerie. Il mourut à Avin, le 30 mars 1843.

Il fut membre du corps équestre de la province de Liège, membre du Sénat, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume et de la Légion d'honneur.

Son ex-libris est à ses armes : *Écartelé, au 1 et 4 burelé d'or et de gueules de dix pièces*, qui est de Looz; *au 2 et 3 d'argent à deux fasces de sable*, qui est de Diest; *sur le tout, d'hermines à deux fasces de gueules* qui est de Corswarem. Deux lévriers colletés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Looz, à senestre aux armes de Corswarem, supportent l'écu, qui est entouré de deux palmes en souvenir de ses exploits militaires. Ces armoiries sont placées sur un manteau de gueules fourré d'hermines, surmonté de la couronne ducale du Saint-Empire.

Au-dessus, la devise de la famille : *Potius mori quam fœdari*, placée sur une banderole. Une autre banderole, en dessous, porte l'inscription : *Bibliothèque du comte de Looz Corswarem d'Avin.*

Cet ex-libris mesure exactement, p. g. s. g. H. : 68mm × 54mm.

Le cri de Looz-Corswarem est : *Fortitudini.*

BENJAMIN LINNIG.

L'HERMÉTISME DANS L'ART HÉRALDIQUE

NOS COLLÈGUES MM. de Gassicourt et le baron du Roure de Paulin viennent de faire paraître en volume, chez Daragon, une suite d'études publiées dans la *Revue Héraldique* sous le titre prometteur de : *l'Hermétisme dans l'art héraldique*. Nos *Archives* n'auraient consacré qu'un court entrefilet à cet ouvrage dans la rubrique « Bibliographie », si de nombreuses reproductions ne l'illustraient, dont plusieurs nous ont paru intéressantes à faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

La théorie défendue par les auteurs de *l'Hermétisme dans l'Art héraldique* n'est pas nouvelle, mais leur mérite est cependant très grand, d'avoir osé les premiers pousser jusque dans les plus extrêmes conséquences le principe du symbolisme, et ils ont fait ainsi œuvre intéressante et utile. Ils l'auraient fait encore davantage si, donnant plus de développements à leurs explications, ils avaient plus profondément scruté pour l'instruction de leurs lecteurs les arcanes des sciences maudites. Tel qu'il est cependant, le traité d'art héraldique, où chaque pièce a son explication symbolique, qu'ils viennent de mettre au jour, est destiné à rendre de grands services à tous ceux qui aimant à chercher une explication aux blasons qu'ils voient passer sous leurs yeux, ont en mains un instrument qui leur permet de savoir rapidement si quelque préoccupation hermétique n'a pas contribué au choix des meubles qui les chargent, et de trouver ainsi un sens profond à des figures qui souvent semblent résulter de la pure fantaisie.

Digitized by Google

L'étude de la symbolique hermétique proprement dite est suivie de deux chapitres fort curieux sur les symboliques maçonnique et religieuse. C'est dans le premier de ceux-ci que nous avons rencontré les trois pièces qui illustrent cette notice, accompagnées de l'ex-libris du notaire Delecourt déjà décrit et étudié dans nos *Archives* par nos savants collègues MM. de Pas et Germain de Maidy.

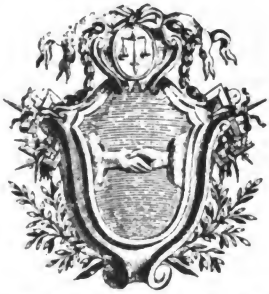

Ces ex-libris curieux par leur composition et les attributs qui les entourent ont déjà fait l'objet d'un article de M. Quenaidit paru dans le *Bulletin de la Société le Vieux Papier* de mars 1905 et de janvier, mars et mai 1906.

MM. de Gassicourt et du Roure de Paulin en donnent après lui une explication, mais sans être parvenus à les identifier.

La question sera-t-elle résolue plus efficacement dans nos *Archives*, nous osons à peine l'espérer, car elle est fort délicate. *D'azur, à la foi d'argent issant de nuées du même*, voilà en effet des armoiries assez banales ; *D'azur*,

Digitized by Google

Monsieur le Docteur Bouland a l'honneur d'inviter les Collectionneurs d'Ex-libris à comparer le texte du présent feuillet avec les huit dernières lignes de la page 20, ainsi qu'avec la page 21 du numéro de Février 1908 des Archives, *ils trouveront ici une réponse aussi claire que facile à deux des questions qu'on leur présentait là comme à peu près insolubles.*

CERTAINS aveux méritent vraiment d'attirer et de retenir quelques instants l'attention, tel celui fait par M. de La Perrière dans les huit dernières lignes de la page 20, où il montre que ni M. Cadet de Gassicourt, ni M. du Roure, ni lui ne sont arrivés à identifier l'Ex-libris anonyme à la bande chargée de trois flanchis reproduit ci-dessous. Et où il ajoute : « la question sera-t-elle résolue plus efficacement dans nos *Archives*, nous osons à peine l'espérer car elle est fort délicate. » Qu'y a-t-il donc là de si difficile, de si délicat? Rien, comme on va le voir!

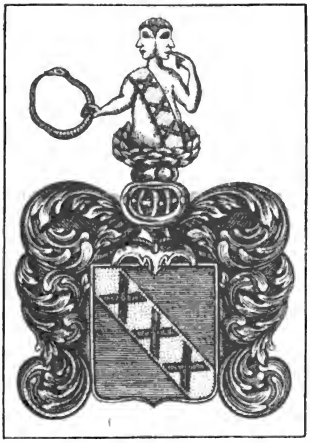

Depuis quatre mois que ces lignes ont paru dans les *Archives*, la question n'est pas plus résolue qu'avant..... mais c'est (ainsi que je vais le montrer) parce que l'on ne s'est pas donné la peine de commencer par la plus facile et la plus élémentaire des recherches.

En pareil cas ce qui s'imposait d'abord, c'était de s'assurer avec l'ouvrage de M. de Renesse que ce blason ne se trouvait pas dans l'Armorial de Rietstap? Or, il y est réellement, car on voit en haut de la page 303 : « **Briot de Lisle**. — *Franche-Comté* (An. 1550). D'azur, à la bande d'or, chargée de trois flanchis de gueules. » Si pour compléter cette première indication

Digitized by Google

MM. de La Perrière, du Roure et Cadet de Gassicourt s'étaient ensuite reportés tout simplement au *Nobiliaire de Franche-Comté*, par M. R. de Lurion, ils eussent trouvé, page 147, l'anoblissement par Charles-Quint de Nicolas Briot de Lisle en 1550, avec la description suivante des armoiries : « D'azur, à la bande d'or chargée de trois sautoirs de gueules. Timbre : *un Janus à deux fronts naissant orné de la bande au blason de l'écu en forme de baudrier.* » C'est absolument ce que l'on voit sur l'Ex-libris..!

Les trois ouvrages que je viens de citer sont modernes, des plus faciles à consulter; on les trouve partout, et l'on se demande avec étonnement pourquoi MM. Cadet de Gassicourt, de La Perrière et du Roure n'ont pas fait cette recherche pour ainsi dire courante, avant d'annoncer qu'ils n'étaient point parvenus à identifier la pièce, et de laisser penser que la question était à peu près insoluble!

Ex-libris de Charle Geille Saint-Léger.

Page 21, même numéro des *Archives*, pour l'Ex-libris Charle Geille Saint-Léger de Bonrecueille, M. de La Perrière trouve : « qu'il serait bien intéressant de connaître son propriétaire. » Hé bien! cette connaissance était encore plus facile à faire, il suffisait pour cela d'ouvrir l'excellent ouvrage de notre érudit collègue M. E. Perrier : *Les Bibliophiles et les Collectionneurs Provençaux*, où l'on voit, page 204, que « Charle Geilles Saint-Léger de Bonrecueille fut inspecteur puis directeur des douanes à Marseille au commencement du XIXe siècle, membre associé du Lycée des Sciences et arts en « 1801. » Ces messieurs de la nouvelle rédaction des *Archives* ignoreraient-ils donc par hasard les livres que l'on pourrait appeler comme celui-là livres classiques de l'Ex-libris? Et après cela n'est-on pas en droit de se demander quelle peut bien être la valeur de certaines appréciations et attributions publiées depuis un an dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*?

Dr L. Boiland.

Digitized by Google

à la bande d'or chargée de trois flanchis de gueules, sans l'être autant, est cependant un blason peu caractéristique. Le hasard seul dira sans doute à qui appartinrent ces deux pièces et si le possesseur de la seconde fut Anglais, comme le croit, à tort selon nous, M. Quenaidit. Quant à l'ex-libris Geille-Saint-Léger il serait intéressant de connaître son propriétaire, car la marque choisie par lui est peu banale !

Tous les autres ex-libris reproduits dans l'ouvrage qui nous occupe sont connus de nos lecteurs, notons au passage les noms de : *Claret de Fleurieu*, *Châteauneuf de Rochebonne*, *Gibieuf*, *Saint-Nectaire*, *Le Mulier*, *Pallu du Ruau*, *Chassebras*, *Massu de Fleury*, *d'Hyenville*, *Trimond*, *Thésut*..... nous en passons, aussi bien ne saurait-on tout citer et la liste qui précède est-elle plus que suffisante pour montrer aux collectionneurs d'ex-libris l'intérêt qui s'attache, indirectement pour eux, au volume dont nos érudits collègues viennent de faire hommage à la Société.

Henri de la Perrière.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
DU LIVRE ET DES INDUSTRIES DU PAPIER
AU GRAND PALAIS

TEL EST le titre sous lequel cette exposition se présentait, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle en ait tenu les promesses. Il n'était nullement étonnant de la voir, au point de vue moderne, renfermer les produits de toutes espèces d'industrie ; nous y sommes habitués depuis longtemps, mais, vieux Parisien, nous nous rappelons les expositions de feu et de regrettable mémoire, le Palais de l'Industrie, si commode aux visiteurs. Alors

Digitized by Google

aussi, les organisateurs y joignaient une exposition rétrospective qui tenait souvent toute la partie nord du premier étage, où de splendides collections se trouvaient rassemblées. Celle de 1882, *Le Papier*, était des plus complètes et eût été un modèle à suivre.

Elle comprenait, en nombre considérable, des estampes et dessins, des manuscrits, des imprimés, parmi lesquels la si curieuse et si riche collection des premiers livres imprimés dans les villes de France, de A. Claudin, des livres à figures, etc., etc. Si on avait pu y réduire le nombre des objets de quelques-unes de ces catégories (ce qui était difficile envers des exposants qui s'appelaient Dutuit, G. Bapst, Firmin-Didot, L. Gonse, Lesoufaché, etc.), on aurait pu y ajouter plus de documents sur l'histoire de la typographie, des anciens outillages, des filigranes de papier, dont quelques-uns étaient cependant présentés par le futur Président Félix Faure, etc. Mais telle que nous nous la rappelons, elle n'a pas eu d'équivalent.

Par exemple, ce qui manquait à cette exposition du *Papier* est justement ce qui a constitué toute l'exposition de 1907, qui semble ainsi n'en avoir été que son complément un peu tardif !

C'est qu'en 1882, s'il y avait déjà en formation quelques collections d'ex-libris, les lettres de naissances, mariages, décès, cartes de visite, invitations, menus, imageries d'Épinal, images religieuses, etc., etc., étaient peu recherchés, et c'est là ce qui foisonnait dans les salles 21 et 23 du Grand Palais, par les soins de M. Paul Flobert, secrétaire de la Société *Le Vieux Papier*, qui avait été chargée de l'organisation. Comme la plus belle fille du monde ne peut, dit-on, donner que ce qu'elle a, cette Société, amie de la nôtre, ne pouvait fournir que les éléments dont elle s'occupe ; mais comme on a pu le voir, elle l'a fait largement.

L'appel fait à nos Sociétaires n'a eu qu'un faible résultat, la plupart étaient en vacances, d'autres n'ont pu obtenir qu'un espace trop restreint et se sont abstenus. Deux seulement ont pris part à l'exposition. M. P. de Crauzat, notre président, y a fait figurer de rares ex-libris tiré de sa nombreuse et riche collection. Tout d'abord, une magnifique pièce d'Albert Dürer (ex-libris de Séb. de Rotenhahn ?), puis des ex-libris du XVIIe siècle, Bras de fer, F. Gourreau ; puis, du XVIIIe siècle, une belle pièce par Tasnière, d'abord faite pour un abbé, avec sa transformation pour le marquis Granery de La Roche ; les ex-libris des trois filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde, Élisabeth et Victoire ; l'ex-libris du château de la Bastille, deux de Grimod de La Reynière, deux de Jourdan, l'un comme chef de bataillon, l'autre comme maréchal de France ; des ex-libris de la famille Beauharnais, etc., etc. Espace assurément trop restreint.

Notre vice-président y avait apporté des ex-libris en majorité modernes, accompagné cependant de quelques anciens, parmi lesquels un ex-libris assez curieux de Jean Gudin (d'origine française ?), abbé de Marchtal (1538-1550) ; quelques-uns du XVIIIe, par Boucher, Louise Le Daulceur, comte de Caylus, chevalier de Valory ; puis parmi les modernes, des célébrités : Hugo, Goncourt, Nadar, Th. Gautier, Coppée, Champfleury, Claretie, Monselet, Sarcey, de Lesseps ; les ex-libris rares de H. Greslé et Eug. Deullin, Montaiglon, et

Digitized by Google

une série d'ex-libris avec portraits : Grassot, P. Beuve, H. Bouchot, Convents, Fougères, Massicot, Porcherot, Mce Tourneux, P. Vibert, G. Vicaire, et un certain nombre de provenance étrangère. Notre vice-président avait aussi exposé des plats de reliures aux armes de Collèges et villes de France, ainsi que de bibliophiles : Peiresc, J.-B. de Bryas, évêque de Cambrai, abbé Bignon, cardinal Fleury, la princesse Palatine, Phil. d'Orléans, régent, comtesse de Verrue, etc., etc., et un au nom de Mlle Lange. Il avait aussi exposé des livres curieux à divers titres, mais cela n'est plus de notre compétence.

On y voyait aussi deux belles collections d'ex-libris militaires appartenant à M. le commandant Em. Martin et à M. G. Cottreau, ainsi qu'un cadre renfermant des ex-libris variés de MM. Saffroy frères.

Somme toute, notre Société n'a pas laissé passer cette exposition sans manifester son existence, et nous espérons bien un jour faire mieux, dans un cadre plus large [1].

T. Mac-Read.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

OBERKAMPFF DE DABRUN

M. Émile-Georges-Charles Oberkampff de Dabrun, bibliophile éminent, a eu jusqu'à six ex-libris, dont quatre ont été reproduits dans un article de M. le docteur Bouland, notre érudit ancien président, dans la livraison de février 1903.

Nous renvoyons nos lecteurs à cette notice.

PELET (Jean-Denis-Hercule). marquis de Narbonne

Le prince de Conti, gouverneur du Languedoc, disait, dans une séance des États généraux de cette province, en parlant d'Hercule de Pelet de Narbonne qu'il estimait beaucoup : *Si je n'étais un Bourbon, je voudrais être un Pelet.*

C'était reconnaître l'ancienneté et la grande noblesse de cette famille, dont un membre a été comte de Toulouse, au XIe siècle.

Jean-Denis-Hercule de Pelet, marquis de Narbonne, petit-fils d'Hercule, naquit à Beaucaire, en 1709, de Jean, vignier de cette ville, seigneur de Cannes et marquis de Narbonne, et de Marie de Virgile.

Il entra jeune dans l'armée, comme enseigne au régiment d'Annis-infanterie (1722). Nommé lieutenant en 1730, capitaine en 1740, major en 1748, il se retira du service en 1755. Il avait épousé Jacqueline d'Audiffret, et mourut à Beaucaire le 23 mars 1779, à l'âge de 70 ans.

Dans sa retraite, il avait formé une belle bibliothèque. Son ex-libris est d'une jolie facture. Sur un socle, un écu ovale soutenu par deux ours de sable armés d'un sabre, et sommé d'une couronne de marquis, porte les armoiries suivantes : *Écartelé au 1 de gueules à la croix d'or*, qui est de Toulouse; au 2. *parti au 1er, d'or au lion de gueules*; *au 2 d'or à l'ours de sable*, qui est de

1. Par suite de l'abondance des matières nous n'avons pu donner plus tôt ce compte rendu.
La Rédaction.

Digitized by Google

Bermond du Caïla ; *au 3e de gueules au lion d'argent ; au 4e d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, quatre dans chaque canton*, qui

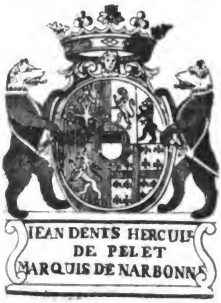

Fig. 1.

est de Montmorency ; sur le tout : *d'argent, au chef de sable à la bordure de gueules*, qui est de Pelet (fig. 1).

Fig. 2.

PODIO DE LA LOUBIERE (Jean-Pierre-Louis de)

Le pays des Cévennes est la patrie de la famille de Podio, ou du Puy, ou bien encore Del Puech, divisée en plusieurs branches, qui ont possédé les seigneuries de Comeiras, de la Loubiere et de Montmoirac, vieille famille féodale, dont le premier membre connu vivait au XIIIe siècle.

Jean-Pierre-Louis de Podio, seigneur de la Loubière, né le 23 décembre 1708, fils de Louis et de Jeanne de Bedos, avait épousé, le 14 juillet 1750, Marie-Jeanne Moreau, dont il eut trois enfants morts jeunes.

Digitized by Google

C'est l'année même de son mariage qu'il fit graver, par Roy le bel ex-libris, ci-contre (fig. 2). Écu piriforme, posé au milieu de nuages, sur une console : *De gueules, au château d'argent, donjonné de 3 tours de même, maçonnées de sable.* Supports : deux aigles au vol abaissé ; couronne de marquis.

QUATREFAGES DE BREAU (François-Charles de)

Les Quatrefages sont originaires du mas de ce nom, situé sur les pentes du mont Saint-Guiral, non loin de la petite ville du Vigan. Ils ont formé les branches de Bréau, du Fesc et de la Roquette, qui ont commencé de prendre place parmi la noblesse du Languedoc, aux XVIIe et XVIIIe siècles.

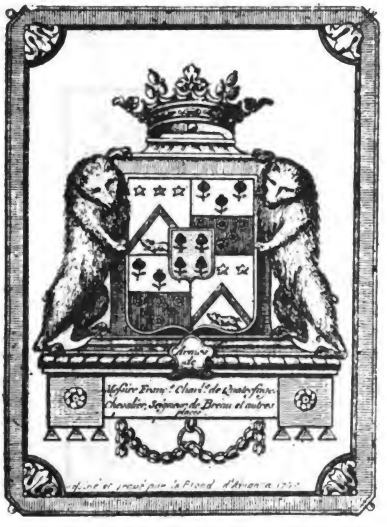

Fig. 3.

C'est à la première de ces branches qu'appartenait François-Charles, seigneur de Bréau qui, au lieu de suivre la carrière des armes, comme ses frères, aima mieux jouer le rôle de gentilhomme campagnard dans son château de Bréau, où il recevait fastueusement sa famille et les gentilhommes des environs.

Il avait épousé, le 29 septembre 1783, Jeanne-Catherine-Marianne de Singla de Lescure, dont il eut deux filles :

Jeanne-Louise-Pauline, mariée à Samuel Véret, qui n'eut qu'un fils unique Jean-Auguste, époux de Suzanne-Emma de Poitevin de Maureillan ;

Et Louise-Françoise-Athénaïs, femme de Louis de Béranger de Caladon.

A cette famille appartenait Armand de Quatrefages, membre de l'Institut

Digitized by Google

et savant naturaliste, dont la statue orne l'une des places de Valleraugue (Gard), sa ville natale.

Ex-libris : Écu français, sur un socle orné de pendentifs et d'une guirlande de fleurs ; armes : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent au chevron de gueules, à trois étoiles d'azur en chef et un porcelet d'or courant en pointe*, qui est de SINGLA DE LESCURE ; *aux 2 et 3, de gueules à six annelets d'or posés 3, 2 et 1, au chef d'argent chargé de trois grenades de gueules, 2 et 1*, qui est DE CARLE ; sur le tout : *d'or à quatre hêtres naissants de sinople, 2 et 2*, qui est DE QUATREFAGES (fig. 3).

RANCHIN DE MONTARAN (JEAN-FRANÇOIS)

Nous trouvons ce personnage, gouverneur de la ville de Saint-Hippolyte-du-Fort, dès l'année 1749, époque où il fit baptiser sa fille, née de Geneviève Moreau, sa femme. Il était alors seigneur de Foutfrile, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Fig. 4.

Ex-libris gravé en 1763, par Louis Crépin : Écu ovale posé sur un terre-plein ; armes : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles de même, et d'un puits d'argent, en pointe ;* supports : deux sirènes se regardant dans un miroir, et dont le bas du corps est plongé dans un baquet ; couronne de marquis, surmontée d'une sirène pareille aux deux autres ; au bas de l'écu pend la croix de Saint-Louis (fig. 4).

REGIS (MADEMOISELLE DE)

Selon les traditions de la famille, les Régis se divisèrent en trois branches, au XVIe siècle ; la branche aînée, appelée *d'Esplas de Régis*, s'est éteinte en 1822 ; celle des *Régis de Fontcouverte*, qui compte parmi ses membres saint Jean-François Régis, jésuite, mort à La Louvesc, en 1840, s'éteignit au milieu du XVIIIe siècle. Enfin celle des *Régis de Gatimel* existe seule aujourd'hui. Ces

Digitized by Google

derniers s'étaient établis à Roquemaure, en Bas-Languedoc, et à Mornas, dans le Comtat-Venaissin, vers la fin du XVIe siècle. Ils étaient seigneurs de Gatimel et co-seigneurs de Mornas. Le titre de comte qu'ils portent, leur fut concédé par Louis XVIII pendant l'émigration, en récompense de missions diplomatiques secrètes et des services rendus à la cause royale.

Mademoiselle Marie-Angarcie-Henriette de Régis, qui a fait dessiner par Mademoiselle d'Estienne, une de ses amies, l'ex-libris gravé par l'artiste

Fig. 5.

Agry, de Paris, est née à Nîmes, le 17 juillet 1856, de Charles-François-Marie de Régis de Gatimel, et de Marie-Élisabeth-Joséphine-Apollonie de Cabot de la Fare. Cet ex-libris est l'une des pièces le plus finement gravée que nous connaissions. Armes : *Écartelé aux 1 et 4 d'or, à trois couronnes ducales de gueules, aux 2 et 3, de gueules, à l'aigle éployé d'or, couronné de même et cantonné de quatre trèfles aussi d'or*; couronne de marquis, l'écu soutenu par un ange au milieu de nuages, et entouré de feuillages et de fleurs.

RICARD (François-Isidore de).

Famille de robe anoblie par Louis XVIII, le 25 novembre 1815, en la personne de François-Isidore et de Marie-Maxime, frères, fils de Louis-Étienne Ricard, lieutenant principal en la sénéchaussée et siège présidial de Nîmes, plus tard député de ladite sénéchaussée aux États Généraux de 1789, et de Catherine-Julie Ginhoux de Saint-Vincent.

François-Isidore de Ricard, d'abord avocat à la Cour de Nimes, ensuite juge à ladite Cour (1805), premier avocat général à celle de Montpellier (1811), député du département du Gard (1823 à 1834), conseiller à la Cour de cassation (1828), pair de France le 12 septembre 1835, grand officier de la Légion d'honneur, avait épousé, en 1808, Marie-Joséphine de Pellaprat, dont il n'eut qu'une fille : Anne-Louise-Lucie, mariée, le 23 septembre 1823, à Charles de Surville, receveur général des finances et député.

Digitized by Google

Son grand-père, Louis-Étienne Ricard, avocat au parlement de Provence, membre de l'Académie de Marseille, avait commencé à former une bibliothèque, principalement en livres de droit et d'histoire, que son fils Louis-Étienne augmenta considérablement. Lui-même la compléta avec les ouvrages qui parurent pendant sa vie.

Ex-libris gravé : Écu ovale reposant sur un cartouche de style moderne, entouré de livres et de roses, aux armes : *D'argent, à deux têtes d'aigle,*

Fig. 6

arrachées de sable et affrontées ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. Couronne de comte, surmontée de la devise : *Deo et Regi fides impavida.* Certains exemplaires ne portent pas cette devise.

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

LA VENTE LORMIER

C'EST les 17 et 18 janvier dernier que s'est terminée la vente de la collection de feu Lormier, de Rouen, dont la première partie avait été dispersée en avril 1905. (Voir *Archives*, juin 1905.)

Contrairement à l'habitude, la vente n'a pas eu lieu à l'Hôtel des Commissaires priseurs, mais rue des Bons-Enfants, 28, dans la « salle du citoyen Silvestre » comme on disait il y a une centaine d'années, salle qui depuis cette époque a vu défiler plusieurs générations de bibliophiles ; a été le théâtre des ventes les plus importantes du XIXe siècle : celles de Mottelay, Labédoyère, Boutourlin, du trop célèbre Libri, du roi Louis-Philippe, A. Dinaux, Luzarches, l'interminable vente de Téchener [1], de Potier, Morante, du baron Pichon, etc., etc.

1. Cette vente aurait duré encore plus longtemps si le libraire Téchener n'avait eu la malheureuse idée d'en faire faire une partie importante et curieuse (2.496 nos) à Londres, où elle fut dévorée par l'incendie de la librairie Sotheby, le 29 juin 1865.

Digitized by Google

Les amateurs qui étaient venus de la province pouvaient encore se croire chez eux, dans cette rue écartée du tumulte parisien, dans ce vieil hôtel [1] aux hautes fenêtres et aux boiseries sculptées, qui semble s'adapter beaucoup mieux à l'objet qui les y rassemble que l'hôtel de la rue Drouot. Là, au moins, pas de va-et-vient, pas de gens qui viennent pour se chauffer, pas non plus, naturellement, la petite dame légendaire qui demande à son sigisbé, ce que c'est que ces petites machinettes qu'on vend?

Tous ceux qui sont réunis autour des tables y sont venus pour suivre les enchères, et tâcher d'augmenter, les uns, leurs collections particulières, les autres, le stock de leur commerce. Presque pas de marchands, d'ailleurs, mais la plupart des amateurs connus, membres de notre société habitant Paris, ou qui y sont venus pour la circonstance.

Les prix de vente ne nous semblent pas s'être élevés depuis les dernières ventes, déjà assez éloignées; sauf pour quelques pièces enviées par des collectionneurs toujours disposés à d'assez grands sacrifices. On pourra en juger, d'ailleurs, par la liste que nous publions à la suite de ce compte rendu, avec l'espoir que nos lecteurs seront satisfaits de la trouver dans nos colonnes.

Les honneurs de la vente ont été pour un anonyme du XVIIe siècle : *De sinople au lion d'argent à la bande de.....brochant. Devise : Spes mea Deus*, 211 francs. C'est un beau prix. Il ne reste plus qu'à l'identifier; l'érudition de son possesseur actuel y parviendra certainement; à moins que l'identification n'ait précédé l'achat, ce qui serait très possible.

1. Ancien hôtel de La Guillonnère, dans lequel Richelieu aurait habité. Mis en loterie pendant la Révolution (il portait alors le n° 30), il fut gagné par un professeur danois, nommé Cramer, qui le vendit au citoyen Silvestre (Marquis de Rochegude, *Guide à travers le Vieux Paris*, Hachette, 1907).

Digitized by Google

Viennent ensuite : Chopin, 70 fr. ; La Trémoille, 61 fr. ; Vénérosi, 38 fr. ; Fays, 36 fr. ; Desmaretz de Maillebois et Seraucourt, chacun 33 fr. ; Musset-Depatay, 32 fr. ; Hue de la Roque, Jonsac, Le Chandelier, Wavreclin, Louise-Adélaïde de Bourbon, chacun 31 fr. Parmi les étrangers : Oelrichs, 51 fr. (Planche 4) ; Werdenstein, 42 fr. ; Danckelmann, 36 fr. ; Vilain XIIII, 27 fr. ; Chatillon, 41 fr. (Planche 3) ; Brinon, 23 fr. (Planche 3) ; Cherrier, 17 fr.

Comme toujours, certains lots ont atteint des prix élevés sans qu'on sache quelle unité en a été la cause, par exemple le n° 205 (14 pièces, 52 fr.). Presque tous les autres lots font ressortir les unités à 1 fr. 25 environ[1].

Quant aux ex-libris modernes, ils ont toujours peu d'amateurs, les quelques lots vendus en établissent la cote entre 10 et 30 centimes ; on ne les trouverait pas à ce prix dans les boîtes des quais, et il faudrait encore prendre la peine de les décoller !

Les six premières années de nos *Archives* ont atteint le prix de 65 fr.

J.-C. W.

LISTE DES PRIX DE LA VENTE LORMIER

1	19	34	19	66	5	99	13	132	3	165	19	198	20	231	6
2	12	35	12	67	26	100	6	133	5	166	3	199	16	232	3
3	21	36	18	68	21	101	14	134	11	167	15	200	17	233	43
4	211	37	6	69	2	102	2	135	31	168	4	201	16	234	16
5	7	38	18	70	27	103	2	136	3	169	9	202	16	235	20
6	23	39	8	71	5	104	24	137	14	170	9	203	16	236	10
7	22	40	5	72	7	105	11	138	11	171	26	204	19	237	3
8	8	41	29	73	17	106	10	139	6	172	13	205	52	238	5
9	10	42	30	74	4	107	11	140	5	173	2	206	16	239	6
10	41	43	30	75	3	108	3	141	7	174	2	207	16	240	6
11	21	44	8	76	4	109	2	142	6	175	5	208	16	241	11
12	25	45	5	77	15	110	2	143	28	176	13	209	16	242	10
13	21	46	6	78	17	111	16	144	9	177	11	210	16	243	3
14	27	47	7	79	11	112	14	145	18	178	13	211	16	244	3
15	22	48	20	80	70	113	21	146	14	179	21	212	16	245	8
16	5	49	6	81	6	114	3	147	8	180	19	213	16	246	27
17	14	50	13	82	16	115	21	148	8	181	2	214	16	247	4
18	25	51	16	83	10	116	31	149	3	182	38	215	33	248	5
19	38	52	6	84	25	117	16	150	16	183	6	216	14	249	12
20	15	53	16	85	32	118	10	151	26	184	26	217	11	250	4
21	15	54	21	86	13	119	31	152	10	185	9	218	7	251	16
22	18	54bis	21	87	14	120	4	153	9	186	4	219	21	252	11
23	9	55	5	88	2	121	28	154	32	187	2	220	4	253	3
24	5	56	7	89	11	122	8	155	3	188	2	221	8	254	3
25	32	57	6	90	6	123	8	156	3	189	31	222	8	255	1
26	8	58	31	91	3	124	15	157	4	190	9	223	8	256	4
27	9	59	2	92	33	125	11	158	4	191	16	224	11	257	11
28	9	60	9	93	7	126	3	159	4	192	20	225	27	258	2
29	3	61	3	94	15	127	5	160	13	193	16	226	40	259	4
30	16	62	10	95	12	128	16	161	5	194	16	227	12	260	9
31	36	63	11	96	7	129	5	162	5	195	21	228	4	261	3
32	8	64	9	97	17	130	61	163	5	196	21	229	3	262	1
33	4	65	17	98	36	131	2	164	9	197	16	230	3	263	7

1. C'est grâce à la complaisance de MM. Émile Paul et fils et Guillemin que nous pouvons donner les reproductions des ex-libris de Cherrier, de Chatillon, de Brinon et d'Oelrichs.

Digitized by Google

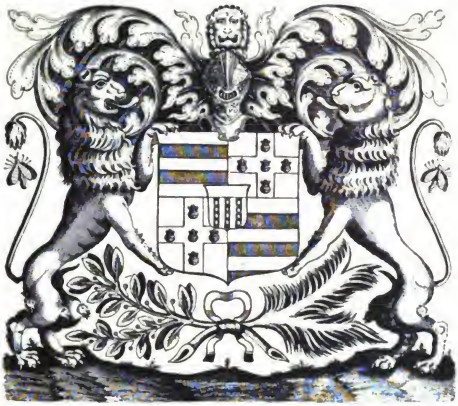

Digitized by Google

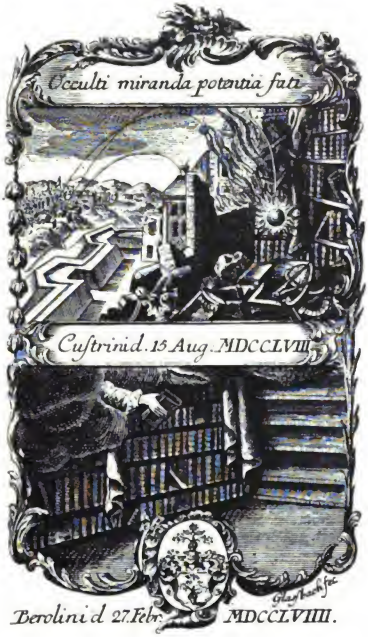

Digitized by Google

264	1	277	8	289	25	301	10	313	5	325	27	337	11	349	5
265	41	278	11	290	15	302	9	314	9	326	13	338	17	350	14
266	3	279	17	291	15	303	15	315	7	327	26	339	13	351	17
267	3	280	15	292	14	304	36	316	4	328	25	340	12	352	2
268	10	281	20	293	31	305	7	317	14	329	28	341	19	353	4
269	23	282	15	294	25	306	15	318	11	330	22	342	13	354	9
270	6	283	15	295	18	307	4	319	9	331	23	343	15	355	2
271	19	284	8	296	10	308	10	320	11	332	18	344	20	356	4
272	4	285	10	297	22	309	14	321	10	333	7	345	11	357	12
273	5	286	21	298	13	310	8	322	10	334	8	346	20	358	12
274	8	287	13	299	21	311	10	323	10	335	3	347	26	359	16
275	5	288	42	300	18	312	51	324	17	336	6	348	20	360	65
276	6														

DU GRAVE AU PLAISANT

La grave affaire dont nous entretenions nos lecteurs dans notre numéro de décembre s'est terminée d'une façon qui sera loin de satisfaire les collectionneurs-échangistes. De la réponse faite à notre confrère M. Olive, il résulte que la réduction de prix du transport des cartes en question étant admise dans les États étrangers, le gouvernement français l'admet également pour « le service international », mais non dans le « service intérieur ». Ainsi, nous voilà fixés, nous pouvons adresser ces cartes à San-Francisco pour 5 centimes, mais dans une commune limitrophe de celle que nous habitons, cela nous coûtera 10 centimes. C'est là une de ces joyeusetés dont l'administration fournit trop d'exemples : on ne peut s'empêcher d'en rire, et quand on rit..... on est désarmé!

La Rédaction.

QUESTIONS

A. G. ORIFLAMME. — (N° 361.)

Quel est le titulaire d'un Ex-libris moderne sur lequel un homme en costume du XVIe siècle, debout sur un piédestal gothique, tient de la main gauche une lance portant une oriflamme sur laquelle on lit les mots : Ex-libris. A terre repose un cartouche portant entrelacées les lettres A. G.

T. Mac-Read.

A TOUTE HEURE. — (N° 362.)

A qui appartient un Ex-libris qui porte les armoiries suivantes : *D'argent, à la bande d'or chargée d'un donjon d'argent, flanqué de deux croix d'or.* On remarquera la singularité de ces armes qui ne contiennent pas d'émaux (à enquerre). Couronne de marquis. Supports : deux grues. Devise : *A toute heure.*

T. Mac-Read.

H. S. SUR FOND D'OR. — (N° 363.)

Un Ex-libris de l'époque de Louis XIV est composé d'un cartouche qui porte, sur un fond pointillé ou d'or, un monogramme composé des lettres H. H. P. P. dont deux sont contrariées. Ni inscription, ni couronne, H. 100. L. 75. Sait-on à qui il a appartenu?

C. de R.

Digitized by Google

RÉPONSES

TROIS ARBRES, PORC-ÉPIC. — (**N° 359.**) [14e ANNÉE, PAGE 186.]
Cet ex-libris appartient au savant numismate M. de la Saussaye.

LÉON QUANTIN.

ARTE ET MARTE. — (**N° 357.**) [14e ANNÉE, PAGE 186.]
Cet Ex-libris est celui de Samuel de Fscharner, de Berne, et Cavie, général au service de la Sardaigne, né en 1717. Cette pièce est décrite par Gerber sous le n° 2290 (Schweizeuichen Bibliothekzeichen, 1898).

F. RAISIN.

BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris Journal. — Le numéro d'octobre de notre excellent confrère londonien s'ouvre par une réponse de l'éditeur à de trop vertes critiques formulées par un collectionneur californien, M. Carnegy Johnson, sur la rédaction du journal. C'est l'éternelle querelle des anciens et des modernes, ces derniers prétendent que les ex-libris anciens n'ont d'autre mérite que leur rareté. Leurs adversaires, les « antiquarians » pensent avec juste raison que les ex-libris modernes, les « artistics » ne sont pas toujours aussi artistiques qu'on veut bien le dire. Tout cela prouve que de l'autre côté de la Manche, comme de celui-ci, d'ailleurs, il est bien difficile de contenter tout le monde. A la suite on trouve une notice sur les ex-libris du célèbre écrivain John Ruskin; puis une liste d'ex-libris du XVIIIe siècle dus au graveur anglo-américain Francis Garden, qui offre cette singularité de montrer la signature tantôt Garden, tantôt Gardner et même Gardin. Cette dernière forme pourrait faire croire aux Collectionneurs français à l'existence d'un graveur français de ce nom. Ensuite, des ex-libris nouveaux, par M. G. Johnston; la reproduction d'un ex-libris de la ville de Nottingham, 1734; documents sur la Société héraldique anglaise en formation. Cet intéressant numéro, qui renferme une quinzaine de reproductions, se termine par une suite de la liste des ex-libris « book-pile ».

Book-plate booklet. — Le numéro de novembre de notre minuscule confrère américain (16×12) débute par une longue liste d'ex-libris gravés par M. Spenceley, de Boston. Puis viennent : une notice sur l'ex-libris du général R. W. Kirkham, les ex-libris dessinés par M. Arthur Wellington, puis encore une très longue liste de ceux dus à M. A. W. Clark, le tout accompagné de six reproductions. Ce petit journal paraît s'être surtout donné comme mission de faire connaître les œuvres des artistes américains contemporains.

J. C. W.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — N° 3. Mars 1908

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 23 FÉVRIER 1908

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Wiggishoff; et de suite on procède à la vérification des pouvoirs. M. Bargallo représente M. P.-E. Masson; M. Cadet de Gassicourt : MM. C. André, Arbaud, Billot de Göldlin, Madame de Gassicourt, MM. Lambert, de Thomin, de Touquedec; M. de la Perrière : comte Allard du Chollet, MM. Maire, Olive, vicomte de Tremeuge, Vitteaut; Baron du Roure de Paulin : MM. Benoît du Rey, comte Brunetta d'Usseaux, Calendini, Madame de Campeau, Cochon, Denis du Péage, Deshain, Dujarric-Descombes, Falgairolle, comte A. de Fleurieu, Fray-Fournier, Mlle Galli della Loggia, comtesse de Geslin, comtesse O'Gorman, vicomte de Hennezel, MM. Linnig, Lion, général Loureiro, comte A. de Mahuet, M. Martha, comte de Maublanc, vicomtesse de Matharel, vicomte L. de Mazières-Mauléon, marquise Meli Lupi-di-Soragna-Melzi, comte de Morant, MM. Perrier, Plumon, comtesse de Poligny, MM. Raisin, Ed. des Robert, A. de Remacle, Salveton, baron du Sart de Bouland, C. de Sartorio, comte de Tremeuge; M. Wiggishoff : M. de Beauchamp, Madame Brettauer, MM. de Crauzat, Dor, Duris, Florange, Quantin, Salleron.

L'assemblée excuse : M. Calendini, le comte de Fleurieu, Mlle Gianina Galli della Loggia, le vicomte de Hennezel, le vicomte de Mazières-Mauléon, MM. Plumon, Salveton.

La parole est donnée au Trésorier pour présenter les comptes de l'exercice 1907.

Digitized by Google

RECETTES

Solde remis le 7 juillet 1907 par M. Regnauld, ancien trésorier.	623f	15
Cotisations et abonnements depuis le 22 juin 1907	1441	10
Vente de numéros	52	»
Vente de collections	361	»
Dépositaire	276	30
Publicité	204	50
Recettes diverses	62	»
Don du Baron du Roure de Paulin	300	»
	3320	05

DÉPENSES

Frais d'impression des *Archives*	1618	55
Taille-douce	107	70
Photographie, photogravure et zincogravure	327	05
Frais de correspondance	135	85
Frais de transport	12	»
Indemnité du Secrétaire	300	»
Dépenses diverses	76	65
	2577	80
Solde en caisse	742	25

L'exercice de 1907 se solde par un boni de 742 fr.

L'exercice de 1907 est approuvé, à l'unanimité, par 64 voix.

L'Assemblée générale, sur la proposition de M. H. de la Perrière, remercie M. de Gassicourt d'avoir bien voulu accepter la trésorerie en des circonstances particulièrement difficiles et lui vote des félicitations.

Le Secrétaire présente l'état actuel de la Société; il fait remarquer que, malgré les morts et les démissions de 1907, le nombre de nos sociétaires s'est considérablement augmenté, et que tous les jours notre situation devient meilleure. Il annonce qu'il a obtenu des réductions importantes pour l'impression de nos *Archives*.

Il espère que les frais de photogravure diminueront, car en juin 1907, lorsqu'on lui a remis ce qui appartenait à la Société, il n'a reçu que 94 lettres ornées et ornements typographiques : seul reste de la riche collection de la Société! il a donc fallu de grosses dépenses pour refaire cette collection qui se monte aujourd'hui à 190 unités.

Sur la proposition de M. de la Perrière, l'Assemblée générale vote, à l'unanimité, des remerciements au Bureau de la Société pour son zèle et son dévouement en 1907.

A l'unanimité, M. de Crauzat est nommé Président honoraire, sur la proposition du Comité.

Le Baron du Roure de Paulin, nommé rapporteur par le Comité en sa dernière séance, présente le projet de statuts élaboré par la commission et le comité. Après différentes observations et quelques amendements, entre autres un de MM. Duris et Quantin, repoussé par 61 voix contre 3 voix, pour l'admission des marchands dans la Société, les statuts suivants sont votés.

Digitized by Google

STATUTS

TITRE I

Formation. Objet. Dénomination.

ARTICLE I

Il est formé entre les personnes adhérantes aux statuts ci-après une Société ayant pour objet :

1° De faciliter les relations entre ses membres et de leur permettre de se renseigner mutuellement, ainsi que d'échanger les pièces de leurs collections ;

2° De publier une revue mensuelle traitant de toutes les questions de propriété et d'ornementation du livre.

Cette revue portera le nom d'*Archives des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures artistiques.*

ARTICLE II

La Société prendra le nom de *Société française des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures artistiques.*

ARTICLE III

Le siège social est de droit chez le président du Comité.

TITRE II

Recrutement de la Société.

ARTICLE IV

Toute personne française ou étrangère âgée de vingt et un ans au moins ne faisant pas commerce d'ex-libris peut faire partie de la Société.

ARTICLE V

Les membres de la Société sont nommés par le Comité sur la présentation de deux parrains. Ils payent une cotisation dont le minimum est fixé à *quinze francs* par an, minimum porté à *seize francs cinquante* pour les membres résidant à l'étranger; la cotisation est exigible au mois de Janvier de chaque année. La Société admet également des membres perpétuels, nommés dans les mêmes conditions, moyennant le versement d'une somme de *cent cinquante francs*, qui est définitivement acquise à la Société, et n'est pas remboursée, même en cas de démission ou de radiation. Enfin l'Assemblée générale peut nommer des membres honoraires sur la présentation du Comité; ceux-ci jouissent des mêmes droits que les membres ordinaires, mais ne payent aucune cotisation.

ARTICLE VI

La radiation pourra être prononcée par l'Assemblée générale, sur un rapport du Comité, contre tout membre ayant contrevenu aux Statuts ou essayé de nuire aux intérêts de la Société; néanmoins, le non-paiement de la cotisation peut entraîner la radiation qui est prononcée simplement par le Comité.

ARTICLE VII

Tous les membres de la Société reçoivent le service des *Archives* moyennant le paiement de leur cotisation. Le Comité a le droit de suspendre le service aux membres honoraires qui ne se seraient pas rendus utiles à la Société depuis un an.

Digitized by Google

ARTICLE VIII

Pour être valable, la démission des membres de la Société doit être adressée *avant le premier janvier* de l'année à partir de laquelle on ne veut plus faire partie de la Société ; la cotisation entière est due pour toute année commencée.

TITRE III

Le Comité

ARTICLE IX

L'administration de la Société est confiée à un Comité composé de *vingt et un* membres, élus pour trois ans par l'Assemblée générale ; ils sont renouvelables par tiers et indéfiniment rééligibles.

ARTICLE X

Le Comité se réunit en tel lieu qu'il plaît au Président de fixer, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par mois ; le Président peut cependant ne pas réunir le Comité pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre.

Aucun *quorum* n'est exigé pour la validité des délibérations, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE XI

Les délibérations du Comité sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre *ad hoc*, par le Secrétaire, et signé par lui et le Président. Les procès-verbaux peuvent être publiés dans les *Archives* s'il est nécessaire.

Les copies ou extraits des délibérations à produire en justice sont certifiés par deux membres du Comité.

ARTICLE XII

Le Comité est investi de tous les pouvoirs pour la gestion ou l'administration de la Société sans limitation ni réserve.

ARTICLE XIII

Les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération.

TITRE IV

Assemblée générale

ARTICLE XIV

L'Assemblée générale se compose de tous les membres de la Société.

ARTICLE XV

L'Assemblée générale doit être réunie une fois chaque année dans le premier trimestre, ou lorsque la majorité absolue du Comité le demande. La convocation est valablement insérée dans le numéro des *Archives* du mois précédant celui où l'Assemblée générale doit se tenir.

ARTICLE XVI

Tout membre ayant le droit de vote à l'Assemblée générale peut se faire représenter par un mandataire, membre de ladite Assemblée.

ARTICLE XVII

L'Assemblée générale entend les rapports du bureau sur l'année écoulée, approuve les comptes et donne quitus de sa gestion au Comité. Elle délibère et statue souverainement sur toutes questions présentées par le Comité.

Digitized by Google

ARTICLE XVIII

Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux rédigés par le Secrétaire, signés de lui et du Président. Des extraits peuvent être publiés dans les *Archives* s'il est nécessaire ; les copies ou extraits à produire partout où besoin sera sont certifiés par deux membres du Comité.

TITRE V

Le Bureau

ARTICLE XIX

A la première réunion du Comité qui suit l'Assemblée générale, celui-ci choisit dans son sein : un Président, un Vice-président, un Secrétraire, un Trésorier, un Archiviste.

ARTICLE XX

Le Président et le Secrétaire sont chargés de l'Administration de la Société, conjointement avec le Comité. Ils sont spécialement chargés de convoquer le Comité et l'Assemblée générale chaque fois qu'il sera nécessaire ; ils sont obligés de convoquer le Comité lorsqu'une réunion sera demandée par la majorité absolue de ses membres.

Ils sont chargés de toutes les démarches à faire dans l'intérêt de la Société, et ont la gérance de la Société sans contrôle pendant les mois où le Président peut ne pas réunir le Comité.

Le Secrétaire de la Société est en même temps Secrétaire de la rédaction des *Archives*, et en cette qualité peut être rémunéré.

ARTICLE XXI

Le Vice-Président supplée le Président.

Le Trésorier tient le registre des recettes et dépenses, il en est responsable vis-à-vis du Comité à qui il doit soumettre ses comptes à chaque séance mensuelle.

L'Archiviste conserve et classe les ouvrages et pièces de collection de la Société, ainsi que les numéros des *Archives*, papiers et clichés de la Société, et les tient à la disposition des membres.

ARTICLE XXII

Il sera formé un Comité de rédaction composé des membres du Bureau et de trois membres de la Société choisis par le Comité.

Il se réunit au moins une fois par mois, sauf pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, et prend connaissance de toutes les matières proposées pour paraître dans les *Archives*. Il est tenu par le Secrétaire registre de ses délibérations, et aucun article ne doit paraître dans les *Archives* sans avoir été approuvé par le Comité de rédaction, sauf pendant les mois où il peut ne pas être réuni.

TITRE VI

Dissolution. Liquidation

ARTICLE XXIII

Le Comité peut à tout époque proposer à l'Assemblée générale la dissolution de la Société.

Digitized by Google

ARTICLE XXIV

En cas de dissolution, la liquidation s'opèrera par les soins du Comité.

ARTICLE XXV

Il sera fait deux parts de l'actif de la Société; la première sera composée de la collection d'ex-libris, de reliures, et des livres de la Société; la seconde, des collections de clichés et des numéros des *Archives*. La première sera donnée à la Bibliothèque Nationale ou, à défaut de son acceptation, à une autre bibliothèque de Paris; la seconde part sera vendue et le prix de vente versé, ainsi que le reliquat en caisse, par les soins du Comité, au Comité central de la Croix-Rouge Française, ou, à son défaut, à toute autre Société d'Assistance patriotique.

Tous les articles sont adoptés à l'unanimité, sauf l'article IV qui est adopté par 61 voix contre 3 voix.

L'ensemble des statuts est adopté, en seconde lecture, à *l'unanimité*.

L'Assemblée générale, procédant alors aux élections complémentaires du Comité, élit le commandant E. Martin par 63 voix.

Il est ensuite procédé par voix de tirage au sort aux trois séries des membres du Comité. La première série soumise à la réélection en 1909 se compose de MM. Richebé, de Crauzat, Cadet de Gassicourt, Henri Houssaye, H. de la Perrière, Comte Allard du Chollet, Commandant Martin. La deuxième série soumise à la réélection en 1910 se compose du : Baron Allard de Gaillon, Vicomte de Hennezel, Baron du Roure de Paulin, Comte P. de Villermont, Salleron, Gruel, Salveton. La troisième série soumise à la réélection en 1911 se compose de M. Bargallo, Comte de Morant, Benoît du Rey, Vicomte de Tremeuge, Comte Lair, Wiggishoff, Baron de Mazières-Mauléon.

La séance est levée à 5 heures 5.

SÉANCE DU COMITÉ DU 23 FÉVRIER 1908

Le Comité est immédiatement réuni et procède aux élections de son bureau :

A l'unanimité sont élus :

Président : M. J.-C. Wiggishoff.

Vice-Président : Commandant E. Martin, directeur du *Carnet de la Sabretache*.

Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

Archiviste-Trésorier : M. F. Cadet de Gassicourt.

Également à l'unanimité sont nommés membres du Comité de rédaction : Vicomte de Hennezel d'Ormois, MM. Henri de la Perrière, Eugène Plumon.

A l'unanimité, le Comité nomme membres de la Société :

1° Mlle Maya de Helmersten, 13, avenue du Maine, Paris, présentée par le Baron du Roure de Paulin et M. H. de la Perrière;

2° M. René Droz, vice-chancelier de la Commission internationale Héraldique, membre de l'*Ex-libris Society*, 11, Portland Avenue, Stamford Hill, Londres, présenté par le Baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt;

3° M. Walter Deneke, 20/21 Altemarkt Magdebourg, présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le Baron du Roure de Paulin;

Digitized by Google

4° Le Marquis de Moy, 25, avenue Marceau, Paris, présenté par le Comte Brunetta d'Usseaux et le Baron du Roure de Paulin;

5° Le Baron Michel de Trétaigne, 12, rue de Condé, Paris, présenté par le Vicomte de Hennezel d'Ormois et le Baron du Roure de Paulin.

M. de Gassicourt lit une communication de M. de Tonquedec sur l'ex-libris de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille.

M. de la Perrière communique un exemplaire du *Célibataire*, de Dorat, pièce en cinq actes, Paris, 1776, in-8°, relié en veau avec un petit fer à dorer et un ex-libris du Comte de Damas D'Anlezy.

Le Secrétaire fait passer l'*Intermédiaire*, la *Rivista Araldica*, la *Revue Héraldique*, et, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 6 heures 15.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret de porter à la connaissance de nos lecteurs le décès de M. Paul Deluc, mort à la maison Dubois, le 12 février, après quelques jours de maladie.

M. Paul Deluc, qui venait de quitter le Comité, à cause de ses fréquents voyages professionnels, était un ardent collectionneur d'ex-libris et d'ornementation typographique; il était bien connu de tous les marchands de province chez lesquels il faisait une abondante récolte. Il n'était âgé que de 61 ans et l'aménité de son caractère laisse le meilleur souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

LES MARQUES DE RELIURE DE CAMBACÉRÈS

Dans la ville de Montpellier, le 15 octobre 1753, naissait, d'une assez ancienne famille de robe, celui qui devait, aux côtés de l'Empereur, jouer un rôle si important dans la codification des coutumes et des lois diverses que possédait chacune de nos anciennes provinces : nous voulons parler de Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, dont la carrière dans la magistrature fut si brillante et qui sut, parmi les honneurs dont il fut comblé, conserver cette simplicité et cette affabilité qui le distinguaient de la plupart de ceux qui s'étaient rangés sous l'étoile de Napoléon Ier.

Nous n'entreprendrons pas de raconter la vie de Cambacérès : il nous suffira de renvoyer à sa biographie écrite avec une certaine impartialité par A. Aubriet en 1824, au lendemain même de sa mort [1]. Nous nous contenterons de rappeler que, conseiller au Parlement de Toulouse dès l'âge de trente ans, il embrassa le parti de la Révolution, fut nommé en septembre 1792 député à la Convention, vota la mort du roi *avec sursis*, dénonça Dumourier

1. Vie de Cambacérès, ex-archichancelier, par M.-A. A***** (Ant. Aubriet). *Paris, Tourneux*, 1824. In-18 (2e édition, 1825).

Digitized by Google

et devint président de la Convention. A la fin de 1793, il déposait son premier projet de Code civil, qu'il reprenait et amplifiait l'année suivante. Après un court passage au Conseil des Cinq-cents, dont il fut président d'octobre 1796 au 20 mai 1797, il devint ministre de la justice en 1798. Il aida au coup d'état du 18 brumaire et fut, en récompense de ses services en cette circonstance, nommé second Consul ; depuis, il ne cessa de contribuer à faire proclamer empereur celui à la fortune de qui il s'était attaché. Lorsqu'enfin le général Bonaparte devint Napoléon 1er, en 1804, Cambacérès fut nommé archichancelier de l'Empire. Quatre ans plus tard, le 24 avril 1808, il recevait le titre de duc de Parme, tout en conservant, suivant le statut du 1er mars de la même année, ceux de prince et d'Altesse Sérénissime attachés à

sa fonction d'archichancelier. En 1807, il avait été nommé grand-maître du rit écossais de la Franc-maçonnerie française, et des fêtes, dont le détail est assez amusant, furent données à cette occasion dans les locaux de la Grande-Loge de France [1]. Il contribua au divorce de Napoléon et de Joséphine, qui ne l'aimait pas à cause de sa froideur et de ses critiques à l'égard de ses dépenses exagérées ; ajoutons qu'il n'eut pas davantage l'heur de plaire à Marie-Louise, qui le trouvait trop solennel. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, mais reprit en 1815, au retour de l'Ile d'Elbe, le portefeuille de la Justice et fut, pendant les Cent-Jours, nommé Pair de France. A la seconde Restauration, il se retira à Bruxelles et n'obtint de rentrer en France qu'en 1820. Il mena une existence retirée à Paris, où il mourut, le 8 mars 1824, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Une récente brochure de M. Jean Lohmer [2] nous montre un Cambacérès

1. Précis historique de la fête donnée à S. A. S. Mgr le prince Cambacérès, Archi-Chancelier de l'Empire, dans le sein de la R.·. Mère Loge écossaise de France, sous le titre distinctif de Saint-Alexandre d'Écosse et le Contrat social réunis, à l'Orient de Paris, le 30 mars 1807. Extrait des « Annales maçonniques »... — *Paris, Caillot*, (s. d.). In-8, 40 p. (Le faux-titre porte en plus : *A l'occasion de l'installation de S. A. S. à la dignité de grand-maître du rit écossais philosophique en France*).

2. Cambacérès intime (amoureux et gastronome), d'après des documents inédits, par Jean Lohmer..., — *Paris, V. Lemasle*, 1902. In-16, 66 p.

Digitized by Google

intime tour à tour gastronome et amoureux ; elle nous le fait voir aussi sous un jour moins connu, mais plus immédiatement intéressant pour nous. L'archichancelier était, semble-t-il, un bibliophile d'une certaine valeur ; tout au moins possédait-il un grand nombre de livres, la plupart richement habillés, et il avait plaisir à se retrouver au milieu d'eux. A l'hôtel d'Elbeuf, où Cambacérès s'installa après sa nomination de second Consul, la bibliothèque était au premier étage, avec deux salons et deux chambres à coucher ; le cabinet de travail était au rez-de-chaussée. Le magnifique ameublement que contenait à cette époque l'hôtel provenait du Garde-Meuble ; mais, dans la suite, Napoléon en fit don à Cambacérès, qui l'emporta avec lui, lorsqu'en 1809 il alla s'installer, rue Saint-Dominique, dans l'hôtel de Monaco.

Lorsque Cambacérès n'avait personne à dîner chez lui, il donnait rendez-vous à ses amis dans sa bibliothèque, d'où l'on partait en cortège pour la promenade du Palais-Royal, que l'Archichancelier accomplissait chaque soir régulièrement, on pourrait dire rituellement. Éclairée par trois fenêtres garnies de rideaux « en lampas vert et blanc, brodés de crète de soie verte », la bibliothèque était luxueusement meublée. Les livres étaient contenus dans un grand meuble en acajou orné de bronzes dorés, « ouvrant à huit portes anglaises », et dans un autre plus petit. La plupart des volumes étaient reliés en maroquin vert ou rouge à ses armes ou à son chiffre. Le milieu de la pièce était occupé par un « grand bureau à double face en acajou, le dessus en maroquin noir, encadré d'une large bordure en bronze ciselé, avec tablette tirante à chaque bout, et pieds à gaine cannelée », et l'un des panneaux libres, par un grand cartonnier à double face renfermant seize cartons en maroquin rouge ; l'ameublement était complété par un lustre à douze lumières, dix fauteuils, quatre chaises et deux consoles sculptées [1]. C'est dans cette pièce que l'Archichancelier se tenait chaque fois qu'il ne travaillait pas dans son cabinet.

1. *Ibid.*, p. 21-23.

Digitized by Google

Les livres de Cambacérès étaient, pour la plupart, des livres de droit ou de science. Il y a quelques années, le 12 juin 1899, MM. Em. Paul et fils et Guillemin, libraires de la Bibliothèque nationale, vendirent, au milieu d'autres de provenance diverses, un certain nombre de volumes provenant des collections de Cambacérès.

Tous les livres de l'archichancelier étaient marqués soit à son chiffre, soit à ses armes; les uns avaient été reliés pour son compte, d'autres lui avaient été offerts somptueusement revêtus par des auteurs désireux de s'assurer les bonnes grâces du prince. C'est sur ces volumes qu'était frappée la dédicace en cinq lignes que nous reproduisons au commencement de cet article. Pour les initiales, nous en connaissons quatre variétés différentes. La première, déjà parue autrefois dans ces *Archives* et redonnée plus haut, représente un

J et un C entrelacés, soutenus de deux branches de laurier liées d'un ruban, et surmontés d'une couronne d'étoiles. Ces deux marques ont été relevés sur des volumes datés de 1808, peut-être sur le même; il ne nous semble pas que l'on doive voir une marque personnelle dans les initiales dont il s'agit, nous pensons au contraire qu'il faut les considérer comme un simple corrollaire de la dédicace. Nous inclinons à croire que le C dans un encadrement ovale, entouré d'une guirlande de roses et surmonté d'un nœud de ruban, a une origine analogue; il a été vu sur un livre de 1804. Au contraire, suivant nous, les initiales J C entrelacées dans un écu triangulaire, posé sur un manteau et soutenu de la croix de la Légion d'honneur, seraient le premier blason que se serait composé Cambacérès. On sait en effet qu'à cette époque, au moment de la création de la noblesse impériale et avant l'expédition de leurs lettres patentes, beaucoup de nouveaux anoblis prirent simplement comme marque distinctive leurs initiales dans un écu; nous avons vu personnellement beaucoup de blasons épiscopaux de cette nature. Rapprochons de cette marque apposée sur un livre de 1806, cette autre qui figure sur un ouvrage de 1807 : sur un manteau est posé un écu rond entouré du cordon de

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCH

V

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 2 — [illegible]

Planche 5

Digitized by Google

la Légion d'honneur et contenant la lettre C. Nous croyons que c'est là un deuxième essai d'armoiries du prince archichancelier.

Devenu duc de Parme par lettres patentes du 24 avril 1808, Cambacérès abandonna ces armes fantaisistes pour en adopter d'héraldiques : *D'or, au*

dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermine, mouvant de senestre, chargé des tables de la loi de sable, le tout accompagné de trois losanges du même ; au chef des ducs de l'Empire, qui est *de gueules semé d'étoiles d'argent*. Plus tard, il changea ce chef contre celui *des princes grands-dignitaires*, qui est *d'azur, semé d'abeilles d'or*. Ses livrées restèrent tou-

jours les mêmes : *Rouge nuancé de noir, jaune et blanc*. Ce sont les dernières armes qui figurent sur le beau fer de reliure dont nous donnons la reproduction en hors texte. Sa taille indique qu'il ne fut apposé que sur des volumes de grand format ; sur les livres plus petits, figurait un autre fer semblable mais de taille réduite. Sa particularité consiste en ce que le graveur, ignorant

Digitized by Google

de la véritable disposition des losanges, les a placés tous trois à dextre, en fasce, vers la pointe de l'écu.

A part cette différence, ce fer étant semblable au grand, nous n'avons pas jugé à propos d'en donner ici la reproduction.

Sauf notre numéro 2, toutes les marques de reliure représentées dans cet article ont été spécialement retouchées pour nous par notre dévoué président honoraire, M. de Crauzat, sur les frottis obligeamment communiqués par MM. Em. Paul et fils et Guillemin, libraires de la Bibliothèque nationale, à qui nous adressons tous nos remerciements.

F. Cadet de Gassicourt.

LES EX-LIBRIS
DES MARESCHAL DE BIÈVRE
ET
DES MARESCHAL DE MONTECLAIN

N CONNAIT onze variétés de ces ex-libris; l'auteur commun des Mareschal de Bièvre et des Mareschal de Montéclain fut Georges Mareschal, chevalier, seigneur de Bièvre, Montéclain et autres lieux, premier chirurgien de Louis XIV. Son père, gentilhomme irlandais, était passé au service de la France pendant les troubles du règne de Charles Ier; estropié à Rocroi en 1643, il dut quitter l'armée et vint habiter Calais; peu après, il se retirait à Gravelines où la détresse de l'exil le réduisit à une situation fort précaire. En 1671, quand mourut l'émigré irlandais, Georges Mareschal se trouva sans protecteur et sans fortune. Obligé de choisir une profession, il étudia l'art opératoire et son talent le mit à la tête de la chirurgie parisienne, aussi, en 1703, Louis XIV le prenait-il comme premier chirurgien. La loyauté de son caractère lui valut bientôt l'intime confiance du Roi-soleil; comme il ne croyait pas devoir faire revivre sa qualité de gentilhomme irlandais, Louis XIV lui accorda au mois de décembre 1707 des lettres de noblesse héréditaire.

En 1696, Georges Mareschal avait fait enregistrer ses armoiries; il les énonçait ainsi : « *de sinople, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois grains de sel de même, deux en chef et un en pointe.* » C'est ce blason qu'on voit sur ses jetons de premier chirurgien, frappés en 1706. L'écu y est timbré d'un casque, car Mareschal avait reçu du Roi une charge de maître-d'hôtel; par une erreur de l'artiste qui exécuta les coins, les hachures du fond présentent une direction inverse de la véritable. La reproduction des armoiries portées par Georges Mareschal en 1706 est d'autant plus curieuse que, deux ans après, son blason fut modifié par d'Hozier à l'occasion de son anoblissement : le juge d'armes y remplaça, on ne sait pourquoi, les trois grains de sel par trois rochers.

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

pour la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris

Digitized by Google

Les lettres patentes de 1707 donnaient à Mareschal le droit de posséder des fiefs nobles « de quelque titre et qualité qu'ils fussent ». En 1712, il acquit la châtellenie de Bièvre, près Versailles, et successivement en 1716 la seigneurie de Montéclain, en 1720 celle de Vélizy, etc.; toutes ces terres se touchaient. Vers la fin du règne de Louis XIV, le duc d'Orléans, accusé d'avoir empoisonné les petits-fils du Roi, eut Mareschal comme seul défenseur et lui dut la conservation de sa fortune politique. Après avoir contribué puissamment aux progrès de l'art opératoire et fondé en 1731 la fameuse Académie Royale de chirurgie, Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain et autres lieux, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, mourut en son château de Bièvre, le 13 décembre 1736. Ses livres ne portaient pas d'ex-libris, mais un curieux cachet imprimé figure sur les

lettres de nomination qu'il délivrait aux « lieutenants du premier chirurgien du roi ». Cette sorte de sceau comprend un écusson de forme ovale très aplatie; les armes de Mareschal y sont représentées (une autre erreur de graveur leur donne un fond d'azur); et cette fois, imitant le premier médecin du Roi, le premier chirurgien de Sa Majesté timbre son blason d'une couronne de comte.

Son fils, Georges-Louis Mareschal, chevalier, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain et autres lieux (1685-1747), se dessina un ex-libris; l'étude en est curieuse, car, depuis deux siècles, cette gravure est copiée par les descendants de Georges-Louis; elle est d'ailleurs très rare, et l'on ne connaît pas le nom de son auteur.

Sur un socle légèrement concave règne cette inscription : « Ex Lib. Georgii Ludovici Mareschal, Equitis, Regi a Consiliis, Ejus Architriclini Ordⁱⁱ, Et antiqui Cubicularii ordinarii ». (Des livres de Georges-Louis Mareschal, écuyer, conseiller du Roi, maître-d'hôtel ordinaire et ancien gentilhomme ordinaire de Sa Majesté). Louis Mareschal avait été nommé premier chirurgien du roi en survivance de son père, mais, ne montrant aucun goût pour l'art opératoire,

Digitized by Google

il céda son office à M. de la Peyronie. C'est en 1719 qu'il vendit également sa charge de gentilhomme ordinaire pour ne conserver que celle de maître-d'hôtel du roi, l'ex-libris est donc postérieur à cette date. Au-dessus du socle se dresse un écusson ovale supporté par deux licornes et timbré d'une couronne de marquis. D'après le règlement établi par Charles d'Hozier le 12 janvier 1708, Louis Mareschal avait pour armoiries : « un écu *de sinople à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois rochers de même, posés deux en chef et un en pointe ;* cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sinople. » Les licornes et la couronne de marquis sont donc fantaisistes : cinquante ans avant l'érection de la seigneurie de Bièvre en marquisat, Louis Mareschal surmontait déjà ses armoiries de la couronne propre à la dignité conférée par Louis XV à ses petits-enfants, ce fait est curieux.

Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain, Favreuse et autres lieux, eut quatre fils qui, suivant l'usage des familles nobles, incorporèrent à leur nom patronymique ceux des différentes seigneuries paternelles; ils s'appelèrent : Mareschal de Bièvre, Mareschal de Vélizy-la Chataigneraie, Mareschal de Montéclain et Mareschal de Favreuse.

L'aîné, Georges-François Mareschal de Bièvre (1719-1747), fut nommé, en 1744, conseiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes. Il copia l'ex-libris de son père et mit en suscription : « Ex-libris Georgi Francisci Mareschal de Bièvre, Equitis. » De tous les Georges de la famille, c'est le seul qui ait donné à Georgius le génitif « Georgi »; son ex-libris est assez rare.

Le conseiller au Parlement eut un fils auquel furent attribués ses prénoms : Georges-François II Mareschal de Bièvre (1747-1789) entra aux Mousquetoires du Roi en 1766. Quatre ans plus tard, Louis XV, prenant en considération les services rendus à la Couronne par la famille du jeune homme, érigea la seigneurie de Bièvre en marquisat pour lui et ses héritiers mâles;

Digitized by Google

les lettres patentes étaient datées de juin 1770. Le marquis de Bièvre acquit la charge de maréchal-général-des-logis des camps et armées du Roi, et devint écuyer ordinaire de Monsieur, frère de Louis XVI. Son esprit, ses calembours et sa comédie du « Séducteur » le rendirent fameux. Parvenu au rang de Mestre-de-camp, il reçut la croix de Saint-Louis, et, ayant émigré au début de la Révolution, il mourut à Triesdorf, résidence estivale du margrave d'Anspach, sans s'être marié. On lui connaît deux variétés d'ex-libris, établis sur le modèle adopté par son aïeul. Laquelle est antérieure à l'autre, c'est ce qu'on ne saurait préciser avec une certitude absolue. L'une porte cette suscription en italiques : « Ex-libris Marchionis de Bièvre »; sur le socle de l'autre, on lit ces mots écrits en capitales « Ex-libris Mareschal Marchionis de Bièvre. » La première doit être plus ancienne que la seconde :

c'est, en effet, une mauvaise reproduction de l'ex-libris du Conseiller au Parlement. Quelques années après, le marquis, ayant vu la gravure plus fine que venait de faire exécuter son oncle, M. Mareschal de Montéclain, la copia soigneusement; il sera question plus loin de cet autre ex-libris et de l'hypothèse que fait naître son examen.

Des trois fils cadets de Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre et autres lieux, le second, Denis-François-Georges Mareschal de Montéclain (1723-1794), eut seul un ex-libris. D'abord mousquetaire, il fut nommé capitaine au régiment d'Andlau-Cavalerie, puis, quittant le service du roi, il épousa, en 1753, Mlle Le Leu d'Aubilly qui lui apporta, en 1762, la seigneurie d'Hourges. Cette alliance explique les deux premières variétés de son ex-libris, car, pendant les années qui suivirent son mariage, il habita Soissons, et, à partir de 1762, c'est en son château d'Hourges (près Fismes, Marne) qu'il vint résider. Les deux gravures portent chacune cette suscription en capitales grossières : « Ex-libris Dionysii-Francisci-Georgii Mareschal », mais sous le socle de l'une on lit « Soissons », et sous le socle de l'autre « Hourges »

Digitized by Google

Bien que Denis-François-Georges ait figuré sur les contrôles de l'armée avec le nom de « M. de Montéclain », et que tous les actes le concernant soient établis à celui de « Mareschal de Montéclain »; il ne jugea pas à propos d'inscrire son surnom au socle de ses premiers ex-libris. Vers une époque qui doit avoisiner l'année 1780, il trouva sans doute que l'exécution de ces gravures était trop médiocre, et en commanda une autre où tous les détails sont beaucoup plus finis; celle-là porte écrite en capitales élégantes la mention : « Ex-libris Mareschal de Montéclain. »

C'est probablement cette troisième variété qui servit de modèle au second ex-libris du marquis de Bièvre. Recevant de son oncle un exemplaire de la nouvelle gravure, le marquis la trouva jolie et la fit copier; mais l'artiste, se trompant dans son travail, exécuta sur le cuivre un dessin tout à fait semblable à celui du papier; il obtint donc une épreuve de ressemblance parfaite avec l'ex-libris Montéclain, sauf que les ombres en étaient renversées. De toutes les variétés Bièvre ou Montéclain, celle de « Mareschal Marchionis de Bièvre » est la seule où la lumière arrive par la droite.

Devenu veuf en 1766, Denis se remaria en 1786 avec Mlle Darlus du Brosset et vint résider à Paris; la mort de son spirituel neveu le fit, en 1789, chef de la famille et marquis de Bièvre.

Denis Mareschal de Montéclain, seigneur d'Hourges et marquis de Bièvre, avait eu deux fils, Henri-Georges-Antoine et Pierre-François.

Le premier, qu'on nommait « M. de Montéclain » (1754-1830), habitait le château d'Hourges au moment de la Révolution. En 1793, il dut remettre entre les mains du maire d'Hourges les documents constitutifs de la seigneurie qui furent solennellement brûlés sur la place publique. Avant cette cérémonie, il s'était dessiné un premier ex-libris conforme au modèle familial et portant comme suscription : « Ex-libris H.-G.-A. Mareschal de Montéclain (Hourges) ». Quand les armoiries furent proscrites, il fit imprimer de petites bandes de papier où se lisait en romaines une inscription ainsi disposée :

Ex-libris Mareschal
Montéclain-Hourges.

Vers le commencement du XIXe siècle, Henri-Georges-Antoine partit pour les Indes où il devint : « Chevalier auditeur au Conseil souverain de Pondichéry »; revenu en France, il habita quelque temps Vendôme et termina sa vie au château d'Aubilly (Marne), chez son cousin et filleul, le baron d'Aubilly.

Pierre-François (1757-1837), second fils de Denis-François-Georges Mareschal de Montéclain, seigneur d'Hourges et marquis de Bièvre, entra au service du Roi sous le nom de « M. d'Hourges ». D'abord, cadet-gentilhomme, au régiment de Dauphiné-Infanterie, il était lieutenant au même régiment quand vint la Révolution et quitta l'armée; en 1814, Louis XVIII le fit chevalier de Saint-Louis. On ne lui connaît pas d'ex-libris antérieur à la période révolutionnaire; retiré à Salmaise (Côte-d'Or), il s'en fit dessiner un, qu'il réduisit à l'énoncé de son nom patronymique ainsi disposé :

EX-LIBRIS P.
F. MARESCHAL.

Digitized by Google

Tout autour régnait un encadrement formé de faisans et d'oiseaux de paradis; l'impression en fut défectueuse et l'on n'en connaît que de rares exemplaires.

Enfin, l'ex-libris dessiné vers 1720 par Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, a été copié de nouveau en 1900 par l'auteur de cet article, qui est son descendant à la cinquième génération, et sur le socle figure cette inscription : « Ex-libris Gabriel Mareschal de Bièvre. (Paris)[1] ».

Comte Mareschal de Bièvre.

COMMUNICATION

Je désire signaler à mes Collègues une découverte que je viens de faire, elle sera, je crois, suceptible de les intéresser et pourra, jusqu'à un certain point, modifier leurs idées sur quelques pièces anonymes armoriées du XVIIe siècle rencontrées dans le commerce et vendues pour des ex-libris.

Le volume qui les contient, de format in-4° carré, est un recueil factice composé de 202 feuillets simples au milieu desquels se trouve imprimée une seule armoirie, à peu près toutes du même genre et de la même dimension, et ne dépassant pas 80^mm de large sur 85^mm de haut, environ. D'une riche ornementation et d'une gravure très soignée, chacune d'elles est accompagnée du nom du titulaire et de la description du blason; ces légendes sont manuscrites, en écriture ancienne, et beaucoup d'armoiries sont signées *P. Mignot* et *I. Picart*. Ce qui donne un grand intérêt à ce recueil, c'est qu'on y remarque plusieurs gravures ayant déjà passé en vente comme ex-libris, notamment : *Maulnory*, *Paterin*, *Salvaing de Boissieu* (petit format), 2 blasons différents de *Chanlecy*, etc. L'un de ces derniers a été reproduit dans l'article de M. Quantin sur les ex-libris gravés par P. Palliot, paru en août 1995 dans la *Revue des questions héraldiques;* le second, à peu près pareil au premier, mais avec l'écu penché et sans le carrelage armorié, porte le nom dans le bas, il est signé *Picart*, ce qui viendrait à l'encontre de l'attribution que donnait M. Quantin de cette pièce au graveur Palliot. Quelques-unes de ces armoiries sont ornées d'un carrelage armorié aux pièces de l'écu et sur d'autres les hachures ne sont pas indiquées.

1. Les clichés des quatre premiers ex-libris reproduits ci-dessus nous ont été prêtés par le comte Mareschal de Bièvre; ces ex-libris, groupés sur une seule page, figurent dans son intéressant ouvrage « Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV » (Plon-Nourrit 1906), que l'Académie Française vient de couronner. Pour les besoins de la mise en page, la dimension des modèles originaux avait été légèrement réduite; la véritable grandeur des variétés armoriées est celle de l'ex-libris du comte Gabriel Mareschal de Bièvre, qui est reproduit hors texte.

Digitized by Google

Ce recueil a-t-il été formé par l'un des graveurs ayant exécuté ces blasons, je le suppose, car les épreuves en sont d'une pureté remarquable ; ces planches

ont-elles été gravées pour illustrer un armorial que je ne connais pas, c'est encore possible ; quoi qu'il en soit, je serais très désireux d'avoir sur ce

volume l'appréciation des Collectionneurs de pièces héraldiques et suis tout disposé à le communiquer aux amateurs qui voudront bien venir l'examiner chez moi.

E. Engelmann.

Digitized by Google

A PROPOS DES BIBLIOPHILES DU BAS-LANGUEDOC

Notre confrère, M. Léon Quantin, a signalé (1907, p. 186) un second ex-libris Dampmartin, différent de celui reproduit p. 94; il en existe un troisième, typographique, comme celui reproduit dans les *Bibliophiles du Bas-Languedoc*, mais avec un encadrement formé d'un filet perlé sur lequel s'enroule un feston.

J.-C. W.

QUESTIONS

TÊTES DE MAURE. — (**N° 364.**)

Je prie mes confrères héraldistes de m'excuser si je ne décris pas convenablement les armoiries qui suivent, mais je cherche à me faire comprendre. D'abord, l'écu est parti, puis le parti de dextre est coupé. Le premier coupé est lui-même parti : *D'or à une tête de maure, et d'argent à une tête de maure*; le second coupé est : *D'azur à une tête de maure*, le parti de senestre est : *De gueules à une tige de lys*. Casque à lambrequin. Devise : *Plus penser que dire*. Connaît-on le titulaire de cet Ex-libris? J.-C. W.

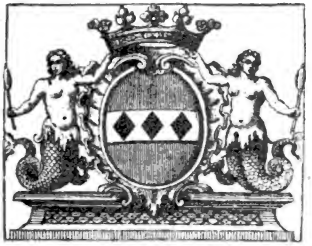

FASCE ET LOSANGE. — (**N° 365**).

Connaît-on le possesseur du blason reproduit ci-dessus; *De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois losanges de sable*. Tenants deux Syrènes, couronne de Marquis; l'écu sur cartouche est soutenu d'une console.

ANTOINE DE LA VERGÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin du « Vieux Papier ». — Le numéro de janvier renferme un article de M. H. Vivarez sur deux ex-libris gravés par ses quasi-homonymes, François et Thomas Vivarès, ex-libris dont nous nous occuperons dans notre rubrique : *Questions*.

M. Paul Eudel, l'éminent collectionneur et critique d'art bien connu, qui avait déjà publié un ouvrage sur *le Truquage*, vient de nous en donner un nouveau sous le titre de *Trucs et Truqueurs*, dans lequel il nous dévoile de la façon la plus intéressante, les ruses des contrefacteurs des objets de curio-

Digitized by Google

sité en même temps que la..... simplicité des collectionneurs, même des mieux cotés. Le monde de l'Hôtel Drouot est là portraicturé de main de maître par un « qui la connaît dans les coins ». Tout y passe : antiquités, tableaux, céramiques, estampes, etc. Naturellement, les *ex-libris* y sont l'objet d'un chapitre spécial qui n'apprendra peut-être pas grand'chose aux vieux collectionneurs (qui savent bien reconnaître les pièces fausses ou douteuses dans les collections de leurs amis, mais pas dans la leur), mais il sera d'une lecture profitable pour les commençants (prière aux typos de ne pas lire « commerçants » !)

Somme toute, c'est un livre bien amusant en même temps qu'une œuvre de salubrité, ce qui n'est pas très commun.

J.-C. W.

Nous venons de recevoir le nouvel ouvrage de notre confrère Léon Quantin, *Ex-libris héraldiques anonymes*, publié en un fort volume grand in-8° pour la librairie Em. Paul et fils et Guillemin, 28, rue des Bons-Enfants; c'est un livre qui est appelé à rendre les plus grands services aux collectionneurs et aux héraldistes, puisqu'il leur donne les noms et les armes de plus de douze cents familles, dont une grande partie serait en vain recherchée dans les armoriaux. L'auteur, dont on connaît la compétence, a rendu son travail des plus clairs. C'est d'abord la liste alphabétique des armoiries, puis la nomenclature rangée par ordre de pièces et meubles, celle des devises et cris, et enfin celle des noms de bibliothèques et de châteaux. Le volume qui sort des presses de M. Ph. Renouard, le savant bibliographe, est illustré d'environ quatre-vingts reproductions d'ex-libris; l'ouvrage formera plusieurs séries; la seconde est en préparation.

J.-C. W.

Ex-Libris Journal. — Le numéro de novembre, qui est très intéressant, nous annonce une *monographie* de la collection de feu Daniel Parsons, l'un des plus anciens collectionneurs d'ex-libris, et le premier qui ait écrit sur cette matière; un *Essai sur les ex-libris* (anglais) en 1831[1], puis rend compte d'une vente d'ex-libris faite à Glasgow, à des prix dérisoirement bas! Viennent, ensuite, les comptes rendus des publications ex-bibliographiques étrangères, parmi lesquelles nos *Archives* d'octobre et novembre sont appréciées très favorablement; des notices sur des ex-libris nouveaux, dont un par M. Em. Will, et huit héraldiques par E. Thomas Sheppard, avec leurs reproductions; des réponses à des demandes d'identification, et un article de M. E. F. Strange sur un orfèvre londonien du XVIIIe siècle (G. Coyte), avec dix reproductions d'armoiries. Le numéro se termine par la liste (suite) des ex-libris « book-pile ».

J.-C. W.

1. La publication des *Marques et devises mises sur leurs livres par un grand nombre d'amateurs*, par le Bon de Reiffenberg, ne date que de 1844.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 MARS 1908

GRACE[1] à l'exactitude de nos collègues, la séance est ouverte à trois heures précises par M. J.-C. Wiggishoff. Le Président présente les excuses de MM. Bargallo, de Crauzat, de Gassicourt, Salveton.

A l'unanimité, sont nommés membres de la Société :

1° Princesse Lubomirska, Chemnitz, Pologne, présentée par M. Henri de la Perrière et le Baron du Roure de Paulin;

2° M. Gabriel Cottreau, 252, rue de Rivoli, Paris, présenté par le Commandant Martin et le Baron du Roure de Paulin.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

Le Secrétaire communique quatre jolies pièces envoyées par M. Ammann. Deux de ces pièces sont des ex-libris allemands; la troisième est l'ex-libris manuscrit de Rebours, curé de Tranne, que nous publierons; la quatrième est une pièce oblongue du XVIIe siècle portant un écu : *D'azur, à deux lions adossés d'argent les queues entrelacées* : casque de trois quarts à six grilles, avec ses lambrequins, ayant pour cimier deux pieds de biche.

Le Comité de la Société décide, à l'unanimité, de prendre part à l'Exposition d'Ex-libris que l'*Ex-libris-Society* organise à l'Exposition franco-britannique.

Le Secrétaire fait passer les livres et publications reçus : Alexis Slovak : *La bataille d'Austerlitz*, traduction de Leroy, Paris, Daragon, 1908, in-16; Jacob Gelli : *3.500 Ex-libris italiens*, avec 755 figures, Milan, Ulrico Hœpli, 1908, petit in-8°; La *Rivista Araldica*, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, la *Chronique médicale*, l'*Ex-libris Journal*.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

1. Lettre ornée spécialement dessinée pour les *Archives* par Mlle Madeleine Salleron.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS DE LA CARRE DE SAUMERY

OUT VIENT à point à qui sait attendre! Il y a quatre ans que le comte Paul de Fleury signalait le premier ex-libris de La Carre de Saumery au Dr Bouland, et il nous était réservé de terminer les recherches et de publier une courte notice sur les ex-libris de cette famille. Jacques de Johanne de La Carre, chevalier, seigneur de Saumery[1], né en 1624, à Huisseau-sur-Cosson, de François de Johanne, seigneur de Saumery, capitaine du château et parc de Chambord[2], et de Charlotte Martin, devint maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur et bailly de Blois, capitaine des châteaux et parcs de Chambord, grand maître des Eaux et Forêts de l'Ile-de-France. Il épousa, le 26 février 1650, Catherine Charron, fille de

Fig. 1

Jacques Charron, conseiller d'État, intendant des turgies et levées. Catherine Charron fut inhumée, le 18 août 1706, en l'église d'Huisseau, à l'âge de 76 ans.

De cette union naquirent au moins neuf enfants, mais nous ne nous occuperons que d'un, Jacques-François, marquis de Saumery, comte de Chemerolles, né en 1651, mestre de camp de cavalerie, gouverneur des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat (en 1722), capitaine et gouverneur des châteaux et chasses de Chambord. Il avait été sous-gouverneur de Leurs Altesses royales les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry et de S. M. Louis XV. Il épousa, le 26 novembre 1676, Marguerite-Charlotte de Montlezun de Besmont, fille de François de Montlezun de Besmont, gouverneur de la Bastille, et de Marguerite Perrot.

Il aima certainement les livres puisqu'il se fit faire cinq ex-libris et fers à dorer. Tous ses ex-libris sont aux armes de sa famille : *De gueules, au lion d'or, écartelé d'azur à trois fasces d'or, parti de sable à trois coquilles*

1. Le château de Saumery appartient aujourd'hui au comte Henri de la Bassetière; il est situé commune d'Huisseau-sur-Cosson, canton de Bracieux, arrondissement de Blois, Loir-et-Cher.
2. Il fut inhumé en l'église d'Huisseau-sur-Cosson, le 24 octobre 1661. (Actes de catholicité, mairie d'Huisseau-sur-Cosson, communiqués par le comte P. de Fleury.)

Digitized by Google

Digitized by Google

d'argent mises en pal. Supports : deux lions; couronne : de marquis. Nous n'avons pas besoin de décrire longuement ces pièces puisque nous en publions quatre, deux en hors-texte, et les autres figures 1 et 2.

Il mourut au château de Chambord le 8 février 1730 et fut enterré le 9 dans le chœur de l'église d'Huisseau-sur-Cosson. Il laissait cinq enfants :

1. Jean-Baptiste de Johanne de La Carre, comte de Saumery, maréchal des armées du Roi, qui épousa Marie-Madeleine de Lizavide ou Lissavide.

De cette union naquit Jean-Nicolas de Johanne de La Carre, marquis de Saumery, qui épousa, le 3 juin 1750, Marguerite-Charlotte de Barjot, fille d'Alexis de Barjot, marquis de Roncée, et de Geneviève-Alphonsine Badène

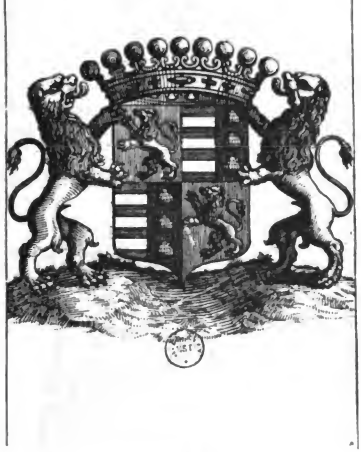

Fig. 2

de Vernejoux. Jean mourut sans postérité à Beuvardes, près Château-Thierry, à l'âge de 53 ans, le 11 juin 1757. Sa veuve se fit faire un ex-libris avec ses armes accolées à celles de son mari. (Figure 3.)

2. François-Jean-Baptiste de Johanne de La Carre, comte de Chemerolles, d'abord colonel au Royal-Roussillon, puis maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, capitaine des chasses de Blois.

3. Jacques de Johanne de La Carre, marquis de Saumery, chevalier non profès de l'ordre de Malte, exempt des gardes du corps, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de Chambord en 1752, fut inhumé le 16 avril 1767, dans l'église d'Huisseau.

Digitized by Google

4. Alexandre de Johanne de La Carre de Saumery, né en 1700, docteur en théologie, fut nommé évêque de Rieux le 17 mars 1720, succédant à Pierre Charitté de Rhutié, mort le 29 décembre 1719. Il était conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, abbé de la Madeleine de Châteaudun

Fig. 3

et de Celle. Il mourut en octobre 1767; son successeur fut Jean-Marie de Castellan, nommé le 20 octobre 1767. Il posséda un ex-libris à ses armes, surmonté du chapeau à houppes. (Figure 4.)

5. Louis-Georges de Johanne de La Carre de Saumery, chevalier, marquis

Fig. 4

de Piffonds, d'abord capitaine au régiment de Bourgogne, colonel-réformé à la suite du régiment de Champagne, puis grand-bailli et gouverneur de Blois, lieutenant en la capitainerie de Chambord. Il épousa Marie-Marguerite de La Loyère, veuve de Louis-René-Adine, écuyer, seigneur de Villesavin. Il mourut à Blois le 5 novembre 1742 et fut inhumé dans l'église d'Huisseau; sa

Digitized by Google

femme le rejoignit le 31 mars 1754[1]. Avant de terminer cette notice, nous tenons à remercier notre collègue le comte Paul de Fleury qui a eu l'amabilité de nous communiquer les recherches qu'il a faites sur la famille de La Carre.

Baron de Roure de Paulin.

DANTON EUT-IL UN EX-LIBRIS ?

Il est peu probable que Danton ait eu un ex-libris. Tout d'abord, dans l'inventaire dressé pour la vente de ses meubles à Sevres, publié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*, LIV, 319, et déjà publié par M. Aulard, dans la *Révolution française* du 14 juillet 1905, (inventaire si considérablement grossi par les nombreux morceaux d'un porc vendu en détail), on ne voit point figurer de livres. Il est vrai de dire que l'inventaire ne contient pas les « objets de réquisition » transportés à Versailles. Ces « objets de réquisition » sont évidemment les papiers du fougueux Conventionnel ; des

livres les ont-ils suivis ? ils seraient alors entrés dans un dépôt public, mais on n'en a jamais signalé portant un ex-libris. Si, d'ailleurs, on avait emporté des livres, on aurait laissé le meuble qui les contenait, et le singulier inventaire dont nous parlons plus haut ne renferme aucun meuble à cet usage. On peut en conclure que Danton n'avait que fort peu de livres dans sa maison de Sevres.

Quant à l'ex-libris reproduit page 153, 14e année, de nos *Archives* on ne l'a jamais vu, que je sache, collé sur un livre, ni même détaché et de papier ancien. C'eût été, soit une gravure en taille-douce, soit un bois ; mais la reproduction ne présente aucun de ces caractères, elle paraît être la photogravure d'un dessin à la plume, assez lâché. J'ai, comme tant d'autres probablement, un exemplaire de cette pièce, sur papier satiné moderne, je l'ai classé parmi les faux, et..... il y restera longtemps.

J.-C. W.

1. Actes de catholicité des mairies de Chambord, Huisseau-sur-Cosson, Marolles, etc..... Bibliothèque nationale, Département des Manuscrits, Dossiers bleus 369.

Digitized by Google

UNE RELIURE EXÉCUTÉE VERS 1586
FAMILLE ROYALE DE FRANCE

En visitant, il y a quelques années, la Bibliothèque de Caen et la Galerie Mancel, M. Cadet de Gassicourt avait été frappé par une curieuse reliure que lui avait montrée le savant conservateur adjoint, M. Abel Decauville-Lachénée. Jugeant que la reproduction de cette belle pièce était susceptible d'intéresser nos lecteurs, M. de Gassicourt demanda un article sur ce sujet à M. Decauville, qui voulut bien écrire pour nous celui que nous insérons ici et pour lequel nous lui envoyons nos bien vifs et bien sincères remerciements.

La Rédaction.

Le 25 mai 1872, mourait à Caen, sa ville natale, M. Pierre-Bernard Mancel, ancien libraire, qui, durant sa longue carrière, n'avait cessé de collectionner tout ce qui lui avait paru digne d'attirer l'attention et d'échapper à l'oubli. Très connaisseur et chercheur acharné, il était arrivé à constituer une importante galerie que, par testament, il légua à la ville de Caen. Cette galerie renferme des éléments aussi variés que possible : tableaux de maîtres, gravures, émaux, céramiques, livres rares, chartes, enfin remarquables reliures, tout y voisine et s'y rencontre. Sauf pour quelques tableaux et une très importante collection de gravures acquis vers 1845 à la vente du Cardinal Fesch, sauf pour quelques livres, dont les ex-libris nous font connaître de quelles ventes ils proviennent, rien ne nous indique l'origine de toutes ces remarquables curiosités.

Parmi les reliures, dont quelques-unes viennent des bibliothèques de Henri II, de Catherine de Médicis, de Marie Leczinska, etc., une avait depuis longtemps attiré mon attention par la grâce de ses fers, son bon état de conservation et surtout m'avait intrigué par les divers monogrammes dont elle était ornée. C'est un livre de format in-16, mesurant 152mm de hauteur sur 89mm de largeur, relié en cuir brun clair; les fers reproduisent en or un enlacement de feuillages formant six médaillons par rang sur huit de hauteur, exception faite des deux rangs du milieu qui ne contiennent chacun que quatre médaillons ronds laissant au centre même de la reliure un médaillon beaucoup plus grand, destiné sans doute à contenir un chiffre particulier, mais demeuré vide. Ces diverses cases sont occupées, celles des quatre angles par un Saint-Esprit entouré de rayons, les autres par des doubles ε, des Φ, des λ entrelacés, une marguerite, deux M enlacés, le tout alterné. Ces divers monogrammes ou sigles se répètent sur le dos.

Le titre du livre est instructif, et, à mon humble avis, semble donner la clef de ces divers signes et révéler l'origine du livre [1]. Le frontispice, comme du reste tout le volume, est en caractères romains rouges et noirs et porte cette inscription :

1. Caen, Galerie Mancel, catal. n° 1187, vitrine 9, n° 134.

Digitized by Google

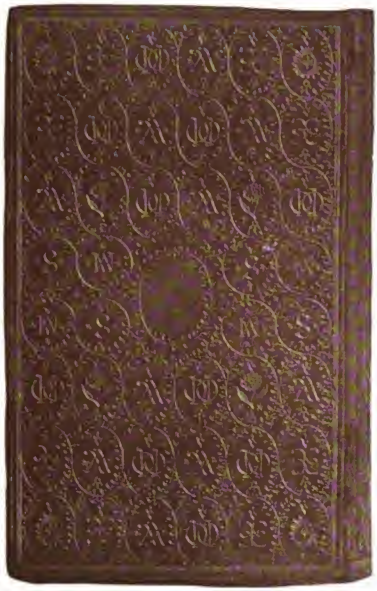

Digitized by Google

Liber || psalmorum || cum canticis || et hymnis || *jussu* || *Reginæ matris* || *impressus* || Parisiis || apud || Abel Langelier || In prima columna || Aulæ Palatii || 1586.

En face de la première page existe une gravure représentant au centre le roi David jouant de la harpe; autour règnent des compartiments représentant divers sujets : en haut, la couronne royale fermée, en bas les armes de Catherine de Médicis, à droite et à gauche de l'écusson son monogramme et celui de Henri II : ⅊, surmonté de la couronne fermée.

Comme je le disais, ce livre est dans un parfait état de conservation. Il fut, comme l'indique le titre, imprimé par ordre de la reine. Ne fut-il pas destiné par elle à être donné aux divers membres de sa famille et les différents monogrammes ne désignèrent-ils pas quelques-uns de ceux-ci, soit décédés, soit vivants à cette époque? Il m'a semblé qu'on pourrait rapporter d'abord le Saint-Esprit à Henri III, qui fut le créateur de l'ordre de ce nom. Naturellement, la marguerite et l'M double s'appliqueraient à Marguerite de Valois ; le double λ à Claude de France, femme de Charles II de Lorraine; les deux ε accolés à Elisabeth, femme de Philippe, roi d'Espagne. Quant au double Φ, je hasarderais timidement l'opinion que par cette lettre a été désigné François, duc d'Alençon; n'oublions que, parmi ces lettres, les caractères grecs ont été employés et que l'F n'existe pas dans l'alphabet grec, où il est remplacé par le Φ. Du reste, plusieurs amateurs ont aussi employé cette lettre; ne la trouve-t-on pas plus tard dans le chiffre de Fouquet? Enfin, la *fermesse*, ⅊, qui se trouve quatre fois sur le milieu des plats, n'a-t-elle point été mise là pour signifier l'union (tout au moins du sang) qui rehait les différents membres de la famille de Catherine de Médicis?

Telle est, semble-t-il, la seule explication plausible de l'origine de ce beau livre, qui, en tout cas, s'il n'est pas unique, doit être d'une grande rareté, surtout s'il a été destiné, comme je le pense, à un très petit nombre de personnes. La reliure semble provenir de l'atelier de l'un des Ève.

Je serais heureux que quelque bibliophile, quelque collectionneur éclairé vînt me confirmer dans l'opinion que j'émets ou voulût bien me fournir une autre explication plus acceptable.

Abel Decauville-Lachénée,
Conservateur adj. de la Bibliothèque de Caen et de la Collection Mancel.

M. Decauville-Lachénée, qui m'a communiqué son article en manuscrit, m'a autorisé à donner en post-scriptum ma solution personnelle. La voici donc :

Comme lui, je suis persuadé que la reliure a été exécutée pour les membres de la famille royale; mais mon opinion diffère en ceci, que je crois que les signes déjà décrits sont *exclusivement* ceux des membres *vivants* ou *représentés* de la famille. En 1586, les seuls enfants *vivants* de Catherine de Médicis étaient Henri III et Marguerite de Navarre; les enfants *décédés* et *représentés* par un veuf ou une veuve étaient : Elisabeth († en 1568), représentée par Philippe II, roi d'Espagne; Claude († en 1575), représentée par Charles II, duc de Lorraine; Charles IX († en 1574), représenté par Elisabeth d'Autriche. Marie Stuart, veuve de François II, était remariée en troisièmes noces et enfermée dans une prison anglaise; elle ne comptait donc

Digitized by Google

plus pour la famille. François, duc d'Alençon, était mort sans alliance en 1584. Selon moi, les sigles et monogrammes devraient s'entendre ainsi : Saint-Esprit : Henri III : M double et marguerite : Marguerite de Navarre ; double Φ, Philippe II, roi d'Espagne ; double λ, Charles II, duc de Lorraine ; double ε, Elisabeth d'Autriche. Ce seraient donc là les signes de ceux à qui le livre a pu être offert et de ceux-là seulement. Cette solution me séduit plus que celle qui consiste à mêler les signes des vivants et des morts, mais ce n'est encore qu'une hypothèse. Un de nos érudits collègues apportera-t-il une preuve décisive pour trancher définitivement la question ?

F. Cadet de Gassicourt.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(Suite.)

ROCHE (A.-H. et J. de).

Les deux beaux ex-libris, que nous donnons dans cette notice (fig. 1 et 2), sont ceux de deux frères, entrés dans les ordres, et issus de l'ancienne famille de Roche qui, depuis le milieu du xvie siècle, possédait la co-seigneurie de

Fig. 1

Blauzac, près de la petite ville d'Uzès. La branche à laquelle ils appartenaient habitait, au xviiie siècle, la seigneurie de Solerols, près de Génolhac.

Ces deux ex-libris reproduisent les armes de la famille : *D'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de sable*[1], *armé et lampassé de gueules, et accompagnée de deux rochers d'argent à six copeaux chacun, l'un en chef, l'autre en pointe.*

Antoine-Hercule de Roche, était né à Génolhac, le 19 mars 1712, de noble

1. Le graveur l'a fait *d'argent*.

Digitized by Google

François, seigneur de Solerols, et de Marguerite de Valentin. Son parrain fut Antoine-Hercule de Roche, sieur de Travers, capitaine au régiment d'Assas; sa marraine, Suzanne de Troupel, femme de M. Roche Fage, d'Alais.

Lorsqu'il faisait ses études à la Faculté de théologie de Paris, étant alors licencié, et sous-diacre, le roi lui fit don, par brevet du 21 juillet 1736, du premier canonicat qui viendrait à vaquer en l'évêché d'Uzès.

Prêtre et docteur en Sorbonne il fut pourvu, le 26 juin 1738, de la cure perpétuelle de Saint-Victorin de Villefort; il résigna ce bénéfice, en décembre 1739, et obtint peu après le prieuré de Vers, dont il prit possession le 3 juin 1740.

Fig. 2

Trois jours après, Mgr Bonaventure Bauyn, évêque d'Uzès, le nomma official de son église cathédrale. Il le pourvut, le 30 mai 1741, du canonicat qui vint à vaquer en ladite église, comme suite au brevet que le roi lui avait accordé, et le 12 septembre suivant il lui donna des lettres de grand vicaire.

Son frère Jacques de Roche, bâchelier en théologie de la Faculté de Paris, et diacre, fut pourvu, le 29 juillet 1745, du canonicat de la cathédrale d'Uzès, que Michel Blondeau, alors pourvu de cette charge, résigna en sa faveur. Il en prit possession le 8 novembre suivant; il devint, dans la suite, précenteur de cette église.

Nous ignorons l'époque de la mort des deux frères.

ROCHEMORE (De).

Superbe ex-libris gravé, que l'on attribue généralement à Henri-Camille baron de Rochemore, capitaine de grenadiers au régiment de Nice, plus tard lieutenant de roi à l'île de Minorque, chevalier de Saint-Louis, né le 15 juin 1714, de Jean-François de Rochemore, baron d'Aigremont, et de Suzanne Novi. Armes : *D'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent*; supports, un lion

Digitized by Google

couché, l'autre rampant; cimier : couronne de marquis, de laquelle est issant un lion qu'entoure la devise : *Ars eorum est virtus.*

La famille de Rochemore connue dès l'an 1280, par Guillaume son premier auteur cité, a formé deux branches principales : celle *de Rochemore* proprement dite, et celle *d'Aigremont*. La première s'est subdivisée en plusieurs rameaux dits : *de la Devèze*, auquel appartenait Paul-Anne, que Louis XV créa marquis, par lettres patentes de février 1751 ; *de Gallargues*, dont le der-

Fig. 3

nier représentant mourut dans l'émigration en 1795, et sans enfant; *et de Villetelle*, dont nous ne connaissons aucun descendant depuis 1743. La branche d'Aigremont s'est éteinte, vers le milieu du XIXe siècle, en la personne de Maurice de Rochemore, né en 1791, et chef d'escadrons des chasseurs du Gard en 1818.

ROUSSY (Gabriel-François De).

C'est du petit village d'Aulas, dans les Cévennes, que les Roussy sont originaires ; Pierre Roussy, mari d'Isabeau de Lapierre, était conseiller du roi et maire de ce village, à la création des mairies perpétuelles. Il fut nommé, plus tard, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, près la chancellerie de Montpellier, et s'établit dans la ville du Vigan, où il mourut le 10 mai 1725.

Ses filles épousèrent : Madeleine, Jean Daudé, seigneur de Lavalette ; Marguerite, Jean Favantines. De ses deux fils, l'un *noble* Jean de Roussy, procureur du roi en la ville du Vigan, eut, de sa femme Marie Martin de Cazanove, plusieurs fils officiers dans les armées; l'autre, Annibal de Roussy, avait épousé Françoise de Mourgue, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres

Digitized by Google

un fils, Gabriel-François, titulaire d'un ex-libris que nous reproduisons figure 4 aux armes de sa famille : *D'azur, au cheval passant d'or, au chef de même.*

Gabriel-François de Roussy, chevalier, seigneur de Caladon, de Cazanove et de Nabrigas, était né au Vigan le 29 janvier 1737. D'abord sous-lieutenant au premier régiment des gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis en 1770, lieutenant au même régiment (1773), capitaine en second (1783), capitaine-commandant (1785), puis colonel, il mourut à Montpellier, le 13 juin 1796 : il avait épousé Jeanne-Ange de Paronty.

Fig. 4

SAUVAGES (François BOISSIER DE LA CROIX De).

Quatre frères, quatre savants, pourrions-nous dire, fils d'un officier d'infanterie, vivaient dans la ville d'Alais, au XVIIIe siècle. L'aîné, *Bernardin* Boissier de Sauvages, s'occupa de mathématiques, et fut ingénieur et sculpteur ; le second, *François*-Henri, religieux de l'abbaye de Cendras, voué par vocation à l'étude, ne dédaignait pas de faire souvent une incursion dans le champ des sciences physiques ; le puîné, *François*, fut le plus célèbre de tous, et nous parlerons plus longuement de lui ; enfin le plus jeune, *Pierre-Auguste*, né à Alais, le 28 août 1710, épris, comme ses frères, de sciences physiques et naturelles, s'adonna à l'étude des vers à soie et à la culture du mûrier, sur lesquelles il a publié plusieurs mémoires ; il a donné aussi un excellent *Dictionnaire languedocien-français*, souvent consulté de nos jours.

François Boissier de la Croix de Sauvages, naquit dans la ville d'Alais, le 12 mai 1706. Il étudia la médecine à Montpellier, en 1722, sous les excellents professeurs Astruc, Chicoyneau et Haguenot ; les mathématiques, les sciences physiques et naturelles n'eurent bientôt plus de secrets pour lui.

Docteur en 1726, il obtint en 1731, avec dispense de concours, le titre de professeur royal à l'université de Montpellier. Il y remplaça Chicoyneau à la chaire de professeur de botanique en 1740, et en reçut le titre définitif en 1751.

Dans ses publications qui sont innombrables, et dont l'énumération serait fastidieuse pour les lecteurs, il a traité tour à tour les questions de médecine, de mathématiques, de botanique, de physique et de chimie.

Digitized by Google

Sauvages fit partie des plus célèbres académies de l'Europe, et il entretenait une correspondance suivie avec les savants de son temps.

Il mourut à Montpellier, le 19 février 1767, à l'âge de 61 ans. L'un de ses collègues, de Ratte, a écrit de lui : « Il était simple dans ses mœurs, comme dans sa conversation ; il communiquait sans peine ce qu'il savait ; il recevait des autres aussi volontiers ce qu'ils étaient en état de lui apprendre, et ses connaissances passaient sans faste dans sa conversation. »

Sauvages a laissé deux filles et deux fils ; l'aîné mourut célibataire ; le jeune, grand vicaire de Perpignan avant la Révolution, devint après curé de l'une des paroisses de Lyon.

Fig. 5

L'ex-libris de Sauvages — ex-libris parlant — que nos lecteurs sauront décrire aisément, porte cette inscription : *Monsieur de Sauvages, d'Alais.* Sur l'exemplaire que nous donnons ci-contre on a remplacé à la main le mot *Monsieur* par celui de *Noble*.

SCONIN DE SAINT-MAXIMIN (Louis-Antoine).

A cette famille appartenait Jeanne Sconin, la mère de Jean Racine, et c'est à son oncle Antoine Sconin, chanoine de l'église cathédrale d'Uzès, que ce grand poète dut l'occasion d'habiter cette ville pendant quelques années.

Les Sconin ou Schonin, d'origine allemande, dit-on, s'établirent dans le Valois, par le mariage, en 1427, de François, avec Fleuronne de Billi, dame de Cambronne.

Antoine Sconin, chanoine-trésorier d'Uzès, fils de Pierre, seigneur de Lionval, et procureur du roi des eaux et forêts du Valois, et de Marguerite Chéron, avait acheté, dès 1659, le vieux château de Saint-Maximin, village situé près d'Uzès, et dont il était le prieur. Il fit son héritier son neveu, Antoine Sconin, sieur d'Argenvilliers et commissaire provincial des guerres en la généralité de Paris.

Digitized by Google

C'est ce qui engagea ce neveu à faire à Uzès de fréquents séjours, au point que lors de la création des mairies perpétuelles, il acheta, en 1693, celle de cette ville.

Plus tard, élevant ses prétentions, il acquit, le 8 août 1714, de François-Olivier de Castillon, la terre et seigneurie de Saint-Maximin, où il mourut le 27 avril 1729, laissant trois fils et quatre filles.

Le plus jeune des fils, Louis-Antoine, embrassa l'état ecclésiastique, et devint, le 3 mai 1735, grand vicaire et prévôt de l'église cathédrale d'Alais.

Fig. 6

Le Roi le nomma, par brevet du 3 février 1753, abbé de Franquevaux, en remplacement de Joseph-Claude de Bourdeilles, mais il ne jouit pas longtemps de cette abbaye, étant mort dans les premiers jours d'avril 1754.

Il avait fait graver un ex-libris très joli, aux armes de sa famille : *D'argent, au cerf de sable issant d'une montagne de même* (fig. 6).

SÉGURET (Jean-François).

Ce bibliophile était l'avant-dernier des dix enfants que Me Pierre Séguret, notaire de la ville de Nîmes, avait eus de son mariage avec Catherine Borrelly, célébré le 1er mars 1683.

Né le 6 septembre 1697, Jean-François entra jeune dans la cléricature et devint chanoine de l'église cathédrale d'Alais. Nous ne connaissons rien de sa bibliothèque, encore moins de sa vie sacerdotale. Il est à présumer que, puisqu'il s'était fait graver un ex-libris, il le collait sur la garde de ses livres qui devaient être nombreux. Nous ignorons l'époque de sa mort.

Son ex-libris porte les armes de sa famille : *Écartelé, aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent, au chef de même chargé de trois molettes d'éperon de.....*

Digitized by Google

aux 2 et 3 de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion de même (fig. 7).

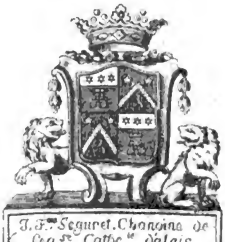

Fig. 7

Louis-Antoine Séguret, son plus jeune frère, né le 2 avril 1699, fut chanoine de la cathédrale de Nîmes, et mourut dans cette ville le 16 juin 1774.

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

L'HERMÉTISME DANS L'ART HÉRALDIQUE

A la suite du compte rendu de l'*Hermétisme dans l'art héraldique* paru dans notre avant-dernier numéro, M. de La Perrière a reçu de M. le comte de Régis une lettre dont nous extrayons ce qui suit : « Je lis à la page 21 des « *Archives* que vous regrettez de ne pas connaître le propriétaire de l'ex-« libris Geille-Saint-Léger de Bonrecueille. Vous trouverez dans le livre de M. « E. Perrier sur les bibliophiles et collectionneurs marseillais, que Charles « Geille-Saint-Léger de Bonrecueille a été inspecteur, puis directeur des douanes « à Marseille au commencement du XIXe siècle et qu'il fut nommé membre « associé du Lycée des sciences et arts en 1801. Son ex-libris a été dessiné « et gravé par lui-même. »

Nous sommes heureux de donner communication de ces renseignements à ceux de nos collègues qui ne possèdent pas l'ouvrage de M. Perrier et nous nous unissons à M. de La Perrière pour adresser nos remerciements à M. le comte de Régis d'avoir bien voulu nous les signaler.

LA RÉDACTION.

QUESTION

EX-LIBRIS A IDENTIFIER (DEUX). — (N° 367.)

Les deux ex-libris reproduits dans le numéro de janvier du *Bulletin du « Vieux-Papier »*, et portant la signature Vivarès sont tous deux anonymes. Le premier qui n'est peut-être pas un ex-libris, représente une console sur laquelle est posé un vase duquel sort une fleur. Sur un fond lumineux avec rayons et nuages, entouré d'une guirlande de feuillages, il fait parfaitement

Digitized by Google

l'effet, comme le dit notre confrère, d'une cheminée surmontée d'une glace. 118×65.

Le second montre, sur une console, des bocaux, des fruits, des macarons,

etc. ; au-dessus, dans un cartouche rocaillé supporté par un amour, le chiffre F. P. Fonds azuré. 68×68.

Quelqu'un de nos confrères connaîtrait-il le ou les titulaires de ces pièces?

J.-C. W.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS FRANÇAIS DEPUIS 1850

Ainsi que nous l'avions promis, nous donnons aujourd'hui un compte-rendu détaillé de l'article paru dans le numéro 2 de 1907 de l'*Ex-libris Buchkunst* sous la signature de M. Walter von Zur Westen et portant le titre que nous donnons au nôtre. L'auteur consacre treize pages de la revue à une étude d'ex-libris modernes, dont aucun de ceux qui sont reproduits n'est armorié. Il parle d'abord de la littérature spéciale à cette branche de collection et mentionne le livre de Poulet-Malassis et les articles d'Octave Uzanne. Une étude historique, où il est question des fers de reliure de François Ier, de Diane de Poitiers, d'Henri III, etc., sert d'introduction. Puis l'auteur passe aux ex-libris symboliques et parlants de la comtesse de Noë, de François Coppée, de Victor Cousin, de L. Sapin, dessinés par le regretté Aglaüs Bouvenne ; il vient ensuite à ceux en calembourg de Monselet, de Chabeuf, etc. Il termine en souhaitant que l'ex-libris français conserve son ancien caractère d'élégance.

Nous nous bornerons à donner la liste des ex-libris reproduits avec le nom de leur auteur : Edmond et Jules de Goncourt (Gavarni), Victor Hugo (A. Bouvenne), Edouard Manet (Bracquemond), Louis Barthou (Boutet de Monvel), Ch. Guino, les deux variétés de celui de Geoffroy (Henry-André), P. de Crauzat (J. Chéret), P. Marteau (A. Willette), E. Gandouin (H. Somm), A. Lotz (A. Lepère), Ernest Maindron (H. Boutet), Henry Daragon (A. Robida), L. Maillard (H. Boutet).

Nous engageons tous ceux de nos collègues qui collectionnent les ex-libris modernes à lire cet intéressant et sérieux article du président de la Société berlinoise.

F. C. G.

Le numéro 3 (décembre) de l'*Ex-libris Buchkunst* donne d'abord, sur un cahier séparé, les tables de l'année. Les articles qu'il contient sont les suivants : Karl Biese, par W. von Zur Westen, avec une belle planche en couleurs; Vieux et nouveaux calendriers, du même auteur : cet article, très documenté et superbement illustré, ne contient pas moins de quatorze planches et douze gravures ; Sur la valeur juridique de l'Ex-libris, par le Dr Jüsgen.

Contrairement à l'habitude, le fascicule 4 (décembre) des *Mitteilungen* est broché avec le numéro du même mois de l'*Ex-libris Buchkunst* ; il est aussi beaucoup moins considérable que les numéros précédents et ne contient que les comptes rendus de la Société allemande et ceux des Sociétés étrangères. Voici d'ailleurs la liste des articles insérés : 146e séance de l'*Ex-libris Verein*, liste des nouveaux membres, changement d'adresse; Société des Amis de l'Affiche, de Berlin ; Distribution de prix; Expositions ; Bibliographie ; Echange. Des tables détaillées pour l'année sont jointes au fascicule.

F. C. G.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — N° 5. Mai 1908

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 AVRIL 1908

La séance est ouverte à trois heures et demie par M. J.-C. Wiggishoff en présentant les excuses du Cte Allard du Chollet, de MM. Benoît du Rey, de Crauzat, du Bon de Mazières-Mauléon et du Vte de Tremeuge de la Roussière. Nous avons le regret d'apprendre la mort de la vicomtesse de Matharel, née Victoire de Montgolfier, membre perpétuel. La Vsse de Matharel avait gravé pour ses parents et ses amis un certain nombre d'ex-libris ; elle avait réuni au château de la Grangefort (Puy-de-Dôme) une belle bibliothèque et d'importantes collections, ainsi que de très intéressantes fiches sur les graveurs du XVIIIe siècle. Nous prions sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société :

1° Mme Henri de Verneuil, née de Bertault, 2, avenue Montaigne, Paris, et château de la Bore, par Corbeny, Aisne, présentée par Mme de Campeau et le Vte de Hennezel d'Ormois;

2° M. Henri Defontaine, publiciste, 55, rue de Babylone, Paris, présenté par le Comt Martin et le Bon du Roure de Paulin;

3° Le Muis le Vasseur de Fernehem, avocat à la Cour d'appel, 17, rue de Grenelle, Paris, présenté par le Bon du Roure de Paulin et M. de Gassicourt.

M. Defontaine, possesseur d'un très joli ex-libris gravé à l'eau-forte, sera heureux d'échanger cette pièce avec nos collègues.

Le passage du rapport fait à la dernière assemblée générale et relatif aux lettres ornées et ornements typographiques de nos *Archives* (page 34, 30e ligne) a suscité une réponse de M. le Dr Bouland, dans laquelle

Digitized by Google

notre ancien président nous dit que ces ornements provenaient de trois sources différentes : 1° ceux faits pour la Société; 2° ceux qui lui avaient été prêtés par des tiers; 3° enfin, ceux qui étaient sa propriété personnelle, et qu'en conséquence ce n'est que ceux appartenant à la première série qui sont restés chez notre imprimeur. Les anciens membres du Comité qui n'ont jamais été mis au courant de la confection du journal, ne pouvaient connaître ces détails dont nous donnons acte à M. le Dr Bouland.

Le Comité rappelle aux membres de la Société que, comme par le passé, il sera très heureux de les recevoir aux séances mensuelles qui ont généralement lieu le dernier dimanche du mois, 153, rue Marcadet. Si des membres habitant Paris ou ses environs désiraient assister assidûment aux séances, ils sont priés de l'indiquer au Secrétaire qui les préviendra régulièrement.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

Le Vice-Président montre à nos collègues quelques pièces anciennes et une fort jolie plaque gravée du XVIIIe siècle.

Le Secrétaire fait circuler les livres et publications reçues : Dr Achille Bertarelli, *Quelques Ex-libris Italiens, lettre ouverte à Ulrico Hœpli*, Milan, 1908, in-8°; Gaston Duchesne, *La place de l'Étoile et l'Arc de Triomphe*, Paris, Daragon, 1908, in-8°; l'*Ex-libris-Journal*, la *Rivista araldica* (avril), la *Revue Héraldique* (février-mars), l'*Intermédiaire*, *The Book-plate*, *booklet* (février), la *Chronique médicale*, etc.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

DENYS DE SALVAING DE BOISSIEU

BIBLIOPHILE

JEAN PICART ET LOUIS SPIRINX

GRAVEURS DU XVIIe SIÈCLE

U MOIS de décembre 1897, était dispersée aux enchères l'importante bibliothèque de Denys de Salvaing de Boissieu, Conseiller du roi en tous ses Conseils, Premier président en la Chambre des Comptes de Dauphiné (1600-1683). Le catalogue de la vente avait été rédigé par les libraires H. Falque et Félix Perrin, de Grenoble, qui, dans l'introduction, ont fait connaître comment cette collection, fondée au XVIIe siècle, s'était conservée intégralement jusqu'à nos jours.

« En savant qui tient plus à la substance de l'ouvrage qu'à son enveloppe, le collectionneur se contenta de reliures assez modestes; ses livres sont simplement reliés en veau fauve ou brun, ou encore en vélin blanc. Cependant son faible, bien connu, pour l'illustration de sa race, s'affirma ici par l'apposition de ses prétentieuses armoiries sur les plats de ses livres, et par de somptueux *ex-libris* de dimensions et de dessins variant suivant le format de ses volumes. »

Digitized by Google

AYMON DE SALVAING SEIGNEVR DE BOISSIEV
Surnommé le chevallier hardy. 1505

Digitized by Google

Denys de Salvaing de Boissieu fut un homme extraordinaire pour son érudition et son éloquence, et nous complèterons sa biographie avec les renseignements puisés dans le *Supplément du Dictionnaire de Moréri* :

Né au château de Vourey, près Moirans, le 21 avril 1600, de Charles et de Charlotte d'Arces [1], il commença ses études au collège de Vienne, les continua à Lyon et les acheva à Paris. Il eut pour maîtres, dans cette dernière ville, les pères Denys Petau et Nicolas Caussin, jésuites, sous qui il apprit les humanités. De retour en Dauphiné il se fit recevoir docteur en droit en la Faculté de Valence. Après quelques essais littéraires et poétiques qui lui avaient conquis l'estime de Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de la province, il voulut goûter du métier des armes, mais il y renonça bientôt; en 1629, il fut substitut du procureur général au parlement de Grenoble, et ensuite lieutenant-général au bailliage de Grenoble. Il se maria vers ce temps-là avec Élisabeth Deageant [2], fille de Guichard Deageant, premier président de la Chambre des comptes de Grenoble.

M. de Boissieu fit partie de l'ambassade de M. de Créquy à Rome, et fut chargé de haranguer le pape Urbain VIII ; il s'en acquitta d'une manière qui lui fit honneur, le 25 juillet 1633. Sa harangue fut imprimée plusieurs fois en latin et en français. Après un séjour de quatre mois à Rome, il alla à Venise, par ordre du cardinal de Richelieu, et à son retour en France fut honoré d'un brevet de Conseiller d'État. Étant devenu veuf peu après, il se remaria avec Élisabeth de Villers-la-Faye [3], veuve du baron de Saint-Léger [4], dont il n'eut pas d'enfants et qui mourut avant lui.

En 1639, M. Deageant, son beau-père, ayant donné sa démission de la charge de Premier président de la Chambre des comptes, il fut nommé pour lui succéder, et remplit cette charge pendant plusieurs années avec beaucoup de réputation. La mort de sa seconde femme le détermina seule à s'en démettre et à se retirer entièrement des affaires pour ne plus vivre que pour lui-même. Il mourut dans son château de Vourey, le 11 avril 1683.

Malheureusement ce savant avait une manie, que les éditeurs du catalogue de sa bibliothèque n'ont pu passer sous silence, et que Guigard, dans son *Armorial du Bibliophile*, a tournée en ridicule : il prétendait être d'une famille d'une noblesse extraordinaire.

Le personnage étant bien connu, nous allons étudier ses ex-libris au nombre de trois, et ses fers à dorer en nombre égal. Nous commencerons par les ex-libris : le plus ancien nous paraît être celui dit au Chevalier, dont nous donnons en hors texte une reproduction réduite (*Fig. 1*). Cette planche, qui mesure 268 × 212 mill., a été gravée pour la *Science héroïque*, par Marc Vulson de la Colombière, Paris, 1644, petit in-folio, et on trouvera dans cet auteur la cause qui a présidé à son exécution. Elle forme le verso de celle

1. Arces : *D'azur, au canton d'or.*
2. Deageant : *D'argent à l'aigle éployée de sable, chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur de lis d'or* (concession de Louis XIII). Cimier : une hermine issante au naturel. Supports : deux hermines du même. Devise : SINE MACULA.
3. Villers-la-Faye : *D'or à la fasce de gueules.*
4. Saint-Léger : *D'argent à la fasce degueules, frettée d'or, et accompagnée de trois molettes de sable.*

Digitized by Google

du duc de Bourbon dans la *Science héroïque*, et a été tirée spécialement pour servir d'ex-libris au président de Boissieu.

« Cette pièce de grand format, dit M. A. Claudin, dans les *Archives du Bibliophile*, n'a été collée que sur quelques volumes. Il n'en existe pas plus de 20 à 25 épreuves; la plupart des volumes auxquels ce magnifique ex-libris a été ajouté ayant été acquis par des amateurs, sont rentrés dans des collections locales, de sorte qu'on peut être certain que cette pièce sera toujours recherchée et conservera, outre sa valeur artistique, le mérite d'une rareté bien déterminée. »

Fig. 2

Nous nous trouvons donc en présence d'une pièce qui a servi comme ex-libris et qui n'avait pas été gravée pour cette destination. Le cas n'est pas rare.

Le deuxième ex-libris (*Fig. 2*) se décrit ainsi : Écu droit. *D'argent* [d'or] *à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules; à la bordure d'azur, semée de fleurs de lis d'argent* [d'or] [1]. Autrement : *De l'Empire à la bordure de France* [2]. Casque taré de front et lambrequins. Cimier : l'aigle éployée issante, chaque bec tenant une banderole, celle de

1. Bordure prise, non pour brisure, mais pour marque d'honneur, puisqu'elle fut donnée par le Roy Philippes de Valois à Pierre de Salvaing, seigneur de Boissieu, sixiesme ayeul dudit Président, pour reconnoissance de ce qu'estant dans le conseil d'Humbert II, dernier Dauphin du Viennois, auprès duquel il estoit en grande considération, il fut un des principaux autheurs du transport que fit ce Prince de son Dauphiné, à la Couronne de France, à la charge que les premiers fils de nos Roys porteroient le nom de Dauphin. (Palliot, *La Vraye et parfaite science des Armoiries*, p. 100.)

2. Vulson de la Colombière, *La Science héroïque*.

Digitized by Google

dextre portant : [A] SALVAING LE PLUS GORGIAS [1] ; celle de dextre : QUE NE FEROIS-JE POUR ELLE. Supports : deux aigles regardantes tenant chacune dans leur bec une bannière, celle de dextre aux armes de l'écu ; celle de senestre : *De gueules à la croix d'argent* [d'or] (Alinges) [2]. Le tout posé sur un carrelage d'après les lois de la perspective, de quatre rangs de carreaux portant alternativement : *d'argent à l'aigle éployée de sable*, et *d'azur à une fleur de lis d'argent*. Dimensions : 85 × 77 mill.

La composition de cet ex-libris ne nous paraît pas être de beaucoup postérieure au précédent et nous dirons plus loin pourquoi, tandis que le troisième que nous allons décrire (*Fig. 3*) ne doit pas remonter au-delà de 1660.

Anonyme comme le précédent et de forme oblongue, il reproduit les mêmes armes avec les différences suivantes : le champ de l'écu est d'or et non d'ar-

Fig. 3

gent ; les lambrequins sont plus abondants ; les bannières sont toutes deux : *d'or à la croix de gueules*, ce qui constitue une erreur des armes d'Alinges ; enfin, au lieu du carrelage, les aigles reposent chacune sur un rocher isolé. Entre ces rochers et un peu au-dessous est la signature : *L. Spirinx* [3]. Dimensions : 131 × 160 mill.

« Cette pièce, dit M. Claudin, est peut-être plus rare encore que la précédente (celle du chevalier), car elle ne s'est rencontrée que sur douze à quinze volumes de la même bibliothèque, en partie recueillis par des amateurs locaux. »

1. Ce mot de Gorgias anciennement estant prins pour hardy et délibéré, ou pour un chevalier bien et richement armé et habillé (*Ibidem*).
2. Alinges, en Savoie, origine prétendue des Salvaing.
3. La photogravure n'a pas reproduit la signature du graveur dans le cliché réduit que nous donnons et que nous devons à l'amabilité du successeur de MM. Falque et Perrin, M. E. de Vallée, à qui nous exprimons toute notre gratitude.

Digitized by Google

Par la description de ces trois pièces on voit quelles étaient les prétentions nobiliaires de Denys de Salvaing. La généalogie de cette famille donnée par Vulson nous paraît être l'œuvre du Président lui-même et elle nous est suspecte. Elle a été reproduite par Chorier qui fut l'ami de M. de Boissieu, par Guy Allard, par la Chesnaye-des-Bois et par d'autres, mais avant, rien. Nous ne nous attarderons pas sur ce chapitre et nous rechercherons plutôt quels peuvent être les auteurs des deux premiers ex-libris.

Vulson était Dauphinois ; pour publier la *Science héroïque* il fut certainement secondé par Denys de Salvaing, héraldiste distingué et grand seigneur pouvant largement subvenir aux énormes frais qu'entraînait cette publication. Vulson prouva sa reconnaissance, et n'osant y représenter le Président lui-même, il mit un des ancêtres de celui-ci de pair avec le duc de Bretagne et le duc de Bourbon, ce qui nous valut l'ex-libris au chevalier [1]. Par qui fut-il gravé ? Le frontispice, les planches et les nombreux blasons de cet ouvrage sont muets à cet égard ; mais il est dédié au marquis de Rosmadec, et à la fin du livre se trouve, de la même date (1644), une généalogie de cette famille. Le titre de cette généalogie est orné d'un blason des Rosmadec, signé : *I. Picart f.* Il est donc probable que Jean Picart a gravé toutes les figures de la *Science héroïque*, et par conséquent l'ex-libris du Président de Boissieu.

On sait peu de chose sur Jean Picart ; c'était un bon graveur ; cependant ni Fontenay (*Dictionnaire des artistes*), ni Delaborde (*La Gravure*) ne le citent. Duplessis et Bonnardot, dans leurs Histoires de la Gravure en France, citent quelques-unes de ses œuvres, puis c'est tout. Sa période de travail paraît être 1618-1640 ; il demeurait à cette dernière époque rue Saint-Jacques, devant Saint-Benoist, contre la salamandre d'argent [2].

Il existe un certain nombre d'ex-libris signés par Jean Picart, tels que : Auzolles de la Peyre, Bassompierre, Chaponay, du Puy du Fou, Sainte-Marthe, Justel, et peut-être d'autres, mais peu d'entre eux nous paraissent remonter en-deçà de 1644, date de la publication de la *Science héroïque*, et ils nous semblent l'œuvre d'un autre Jean Picart, probablement fils du premier. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, l'avait pressenti en citant un Jean Picart travaillant en 1668 et qui ne peut être assurément le même que celui du commencement du XVIIe siècle.

Notre Vice-Président honoraire M. E. Engelmann[3] possède un recueil de blasons parmi lesquels se trouve celui du Président de Boissieu (*Fig.* 2). Il paraît probable qu'il a été gravé comme ceux dont nous venons de parler par un Jean Picart, mais lequel ? L'époque de son exécution n'est pas antérieure à 1664 pour la raison que, sauf pour l'or, les émaux sont indiqués par les hachures conventionnelles, et elle peut se placer vers 1650. Il est difficile d'admettre que le Jean Picart dont on connaît des œuvres depuis 1618 soit le même que Jal cite comme travaillant encore en 1668 ; nous arrivons

1. Outre la généalogie donnée dans la *Science héroïque*, la maison de Salvaing est encore citée neuf fois dans le même ouvrage ; il n'y a pas d'autre exemple, même pour les plus illustres familles.
2. Renseignements communiqués par notre aimable Président, M. Wiggishoff.
3. Voir *Archives*, p. 49.

Digitized by Google

donc à cette conclusion que la *Science héroïque* et les ex-libris avec carrelage, portant des indications d'émaux, sont l'œuvre d'un Jean Picart, le jeune, l'appellerons-nous, pour le distinguer du premier[1].

Le blason avec carrelage mosaïqué dont nous nous occupons n'a pas été retrouvé dans les livres du Président de Boissieu; sa qualité d'ex-libris peut donc être contestée.

Les Spirinx[2] étaient originaires d'Anvers; M. Natalis Rondot leur a consacré une étude[3], qui va nous servir, avec le livre de Clément Janin[4], pour faire un peu de lumière sur ces artistes.

Nicolas Spirinx avait quitté Anvers vers les premières années du XVIIe siècle; il était à Lyon en 1606 et probablement encore en 1609; puis il alla s'établir

Fig. 4

à Dijon pour exercer la profession de libraire. Ce nom apparait pour la première fois dans cette ville en 1613, à propos d'une contravention.

A son commerce de librairie il joignait la profession de graveur en taille-douce, et tout cela ne suffisant pas à son activité, il acheta une partie du matériel de Jean III des Planches et organisa une imprimerie. Le premier livre sortit de sa presse en 1628. Il eut de suite des démêlés avec la veuve Guyot qui se disait atteinte dans son privilège d'imprimeur du roi, et malgré plusieurs condamnations du Parlement, il n'en continua pas moins d'imprimer jusqu'en 1632.

De son mariage avec Itesse Viar, Nicolas Spirinx eut une fille, Vivande,

1. La Chalcographie du Louvre possède seize planches d'armoiries, gravées par J. Picard, qui ont servi à l'illustration de l'*Armorial de la Noblesse des duchés de Lorraine et de Bar, et des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun*, par Mathieu Husson, l'Écossais, 1694. Malgré une légère différence dans l'orthographe du nom, ce J. Picard devait appartenir à la même souche que les deux premiers; mais l'art de la gravure avait singulièrement périclité entre ses mains, car ses planches sont indignes, comme exécution, du nom des Picart du commencement et du milieu du XVIIe siècle.

2. Spirinx, Spierinckx, Spirincx, etc., mot dérivé du flamand *spiering*, qui signifie *éperlan*.

3. Natalis Rondot, *Les Spirinx*, Lyon, 1893, in-8.

4. Clément Janin, *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, Dijon, 1883, 2e édition, in-8.

Digitized by Google

baptisée à Dijon, paroisse Saint-Médard, le 4 juillet 1614, et qui devait devenir la femme de Pierre Palliot.

Il exerça ensuite la profession de graveur; on connaît peu de ses œuvres, cependant on lui attribue le frontispice de l'*Orbis maritima historia*, signé *Spirinx*, et imprimé par Palliot en 1643[1]. Il disparaît complètement ensuite.

Louis Spirinx, graveur en taille-douce, fils de Jean Spirinx et de Marguerite, sa femme, naquit à Anvers, le 2 mars 1596[2]. D'après Nägler et le Blanc il aurait commencé à travailler à Dijon, puis à Bruxelles et à Lyon. M. Rondot ne croit pas au séjour de Louis Spirinx à Dijon et dit qu'on l'aura confondu avec Nicolas. Il ne nous semble cependant pas impossible que Louis Spirinx ait été attiré à Dijon par Nicolas Spirinx qui devait être son parent, et qu'il y ait fait ses premières gravures; dans l'œuvre de cet artiste décrit par M. Rondot on trouve justement un certain nombre de sujets locaux, tels que : le Passage de Louis XIII à Beaune, l'Entrée du Prince de Condé à Dijon, etc. Quoi qu'il en soit, Louis Spirinx épousa à Lyon, le 2 février 1636, Lucrèce Renaud ou Regnaud, dont il eut quatre enfants, nés à Lyon de 1637 à 1647. Il fit ensuite un séjour d'une dizaine d'années à Bruxelles, de 1648 à 1658, et revint à Lyon qu'il ne quitta plus. Son œuvre décrit par M. Natalis Rondot s'élève à 83 pièces de toutes sortes et l'ex-libris du Président de Boissieu n'y figure pas. A quelle époque peut-on en placer l'exécution ?

Il ne semble pas que Louis Spirinx l'ait gravé pendant son premier séjour à Lyon; le type des supports sur des tertres isolés n'apparaît pas encore sur les pièces que nous connaissons, antérieures à 1648; ce n'est donc qu'à son retour à Lyon que Louis Spirinx l'exécuta, et c'est pourquoi nous donnions plus haut la date approximative de 1660.

Un dernier mot sur les Spirinx. Louis eut un fils, Laurent ou Laurens, né à Lyon en 1645 et qui fut un graveur médiocre; on ne connaît d'ailleurs de lui que quelques pièces, et il semble avoir abandonné de bonne heure le métier qui était en honneur dans sa famille.

Il nous reste à présenter les fers de reliures de Denys de Salvaing. Le plus ancien (*Fig. 4*) est simple, d'un bon style Louis XIII, avec casque, cimier et beaux lambrequins.

Le deuxième a été donné par Guigard dans les deux éditions de l'*Armorial du Bibliophile*, auxquelles nous renvoyons. Le casque a fait place à une couronne de marquis sommée d'un mortier de président; en bas, la devise sur un listel. C'est donc après 1639 qu'il a été exécuté.

Enfin le troisième, qui figure sur le titre du catalogue de la vente de la bibliothèque, rappelle l'ex-libris gravé par Louis Spirinx. Les supports sont sur une terrasse légèrement échancrée; l'écu paraît avoir été penché pour ne pas gêner cette terrasse, et si les bannières tenues par les aigles sont relevées, c'est qu'il fallait faire tenir beaucoup de choses dans un ovale restreint; mais il semble qu'ex-libris et fer à dorer sont de la même époque et ont été gravés par le même artiste.

1. M. N. Rondot croit que les figures de cet ouvrage appartiennent à trois graveurs différents : Nicolas Spirinx, Pierre Palliot et Louis Spirinx.
2. Et non à Dijon, comme l'ont cru les auteurs de la *Galerie Bourguignonne*.

Digitized by Google

N'est-il pas intéressant que la manie nobiliaire de Denys de Salvaing de Boissieu nous ait amené à faire une étude sur deux bons graveurs du XVIIe siècle : Jean Picart et Louis Spirinx, étude que nos confrères pourront compléter ou rectifier par l'examen des pièces de leurs collections.

LÉON QUANTIN.

AU SUJET D'UNE COMMUNICATION

Je reconnais que les deux blasons de Chanlecy, reproduits page 50, sont de même facture et de la même époque, et que le second, sans signature, doit avoir été également gravé par J. Picart. J'avoue mon erreur, sans mauvaise grâce, et je remercie M. Engelmann de sa communication.

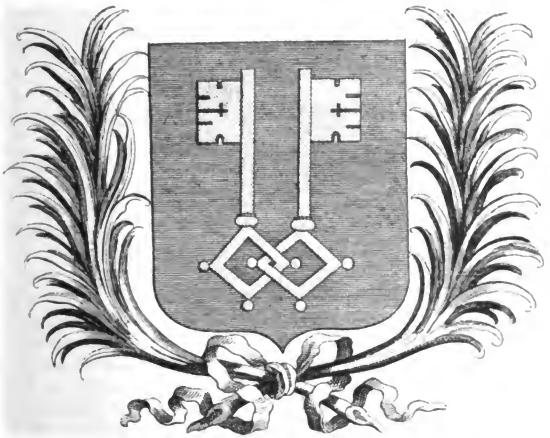

Dans l'étude des ex-libris anonymes du XVIIe siècle, il peut être permis de se tromper; on ne saurait jamais être complet ni rigoureusement exact du premier coup et les théories se modifient à mesure que des documents nouveaux viennent apporter quelque lumière, mais la bonne foi ne saurait être mise en doute.

Nous publions ci-dessus une nouvelle étude sur des graveurs d'ex-libris du XVIIe siècle, et précisément sur les Jean Picart dont il est question; il est à désirer que nos confrères la complètent ou la rectifient avec les pièces de leurs collections.

Mais pourquoi les Chanlecy, les Maulnory, les Paterin, etc., ne seraient-ils pas des ex-libris? Pourquoi leur dénier cette qualité, même s'ils avaient

Digitized by Google

été gravés pour une autre destination? Il me semble que la réponse est dans l'exposé même, fait par M. Engelmann. Son précieux recueil, avec des blasons de différents styles et de divers graveurs, ne peut être un armorial, mais un choix de modèles, probablement à l'usage d'un artiste, pour exécuter les commandes qui lui seraient faites : blasons ou ex-libris, ou même les deux à la fois?

Il ne faut pas se montrer trop absolu sur ce sujet, et je viens d'en avoir une nouvelle preuve. M. Mercier, libraire à Dijon, a acquis dernièrement les *Œuvres morales et mêlées de Plutarque*, Paris, 1655, en 4 volumes in-4°, et dans chacun des volumes était collé l'ex-libris anonyme d'Étienne de Clugny. Or si l'on ouvre la *Continuation du Parlement de Bourgogne*, par Petitot, on trouve le même blason gravé aux pages 139, 195 et 212. Ses ex-libris ne portent pas d'impression au verso; il s'agit donc bien d'un tirage exécuté spécialement pour servir d'ex-libris, et l'on en déduit logiquement que ce tirage n'a pas été limité à quatre exemplaires, et que l'on retrouvera certainement d'autres livres portant l'ex-libris de Clugny.

Léon Quantin.

L'EX-LIBRIS DE M. MARTINEAU

Nos lecteurs seront sans doute heureux de trouver dans les *Archives*, le charmant ex-libris tiré sur la planche originale qui accompagne en hors texte ces quelques lignes, grâce à la complaisance de notre aimable collègue M. Martineau.

Ce dernier, né à Saintes le 26 juin 1854, d'une famille vendéenne fixée depuis plusieurs générations à Champ-Saint-Père, a voulu que sa marque de propriété fût empreinte de couleur locale, aussi a-t-il choisi pour sujet principal de son ex-libris une vue de l'ancien port de Saintes. Cette pièce a été exécutée en 1906 par François Courboin, d'après un dessin au crayon et au lavis de H. Van der Helm, de 930^{mm}×310, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne (Atlas Blaen, t. III, pl. 45); le tirage en a été fait par Ch. Wittmann. Les armes de Saintonge et la devise : « Saintonge est mon nid », qui s'ajoutent à la vue du port font de suite penser que la bibliothèque de M. Martineau est principalement saintongeaise, et, de fait, elle est actuellement, à notre connaissance, la seule collection particulière qui le soit réellement : celle du baron Eschassériaux ayant été donnée à la ville de Saintes et celle du baron de La Morinerie ayant été vendue les 23 et 24 avril 1906. Ajoutons que la partie la plus importante de cette dernière a été acquise par M. Martineau.

La bibliothèque de notre collègue est née en 1876 à Londres; de Suède, de Hollande et d'Italie. M. Martineau a rapporté également quelques bonnes éditions, mais ce n'est qu'en 1883 que, devenu plus sédentaire et fixé en

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

Saintonge, il s'est mis à réunir un fonds véritablement saintongeais, sans cesse accru depuis lors.

Dans la belle collection de livres imprimés de M. Martineau, nous citerons entre tous : un bréviaire à l'usage de Saintes sur vélin, de Thielmann Kerver, daté de 1501, qui faisait partie de la collection J. Delpit et au sujet duquel feu A. Claudin écrivait : « Seul exemplaire d'une édition aujourd'hui « perdue, il doit être impossible de rencontrer une impression plus belle « parmi les livres d'Heures de cette époque »; — le livre d'Heures de Saintes de 1497, provenant de la vente Tandeau de Marzac (1er mai 1895); — le rarissime Samuel Veyrel et le non moins précieux Nicolas Alain, provenant l'un et l'autre de la bibliothèque du baron de La Morinerie; — quantité de plaquettes très curieuses des XVIe et XVIIe siècles (parmi lesquelles certaines sont devenues quasi introuvables), et d'ouvrages illustrés du XVIIIe siècle.

Les manuscrits ne le cèdent en rien aux imprimés pour la rareté et la beauté; c'est ainsi que M. Martineau possède le Bréviaire de l'église Saint-Pierre de Saintes, deux volumes in-4° sur vélin, datant de la fin du XIIe siècle, avec encadrements de feuillage, figures grotesques et belles lettres initiales historiées. Ses cartons contiennent plusieurs centaines de dossiers sur les familles saintongeaises, des collections de journaux locaux, de portraits saintongeais, soit plus de trois mille numéros pour la Saintonge seulement.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les richesses amassées par M. Martineau, il ne nous reste plus qu'à le remercier d'avoir bien voulu, en nous prêtant le cuivre de son ex-libris, nous aider à illustrer nos *Archives*, et aussi d'avoir doublé l'intérêt de sa communication en nous fournissant si obligeamment tant de renseignements appréciés par les collectionneurs.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

UNE CURIEUSE SÉRIE D'EX-LIBRIS

PRESQUE tous les collectionneurs recherchent les séries et aiment à en constituer d'aussi nombreuses que possible; les collectionneurs d'ex-libris ne font pas exception, aussi croyons-nous être agréables à nos lecteurs en faisant passer sous leurs yeux l'intéressante suite de quatre ex-libris, visiblement copiés l'un sur l'autre, que nous reproduisons ci-dessous, suite d'autant plus curieuse qu'il ne s'agit pas là de pièces ayant appartenu aux membres d'une même famille. Notre savant collègue lillois, M. Denis du Péage, a bien voulu nous donner quelques lignes pour encadrer ces vignettes; qu'il trouve ici tous nos remerciements.

Nous laissons maintenant la plume à M. du Péage :

Je réponds bien volontiers à votre demande au sujet des quatre ex-libris assez semblables que vous m'envoyez et que je rencontre souvent.

Le premier, signé Heylbrouck, graveur de Sa Majesté, et qui paraît, par la finesse plus grande de sa gravure, être l'original, est celui de Aybert Van

Digitized by Google

Huerne, sgr de Schiervelde, fils de Josse François, seigneur dudit lieu, et de Marie-Ferdinande Rommel. Il fut conseiller pensionnaire de Bruges, premier bourgmestre de cette ville de 1735 à 1749, puis député des États de Flandres. Il mourut le 26 novembre 1760, laissant de sa première femme, Madeleine Rappaert, une assez grande postérité qui s'éteignit en 1844 dans la personne de son petit-fils : Joseph-Aybert-Idesbalde-Antoine Van Huerne.

Le second, portant la date de 1757 et une banderole au nom de son possesseur, est celui de Pierre-Joseph du Chambge, chevalier, puis baron d'Elbhecq, fils de Pierre-François, chevalier, et de Marie-Pélagie-Josèphe Fruict. Il fut colonel du régiment de Bouillon en 1767, maréchal de camp

Fig. 1

Fig. 2

en 1787, lieutenant général en 1791, général commandant l'armée des Pyrénées Occidentales. Il mourut à Saint-Jean-de-Luz, le 1er septembre 1793, laissant plusieurs enfants de Marie-Anne-Augustine Dubucq. (Pour avoir de plus amples détails sur ce personnage, consulter mon troisième volume de généalogies lilloises qui va paraître incessamment.)

Le dernier ex-libris de cette série qui soit entièrement semblable à ceux de Van Huerne et de du Chambge appartenait à Pierre-Antoine-Ignace Nicole, fils de Nicolas-Dominique, notaire, et de Michelle-Archange-Robertine Taverne[1].

Il fut baptisé à Saint-Étienne de Lille, le 3 août 1726, fut avocat en Parlement, nommé conseiller à la gouvernance de Lille le 27 septembre 1751, assesseur au siège de la maréchaussée, enfin administrateur de la Charité générale de Lille, où il mourut le 30 décembre 1766, laissant de Marie-Anne-Henriette-Josèphe Laloy une nombreuse postérité, représentée encore de nos jours. Son ex-libris, qui n'est ni daté ni signé, a été tiré en noir et en bleu.

1. Cliché dû à l'obligeance de notre aimable Président honoraire M. de Crauzat.

Digitized by Google

Enfin j'arrive à un quatrième ex-libris signé P. W. F. et qui s'écarte légèrement du type des trois précédents, tout en ayant conservé ses principales caractéristiques. Les initiales de la signature peuvent faire supposer qu'il a été gravé par son propriétaire lui-même; il appartint en effet à Jean-Charles-Ignace Piers, sgr de Welle, fils de Jean, sgr de Welle, et de Marguerite-

Fig. 3

Fig. 4

Françoise de Lanchals. Né à Cuerne il devint, à la mort de son père, en 1706, haut pointre de la châtellenie de Courtrai et décéda à Gand le 1er janvier 1767. Sa femme, Marie-Théodore Triest, lui donna plusieurs enfants qui formèrent trois branches, l'une, celle des Piers de Raveschoot, existe encore à Gand, à Olsene et environs.

P. Denis du Péage.

UNE RELIURE EN MAROQUIN

AUX ARMES DE LOUIS XIII

Cette reliure est décrite dans Guigard et dans tous les recueils. Je viens d'en trouver une, avec le semis de fleurs de lys et de L couronnés, sur un Polexandre, tome III, de 1637. La reliure serait donc postérieure à celles que les frères Ève ont exécutées dans le même goût, et il faudrait l'attribuer à Ruette, élève et successeur de Clovis Ève. La particularité de mon exemplaire est celle-ci, qu'en décollant le papier de garde du premier plat intérieur, l'humidité a mis à jour, sur le verso de ce papier, les mots suivants, d'une belle écriture du XVIIe siècle : « pour le roy », semis de fleurs de lys et de L couronnés, avec ses armes.

Maurice Decroix.

Digitized by Google

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

SERVIER (Louis).

Né en 1756, à Saint-Ambroix, du mariage de Louis Servier avec Marie d'Ollivier, Louis Servier fut avocat au présidial de Nîmes, puis juge aux tribunaux de première instance d'Alais et de Nîmes. Il mourut à Saint-Jean-de-Marvejols, le 20 février 1838, étant veuf de Jeanne Durieu.

La bibliothèque de ce magistrat se composait d'environ 2.000 volumes, relatifs au droit, à la jurisprudence, à la littérature et à l'histoire, sans compter une quantité de mémoires, de factums et de plaidoyers, concernant

presque exclusivement des personnages du Midi. A sa mort, tous ses livres devinrent la propriété d'un libraire de Nîmes, auquel en acheta un certain nombre, un neveu du défunt, Georges Servier (1789-1884), colonel d'infanterie en retraite, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis fils de François Servier (1760-1850), capitaine d'état-major en retraite, chevalier de Saint-Louis et du Lys. C'étaient, pour la plupart, des classiques latins de la collection Barbou, des éditions Cazin et des ouvrages illustrés par les petits maîtres du XVIIIe siècle, tous élégamment reliés en veau ou en maroquin.

Ces épaves nous permettent de considérer Louis Servier comme un bibliophile de goût. Chacun de ses livres portait un ex-libris gravé sur bois, dans le style Louis XIV; il en existe des réductions pour les volumes de moyen et de petit format.

Le nom de Servier (alias Serviers, Serviès et Serviez) est très ancien en Bas-Languedoc, et paraît emprunté à celui de Serviers, petit village des environs d'Uzès,

Digitized by Google

On rencontre un Guillaume Servier jurisconsulte nîmois en 1316; un Pons Servier consul de la ville de Nîmes en 1428, 1437 et 1452; un Jean Servier, licencié ès-lois, aussi consul de cette ville en 1501; un Servier député aux États généraux de Languedoc en 1674, et d'autres, possesseurs dans le cours du XVIIIe siècle, d'offices de judicature à Nîmes et à Montpellier.

Louis Servier appartenait à la famille de ces derniers, laquelle a formé plusieurs branches établies à Uzès, à Alais au Vigan et à Saint-Ambroix, d'où sont sortis de brillants officiers qui, avant la Révolution, usaient de la particule, ou bien faisaient suivre leur nom d'un autre nom emprunté à une terre.

Leurs armes parlantes étaient : *D'azur, au cerf passant d'argent, sur une montagne de sinople.* Devise : *Servire Deo Regique.*

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

QUESTIONS

OUDOUX. — (**N° 367.**)

Je possède une fort belle pièce anonyme, gravée au burin, mesurant 129 × 140, du milieu du XVIIIe siècle.

L'armoirie piriforme, de petites dimensions, est soutenue par quatre amours dans un nuage. Elle est posée sur un cartouche et porte : *D'argent, à trois pals de gueules chargés en pointe d'un croissant d'argent supportant une madone et son enfant au naturel.*

La pièce est signée : N. Oudoux cap. a. Ponc. Nov. f. et sculp. Ce qui peut se lire : N. (Nicolaus ?) Oudoux, capitalis, ad Poncellum Novum, fecit et sculpsit : composé et gravé par N. Oudoux, maître graveur à Pont-Neuf.

Il existe en France et en Savoie plusieurs localités de ce nom.

A qui a appartenu cette pièce, qui était le graveur Oudoux, où vivait-il ?

FRÉD. RAISIN.

TABONET. — (**N° 368.**)

On trouve des épreuves modernes d'un ex-libris anonyme, signé H. Girard et gravé sur bois, qui porte : *Écartelé au 1 et 4 d'argent à une fasce de gueules chargée de trois feuilles de chêne dressées de sinople, au 2 et 3 d'argent à un Pégase de sable sur un tertre d'azur accompagné de trois étoiles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe sur le tertre.*

Écu de fantaisie plaqué sur un cuir orné de tiges de rosier qui repose sur une terrasse au naturel. Supports : deux lions; couronne comtale.

Cette pièce est attribuée à Tabonet et je désirerais connaître si cette famille se rattache au jurisconsulte magistrat Julien Tabonet, 15..-1562; procureur général au Sénat de Chambéry sous François Ier, condamné par le parlement de Dijon en 1556 et retiré ensuite à Toulouse où il professa le droit.

J. COCHON.

Digitized by Google

RÉPONSES

TÊTE DE MAURE. — [**N° 364**. [15e année, p. 51.]

L'ex-libris décrit est celui de M. Arnold Morel-Fatio, né à Rouen, de parents vaudois, en 1813. Morel-Fatio fit ses études en France et reprit la direction d'une maison de banque que son père avait fondée à Paris. Vers 1857, il quitta les affaires pour se vouer à l'archéologie et à la numismatique. Il se fixa à Lausanne en 1869 et y mourut en 1887. Il fut directeur du Cabinet des Médailles de Lausanne et du Musée archéologique de cette ville, et s'occupa beaucoup des explorations des stations lacustres des lacs de Neufchâtel et de Morat. Il a publié dans les Revues de numismatique françaises, belges et suisses de nombreux et importants travaux et, peu avant sa mort, il fit don au Cabinet des Médailles de Paris d'une belle série mérovingienne, produit d'une trouvaille faite à Cimier, près de Nice. L'écu est parti : Morel et Fatio. F. Raisin.

Même réponse de MM. P. Dor et L. Quantin.

BIBLIOGRAPHIE

Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier. — *Paris*, 1908. — 1 vol. in-8° orné de 3 pl. hors texte. Dans ses mémoires si pleins de détails piquants sur la vie et les mœurs de son temps, Benvenuto Cellini consacre de nombreuses pages — et non les moins curieuses — au séjour de cinq ans qu'il fit à Paris de 1540 à 1545.

Frappé de l'importance d'un tel récit pour l'histoire de Paris, M. Gailly de Taurines a cru qu'il serait utile d'en donner une traduction nouvelle en l'accompagnant de nombreux commentaires sur les hommes et les choses de ce temps. Ce travail a paru dans l'intéressante collection consacrée par la librairie H. Daragon à la « Bibliothèque du Vieux Paris ».

L'Art décoratif contient dans son numéro de mars, un intéressant article de M. E. de Crauzat fils sur les *Ex-libris modernes*, illustré de trente-trois reproductions.

Nous venons de recevoir le nouvel ouvrage que notre confrère M. Maire vient de publier à Gray (Imp. Gilbert Roux) : *Documents pour servir à l'étude et au classement des Ex-libris franc-comtois*, in-8° de 154 p., tirés à 100 exemplaires numérotés. Ce très consciencieux travail décrit une grande quantité d'ex-libris de Franche-Comté, tant anciens que modernes, avec des notices sur leurs possesseurs. Il est illustré de 33 reproductions, et a sa place marquée dans la bibliothèque des collectionneurs auxquels les tables qui le terminent rendront les plus grands services. C. de R.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — No 6. Juin 1908

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 31 MAI 1908

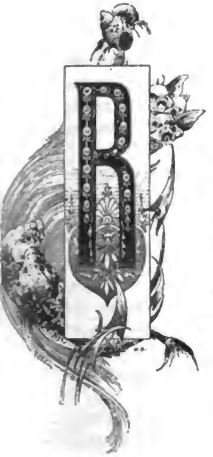

AREMENT notre Président, M. J.-C. Wiggishoff, a dû excuser tant de nos collègues ; ce sont : le comte Allard du Chollet, MM. Bargallo, de Crauzat, le vicomte de Hennezel, le comte Lair, le baron de Mazières-Manléon, le comte de Morant, MM. Richebé, Salveton, le vicomte de Treme tge.

A l'unanimité le Comité nomme membres de notre Société :

1° Madame François Dussaud, 19, rue Guillaume Tell, Paris, présentée par la comtesse de Poligny et le baron du Roure de Paulin.

2° S. E. le comte de Moÿ, grand-maître des cérémonies de la Cour de Bavière, 13, Gabelsbergstrasse, Munich, présenté par le comte Brunetta d'Usseaux et le baron du Roure de Paulin.

3° Le marquis de Bourdeilles, 17, rue de Lonchamps, Paris, présenté par le comte de Fleurieu et le baron du Roure de Paulin.

4° Le comte de Boisguéret de la Vallière, avocat à la cour d'appel, 60, rue des Saints-Pères, Paris, présenté par M. Henri de la Perrière et le baron du Roure de Paulin.

5° Le docteur Paul Olivier, Tence, (Haute-Loire), présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le baron du Roure de Paulin.

6° M. Louis de Contenson, ingénieur, Chalon-sur-Saône, (Saône-et-Loire), présenté par M. Henri de la Perrière et le baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

7° Le chevalier F. Pasquinelli, avocat et procureur légal, Lucques (Italie), présenté par M. Henri de la Perrière et le baron du Roure de Paulin.

Le Comité consent aussi deux abonnements, et décide de faire l'échange avec le *Bulletin de la Sabretache* et les *Annales héraldiques*.

Le Marquis de Bourdeilles recherche tout ce qui touche (fers à dorer, ex-libris, armes, portraits) à la famille de Bourdeilles de Brantôme. Le Dr P. Olivier collectionne surtout les ex-libris vélaviens. Le chevalier Pasquinelli fera volontiers l'échange de ses ex-libris.

Le chevalier Pasquinelli et le comte de Morant ont envoyé un certain nombre de leurs ex-libris qui sont distribués aux assistants.

Les membres du Comité identifient quelques pièces anonymes envoyées par M. Raisin et le Dr Vialet.

M. Henri de la Perrière fait don de dix clichés d'ex-libris à la Société.

M. de Gassicourt offre un grand nombre d'ex-libris pour la collection de la Société.

M. Salveton envoie les frottis de la reliure d'un d'*Aguesseau en XI volumes*, en maroquin aux armes de France avec des fleurs de lys, marqué d'un ex-libris au chiffre L. R entrelacés.

Lecture est donnée d'une lettre en date du 27 avril de M. Engelmann, Vice-Président honoraire :

« L'ex-libris que vous reproduisez sous le n° 2 de l'article La Carre de Saumery, page 55, est incomplet, puisque l'encadrement ne se termine pas dans le bas; je vous communique ci-joint mon exemplaire, qui a 138 millimètres de hauteur. Vous y remarquerez les initiales D. V. d'un graveur que je ne connais pas.

« J'ai trouvé cet ex-libris relié au commencement du livre, c'est généralement ainsi qu'on le rencontre et je serais bien étonné si l'exemplaire que vous reproduisez présentait des traces de collage. Mais, selon moi, voici qui est plus important. Je ne crois pas que cette pièce ait appartenu au même bibliophile que les deux reproduites en hors texte, c'est-à-dire à Jean-François de la Carre de Saumery; je serais plutôt tenté de l'attribuer à son père, Jacques, né en 1624. Le style de la composition et le genre de gravure me semblent bien antérieures et la couronne de comte indiquait que le possesseur n'était pas encore marquis de Saumery. Vous avez dû remarquer que les lions et les fasces du blason sont d'argent au lieu d'or, ce ne peut être qu'une erreur de graveur. »

Le comité remercie M. Engelmann de ses très intéressantes observations.

Le Secrétaire fait passer les publications reçues : Chevalier F. Pasquinelli : *Guide des collectionneurs et amateurs d'estampes anciennes*. Lucques, 1907, in-8°. *Ex-libris Journal*, la *Chronique Médicale*, l'*Intermédiaire*, les *Annales héraldiques françaises*, le *Bulletin du Bibliophile*, etc.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-LOUIS DE SAINT-CYR

SAINT-CYR célébrant le 3 juillet le centenaire de la fondation de l'École spéciale militaire, nous avons pensé intéressant de publier quelques notes sur l'ancienne bibliothèque de la maison de Saint-Louis qui a précédé notre École militaire.

La maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr fut créée sur la demande de Madame de Maintenon, par lettres patentes de 1686, enregistrées en Parlement le 18 juin et en la Cour des Comptes le 28 juin.

L'école fut bâtie sur les plans de Mansard, sur l'emplacement du château de Saint-Brisson que le marquis de Ségnier de Saint-Brisson avait vendu 91.000 livres au maréchal de la Feuillade, qui le céda au Roi le 14 juin 1686.

La première pierre de la chapelle fut posée le 25 avril 1685, et le 1er mai on commença les travaux de démolition de l'ancien château.

La nouvelle maison, construite en quinze mois, coûta 1.400.000 livres. L'école avait été fondée pour élever deux cent cinquante demoiselles nobles, pauvres qui prouvaient une possession de noblesse d'au moins cent quarante ans. Par lettres patentes du 1er juin 1763, il fallait que le père ou l'aïeul aient servi au moins dix ans dans les troupes de Sa Majesté ou aient été tués ou blessés au service du Roi. Les preuves de noblesse se faisaient devant les d'Hozier qui étaient *commissaires nommés par les Dames Supérieures et Religieuses de Saint-Cyr pour certifier la noblesse des demoiselles élevées dans ladite maison.*

Aucune demoiselle n'était admise avant l'âge de sept ans et après celui de douze. Pour obtenir une place dans la maison de Saint-Louis les parents ou amis remettaient une demande à l'Intendant-chef du conseil pour le direction du temporel, en y joignant l'extrait baptistaire, un certificat du curé de la paroisse disant le nombre et l'âge des frères et sœurs, un certificat de l'évêque attestant que les parents n'ont pas de biens, et un mémoire des services des pères et aïeux; et après l'avis de l'Intendant, le Roi se prononçait sur l'admission.

A la tête de l'école se trouvait une supérieure élue pour trois ans et trente-six dames appelées dames de Saint-Louis; elles étaient aidées par vingt-quatre sœurs converses.

Digitized by Google

La première supérieure fut par exception nommée à vie par lettres patentes du Roi du 26 juin 1686; ce fut Marie de Brinon, ursuline de Lehon au diocèse de Rouen; elle démissionna le 11 décembre 1688.

M G

Fig. 1

La bibliothèque de Saint-Cyr se trouvait au premier étage dans la première salle après l'escalier de l'aile gauche de la cour verte ou cour de Maintenon; car Madame de Maintenon logeait dans les trois chambres qui suivaient la

Fig. 2

bibliothèque. C'est aujourd'hui le logement du Trésorier de l'École spéciale militaire. Cet appartement a conservé ses boiseries ainsi qu'une partie de l'armoire « treillassée en laiton » qui formait la bibliothèque.

Fig. 3

Au moment de la visite de l'évêque de Chartres, le 22 novembre 1692, il y avait trois armoires pleines de livres de piété et deux volumes en vélin reliés en maroquin du Levant qui contenaient les preuves des demoiselles de Saint-Cyr.

Digitized by Google

Digitized by Google

la croix entouré d'un cartouche. Puis la maison royale de Saint-Louis se servit d'ex-libris gravé par Le Clerc et P. Giffar. Ce sont les plus jolis : la croix est entourée de palmes qu'un ange réunit dans le haut; au bas, des guirlandes de fleurs et une banderole portant le nom de la bibliothèque. Nous donnons le plus grand des ex-libris de Le Clerc en hors texte et nous mettons les deux autres (*Fig. 4 et 5*) à côté l'un de l'autre pour que l'on voie bien les différences. Tous ces ex-libris proviennent des collections de MM. Engelmann et Salleron[1].

Les fers à dorer sont nombreux; nous en donnons d'abord deux très simples (*Fig. 6 et 7*) qui ne portent que la croix seule; celui de la figure 8 est entouré d'un filet d'or, il provient d'*un Catéchisme du Concile de Trente*, Paris, 1686, qui fait partie de l'importante collection de notre collègue le comte Allard du Chollet. Enfin notre figure 9 a au lieu du simple filet une jolie guirlande et la croix n'est pas couronnée. Il existe d'ailleurs d'autres variantes de ces fers[2].

Fig. 9

La maison de Saint-Louis après avoir subsisté paisiblement pendant plus d'un siècle fut supprimée le 16 août 1792 par un article additionnel à la loi. La communauté dura néanmoins quelque temps encore et essaya de résister. Enfin le 26 mars 1793, la Convention ordonna sa suppression et l'évacuation de Saint-Cyr. L'expulsion fut faite le 17 avril 1793 : les religieuses emportèrent avec elles leurs mobiliers, leurs reliques et les livres. La supérieure Emmanuelle d'Ormenans, qui avait été élue le 13 mai 1788, partit le 1er mai et derrière elle on mit les scellés[3].

Par décret du 13 brumaire an II, la maison d'éducation devint l'hôpital militaire du Val-Libre, nouveau nom donné à la commune. En l'an VI, cet hôpital fut transformé en hôtel des invalides, et le premier jour complémentaire de l'an VIII (17 septembre 1800) on y installa le Prytanée militaire français, lequel, à la suite du décret impérial du 24 mars 1808, fit place à l'École spéciale militaire dont les élèves arrivèrent le 3 juillet de la même année.

Baron du Roure de Paulin.

1. Renseignements dus à l'obligeance de MM. Couard, archiviste, et Duhaut, secrétaire de la Société des Sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.
2. Voir Archives de Seine-et-Oise, D 120, 121, 125, 126.
3. La dernière élève reçue à Saint-Louis de Saint-Cyr fut Michaud-Monpain de Toulon, entrée le 9 août 1792, sortie le 9 avril 1793.

Digitized by Google

LES RELIURES MODERNES

DE LA COLLECTION AUDÉOUD

ARMI les noms de collectionneurs modernes, celui d'Audéoud tient une place importante : Jules Audéoud, banquier parisien, a laissé au Musée de Cluny de curieux spécimens de l'art espagnol du XVIIIe siècle; Maurice Audéoud, son fils, qui mourut le 5 juillet 1907 à Hélouan (Égypte), à l'âge de 43 ans, avait réuni une superbe bibliothèque, que notre grand dépôt national est heureux de posséder à l'heure actuelle. C'est de celle-ci que nous parlerons ici.

Contrairement à la plupart des bibliophiles, M. Maurice Audéoud ne comprenait que le livre moderne. Il n'acquérait que des livres de grand prix, des exemplaires absolument de luxe, sur chine, sur japon, sur hollande, sur vélin même, et les faisait somptueusement habiller par les maîtres actuels de l'art de la reliure : nous avons nommé les Marius Michel, les Mercier, les Gruel, les Ruban, etc. Tout est beau dans cette bibliothèque : le merveilleux état, souvent exceptionnel, des volumes et leur reliure hors de pair. De son vivant, M. Audéoud avait fait don à la Bibliothèque nationale de tous ses livres, s'en réservant seulement la jouissance sa vie durant. La mort est venue mettre la Bibliothèque en possession de ces trésors d'art; aussi l'Administrateur général, M. Henri Marcel, et le Conservateur des Imprimés, M. Paul Marchal, ont-ils été bien inspirés en décidant d'exposer les plus belles et les plus curieuses de ces reliures. Dans le vestibule d'honneur, transformé de la sorte en salle d'exposition, on peut voir dix vitrines renfermant ce qui a été jugé le plus digne d'être montré, parmi tous les beaux livres contenus dans les deux meubles sculptés qui font face aux fenêtres. C'est une revue rapide de ces vitrines que nous allons faire pour ceux de nos collègues qui habitent la province ou l'étranger; ceux qui résident à Paris feront bien d'aller jeter un coup d'œil sur ces productions de l'art contemporain; c'est une leçon de choses instructive. Ajoutons que c'est la première collection importante de ce genre que possède la Bibliothèque nationale, à part quelques volumes richement reliés à elle précédemment donnés par M. Henri Beraldi; ces derniers sont, avec les reliures anciennes, exposés dans la Galerie Mazarine.

Dans la vitrine I, le livre qui attire tout d'abord les regards est un Villon, *Ballades* (Paris, Pelletan, 1896), relié par Marius Michel; sur un fond en maroquin bleu, ce volume porte une jolie décoration composée de chardons et de phylactères, le tout en couleurs. Les autres livres sont des copies ou des inspirations de l'ancien. La vitrine II est la plus curieuse; elle ne contient que de l'art moderne; par cela seul, elle mérite un arrêt de quelques instants : n° 1, Villon, *Ballades* (Paris, 1896); reliure de Marius Michel, gros

Digitized by Google

bleu, avec centre rouge brun, entouré de rinceaux et portant en gothique le nom de l'auteur; n° 2, *Cantique des Cantiques* (Paris, Hachette, 1886) : reliure de Marius Michel, cuir ciselé de Lepère, représentant la Sulamite du chant biblique dans un paysage sauvage, le tout en couleurs; n° 5, Flaubert, *Hérodias* (Paris, Ferroud, 1892) ; reliure de Marius Michel, cuir ciselé de Lepère, représentant Salomé, nue, dansant devant Hérode. Dans la vitrine III, il n'y a guère à relever qu'un Rousseau, *Confessions* (Paris, Launette, 1889) ; la reliure, de Marius Michel, porte à l'intérieur des plats une fine dentelle exactement copiée sur des livres ayant appartenu à Marie-Antoinette ; la garde est constituée par un beau morceau de soie Louis XVI vert d'eau, à rayures et à bouquets. Le reste est sans intérêt notable. La plupart des livres de la vitrine IV sont remarquables par les intérieurs de plats; à signaler surtout le n° 6, Fiévée, *La Dot de Suzette* (Paris, pour les Amis des livres, 1892), dont le plat jaune est constellé de sortes d'étoiles en or avec point central alternativement rouge ou vert, disposées en quinconce (Mercier). Voir aussi les n°s 1, 3, 4 et 7, qui ne manquent pas d'intérêt. Il n'y a qu'une reliure dans la vitrine V, et encore est-ce plus un tableau qu'une reliure : c'est le portrait des frères E. et J. de Goncourt, exécuté à l'huile par E. Carrière, en juillet 1892, sur la couverture de *Germinie Lacerteux*. Les autres volumes

exposés ne le sont que pour les aquarelles originales qu'ils renferment : Rochegrosse, Lunois, Madeleine Lemaire, Maurice Leloir, Luc-Olivier Merson, E. Adan en sont les auteurs. La vitrine VI ne contient que des imitations ou même des copies de l'ancien.

L'un des plus beaux livres de la collection est peut-être le Bossuet, *Oraison funèbre du Grand Condé* (Paris, Morgand, 1879), de la vitrine VII : l'intérieur du plat, en maroquin rouge, est divisé en un grand nombre de médaillons séparés par des filets d'or, les uns perlés, les autres pleins ; dans le médaillon central, le plus grand, se voient les armes du prince de Condé. C'est, d'ailleurs, la copie d'anciennes reliures, dont on peut voir des spécimens à la galerie Mazarine. Ce beau travail est de Marius Michel. Quoique du même auteur, les livres de la vitrine VIII manquent d'intérêt. Par contre, la vitrine IX mérite un léger arrêt : le cachet archaïque des *Contes drôlatiques* de Balzac (Paris, 1855) est bien rendu par cette reliure brune, presque noire, ciselée finement à la manière ancienne; on y voit, au milieu de branches de vignes, chargées de feuilles et de grappes, un blason de fantaisie en couleurs sombres d'un heureux effet (Marius Michel). Enfin la vitrine X ne contient que *La Journée de Fontenoy*, par M. de Broglie (Navarre, 1897), reliée par Mercier en maroquin lie de vin, avec une jolie dentelle Marie-Antoinette en or. Le reste passe absolument inaperçu.

Digitized by Google

M. Paul Marchal, conservateur, et M. Paul Lacombe, bibliothécaire honoraire à la Nationale, préparent un catalogue complet de la collection Audéoud, où seront décrites toutes les reliures qu'elle renferme. Ajoutons que les livres exposés en ce moment seront remplacés de temps en temps par d'autres, afin de faire défiler successivement sous les yeux des visiteurs les plus beaux spécimens de la reliure moderne.

M. Maurice Audéoud s'était fait dessiner un ex-libris dont il usa peu. On en connaît deux variétés, qui ne diffèrent entre elles qu'en ce que dans la première le ciel est coloré en bleu et dans la seconde les cheveux de la femme sont colorés en jaune. Nous donnons ci-dessus cette marque reproduite au trait. Elle n'est pas très artistique; il est surprenant que M. Audéoud, qui avait tant de goût, n'ait pas cherché et trouvé mieux que cette femme nue qui regarde des estampes à l'ombre d'un arbre. C'est peut-être là la raison qui fait que presque aucun volume de cette bibliothèque ne porte l'ex-libris en question. Quoi qu'il en soit, M. Marchal, à qui il en a été remis un grand nombre, les fera coller sur tous les volumes où la chose sera possible, afin que la provenance en soit nettement déterminée.

F. Cadet de Gassicourt.

LES FEMMES BIBLIOPHILES

CONFÉRENCE DE M. THÉVENIN

Léon Thévenin, secrétaire de la *Société des Amis du Livre Moderne*, a donné dans les salons de la comtesse de Fels une conférence des plus intéressantes sur les Femmes Bibliophiles.

La *Société des Amis du Livre Moderne*, dont le Président est M. Paul Gallimard, et l'Administrateur, M. Charles Meunier, et qui compte dans ses rangs plusieurs de nos membres, a décidé de donner chaque année plusieurs conférences sur des sujets touchant l'histoire du Livre et des arts qui s'y rattachent.

La première conférence a eu lieu le samedi 30 juin, et grand en a été le succès. M. Léon Thévenin, en une causerie très documentée et très littéraire, nous a montré combien l'amour du livre était inné chez la femme, que toujours elle a été sensible à la beauté des livres richement habillés, et qu'aujourd'hui encore plusieurs grandes dames étaient les protectrices et les inspiratrices de nos artistes.

E. R. P.

Digitized by Google

UN EX-LIBRIS DU MARÉCHAL D'ANCRE

VOICI un ex-libris ou tout au moins une marque de propriété qu'on n'a jamais rencontrée, que nous sachions, sur aucun livre, par la raison bien simple que son propriétaire, malgré son faste, ne possédait probablement pas de bibliothèque et qu'elle ne nous est parvenue que par les soins du donateur qui a fait appliquer l'inscription que nous donnons ci-dessous, habilement retouché par notre Président honoraire M. de Crauzat.

Cette inscription se trouve en haut du plat recto d'un volume petit in-8, que la Société doit à la libéralité de M. D. H. Prior. Le titre « *Gymnasium Speculativum à F. Augustino Gothutio Monillanvensi. ord. min. observan. artium ac sacræ theologiæ professore*, etc. Parisiis, MDCV. apud Michaelem Sonnium via Jacobæa, sub sento Basiliensi, cum Privilegio Regio ad decennium » est entièrement gravé dans un encadrement où se voient, en haut, les

portraits de Henri IV, Marie de Médicis et du jeune Dauphin; et en bas trois écus à leurs armes.

Le texte, de 1.112 pages, est extrait de divers philosophes et théologiens; le privilège daté du 4 octobre 1604 est signé : Du Pont; et l'approbation, du 22 mars 1605, est délivrée par Jacques Pigné, P. Messier et Pierre Caloel, appartenant, comme l'auteur, au couvent des Minimes de Paris. En haut du plat verso de la reliure se voit, en trois lignes, l'inscription suivante : « Frater. Augustinus Gothutius Monilianus. offert. »

Nous n'avons sur l'auteur, non cité par le *Manuel du Libraire* de Brunet, d'autres renseignements que ceux que nous donne le titre de son ouvrage, à savoir qu'il était originaire de Moneglia, c'est-à-dire Italien comme Concini, et qu'il appartenait au couvent des Minimes de Paris. Le seul ouvrage que nous ayons trouvé sous son nom est le même que celui que nous décrivons et figure au *Catalogue* de la bibliothèque de Thou de 1704.

Digitized by Google

L'histoire de Concini est bien connue, nous n'en rappellerons succinctement que quelques particularités curieuses.

On sait que les unions successives de deux rois de France avec des princesses de la maison de Médicis amenèrent en France une grande quantité de Florentins, que Marie de Médicis, surtout, combla de faveurs et de dignités, au grand mécontentement de la noblesse de France, à laquelle les nouveaux venus « coupaient l'herbe sous le pied ».

Parmi eux, se trouvaient Léonora Galigaï, fille de la nourrice de la reine, et son mari, le signor Concini. Le ménage était arrivé à Paris vers 1606, et moins de huit ans après, le mari, qui avait acquis le marquisat d'Ancre, était gouverneur de Normandie et maréchal de France « sans avoir jamais tiré l'épée ».

Dès lors, le faste et l'insolence des deux époux ne connurent plus de bornes. En 1617, Louis XIII, alors âgé de seize ans, était dominé par un petit gentilhomme du nom de Charles d'Albert de Luynes qui avait gagné sa confiance en lui apprivoisant des pies-grièches; il ne fut pas difficile au nouveau favori, bien qu'il ait été le protégé de Concini, de pousser le roi à la perte de celui-ci. Ordre fut donné au comte de Vitry (Nicolas de L'Hopital), capitaine des gardes, d'arrêter Concini, qu'il trouva le 24 avril sur le pont-levis du Louvre et à qui il enjoignit, au nom du roi, de lui remettre son épée. Concini, à qui (comme on l'a dit) cet exercice n'était pas familier, y mit-il trop de lenteur? Vitry obéit-il à des ordres secrets? toujours est-il que le maréchal d'Ancre fut tué net d'un coup de feu.

Enterré sans aucune pompe, son cadavre fut exhumé par la populace, traîné dans les rues de Paris, dépecé, et les restes brûlés sur le terre-plein du Pont-Neuf. Le lendemain, les Parisiens se disputaient ses cendres au prix d'un quart d'écu l'once, sans que l'histoire nous ait conservé les noms de l'inventeur et des bénéficiaires de cette macabre spéculation!

L'hôtel que Concini avait acheté dans la rue de Tournon, cet hôtel, qui porte le n° 10, est affecté à une caserne de la garde de Paris (Marquis de Rochegude, *Guide à travers le vieux Paris*), fut saccagé et pillé; notre volume tomba peut-être entre les mains d'un pillard avisé qui sut en tirer profit, car, à toute époque, les pillages, mis sur le compte de la haine populaire, n'ont jamais eu d'autres causes. On sait que, la même année, la veuve de Concini fut condamnée et exécutée... comme sorcière! Seul, leur enfant, le petit comte de La Penna, avait été épargné, mais, probablement, mourut jeune, car on n'en voit pas de postérité.

Vitry et Luynes ramassèrent, dans le sang de leurs victimes : le premier, son bâton de maréchal de France; et le second, l'hôtel de la rue de Tournon, le marquisat d'Ancre et tous leurs autres biens. Luynes continua à subjuguer son maître, au point de rendre celui-ci jaloux, mais cela ne dura pas longtemps, car il mourut devant Montauban en 1621, au grand contentement de ses troupes, du Roi et de tout le peuple qui le détestaient.

J.-C. Wiggishoff.

Digitized by Google

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

SEYNES (Henri et Jean de).

La famille de Seynes, dont le nom patronymique était *Sosine* ou *Saussine*, paraît être originaire du hameau de ce nom, situé au pied des falaises orientales du Guidon de Bouquet, sur le territoire de cette commune.

En 1617, un Saussine était vignier d'Uzès, et en 1696, deux membres de la famille, Jean et Arnaud, firent enregistrer leurs armes dans l'*Armorial* de d'Hozier.

Vers 1735, Étienne Saussine acquit la co-seigneurie de Seynes, petit village du canton de Vézenobre, et ce fut sous ce nom que ses descendants sont désormais connus.

Leurs alliances avec les d'Adhémar, les Pandin de Biarge, les Dumas de Marveille, leur donnèrent une notoriété dans la région, où ils acquirent bientôt, par héritage, la terre de Ségonssac, ancien domaine du clan gaulois des *Segussiones*, comme Seynes était la terre des *Stathunienses*, séparée des Segussions par un oppidum et le ruisseau de Ségnisson.

Le représentant actuel de cette famille, dans le Bas-Languedoc, est M. Jules de Seynes, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Berthe Dumas de Marveille, qui lui a donné plusieurs fils :

Étienne, ancien capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, mari de Madeleine d'Adhémar ;

Maurice, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Copenhague ;

Louis, résidant au château de Saint-Félix de Pallières, mari de Suzanne de Cazenove ;

Digitized by Google

Henri, ancien secrétaire d'ambassade à Constantinople, mari de Mathilde de Pourtalès;

Pierre, mari de Louise Thuret.

Et Jean, décédé en 1884, possesseur de l'ex-libris reproduit, que nous laissons aux lecteurs le soin de décrire.

Son frère Henri possédait aussi un ex-libris, dessiné par leur frère Maurice, en 1881, et représentant un chien couché sur un livre, dont la feuille de garde porte les armoiries des de Seynes : *D'or, à deux fasces ondées de sable, accompagnées de six croisettes de gueules.*

TRÉMOLET (De).

Les Trémolet ont formé deux branches principales, celle des Trémolet de Montpezat, et celle des Trémolet de Mourmoirac. L'une et l'autre sont éteintes

aujourd'hui, la première avec les filles de Jean-Joseph-Paul-Antoine de Trémolet, marquis de Montpezat et de Marie-Justine-Espérance d'Agoult de Montmaur, la seconde avec Jean-Baptiste-Bernardin de Trémolet-Bucelli, seigneur de Mourmoirac, mari de noble demoiselle de Pape de Saint-Auban.

Mais, à laquelle de ces branches attribuer l'ex-libris anonyme que nous reproduisons, et qui diffère un peu du blason donné par l'*Armorial de Languedoc*? Nous ne pouvons le dire.

Cet ex-libris est composé d'un écu ovale, sur un cartouche Louis XIV, ayant pour supports deux dragons, et surmonté d'une couronne comtale de laquelle est issant un autre dragon, et a pour armes : *D'azur, au cygne d'argent, surmonté d'un croissant accompagné de deux quintefeuilles, le tout d'argent*, tandis que les armoiries attribuées ordinairement à cette famille portent en chef *trois molettes d'or*

(*A suivre.*) Prosper Falgairolle.

Digitized by Google

LA VENTE DELUC

La vente après décès de notre regretté confrère M. Paul Deluc a eu lieu à l'Hôtel des ventes, salle N° 4, le samedi 9 mai.

Les amateurs d'ex-libris n'ont jamais assisté et n'assisteront peut-être plus jamais, espérons-le, à une vente faite dans des conditions aussi déplorables pour eux. Comme dans toutes les ventes judiciaires, faites en l'absence des héritiers, l'expert ne s'était pas mis en peine pour la confection du catalogue — un petit prospectus de quatre pages, présentant 41 numéros, estropiant le nom du propriétaire (Duluc pour Deluc), était tout ce qui préludait à une vente dont le total s'est cependant approché d'une dizaine de mille francs.

Le clou de la vente, le n° 34, collection de 1.090 ex-libris anciens mis sur table à 5.000 fr., a fait 4.050 adjugé au libraire Fontan. Nos confrères venus de province ont dû regretter leur déplacement. Tous les ex-libris vendus par lots trop considérables, auraient beaucoup plus augmenté le nombre de leurs doubles que comblé celui de leurs *desiderata*. Quant aux nombreux lots divisés, des ex-libris y voisinaient avec des adresses, des prospectus, des lettres ornées, des timbres fiscaux, des vieux papiers anciens et modernes de toutes provenances.

Quelques bons ouvrages modernes sur les ex-libris étaient disséminés dans des lots de livres anciens démunis des plats de leurs reliures armoriées. Là encore, rien à faire, sinon pour les marchands.

Nous avons trouvé dans un lot quatre années de nos *Archives* qui n'avaient pas eu les honneurs d'une mention au Catalogue.

Rien de triste comme ces secondes funérailles d'un collectionneur : les premières ne sont que matérielles, là, c'est l'âme qu'on disperse aux quatre vents !

Voici quelques prix :

N° 3. Ouvrage de Bossuet, maroquin rouge, aux armes de Godet des Marais..... 142 fr.
N° 6. Brunet, *Manuel du Libraire*, 6 volumes, demi-reliure..... 112
N° 11. *Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé*, 1776, in-folio, maroquin rouge, armes sur les plats..... 104
N° 16. Guigard, *Nouvel Armorial du Bibliophile*, 1890, 2 volumes, demi-reliure..... 39
N° 21. Cte de Mahuet et des Robert, *Répertoire des Ex-libris lorrains*. 16
N° 24. Poidebard, Baudrier et Galle, *Armorial des Bibliophiles du Lyonnais*..... 35
N° 32. Wulson de la Colombière, *La Science héroïque*. 1669, in-folio... 65
N° 34. Collection de 1090 Ex-libris anciens contenus dans 14 cartons.. 4050
N° 35. Lot de 107 Ex-libris anciens, la plupart anonymes..... 250
N° 36. Lot de 299 Ex-libris modernes..... 95
N° 37. Lot de 99 Ex-libris modernes, anonymes..... 45
N° 37. Lot de 60 Ex-libris anciens..... 202
N° 40. Collection d'environ 300 Titres de livres anciens..... 180

Parmi les pièces non cataloguées, on remarque plus spécialement :

1 Volume ancien, relié en maroquin aux armes de Joubert..... 62
1 — — aux armes d'une Princesse de France..... 54

Digitized by Google

4 Plaques anciennes d'Ex-libris (Vingtdeux, du Caylar, Vieussens, anonyme espagnol)..... 50
1 Lot d'étiquettes, adresses, ex-libris (environ 160), assignats, etc.... 395
1 Lot d'environ 400 super-libris anciens armoriés..... 112
1 Lot de brochures sur les ex-libris, dont 4 années des *Archives*, livraisons du *Vieux-Papier*, de la *Revue Biblio-Iconographique*, Catalogues de ventes, etc..... 31
1 Carton de Gravures, Portraits, Titres de livres..... 90
1 — contenant vignettes, placards révolutionnaires, vieux papiers, lettres de faire-part, etc..... 85
13 Cartons contenant : adresses, ex-libris, frontispices et couvertures de livres, autographes, vignettes, etc..... 129

C. de R.

QUESTION

FOUGEROUX. — (**N° 369**.)

Le n° 58 de la vente Lormier était un ex-libris du XVIIe siècle, portant, d'après le catalogue, le nom de Fougeroux d'Angerville. N'est-ce-pas une erreur et cet ex-libris n'est-il pas anonyme? Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'on trouve un Fougeroux d'Angerville ; au XVIIe siècle, ces armes étaient celles d'une famille Du Hamel. C. DE R.

RÉPONSES

A TOUTE HEURE. — (**N° 362**.) [14e ANNÉE, PAGE 31].

Famille Duhamel, en Champagne. N° 392 des Ex-libris Héraldiques anonymes. LÉON QUANTIN.

FASCE ET LOSANGE. — (**N° 365**.) [14e ANNÉE, PAGE 51].

Les armes sont celles des Laborier, famille de Mâcon, qui a formé trois branches, dont deux se sont éteintes au XVIIIe siècle, et la troisième s'est fondue au XIXe dans les Michon de Pierreclos.

LÉON QUANTIN.

BIBLIOGRAPHIE

Répertoire général des Collectionneurs de la France, de ses Colonies et de l'Alsace-Lorraine, publié par E. Renart, libraire-expert à Paris, 14e année, 1908. Dans le format commode d'un in-12 d'environ 1.000 pages, il donne plus de 16.000 adresses d'amateurs, avec la nature de leur collection, celles des libraires et des marchands, l'indication des musées, archives et bibliothèques des sociétés savantes ou artistiques, des commissaires priseurs, etc., en un mot y on trouve toutes les personnes et les établissements que peuvent avoir besoin de connaître ceux qui vendent ou qui achètent des livres et des objets de curiosité. C. DE R.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 1908

LA SÉANCE est ouverte à 3 heures par M. J.-C. Wiggishoff, qui excuse M. de Crauzat, le vicomte de Hennezel d'Ormois, M. de Gassicourt.

Le Comité nomme à l'unanimité membres de la Société :

1° M. Lecomte du Nouy, 30, boulevard Flandrin, Paris, présenté par le Baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt;

2° M. André Becq de Fouquières, 162, boulevard Haussmann, Paris, présenté par le Comte de Fleurieu et le Baron du Roure de Paulin ;

3° M. Pierre Abadie, directeur d'école à Lagrasse, Aude, présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le Baron du Roure de Paulin ;

4° M. Casimir Reychman, 5, Alegea Szucha, Varsovie, présenté par le Baron du Roure de Paulin et M. Henri de la Perrière.

L'Ex-libris Society envoie des invitations à nos membres pour l'Exposition d'ex-libris franco-anglais de Londres, à laquelle notre Société a pris part.

Le Vicomte de Hennezel nous écrit que l'ex-libris : *D'azur, à deux lions adossés* que M. Ammann a envoyé à la séance du 28 mars 1908, est celui de Jean Descordes, chanoine de Limoges, originaire de Tournai, mort à 72 ans, en 1643.

Le Secrétaire fait passer les publications reçues : Chevalier A. Pasquinelli, *MCMXIII pour le premier centenaire de la mort de François Bartolozzi, florentin*, Lucques, 1908, in-8; la *Chronique Médicale*, le *Carnet de la Sabretache*, l'*Academia Araldica*, l'*Intermédiaire*, etc...

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

UNE VARIANTE
DE L'EX-LIBRIS STOLBERG D'ALBANY

Un collectionneur français qui habite Genève depuis quelques années, M. Louis de Maublanc, a découvert dernièrement un exemplaire de cette célèbre vignette qui porte une signature qui n'a pas été, que je sache, signalée jusqu'ici. J'ai fait reproduire cette pièce, mise complaisamment à ma disposition par son heureux possesseur, en même temps que celle que je possède moi-même, afin que les lecteurs des *Archives* puissent les avoir ensemble sous les yeux. Un examen minutieux de ces deux gravures permet d'affirmer qu'elles ont été tirées sur le même cuivre, car elles ne présentent aucune autre différence que celle que je vais signaler. Cette différence réside dans la signature. En

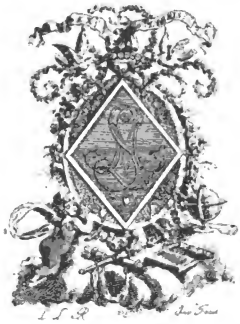

effet, tandis que les exemplaires connus et décrits portent l'inscription :

Inv. et Gr. P. S. A. R.

l'exemplaire de M. de Maublanc porte :

L. L. R. Inv. Fecit.

C'est dans les *Ex-libris Ana* (Paris, 1895, Joly éditeur) que la marque de la comtesse de Stolberg fut, sauf erreur, identifiée et reproduite pour la première fois.

Bertarelli et Prior l'ont donnée ensuite dans leur ouvrage sur les ex-libris italiens, en accompagnant la mention de la note suivante :

« Albany, Comtesse de Stolberg, Mons (Belgique), gravure sur cuivre, 73/52, vers 1780.

« Louise-Marie-Caroline de Stolberg, née à Mons en 1753, épouse en 1772 Charles-Edouard Stuart, comte d'Albany, prétendant au trône d'Angleterre; mais en 1780 elle se sépare de lui. Elle eut une vive amitié avec Alfieri, et à la mort de celui-ci elle s'établit définitivement à Florence où elle aima le

Digitized by Google

peintre Fabre. Elle mourut à Florence le 29 janvier 1824 et fut ensevelie à Sainte-Croix, aux côtés d'Alfieri. Nous avons reproduit cet ex-libris à titre de curiosité, parce que, sans nier d'une manière absolue qu'il a pu exister, personne n'a pu en montrer un exemplaire de tirage ancien. Cette pièce parut pour la première fois dans l'ex-libris Ana, sur une planche séparée gravée sur cuivre. Dans cet article se trouve une phrase prophétique que nous ne pouvons faire moins que de reproduire : « Loin de nous la pensée de considérer la reproduction de ces petits chefs-d'œuvre comme étant destinée à remplacer dans les collections les ex-libris authentiques, notre but est simplement de les faire connaître aux amateurs, etc. » Tous ceux, continue l'ouvrage de Bertarelli, qui connaissent ce livre (Ex-libris Ana) savent comment tous les cuivres qui ont servi à la reproduction ont été mis dans le commerce et tirés sur du papier ancien comme des exemplaires originaux. L'auteur de l'article du livre français explique de la manière suivante les lettres qui se trouvaient dans le losange : L. M. S. Louise-Marie Stolberg ; et celles qui se trouvent

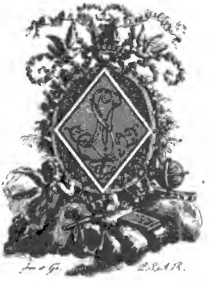

sous la vignette, Inv. et gr. P. S. A. R. Invente et gravé pour son Altesse Royale.[1] »

Ainsi s'expriment MM. Bertarelli et Prior.

Avant d'aller plus loin, je dirai que les doutes émis par eux sur l'authenticité de cette pièce ne sont nullement fondés. Les exemplaires anciens qu'ils disent n'avoir jamais vus existent. L'ex-libris est du plus pur style Louis XVI ; le dessin, d'un art charmant, rappelle les compositions des petits maîtres du XVIIIe siècle et la manière de la gravure est absolument contemporaine des meilleures productions des Eisen, des Choffard, des Wille, etc. Il y a du reste une preuve certaine que la planche des Ana est une copie ; elle réside dans les notables différences que j'ai pu constater entre elle et les exemplaires originaux que j'ai sous les yeux. Par exemple dans la pièce des Ana la largeur totale du losange, y compris le cadre, est de vingt-six millimètres, tandis qu'elle est de vingt-sept dans l'original. Il existe aussi un millimètre de différence dans la hauteur des deux pièces prise du point d'intersection des guirlandes jusqu'au bas de l'écharpe (65 millimètres dans l'origi-

1. Ce cliché, dû à MM. Émile Paul et fils et Guillemin, est légèrement réduit.

Digitized by Google

nal, 66 millimètres dans la copie des Ana.) Dans l'original l'aile de la colombe de droite touche le ruban, elle en est distante d'un demi-millimètre dans la copie, etc., etc.

Enfin l'existence de l'exemplaire de Maublanc tranche la question, puisqu'il porte une autre signature.

Que signifie cette signature?

Je n'ai trouvé aucun graveur aux nom et prénoms duquel elle puisse correspondre. Le Roy s'appelait Jean (Voir Béraldi et R. Portalis). Quel est donc le mystérieux artiste qui a composé et exécuté cette délicieuse vignette?

On remarquera que l'inscription Inv. et gr. P. S. A. R. n'aurait pas de sens dans l'interprétation qu'en font les Ana, car il y manquerait le nom de l'artiste. Inventé et gravé pour son Altesse Royale... par qui? L'inscription finit par la lettre R. dans les deux pièces; ce point me paraît important : cette lettre doit être l'initiale du nom patronymique du compositeur.

C'est en comparant ces signatures que quelque érudit de la gravure nous donnera la clef du problème.

Si M. Henry Béraldi daignait s'occuper d'ex-libris, il aurait vite fait sans doute de nous renseigner, mais

de minimis non curat...

l'éminent président des Amis des Livres!

F. Raisin.

LES ANCIENS EX-LIBRIS DU PÉRIGORD

(*Suite.*)

LA MAISON DE SAINTE-AULAIRE.

Depuis trois siècles, le goût des lettres et, par suite, l'amour des livres, n'ont cessé de se manifester dans la famille de Beaupoil de Sainte-Aulaire.

En 1619, c'est François Beaupoil de Sainte-Aulaire, s^r de La Renaudie, qui dédie au duc de Luynes un traité sur la fauconnerie et la chasse. En 1706, on voit l'Académie française offrir un de ses fauteuils à François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, qui fut l'ornement de la cour littéraire de la duchesse du Maine. Après cet aimable poète, c'est Jean-Yrieix Beaupoil de Sainte-Aulaire de La Luminade, qui inaugure, à l'étranger, la série des écrits consacrés à la politique.

A ces écrivains on ne connaît pas d'*ex-libris*. Le premier que l'on rencontre chez les membres de cette famille distinguée est celui d'un prélat, Martial-Louis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, né, au château de Barry (Bouches-du-Rhône), le 1er janvier 1719, du mariage de Louis, seigneur de Gorre, et de Françoise de Guingand de Gentignac. Il avait quarante ans quand il fut appelé à remplacer sur le siège épiscopal de Poitiers Jean-Louis de La Mar-

1. Voir les *Archives*, numéros d'août et novembre 1906 et mars 1907.

Digitized by Google

thonie de Caussade, transféré à Meaux, dont nous avons reproduit l'*ex-libris* (15 février 1759). Il eut pour vicaire général D'Aviau, le futur archevêque de Bordeaux.

Député aux États Généraux, il quitta la France aussitôt après la session et émigra en Suisse, où il mourut à Fribourg, le 17 mars 1798.

L'*ex-libris* de ce digne prélat comprend un blason à ses armes : *De gueules, à 3 couples de chiens d'argent posés en pal, liés d'azur, posés 2 et 1.* Les attributs épiscopaux et une couronne de marquis surmontent un cartouche entouré de guirlandes et posé sur un socle dans le goût du temps[1].

Le second *ex-libris* que nous aurons à rapporter est celui d'un homme d'État et académicien, neveu de l'évêque de Poitiers.

Louis-Clair Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, était fils de Joseph, marquis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, seigneur de Fontenille et de La Feuil-

lade, mort pair de France en 1829, et d'Égidie-Louise-Marie de Ranconnet de Noyan. Il naquit le 9 avril 1778, au château de La Mancelière, en Bretagne, et fut baptisé au mois de septembre suivant, dans l'église de Saint-Méard-de-Dronne, dépendant de la terre de Fontenille, principale seigneurie de la famille en Périgord.

Nous ne ferons qu'indiquer ici les diverses étapes de la carrière politique du comte de Saint-Aulaire. Ancien élève de l'École des ponts et chaussées et de l'École polytechnique, il fut successivement chambellan et préfet de Napoléon Ier, monarchiste libéral dans les deux Chambres de la Restauration, ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres, sous le gouvernement de Juillet. En 1841, il succéda, comme membre de l'Académie française, à M. de Pastoret. Il s'était démis, en 1847, de l'ambassade d'Angleterre afin de goûter désormais sans mélange les calmes jouissances de la famille et de l'étude.

La finesse de son esprit, sa politesse exquise firent de lui un des derniers représentants de ces qualités célèbres de l'ancienne aristocratie française.

1. Ex-libris communiqué par M. Engelmann.

Digitized by Google

M. de Barante, qui lui a consacré une *Notice* (1856), proclame son mérite comme orateur : « Sa parole, dit-il, avait un caractère de facilité, sa diction quelque chose d'élégant et de bonne grâce ; c'était l'esprit et le ton de la conversation, nulle emphase, nulle pédanterie, jamais de la déclamation... ».

Il a écrit plusieurs ouvrages. Il a traduit avec assez d'exactitude, pour la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, quelques pièces sous ce titre : THÉATRE ALLEMAND : *Emilia Galotti*, drame de Lessing ; l'*Expiation*, tragédie de Müllner, et le *Faust* de Goëthe (Paris, Ladvocat, 1823). Son principal ouvrage est une *Histoire de la Fronde* (1827, 3 volumes in-8°), écrite avec une élégance académique et où, par un paradoxe qui fut très goûté, il regarde la Fronde comme une première tentative de monarchie constitutionnelle.

La bibliothèque du comte de Sainte-Aulaire était au château d'Étioles (Seine-et-Oise), ainsi que l'indique son *ex-libris*, composé d'un ovale, dans

lequel est placé un simple écusson aux armes familiales, surmonté d'une couronne de marquis. Cet ovale est entouré d'un cercle parallèle où on lit : dans le haut, *Bibliothèque d'Étioles*, et, dans le bas : *Sainte-Aulaire*.

Cet académicien est mort à Paris le 12 novembre 1854.

Il avait épousé en premières noces Mlle de Seiglières de Soyecourt, dont il eut la duchesse de Cazes, femme du ministre. Par contrat du 29 mai 1809, il se remaria avec Louise-Charlotte-Victorine de Grimoard de Beauvoir du Roure, fille de Nicolas-Louis-Auguste, vicomte du Roure de Beaumont, marquis de Brisson, baron de Tornac, baron des États du Languedoc, maréchal des camps et armées du roi, et de Françoise-Antoinette-Catherine-Denise de Beauvoir de Grimoard du Roure. Cette dernière, qui partageait les goûts littéraires de son mari, était née en 1791 ; elle mourut à Versailles, le 16 mai 1874.

C'était une femme d'un rare mérite. Elle se plaisait à rédiger par écrit le récit des faits dont elle avait été le témoin et à consigner le fruit de ses réflexions sur les hommes et les choses de son temps dans des mémoires qui attestent un remarquable talent et sont un modèle de noble simplicité.

Étant à Vienne, en 1836, elle rassembla et mit en ordre pour ses enfants quelques notes ainsi rédigées par elle à diverses époques sous l'impression

Digitized by Google

des événements qu'elle voyait de près s'accomplir et sur plusieurs circonstances intimes de sa vie.

Son fils, le dernier marquis de Sainte-Aulaire, Joseph-Louis-Camille Beaupoil, député de la Dordogne, chez lequel le mérite littéraire était un héritage de ses pères, crut devoir faire imprimer ce travail sous le titre de *Souvenirs de la comtesse de Sainte-Aulaire* (Périgueux, Bonnet, 1875, in-8° de 298 pages), le destinant seulement à la parenté et aux amis de la famille.

Elle s'était surtout attachée à tracer les règles de l'éducation des jeunes filles, et avait consacré à cette étude un grand travail destiné à aider ses enfants dans l'éducation de ses petits-enfants. Il n'y a que deux ans qu'il a été livré à l'impression. C'est la petite-fille de la comtesse, Mademoiselle Marie de Sainte-Aulaire, personne recommandable par toutes sortes de mérites, qui a entrepris cette importante publication, intitulée : *Cécile, ou l'éducation* (Périgueux, Cassard, 1906, in-8° de 476 pages.

La Ctesse Victorine de Ste Aulaire.

On comprend qu'une femme studieuse et lettrée, comme le fut la comtesse de Sainte-Aulaire, aimât à distinguer ses livres préférés par un *ex-libris* spécial. Grâce à sa petite-fille, nous pouvons donner aussi la reproduction de son *ex-libris*, composé de deux écussons surmontés d'une couronne de marquis. Dans le premier, sont gravées les armes de Sainte-Aulaire; dans le second, celles du Roure : *D'azur, au chêne d'or à quatre branches passées en sautoir.* Au-dessous de cet *ex-libris* on lit le nom de l'aimable bibliophile : *La comtesse Victorine de Sainte-Aulaire*; au-dessus, la devise : *A vetustate robur*, par allusion au chêne : elle accompagne les armoiries de la famille du Roure. La famille (*della Rovere*), qui a donné naissance à deux papes, et dont les armes se voient en plusieurs fois au Vatican et à Saint-Pierre, dans la partie achevée par Jules II prétend être issue de Guillaume de Beauvoir du Roure.

En songeant aux ouvrages sortis de la plume de la comtesse de Sainte-Aulaire et de celle de sa belle-fille, née d'Estourmel, morte à Périgueux en 1893, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, comme on l'a fait avant nous, que le don d'écrire fut également l'apanage des femmes mariées dans la maison de Sainte-Aulaire.

A. Dujarric-Descombes.

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS CAMBACÉRÈS

JE SERAIS désireux de contribuer, d'une façon fort modeste d'ailleurs, à l'étude des marques de propriété de J.-J.-R. de Cambacérès, auxquelles notre éminent collègue M. Cadet de Gassicourt a consacré un long et savant article, dont les nombreuses illustrations ont encore augmenté l'intérêt, dans les *Archives* du mois de Mars de cette année. Il n'a toutefois parlé que de l'archichancelier et de ses marques de reliure, tandis que je désirerais dire un mot de sa généalogie et de ses armes anciennes.

Le grand-père et le grand-oncle de l'archi-chancelier, Jacques et Dominique Cambacérès, tous deux conseillers à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, firent enregistrer dans l'*Armorial* de 1696 les armes de leur famille : *D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois roses du même, deux en chef et une en pointe.*

Jacques avait épousé Marie Barbé, dont il eut deux fils : le second fut archidiacre de l'église de Montpellier et prédicateur du Roi ; il mourut en 1802 ; l'aîné, Jean-Antoine, succéda à son père dans sa charge et fut maire de Montpellier en 1753 et en 1763. Il eut trois fils : Jean-Jacques-Régis, archichancelier de l'Empire ; Étienne Hubert, cardinal archevêque de Rouen, sénateur de l'Empire, mort en 1821 ; enfin Jean-Pierre Hugues, général de brigade, créé baron de l'Empire le 1er mai 1808.

Étant donné que Jean-Jacques-Régis naquit en 1753 et que toute sa vie il eut le goût des livres, il ne paraît pas invraisemblable de lui attribuer la paternité de l'ex-libris reproduit ci-dessus, qui ne porte que la simple inscription : M. Cambacérès fils. Son style Louis XVI ne nous permet pas de croire qu'il appartînt à un autre membre de la famille. Quant à son origine, elle est indiscutable : il provient de l'hôtel même qu'occupait la famille Cambacérès, 3, rue Sainte-Croix, à Montpellier : c'est là que la bienveillance d'un collectionneur fort distingué, M. Prosper Guerre, me l'a procuré, ce dont je suis heureux de le remercier.

Je possède de plus un *Almanach impérial*, année 1809, dont la reliure en maroquin rouge, à grain long, porte sur les plats, en couleurs, les armes que l'Empereur concéda à l'archi-chancelier : c'est une marque de reliure à joindre à celles que M. de Gassicourt a mentionnées.

Digitized by Google

La composition rappelle, dans son ensemble, le fer reproduit planche 5, mais les lambrequins sont plus nourris, les plumes plus élégantes, et le collier de la Légion d'honneur est juste au-dessous de la pointe de l'écu, sans l'interposition d'un motif décoratif d'un goût douteux; le tout, en un mot, est plus harmonieux et plus artistique.

Les armes en question sont peintes sur une feuille de vélin extrêmement mince, collée sur le maroquin, ainsi que pour la plupart des almanachs impériaux portant les armes impériales.

Comte Lair.

EX-LIBRIS DE DANTON

M. PAUL COMBES avait raison de faire les plus grandes réserves sur l'authenticité de cette pièce : Danton n'eut pas d'ex-libris, ou, du moins, il faut trouver autre chose.

La pièce reproduite dans les *Archives* d'octobre 1907, p. 12, est, avec le nom en moins, un des nombreux ex-libris de la Bibliothèque de la Ville

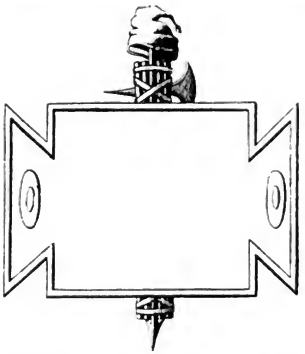

de Turin, et on en trouvera la preuve dans le Manuel sur les *Ex-libris Italiens*, par M. J. Gelli, paru récemment à la librairie Hoepli, à Milan.

En effet, la figure n° 675 de cet ouvrage ne laissera aucun doute, et le texte dit : « Invasion française, gravé sur cuivre vers 1797 .» Il y a deux formats : 64×46 et 77×66; c'est ce dernier qui répond au pseudo Danton.

Un exemple de plus à ajouter au livre de M. Paul Eudel : *Trucs et Truqueurs*.

Léon Quantin.

Digitized by Google

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Fin.*)

TRIMOND (De).

Cet ex-libris, déjà paru dans nos *Archives*, XIIIe année, pages 62 et 95, de style Louis XV, à la devise : *In hoc signo vinces*, et aux armes : *D'azur, à la cloche d'argent, surmontée d'une croix fleurdelisée d'or*, appartint à Jean-Louis de Trimond, chevalier d'honneur en la Cour des comptes de Montpellier, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

D'Hozier fait remonter la filiation suivie de cette famille à Thomas Trimond vivant en 1552. De la Provence, dont elle était originaire, plusieurs de ses membres s'établirent à Nîmes, où ils ont été premiers consuls de la ville, chanoines de la cathédrale, et conseillers du roi au présidial, et à Montpellier où ils ont occupé les charges d'avocat général et de chevalier d'honneur en la Cour des comptes, aides et finances.

Cette famile est honorablement représentée, de nos jours, par M. le comte de Trimond, habitant le château du Mesnil-Landon à Lingèvres (Calvados).

VIGNE (Philippe).

Originaire d'Aiguesmortes, où sa famille occupait une place importante parmi la bourgeoisie de cette ville, M. Philippe Vigne fut un bibliophile émérite et un penseur de talent. Il a écrit, dans sa jeunesse, plusieurs poésies de valeur, reproduites par des revues de Paris et de la province; mais son œuvre capitale a été les *Bigarrures morales et mondaines*, volume in-12, publié en 1877 par la librairie des Bibliophiles, ouvrage rempli de pensées profondes, dans le genre de ceux de La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues et Joubert.

Son étiquette toute simple méritait de figurer dans notre travail.

TUFFET DE THARAUX.

Les Tuffes ou Tuffet, connus depuis Hugues Tuffes, qui vivait au commencement du XVe siècle, ont formé deux branches principales, dites de *Tharaux* et de *Popian*, seigneuries des anciens diocèses d'Uzès et de Lodève.

Digitized by Google

Noble Thibaud Tuffet de Tharaux, habitant Cornillon, fils et co-héritier de défunt noble Jean Tuffet, conseigneur de Tharaux, et de Mérande de Salavas, fit son testament, le 28 décembre 1548, léguant à noble Louise de Andréa, sa femme, à Thomas, Bernard, Jean et Claude, ses fils, et à Jeanne, sa fille, et instituant son héritier universel noble Pierre, son fils aîné.

François Tuffet de Tharaux, seigneur de Popian, mari d'Edmonde de Rosel, en eut deux fils, Simon et François, qui furent confirmés dans leur noblesse, le 13 décembre 1668, par jugement de l'intendant de Bezons.

L'ex-libris gravé de cette famille porte deux écussons accolés, entourés de palmes, et supportés par deux lions courants; le premier donne les armoiries des Tuffet : *D'or, à trois fasces de gueules*, le deuxième celles des d'Azémar : *Parti, au 1er d'azur à la bande d'argent, chargée de 3 croissants de gueules, au lion d'argent en chef; au 2e, pallé d'or et de gueules.*

Prosper Falgairolle.

L'EX-LIBRIS AU JANUS

L'ex-libris reproduit page 20, avec le Janus en cimier, figure dans la collection de M. Duris, avec cette mention, écrite au crayon, au verso : Briot de Lisle (Franche-Comté). Ce sont exactement les armes, moins le cimier, données par Rietstap et par M. de Lurion dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*, et cette attribution peut être la bonne, car cette pièce a été souvent trouvée dans notre région, il y a quelques années. Je l'ai admise jusqu'à preuve du contraire, en plaçant l'exécution de l'ex-libris à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe.

D'un autre côté, l'*Armorial Général* de Rietstap mentionne une famille Bau, Bauw ou Bauts, à Malines, dont les armes sont : *D'azur, à la bande d'or, chargée de trois flanchis de gueules.* Cimier : *Un buste d'homme, habillé d'azur, tortillé d'or et de gueules.* Ce cimier rend perplexe, et l'on voit qu'il faudrait peu de chose pour que son propriétaire, voulant lui donner un sens hermétique, l'ait transformé en Janus. Nos confrères belges pourraient-ils nous renseigner sur cette famille Bau?

Léon Quantin.

Digitized by Google

VENTE DES COLLECTIONS QUARRÉ-REYBOURBON ET M***

DANS la Salle Silvestre ont été dispersées le jeudi 4 juin, à 2 heures, les collections d'ex-libris et d'armoiries ayant appartenu à MM. Quarré-Reybourbon, ancien membre de notre Société, et M***. La vente a été faite par les soins de Me André Desvouges, commissaire priseur, successeur de Me Maurice Delestres, assisté de MM. Émile-Paul et fils et Guillemin, les libraires experts bien connus, qui ont eu l'amabilité de nous prêter les clichés illustrant cette notice.

La collection Quarré-Reybourbon comprenait un grand nombre de pièces intéressant la région du Nord de la France ; la plupart ont été rachetées par un libraire de Lille venu tout exprès. Les ex-libris étrangers, particulièrement italiens, qui formaient le fond de la collection M***, ont été vendus très bon marché ; les plus hauts prix ont été atteints par les deux ex-libris Spreti, vendus 12 fr. ; les deux ex-libris Cornaro, vendus 11 fr. ; l'ex-libris Libri, vendu 9 fr. ; l'ex-libris Maria Bongio-Vanni, née Visconti, vendu 9 fr.

Les honneurs de la vente ont été pour un état fort rare de l'ex-libris Raparlier, qui représente le possesseur et sa femme dans leur cabinet de travail, 153 fr. Parmi les plus élevés, citons : le prince de Linange, gravé par Durig,

Digitized by Google

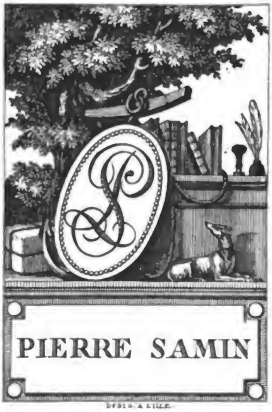

Digitized by Google

Digitized by Google

121 fr.; Grenet de Florimond, du même artiste, 110 fr.[1]; de Fontaine, gravé par Merché, 102 fr.; Pierre Samin, gravé par Durig, 101 fr.; A. du Pont, gravé par J. Derond, 96 fr.; Augustin d'Amyens, 93 fr.; de Lannoy, gravé par Merché en 1761, 70 fr.; R.-F. Waymel, 60 fr.; d'Irval, gravé par J. Derond, 56 fr.; Hecquet, gravé par Thérèse Brochery, 47 fr.; Malatiré d'Héronval, 31 fr.

Nos	Fcs	Nos	Fcs	Nos	Fcs	Nos	Fcs	Nos	Fcs	Nos	Fcs	Nos	Fcs
1	10	27	9	52bis	50[2]	78	7	104	22	130	8	156	12	182	7
2	21	28	47	53	10	79	7	105	4	131	5	157	21	183	5
3	18	29	3	54	3	80	3	106	5	132	11	158	3	184	9
4	31	30	56	55	31	81	14	107	6	133	11	159	46	185	3
5	2	31	22	56	23	82	12	108	8	134	12	160	2	186	13
6	7	32	4	57	60	83	3	109	2	135	13	161	7	187	9
7	6	33	70	58	15	84	16	110	11	136	29	162	12	188	11
8	17	34	15	59	42	85	13	111	16	137	3	163	3	189	8
9	5	35	4	60	15	86	11	112	41	138	10	164	3	190	5
10	4	36	2	61	7	87	3	113	4	139	12	165	9	191	13
11	23	37	3	62	42	88	2	114	4	140	10	166	2	192	3
12	3	38	2	63	5	89	3	115	8	141	2	167	2	193	4
13	10	39	121	64	5	90	3	116	9	142	3	168	1	194	6
14	3	40	31	65	12	91	190	117	11	143	3	169	11	195	5
15	11	41	3	66	6	92	93	118	15	144	11	170	5	196	4
16	96	42	5	67	2	93	2	119	12	145	5	171	7	197	2
17	33	43	6	68	6	94	42	120	2	146	16	172	4	198	6
18	7	44	19	69	42	95	15	121	4	147	4	173	9	199	6
19	5	45	21	70	4	96	11	122	3	148	7	174	4	200	6
20	102	46	22	71	10	97	4	123	23	149	5	175	4	201	4
21	35	47	153	72	2	98	11	124	2	150	4	176	4	202	6
22	44	48	13	73	17	99	6	125	3	151	2	177	4	203	3
23	22	49	26	74	13	100	4	126	13	152	7	178	2	204	3
24	15	50	12	75	22	101	5	127	10	153	12	179	2		
25	3	51	101	76	16	102	3	128	4	154	5	180	7		
26	110	52	7	77	11	103	5	129	3	155	4	181	11		

C. DE R.

QUESTIONS

FAMILLE DE SAINT-MAURICE. — (N° 370.)

On rencontre assez fréquemment un Ex-libris - 80/120 - dont voici la description. Sous une guirlande sur laquelle passe une banderole avec la devise : « *In solitudine Solamen* », l'écu ovale supporté par deux lions et surmonté d'une couronne de marquis : *Écartelé, aux 1 et 4 : d'argent à trois canettes de gueules; aux 2 et 3 : de sinople à un arbre déraciné d'or.* Au-dessous, sur un socle, l'inscription : Ex-libris Di de St Maurice in suprema Rationum Curia presidis. Le style de cette pièce est Louis XV, mais un des exemplaires que je possède porte la date manuscrite de 1787. Dans son livre sur les ex-libris suisses, le Dr Gerster catalogue cette pièce comme genevoise, ce qui est une erreur. Des collectionneurs l'ont indiquée comme ayant appartenu à un président de la Cour des Comptes de Chambéry.

1. Quelques collectionneurs pensent que ces deux pièces n'ont pas été primitivement gravées pour servir d'ex-libris.
2. Ex-libris de Mme de Sautereau-Montessuy, in-4 en largeur.

Digitized by Google

Mais il résulte de renseignements que je dois à l'obligeance de M. le chevalier d'Arcollières, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, qu'aucune famille du nom de Saint-Maurice et avec les armes décrites, n'a existé dans ce pays, et que la Cour des Comptes de Savoie a été réunie à celle de Turin en 1720.

L'on trouve une famille Chabod de Saint-Maurice, mais avec des armes différentes.

Un autre ex-libris de petite dimension, anonyme, porte le même écu.

Enfin cette dernière pièce a été reproduite pour un autre titulaire, en y ajoutant une mitre et une crosse tournée à droite, ce qui indique un abbé crossé, mitré et non un évêque.

D'un Saint-Maurice ayant cette qualité, l'on ne retrouve nulle trace en Savoie à cette époque.

Il s'agit de retrouver les possesseurs de ces trois ex-libris.

Je dirai, en terminant, qu'il se peut que les deux petites pièces aient appartenu au même personnage à deux époques différentes de sa vie.

F. Raisin.

Ex Libris J. M.
Arnoult.

J.-M. ARNOULT. — (**N° 371.**)

Le petit ex-libris reproduit ci-dessus est signalé par M. Quantin dans sa liste sommaire des ex-libris bourguignons, et par M. Maire dans sa note sur quelques ex-libris franc-comtois; c'est par erreur, croyons-nous, qu'il a pu être attribué à la famille Arnoux de Corgeat qui porte des armes différentes, nous serions curieux de savoir à quelle famille appartenait son propriétaire.

A. R.

M. B. — (**N° 372.**)

Connaît-on le propriétaire de l'ex-libris marqué M. B. entrelacés sur un cartouche, avec des guirlandes et une couronne de roses?

Dr Vialet.

A. R. OMNIA EX DEO. — (**N° 373.**)

On connaît un Ex-libris que le catalogue de la vente Mar (n° 496, vendu 5 fr.) qualifie d'Ex-libris féminin. Il porte le chiffre A R entouré de rayons et surmonté d'une couronne de fleurs et la devise : *Omnia ex Deo.* L'un de nos confrères serait-il mieux renseigné que le catalogue ?

C. de R.

Digitized by Google

D'OR PALÉ. — (**N° 374.**)

A qui appartenait le fer à dorer écusson ovale : *D'or, à quatre pals de gueules, azur, gueules et azur*, entouré de lambrequins; casque de profil; cimier : un lion issant tenant une massue; devise : *Offero Meumcor.*

P. de C.

RÉPONSES

SOUCHAY. — (**N° 246.**) (VIIIe ANNÉE, PAGE 28; PRÉCÉDENTES RÉPONSES, MÊME ANNÉE, PAGES 46 et 95.)

Au cours de l'année 1901, M. de Bizemont posa dans nos *Archives* une question sur les ex-libris et la personne de P.-H. Souchay, à laquelle MM. Steyert et Perrier répondirent d'une manière fort détaillée. Nos érudits col-

lègues signalaient trois ex-libris utilisés par ce bibliophile, dont voici la description :

Eau-forte gravée par J.-J. de Boissieu : vue de port, bouquet d'arbres en avant, pierre dressée sur laquelle sont les armes, autre pierre portant : Ex-libris P. H. Souchay, equitis.

Eau-forte, sans nom de graveur : tronçon de colonne, écusson aux armes posé contre lui, entouré de guirlandes, casque contourné. Inscription : Ex-libris P. H. Souchay eq.

Pièce gravée par Choffard en 1776, sur un dessin de Monnet. Minerve soutient une couronne au-dessus des armoiries; différents attributs. Inscription : Ex-libris Souchay, equitis Lugduni.

Les armoiries figurées sur les deux dernières pièces sont différentes de celles que porte la première. Voici ce qu'en disait Steyert en 1901 : « Les « premières qui paraissent sur l'ex-libris gravé par J.-J. de Boissieu sont : « *Parti au I d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois souches d'or,* « *au II d'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent*; *au*

Digitized by Google

« *chef cousu de gueules chargé d'une ombre de soleil d'or brochant sur* « *le tout.* De ce blason compliqué et qui paraît motivé par une alliance Sou- « chay forma ses armoiries définitives : *D'azur, au chevron d'or accompagné* « *de deux croissants en chef et d'une souche d'argent en pointe.* »

Plus récemment, parut l'*Armorial des Bibliophiles Lyonnais*, où l'article consacré à Souchay diffère peu de celui que Steyert publia dans nos *Archives*, sinon que les trois pièces relatées y sont reproduites et que les savants auteurs de cet ouvrage, hésitant sur la lecture de la pièce qui charge le chef des armes figurées dans l'ex-libris dû à J.-J. de Boissieu, y voient soit une ombre de soleil d'or, soit une tête de chien contournée d'or.

L'ex-libris que nous faisons passer sous les yeux de nos lecteurs a le double mérite de résoudre la question en montrant que ces deux hypothèses sont erronées, et d'augmenter d'une unité la série des pièces ayant appartenu à Souchay.

Ajoutons que la partie la plus intéressante de sa bibliothèque fut vendue en décembre 1807 ; le catalogue rédigé par Raynal, que MM. Baudrier et Galle regrettent de n'avoir pu trouver, est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote Δ 13037 ; il provient de la collection du libraire Jullien : les prix y sont indiqués. Cette vente commença le lundi 1er décembre, à trois heures, elle dura jusqu'au mercredi 17 décembre inclusivement, soit quatorze jours (car il n'y eut pas de vacations les dimanches et le lundi 8), pour 1.232 numéros. Le prix le plus fort a été réalisé par le n° 1042 : *Cinq sermons du Père Porthaise theologal de Poitiers*, Paris, 1594, in-8°, vendu 78 francs.

PAUL COMBES.

FASCE ET LOSANGE. — (**N° 247**.) 14e ANNÉE, PAGE 51 ; PRÉCÉDENTE RÉPONSE, PAGE 100.

Ce blason est celui de Claude-François Laborier, sieur de Serrières, conseiller secrétaire au Parlement de Dombes de 1712 à 1733. L'ex-libris de ce personnage est décrit dans l'ouvrage de MM. Poidebard, Baudrier et Galle, *Armorial des bibliophiles du Lyonnais* à la page 318.

R. RICHEBÉ.

BIBLIOGRAPHIE

DANTE, *Essais d'après l'œuvre et les documents*, par Pierre Gauthiez, Paris, in-8°. L'ouvrage que M. Pierre Gauthiez vient de consacrer à Dante est avant tout une œuvre d'artiste. Récit pittoresque et curieuse analyse de la vie et des sentiments du poète, il est composé avec les écrits même de Dante et d'après les documents publiés en Italie. Des illustrations prises aux sources originales complètent l'attrait et le mérite de ce livre.

F.-C. DE G.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — No 8. Aout 1908

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JUILLET 1908

MALGRÉ la saison avancée le Comité s'est réuni à trois heures chez son Président.

Se sont fait excuser : le vicomte de Hennezel d'Ormois et le vicomte de Tremeuge de la Roussière.

Le Comité adresse ses félicitations à M. J.-C. Wiggishoff qui vient d'être nommé vice-président honoraire de l'*Ex-libris Society*.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

On examine un lot d'ex-libris des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi que des lettres ornées et ornements typographiques.

M. Denis du Péage fait hommage à la Société de son troisième volume sur les *Généalogies des familles lilloises*, Lille, 1908, in-8o. Ce bel ouvrage contient treize charmantes reproductions d'ex-libris.

M. Maignien envoie sa jolie plaquette sur une *Reliure aux armes des frères Louis et François de Galles, 1613*. Grenoble. 1908, in-8o.

Le Secrétaire fait passer les volumes et publications reçus :

J. K. Williams : *L'Art d'être heureux, gaîté, santé, réussite*, Paris, Daragon, 1908, petit in-8o; baron du Roure de Paulin : *Généalogies des familles de Solleyzel, Jacquier et Grimod de Cornillon*, Paris, 1908, in-8o avec des

Digitized by Google

reproductions d'ex-libris, de portraits, de vues, et des dessins de M. P. de Crauzat : la *Chronique médicale*, l'*Intermédiaire*, *The Book-Plate Boklet*, la *Rivista Araldica*, le *Carnet de la Sabretache*, etc.....

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

NOTE DE LA RÉDACTION

TOUS nos collègues ont sans doute reçu le feuillet imprimé dans le format des *Archives*, dans lequel M. Bouland nous reproche de ne pas avoir identifié deux ex-libris. Sans vouloir engager de polémique, faisons remarquer à nos lecteurs que nous avons indiqué, dans nos numéros d'avril et de juillet, où l'on pouvait se renseigner sur les deux pièces incriminées. D'un autre côté, le Comité actuellement chargé des intérêts de la Société croit devoir se renfermer dans ses attributions en demandant à tous nos collègues de bien vouloir exprimer leurs idées dans notre revue et en évitant soigneusement le rôle de souverain-juge dans lequel se complaisait jadis l'autorité de notre Président-fondateur.

Parce que M. Bouland nous a volontairement privé de sa collaboration, ce n'est pas une raison pour mettre en doute la valeur des articles parus dans les *Archives*, car il a pu constater que ses collaborateurs sont demeurés ceux de la nouvelle direction. La Société et le but social ne s'étant jamais identifiés avec lui que dans son esprit : « Faute d'un moine l'abbaye ne chôme pas. »

Le Comité de Rédaction.

EX-LIBRIS

ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

DANS UN NUMÉRO des *Archives* de l'année 1906, je donnais quelques notes sur deux ex-libris laonnois [1], dont les curieuses planches me tombaient sous la main. Ce premier travail me suggéra la pensée d'en entreprendre un second plus important, qui comprendrait, dans un même groupement, tous les ex-libris et fers de reliure des Laonnois bibliophiles, anciens et modernes.

A dire vrai je ne pensais pas que cette étude serait bien considérable, pour les raisons exposées dans l'article précité; cependant mes recherches sont venues démentir ce premier sentiment et chaque jour, de nouvelles et intéressantes découvertes ont augmenté ma liste primitive. C'est une première série de ces Laonnois que j'offre aux *Archives* aujourd'hui.

Il importe de bien délimiter la région, peu connue dans le reste de la France, qui sera l'objet de cette étude.

1. Deux ex-libris laonnois : familles Danye et Dagneau (*Archives* de 1906, p. 88).

Digitized by Google

Le bénédictin dom le Long, dans sa savante histoire du diocèse de Laon [1] écrite à la veille de la Révolution, délimite en ces termes le Pays Laonnois : « .....il est borné à l'est par la Champagne, au sud-ouest par l'Aisne et l'Oise..... Ses principaux endroits sont Laon, évêché, duché pairie, Anizy, Bruyères, Crépy, Coucy, Sissonne, Neufchâtel, Dizy, Liesse et Pierrepont..... »

Ces limites correspondaient donc à peu près à celles de l'ancien diocèse. On peut dire qu'aujourd'hui, le Pays Laonnois comprend tout l'arrondissement de Laon, à l'exclusion du canton de Chauny, situé en Vermandois, et de celui de Rozoy-sur-Serre, qui est en Thiérache.

Cette région fut, à tous les siècles, le théâtre des grands événements de notre histoire et l'étude de son passé est une mine inépuisable pour le chercheur.

ABBAYE DE VAUCLAIR

SA BIBLIOTHÈQUE ET SON EX-LIBRIS.

Situées dans une vallée verdoyante environnée de forêts, au pied du plateau de Craonne, champ de bataille historique où Russes et Français s'entretuèrent effroyablement en 1814, les ruines de l'Abbaye de Vauclair sont toujours imposantes, malgré les injures du temps et plus d'un siècle d'abandon. Quelques touristes les visitent encore, attirés surtout par une « grange [2] » énorme et majestueuse dont la charpente colossale est légendaire. Elle achève de s'écrouler, sans que ses plus fervents admirateurs soient parvenus encore à la faire classer au nombre des monuments historiques.

Vauclair (*Vallis clara in Laudunesio*) était autrefois une abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux. Elle avait été fondée en 1134 par un moine de Clairvaux, avec le consentement de Gauthier, comte de Roucy, et l'approbation du célèbre Barthélemy de Vir, évêque de Laon en 1141.

La structure de cette abbaye primitive était fort médiocre. En 1257, sous le gouvernement de l'abbé Gilles I, on en construisit une plus grande, sur un terrain peu éloigné de la première. De magnifiques bâtiments claustraux s'élevèrent, avec une belle chapelle où se firent inhumés les grands seigneurs de la contrée.

Comme bien d'autres, « l'abbaye de Vauclair éprouva à tous les siècles les malheurs des guerres, mais elle eut l'avantage de conserver toujours ses abbés réguliers [3] » et l'étroite observance, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, elle jouissait encore de seize mille livres de revenus dont l'abbé avait la moitié.

Mais la Révolution arriva, Vauclair fut vendu nationalement et livré au vandalisme des habitants du pays. Le 28 juillet 1791, moyennant 80.900 livres,

1. *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon...* par D. Nicolas le Long, religieux bénédictin... Châlons, 1783, p. 1 et 2.

2. Ce remarquable monument mesure 70 mètres de longueur, sur 13 de large et 23 de hauteur. Il est composé de deux étages superposés de voûtes en ogives mélangées de plein cintre et n'a pas moins de 132 fenêtres. Sa charpente, toute en bois de châtaignier, est partout citée comme modèle par les connaisseurs. Ce bâtiment était suivant les uns le grenier d'abondance des moines, suivant les autres leur dortoir. Il est, en tout cas, une des œuvres les plus parfaites de l'architecture monastique au moyen-âge. (Cf. abbé Ledouble, *État religieux du diocèse de Soissons*, in-8°, Soissons, 1880.)

3. Cf. dom le Long, *loc. cit.*, p. 252.

Digitized by Google

sept acquéreurs [1] se partagèrent les bâtiments de l'antique monastère.

Ses vieux murs et ses ogives, ses piliers et ses contreforts furent alors pioches comme une carrière, et un village entier [2], issu de ces débris, s'éleva dans son enceinte. Pendant de longues années les plus beaux morceaux de sculptures furent brocantés dans toute la région : chapiteaux, cheminées, pierres tombales se retrouvent à bien des lieues à la ronde.

La Bibliothèque elle-même, qui était une des plus riches du Pays Laonnois, n'échappa point à l'œuvre sacrilège de la Révolution. Le plus grand nombre des volumes et des manuscrits furent pillés, détruits ou dispersés, souvent même à l'étranger. Quelques épaves seulement s'en trouvent encore à la bibliothèque de Laon et dans quelques autres fonds publics [3].

Une lettre curieuse et inédite, perdue dans les Collections de Picardie à la Bibliothèque Nationale [4], donne une description détaillée de ce qu'était la bibliothèque de Vauclair, quelques années avant que ces richesses, réunies avec tant de peine et d'érudition, fussent dispersées.

L'auteur de cette lettre est le frère Henry Lemembre, probablement l'un des derniers bibliothécaires de l'abbaye. En l'écrivant, il répondait au désir d'un moine laonnois érudit, dom Bugniâtre, qui réunissait les éléments d'une importante histoire de cette région, travail considérable qui, malheureusement, ne fut jamais publié.

Ce qui augmente l'attrait de cette intéressante lettre, c'est que son auteur, pour renseigner d'une manière complète son correspondant, y joignait un ex-libris de l'abbaye que j'ai retrouvé, encore épinglé avec la lettre, dans les papiers de Dom Bugniâtre [5].

A Monsieur
Monsieur dom Bugniâtre, Religieux de l'Abbaye de Saint-Jean de Laon, à Laon.

De Vaucler, ce 5 may 1760.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander un état de notre Bibliothèque ; voicy à ce que je crois, le jugement que vous en pouvez porter...

Il est vrai de dire que la Bibliothèque de l'Abbaye de Vaucler, est une des meilleures Bibliothèques Ecclésiastiques de tout le païs Laonnois. Elle contient environ neuf mille volumes. Quatre Abbez (Mrs de Quersailloux [6], Péan [7], Brulart [8], et de Parviller) egalement zeler pour la

1. Voici les noms de ces premiers démolisseurs de Vauclair : Gabriel Floquet, bourgeois; Nicolas Floquet, marchand ; Nicolas Brizard, aubergiste ; Jean-Michel Folliart, distillateur, et Claude Delan, taillandier, de Vailly-sur-Aisne ; Jean-Louis Turpin, laboureur, et Louis Robert, maréchal ferrant d'Ardon-sous-Laon (Archives de l'Aisne).

2. Vauclair est aujourd'hui une commune du canton de Craonne, qui comptait près de 150 habitants au milieu du XIXe siècle.

3. La bibliothèque de Laon possède environ 80 manuscrits provenant de Vauclair ; or trente ans avant la Révolution cette abbaye en possédait plus de deux cents. — Un célèbre collectionneur anglais, Thomas Philipps, à Cheltenham, possédait de nombreux et beaux manuscrits provenant de Vauclair et de plusieurs abbayes laonnoises. Il paraît que la Bibliothèque nationale vient d'en acquérir un certain nombre.

4. Dom Grenier, vol. 270, fo 216.

5. Cette découverte me permit d'identifier un très beau cuivre d'ex-libris anonyme, que l'un des nôtres, le regretté M. Deluc, avait acquis récemment chez un petit brocanteur et dont il cherchait en vain l'attribution. Sachant que je devais publier un article sur Vauclair, M. Deluc donna généreusement ce cuivre à notre Président, afin que l'on pût en faire un tirage dans les *Archives* de la Société.

6. Claude de Kersailloux, d'origine bretonne, était docteur en théologie. Il rétablit solidement la stricte observance dans son monastère, dont il recouvra les biens aliénés et y mourut le 16 novembre 1653. (Cf. Dom Le Long, *loc. cit.*, p. 253.)

7. Robert Péan, qui succéda à Kersailloux, mourut à Vauclair le 6 décembre 1679, après avoir réparé l'abbaye dévastée et incendiée par les Espagnols (H. Fisquet, *La France pontificale*, année 1867, p. 353).

8. Louis Brulart fut élu abbé de Vauclair, le 30 mai 1680, il y mourut le 14 mars 1705 et eut pour successeur Bernard de Parvillez (Fisquet, *loc. cit.*).

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

réforme et pour fournir aux Religieux de quoi s'occuper utilement, se sont successivement appliquez à l'enrichir de ces ouvrages généralement estimés et précieux au dire des savans. De là, ces Belles Bibles, ces Beaux Commentaires sur l'Ecriture s^te^, ces Riches et différentes éditions des Pères Grecs et Latins, ces collections formées avec tant de sueurs par les plus habiles Gens, ces théologiens de toutes espèces, ces nombreux volumes sur le droit civil et canonique, ces livres d'histoire Ecclésiastique et profane choisis de main de maitre, enfin ces ouvrages de Belles lettres de différens genres.

On trouve dans l'étendue même du diocèse de plus grands vaisseaux, mais on en trouve peu d'aussi fourni. La preuve est qu'on est obligé, quoi qu'il ne soit pas petit, de doubler presque toutes les tables ou sont ranger les in-8°, in-12 et autres volumes moins considérables.

Vous demander si nous n'avons pas de ces livres rares et particuliers ! il y en a quelques uns. Tel est, entre autres, celuy qui contient les œuvres de St Hilaire de Poitiers, édition de Louis le Mire, au sujet duquel M^rs^ vos confrères s'expriment ainsi dans la préface de l'édition qu'ils nous ont données des Œuvres du même saint : « *hæc Mirœi Editio omnium, quæ ante et post pro-* « *diere, licet nostro judicio castigatior, ita tamen rara est, ut lustratis pluribus parisiinis Biblio-* « *thécis, eam detegere nos posse jam desperaremus, cum in magno carmelitarum conventu offendi-* « *mus.* » Cet Édition de Louis le Mire est de 1344.

Tel est encore un volume petit in-4°, où se trouve en latin une lettre de Pie II à Mahomet, empereur des Turcs, imprimée à Trévise en mille-quatre cent-soixante-quinze, et par conséquent peu d'années après la découverte de l'imprimerie. Cette lettre occuppe tout le volume qui est de 56 feuillets, c'est-à-dire 112 pages. Je crois qu'il est assez inutile de vous en spécifier davantage et je passe aux manuscrits.....

Le nombre monte a près de deux cens. On n'en voit point qui puisse passer pour être d'une antiquité fort reculée, aujourd'huy surtout ou bien des gens sont sur le pied de ne regarder comme anciens que les manuscrits de 1000 à 1200 ans. Le Père Mabillon cependant, parmi les notres, faisoit cas d'un St Grégoire[1], le volume sans doute qui contient des homélies sur Ezéchiel, qu'il disoit être de 5 à 6 cents ans. C'est selon toutes apparences le plus ancien que nous ayons. Il y en a qui paroissent le suivre d'assez près, tels que sont par exemple les Morales du même Saint, son sacramentaire, les Sermons de St Pierre Chrysologue et quelques autres. Mais une chose digne de remarque c'est que, des deux cents manuscrits dont nous parlons, une bonne partie est écrite en caractères si élégans, si nets et si égaux, qu'on les lirait presqu'aussi facilement que des imprimer et qu'on est étonné de voir comment une même main a pu agir d'une manière si constante, dans un travail si penible.

Nous avons aussi entre les ouvrages manuscrits de St Bernard, un volume de ses lettres dont s'est servi le Père Mabillon, ainsi qu'il le fait entendre en la préface de son édition des œuvres de ce Père. Il remarque que ce manuscrit contient trois cent sept lettres, dans le temps que des manuscrits d'autres bibliothèques n'en comprennent les uns que trois cent cinq, les autres trois cent 6... il paroit au reste moins ancien que le St Grégoire dont on vient de faire mention. Du nombre des manuscrits remarquables par la netteté de leurs caractères sont, outre St Grégoire et St Bernard, des vies de S^ts^ en latin, le traité des Sacremens de Pierre le Chantre, origenes sur l'Epitre de St Paul aux Romains, Guibert abbé de Nogent sur la Genèse et les petits prophètes, et bon nombre d'autres.

Voicy, Monsieur, ce que j'ay regardé comme plus digne de vous être marqué, touchant notre bibliothèque et ses manuscrits, si vous souhaiter de moy quelque chose de plus, spécifier quand il vous plaira, l'objet de vos souhaits et je me ferai un vrai plaisir d'y répondre selon mon pouvoir.

Je suis votre T. humble serviteur.

F^re^ Henry Lemembre,
Bibliothéquaire.

J'oubliois de vous faire mention de D. Jean-Baptiste Noyville[2], ancien prieur de Vaucler, qui, sous M. Brulart principalement, concouru à enrichir la Bibliothèque par ses soins et a ses propres dépens, car il jouissoit d'une pension qu'il employoit uniquement à acheter des livres; c'étoit un homme de lettres, vous pouvez voir l'Eloge qu'en ont fait M^rs^ vos confrères dans la préface de leur édition de St Grégoire le Grand, et ce en quoi il a participé a leurs travaux.

Je vous prie de vouloir bien saluer de ma part dom Geruzer.

Le bel ex-libris, qui accompagne cette lettre, est bien une épreuve ancienne du cuivre dont nous donnons un tirage hors texte. Il mesure 0^m^ 13 de largeur sur 0^m^ 15 de hauteur. On voit, entre deux palmes, le blason de l'abbaye de Vauclair : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une fleur de lis de même*[3]. L'écu est surmonté d'une mitre et d'une crosse.

Le frère Henry Lemembre a pris soin de noter sur l'ex-libris qu'il envoyait à dom Bugniâtre que « la crosse a été gravée dans le mauvais sens ». En

1. Manuscrit du xe siècle, in-folio carré sur vélin, qui se trouve à la Bibliothèque de Laon.
2. Dom J.-B. de Noyville, mort en 1712, composa un in-folio plein de recherches sur Vauclair (Dom Le Long, *loc. cit.*, p. 254). Je ne sais ce qu'est devenu ce grand travail.
3. Dans l'*Armorial général de Picardie*, les armes de l'abbaye de Vauclair sont déclarées deux fois. — Dans le registre I, n° 86, le chevron est *d'argent* et les étoiles et la fleur de lis *d'or*. — Dans le registre II, n° 231, la fleur de lis seule est *d'or*. Je crois que ces deux descriptions sont erronées et que les vraies armes de l'abbaye sont celles qui se lisent sur cet ex-libris.

Digitized by Google

effet, elle est assez souvent tournée en dehors, dans les armoiries ecclésiastiques, surtout lorsqu'elle accompagne la mitre. On trouve cependant dans Guigard de nombreux exemples du contraire.

Cet ex-libris est signé *firens*. Par son style bien caractérisé, il semble avoir été gravé dans la première moitié du XVIIe siècle et sans doute par les soins de Claude de Kersailloux. Cet abbé fut en effet l'un des premiers qui, en rétablissant la stricte observance à Vauclair, s'appliqua à enrichir la bibliothèque de cette abbaye.

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

A PROPOS
D'UN EX-LIBRIS ECCLÉSIASTIQUE ANONYME

MALGRÉ l'analogie avec les armoiries de Fléchier, il est impossible d'attribuer à ce prélat l'ex-libris reproduit par notre savant collaborateur M. P. Falgairolle, à la page 141 du XIVe volume des *Archives*. D'abord, Fléchier ne portait pas de croissant dans son écusson. Puis, en qualité d'évêque, il avait la volute de sa crosse tournée en dehors, tandis que le propriétaire de la pièce anonyme l'avait tournée en dedans, ce qui indique un simple abbé mitré. Plusieurs amateurs avaient déjà révoqué en doute cette attribution et certains classaient l'ex-

libris dans la série bretonne, au nom de Thérisse, mais sans preuves et sans indications précises. Nous venons d'avoir le plaisir de trouver un document qui confirme cette opinion et détermine le classement d'une manière définitive : c'est le cachet de François-Christophe Therrise, abbé de Saint-Victor en Caux, au diocèse de Rouen, en 1745. Comme il reproduit exactement le blason de l'ex-libris, aucune contestation ne nous semble plus possible à ce propos.

R. Richebé.

Digitized by Google

EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE LENGLÉ DE SCHOEBEQUE

EN PLEIN milieu de la plaine flamande, toute tapissée de riches pâturages et de moissons luxuriantes, se dresse, majestueusement perchée sur un mont, qui prend dans son isolement les aspects d'une montagne, la petite ville de Cassel. Du plateau qui la domine, l'œil perçoit l'horizon immense de la Flandre belge et de la Flandre maritime française, théâtre autrefois de batailles célèbres, centre aujourd'hui d'une population dense et active dans un labeur agricole intense. Le panorama varié découvre de tous côtés des villages reconnaissables à la forme des clochers, des villes plus lointaines dominées par leurs beffrois ; au sud, un autre mont, portant à son sommet un vaste monastère de la

Trappe ; à l'ouest, une forêt, au nord des dunes qui se dorent au soleil, et au delà, la teinte grise des flots de la mer du Nord.

Le site lui-même présente un profil des plus pittoresques : d'une part, la ville resserrée dans les limites de son ancienne enceinte, forme une masse confuse sur laquelle se jouent les rayons du soleil, de l'autre une série de moulins à vent, « les moulins de Cassel », s'échelonnent sur les flancs du mont, tendant leurs ailes au vent du large que n'a encore arrêté aucun obstacle.

C'est cette silhouette caractéristique que le graveur dunkerquois, J.-B^te Carpentier[1], a voulu représenter, d'une façon bien discrète, il est vrai, sur le grand ex-libris reproduit ici. Un graveur du XIXe siècle n'eût pas man-

1. Le graveur Jean-Baptiste Carpentier vivait à Dunkerque dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nous connaissons de lui les ex-libris suivants : de *Brier*, *Gaillon*, *Langhetée*, *Manet* et *Van der Meulen*, curé de Bergues.

Digitized by Google

qué de donner plus d'ampleur à cette partie de la composition, au détriment même de celle des armoiries ; mais ici l'artiste a dû se conformer au goût de son temps qui ne voulait en rien sacrifier l'importance de l'écu proprement dit et des attributs héraldiques. Quoi qu'il en soit, bien que relégué au dernier plan au point d'en être effacé, ce rappel d'un souvenir local est intéressant à noter, d'autant plus qu'il est rare à cette époque.

La famille Lenglé, originaire de Steenvoorde, localité voisine de Cassel, s'est établie dans cette dernière ville au milieu du XVIIe siècle. Pendant trois générations[1], ses représentants y occupèrent la charge de conseiller et greffier pensionnaire de la ville et châtellenie, et de subdélégué de l'Intendant. Le troisième d'entre eux, Pierre-François Lenglé, né à Cassel en 1730, qui fit graver son ex-libris par Carpentier, ne remplit pas seulement la charge qu'il reçut en héritage, il acquit également plus tard celle de Conseiller au Parlement de Flandre, puis lors de la réorganisation des municipalités en 1790, il fut nommé maire de sa ville natale.

Mais moins heureux que ses prédécesseurs, il ne devait pas mourir paisible dans le milieu familial. Arrêté comme suspect au moment de la Terreur, il fut jugé et condamné par le tribunal criminel de Paris, le 2 octobre 1793[2]. Tels, en 1328, les Flamands, ses illustres ancêtres, versèrent leur sang sous les murs de Cassel pour la défense de leurs libertés communales, tel Pierre-François Lenglé paya de sa vie son attachement à ses convictions et à ses traditions de famille. Le 3 octobre, le lendemain même de la condamnation, sa tête roula sous l'échafaud révolutionnaire.....

Des temps moins sombres ont succédé à la période sinistre qu'évoque ce souvenir. La ville de Cassel s'est ouverte aux touristes, de gracieux cottages se sont élevés à ses abords, un tramway électrique y accède, des étrangers

1. I. François-Antoine Lenglé, né en 1673, marié, en premières noces, à Marie-Jeanne van Empel, de Steenvoorde, et, en deuxièmes noces, à Marie-Jeanne Broeders.

II. François-Joseph Lenglé, né du second mariage de François-Antoine, marié à Marie-Anne Maes, dame de Schoebeque; d'où :

III. Pierre-François Lenglé, seigneur de Schoebeque, du Hoflandt, de Sainte-Aldegonde en Oxelaere, dont il est parlé plus longuement dans le texte de l'article, marié à Marie-Antoinette Boeye.

2. *L'acte d'accusation contre Pierre Lenglé de Schoebeque, ci-devant maire de la ville de Cassel, prévenu d'avoir entretenu des intelligences criminelles avec les ennemis de la République*, a été publié in extenso dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, à Saint-Omer, (t. IV, pp. 263 et suiv.).

Digitized by Google

viennent y admirer les points de vue, et, ce qui ne gâte rien, les moulins y tournent toujours.

Quant à la famille Lenglé de Schoebeque, elle est éteinte aujourd'hui. La victime de la Terreur avait laissé deux fils et une fille. Celle-ci, par son alliance, laissa une postérité encore représentée de nos jours. Un seul des deux fils, Louis-Auguste-François, né à Cassel en 1757, s'est marié et décéda en 1809, laissant une fille unique qui n'eut pas de descendance. Il fut lui-même Conseiller au Parlement de Flandre, puis Grand Maître des eaux et forêts au département du Hainaut.

Nous devons, pour être complet, faire connaître l'autre ex-libris des Lenglé, également anonyme, mais beaucoup moins intéressant comme composition. L'écu rond y est timbré d'un casque et porte pour cimier une étoile. Le cartouche et les lambrequins sont assez simples. Cet ex-libris paraît plus ancien que l'autre, il a probablement servi à François-Joseph, père de Pierre-François.

Sur les deux écus, les armes sont identiques et se blasonnent ainsi : *D'or, au chevron de gueules accompagné de trois cors du même, liés de sable, et surmonté d'une étoile à 5 rais également de gueules.*

J. de Pas.

CHRISTOPHE-JACQUES TREW

MÉDECIN ET BOTANISTE

(1695-1769)

Ce savant praticien était le petit-fils d'Ardias Trew[1]. Il naquit à Lauf, en Franconie, en 1695. Après avoir terminé ses études à l'Université d'Altdorf, il entreprit un long voyage, au cours duquel il parcourut la Suisse, et une partie de l'Allemagne. Bientôt son goût pour l'étude l'entraina vers Paris, et il y resta treize mois, visitant les hôpitaux, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle et de physique, les établissements d'anatomie, de botanique, et les laboratoires de chimie. De Paris il se rendit en Hollande, séjourna quelque temps à Hambourg et à Dantzig, et revint vers 1720 à Nuremberg. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre dans toute la Franconie, et en 1727 il fut admis à l'Académie de Nuremberg, qui en 1746 le choisit pour son directeur. Il fit également partie de l'Académie Norique, fondée en 1730 à Altdorf, et il dirigea celle-ci de 1734 à 1745. Christophe Trew, qui était membre honoraire des Académies des Sciences de Berlin, de Londres, de Vienne et de Florence, mourut en 1769.

Par disposition testamentaire il légua à l'Université d'Altdorf[2] sa bibliothèque contenant plus de 34.000 volumes, sans compter les dissertations reliées en 346 volumes. Dans cette bibliothèque figuraient beaucoup de livres

1. Ardias Trew, mathématicien, né à Anspach en 1597, mort à Altdorf en 1669, où il professait la physique. C'est sur son initiative qu'y fut élevé le premier observatoire qu'on ait vu dans ces contrées. Il est connu aussi pour ses découvertes heureuses dans la théorie de la musique, et il a laissé plusieurs ouvrages savants sur les mathématiques.

2. Altdorf. Anciennement, cette ville d'Allemagne, qui se trouve dans le cercle de Franconie, faisait partie, avec les villes de Lichtenau et d'Herspruck, du territoire de Nuremberg.

Digitized by Google

rares et curieux, et nombre de beaux manuscrits. Il y joignit une collection de gravures; des tableaux, des machines, et des instruments de chirurgie et de physique, enfin un cabinet d'histoire naturelle, renfermant des productions des trois règnes de la nature. Sa veuve, pour honorer la mémoire du savant docteur, ajoute à ce legs un don de 6.000 florins.

Trew a beaucoup écrit. Nous citerons parmi ses principaux ouvrages :

1° *De differentiis quibusdam inter hominem natum et hominum nascendum*. Nuremberg, 1736, in-4.

2° *Traité élémentaire de l'Anatomie, autant que cette science peut-être nécessaire aux peintres* (en allemand) Id., 1767, in-f°.

3° *Plantæ selectæ nominibus propriis notisque illustrate, in æs incisæ et vivis coloribus representatæ*, Id., 1750 à 1773, in-f°.

4° *Hortus nitidissimis omnemper annum superbiens floribus, etc.* Id., 1768-72-86, in-folio.

5° *Plantæ rariores quas maximam partem ipsein horto domestico coluit, etc.* Id., 1763-84, in-f°.

6° *Cedrorum Libani historia, etc.* 1757 à 1767, in-f°. Le même ouvrage existe in-4°, 1757.

Nous connaissons deux ex-libris de Christophe Trew.

Le premier, et le plus petit, est à ses armes : *de sable, à une corne d'abondance d'or, les fruits au naturel, tenue par deux mains de carnation, les manchettes d'or*. Le tout entouré d'une guirlande ovale de lauriers, piqués de quatre roses (?). L'écu surmonté d'un casque couronné d'or, portant en cimier un enfant habillé de sable, la ceinture, le col et les manchettes d'or, couronné de lauriers, et tenant la corne d'abondance de l'écu. Au-dessus, une banderole avec l'inscription :

Christophor Jacobus Trew M. D. Cette vignette mesure exactement : 89mm × 64mm.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le second est destiné pour in-4os et in-fos.

Dans un large cartouche de style Louis XV auquel est appendu un cartouche plus petit, sont rangés, l'un à côté de l'autre, les armes de Trew et l'emblème de l'Académie Léopoldine des naturalistes (Académie de Médecine de Vienne) : *D'azur, à un anneau d'or* (?) *autour duquel s'enroulent deux serpents supportant un livre, avec, sur le feuillet dextre, cette inscription : Nunquam otiosus* (*Jamais oisif*) ; *sur le feuillet senestre : une aigle* (?) *prenant son vol vers le soleil.* Autour de l'écu se lit la légende : *Caesareo Leopoldinæ Naturae Curiosorum Academia*, et la couronne, portant en cimier la vieille aigle impériale allemande, le surmonte[1].

Au-dessus de ce docte étalage, se lit sur une banderole : *Ex bibliotheca Christoph. Jac. Trew. M. D.* Enfin, dans le petit cartouche du bas se voit un chien dans un paysage avec cette inscription : *Simulare nescit* (*Il* (*ou elle*) *ne trompe pas*), allusion probable à la fidélité du chien, à la réalité des sciences physiques et peut-être aussi au nom du possesseur : *Trew* voulant dire *fidèle* en allemand. Ce second ex-libris mesure exactement : H., 167mm × 135mm.

Benj. Linnig,
Artiste peintre et bibliophile à Anvers.

LES MARQUES DE BIBLIOTHÈQUE
DE LA FAMILLE PHILIPPE

DANS un des derniers catalogues de Saffroy se trouvaient mentionnées les pièces suivantes, sous le numéro 41826 : famille philippe, originaire du marquisat d'Harrouée (?) en Lorraine. Dossier comprenant 8 documents nobiliaires du xviiie siècle.

Confirmation de Noblesse 1727. — « Mémoire concernant l'origine et la généalogie de ma famille. » — Promotion de gentilhomme ord. du Roi. — Tableau généalogique. — Copies d'actes de naissances.

Sans avoir pris connaissance de ces documents, nous avons cependant pensé pouvoir intéresser les lecteurs des *Archives* en leur développant la courte notice que nous avons consacrée aux marques de la famille Philippe dans notre travail sur les ex-libris lorrains[2].

La famille Philippe tire son origine du marquisat d'Haroué, formé de la seigneurie de ce nom réunie à la baronnie d'Ormes dont les comtes de Linange étaient autrefois seigneurs. Ce seraient eux qui auraient affranchi cette famille. Le premier connu est un Jacques Philippe, officier de Claude de France, fille du Roi Henri II, épouse du duc de Lorraine Charles III. Il contracta alliance avec N. Bagadour-Cachet, fille de Jean Bagadour-Cachet et de N. d'Arambourg de Sainte-Hélène.

1. La vieille aigle du Saint-Empire Romain de la nation allemande n'avait qu'une tête. C'est seulement en 1346 qu'apparaît l'aigle à deux têtes sur les sceaux des Empereurs allemands.

2. Comte A. de Mahuet et Edmond des Robert : *Essai de répertoire des Ex-libris et fers de reliure des Bibliophiles lorrains.* Nancy, Sidot frères, 1906. Gr. in-8° de 383 p., avec 101 fig. dans le texte et 15 planches hors texte.

Digitized by Google

Leur fils Absalon, d'abord clerc d'office et greffier ordinaire de l'hôtel du duc Charles III, puis tabellion général du duché de Lorraine et secrétaire ordinaire des commandements dudit duc et de son fils aîné, le marquis de Pont-à-Mousson, fut anobli, par lettres données à Nancy, le 1er août 1584 et enregistrées le 13 septembre suivant.

Les armes qu'il reçut : *D'argent, à un anneau auquel sont attachés trois carcans placés en pairle, accompagnés en chef d'une étoile, le tout de sable*, avec un carcan de l'écu comme cimier, sont celles des Bagadour-Cachet, ancienne famille originaire, semble-t-il, de Raon, comme en faisait foi l'obituaire des Pères Cordeliers de Raon, mentionné par Dom Pelletier[1], dans l'article Cachet.

Les marques de bibliothèque aux armes de la famille Philippe sont, à notre connaissance, au nombre de trois; nous les reproduisons ci-contre sans en donner la description déjà faite dans la notice précitée.

Fig. 1.

Fig. 2.

Ces marques ont appartenu à deux frères, fils de Jean-Baptiste Philippe, secrétaire ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, par brevet du 12 août 1675, et de Marie Aubert. De cette union, contractée à Paris le 27 novembre 1677, naquirent huit enfants, entre autres ceux qui suivent :

I. Jean-Baptiste, deuxième du nom, né à Paris, le 22 août 1689, se maria dans cette même ville, le 17 août 1711, avec Marguerite Ferry et n'en eut que deux filles, dont l'aînée, Charlotte-Marguerite, épousa N. Chaperon, correcteur en la Chambre des Comptes de Paris. — Voir son ex-libris fig. 1.

II. Jean-Antoine, le dernier des huit enfants, possesseur des deux marques de bibliothèque, fig. 2 et 3, naquit, à Paris, le 1er septembre 1696 et fut baptisé le lendemain en l'église Saint-Eustache. Le duc de Lorraine, Léopold Ier, le pourvut, le 27 novembre 1718, d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par lettres qui attestent son origine noble et sa descendance directe d'Absalon, l'anobli. Semblable attestation fut donnée par les notaires d'Haroué en 1738. Premier commis du trésor royal en 1752, puis garde en

1. Dom Ambroise Pelletier, *Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, Mathieu, 1758, in-folio de 838 p.

Digitized by Google

1726, pendant l'exil de Paris de Montmartel, titulaire de cette charge, il épousa, à Paris, le 27 avril 1730, Marie-Renée Gendon, fille d'Edme Gendon,

premier secrétaire de M. d'Argenson, garde des sceaux de France, et de Marie-Charlotte Petit. Il en eut plusieurs enfants.

Comte A. de Mahuet et Edmond des Robert.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CHATEAU DE CHAUMONT

A bibliothèque du château de Chaumont-sur-Loire, dont nous sommes heureux de publier ici un ex-libris, contient près de six mille volumes. C'est déjà une belle réunion d'ouvrages, étant donné surtout qu'elle fut formée par le propriétaire actuel de ce manoir historique, le prince Amédée de Broglie. Rares, il est vrai, y sont les manuscrits, que l'on trouve au contraire en

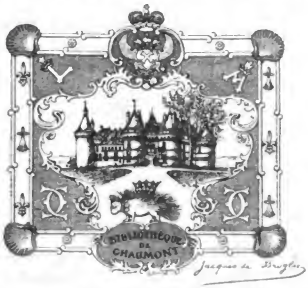

grand nombre au château de Broglie, dans l'Eure. Mais la littérature y tient une place importante, avec les chefs-d'œuvre des principaux auteurs grecs, latins, allemands, anglais, italiens et espagnols; l'histoire, générale ou particulière, française ou étrangère, et la géographie y sont représentées par de nombreux ouvrages; les voyages, les romans, les dictionnaires, les encyclo-

Digitized by Google

pédies, nos principaux périodiques, tels que la *Revue des Deux-Mondes* et le *Correspondant*, sont là en nombre imposant.

Rien qu'avec les livres signés « Broglie », on peut se faire une idée du mouvement des esprits depuis le milieu du XIXe siècle. C'est que le prince Amédée a tenu à s'entourer de tout ce qui fut écrit et publié par les divers membres de sa famille. Ces œuvres d'histoire, d'éloquence, de littérature, de diplomatie ou d'apologétique ont, en effet, pour auteurs le duc Victor de Broglie, pair de France, membre de l'Académie française; le duc Albert de Broglie, lui aussi l'un des Quarante; l'abbé de Broglie; les princes Emmanuel et François, grand-père, père, oncle et frères du prince Amédée.

C'est au joli talent du prince Jacques de Broglie, second fils du possesseur de Chaumont, qu'est dû le gracieux dessin à la plume qui sert d'ex-libris à son père. Le nom du prince Jacques n'est pas inconnu du public, qui put admirer, il y a quelques années, dans une exposition d'amateurs du Cours-la-Reine, une série de toiles et de lavis représentant ce même château. Et, comme s'il craignait de rompre une tradition déjà ancienne, le prince Jacques écrivit une longue relation d'un intéressant voyage qu'il fit aux États-Unis; un jour peut-être se décidera-t-il à la publier. Une fois de plus, sera justifié le distique qu'un poète adressait à Cecole Broglia, homme de guerre du XIIe siècle et ancêtre de la maison :

Nescio cur positum fuerit tibi, Broglia, nomen :
B siquidem adempto Gloria dictus eris[1].

Les Broglie portent : *D'or, au sautoir ancré d'azur.*

Léopold Fassy.

QUESTIONS

TROIS TÊTES DE SANGLIER. — (**N° 375.**)

Nous serions infiniment reconnaissant au collègue obligeant qui pourrait nous donner le nom et l'histoire du possesseur de la jolie petite pièce qui

porte : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de sanglier d'argent.* Couronne de comte ; au bas de l'écu, se trouve la croix de Saint-Louis. L'écu posé sur un cartouche fleuri, et rayonnant.

X***.

ANIMAUX MONSTRUEUX. — (**N° 376.**)

Dans un cartouche Louis XV sommé d'une couronne ducale et placé sur un manteau moucheté d'hermine, l'armoirie ovale :

1. Je ne sais pourquoi on t'a donné le nom de *Broglia*, puisque, le Benlevé, tu seras dit *Gloria*.

Digitized by Google

De gueules, à deux animaux monstrueux affrontés d'or, ayant une tête d'homme, des ailes de griffon, une queue à tête de serpent et une patte de dragon ou de chimère.

Cette armoirie n'est citée ni par Renesse, ni par Guigard, ni par Quantin.

F. R.

RÉPONSE

J.-M. ARNOULT. — (**N° 371.**) [15e ANNÉE, PAGE 114.]

La réponse à cette question est dans l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, de J. d'Arbaumont; nous en extrayons ce qui suit : « Jean-Baptiste Arnoult, trésorier général, garde-scel, pourvu sur la démis- « sion de François Bolet, avec dispense d'âge, le 10 mai, reçu le 4 juin 1760. « Il passa en 1771 à un office de conseiller au Parlement Maupeou et devint

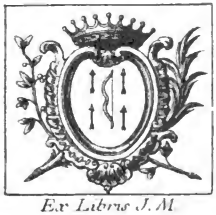

Ex Libris J. M. Arnoult.

« plus tard contrôleur de la maison du roi Louis XVI et enfin fermier géné- « ral sans avoir été remplacé au bureau des Finances. Son père, *Jean-Marie* « Arnoult, doyen de l'Université de Dijon et conseil des États de Bourgogne, « fut anobli en 1782. — Armes : *D'azur, à un arc tendu d'argent, mis en « pal et accompagné de quatre flèches de même, deux de chaque côté, « posées aussi en pal, l'une au-dessus de l'autre, la pointe en haut.* » Tous nos remercîments à MM. Maire et André, nos dévoués collègues de Gray, qui nous ont indiqué cette solution.

Le Secrétaire, E. R. P.

BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris Journal. — Nous sommes bien en retard avec notre confrère anglais, cela tient à ce que ses numéros paraissent avec beaucoup de retard. Celui de février était d'ailleurs moins intéressant pour nous que d'habitude, car il est en grande partie consacré aux actes de la Société et à la liste de ses membres, et se termine par des notes sur des ex-libris modernes, avec

Digitized by Google

des reproductions de cartes de visites des XVIIIe et XIXe siècles, et en hors-texte l'ex-libris de F.-E. Coe.

Le numéro de mars est très intéressant ; on y trouve plusieurs comptes rendus des publications étrangères, y compris la nôtre ; un article de M. J. Guillet sur un ex-libris franco-suisse (Baker) ; des notices sur des ex-libris modernes, pièces à identifier, etc... ; et se termine par la suite des ex-libris légaux, dressée par M. Grundy Newman. Le fascicule contient seize reproductions, parmi lesquelles, en hors-texte, le bel ex-libris de M. Alfred J. Newton.

Book plate Booklet. — Ce petit journal contient un article (avec reproduction) sur l'ex-libris du président Roosevelt, des listes d'ex-libris dus à des graveurs américains contemporains, et une revue des publications étrangères, avec sept reproductions.

J.-C. W.

Nous trouvons dans l'organe de la Société allemande, *Ex-libris Buchkunst und angewandte Graphik*, du mois de mars 1908 (18e année, livraison 1), un certain nombre d'articles intéressants, dont, comme d'habitude, nous donnerons un compte rendu succinct : d'abord, une étude sur Hanns Bastanier et sur ses œuvres, par Richard Braungart (6 figures et 1 hors-texte) ; puis, un article de W. von Zur Westen sur « *Toutes sortes d'Ex-libris* » (11 figures, dont 2 en couleurs, et 5 hors-texte, dont 4 en couleurs et 1 eau-forte) ; ensuite, *Attributs et emblèmes monacaux et épiscopaux*, par L. Gerster (6 figures et un magnifique hors-texte) ; enfin, une étude de Hans Meyer sur notre dessinateur français Théophile-Alexandre Steinlen, avec la reproduction de quatre affiches de cet artiste original : *Le Cocorico*, *le Lait pur stérilisé de la Vingeanne*, *l'Exposition de peintures, dessins et gravures* de l'auteur, *Le Coupable*, roman inédit de François Coppée publié par le *Journal*.

Les *Mitteilungen des Ex-libris Vereins*, qui sont maintenant toujours brochées avec la revue, donnent, comme toujours, un compte rendu des 147e, 148e et 149e séances (11 nov. et 9 déc. 1907 et 13 janv. 1908) de la Société de Berlin ; la liste des nouveaux membres, les changements d'adresses ; les comptes rendus des autres Sociétés : Société autrichienne d'Ex-libris, Club des Amis de l'affiche, les Expositions, et les demandes d'échanges.

F. C. G.

Bon Verly. — *Les Étapes douloureuses*. Paris, Daragon, 1908, in-8°.

Le baron Albert Verly publie une nouvelle série de souvenirs sur le Second Empire ; cette fois c'est la guerre de 1870 : *Les Étapes douloureuses*.

C'est le récit, tout simple, tout nu et d'autant plus émouvant des journées qui précédèrent la capitulation de Sedan, ou plutôt, c'est le journal intime de la vie de l'Empereur pendant les heures de défaite, d'angoisse et d'abandon, qui précédèrent la chute du Gouvernement impérial.

E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — N° 9. Septembre 1908

LES EX-LIBRIS

DU PRINCE DE BOURNONVILLE

LES EX-LIBRIS que nous reproduisons ci-contre sont ceux d'Alexandre-Albert-François-Barthélemy de Bournonville, duc et prince de Bournonville, marquis de Risbourg, comte de Henin, vicomte de Barlin, baron de Caumont, seigneur de Tamise, de Saint-Gilles, de Bègles, d'Haravesne, de Lezin, du Bois-Bernard, de Hacheville, de Svervick, de Saint-Amand, de Basserode, de Divion, de Ranchicourt, du Mesnil, de Noyelles, de Rony, de Gozy, de Rebreuves, de Bondues, de Wasquehal, de Furnes, etc., etc., qui naquit à Bruxelles le 16 avril 1662.

Il était le fils d'Alexandre-Hippolyte-Balthazar de Bournonville, duc et prince de Bournonville, etc., maréchal-général, vice-roi de Catalogne et de Navarre, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de la province d'Artois, et de Jeanne-Ernestine-Françoise princesse d'Aremberg, troisième fille de Philippe-Charles prince d'Aremberg, duc d'Arschot, et de Claire-Isabelle de Berlaimont.

Son père était le frère d'Ambroise-François de Bournonville, pair de France, un des six ducs qui assistèrent au sacre de Louis XIV, et qui, de son mariage avec Lucrèce-Françoise de la Vieuville, fille et héritière de Charles duc de la Vieuville, baron de Rugles, chevalier des ordres du Roi, premier capitaine de ses gardes du corps, grand fauconnier de France, surin-

Digitized by Google

tendant des finances, eut pour fille Marie-Françoise de Bournonville, dame du palais de la Reine, qui épousa, le 13 août 1671, Anne-Jules de Noailles, duc de Noailles, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Roussillon vice-roi de Catalogne, capitaine de la première compagnie des gardes du corps, fils aîné d'Anne duc de Noailles, pair de France.

De cette union sont issus les ducs de Noailles et de Mouchy, et par les femmes les ducs de Penthièvre, d'Orléans, etc.

Nous pourrions citer encore de nombreux membres illustres de la maison de Bournonville, puisque suivant un auteur « on rencontre toujours un Bournonville sur le chemin de l'honneur ». Qu'il nous suffise de dire que les meilleurs généalogistes remontent, par généalogie suivie, jusqu'à Guillaume I de Bournonville qui vivait en Boulonnais dans la première partie du XIe siècle, et était le troisième fils d'Eustache, troisième comte de Guines, descendant direct du comte Angilbert, marié à Berthe, fille de Charlemagne[1].

Alexandre-Albert-François-Barthélemy de Bournonville qui nous occupe en ce moment fut digne de ses aïeux.

A l'âge de vingt ans, il commandait une compagnie de gendarmes de la Garde; il se distingua particulièrement en 1683, au siège de Courtray, en 1688 au siège de Philisbourg, en 1691 au siège de Mons. Il fut nommé maréchal de camp des armées du Roi. Il se distingua au combat de Leuze en 1692, au siège de Namur et à la bataille de Steinquerke en 1693, à la bataille de Nerwinden où il reçut deux coups de mousquet; « l'un lui perça le poignet et l'autre lui passa au travers du corps et il eut son cheval tué sous lui. »

En 1701, la guerre recommence. De 1702 à 1705, date de sa mort, mal-

1. Pierre d'Hozier a publié, en 1657, « *la descente généalogique de l'illustre maison de Bournonville, d'extraction françoise, sortie des anciens sires de Bournonville qui estaient des plus anciens barons du Boulonois, dez l'an MXXXV, dressée sur les titres domestiques, chartes d'églises, arrests du Parlement, chroniques et histoires manuscrites et imprimées, anciennes généalogies et autres bonnes preuves.* » Voir aussi Père Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne, etc.*, et les *Deux cent cinquante-six quartiers de Monseigneur Alexandre III, Prince de Bournonville, etc.* S. l. n. d., S. d. Tableaux in-fol.

Digitized by Google

Digitized by Google

gré les blessures graves qu'il avait reçues, il fait toutes les campagnes, assiste à toutes les batailles, toujours au premier rang. Alors que l'armée était campée à Genappe et à Soignies, l'électeur de Bavière qui voyait que la grande fatigue, jointe à ses graves blessures, accablait le prince de Bournonville, le supplia de se laisser transporter chez lui.

Le prince de Bournonville allait céder, mais il apprend que l'armée ennemie fait un mouvement, et qu'il y a apparence d'un combat sérieux; malgré tout, il saute à cheval et part à la tête de sa troupe; « il reste à cheval toute la journée et une partie de la nuit, ce qui irrita si fort son mal que l'on fut obligé de le reporter le lendemain à Bruxelles où il mourut six jours après, le 3 septembre 1705, et y fut enterré dans l'église des Carmes déchaussés, dans la sépulture des ducs et princes de Bournonville. »

Il avait fait, à Paris, dès le 4 mai 1705, un testament olographe, auquel il fit quelques changements par ses codicilles en date du 20, 30 et 31 août.

« Il avait beaucoup de piété et de religion et était savant dans la connaissance des médailles et très curieux des antiquités. »

Il existe de lui un grand portrait portant la mention : « Serenissimus princeps Alexander, Albertus, Franciscus, Bartholomæus de Bournonville » Offerebat Joannes Franciscus Sagebien 1682. Simon Thomassin ad vinum delineabal et sculptebat (*sic*).

Nous reproduisons ce portrait en hors texte.

Il avait épousé Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes, fille de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des ordres du Roi, et d'Anne de Rohan de Montbazon.

Il eut six enfants :

1° Alexandre-Louis, né le 16 avril 1683, décédé le 8 mars 1684.

2° Anne-Charles, né le 1er décembre 1684, décédé le 21 décembre 1686.

3° Philippe-Alexandre, né le 10 décembre 1697.

Philippe-Alexandre, duc et prince de Bournonville, qualifié « très cher et bien aimé cousin » par le Roy dans sa commission de maître de camp de cavalerie, épousa Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont (sa cousine germaine), fille d'Antoine V duc de Gramont, pair et maréchal de France, et

Digitized by Google

de Marie-Christine de Noailles. Il mourut le 5 janvier 1727, sans postérité. Sa femme se maria en secondes noces à Jacques-Louis de Rouvroy de Saint-Simon, pair de France.

4° Angélique-Victoire, née en 1686, épousa, en 1706, Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, lieutenant général des armées du Roy, et commandant en la Haute et Basse Guyenne.

5° Philiberte-Hercule, née en 1695, décédée en 1696.

6° Delphine-Victoire, née en 1696, mariée en 1720 à Victor-Alexandre, marquis de Mailly, colonel d'un régiment d'infanterie.

Le chef actuel de la maison de Bournonville est Louis-Albert-Léon duc de Bournonville, licencié en droit, ancien maire de Guines, né à Guines le 14 décembre 1844, marié le 9 octobre 1876 à Clémence-Eugénie-Victoria du Hamel de Werbier d'Antigneul, dont :

1° Théobald, marié le 26 novembre 1908 à Germaine de Fernehem ;

2° Léonce.

Les armes de Bournonville étaient au moment des Croisades : *De sable, à trois louches d'argent* (Salle des Croisades. Musée de Versailles).

Au XIVe siècle, Hugues de Bournonville épousa Yolande de Lyannes, fille et unique héritière du vicomte de Lyannes et de Beaurains, et adopta les armes de Lyannes : *De sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir.*

Ce sont ces armes que nous voyons sur les deux ex-libris que nous reproduisons. Tous les deux sont semblables, mais le second n'a pas le collier de l'ordre de la Toison d'or. Le prince de Bournonville avait également un fer à dorer semblable à ses ex-libris ; il est donné par Guigard (t. II, p. 84). La bibliothèque, très importante, fut vendue en détail au domicile du Prince près des Incurables, en 1706 ; elle comprenait 254 lots, composés surtout de livres d'histoire, de théologie et de littérature, tous en très bon état, et 34 manuscrits qui furent achetés par Gaignières[1].

Baron du Roure de Paulin.

LES GRANDS BIBLIOPHILES

CH. SAUVAGEOT

SON EX-LIBRIS, SA BIBLIOTHÈQUE ET SES COLLECTIONS

SAUVAGEOT est bien l'une des plus curieuses figures du XIXe siècle. C'était un violoniste qui, sans fortune, et en cumulant un emploi dans les douanes, avec son pupitre à l'orchestre de l'Opéra, sut rivaliser avec les Vivant-Denon, Debruge-Dumesnil, Du Sommerard, Soltykoff, Basilewski, Dutuit, etc., et parvint à doter son pays d'une des plus curieuses et des plus riches collections qui aient existé.

C'est par une légère erreur que M. A. Sauzay (*Catalogue du Musée Sauva-*

1. Voici le titre du catalogue de vente : *Fatofuncte principis Burnovillii bibliographia*... catalogue des livres de feu M. le prince de Bournonville sur toutes sortes de sujets, Paris, Giffort, 1706, in-12, 147 pages [B.N.Q Δ 715].

Digitized by Google

geot, Paris, 1861) le fait naître le 16 novembre 1781. Il fut baptisé à Saint-Sulpice le 6. Voici d'ailleurs son acte de baptême dont nous devons la communication, ainsi que les renseignements sur ses ascendants, à la gracieuse obligeance de notre ami, M. Lucien Lazard, des Archives du département de la Seine :

« Le sept du mois de novembre de l'année mil sept cent quatre-vingt-un, a « été baptisé Alexandre-Charles Sauvageot, né de la veille, fils de Jean « Sauvageot bourgeois, et de Françoise-Antoinette Frênel, son épouse, « demeurant rue de Bourgogne. Délivré par nous soussigné, prêtre vicaire « de ladite paroisse, à Paris, ce sept du mois de novembre de l'année mil « sept cent quatre-vingt-un. (Signé) De Douay .»

Son père, Jean Sauvageot, était né à Santenay en Bourgogne (auj. Côte-d'Or); il avait épousé en premières noces Angélique Bangillon, et

en secondes noces Françoise-Antoinette Frênel, laquelle était née en 1758, à Montereau. Les deux époux moururent dans leur maison, 9, rue du Faubourg-Saint-Martin; le mari le 21 décembre 1820, sa femme le 1er octobre 1822. Lors de la mort de son père, Ch. Sauvageot est qualifié « âgé de trente-« huit ans, professeur de musique, demeurant rue du Faubourg Poissonnière, « n° 56 ».

Après avoir fait ses études au Collège des Quatre-Nations, Ch. Sauvageot entra au Conservatoire de musique à la création de cet établissement, en 1795. Élève de Blasius, il obtenait deux ans après, alors âgé de 16 ans, le prix de violon, distribué pour la première fois. En 1800, il fut admis à l'orchestre de l'Opéra, qu'il ne quitta qu'en 1829. Depuis 1810, il occupait un emploi dans l'administration des Douanes ; il en fut retraité en 1847.

Comme beaucoup de collectionneurs, il n'avait pas, du premier coup, trouvé sa voie. Il avait à l'orchestre de l'Opéra, deux confrères, l'un, Noblin, lui avait donné le goût de la numismatique, mais Noblin avait « trop d'avance « sur lui », il écouta ensuite l'autre, nommé Lamy, qui recherchait les porcelaines de l'Extrême-Orient, mais cela dura peu, et enfin ses goûts fins et délicats le fixèrent sur les objets d'art de la Renaissance, qu'il ne devait plus abandonner.

Digitized by Google

Sauvageot, dont la réputation était devenue universelle dans le monde des collectionneurs, avait fait partie, en 1843, de la commission chargée d'estimer la collection Du Sommerard; en 1852, de celle chargée d'organiser le « Musée « des Souverains », et en 1855, du jury de l'Exposition universelle.

En 1856, célibataire et déjà atteint de la maladie de la pierre à laquelle il devait succomber, il fit don à l'État de ses collections, ne lui demandant d'autre faveur que de pouvoir terminer sa vie auprès d'elles. Il fut nommé conservateur honoraire et chevalier de la Légion d'honneur.

Il est mort au Louvre, le 30 mars 1860, âgé de 79 ans. Les visiteurs du Musée peuvent y voir deux de ses portraits, au crayon, l'un par Henriquet Dupont, l'autre par P. Delaroche, et un très joli buste en marbre blanc daté de 1833 et que nous n'avons jamais pu voir sans étonnement, car il y est représenté sous les traits d'un jeune homme, alors qu'en 1833 il avait dépassé la cinquantaine !

Il s'est créé une légende sur les occasions extraordinaires et les hasards heureux qui auraient favorisé Sauvageot ; il paraît vraisemblable qu'au début de sa carrière, il avait payé des prix minimes ; on était au lendemain de la Révolution, les marchands de bric-à-brac avaient chez eux toutes les épaves des « ci-devants », la plupart cachées à cause de leurs emblèmes séditieux pour l'époque ; les amateurs, qui avaient abandonné les cabinets d'histoire naturelle, se portaient généralement sur l'antique, et le laissaient acheter pour *cinq à six francs* des Palissy authentiques, alors qu'aujourd'hui on chercherait à lui en faire avaler de faux au centuple; ce à quoi d'ailleurs il ne se laisserait pas prendre!

Mais, dans ses dernières années, l'augmentation considérable de la valeur des trésors qu'il possédait ne pouvait consoler cet homme désintéressé de celle des objets qu'il convoitait et son cœur saigna souvent de les abandonner, dans les ventes célèbres, à de plus fortunés que lui. Ce n'est que par des tours de force d'économie qu'il parvenait à équilibrer son budget, comme par exemple lorsqu'il conquit la fameuse lettre F à charnières, initiale de François Ier qu'il eut la satisfaction, en entrant au Louvre, de rapprocher de sa sœur, l'M initiale de Marguerite de Valois.

On a souvent prétendu que Sauvageot avait servi de modèle à Balzac pour son *Cousin Pons*. Quand on pense que les 1.424 pièces qui constituèrent pendant longtemps le « Musée Sauvageot » au Louvre avaient été accumulées dans son petit appartement du faubourg Poissonnière on n'est pas surpris d'apprendre que, sur la fin de sa vie, il n'y recevait plus que de rares visiteurs privilégiés qui n'osaient s'y mouvoir, dans la crainte de voir se détacher de cet amoncellement des porcelaines ou des verreries de Venise!

La bibliothèque de Sauvageot, sans être comparable à sa collection d'objets d'art, ne se composait que de 1.691 numéros, la vente en fut faite du 3 au 15 décembre 1860, par les soins du libraire Potier. Elle comprenait tous les grands ouvrages d'art qui étaient les outils du Collectionneur, et une grande quantité de livres curieux. Parmi les manuscrits, se voyaient des livres d'heures miniaturés, un petit *calendrier* de poche de 1381, des *Statuts de la Toison d'or* de 1471, l'*Inventaire* d'une saisie faite chez Rembrandt en 1656,

Digitized by Google

etc. Dans les imprimés, encore des livres d'heures, des relations de cérémonies royales, des vues de Paris et des villes de France, dont 600 d'Israël Silvestre, etc.

L'ex-libris « à jarretière » adopté par Sauvageot est caractéristique de la fin du règne de Louis-Philippe. En y lisant la devise *Dispersa, Coegi* (J'ai rassemblé ce qui était dispersé), on ne peut s'empêcher de penser que si le pauvre Sauvageot revenait en ce monde, il s'écrierait : Ils ont dispersé ce que j'avais rassemblé ! En effet, MM. les Conservateurs du Louvre, qui n'ont jamais su faire une telle collection, ont bien su la défaire, en éparpillant les objets dans diverses salles, avec leurs similaires. Le nom de Sauvageot qui brillait sur la salle contenant son « Musée » ne se lit plus que sur de minuscules étiquettes; Il méritait mieux que cela. Espérons qu'un jour, comme Dutuit, il aura « sa rue » ou que, tout au moins, la commission des Inscriptions parisiennes déférera au vœu émis à deux reprises par la commission municipale du « Vieux Paris » en faisant apposer une plaque sur la maison qui abrita pendant plus de quarante ans l'homme et ses collections.

J.-C. Wiggishoff.

L'EX-LIBRIS DE WAROQUIER

L'EX-LIBRIS, gravé sur bois, qui fait l'objet de cette notice présente un double intérêt : 1° en raison de son possesseur, ancien militaire, connu par de nombreux travaux héraldiques, devenus très rares aujourd'hui, et mort à la fleur de l'âge, victime de la Terreur; 2° par son emploi, comme tel, d'une planche de blason gravé à ses armes et à son nom, sans la mention spéciale d'Ex-libris, qui avait servi pour une notice généalogique de la maison de Waroquier.

Bien que le verso ne soit pas imprimé, tandis qu'il est épigraphe dans la notice où il figure page 29, il est certain qu'à première vue on pourrait contester sa qualité d'Ex-libris, si on le rencontrait isolé sans autre preuve; mais ce qui nous permet de certifier sa validité, c'est de l'avoir trouvé collé au verso du faux titre d'un volume qui nous appartient et qui porte en plus sur la première page le cachet W, à la main dextre, et sur le dos la marque dorée « Le comte de Waroquier ». (Voir les reproductions jointes.) Ce volume dépareillé a pour titre : *Histoire générale de la province d'Artois*, par Hennebert, à Lille, chez Henry, 1786, in-8°, t. Ier. On a relié à la suite : Acte de tutelle des enfants mineurs de Messire François de Waroquier et de défunte dame Marie-Philippe de Billy, son épouse, etc., 32 pages in-8°. La nature de ce supplément jointe aux deux signes ci-dessus indiqués ne fait que confirmer la marque de son possesseur.

Digitized by Google

Celui-ci n'était autre que Messire Louis-Charles, comte de Waroquier, chevalier, sieur de Méricourt, de la Motte et de Combles, né à Saint-Affrique le 20 juin 1757, nommé sous-lieutenant dans le 3e régiment d'État-major par lettres données à Versailles le 16 mai 1781, passé sous-lieutenant au régiment des grenadiers royaux de la Picardie le 20 août de la même année. Il renonça promptement à suivre la carrière millitaire pour se livrer à des travaux héraldiques; mais au commencement de la Révolution il accepta les fonctions de major de la garde nationale parisienne. Ses principes faisant ombrage aux Jacobins, il fut arrêté pendant la Terreur, enfermé aux Carmes, traduit au tribunal révolutionnaire. Condamné à mort le 23 juillet 1794 comme complice de la prétendue conspiration ourdie dans la prison où il était détenu, il fut exécuté le même jour à l'âge de 38 ans.

Quérard a donné dans la France littéraire l'énumération de ses œuvres publiées de 1781 à 1791, qui ne comprennent pas moins de 13 titres comprenant 27 volumes dont plusieurs ont déjà été cités dans nos *Archives*

et dont nous ne rappellerons ici que : 1° *Armorial général de plusieurs maisons de France*, 1782, 3 vol. in-12; 2° *Dictionnaire militaire de la France*, 1784-90; 3° *État de la noblesse*, Paris, 1782, 5 vol. in-12; 5° *Traité sur les devises héraldiques*, 1784-85; 2 vol.; 5° Le *parfait jeu d'armoiries*, s. l. n. d.; 6° *La Généalogie de la maison de Waroquier*, etc.

Sa généalogie extraite des preuves de noblesse faites par lui pour la charge d'écuyer de main chez le Roi remontant en 1528 et contresignée par d'Hozier le 18 décembre 1781 est ainsi présentée :

Messire Louis-Charles de Waroquier de Méricourt, né le 20 juin 1757 et baptisé le surlendemain dans l'église paroissiale de Saint-Affrique, au diocèse de Vabres, a la noblesse requise pour être admis au nombre des Écuyers. Les titres qu'ils nous a représentés justifient qu'il est fils de :

Messire François-Auguste de Varoquier, sieur de Méricourt, ancien major d'infanterie, et de dame Élisabeth de Floris, mariés en l'église paroissiale de la ville de Saint-Affrique le 30 avril 1749, que ledit François-Auguste de Waroquier, frère aîné de Messire Jean-Baptiste de Waroquier, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, ancien garde du Corps du Roi et capitaine de cavalerie, marié en 1748 avec dame Catherine de Galtier du Terrier, etc.

Digitized by Google

Cette filiation remonte jusqu'à François de Waroquier, Écuyer, reçu Secrétaire de la Reine, mère du Roi, le 2 janvier 1578, et marié en premières noces avec Claude Pinon, sœur de Noble homme Jean Pinon, Secrétaire ordinaire de Monseigneur, frère du Roi, et en secondes noces avec Demoiselle Marguerite Chapellier.

En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat : D'Hozier.

La description du blason conforme à l'Ex-libris est donnée comme il suit dans les preuves de la Noblesse :

Messire Louis-Charles, comte de Waroquier, porte pour armes : *D'azur, à la main dextre d'argent posée en pal, écartelé d'argent à trois fleurs de lis, de gueules au pied coupé et nourry*; pour supports, deux anges vêtus de robes blanches, tenant chacun une bannière, celle à droite aux anciennes armes de sa maison, qui étaient de *sinople à trois croissants d'argent*, et la gauche aux armes de l'écu ; l'écu sommé d'une couronne ducale, ayant un casque fascé d'argent grillé et liseré d'or, orné de ses lambrequins, couronné d'une couronne de comte, de laquelle sort un croissant d'argent accosté de deux demi-vols de même ; le casque accosté de deux autres casques de profils pour marque de l'ancienne Chevalerie de sa maison, ornés de leurs lambrequins ; le casque à droite sommé d'une couronne de vicomte ayant pour

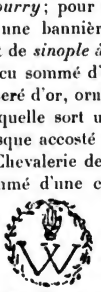

cimier un lion naissant d'or, accosté de deux demi-vols aussi d'argent, et la gauche sommée d'une couronne de Marquis, ayant pour cimier une licorne naissante d'argent, accostée aussi de deux demi-vols d'argent ; il porte indifféremment, pour devise, *recta ubiquè et sic et cor*, qui veut dire je porte la droiture partout aussi bien que cœur ; devise qui, selon la Colombière, convient fort bien à leur nom et à leurs actions ; ou *Waroquier franchise*, pour désigner la candeur, la bonne foi et l'attachement qu'ils ont pour la Patrie ; ou *A jamais Waroquier*, pour dire que leur nom s'est rendu immortel dans l'Histoire ; pour contre-devise, *Dux Burgundiæ, 1340, mihi dedit*, pour dire que c'est Eudes IV, duc de Bourgogne, qui a changé les armes de sa maison ; pour cri de guerre, Hersin, ce qui prouve qu'ils sont puînés de la maison de Hersin en Artois, dont ils sont originaires. Il met aussi six bannières posées en sautoir derrière l'écu : la première est aux armes de Wignacourt, la seconde aux armes de du Molinet, la troisième aux armes de Thibault, la quatrième aux armes de Pinon, la cinquième aux armes de Hardy, la sixième aux armes de Philippe de Billy.

Les trois dernières bannières s'expliquent par les alliances avec les maisons énumérées ci-dessus : Pinon, *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin de même*; Hardy, *d'azur, au lion d'or*; de Billy, *de gueules, à la croix engrêlée d'argent*). Quant aux trois premières, il convient de savoir que dans la ligne directe la maison de Waroquier était représentée, antérieurement à 1528, par François de Waroquier, Ier du nom, commissaire ordinaire des guerres de l'artillerie, père de François, IIe du nom, marié

Digitized by Google

à Claude Pinon qui avait épousé lui-même, le 9 octobre 1532, Anne Thibault (*de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable*); il était fils de Waast de Waroquier, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, marié avec Anne du Molinet (*d'argent, à trois fers de moulin posés 2 et 1*), lequel avait pour père Louis de Waroquier, lieutenant de cinquante hommes d'armes, marié à Marie de Wignacourt (*d'argent, à trois fleurs de lys de gueules au pied coupé et nourry*).

La gravure de l'Ex-libris non signé indique le faire de l'école des Papillon.

Dans le domaine bibliographique, on trouve rarement, d'après Brunet (*Manuel du Libraire*, art Waroquier), les divers ouvrages du comte Louis-Charles de Waroquier; entre autres : *Tableau généalogique, historique, héraldique et géographique de la noblesse*, enrichi de gravures. Paris et Nyon, 9 volumes in-12, avec blasons. 1786-89. Les derniers volumes qui se trouvaient au domicile de l'auteur ont été détruits après sa mort : *État général de la France*, enrichi de gravures; dédié au Roi. Paris et Nyon, 1789-90, 2 vol. in-8°. Une grande partie des exemplaires de cet ouvrage a été détruite pendant les premières années de la Révolution, sous l'influence du vandalisme encouragé par le bloc auquel nous devons la perte d'une grande partie des archives privées de la noblesse. Il en a été de même de plusieurs autres ouvrages de l'auteur, victime lui aussi de la sauvagerie du temps, qui n'avaient pas été vendus avant son assassinat politique.

J'ai voulu faire œuvre pie en rappelant sur sa personne et sur ses œuvres le souvenir ou la reconnaissance de mes confrères, dont il fut le précurseur émérite et peut-être sans rival par plus de cent mille titres originaux de familles qu'il déclarait posséder dans son cabinet. Après lui, ne peut-on dire : Plus jamais Waroquier !

J. Cochon.

TOUJOURS SUR LE PSEUDO-EX-LIBRIS DANTON

Nous *recevons de l'éminent M. A. Bertarelli la lettre suivante que nous sommes heureux de publier intégralement* :

Dans le numéro de juillet des *Archives*, notre collègue, M. L. Quantin, sur la foi du Manuel de J. Gelli, *3.500 ex-libris italiens*, attribue à la Bibliothèque nationale de Turin un soi-disant ex-libris de Danton.

Dans un article critique sur le manuel dont il s'agit, publié en français dans la *Rivista Araldica* de Rome, t. VI, 1908, M. Raisin, après avoir relevé une partie des innombrables erreurs de toute nature qui fourmillent dans cet ouvrage, terminait par ces quelques mots que j'oserais dire prophétiques :

« Il résulte de nos observations que les collectionneurs feront bien de contrôler sérieusement les dires de cet auteur (M. Gelli) et de ne pas le croire sur parole. »

C'était là un conseil de prudente réserve, et on s'expose à de graves erreurs en ne le suivant pas. Le Manuel affirme en effet que l'ex-libris de la Bibliothèque nationale de Turin a été exécuté en 1797 ! Or, la domination

Digitized by Google

française en Piémont a commencé le 9 décembre 1798 et pris fin le 26 mai de l'année suivante. Comme la pièce dont il s'agit porte des emblèmes républicains, il est absolument impossible de se tromper sur la date à laquelle elle a été gravée.

Du reste, quelques lignes plus loin, nous trouvons dans ce même Manuel une autre preuve des profondes connaissances historiques qui distinguent son auteur. Décrivant quelques ex-libris également de la Bibliothèque nationale de Turin et qui portent les armes de la maison de Savoie, M. Gelli leur donne, sans hésiter, la date de 1810. Chacun sait que la seconde période de la domination française en Piémont a commencé le 16 juin 1800, au lendemain de Marengo, et a duré jusqu'au 20 mai 1814.

En vous remerciant de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder, je vous prie d'agréer, etc.

ACHILLE BERTARELLI.

A PROPOS DES BIBLIOPHILES DU BAS-LANGUEDOC

DANS LE numéro des *Archives* du mois de juillet, M. Prosper Falgairolle cite un ex-libris anonyme : *D'azur, au cygne, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux roses* (et non quintefeuilles), *le tout d'argent*. Il l'attribue à la famille languedocienne de Tremolet. C'est possible. Mais le blason de l'ex-libris est tellement

différent des véritables armoiries des Tremolet, que je serais heureux de voir préciser les arguments sur lesquels repose cette identification. Tremolet porte : *D'azur, au cygne d'argent, nageant sur une mer du même et accompagné de trois molettes d'or rangées en chef.*

Je possède cet ex-libris, il m'a été donné comme appartenant à la famille Pérard, en Champagne. J'ai essayé de contrôler cette attribution sans y réussir. Je la donne pour ce qu'elle vaut. Si M. Prosper Falgairolle veut bien nous dire dans les *Archives* les raisons de son identification, je lui en serai très reconnaissant.

A. DE REMACLE.

Digitized by Google

DEUX EX-LIBRIS MANUSCRITS

QUI DE NOUS étant collégien n'a pas mis sur ses livres une de ces formules plus ou moins classiques par laquelle on promet une récompense à qui rendra l'ouvrage perdu et une punition à qui serait tenté de se l'approprier? C'est le célèbre *Aspice Pierrot pendu*, etc.

Déjà beaucoup de ces formules ont été publiées et quelques-unes sont vraiment si amusantes que l'on comprend facilement que quelques amateurs les collectionnent passionnément. Ces ex-libris que l'on retrouve à toutes époques et en tous pays sont souvent curieux et originaux. Nous avons pensé que ceux que nous donnons en hors texte amuseraient nos collègues, car la récompense promise est drôle. Voici le texte de ces ex-libris : « *Ce presant livre est à moy qui me appelle le seigneur du Gas qui le trouvera le moy rendra & je poyre le vin en bonne companye & qui ne le moy rendra pandu sera par le coup au plus haut gibet qui se trouvera et moy de soubz. Jehan Blessot* (ou Chiffot).» — «*Ces presente appartiennent à damoiselle* (mots rayés) *Quy les trouverat et les rapporterat en mes mains il recevra ung baiser et boire du bon vin.*» Il faut espérer que la propriétaire était jolie, sans cela son baiser aurait pu être fort désagréable. Il est aussi probable que tous deux étaient d'un pays de vignobles puisqu'ils promettent du bon vin à boire!

PAUL COMBES.

L'EX-LIBRIS

DE JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS LE CONTE DE BIÈVRE

NOUS AVONS pensé qu'à côté de l'article paru dans les *Archives* au mois de mars 1908, il serait intéressant pour la Société de lui signaler un autre Bièvre, J.-J.-F. Le Conte de Bièvre, dont les armes différentes prouvent qu'il ne se rattache pas à la famille Maréchal. Nous n'y voyons qu'une similitude de nom de terre, les noms patronymiques, *Maréchal* et *Le Conte*, étant différents ainsi que les armes.

Si Poulet-Malassis et les biographes n'en parlent pas, on peut, grâce à La Chesnaye Des Bois, dire quelques mots sur ce personnage, dont l'auteur de l'article précité sur les ex-libris Maréchal ne sait rien, sinon qu'il appartient à une famille différente de la sienne. Quelle est cette famille? C'est ce que nous voulons faire connaître à nos collègues en peu de mots.

Elle est originaire du Vermandois et a pour premier auteur connu Jean Le Conte, prévôt de Noyon au commencement du XVIe siècle; depuis cette époque, elle s'est répandue dans différentes provinces, telles que le Berry, le

Digitized by Google

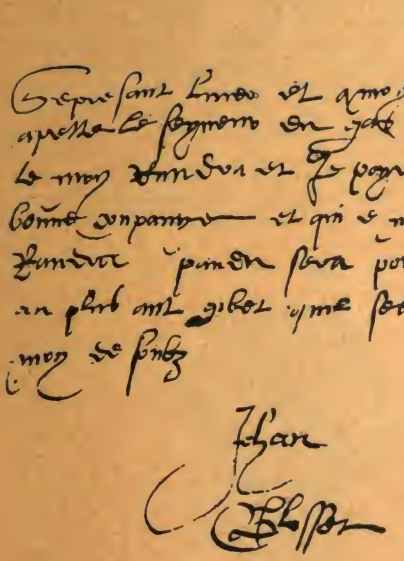

Blaisois et la Sologne. Jean eut, entre autres enfants, Antoine Le Conte, profond jurisconsulte que l'illustre Cujas considérait comme son maître; il fut professeur de droit dans les Universités d'Orléans et de Bourges, et mourut dans cette dernière ville en 1577, à l'âge de quarante-huit ans.

C'est vers cette époque qu'une branche de la famille s'établit à Romorantin, où elle a rempli les premières charges de la magistrature. Sous Louis XIII, Nicolas Le Conte, sieur de La Guérinière, chef de cette branche, fut premier maître des requêtes de Gaston, duc d'Orléans, et lieutenant général de cette ville. Son fils Jean, sieur de Bièvre, lui succéda dans cette dernière charge.

Nous arrivons enfin à celui qui nous intéresse : Jean-Joseph-François Le Conte, sieur de Bièvre, petit-fils de Jean, était, à la fin du XVIIIe siècle, procureur du roi aux différents sièges royaux de Romorantin et membre de la

Société littéraire d'Orléans. Suivant La Chesnaye Des Bois, il était l'auteur de plusieurs ouvrages de physique et de littérature. Quérard, dans sa *France littéraire*, lui attribue la paternité de quatre livres; un seul nous paraît certain : c'est l'*Éloge de M. Pothier, doyen de MM. les conseillers au bailliage et siège présidial d'Orléans, docteur-régent et professeur en droit français de l'Université de la même ville, prononcé à la rentrée d'après Pâques du bailliage de Romorantin, le 8 mai 1772, par M. Leconte de Bièvre, procureur du roi* (Paris, Saillant et Nyon, 1772, in-12, 134 p.). La date et le titre de l'auteur ne nous paraissent pas laisser de prise au doute.

Il n'en est pas de même de l'*Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce, par M. Le Comte* (sic) *de Bièvre* (Paris, Mesnier, 1736, in-12, VIII, — 155 p., 5 p. n. ch. et 7 p. de catalogue). La différence considérable entre les deux dates (trente-six ans), l'absence de tout autre ouvrage entre ces deux années extrêmes, nous font croire que ce dernier livre est, non de Jean-Joseph-François, mais de son père ou de son grand-père Jean. La

Digitized by Google

Bibliothèque nationale a cependant mis dans ses catalogues ces deux volumes sous le même nom d'auteur.

Voici enfin les deux autres indications du même Quérard : *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre...* (Oldenbourg [Paris], T. Bachmüller, 1738, in-12, 86 p. et 2 ff. n. ch.), et *Examen des trois dissertations que M. Desaguliers a publiées sur la figure de la Terre...* (Oldenbourg [Paris], T. Bachmüller, 1738, in-12, 46 p.). Ces attributions sont certainement erronées; elles ne sont que la copie d'un article du *Dictionnaire des anonymes* de Barbier (édition de 1806), qui donne Le Comte (*sic*) de Bièvre comme l'auteur de l'*Examen désintéressé*. La *Bibliographie astronomique* de Jérôme de Lalande (1803), de même que les catalogues de la Bibliothèque nationale, désigne Maupertuis comme l'auteur de ces deux brochures; Lalande ajoute même à sa mention (p. 406-7) une longue note où il expose les raisons qu'eut Maupertuis pour publier, sous le couvert de l'anonyme et avec un lieu d'impression supposé, des critiques aux théories de Cassini sur la forme de la Terre. Comme Lalande connut personnellement Maupertuis, on ne peut douter de sa documentation certaine à ce sujet. Barbier l'a si bien compris que, dans sa seconde édition (1822) et dans la troisième publiée par son fils (1872), les deux brochures en question sont attribuées, comme il sied, à Maupertuis.

Des quatre ouvrages cités par Quérard, il n'en reste donc qu'un qui soit sans conteste de Jean-Joseph-François Le Conte de Bièvre : l'*Éloge de M. Pothier*; un est douteux et se rapporte plus probablement à un prédécesseur du procureur du roi; quant aux deux autres, l'autorité de Lalande fait justice d'une attribution fantaisiste. Quels sont donc les autres ouvrages auxquelles La Chesnaye Des Bois fait allusion? il n'y en pas trace à la Bibliothèque nationale et les bibliographies sont muettes à cet égard. Faut-il donc supposer que ce furent seulement des communications, des discours ou des rapports à la Société littéraire d'Orléans et qu'ils sont restés manuscrits? A nos érudits collègues nous laissons le soin de répondre à ce point d'interrogation.

Les armes des Le Conte sont celles de l'ex-libris reproduit ci-dessus : *De gueules, à deux cœurs d'or, soutenus d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Cette jolie pièce, un peu maniérée, est conçue et exécutée dans le style rocaille; sa gravure est fine, quoique un peu confuse. Les attributs qui figurent sur le cartouche : palette, sphère, boussole, instruments de musique, montrent que son possesseur était éclectique dans ses goûts comme dans ses études.

H. de Tonquédec et F. Cadet de Gassicourt.

Digitized by Google

QUESTIONS

BIBLIOTHECA LAMONIANA. — (**N° 377**).

Ces mots sont imprimés sur une étiquette (0,12×0,04) du XVIIIe siècle. Quelle bibliothèque avait cet ex-libris?

LOUIS CALENDINI.

EL. — (**N° 378.**)

Ces deux lettres, non enlacées, mais formées d'un seul trait (l'E contrarié), n'ont aucun entourage ni encadrement. H. 37, L. 37. Découpé en forme d'écu, bien que n'ayant pas de cadre. Est-ce un ex-libris?

J.-C. W.

RÉPONSES

FAMILLE DE SAINT-MAURICE. — (**N° 370.**) [15e ANNÉE, PAGE 113.]

Cet ex-libris appartient à Pierre-Claude Pecquot, seigneur de Saint-Maurice, né en 1687, maître des requêtes en 1720, président à la Chambre des Comptes de Paris, le 9 juin 1722, et remplacé, le 13 avril 1736, par Masson de Meslay. Il épousa Melle Chaumont d'Ivry, dont il eut un fils, qui fut président aux Comptes, et une fille.

L'*Armorial* de Coustant d'Yanville attribue à Pecquot de Saint-Maurice des armes sensiblement différentes, où l'on voit, par exemple, des molettes au lieu de merlettes, mais la question d'attribution a été tranchée dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, vol. XLVII, col. 182.

Le château et la seigneurie de Saint-Maurice étaient situés près de Dourdan (Seine-et-Oise).

Je ferai remarquer à notre confrère M. F. Raisin que l'ex-libris est d'un style Régence (et non Louis XV) qui ne fait pas encore prévoir le rococo; on peut donc placer son exécution vers 1722, époque à laquelle son propriétaire devint président à la Chambre des Comptes.

LÉON QUANTIN.

IDEM.

L'ex-libris décrit par notre confrère F. Raisin me paraît appartenir presque certainement à Pierre-Claude Pecquot, seigneur de Saint-Maurice, qui fut nommé président en la Chambre des Comptes de Paris le 9 juin 1722, et démissionna en 1736, ainsi qu'il résulte des indications données par H. Coustant d'Yanville, dans son *Armorial de la Chambre des Comptes.*

Les armes attribuées par cet auteur à notre président diffèrent, il est vrai, sous certains rapports, de celles gravées sur l'ex-libris, mais ces différences ne me semblent provenir que d'erreurs matérielles et ne peuvent infirmer l'assimilation que je propose.

En effet, d'Yanville blasonne ainsi les armoiries de son personnage :

Écartelé aux 1 et 4 d'or, à l'arbre arraché de sinople; aux 2 et 3 d'argent à trois molettes de sable.

Digitized by Google

Les divergences entre ces armes et celles figurées sur l'ex-libris se réduisent donc à une simple interversion des quartiers de l'écu et à une interversion semblable des émaux des 2e et 3e quartiers (*D'or, à l'arbre de sinople*, au lieu *de sinople à l'arbre d'or*). Quant aux 1er et 4e quartiers, on y remarque la substitution de *molettes* à *merlettes* (et non *canettes*, comme le dit l'auteur de la question), et il me paraît évident qu'il ne s'agit là que d'un simple lapsus de lecture ou de transcription, les mots *molettes* et *merlettes* pouvant facilement être pris l'un pour l'autre.

Je ne connais pas l'ex-libris aux mêmes armes, avec adjonction de la mitre et de la crosse, et je n'ai aucune donnée sur le personnage auquel il peut appartenir. Je ferai toutefois observer que si la crosse est tournée à droite (dans le sens vulgaire du mot et non dans le sens héraldique de dextre), il s'agit bien d'un évêque et non d'un abbé, comme l'écrit M. Raisin.

Ernest André.

Mêmes réponses de MM. de Denainvilliers et Roger Rodière.

D'OR PALÉ. — (N° 374.) [15e année, page 113.]

Ce fer à dorer appartient à la famille suisse de Joffrey. On trouve quelques variantes de ces armes, ainsi l'armorial vaudois de Mandrot donne : *Palé de six pièces gueules, or, azur, gueules, or et azur*. Dans un super-libros de ma collection, elles sont : *D'azur à cinq pals gueules, or, azur, gueules et or*. Le cimier et la devise sont identiques à ceux de la pièce faisant l'objet de la demande.

La famille de Joffrey est établie à Vevey dès 1472. En 1500, Jean Joffrey était podestat, en 1600 André de Joffrey est banneret de Vevey, en 1707 Jacques de Joffrey est également banneret. La famille a possédé les seigneuries de Dullit, Colombier, Vuarrens et Belles-Fruckes. Il est difficile d'établir avec certitude à quel membre ou même à quelle branche de la famille les fers à dorer ont appartenu.

Abram Hubert de Joffrey, né en 1675, fils de Jacques-François, à Vevey, passa sa vie en France. Il était officier dans un régiment suisse capitulé, dont il devint colonel-propriétaire. Il fut promu au rang de général-brigadier en 1738 et mourut en 1748 à Arras.

Jean Grellet,
Président de la Société suisse héraldique.

BIBLIOGRAPHIE

Edouard-L. de Kerdaniel : *Les Animaux en justice, procédures en excommunications*. Paris, Daragon, 1908, in-8°. Cette gentille petite brochure contient d'amusants renseignements sur la procédure suivie en France depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du XVIIIe siècle contre les animaux malfaisants, les invasions de sauterelles, de charançons, de chenilles, etc.

E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — N° 10. Octobre 1908

L'EX-LIBRIS
DU DERNIER ROI D'ARMES DE FRANCE

N RENCONTRE quelquefois une petite pièce pas très jolie portant *d'argent au lion de sinople*, surmontée d'une couronne de comte, l'écu posé sur une croix à huit pointes et deux sceptres, entouré des rubans de Saint-Louis et de la Fidélité. Devise : *Peur ne mal.* Cri : *Mont-Joye Saint-Denis*; au dessous, dans un cartouche : BB. Du Chau du Verdier de Vauprivas, roi d'Armes de France. Au point de vue héraldique, cet ex-libris est particulièrement intéressant, car c'est une des rares pièces où se voit l'*ordre des hérauts* et leur *caducée*.

Anciennement le Roi d'armes et ses hérauts d'armes avaient un *camail*, c'est-à-dire un cristal rehaussé d'or, enrichi de pierreries, portant les armes du Roi et suspendu à une chaîne d'or. A partir du XVIIIe siècle, ce camail fut remplacé par une médaille portant le portrait du Roi et suspendu à un cordon large de quatre doigts, tissu d'or et de soie violette; la médaille du Roi d'armes était attachée au ruban par trois chaînons. Le Roi d'armes avait un sceptre ou caducée de velours violet semé de fleurs de lys d'or, orné au bout d'une fleur de lys couronnée, en or massif. Il avait le privilège de mettre ses insignes sous son blason, et ce sont eux que l'on voit sur l'ex-libris de M. du Verdier de Vauprivas.

Lorsque Bonaparte organisa sa cour, il créa quatre hérauts placés sous les ordres du *chef des hérauts d'armes* qui fut le sieur Duverdier. Notre lettre ornée, dessinée spécialement pour nous par Mme Henri de la Perrière, représente le sieur Duverdier en grand costume, tel qu'il est figuré à la planche 31

Digitized by Google

du Livre du Sacre de Napoléon Ier. Il a un pantalon de soie blanche jarreté d'or, des brodequins de velours violet brodés d'or, un pourpoint de soie blanche bordé d'or au poignet, une cotte d'armes de velours violet brodé et garnie de torsades d'or, avec trois aigles couronnés d'or sur la poitrine et un aigle sur chaque manche, le col de sa chemise de batiste est garnie de dentelles, son ceinturon est en velours blanc plaqué et bordé d'or, sa toque est en velours violet galonné d'or et surmontée de trois plumes blanches. Il tient un bâton de velours violet semé d'abeilles, terminé par une couronne impériale d'or.

L'étiquette du Palais impérial définit ainsi les fonctions des hérauts : « XLVIII. Comme messagers, ils portent les lois au Sénat, au Corps législatif et sont sous les ordres du ministre secrétaire d'État.

XLIX. Comme hérauts, ils précèdent les cortèges dans les grandes cérémonies et se tiennent au bas du trône; ils font les proclamations publiques

B.B DU CHE DU VERDIER
de VAUPRIVAS,
roi d'Armes de France

pour la paix, la guerre, les grands événements, appelant aux serments publics ceux qui doivent les prêter et font largesse au peuple lorsque l'empereur en ordonne; à la guerre ils sont chargés des messages pour parlementer, faire les sommations pour déclarer la guerre, pour publier les trêves. »

Le jour du sacre de Napoléon Ier, c'est Duverdier, accompagné de ses hérauts : Sallengros, Zimmerman et Pascal, qui marchait en tête du cortège, après les huissiers, avant les pages, les aides et maîtres des cérémonies.

Pendant la cérémonie du couronnement les hérauts se tinrent au pied de l'autel et du trône. Et c'est encore Duverdier qui, après le serment de Napoléon Ier, cria à haute voix dans l'église : « *Le très glorieux et très auguste Empereur Napoléon, empereur des Français, est couronné et intronisé. Vive l'Empereur!* » Le soir, ils parcoururent les rues de Paris, en jetant les pièces frappées pour le sacre à la foule; d'ailleurs, cette promenade (faite pour imiter la jetée des pièces en l'église de Reims au sacre des

Digitized by Google

Rois) réussit mal ; il y eut des bagarres, la foule se rua pour attraper des médailles, et il en résulta plusieurs accidents assez graves.

Lors de la Restauration, S. M. Louis XVIII rétablit la charge de Roi d'armes en faveur du chevalier Bronod de la Haye qui avait été nommé le 6 mars 1760 et qui avait prêté serment le 4 juillet 1761. Le sieur Duverdier, qui était devenu le chevalier du Verdier de Vauprivas, fut nommé premier héraut adjoint et survivancier du Roi d'armes ; il était chevalier de la Légion d'honneur et reçut la croix de Saint-Louis. Bronod de la Haye étant mort en 1826, il lui succéda et devint Roi d'armes de France ; mais il ne devait pas jouir longtemps de ce titre, car vint la Révolution de 1830, et avec la Royauté légitime disparurent Rois, hérauts et poursuivants d'armes[1] !

Baron du Roure de Paulin.

FER A DORER
DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON

EN L'ANNÉE 1722, fut fondée, sur la demande des États de Bourgogne, l'Université de Dijon ; mais par suite des oppositions faites par les universités de Paris, de Besançon et d'autres villes, elle ne comprit qu'une Faculté de droit. Le duc de Bourbon en fut déclaré protecteur et après ce prince ses successeurs au gouvernement de Bourgogne.

Les armes de la jeune Université furent ainsi réglées par lettres patentes du 20 septembre 1723 : *Écartelé : aux 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lis d'or, et à la bordure componée d'argent et de gueules* (Bourgogne moderne) ; *aux 2 et 3 bandé d'or et d'azur, et à la bordure de gueules* (Bourgogne ancien). *Au point d'honneur, un écusson de la ville de* Dijon, *qui est : De gueules ; au chef parti de* Bourgogne moderne *et de* Bourgogne ancien. *Sur le tout : d'azur à trois fleurs de lis d'or, et au bâton alésé de gueules en bande* (Bourbon-Condé). *L'écu sommé d'une couronne fleurdelisée et entouré de l'Ordre du Saint-Esprit.*

Le fer à dorer dont nous donnons la reproduction n'est pas conforme à cette description ; il porte : *Parti : au 1 écartelé de* Bourgogne moderne *et de* Bourgogne ancien ; *au 2 de la ville de* Dijon. *Sur le tout de* Bourbon-Condé. Ce doit être pour l'harmonie du dessin que les armes de la ville représentent un *coupé* au lieu d'un *chef*.

Le prince de la maison de Condé, alors gouverneur de Bourgogne, était Louis-Henri de Bourbon, né en 1692 et veuf de Marie-Anne de Bourbon-Conti. En 1728, il épousa en secondes noces Charlotte de Hesse-Rheinfeld, et la même année les États de Bourgogne firent frapper un jeton portant les armes accolées des deux époux, avec cette devise : ROBUR ET DECUS NOVUM.

L'hôtel du gouvernement possédait une bibliothèque dont les livres étaient simplement frappés, à l'encre grasse, d'une griffe reproduite ci-dessous et qui a pu servir à plusieurs générations. Nous l'avons relevée sur un ouvrage

1. Voir : Baron du Roure de Paulin : *Les Rois, Hérauts et Poursuivants d'armes*, Paris, 1906, in-8.

Digitized by Google

de 1718 et elle était accompagnée d'un timbre humide portant dans un cercle les armes de Bourbon-Condé, surmontées de la couronne des fils de France et entourées des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

Comme toutes les institutions de l'ancien régime, l'Université de Dijon fut supprimée à la Révolution. Les livres de sa bibliothèque, qui était assez importante, allèrent grossir les dépôts nationaux, passèrent à l'École Cen-

trale, puis à la Municipalité et formèrent un des fonds de la Bibliothèque publique de la ville de Dijon.

Ici se place un point de droit que nous demandons la permission d'exposer brièvement et qui a été traité à fond par M. C. Oursel, archiviste-paléographe, dans une brochure intitulée : *Documents sur le droit de propriété et de possession des bibliothèques publiques de France*[1].

Monseig.r le Prince de Condé
Gouv.r de Bourgogne et Bresse

Le 1er décembre 1814, M. Guichon de Grandpont, professeur de la Faculté de Dijon, présentait au Ministre de l'Intérieur une supplique où il était dit :

« ... La Faculté de Droit, étant réorganisée dans cette même ville depuis 1806, a un droit certain à rentrer dans la propriété de ses livres : cette réintégration lui est d'autant plus nécessaire qu'elle manque de moyens pour s'en procurer d'autres, et elle est d'une exécution d'autant plus facile que tous ces livres sont revêtus d'une marque distinctive, et que la ville possède des doubles exemplaires du plus grand nombre... »

La marque distinctive dont il est parlé était les armes de l'ancienne Uni-

1. Dijon, Darantière, 1902, in-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

je certifie que ces breviaires
ont appartenus au feu
Roy Louis XV et qu'ils
m'ont été remis par le
Roy Mon Neveu en 1774
Jn Thérèse de St Augustin,
donné à Mde. de Geslin
Carmélite de la Maison
de St Denis, après la mort
de Mde Louise Rotre,
auguste Mere: arrivé
le 28 xbre 1787.
Signée Sr de Geslin

BREVIARIUM
ROMANUM,
Ex Decreto Sacro sancti Concilii Trident.
restitutum,
PII V. PONTIF. MAX.
jussu editum,
ET CLEMENTIS VIII.
primùm, nunc denuò
URBANI PAPÆ VIII.
auctoritate recognitum.
Insertis novorum Festorum Officiis à PP. Max.
in hunc usque diem concessis.
In quo omnia suis locis ad longum posita sunt,
pro majori recitantium commoditate.
PARS AUTUMNALIS.

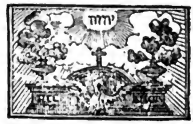

PARISIIS,
Apud J. COLLOMBAT, Regis Christianissimi,
& serenissimæ Delphinæ Typographum,
via Jacobea, ad Pelicanum.
M. DCCI.

Planche 20

Digitized by Google

versité frappées en or sur les plats des livres et reproduites plus haut. La réponse ne se fit pas attendre, et le 18 décembre 1814 M. Guichon de Grandpont était débouté de sa demande :

« ... L'arrêté du 8 pluviôse an XI, qui a concédé aux villes les bibliothèques des Écoles Centrales, ne permet pas qu'aucun des ouvrages qui les composent en soient distraits... »

LÉON QUANTIN.

UN BRÉVIAIRE DE LOUIS XV

A TRÈS BELLE reliure que nous donnons en hors texte recouvre un *Breviarium Romanum*, Paris, 1701, in-8° en quatre volumes (un pour chaque saison), qui appartenait à Sa Majesté Louis XV.

Notre photogravure donne la taille exacte de cet ouvrage ; le cuir de la reliure est brun, les ornements sont en or, et le fond des grandes fleurs de lys des angles, de fleurs de lys au naturel du dos, et des quatre ornements qui entourent le médaillon où se trouvent les deux L couronnés, accompagnés de trois fleurs de lys, sont rouges. Le cuir de l'intérieur du livre est orné des armes royales et des L couronnés en or.

Ce bréviaire était celui dont le Roi Louis XV se servait quand il allait voir sa fille à Saint-Denis, Madame Louise de France, devenue sœur Thérèse de Saint-Augustin. Sa Majesté Louis XVI donna ces quatre volumes à Madame Louise de France en 1774, ainsi qu'en fait foi l'autographe inscrit sur la première page et reproduit sur notre planche XX : « *Je certifie que ces bréviaires ont appartenu au feu Roy Louis XV et qu'ils m'ont été remis par le Roy mon neveu en 1774.* Signé *Sr Thérèse de St Augustin.*

A la mort de Madame de France ces bréviaires furent donnés à Sœur Marie des Anges, Mde de Geslin, religieuse à Saint-Denis, qui était intime amie de Mme Louise de France. La famille de Geslin conserve comme des reliques les lettres de Mme Louise adressées au père et à la mère de sœur Marie des Anges. A son tour Mlle de Geslin inscrivit sur la feuille de garde : « *Donné à Mde de Geslin carmélite de la maison de St Denis après la mort de Mde Louise notre auguste mère : arrivée le 23 décembre 1787.* Signé : *Sr de Geslin.* »

Madame de Geslin était née en Bretagne le 1er avril 1752, elle était fille de René de Geslin de la Villeneuve, officier distingué commandant le bastion de Dinan, qui lutta courageusement contre les Anglais, et de Gabrielle Macé de la Villéon.

Madame de Geslin était fort jolie, elle entra, toute jeune, au Carmel de Saint-Denis, le 24 août 1771, et fit profession sous le nom de Sœur Marie des Anges. Elle y resta jusqu'au 29 septembre 1792, quand les révolutionnaires pillèrent le Carmel de Saint-Denis. Au péril de sa vie elle sauva plusieurs reliques, parmi lesquelles le corps de sainte Justine qu'elle cacha dans une boîte de bois brut qui fut enfouie dans une cave de l'abbaye au Bois à Paris.

Digitized by Google

D'ailleurs elle resta à Paris pendant toute la Révolution. Ayant appris que son frère, venant d'Angleterre, chargé d'une mission du Roi, avait été arrêté à Nonancourt (Eure), allait être guillotiné à Paris, elle alla sur le trajet que devait suivre la fatale charrette; c'était le 26 décembre 1795. Pour se faire mieux apercevoir du condamné à mort, elle monta sur une borne de la rue Saint-Honoré et cria : « Adieu, mon frère, meurs pour ton Dieu et pour ton Roi. » — On était si fatigué de tant de crimes, qu'on ne la poursuivit pas. M. de Geslin laissait une jeune veuve, enfermée au château de Saint-Germain-en-Laye, avec quatre petits enfants, dont deux moururent dans cette prison.

Après la tourmente révolutionnaire elle réintégra le Carmel de Saint-Denis qui s'était reformé rue Cassini, c'est là qu'elle mourut le 7 juillet 1834. Elle laissa ses quatre bréviaires à sa belle-sœur, Anne-Louise de La Réale, veuve de *René*-Guillaume-Paul-Gabriel-Étienne comte de Geslin de la Villeneuve, colonel de cavalerie à la suite, arrêté lorsqu'il venait, avec les ordres du Roi, pour soulever Paris. Ses volumes passèrent ensuite à Édouard comte de Geslin, lieutenant colonel, maréchal des logis de S. M. Charles X, qui avait épousé Marie-*Joséphine* de Lardemelle.

Ils sont aujourd'hui la propriété de son fils Henri, comte de Geslin, général de brigade en retraite, et de la comtesse de Geslin, née Marie-*Alice* de Faultrier, membre de notre Société. Et pour terminer cette petite notice nous pouvons mieux faire que de remercier, au nom du Comité, notre si aimable confrère la comtesse de Geslin, à qui nous devons de pouvoir publier la superbe reliure du bréviaire de S. M. Louis XV.

Baron du Roure de Paulin.

LES EX-LIBRIS MANCEAUX

ANTÉRIEURS AU XIXe SIÈCLE

OTRE collègue M. P. de Farcy vient d'apporter sa contribution à l'étude par région des ex-libris, qui, entreprise il y a déjà quelques années, semble devenir de plus en plus à la mode. Son ouvrage *Les Ex-Libris manceaux antérieurs au XIXe siècle* a paru d'abord dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne* et se présente aujourd'hui sous la forme d'une jolie plaquette gr. in-8°, éditée sur beau papier, avec un certain luxe. M. de Farcy identifie et reproduit quatre-vingt-deux pièces, d'intérêt inégal au point de vue artistique et dont plusieurs sont malheureusement réduites ; c'est là travail fort utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Maine, soit qu'il s'agisse d'établissements religieux, soit qu'il s'agisse de laïques, nobles, marchands ou magistrats.

La première pièce citée, que nous pouvons reproduire grâce à l'obligeance de l'auteur, est l'ex-libris du comte d'Angerville, première marque d'un bibliophile qui la recouvrit plus tard d'un beaucoup plus bel ex-

Digitized by Google

libris, étudié par M. de Brébisson dans nos *Archives*, XIe année, p. 72. Nous pensons que nos lecteurs la verront avec intérêt (fig. 1).

Puis viennent la jolie marque du marquis d'Antichamp, celles des Bailleul, du Bellay, Bignon, du Bouchet, Chamillart, Juigné, Courtarvel, Foucquet, d'Argenson, Tascher, Trochon (fig. 2), La Vallière, etc. ainsi que bien d'autres moins connues. Le plus curieux comme composition des ex-libris ainsi passés en revue est sans contredit celui de Pierre-

Fig. 1

Daniel-François Nepveu, écuyer, seigneur de Rouillon, qui présente comme supports de l'écu deux phoques. Le cartouche entourant les armoiries se détache ainsi que ces supports originaux sur un petit paysage maritime garni d'algues et de coquillages, et dans lequel on aperçoit deux vaisseaux

Fig. 2

à l'ancre ; c'est un véritable ex-libris professionnel, son propriétaire étant officier de marine.

Curieux à un autre point de vue est l'ex-libris de Claude-Augustin Bourdon de Grammont (fig. 3), l'une des victimes du désastre de Quiberon. Il porte en effet les armes de la Pucelle, de la famille de qui M. de Grammont descendait directement, par Antoinette Ribault du Mesnil. Cette pièce n'a pas été comprise dans l'intéressant article consacré par M. de Braux aux ex-libris aux armes de la famille de Jeanne d'Arc, dans le n° 8 de la IXe année des *Archives*.

Digitized by Google

Notons enfin une très belle série de pièces aux armes de La Trémoïlle, dans laquelle nous avons été étonné de ne pas voir figurer l'ex-libris de

Fig. 3

la princesse de Talmond, née d'Argouges, mais où se trouve la splendide marque de bibliothèque gravée par Tardieu pour Marie-Hortense-Victoire de la Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoïlle (fig. 4).

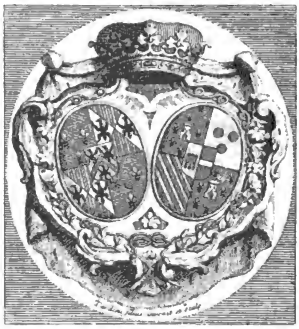

Fig. 4

Bref, l'ouvrage de M. P. de Farcy est un de ces petits livres que tous les collectionneurs doivent mettre dans leur bibliothèque, certains d'y trouver souvent des renseignements utiles et sûrs.

Henri de La Perrière.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS

ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite*).

II. PHILBERT-ANTOINE BELLOTTE DE PRÉCY

C'est au Cabinet des Titres, dans un volume des Pièces originales [1], que j'ai trouvé l'ex-libris, très mutilé malheureusement, de Philbert Antoine Bellotte. Cette pièce fut découpée de façon à ne laisser subsister que le blason dans son cartouche, et collée sur une feuille de papier blanc pour la présentation à l'*Armorial général*. On lit au-dessous, en quelques lignes manuscrites, le nom de son propriétaire [1].

Ce qu'il reste de cette fine gravure est reproduit ci-dessous, avec l'espoir qu'elle aidera l'identification d'un anonyme, possédé peut-être intact par l'un des nôtres.

Messire Philbert-Antoine Bellotte de Précy, écuyer, baron d'Aubilly, seigneur de Forzy-le-Bailly et autres lieux, trésorier de France en la généralité de Soissons et gentilhomme ordinaire du roi, était fils de Jean-Jacques Bellotte, d'abord bourgeois élu en l'élection de Laon, puis gentilhomme ordinaire du roi, et de Marguerite La Gault. Il appartenait à une famille considérable de la bourgeoisie laonnoise qui est éteinte aujourd'hui et dont aucun livre ne parle. Cependant les Bellotte furent, pendant trois siècles, constamment mêlés à l'histoire de leur ville et donnèrent un grand nombre de personnages distingués, magistrats intègres, savants érudits, prêtres éminents qui se signalèrent par « leur grande probité, leur piété sincère, leurs vertus « admirables et leur inépuisable charité », comme se sont plus à le reconnaître leurs contemporains [2].

L'auteur de cette famille fut Simon Bellotte, marchand à Laon, au milieu du XVIe siècle, marié à Catherine d'Ambraine [3]. Sa postérité se divisa en trois rameaux principaux : celui des vicomtes de Chevregny [4], qui s'éteignit au milieu du XVIIIe siècle, en la personne d'un savant chanoine bibliophile dont il

1. D'Hozier avait spécifié qu'il était inutile de présenter des armes avec couronne et supports parce que ceux-ci ne seraient pas enregistrés. C'est ce qui explique pourquoi M. de Précy découpa si maladroitement son ex-libris. (Cf. Baron du Roure de Paulin, *Le Juge d'armes de France, Les généalogistes des ordres du Roi*, Paris, 1908, in-8, p. 49.)

2. Pièces originales, volume 281, dossier Bellotte, f° 9.

3. Archives de Laon GG. 44 : Dom Grenier, 236 *bis*, f°s 585 et 265, f° 221 ; Dom Varoqueaux, XI, p. 1753 à 1758.

4. L'auteur de ce rameau fut Nicolas Bellotte, lieutenant criminel, l'un des généreux fondateurs du premier hôpital de Laon (*Bulletin de la Société académique de Laon*), XVII, p. 73.

Digitized by Google

sera question plus loin ; celui des seigneurs de Précy, qui se termina avec le possesseur de cet ex-libris, et sa sœur la marquise de Chevilly ; enfin le rameau de Vorges et Beautor qui porta ces seigneuries dans la famille de Saint-Léger.

M. de Précy fut pourvu de la charge de trésorier de France à Soissons le 3 mars 1678. Il semble d'abord avoir habité cette ville, puis s'être fixé presque complètement à Reims en 1691, par son mariage avec damoiselle Barbe de la Salle[1], cousine germaine du saint, fondateur des Écoles chrétiennes. Cependant, en 1697, lors de l'établissement de l'*Armorial général*, c'est en la généralité de Soissons que M. de Précy fit la déclaration de son blason familial, tel qu'il se lit sur son ex-libris : *De gueules, à un loup rampant au naturel et une fasce d'or brochant sur le tout*[2].

Il était déjà honoré à cette époque de la dignité de gentilhomme ordinaire de la maison du Roi. Il céda sa charge de trésorier de France, le 8 août 1700,

à Henri-Armand Gosset, et acquit l'année suivante, aux environs de Reims, la baronnie d'Aubilly[3]. Il revendit dans la suite cette terre importante à Nicolas le Leu, seigneur de Cernay, receveur des tailles à Reims, dont la postérité s'est perpétuée, jusqu'à nos jours, sous le nom de barons d'Aubilly[4].

M. de Précy n'eut, de son premier mariage, qu'une fille qui prit le voile. Il contracta alors une seconde alliance, dans une autre noble famille rémoise, en épousant Marie Coquebert de Belleaucourt-Coulommes[5], dame de Forzy-le-Bailly. Elle mourut en 1770, dans un âge très avancé, sans avoir eu d'enfant.

1. Barbe de la Salle était fille de Simon, seigneur de Lestang et de Vieux-Moulin, fourrier de la grande fauconnerie du roi, et de Rose Maillefer (*Annuaire de la Noblesse*, 1904, p. 198).

2. *Armorial général de Soissons*, Reg. 1, n° 42. — De nombreux Bellotte figurent à l'*Armorial général* et l'on constate que la *fasce d'or* était la brisure de la branche de Précy, tandis que celle de Vorges portait une *fasce d'argent* et les vicomtes de Chevregny une *fasce de sable*.

3. La baronnie d'Aubilly, qui comprenait une maison forte et une terre considérable, appartenait depuis 1621 à la famille de Flavigny-Renansart. Elle fut acquise le 24 janvier 1701 par M. de Précy, moyennant 2,570 livres, de Messire Anne-Claude de Flavigny, vicomte de Renansart et Ribeauville, ancien page du roi, et de Marie-Anne de la Fitte, son épouse (Adenet, notaire à Reims).

4. Cf. *Généalogie des Flavigny-Renansart*, par de Stadler, p. 14 (Paris, 1844), et Révérend, *Armorial de la Restauration*, IV, p. 288.

5. Marie Coquebert de Belleaucourt était fille de Claude-André C. de B., écuyer, vicomte de Berthenay, seigneur de Forsy, Ogny, Le Hessier, et de Anne-Elisabeth du Halleur (*Les Coquebert*, par le vicomte de la Guérivière, Reims, 1906, p. 36).

Digitized by Google

Le portrait de M. de Précy se trouve à Amiens, chez un de ses arrière-neveux, le marquis de Romance-Mesmon. Notre bibliophile y paraît âgé d'une cinquantaine d'années; la figure est ronde et bien remplie; le front large et intelligent est encadré d'une abondante perruque blanche; les yeux sont fins et bons, la bouche spirituelle. Il est drapé dignement dans un ample manteau de velours brun, chargé de broderies d'or, et sa main gauche se perd dans les plis d'un gilet richement brodé, d'où s'échappe un fin jabot de dentelles.

Il est fort probable que M. de Précy possédait une belle bibliothèque; sa fortune le lui permettait tout d'abord, puis il était d'une famille où la bibliophilie était très en honneur.

Trois de ses oncles, dont l'un fut chanoine [1], le second doyen [2] de la cathédrale de Laon et le troisième chevalier de Malte [3], avaient commencé une riche bibliothèque qui resta dans la famille Bellotte. Elle fut « augmentée et perfectionnée » par leurs neveux : Ch. Ant., F^ois Bellotte, Vte de Chevregny, trésorier de France, et par le chanoine Nicolas Bellotte, « homme docte et studieux qui fut le dernier de son nom et vendit, en 1736, toute la bibliothèque familiale à l'archevêque de Reims, pour en consacrer le prix au soulagement des pauvres [4]. »

(*A suivre.*) VICOMTE DE HENNEZEL D'ORMOIS.

A PROPOS D'UN EX-LIBRIS ANONYME ECCLÉSIASTIQUE

J'AI LU, dans l'avant-dernière livraison des *Archives*, les quelques lignes consacrées, par notre savant collègue M. R. Richebé, à l'ex-libris attribué à Fléchier.

On le sait, surtout dans notre Société, l'attribution des pièces anonymes est très délicate, et entraîne souvent des erreurs, par suite de la similitude des armoiries, et, quelquefois, de la fantaisie du graveur.

Je pourrais en citer de nombreux exemples. C'est pour cette raison que j'avais écrit : *on attribue*, la présence d'un croissant au pied de l'arbre ébranlant un peu ma conviction.

La découverte du cachet de l'abbé Therrise semble affirmer, jusqu'à preuve du contraire, que c'est bien là son ex-libris, mieux encore que la position de la volute de la crosse, car Fléchier a été abbé avant d'être évêque, et de plus ce prélat avait, dans les ordres, un neveu de son nom, qu'il fit chanoine de sa cathédrale.

PROSPER FALGAIROLLE.

1. Hugues Bellotte, chanoine de Notre-Dame de Laon, fut ensuite chartreux et prieur de l'Abbaye du Val Saint-Pierre, en Thiérache. Il mourut en 1640.
2. Antoine Bellotte, doyen de la cathédrale, archidiacre et grand vicaire de l'évêché, écrivit de savants commentaires sur les rites et usages de l'église de Laon, publiés en un fort volume in-f°; il mourut en 1665 (Melleville, *Histoire de Laon*, II, 443).
3. Claude Bellotte, né en 1607, commandeur de Reims et d'Étampes, fut, avec ses frères, l'un des fondateurs à Laon de « l'Association Notre-Dame », créée pour le soulagement des pauvres.
4. Dom Grenier, 236 *bis*, f° 585.

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS ARNOUX DE CORGEAT

LUTOT RARE est l'ex-libris Arnoux de Corgeat, une bonne partie des livres sur lesquels il a été fixé étant demeurée dans la bibliothèque du château de Promby, en possession de la famille de Corgeat ; les exemplaires que l'on rencontre dans les collections ne peuvent donc provenir que des quelques ouvrages arrachés par le hasard des circonstances à la paisible retraite où dorment leurs frères.

Trompé par la suscription fausse qui y figure, M. Quantin a désigné cette jolie pièce, dans sa Liste sommaire des Ex-libris bourguignons, sous le nom d'Arnoux de Corgean, c'est là une erreur du graveur, le nom exact étant Corgeat, ainsi du reste que l'a corrigé le propriétaire de l'ex-libris sur plusieurs d'entre eux, dont fait partie celui qui est reproduit ici.

La famille Arnoux, originaire de Louhans, en Bresse chalonnaise, y apparaît dans la seconde moitié du XVIe siècle, en la personne de deux frères, Pierre et Guillaume, dont le père est inconnu, et qui sont les auteurs de deux branches, l'aînée celle de Corgeat encore existante, la cadette celle de Ronfand et de Joux, aujourd'hui éteinte dans les mâles. Nous ne nous occuperons que de la première qui commence avec Pierre Arnoux, dit l'Ancien, lequel en 1556 [1] sollicita et obtint l'honneur d'être admis parmi les bourgeois de la ville de Louhans. Son fils, aussi nommé Pierre, épousa en 1586 Guillemette Mireux, fille de Simon Mireux et de Françoise de Corgeat, et acheta en 1614 la terre de Corgeat, commune de La Chapelle-Naude, près Louhans, qui avait appartenu aux grands parents de sa femme ; ce n'est cependant que le fils de son arrière-petit-fils qui en prit le nom. Celui-ci, Philibert Arnoux de Corgeat, né en 1669, avocat en Parlement, épousa en 1694 Judith Lefebvre, dame de Promby, par laquelle cette terre entra chez les Arnoux ; Judith Lefebvre était tante à la mode de Bourgogne de son mari, sa mère étant la sœur du grand-père de celui-ci ; le château de Promby lui venait du premier mari de sa mère, Jacques Ponsard, seigneur de Promby, lieutenant de chevau-légers au régiment du duc d'Épernon, mort en 1668.

Fixés dans leurs terres, les Arnoux n'ont pas d'autre histoire que celle de toutes les familles de noblesse campagnarde de l'Ancien Régime, quelques-uns portèrent l'épée, d'autres la robe, le plus grand nombre se contenta de vivre, ce qui est sans doute le meilleur moyen d'être heureux. Au XVIIIe siècle, l'un d'eux ayant réuni dans son château une bonne bibliothèque habillée de veau fauve, ainsi qu'il en existe encore dans nombre de vieilles habitations, eut l'excellente idée de se faire graver un ex-libris, comme presque tous les gens à leur aise de son époque, nous lui devons une jolie pièce à faire figurer dans nos collections. Les armes qu'il portait sont légèrement différentes

1. L'original sur parchemin des lettres de bourgoisie qui lui furent accordées, signées D. Clerguet, est daté du 6 octobre 1556.

Digitized by Google

de celles qui sont demeurées dans sa famille, nous prions le lecteur ami du blason, de se reporter au tome II de la *Revue héraldique* de 1904, il y trouvera les détails nécessaires sur ce point, lesquels seraient oiseux ici.

Pierre Arnoux de Corgeat, écuyer, seigneur de Promby, auquel nous faisons allusion, était l'aîné des enfants de Théodore Philibert, conseiller maître en la chambre des comptes de Dôle, et de Jeanne-Louise Trembly, mariés en 1724 ; lui-même épousa en 1768 Mlle Lorenchet de Montjamon qui lui donna cinq enfants. Parmi ceux-ci, n'étaient que deux fils, dont le dernier seul, Philibert, eut postérité de son mariage contracté le 21 janvier 1793, avec sa cousine éloignée, Jeanne-Louise Arnoux d'Eperray, laquelle était, par

sa mère, créole de la Martinique, parente proche de l'Impératrice Joséphine ; c'est à Mme de Vregille, née Corgeat, petite-fille de Philibert, qu'appartient aujourd'hui le château de Promby et c'est en sa possession que se trouvent les nombreux ouvrages encore revêtus de la marque de propriété de Pierre Arnoux de Corgeat. Sur un certain nombre d'entre eux on a gratté les armoiries, sans doute à l'époque de la Révolution ; nous n'avons jamais rencontré de pièce ainsi défigurée dans aucune collection.

Il nous reste à remercier M. André, notre obligeant collègue graylois, qui a consenti à nous prêter pour la reproduction, par l'intermédiaire de M. Maire, l'exemplaire de sa collection ; qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre sincère gratitude.

Henri de La Perrière.

Digitized by Google

QUESTIONS

RAGEAU ET GOUGNON. — (**N° 379.**)

Je viens d'acheter deux ex-libris berrichons : le premier aux armes de la famille Rageau avec deux Hercules comme tenants, une couronne de vicomte, casque à lambrequins, cimier, devises et cri de guerre; le second portant le nom de M. Gougnon est aux armes de cette famille, soutenu de deux syrènes tenant des bannières. Pourrais-je avoir des renseignements sur ces deux pièces et sur leurs possesseurs.

X***.

VAISSEAU. — (**N° 380.**)

A qui appartient le splendide voilier, *habillé d'or, voguant d'argent sur fond de gueules, accompagné au canton dextre d'une étoile d'or* soutenu par deux femmes-poissons, sommé d'une couronne de comte, et entourée de rayons, qui figure sur un bel ex-libris signé *Darond f.*

Vicomte de Pleyne.

F. M. COURONNE FERMÉE. — (**N° 381.**)

On connait cet Ex-libris du XVIIIe siècle imprimé en rouge et qui montre dans un cadre fait d'un double filet le chiffre F. M., surmonté d'une couronne fermée, derrière laquelle un soleil répand ses rayons. C'est l'œuvre peu habile d'un amateur qui a signé différentes pièces du nom de Dupuis off. (officier?)

Cet Ex-libris est attribué assez vaguement à un grand-duc de Bade. Serait-il possible d'être mieux renseigné sur le titulaire et en même temps sur le militaire graveur-amateur?

E. Mac Read.

Digitized by Google

CHATEAU DE BEAULIEU. — (**N° 382.**)

Un timbre à l'encre grasse porte cette inscription entourant les lettres C. T. F. Où est ce château, et quel nom désigne ces initiales ?

C. de R.

CINQ ARMOIRIES A IDENTIFIER. — (**N° 383.**)

On demande l'identification des ex-libris suivants :

1° *Écartelé ; aux 1 et 4, d'argent à l'arbre de sinople terrassé du même ; aux 2 et 3 d'azur à une aigle d'argent, le vol abaissé.* Devise: Dominus ipse providebit. L'exemplaire que l'on possède est mutilé, il doit exister avec le nom placé dans un cartouche sous l'écu.

2° *Fascé d'or et de sable.* Quatre drapeaux fleurdelisés de chaque côté de l'écu, couronne de vicomte, et pour supports deux griffons. Exemplaire mutilé. Le nom ou une devise doit se lire sur une banderole placée au-dessus de la couronne.

3° Deux écus accolés. Le premier, *d'or à une croix écotée de gueules.* Le deuxième *d'azur à un rocher escarpé d'or, posé à dextre, surmonté d'une étoile du même et un archer passant à senestre, décochant une flèche d'un arc* (du Mont de Soumagne). L'ex-libris est signé Brochey fecit. On demande l'identification du premier écusson.

4° *D'azur, à cinq bandes d'or.* Couronne de marquis, deux lions pour supports : Devise : Mon cœur me trompe de jour en jour.

5° *De sable, semé de billettes d'argent, au lion du même brochant et une moucheture d'hermine du champ chargeant la première billette au canton dextre.*

A. de R.

RÉPONSES

FOUGEROUX. — (**N° 369**). [15e année, page 100.]

Je suis l'acquéreur du n° 58 de la vente Lormier. Cette pièce n'est pas anonyme. En voici la description : écu ovale, aux armes, dans un cartouche de style Louis XIV, sommé d'un casque taré de fasce et surmonté de l'inscription : F. Fourgeroux (et non Fougeroux) d'Angerville. Dimensions de la planche : 69×82. Armes : *D'or, à trois feuilles de fougère de sinople, en pal, celle du milieu soutenue d'un croissant de ....., ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.*

Je n'ai jamais rencontré cet ex-libris dans d'autres collections et malgré mes recherches il m'a été impossible d'avoir des renseignements sur la famille Fourgeroux d'Angerville.

A. de Remacle.

Digitized by Google

ANIMAUX MONSTRUEUX. — (**N° 376**). [15e ANNÉE, PAGE 130.]

Ces armoiries, qui se trouvent dans Rietstap et dans Renesse (*verbo* Dragon, t. III, p. 134), sont celles de la famille Cadart d'Ancezune, ducs de Caderousse (Comté-Venaissin). Le titulaire de l'ex-libris était Joseph-André d'Ancezune-Oraison, duc de Caderousse, brigadier des armées du Roi, mort sans enfants en 1767, laissant pour héritier de ses biens et de son titre ducal son cousin Marie-Philippe-Guillaume de Gramont, marquis de Vachères.

ÉMILE PERRIER.

Mêmes réponses de la Marquise Soragna Melzi et de MM. de la Perrière, Quantin, Saffroy, Salleron.

TROIS TÊTES DE SANGLIER. — (**N° 375**). [15e ANNÉE, PAGE 130.]

Cet ex-libris appartient à Pierre-Martin Chenu, capitaine au régiment, Commissaire-Général cavalerie, chevalier de Saint-Louis en 1774. Il figure dans les *Ex-libris Héraldiques anonymes* sous le n° 279 et dans la liste des *Ex-libris Bourguignons*.

Cette famille, originaire du Berry, s'établit en Bourgogne au XIVe siècle : elle porta les titres de barons de Nuits-sous-Ravières et Fulvy, entra aux États de Bourgogne en 1622 et fut maintenue dans sa noblesse en 1666 et 1669. La branche restée au Berry modifiait les émaux de ses armes : *D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, defendues et allumées d'argent.*

LÉON QUANTIN.

Même réponse du comte Lair et de M. Saffroy.

OUDOUX. — (**N° 367**.) [15e ANNÉE, PAGE 83.]

Cet ex-libris existe dans la collection de M. F. Duris avec l'indication au crayon : « Chapitre de la cathédrale de Noyon ».

L'*Armorial général de 1696*, généralité de Soissons, donne pour armes au *chapitre de l'église cathédrale de Noyon : De sable, à trois pals d'argent, celui du milieu chargé d'une figure de la Sainte Vierge d'argent, brochant sur le tout et posé sur un croissant du même.*

Malgré la différence des émaux du champ et des pals, l'attribution me paraît certaine.

Je ne sais rien sur le graveur Oudoux.

LÉON QUANTIN.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — N° 11. Novembre 1908

COMPTE RENDU

DES SÉANCES DES 30 AOUT ET 25 OCTOBRE 1908

SANS doute il reste bien peu de sociétaires à Paris au mois d'août, mais tous ceux que leurs occupations y avaient retenus ont voulu assister à cette réunion, faite chez M. Wiggishoff.

M. de Gassicourt faisant fonctions de Secrétaire présente les excuses du Baron du Roure de Paulin, et lit le rapport qu'il a envoyé sur l'état de la Société.

Le Baron du Roure de Paulin, Secrétaire, devant épouser au mois de novembre la princesse Georgette-Marie Cantacuzène, et faire après son mariage un voyage de plusieurs mois, le Comité, sur sa demande, nomme M. Henri de La Perrière, membre du Comité de rédaction, demeurant 20, rue d'Édimbourg, secrétaire intérimaire.

Le Trésorier faisant fonctions de Secrétaire,
F. Cadet de Gassicourt.

La Séance du Comité du 25 octobre est ouverte à 2 h. 3/4 par M. J.-C. Wiggishoff, qui présente les excuses de MM. de Crauzat, de la Perrière et du Baron de Mazières-Mauléon. Le Comité vote à l'unanimité des remerciements à M. Justin de Pas pour les planches qu'il offre à la Société, et au Vicomte de Hennezel pour les clichés dont il nous fait cadeau. Le Vice-Président montre aux membres du Comité un exemplaire des *Homélies* de Fransichini, de Ferrare, imprimé à Venise en 1575, portant une marque de propriété curieuse : deux blasons dessinés sur la tranche. Ce livre sera photographié et publié dans les *Archives*.

Digitized by Google

Le Secrétaire fait passer deux très jolis ex-libris gravés par M. J. Goissaud, le premier en style moyen-âge pour M. Lamazière, le second en style égyptien pour M. Bourdasiat.

M. de Gassicourt lit une communication à propos des ex-libris de Denis Cochin, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Grâce à l'érudition et à la bonne volonté de nos confrères, peu de questions posées dans les *Archives* sont restées sans réponse. Quelques-unes, cependant, sont très anciennes; mais les membres nouveaux qui ne possèdent pas la collection de notre journal ne les ont pas connues; d'autres les ont oubliées. Pour obvier à cet état de choses, le Comité décide de faire repasser dans les *Archives* toute question restée cinq années sans solution.

Le Comité rappelle aux Membres que, jusqu'à nouvel avis, ils sont priés de s'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction des *Archives*, à M. Henri de la Perrière, Secrétaire intérimaire, 20, rue d'Édimbourg.

Nos collègues MM. Achille Bertarelli et David-Henri Prior préparent un grand ouvrage sur les cartes de visite. En préparation également un livre sur les Dessinateurs néerlandais d'ex-libris, par M. A.-A. Wosterman van Oyen.

Citons parmi les publications reçues pendant les vacances : *l'Intermédiaire*, la *Chronique médicale*, la *Revista araldica*, l'*Academia araldica*, *The Book-Plate Booklet*, la *Correspondance historique et archéologique*, *Ex-libris Society*, *Ex-libris Buchkundst*, le *Sabretache*, et les *Ex-libris de médecins et pharmaciens*, par M. Henry-André, dont nous rendons compte plus loin.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

A PROPOS DES BIBLIOPHILES DU BAS-LANGUEDOC

En faisant des recherches dans l'*Armorial de l'Élection de Reims* de Charles d'Hozier, publié par le Dr P. Gosset (1 volume in-8o, Reims, Michaud, 1903), je trouve, p. 15, no 79, l'indication suivante :

Louis-Charles Beguin, seigneur de Coegny, Conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Vermandois, siège royal et présidial de Reims : *D'azur, à un cygne d'argent, becqué et membré de sable et surmonté d'un croissant d'argent accosté de deux roses de même.*

Ce blason est exactement celui de l'ex-libris que M. P. Falgairolle attribue à la famille de Trémolet (voir *Archives* de cette année, p. 98). Or, tous les armoriaux que j'ai consultés donnent à cette famille des armes complètement différentes de celles qui figurent sur l'ex-libris en question; notre collègue M. de Remacle l'a fort justement fait remarquer dans sa note publiée p. 143 de nos *Archives*. D'ailleurs Jadart, dans les *Bibliophiles rémois* (page 16), n'hésite pas à attribuer cette pièce à la famille Béguin de Savigny, famille de robe rémoise du XVIIe siècle. Dans un cartouche régulier, écusson ovale *d'azur au cygne d'argent, surmonté en chef d'un croissant accosté de deux roses du même*, couronne de comte; tête de dragon pour cimier, deux dragons pour tenants, le tout reposant sur une tablette droite, ornée de feuil-

Digitized by Google

lages à la base (collection Paul Coutant). Ex-libris gravé. Les armoiries ne sont pas accompagnées de la devise que l'on trouve ailleurs : *Albor et Candor*, et qui fait allusion au cygne et aux roses de l'écusson. »

E. Engelmann.

LES EX-LIBRIS
DE MÉDECINS ET DE PHARMACIENS

Ex-Libris du Dr Henri Duclaux

Dernièrement notre collègue Henry-André a publié en un joli volume in-8, de 164 pages, orné de cent sept reproductions d'ex-libris, trois intéressantes études sur les ex-libris de médecins, de pharmaciens et les marques personnelles macabres. Abandonnant l'habitude générale des collectionneurs de classer et d'étudier les pièces par province, M. Henry-André a préféré les ranger par profession, et faire un travail biographique, critique et technique sur les ex-libris de médecins et de pharmaciens. Qu'ont-ils été ? Que sont-ils ? Que doivent-ils être ?

Et il a tâché de répondre consciencieusement à ces trois demandes comme collectionneur, comme dessinateur-compositeur d'ex-libris, comme dévot de tout ce qui a été exécuté en cette matière si spéciale.

L'ouvrage est disposé, dans la mesure du possible, suivant l'ordre chronologique, pour montrer l'évolution de la composition artistique dans l'ex-libris, suivant les influences d'époques. Le premier ex-libris décrit est celui d'un grand ancêtre de la profession médicale : Rabelais. Viennent ensuite les marques rares appartenant au XVIIe siècle, puis les ex-libris du siècle suivant : soit héraldiques, soit après leur transformation piquante dans le bucolique avec Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et les auteurs de pastorales ; c'est après la grâce de l'exquis style Louis XVI, ce style si français, qui lutta longtemps, mais fut vilainement écrasé à la fin (vers 1810 environ) par les lourdes et rigides antiquailles du style Empire. L'ex-libris, à ce moment, n'offre que de peu intéressants spécimens ; c'est la fin des époques ayant vraiment leur style prope, et cette fin est lamentable : on en voit le témoignage dans les maussades étiquettes des bibliophiles de la Restauration. Dès lors, sauf de rares exceptions, l'ex-libris apprécié par les soi-disant connaisseurs n'est qu'une plate copie des anciens styles. La composition artistique

Digitized by Google

disparaît, et ce sont les productions-omnibus, la sèche héraldique des graveurs-papetiers, qui représentent la dominante jusqu'aux deux tiers du XIXe siècle.

Mais la grande partie de cet ouvrage est consacrée aux pièces modernes. M. Henry-André reproche aux ex-libris héraldiques leur banalité obligatoire, leur style copié sur le XVIIe siècle ou le XVIIIe siècle, à moins qu'il ne soit imité des XIVe ou XVe siècle, ainsi que le défaut de ne rien nous apprendre sur leur propriétaire, et d'être plutôt la marque d'une famille que d'un individu. A ces héraldiques, M. Henry-André préfère les ex-libris modernes qui constituent selon son mot des *armoiries intellectuelles*, qui comporteront une devise personnelle indiquant la ligne de vie du possesseur, des marques ou emblèmes qui montrent ses goûts, ses aspirations, ses fonctions.

Certes, nous sommes loin de blâmer cette théorie, et aimons beaucoup

Fig. 1.

les compositions modernes, nous demandons néanmoins qu'elles ne tombent pas, dans un style ultra-moderne, et qu'elles ne deviennent pas de véritables rébus. Mais M. Henry-André, en véritable artiste, a tellement bien choisi ses gravures qu'en les regardant, le plus farouche héraldiste serait capable de se convertir.

Après trois reproductions des ex-libris manuscrits de Rabelais, nous voyons les marques du Dr François le Vignon, du Dr François Chicoyneau (1672, † 1752), premier médecin de S. M. Louis XV, du Dr Jean Cochon-Dupuy (1674, † 1754), du Dr Jean-Baptiste Gastaldy (1674, † 1747), du Dr P. Cochon, de l'Académie royale des Chirurgiens de Paris, du Dr Louis-Jérôme Raussin (1721, † 1798), des Drs Correard et Grumet, du Dr C.-J. Trew, du Dr Ant. Louis (1723, † 1792), du Dr J.-A. Tronchin, du Dr Ch.-J.-L. Coquereau (1744-1796), du Dr Pajot-Laforet, du Dr Lecat, du Dr Boyveau-Laffecteur.

Après suivent des étiquettes de la Révolution : Honorat, Marchand, Le Dru ; puis de la Restauration : le Roy des Barres, Cazenave, Requin, Gueneau de Mussy, Bonnejoy, Pouchet.

Nous arrivons alors aux contemporains, les premiers reproduits sont les

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ex-libris du Dr Le Bayon. Le Dr Le Bayon, qui est un helléniste distingué, fit faire en 1896, par Henry-André, un ex-libris destiné à la partie purement littéraire de sa bibliothèque, qui porte deux citations de l'Odyssée et d'Antigone (Fig. 1). Étant né à Carnac, son second ex-libris représente un Breton jouant du biniou (Fig. 2). Le troisième est un *ex-museo* pour sa collection radiographique : « Ayant été un radiographe de la toute première heure, il avait pu former un choix remarquable de précieux documents. Le personnage représenté radiographiquement montre à sa droite les piles et à sa gauche la devise : Par la lumière à la lumière, placée sous le caducée

Fig. 2.

médical projetant des rayons X. Sous la légende se trouvent radiographiés un rat, un caméléon et deux lézards tenant une ampoule de Crookes (Planche 21).

Notons, les ex-libris du gynécologue Lucien Bailly, du pharmacologue Chevalier.

Voici ensuite un ex-libris moliéresque : le Dr Lepage, en costume de médecin du XVIIe siècle, est représenté servant de page à S. M. la Mort, passant dans un L (Planche 22).

Après ceux-là sont reproduites les marques du Dr J. Kluber, aliéniste allemand ; du Dr G. Burckhard, du Dr M. Tapfer.

L'ex-libris du Dr Blanchard, professeur de parasitologie, nous montre des ascarides, des ténias, qui ne sont pas fort agréables à regarder. Nous préférons de beaucoup les jolies marques du Dr Vimont qui représentent les armes de la Faculté et les vieux bâtiments de la rue de la Bucherie. Voilà enfin une marque aussi personnelle que professionnelle, et qui de plus est bien exécutée.

L'ex-libris du Dr Cabanès, directeur de la *Chronique médicale*, auteur

Digitized by Google

des *Indiscrétions de l'histoire*, des *Morts mystérieuses de l'histoire*, etc., est digne de nous arrêter par sa curieuse composition. La Vérité soulève un

Fig. 3.

lourd manteau qui couvre un tableau sur lequel sont inscrits quelques-uns des titres des livres du Dr Cabanès ; du miroir éblouissant de son caducée, elle illumine, d'une lumière révélatrice, l'aigle impérial, le coq gaulois et le lion populaire qui reculent épouvantés.

Fig. 4.

Notons ensuite les ex-libris des Drs Schmidt, Natier, Mathieu, Hœchteuback, Dufour, Helot, Freund, Deroque, Clarke, Jones, Hamy, Furet. Quelques explications ne seront pas inutiles pour faire comprendre l'ex-libris du Dr Blondin ; au premier plan une femme dont les membres infé-

Digitized by Google

Digitized by Google

rieurs se changent en feuille de mandragore... à moins que ce ne soit la mandragore qui ne se change en femme ? Cela signifie, paraît-il, que la femme et la mandragore sont toutes deux sujets de joie et de malédiction; le crapaud qui s'appuie sur la cornue étant le possesseur du bezoard aux vertus alexipharmaques figure le contrepoison! Si nos collègues ne nous comprennent pas qu'ils se reportent au livre de M. Henry-André qui essayera de leur expliquer — en trois pages — le symbolisme de cette pièce (Fig. 4). Nous lui préférons celle qui suit : l'ex-libris du Dr Henri Duclaux que nous avons mis en tête de ce compte rendu, comme lettre

Fig. 5.

ornée ; le Dr Duclaux s'est voué à la chirurgie infantile et son ex-libris représente un enfant estropié et un jeune arbre mal venu, corrigés et redressés par la science. Pour terminer cette première partie se trouve une liste alphabétique des ex-libris de médecins.

La seconde partie est consacrée aux pharmaciens, l'auteur suit toujours le même plan. Citons les marques de F. Geoffroy, Louis Debacq, Guéguen, la nouvelle pièce de notre aimable confrère F. Bargallo, membre du Comité de notre Société (Fig. 5) ; les ex-libris de J. Beauvais, Toraude. Nous donnons enfin un des rares ex-libris héraldiques faits par M. Henry-André ; les armes de la famille de Mourgues surmontent la devise inscrite sur un ruban en forme de lettre M, au-dessous de plantes et d'emblèmes pharmaceutiques (Fig. 6). Une liste des ex-libris de pharmaciens clôture aussi cette seconde partie.

La liste des ex-libris macabres comprend des pièces très curieuses dont plusieurs ont jadis paru dans nos *Archives*. Citons au hasard : Newton, Costa, Conrad Wolhart, Lang, Le Febure, Lecat. Puis parmi les modernes:

Digitized by Google

Laloy, Monnier, Mercier, Montsalvage, Strauss, Brocard, etc. Notre cul-de-lampe est l'ex-libris du poète Charles Guinot, l'auteur des *Fleurs d'oisiveté* ; il a été inspiré à M. Henry-André par cette parole de M. Guinot répondant

Fig. 6.

à des félicitations pour le succès de son livre : « Baste ! je me moque du brin de laurier que je pourrais obtenir après ma mort. »

Grâce aux nombreux clichés gracieusement prêtés par M. Henry-André, qui fut jadis le premier secrétaire de notre Société, nos collègues se rendront compte de l'intérêt de cet ouvrage et des services qu'il peut leur rendre.

Paul Combes.

BASTE !

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

U MOIS de juin 1907, lors du Centenaire de Saint-Cyr, nous avons publié un article sur la bibliothèque de la maison de Saint-Louis à Saint-Cyr ; aujourd'hui c'est l'École militaire qui va nous occuper.

L'École spéciale militaire, qui avait été créée à Fontainebleau en 1803, fut transférée à Saint-Cyr par décret du 24 mars 1803, et le général Bellavene en fut nommé commandant. Elle fut licenciée le 16 juillet 1815 et on fonda à Saint-Cyr une école préparatoire, dite Petite-École. Mais l'École spéciale militaire fut rétablie en septembre 1818.

Le 8 août 1819, S. M. Louis XVIII passa l'École en revue à Saint-Cloud et c'est à cette occasion qu'il prononça cette phrase — aujourd'hui historique : « Mes enfants, il n'y en a pas un dans vos rangs qui n'ait dans sa giberne le bâton de maréchal de M. le duc de Reggio, il ne tient qu'à vous de l'en faire sortir. »

En 1845, le bleu devient la couleur distinctive de l'École ; en 1853 on crée la section de cavalerie.

Le 15 juillet 1870, les élèves de seconde année sont nommés sous-lieutenants et rejoignent leurs régiments. L'École évacuée est transformée en ambulance. Elle est rouverte le 1er septembre 1871, sous le commandement du général Hanrion.

La bibliothèque actuelle de l'École, tout en comprenant un assez grand nombre de livres, n'a pas beaucoup d'intérêt. Un aimable fonctionnaire de l'École nous a dit que Saint-Cyr ne possédait actuellement *absolument rien*, en fait de souvenirs de la maison royale de Saint-Louis ou du Prytanée militaire. Quant aux volumes rares ou précieux provenant de la bibliothèque de Fontainebleau, ils ont été donnés en 1808, lors de l'installation de l'École à Saint-Cyr, au chapitre de Saint-Denis. Tous les volumes existant aujourd'hui sont modernes.

C'est pour cette bibliothèque qu'a été fait en deux tailles différentes le petit ex-libris que nous reproduisons d'après les exemplaires gracieusement

Digitized by Google

prêtés par notre confrère M. Georges Salleron. Sur un livre se trouve le shako de l'École orné du traditionnel *casoar* en plumes rouges et blanches. Ce casoar, qui est le vrai symbole du Saint-Cyrien, fut porté pour la première fois, le

24 août 1855, à une revue passée en présence de la reine d'Angleterre. Au-dessus se trouve la devise célèbre : « Ils s'instruisent pour vaincre ! »

Baron du Roure de Paulin.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS
(*Suite.*)

III. — BÉTHUNE CHAROST (Armand-Joseph, duc de).

Armand-Joseph de Béthune, sixième duc de Charost, naquit à Versailles en 1738. Il tenait de sa mère, Marthe-Élisabeth de La Rochefoucauld de Roye qui était Vidamesse du Laonnois [1], le comté de Roucy [2], les baronnies de Pierrepont [3] et Nizy [4], les seigneuries de Lappion [5], La Selve [6], Aulnois [7], etc..... Son père, François-Joseph de Béthune, duc d'Ancenis et Charost, mourut après un an de mariage, laissant à son fils unique une splendide fortune.

Celui-ci, qui devint mestre de camp de cavalerie, lieutenant général de Picardie et gouverneur de Calais, était un grand seigneur philantrope, comme on disait alors. « Voyez-vous ce petit homme d'une apparence si chétive, disait de lui Louis XV, eh bien ! il nourrit à lui seul trois de mes provinces ! » Il fonda en effet des asiles pour les orphelins, pour les agriculteurs ruinés par l'incendie ou la grêle, et dépensa ses revenus à donner des gratifications à ses soldats ou à payer des pensions à des officiers pauvres.

Pendant la guerre de Sept ans, il fit établir à ses frais, près de Francfort, un hôpital militaire pour enrayer une épidémie qui ravageait les rangs de l'Armée française, et après la paix de 1763 il plaça un grand nombre de ces militaires dans ses domaines [8].

Il s'occupait activement d'agriculture et d'économie rurale, sur lesquelles il laissa plusieurs ouvrages.

1. Cette dame était l'unique héritière de la branche des La Rochefoucauld Roye, qui vécut deux siècles dans le magnifique domaine de Roucy et dont il sera parlé plus loin, dans l'Étude des Ex-libris Roye La Rochefoucauld.
2. Roucy, canton de Neufchâtel, arrondissement de Laon.
3. Pierrepont, canton de Marle, arrondissement de Laon.
4. Nizy-le-Comte, canton de Sissonne, arrondissement de Laon.
5. Lappion, canton de Sissonne, arrondissement de Laon.
6. La Selve, canton de Sissonne, arrondissement de Laon.
7. Aulnois, canton de Laon.
8. Melleville, *Notice sur la baronnie de Pierrepont et le comté de Roucy*. Laon, 1859, p. 75-76.

Digitized by Google

Ce grand seigneur devait épouser avec enthousiasme les idées nouvelles. Avant le décret sur la contribution patriotique, il fit un don volontaire de 100.000 fr. et fut l'un des premiers à abolir les droits seigneuriaux dans ses terres. Les certificats qui lui furent délivrés par les Comités révolutionnaires le qualifiaient : *le Père de l'Humanité souffrante* ou bien *l'Homme bienfaisant*. Cela ne l'empêcha pas d'être emprisonné six mois à La Force pendant la Terreur.

Il fut nommé maire du Xe arrondissement de Paris en 1799, mais l'année suivante son dévouement lui fut fatal. Il gagna la petite vérole en visitant un établissement de sourds-muets qui était atteint de cette contagion, et mourut le 27 octobre 1800.

M. de Charost était aussi un bibliophile de savoir et de goût. En 1785, il avait fait démolir l'ancien château de Roncy et reconstruire celui qui existe

encore aujourd'hui. Il fit aménager dans l'aile gauche du château, à côté de sa chapelle, une vaste bibliothèque où se trouvaient les livres les plus rares et les plus singuliers, surtout en économie politique. Un grand nombre de ces volumes étaient richement reliés à ses armes surmontées d'une couronne ducale dans un manteau de pair de France [1].

Il se servait aussi de deux ex-libris finement gravés par Tardieu d'après les dessins de Tharsis.

Le premier, qui est seul signé, mesure 0,06 de largeur sur 0,084 de hauteur. Le blason de Béthune : *D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée d'un lambel du même*, que Charost ajoutait comme brisure, est surmonté d'une couronne ducale de laquelle émerge un casque de face, aux lambrequins fleurdelysés et ayant pour cimier un phénix essorant. Abrités dans les plis du man-

1. Guigard, II, 57.

Digitized by Google

teau de pair, deux sauvages, dont l'un est debout et l'autre assis le dos tourné, soutiennent cet écu, formant un joli groupe.

Le second ex-libris, qui est plus petit (0,031 × 0,042), rappelle le premier par sa disposition, mais une guirlande de feuillage remplace les tenants de chaque côté de l'écu.

On rencontre fréquemment ces deux ex-libris, ces dernières années, depuis que la bibliothèque du château de Roucy a été dispersée par la vente de ce grand domaine.

M. de Charost s'était marié deux fois, d'abord en 1700, avec Louise-Suzanne-Edmée Martel, fille du comte de Fontaines-Bolbec, maréchal des camps et armées du Roi, dont il eut deux fils. L'aîné mourut au berceau [1] et le second fut décapité tragiquement à vingt-deux ans [2].

M. de Charost se remaria avec Henriette-Adélaïde-Joséphine de Sourches-Tourzel [3], dont il n'eut pas d'enfants et à laquelle il légua sa terre de Roucy. La duchesse de Charost laissa à son tour ce château à sa nièce Joséphine de Sainte-Aldegonde, comtesse d'Imecourt, dont les petits-enfants viennent de démembrer cette antique demeure, dispersant ainsi les derniers vestiges de la bibliothèque de M. de Charost [4].

La plus grande partie des livres, principalement ceux provenant de ses bibliothèques de Paris [5], avaient été vendus après la mort du duc, en 1802, à la Salle Sylvestre. Le catalogue très important nous apprend qu'un grand nombre des beaux ouvrages composant la collection de M. de Charost provenait de la bibliothèque du savant Abbé Goujet, que le duc avait acquise en entier et qui passait pour une des plus remarquables de son temps [6].

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

1. Armand-Maximilien-Paul-François, né 1764, mort 1765.
2. Armand-Louis-François-Edme, né en 1770, eut une vie très romanesque. On en trouve le récit dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, etc..... par Leroy et Dinaux. Valenciennes, 1843, t. IV, p. 197.
3. C'était une des filles de la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France.
4. Le précieux chartrier de Roucy vient d'être acquis heureusement, en totalité, par les Archives départementales de l'Aisne.
5. M. de Charost possédait deux hôtels à Paris, l'un rue de Lille, n° 151 ; le second rue du Pot-de-fer (*loc. cit.*, p. 198).
6. Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de Béthune-Charost. — Paris, Méquignon, an X, in-8°, 188 pages. — La vente eut lieu « le Mercredi 20 prairial an X (9 juin 1802), dans la salle du citoyen Sylvestre, rue des Bons-enfans ».

Digitized by Google

EX-LIBRIS DE

J.-F.-L. D'ALLARD DE NÉOULES

ON rencontre parfois dans les collections l'Ex-libris anonyme reproduit ci-dessous, qui, ce nous semble, n'a pas encore été identifié. Il se compose, comme on le voit, d'un écu supporté par deux aigles et timbré d'une couronne de marquis. Le tout, circonscrit par un filet, repose sur une élégante console de style Louis XV. Le blason doit se lire de la façon suivante : *Écartelé : au 1, d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles* (alias *molettes*) *à six rais de même* (alias *d'argent*), *et en pointe d'une montagne d'argent, à six coupeaux* (BAUSSET) ; *au 2, d'azur, au chef émanché d'or, de quatre pièces* (GANTÈS) [1] ; *au 3, d'or à, deux bras cuirassés d'azur, mouvants des flancs*

de l'écu, tenant un guidon de gueules flottant à dextre, chargé d'une fleur de lis d'or ; accompagnés en pointe d'un casque de sable, la visière baissée et taré de profil (GANTEL-GUITTON) ; *au 4, de sinople, à la bande d'or, chargée de trois croisettes pattées* (alias *recroisettées*), *au pied fiché, d'or, posées dans le sens de la bande* (HANNEDOUCHE). *Sur le tout : coupé : au 1, de gueules, à deux demi-vols d'argent, surmontés d'un vol de même ; au 2, d'azur, à trois bandes d'argent ; une fase d'azur, chargée de trois fleurs de lis d'or, brochant sur le coupé* (ALLARD) [2].

Quelques lignes sur le titulaire de cette intéressante marque de propriété vont donner la raison d'être des quartiers qui y sont représentés. Jean-François-

1. Voyez, dans les *Archives* de 1903, pp. 83-86, un intéressant article de notre érudit collègue M. Georges Sens sur deux Ex-libris aux armes de la famille de Gantès.
2. Les lettres de noblesse de 1654 (Archives des Bouches-du-Rhône, B, reg. *Afflictio Provinciæ*, fol. 69) blasonnent : *D'argent, à trois bandes de gueules ; au chef du même chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Digitized by Google

Louis d'Allard, seigneur de Néoules, naquit à La Roque-Brussane (Var), le 19 août 1724, du mariage (2 octobre 1720) de Louis, seigneur de Néoules, avec Catherine-Hyacinthe de Gantès, fille de Michel, d'abord capitaine dans la première compagnie des mousquetaires du Roi, puis capitaine dans le régiment de Royal-Cravates (1684), et enfin (1694) consul d'Aix et procureur du Pays, et de Jeanne-Hyacinthe-Ignace de Hannedouche. Jean-François-Louis d'Allard, nommé conseiller au parlement de Provence par lettres du 8 novembre 1743, épousa à Aubagne, le 30 décembre 1748, Delphine de Bausset-Roquefort du Chaîne d'Arbaud, fille de Michel-Jean-Baptiste, et de Marie-Thérèse Gantel-Guitton de Mazargues. Il mourut à Aix le 11 juin 1759, laissant un fils, Jean-François, né à Aix le 24 avril 1750, mort sans alliance à Compiègne, le 24 décembre 1812, qui fut comme son père conseiller au parlement de Provence (7 octobre 1775).

La famille d'Allard de Néoules, aujourd'hui éteinte, n'était pas ancienne : elle ne remontait qu'à Balthazar Allard, bourgeois de Brignoles, anobli par lettres de 1654, enregistrées à la Cour des Comptes de Provence, le 16 novembre 1655.

Nous n'hésitons pas à attribuer l'exécution de l'Ex-libris de J.-F.-L. d'Allard au graveur aixois Honoré Coussin [1]. Un examen comparatif de cette vignette et des blasons qui figurent sur les huit planches de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence* (1757-1759), d'Artefeuil, dus au même artiste ; divers documents en notre possession, et d'autres motifs encore ne permettent nul doute à cet égard. Ajoutons, pour ne rien omettre, que Jean-François d'Allard utilisa pour son usage personnel l'Ex-libris gravé pour son père. Nous regrettons de n'avoir pu rencontrer aucun inventaire de nature à fournir quelque indication sur la composition et l'importance de la bibliothèque de ces deux magistrats aixois ; les livres de droit et de jurisprudence devaient sans doute en constituer la majeure partie.

Émile Perrier,
de l'Académie de Marseille.

ADDENDUM A L'ARTICLE SUR LES EX-LIBRIS DE WAROQUIER

La gravure de l'ex-libris Waroquier reproduit page 142 doit être attribuée à Maugein, peintre et graveur de l'*Armorial de la Cour des Aides de Paris*, ci-devant peintre de l'ordre de Malte, demeurant en 1786 à Paris, rue des Francs-Bourgeois, Porte Saint-Michel, n° 127 ; car c'est lui qui était désigné par le comte de Waroquier pour graver les planches de son

1. Cet habile graveur, né à Aix le 3 novembre 1698, mort dans la même ville le 19 juillet 1779, est l'auteur d'un grand nombre de portraits, dont plusieurs à la manière noire, et de divers plans d'Aix. La *Biographie universelle* de Michaud (t. X, p. 127) s'est montrée injuste envers notre artiste, qu'elle nomme à tort *Hardouin Cousin*, au lieu d'*Honoré Coussin*.

Digitized by Google

Tableau généalogique historique de la noblesse, Paris, 1786-89. Les 9 volumes de ce recueil contiennent un grand nombre de bois semblables à l'ex-libris reproduit.

QUESTION

SAINT-NICOLAS. — (**N° 384.**)

Connaît-on l'ex-libris du Collège de Saint-Nicolas d'Annecy, fondé à Avignon en 1424 par le cardinal de Brogny et dont l'histoire a été écrite par Soulavie en 1777 ?

J. Cochon.

RÉPONSES

BIBLIOTHECA LAMONANIA. — (**N° 377.**) [15e année, page 147.]

Petit ex-libris, grand nom ! Cette modeste étiquette appartient à Bernard de la Monnoye, littérateur, poète, membre de l'Académie française, né à Dijon en 1641 et mort à Paris en 1728. Ses *Noëls* en patois bourguignon ont contribué plus que tout le reste de ses écrits à établir sa renommée. Sa biographie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici.

Disons seulement que, vers la fin de sa vie, ruiné par le système de Law, il fut contraint de vendre sa bibliothèque, tout en en conservant la jouissance, à M. Glucq de Saint-Port, conseiller au Grand-Conseil, dont on connaît aussi un ex-libris.

Léon Quantin.

TÊTES DE SANGLIER. — (**N° 375.**) — [15e année, page 130, précédente réponse, page 164.]

Le petit ex-libris qui fait l'objet de cette question a été attribué, à tort, selon moi, à Chenu, de Nuits-sous-Ravières (Côte-d'Or). Cet ex-libris se rencontre, en effet, sur de nombreux volumes de la Bibliothèque de Rochefort, où son possesseur exerça, pendant de longues années, les fonctions de professeur d'anatomie à l'École de Chirurgie de cette ville.

Il s'agit, à n'en pas douter, de Gaspard Cochon-Dupuy, écuyer, conseiller du Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel (et non pas de Saint-Louis, comme on peut s'en convaincre par un examen attentif de la croix appendue à l'écu), docteur régent de la Faculté de Paris. Né à Rochefort le 10 mai 1710, il était fils de Jean Cochon-Dupuy, créateur de l'École de chirurgie de Rochefort, qui reçut en 1753 des lettres de noblesse de Louis XV, en récompense de ses services exceptionnels dans ce port

Digitized by Google

militaire. Gaspard Cochon-Dupuy fut adjoint à son père dès 1734. En 1741, il devint directeur du Jardin des Plantes, fondé à Rochefort par le comte de Maurepas. En 1753, il épousa Marie-Olive des Herbiers de l'Etendrière, fille du commandant de la Marine à Rochefort. En 1757, il succéda à son père comme premier médecin de la Marine, avec l'emploi de Directeur de l'Ecole d'Anatomie et de Chirurgie, fut décoré en décembre 1758 du cordon de Saint-Michel, et mourut dans sa ville natale, le 7 janvier 1788.

Pour achever l'identification des armoiries de la pièce sus-visée, j'ajouterai qu'il existe un fort bel ex-libris aux mêmes armes, plus grand mais moins finement gravé et portant au-dessous de l'écu, gravés et en latin, le nom et les titres de Jean Cochon-Dupuy [1].

Dr Vialet.

BIBLIOGRAPHIE

A. Jullien. — *Amours d'Opéra au XVIIIe siècle*. Paris, H. Daragon. Paris, 1908, in-8.

M. Adolphe Jullien vient de publier un ouvrage qui fait revivre à nos yeux toute la société des ruelles et des coulisses sous Louis XV. Établi sur des papiers et documents inédits tirés des Archives nationales et de celles de l'Opéra, remettant en lumière nombre d'anecdotes plaisantes ou d'aventures galantes dont les mémoires du temps nous ont gardé le souvenir et les encadrant toutes dans un tableau très hardiment tracé du monde où l'on s'amuse de cette époque ; ce nouveau volume est appelé à un succès rapide et complet.

E. R. P.

A. de Thyane. — *Petit Manuel pratique d'astrologie*. Paris, H. Daragon, 1908, in-12.

L'étude de l'astrologie fait chaque jour de grands progrès grâce aux travaux des spécialistes s'appuyant surtout sur les recherches des Anciens. On se rappelle le succès qui accueillit l'année dernière l'apparition du *Traite d'Astrologie* de Robert Fludd, traduit par le maître Pierre Piobb. Le libraire Daragon nous publie aujourd'hui ce manuel essentiellement pratique, résumant la science de l'astrologie en une centaine de pages.

On peut penser ce que l'on voudra de cette science, mais ce livre est amusant, car il permet à des profanes de tirer un horoscope et de chercher à deviner le passionnant problème de l'inconnu.

E. R. P.

1. Dont une reproduction a été donnée dans les *Ex-Libris de Médecins* de M. Henry-André.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

15e Année — No 12. Décembre 1908

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1908

La séance est ouverte par M. J.-C. Wiggishoff, à 3 heures. Sont excusés : MM. de Crauzat, de Gassicourt, le vicomte de Hennezel, le comte Lair, le baron de Mazières-Mauléon, M. Salveton.

A l'unanimité, sont nommés membres de la Société :

1° M. W. Joachimson, Private-Office, Hambourg, Allemagne, faisant échange d'ex-libris, présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le baron du Roure de Paulin ;

2° M. Léonce Goyetche, consul de Roumanie, 2, rue Vauban, Bordeaux (Gironde), présenté par MM. Clermont et Robert de Beauchamp ;

3° M. C. de Bernardy de Sigoyer, agent général de la Nationale, 43, allées de Chartres, Bordeaux, présenté par MM. Clermont et Robert de Beauchamp.

Le Comité vote des remerciements à M. de Maublanc pour le prêt de la planche de son ex-libris.

Le secrétaire fait passer les publications reçues : la *Rivista Araldica*, la *Academia Heraldica*, l'*Ex-libris Society*, la *Chronique médicale*, le *Carnet de la Sabretache*, l'*Intermédiaire*, le catalogue de la vente d'ex-libris *de Mario Vio-Bonato*, etc.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 5 heures 1/2.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

EX-LIBRIS BORJON

L'ex-libris héraldique anonyme a toujours des chances d'être déterminé avec le temps, mais pour l'ex-libris allégorique il faut un hasard presque providentiel pour arriver à connaître le nom de son possesseur, et il est de l'intérêt des collectionneurs d'en fixer la durée dans nos *Archives*.

Tel est le cas de l'ex-libris du XVIIe siècle que nous reproduisons ci-dessous :

Un cep de vigne fruité, accolé à un tronc d'arbre ; en haut, des rayons de soleil dirigés vers le cep et une devise se rapportant à cet ensemble : VIDENDO MATURAT (le raisin mûrit en voyant le soleil) ; enfin, dans le bas, une signature C. M. et la date de 1677.

M. le Dr Marchant, de Dijon, qui fut un des premiers collectionneurs d'ex-libris, a eu la bonne fortune de rencontrer cette pièce avec une étiquette collée dans le bas et, dès lors, l'explication était trouvée.

Le titulaire de l'ex-libris de 1677 ne pouvait être que Charles-Emmanuel Borjon, avocat au parlement de Dijon, né à Pont-de-Vaux le 24 avril 1633,

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

Digitized by Google

auteur de plusieurs ouvrages de droit et aussi d'un traité sur la *Musette organisée*. Nous avons trouvé peu de choses sur cette famille de Bresse, dont les armes ne furent pas enregistrées à l'*Armorial général de 1696*, et à qui Révérend du Mesnil, dans son *Armorial de Bresse*, attribue : *D'or, à trois grappes de raisin en bourgeons au naturel*. Devise : EX GERMINE VIRTUS.

Elle entra à l'assemblée de la noblesse de Bresse en 1748 et, en 1789, elle était représentée par le petit-fils de Charles-Emmanuel, portant les mêmes prénoms, seigneur de Sillery, gouverneur pour le roi de la ville de Pont-de-Vaux.

Il est probable que l'ex-libris de 1677 servit pendant les trois générations. Il n'était pas compromettant ; cependant pour faire oublier sa qualité d'ex-noble et pour affirmer son civisme, Charles-Emmanuel II crut prudent, à l'époque de la Révolution, d'y ajouter l'étiquette du *Citoyen C.-E. Borjon, de Pontdevaux*.

LÉON QUANTIN.

L'EX-LIBRIS DEFONTAINE

D'UNE TRÈS ANCIENNE famille normande, notre collègue M. Henri Defontaine est né le 10 avril 1877. Son père, le Docteur Defontaine, fut chirurgien-major à l'armée de la Loire, et son grand-père fut un grognard de la Garde impériale. Et c'est certainement cette ascendance qui nous explique la passion de M. Defontaine pour tout ce qui touche au métier des armes : pourtant notre collègue est un civil, il débuta même comme clerc de notaire ! Puis il fit ses trois années de service, pendant lesquelles il eut la chance de faire une campagne dans le Sud-Oranais. S'étant ensuite adonné à l'élevage de chevaux à Chantilly, il remporta plusieurs prix au Havre, à Amiens, etc. Aujourd'hui journaliste et hommes de lettres, il est correspondant militaire de *l'Illustration*, d'*Armée et Marine* de la *Vie illustrée* et de beaucoup d'autres journaux de moindre importance. Écrivain militaire, tant au point de vue historique qu'iconographique, il a publié un volume sur : *Lemor, un secrétaire inconnu de Napoléon Ier*, in-16 illustré, et les *Gardes d'honneur du Calvados* (1808-14), in-8° illustré. Ce dernier livre témoigne d'une grande sûreté de recherche, d'un travail très consciencieux ; les uniformes y sont décrits avec beaucoup de minutie, c'est une excellente étude sur le recrutement militaire du premier Empire. M. Defontaine vient de terminer une histoire du *Costume civil officiel et de l'uniforme militaire des officiers à la Cour ou auprès des Chefs d'État français depuis 1804 jusqu'à nos jours*, qui a paru en octobre. Nul n'était plus désigné que lui pour faire cet ouvrage, car depuis plusieurs années, il fait collection d'uniformes civils et militaires du premier Empire et de la Restauration, ainsi que d'armes blanches. Dans ses vitrines se voient des tenues de gendarmes du Roi, de garde d'honneur du Calvados, de pair de France, etc.

Digitized by Google

Fidèle à ses goûts, M. Defontaine a choisi comme ex-libris un sujet qui indique de suite ce qui l'intéresse : un officier supérieur des gardes d'honneur en tenue de campagne, pelisse verte à tresses d'argent mise sur le dolman, le pantalon aussi vert, le shako écarlate sans cordon, raquette ni plumet, qui saute par-dessus des livres portant le nom du possesseur. Cette pièce a été exécuté en 1906, par le graveur Revellat, d'après le portrait du marquis de Belmont-Briançon, tué à la bataille de Reims, à la tête de son régiment en 1813. Ce portrait fut peint par Horace Vernet sur la commande des officiers du régiment qui voulant l'offrir à la veuve de leur chef, firent représenter le colonel de Belmont dans l'uniforme qu'il portait le jour où il tomba au champ d'honneur.

M. Defontaine fait partie de nombreuses sociétés militaires (entre autres de *la Sabretache*) et littéraires et de plusieurs associations normandes.

Ajoutons encore qu'il sera heureux d'échanger son ex-libris contre ceux de nos collègues qui le désireront.

Baron du Roure de Paulin.

QUESTION

BIBLIOTHÈQUE MORANT DU MESNIL-GARNIER. — (**N° 385.**)

Dans *Le Nouvel Armorial du Bibliophile*, par Guigard (1890), on lit : « Thomas Morant du Mesnil-Garnier..... En 1620, il fonda à perpé- « tuité des prix au Collège du Mont, à Caen. Suivent deux reproductions de « fers. La première, avec les armes des Morant (*D'azur, à trois cormorans* « *d'argent*), est entourée des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et « a pour cimier une couronne ducale ; c'est une marque frappée sur « l'*Histoire de France* de Mézeray (1690) donnée comme prix du Collège du « Mont, à Caen, Cet ouvrage est actuellement dans la collection Henry « Labbé avocat à la cour d'appel de Paris. La deuxième est *écarlelé: aux 1 et* « *4, Morant*; *aux 2 et 3 Cauchon-Treslon.* Beaucoup de livres, à cette « dernière marque, figurent parmi les richesses de la Bibliothèque Natio- « nale. ».

En effet, Thomas II Morant, baron du Mesnil-Garnier, et son fils Thomas III Morant, marquis du Mesnil-Garnier, avaient formé une bibliothèque considérable avec fers et ex-libris à leurs armes ! Peut-on m'indiquer à quelle date a été dispersée cette importante collection, et si à l'époque (peut-être au commencement du XVIIIe siècle) il en a été fait un Catalogue général ?

Existe-t-il de nos jours des particuliers en ayant plus particulièrement recueilli des épaves ?

J'accueillerai avec une vive reconnaissance toute communication à ce sujet.

Comte de M....

Digitized by Google

RÉPONSE

VAISSEAU. — (**N° 380**) [15e ANNÉE, PAGE 162.]

Cet ex-libris lillois est signé Derond (et non Darond), graveur, qui a produit plusieurs belles œuvres. Il a appartenu à Arnould-Joseph Mairesse, écuyer, seigneur de Pronville, fils de Philippe-François, écuyer, seigneur de la Viefville, et de Marie-Anne de Francqueville, baptisé à Saint-Nicolas de Cambrai le 22 octobre 1732, capitaine au régiment de la Reine-Infanterie, qui acheta la bourgeoisie de Lille le 5 janvier 1768 et mourut en 1822. M. de Pronville épousa : 1° à Saint-André de Lille le 7 juillet 1760 Marie-Rose

Sophie Le Maistre d'Anstaing, fille de Joseph-Chrétien-Michel-Anaclet, écuyer, seigneur d'Anstaing, Espléchin, La Hamayde, et d'Isabelle-Charlotte Jacops, baptisée dans cette église, le 10 février 1742, décédée paroisse Saint-Etienne, le 15 janvier 1761 ; 2° à Saint-Étienne, le 6 avril 1767, Marie-Valentine-Alexandrine-Renée du Chambge de Liessart, fille de Charles-Eubert, écuyer, et de Marie-Emmanuel-Joseph-Thérèse Turpin, 14 née le avril 1774, décédée en mai 1796. Il eut postérité du second lit.

On trouvera des renseignements sur les Mairesse dans l'*Inventaire des Archives communales de Cambrai* paru cette année et dans l'*Histoire d'Ivery*, par Mgr Dehaisnes et l'abbé Bontemps.

Les armoiries pleines des Mairesse ne comportent pas l'étoile d'or du canton dextre, celle-ci indique une branche cadette, c'est une brisure fréquente à Lille où elle a été employée par exemple par les Jacops, de Nuystart, etc...

Paul Denis du Péage.

Digitized by Google

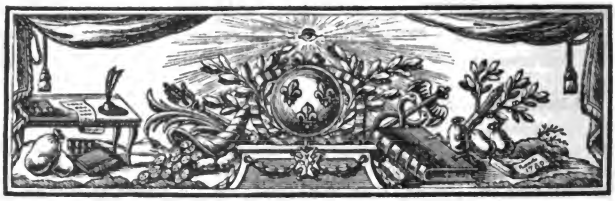

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

ACCOUPLES DE CHIEN, trois, *gu. arg.* — Beaupoil de Sainte-Aulaire (Périgord)..... 105
AIGLE ÉPLOYÉE, avec bordure, *arg. sa.* — Salvaing de Boissieu (Dauphiné)..... 72
— chargée écusson, *arg. sa.* — Deageant (Dauphiné)..... 71
ANNELET et 3 carcans, acc., *arg. sa.* — Philippe (Lorraine)..... 128
ARBRE (chêne), *az. or.* — Du Roure (Languedoc). Voy. aussi 1900-07..... 107
ARBRES, quatre, *or sin.* — Quatrefages (Languedoc)..... 25
ARBRE MOUV. D'UN CROISSANT, avec chef, *arg. sin.* — Thérisse (Normandie)..... 122
ARBRE SUR TERRASSE, *arg. sin.* — Oelrichs (Allemagne)..... 30
— avec chef, *or sin.* — Duboys de Lamotte (Auvergne). Quartier de Grangier..... 9
— acc. 2 molettes, *arg. sin.* — Morel (Languedoc)..... 12
ARC, acc. 2 étoiles et croissant, *az. arg.* — Arnoux de Corgeat (Bourgogne)..... 161
— acc. 4 flèches, *az. arg.* — Arnoult (Bourgogne)..... 114, 131
BANDE, acc: 6 étoiles, *az. or.* — D'Hozier (Ile-de-France)..... 3
— ch. 3 flanchis, *az. or.* — Bau (Pays-Bas)..... 20
— — — — Briot de Lisle (Franche-Comté)..... 20, 111
— ch. lion et acc., *az. or.* — Roche (Languedoc)..... 60
— ch. 3 croix recr. au pied fiché, *sin. or.* — Hannedouche (Picardie). Quartier d'Allard. Voy. aussi 1903..... 177
— ch. 3 croissants, acc., *az. arg.* — Azémar (Languedoc)..... 111
— ch. 3 fers à cheval, *or az.* — Maréchal (Namur)..... 18
— ch. écusson et 2 flanchis, *arg. sa.* — Duhamel (Champagne)..... 31, 100
BANDES, trois, avec chef, *arg. gu.* — Allard (Provence)..... 177
BANDE BORDÉE, avec bordure crén., *gu. az.* — Gozon (Languedoc). Quartier de Montcalm-Gozon..... 11
BANDÉ, avec bordure, *or az.* — Bourgogne ancien. Quartier de l'Université de Dijon. Voy. aussi 1897-98-1907..... 151
BRAS, tenant tables, *or nat.* — Cambacérès (Paris)..... 43
BRAS, deux, tenant guidon, *or. az.* — Gantel-Guitton (Provence). Quartier d'Allard. 177
BURELÉ, *or gu.* — Looz-Corswarem (Brabant). Voy. aussi 1896..... 19
CANETTES, trois, sur écartelé, *arg. gu.* — Pecquot de Saint-Maurice..... 113, 147
CANTON, *az. or.* — Arces (Forez)..... 71

Digitized by Google

CERF, sur mont, *az. arg.* — SERVIER (Languedoc)..... 83
CERF naissant, s'élançant de rocher, *arg. sa.* — SCONIN (Languedoc)..... 65
CHEF PLEIN, sur écusson, *sa. chp. gu.* — MELGUEIL (Languedoc). Quartier de Pelet-Narbonne..... 24
CHEF ÉMANCHÉ, *or chp. az.* — GANTÈS (Provence). Quartier d'Allard. Voy. aussi 1903.. 177
CHEVRON, avec chef dentelé, *az. arg.* — BRINON (Ile-de-France)..... 30
— acc. grange en p., *az. arg.* — GRANGIER (Velay)..... 7
— acc. 3 aigles, *or gu.* — LA TRÉMOÏLLE (Poitou). Voy. aussi 1896-1901-03... 156
— acc. 3 cors de chasse, *or gu.* — LENGLÉ de SCHOEBEQUE (Flandre)..... 123
— acc. 3 roses, *or gu.* — CAMBACÉRÈS (Languedoc)..... 108
— acc. 3 hures sanglier, *az. arg.* — CHENU (Bourgogne)..... 130, 164, 179
— — — — COCHON DUPUY (La Rochelle)..... 179
— acc. 2 croissants et souche, *az. or.* — SOUCHAY (Lyonnais). Voy. aussi 1901. 116
— acc. 2 éperons et oiseau, *az. or.* — IRVAL (Flandre)..... 113
— acc. 2 étoiles et fleur de lis, *az. or.* — Abbaye de VAUCLERC (Laonnais).... 121
— acc. 2 étoiles et mont, *az. or.* — BAUSSET (Provence). Quartier d'Allard.... 177
— acc. 2 têtes lion et tête léopard, *az. or.* — AMYENS (Flandre)..... 113
— acc. 2 merlettes et trèfle, *arg. gu.* — DU CHAMBGE (Flandre)..... 80
— acc. 3 étoiles et porcelet, *arg. gu.* — SINGLA DE LESCURE (Languedoc). Quartier de Quatrefages..... 25
CLEFS, 2 adossées, *az. or.* — CLUGNY (Bourgogne)..... 77
CLOCHE, acc. croix fleurdelisée, *az. arg.* — TRIMOND (Languedoc). Voy. aussi 1906.... 110
CŒURS, deux, acc. croissant, *gu. or.* — LE CONTE DE BIÈVRE (Blaisois)..... 146
COLONNE, semée de larmes, *or az.* — CHANLECY (Bourgogne)..... 50
CORMORANS, trois, *az. arg.* — MORANT DU MESNIL-GARNIER (Normandie)..... 184
CORNE D'ABONDANCE, tenue par deux bras, *sa. or.* — TREW (Allemagne)..... 126
COTICÉ, *or gu.* — TURENNE (Limousin). Quartier de la Tour d'Auvergne. Voy. aussi 1896-1903..... 156
COURONNES, trois, sur écartelé, *or gu.* — RÉGIS (Languedoc)..... 27
CROIX, *gu. or.* — ALINGES (Savoie)..... 73
CROIX, cant. 16 alérions, *or gu.* — MONTMORENCY (Ile-de-France). Quartier de Pelet-Narbonne. Voy. aussi 1902-07..... 24
CROIX DE TOULOUSE, *gu. or.* — Comtes de TOULOUSE. Quartier de Pelet-Narbonne. Voy. aussi 1903-04-07..... 23
CYGNE, acc. croissant et 2 roses, *az. arg.* — BÉGUIN (Champagne)..... 98, 166
— acc. 3 molettes, *az. arg.* — TRÉMOLET (Languedoc)..... 98
DRAGONS MONSTRUEUX. deux, *gu. or.* — ANCEZUNE DE CADEROUSSE (Comtat-Venaissin)..... 131, 164
ECUSSON, surchargé écusson, *gu. plein.* — PELET-NARBONNE (Languedoc). Voy. aussi 1902-06..... 24
ÉPÉE COURONNÉE, acc. 2 fleurs de lis, *az. arg.* — BOURDON DE GRAMMONT (Maine)..... 156
FASCE, *gu. arg.* — Ducs de BOUILLON. Quartier de La Tour d'Auvergne. Voy. aussi 1896-1903..... 156
— *or gu.* — VILLERS-LA-FAYE (Bourgogne)..... 71
— acc. lambel, *arg. gu.* — BÉTHUNE (Artois). Voy. aussi 1902..... 175
— acc. 3 souches, *sa. arg.* — SOUCHAY (Lyonnais). Voy. aussi 1901..... 115
— acc. 3 merlettes chef, *arg. sa.* — HUERNE (Pays-Bas)..... 80
— acc. 3 étoiles et puits, *az. or.* — RANCHIN (Languedoc)..... 26
— ch. 3 feuilles, sur écartelé, *arg. gu.* — TABONET (France)..... 83
— ch. 3 fleurs de lis et br. sur coupé, *az. or.* — ALLARD (Provence)..... 177
— ch. 3 losanges, *gu. arg.* — LABORIER (Mâconnais)..... 51, 100
— ch. peigne et 2 mouch. herm., *az. arg.* — MALATIRÉ D'HÉRONVAL (Flandre).... 113
— brochante sur loup, *gu. or* — BELLOTTE DE PRÉCY (Laonnais)..... 158
FASCES, deux, *arg. sa.* — DIEST (Brabant). Quartier de Looz-Corswarem..... 19
— — *herm. gu.* — CORSWAREM (Limbourg). Quartier de Looz..... 19
— trois, *or gu.* — TUFFET (Languedoc)..... 111

Digitized by Google

FASCE ÉCHIQUETÉE, acc. 3 croissants, *az.*, *arg. az.* — NICOLE (Flandre)..... 81
FASCE FRETTÉE, acc. 3 molettes, *arg. gu.* — SAINT-LÉGER (Bourgogne)..... 71
FASCE ONDÉE, acc. 3 rochers, *sin. arg.* — MARESCHAL DE BIÈVRE (Ile-de-France)..... 44
FASCES ONDÉES, deux, acc. 6 croisettes, *or sa.* — SEYNES (Languedoc)..... 97
FEUILLES (fougère), trois, *or sin.* — FOUGEROUX D'ANGERVILLE..... 163
FLEURS DE LIS, trois, *az. or.* — FRANCE. — Quartier de la Trémoille. Voy. aussi 1894-96-1901-03..... 156
FLEUR DE LIS, trois, bâton alésé en bande, *az. or.* — BOURBON-CONDÉ. Voy. aussi 1894-95-96-1903..... 151
— — bâton alésé en bande, *az. or.* — BOURBON-MONTPENSIER Quartier de la Trémoille..... 156
— — trois, bâton alésé en bande, *az. or.* — Université de Dijon..... 151
— semé, avec bordure comp., *az. or.* — BOURGOGNE moderne. Quartier de l'Université de Dijon. Voy. aussi 1894-98-1907..... 151
FRUITS (grenades), trois, sur coupé, *arg. gu.* — CARLE (Languedoc). Quartier de Quatrefages..... 25
GIRONNÉ, soleil brochant, *az. gu.*, *or.* — CHÉRIER (Ile-de-France)..... 29
GONFANON, *or gu.* — Comtes D'AUVERGNE. Quartier de La Tour d'Auvergne. Voy. aussi 1896-1903..... 156
GRANGE, avec chef, *gu. arg.* — GRANGIER (Auvergne). Voy. aussi 1903..... 8
GUEULES plein, avec chef. — Ville de DIJON. Quartier de l'Université de Dijon..... 151
HAMAIDE, *sa. or.* — PIERS DE WELLE (Pays-Bas)..... 81
LÉOPARD lionné, *gu. or.* — RODEZ (Languedoc). Quartier de Pelet-Narbonne..... 24
LION, *arg. sin.* — DU VERDIER DE VAUPRIVAS (France)..... 149
— *or gu.* — BERMOND D'ANDUSE (Languedoc). Quartier de Pelet-Narbonne..... 23
— sur écartelé, *gu. or.* — JOHANNE DE LACARRE (Languedoc)..... 54
— sur parti, *gu. or.* — FONTAINE (Flandre)..... 113
LIONS adossés, deux, *gu. or.* — DES CORDES (Tournai)..... 101
LION couronné, *sa. arg.* — BOURNONVILLE (Boulonnais). Voy. aussi 1897..... 136
LION LÉOPARDÉ, acc. 2 roses, *or sa.* — ANGERVILLE (Normandie). Voy. aussi 1904..... 155
MAIN, sur écartelé, *az. arg.* — WAROQUIER (Artois)..... 140
MERLETTES, trois, *arg. sa.* — TROCHON (Maine)..... 155
MORE, tête, sur parti, *or sa.* — MOREL-FATIO (Suisse)..... 51, 84
OISEAUX (colombes), trois, sur écartelé, *az. arg.* — MONTCALM-GOZON (Rouergue)..... 11
OISEAU, 2 têtes, avec chef, *arg. sa.* — RICARD (Languedoc)..... 28
OURS, *or sa.* — BERMOND DU CAÏLA (Provence) Quartier de Pelet-Narbonne. (Voy. aussi 1903..... 23
PALS, trois, avec chef, *gu. vair.* — CHATILLON (Champagne)..... 30
— — Vierge brochante, *arg. gu.*, ou *sa. arg.* — Chapitre de NOYON..... 164
— quatre, sur éc. en sautoir, *or gu.* — ARAGON-SICILE. Quartier de La Trémoille. Voy. aussi 1896-98-1901-03-07..... 156
— — *or gu. az. gu. az.* — JOFFREY (Suisse)..... 115, 148
RAISIN, 3 grappes, *or nat.* — BORJON (Bresse)..... 112
RATS, trois, *or nat.* — RAPARLIER (Flandre)
SAUTOIR, avec chef, *gu. or.* — MOURGUES (Languedoc)..... 172
TOUR à 3 tourelles, *gu. arg.* — PODIO, du Puy, del Puech (Languedoc)..... 24
— br. sur semé de fleur de lis, *az. arg.* — LA TOUR D'AUVERGNE. Voy. aussi 1896-1903..... 156
TOURTEAUX, trois, *or gu.* — BOULOGNE. Quartier de La Tour d'Auvergne. Voy. aussi 1896-1903..... 156
VAISSEAU, *gu. or.* — MAIRESSE. Lille..... 162, 185

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

Noms :	*Voir à :*
Alinges	— Croix.
Allard	— Bandes, trois.
Allard	— Fasce ch. et br.
Amyens	— Chevron acc.
Ancezune de Caderousse	— Dragons monstrueux, deux.
Angerville	— Lion léopardé acc.
Aragon-Sicile	— Pals, quatre.
Arces	— Canton.
Arnoult	— Arc acc.
Arnoux de Corgeat	— Arc acc.
Auvergne (Comtes)	— Gonfanon.
Azémar	— Bande ch.
Bau	— Bande ch.
Bausset	— Chevron acc.
Beaupoil de Ste-Aulaire	— Accouples de chien.
Béguin	— Cygne acc.
Bellotte de Précy	— Fasce br.
Bermond d'Anduse	— Lion.
Bermond du Caïla	— Ours.
Béthune	— Fasce acc.
Borjon	— Raisin, 3 grappes.
Bouillon	— Fasce.
Boulogne	— Tourteaux, trois.
Bourbon-Condé	— Fleurs de lis, trois.
Bourbon-Montpensier	— Fleurs de lis, trois.
Bourdon de Grammont	— Épée couronnée.
Bourgogne ancien	— Bandé, bordure.
Bourgogne moderne	— Fleurs de lis, semé.
Bournonville	— Lion couronné.
Brinon	— Chevron, chef dentelé.
Briot de Lisle	— Bande ch.
Cambacérès	— Bras tenant tables.
Cambacérès	— Chevron acc.
Chambge (Du)	— Chevron acc.
Carle	— Fruits, trois.
Chanlecy	— Colonne.
Chatillon	— Pals, trois.
Chenu	— Chevron acc.
Chérier	— Gironné.
Clugny	— Clefs, deux.
Cochon-Dupuy	— Chevron acc.
Conte (Le) de Bièvre	— Coeurs, deux.
Cordes (Des)	— Lions adossés, deux.
Corswarem	— Fasces, deux.
Deageant	— Aigle éployée.
Diest	— Fasces, deux.
Dijon (Université)	— Fleurs de lis, trois.
Dijon (Ville)	— Gueules plein, chef.
Duboys de Lamotte	— Arbre sur terrasse.
Duhamel	— Bande ch.
Fontaine	— Lion.
Fourgeroux d'Angerville	— Feuilles, trois.
France	— Fleurs de lis, trois.
Gantel-Guitton	— Bras, deux.
Gantès	— Chef émanché.
Gozon	— Bande bordée.
Grangier	— Chevron acc.
Grangier	— Grange.
Hannedouche	— Bande ch.
Hozier	— Bande acc.
Huerne	— Fasce acc.
Irval	— Chevron acc.
Joffrey	— Pals, quatre.
Johanne de Lacarre	— Lion.
Laborier	— Fasce ch.
Lenglé de Schoebecque	— Chevron acc.
Looz-Corswarem	— Burelé.
Mairesse	— Vaisseau.
Malatiré d'Héronval	— Fasce ch.
Maréchal	— Bande ch.
Mareschal de Bièvre	— Fasce ondée acc.
Melgueil	— Chef plein.
Montcalm-Gozon	— Oiseaux, trois.
Montmorency	— Croix acc.
Morant	— Cormorans, trois.
Morel	— Arbre sur terrasse.
Morel-Fatio	— More, tête.
Mourgues	— Sautoir, chef.
Nicole	— Fasce échiquetée acc.
Noyon (chapitre)	— Pals, trois.
Oelrichs	— Arbre sur terrasse.
Pecquot de Saint-Maurice	— Canettes, trois.
Pelet-Narbonne	— Écusson ch.
Philippe	— Annelet, 3 carcans.
Piers de Welle	— Hamaide.
Podio	— Tour à 3 tourelles.
Quatrefages	— Arbres, quatre.
Ranchin	— Fasce acc.
Raparlier	— Rais, trois.
Régis	— Couronnes, trois.
Ricard	— Oiseau, 2 têtes.
Roche	— Bande ch. et acc.
Rodez	— Léopard lionné.
Roure (Du)	— Arbre.
Saint-Léger	— Fasce frettée acc.
Salvaing de Boissieu	— Aigle éployée.
Sconin	— Cerf naissant.
Servier	— Cerf sur mont.
Seynes	— Fasces ondées, deux.
Singla de Lescure	— Chevron acc.
Souchay	— Chevron acc.
Souchay	— Fasce acc.
Tabonet	— Fasce ch.
Thérisse	— Arbre mouv. d'un croissant.
Toulouse	— Croix de Toulouse.
Tour (La) d'Auvergne	— Tour br.
Trémoille (La)	— Chevron acc.
Trémolet	— Cygne acc.
Trew	— Corne d'abondance.
Trimond	— Cloche acc.
Trochon	— Merlettes, trois.
Tuffet	— Fasces, trois.
Turenne	— Coticé.
Vauclerc (Abbaye)	— Chevron acc.
Verdier (Du) de Vauprivas	— Lion.
Villers-la-Faye	— Fasce.
Waroquier	— Main.

Digitized by Google

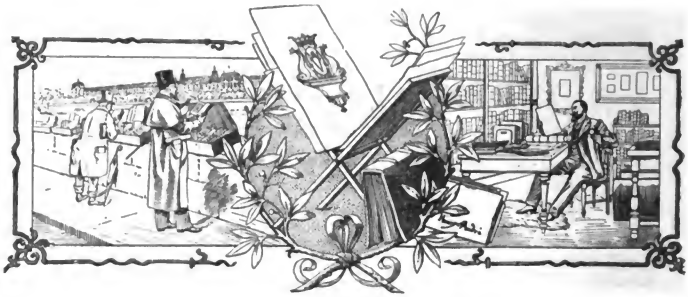

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GRAVURES

A

Allard de Néoules (J.-F.-L.), ex-libris 177
Amyens (A d'), ex-libris, *fig. 1*, *planche 14* 114
Ancre (Mal d'), inscription 95
Angerville (Cte d'), ex-libris 155
Anonyme (Une foi), ex-libris 20
— (ex-libris) 130
— (Vaisseau), ex-libris 162
— non héraldiques, deux ex-libris 66
Arnoult (J.-M.), ex-libris 114, 131
Arnoux de Corgeat, ex-libris 161
Audéoud (M.), ex-libris 93

B

Bargallo (F.), ex-libris 171
Beaupoil de Saint-Aulaire (Mgr de), ex-libris 105
— — (Cte de) .. 106
— — (Ctesse de). 107
Bellotte de Précy, ex-libris 158
Béthune-Charost (Duc de), deux ex-libris 175, 176
Bièvre (S.-J.-F. Le Conte de), ex-libris. 145
Blondin (Dr P.), ex-libris 170
Borjon (C.-E.), ex-libris 182
Bournonville (Prince de), portrait, *planche 17* 134
— deux ex-libris 134, 136
Breviarum romanum, fac-similé de page de garde, *planche 20* 153
Brinon, ex-libris, *planche 3*, *fig. 2* .. 30
Bryot de l'Isle (?), ex-libris 20

C

Cabanès (Dr), ex-libris 170
Cambacérès (J.-J.-R.), six marques de reliure, *planche 5* .. 40, 41, 42, 43
— ex-libris 108
Chambge d'Elbecque (Du), ex-libris .. 80
Chanlecy, deux blasons 50
Chatillon, ex-libris, *planche 3*, *fig. 1*. 30
Chaumont (Château de), ex-libris ... 129
Chenu, ex-libris 164
Chevrier (Abbé Ch.), ex-libris 29
Clugny, ex-libris 77
Condé (Le prince de), timbre humide. 152

D

Danton, fausse étiquette 56
Defontaine (H.), ex-libris, *planche 23*. 183
Duclaux (Dr Henri), ex-libris 167
Du Verdier de Vauprivas, ex-libris .. 150

F

Fontaine (De), ex-libris, *fig. 2*, *planche 13* 113
France (Famille royale de), reliure. *planche 8* 58

G

Geille de Saint-Léger de Bonrecueille (Ch.), ex-libris 21
Gramont (Bourdon de), ex-libris 156
Grangier (P.), ex-libris, *planche 2* .. 8
— de Lamotte (Fr.), ex-libris .. 9
Guinot (Ch.), ex-libris 172

Digitized by Google

H

Hozier (Ch. d'), ex-libris..... 4
— portrait, *planche 1*..... 3
— (P. d'), deux ex-libris..... 5, 6
Huerne (A. van), ex-libris..... 80

I

Irval (D'), ex-libris, *fig. 2, planche 14*..... 114

L

La Carre de Saumery (de), fer à dorer. 54
— — cinq ex-libris, *planche 7*..... 55, 56
La Trémoïlle (Dsse de), ex-libris..... 156
Le Bayon (Dr J.), trois ex-libris, *planche 21*..... 168, 169
Lenglé de Scœbeque (F.-J.) ex-libris. 124
— — (P.-F.), ex-libris. 123
Lepage (Dr A.), ex-libris, *planche 22*. 170
Looz-Corswarem d'Avin (Cte de), ex-libris..... 18
Louis XV, fer de reliure, *planche 19*. 153

M

Mairesse (A.-J.), ex-libris..... 162, 185
Malatiré d'Héronval, ex-libris, *fig. 1, planche 13*..... 113
Manuscrits (ex-libris), fac-similé.... 144
Mareschal (G.-L.), ex-libris..... 45
— de Bièvre (G.-F.)..... 46
— — (G.-F. Mis de), deux ex-libris. 47
— — (Cte de), *planche 6*..... 44
Martineau, ex-libris, *planche 10*... 78
Montagnon (Dr), étiquette au pochoir. 10
Montcalm (Chcr de), ex-libris..... 11
Morel (F.), deux ex-libris..... 12
Mourgues (A.-E. de), ex-libris..... 172

N

Nicole (P.-A.-J.-N.), ex-libris..... 81

O

Oelrichs, ex-libris, *planche 4*..... 30

P

Pages du roi à Versailles, fer à dorer. 2
Pelet de Narbonne (Mis de), ex-libris. 24
Pérard, ex-libris..... 143
Philippe (J.-A.), ex-libris..... 128
— (J.-B.), ex-libris..... 128
— — fer à dorer..... 129
Piers de Welle (J.-C.-J.), ex-libris.. 81
Podio de La Loudière (J.-P.-L. Cer), ex-libris..... 24

Q

Quatrefages (E.-C. de), ex-libris.... 25

R

Ranchin de Montaran (J.-F. de), ex-libris..... 26
Raparlier, ex-libris..... 112
Régis (Mlle de), ex-libris..... 27
Ricard (Fr.-J. de), ex-libris..... 28
Roche (A.-H. de), ex-libris..... 60
— (J. de), ex-libris..... 61
Rochemore (H.-C. de), ex-libris..... 62
Roussy (G.-Fr. de), ex-libris..... 63

S

Saint-Cyr (École spéciale militaire de), deux ex-libris..... 173, 174
Saint-Louis de Saint-Cyr (Maison royale de), sept ex-libris et tampons, *planches 11* et *12*..... 88, 89, 91
— — fers à dorer. 90, 91
Salvaing de Boissieu (D. de), quatre ex-libris, *planche 9*..... 71, 72, 73
— — fer à dorer.... 75
Samin (P.), ex-libris, *fig. 3, planche 13*..... 113
Sauvageot (Ch.), ex-libris..... 137
Sauvages (Fr. Boissier de), ex-libris. 64
Sconin de Saint-Maximin (L.-A.), ex-libris..... 65
Seguret (J.-F.), ex-libris..... 66
Servier (L.), étiquette..... 82
Seynes (J. de), ex-libris..... 97
Souchay (P.-H.), ex-libris..... 115
Stolberg d'Albany (Ctesse), deux ex-libris..... 102, 103

T

Thérisse (Abbé), ex-libris..... 122
Trémolet (De), ex-libris..... 98
Trew (C.-J.), deux ex-libris, *planche 16*..... 126
Trochon, ex-libris..... 155
Tuffet de Tharaux, ex-libris..... 111
Turin (Bibliothèque de la ville de), ex-libris..... 109

U

Université de Dijon, fer à dorer.... 152

V

Vauclair (Abbaye de), ex-libris, *planche 15*..... 120
Vigne (Ph.), étiquette..... 110

W

Waroquier, ex-libris..... 140
— timbre..... 141

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

A. G. Oriflamme, question n° 361. 31
Allard de Néoules (Ex-libris de J.-F.-L. d'), *1 fig*. 177
Ancre (Un ex-libris du maréchal d'), *1 fig*. 95
André (Ernest). Famille de Saint-Maurice. Réponse n° 370. 147
Animaux monstrueux, question n° 376. 130
— Réponse. 164
Anonyme ecclésiastique (A propos d'un ex-libris). 159
Armoiries à identier (Cinq), question n° 383. 163
Arnoult (J.-M.). Question n° 371, *1 fig*. 114
— Réponse, *1 fig*. 131
Arnoux de Corgeat (L'ex-libris), *1 fig*. 160
A. R. Omnia ex Deo, question n° 372. 114
Arte et Marte, réponse n° 357. 32
A toute heure, question n° 362. 31
— Réponse. 100
Audéoud (Les reliures modernes de la collection), *1 fig*. 92

B

Beaulieu (Château de), question n° 382. 163
Bertarelli (Achille). Toujours sur le pseudo ex-libris Danton. 143
Bibliophiles du Bas-Languedoc (Les), *22 fig*. 10, 23, 60, 82, 97, 110
Bibliophiles du Bas-Languedoc (A propos des). 51
— — *1 fig*. 143
— — 166
Bibliophiles (Les femmes). Conférence de M. Thévenin. 94
Bibliothèque Morant du Mesnil-Garnier, question n° 38. 184
Bibliographie. 13, 32, 51, 68, 84, 100, 116, 132, 148, 180
Bibliotheca Lamoniana, question n° 377. 147
— Réponse. 179
Bièvre (L'ex-libris de Jean-Joseph-François Le Conte de) *1 fig*. 144
— (Les ex-libris des Mareschal de) et des Mareschal de Monteclain, *4 fig*. *1 pl*. 44
Borjon (Ex-libris), *1 fig*. 182
Bournonville (Les ex-libris du prince de), *2 fig*., *1 pl*. 133

C

Cadet de Gassicourt (F.) et H. de Tonquédec. L'ex-libris de Jean-Joseph-François Le Conte de Bièvre, *1 fig*. 144
— Les ex-libris français depuis 1850. 68
— Les Marques de reliure de Cambacérès, *5 fig*. et *1 pl*. 39
— Les reliures modernes de la collection Audéoud, *1 fig*. 92
— Une reliure exécutée en 1586 pour la famile royale de France, *1 pl*. 58

Digitized by Google

Calendini (Louis). Bibliotheca Lamoniana, question n° 377. . 147
Cambacérès (Les marques de reliure de), 5 fig. et 1 pl. 39
— (L'ex-libris de) 108
Chaumont (La bibliothèque du château de), 1 fig. 129
Cochon (J.). Saint-Nicolas, question n° 384. 179
— Tabonet, question n° 368, . . . 83
— Waroquier (L'ex-libris de), 2 fig. 139
Combes (Paul). Deux ex-libris manuscrits, 1 pl. 144
— Les ex-libris de médecins et de pharmaciens, 8 fig. et 2 pl. 167
— Souchay, réponse n° 246, 1 fig. 115
Communication, 2 fig. 49
— (Au sujet d'une), 1 fig. 77
Compte rendu de la réunion du :
21 décembre 1907, 1 fig. 1
26 janvier 1908. 17
23 février (Assemblée générale) 33
28 mars. 54
26 avril. 69
31 mai. 86
28 juin. 101
26 juillet. 117
30 août. 165
25 octobre. 165
29 novembre. 181

D

Danton eut-il un ex-libris, 1 fig. . 56
— (L'ex-libris de), 1 fig. 109
— (Toujours sur le pseudo ex-libris de) 143
Decauville-Lachenée (A.). Une reliure exécutée vers 1586 pour la famille royale de France, 1 pl. 58
Decroix (Maurice). Une reliure en maroquin aux armes de Louis XIII. 81
Defontaine (L'Ex-libris), 1 pl. . . 183
Deluc (La vente). 99
Denis du Péage (P.). Une curieuse série d'ex-libris, 4 fig. 79
— Vaisseau, réponse n° 380, 1 fig. 185
D'or pallé, question n° 374. 115
— Réponse. 148
Dujarric-Descombes (A.). Les anciens ex-libris du Périgord, 3 fig. 104

E

Ecclésiastique anonyme (A propos d'un ex-libris), 1 fig. 122
E. L. Question n° 378. 147
Engelmann (E.). A propos des bibliophiles du Bas-Languedoc. . 166
— Communication, 2 fig. 50
Ex-libris (Une curieuse série d'), 4 fig. 79
Ex-libris à identifier (Deux), question n° 366, 2 fig. 67
— (Cinq), question n° 383. 163
— français depuis 1850 (Les). . . 68
Exposition (L') rétrospective du livre et des industries du papier au Grand Palais. 21

F

Falgairolle (Prosper). A propos d'un ex-libris anonyme ecclésiastique 159
— Les Bibliophiles du Bas-Languedoc, 22 fig. 10, 23, 60, 82, 97, 110
Fasce et Losange, question n° 365. 51
— Réponses. 100, 116
Fassy (Léopold). La bibliothèque du château de Chaumont, 1 fig. 129
Femmes (Les) bibliophiles. Conférence de M. Thevenin. 94
Fougeroux, question n° 369 100
— Réponse. 163
France (Une reliure exécutée vers 1586 pour la famille royale de), 1 pl. 58

G

Grangier de Lamotte (Les ex-libris de la famille), 1 fig. et 1 pl. 7
Grave au plaisant (Du). 31
Grellet (Jean). D'or palé, réponse n° 374. 148

H

Hennezel d'Ormois (Vte J. de). Ex-libris et fers de reliure Laonnois, 3 fig. et 1 pl. . 118, 157, 174
Hermétisme (L') dans l'art héraldique, 3 fig. 19, 66
Hozier (Les ex-libris d'), 3 fig. et 1 pl. 2
H. S. sur fond d'or, question n° 361. 31

J

Janus (L'ex-libris au). 111

L

La Carre de Saumery (Les ex-libris), 4 fig. et 1 pl. 56

Digitized by Google

Lair (Cte). L'ex-libris Cambacérès, *1 fig*. 108
Languedoc (Les Bibliophiles du Bas-), *22 fig*. 10, 23, 60, 82, 97, 110
Laonnois (Ex-libris et fers de reliure), *3 fig*. et *1 pl*. 118, 157, 174
La Perrière (Henri de). L'ex-libris Arnoux de Corgeat, *1 fig*. 160
— Les ex-libris manceaux antérieurs au XIXe siècle, *4 fig*. 154
— L'ex-libris de M. Martineau, *1 pl*. 78
— L'Hermétisme dans l'Art héraldique, *3 fig*. 19
La Vergère (A. de). Fasce et Losange, question. n° 365, *1 fig*. 51
Lenglé de Schœbeque (Ex-libris de la famille), *2 fig*. 123
Linnig (B.) Christophe-Jacques Trew, médecin et botaniste (1695-1769), *1 fig*. et *1 pl*. . . . 125
— Jean-Joseph-Benjamin, comte de Looz-Corswarem d'Avin (1788-1843), *1 fig*. 18
Liste des membres de la Société en janvier 1908. 14
Looz-Corswarem d'Avin (Jean-Joseph-Benjamin, comte de), *1 fig*. 18
Lormier (La vente), *1 fig*. et *2 pl*. 28
Louis XIII (Une reliure en maroquin aux armes de). 81
Louis XV (Un Bréviaire de), *2 pl*. 153

M

Mac-Read (T.). A. G. Oriflamme, question n° 361. 31
— A toute heure, question n° 362. 31
— F. M. Couronne fermée, question n° 381. 162
— L'exposition du Livre et des industries du papier au Grand Palais 21
Mareschal de Bièvre (Cte). Les ex-libris des Mareschal de Bièvre et des Mareschal de Monteclain, *4 fig*. et *1 pl*. 44
Mareschal de Bièvre (Les ex-libris des) et des Mareschal de Monteclain, *4 fig*. et *1 pl*. 44
Martineau (L'ex-libris de M.), *1 pl*. 78
Mahuet (Cte A. de) et Ed. des Robert. Les marques de bibliothèque de la famille Philippe, *3 fig*. 127
Manceaux antérieurs au XIXe siècle (Les ex-libris), *4 fig*. 154
Manuscrits (Deux ex-libris), *1 pl*. 144
M. B. Question n° 372. 114
Médecins et pharmaciens (Les ex-libris de), par Henry-André, *8 fig*. et *2 pl*. 167
Membres de la Société en janvier 1908 (Liste des). 14

N

Nécrologie. 39

O

Oudoux, question n° 367. 83
— Réponse. 164

P

Pas (Justin de). Ex-libris de la famille Lenglé de Schoebeque, *2 fig*. 123
Périgord (Les anciens ex-libris du) *3 fig*. 104
Perrier (Émile). Animaux monstrueux, réponse n° 376. 164
— Ex-libris de J.-F.-L. d'Allard de Néoules, *1 fig*. 177
Pharmaciens (Les ex-libris de Médecins et de) par Henry-André, *8 fig*. et *2 pl*. 167
Philippe (Les marques de bibliothèque de la famille), *3 fig*. . . . 127
Picart (Denys de Salvaing de Boissieu, bibliophile, Jean) et Louis Spirinx, graveurs du XVIIe siècle, *3 fig*. et *1 pl*. 70
Pleyne (Vte de). Vaisseau, question n° 379. 162

Q

Quantin (Léon). A toute heure, réponse n° 362. 100
— Au sujet d'une communication, *1 fig*. 77
— Bibliotheca Lamoniana, réponse n° 377. 179
— Denis de Salvaing de Boissieu, bibliophile ; Jean Picart et Louis Spirinx, graveurs du XVIIe siècle, *3 fig*. et *1 pl*. 70
— Ex-libris Borjon, *1 fig*. 182
— Ex-libris de Danton, *1 fig*. . . . 109
— Famille de Saint-Maurice, réponse n° 370. 147
— Fasce et Losange, réponse n° 365. 100
— Fer à dorer de l'Université de Dijon, *1 fig*. 151
— L'ex-libris au Janus. 111
— Oudoux, réponse n° 367. 164
— Trois arbres, porc-épic, réponse n° 359. 32

Digitized by Google

— Trois têtes de sanglier, réponse n° 375..... 164
Quarré-Reybourbon (Vente des Collections) et M***, *1 fig.*, *2 pl*..... 112
Questions n°s 361 à 385,...31, 51, 66, 83, 100, 113, 130, 147, 162, 184.

R

Rageau et Gougnon, question n° 379..... 162
Raisin (F.). Arte et Marte, réponse n° 357..... 32
— Famille de Saint-Maurice, question n° 370..... 113
— Oudoux, question n° 367..... 83
— Une variante de l'ex-libris Stolberg d'Albany, *2 fig*..... 102
— Têtes de Maures, réponse n° 364..... 84
Rédaction (Note de la)..... 118
Reliure en maroquin aux armes de Louis XIII (Une)..... 81
Reliure (Une) exécutée vers 1586 pour la famille royale de France, *1 pl*..... 58
Reliures modernes de la collection Audéoud (Les), *1 fig*..... 92
Remacle (A. de). A propos des bibliophiles du Bas-Languedoc, *1 fig*..... 143
— Les ex-libris de la famille Grangier de Lamotte, *1 fig.*, *1 pl*.. 7
— Fougeroux, réponse n° 369... 163
Réponses.....32, 84, 100, 113, 131, 147, 163, 179, 185
Richebé (R). A propos d'un ex-libris ecclésiastique anonyme, *1 fig.* 122
— Fasce et Losange, réponse n° 247..... 116
Des Robert (Ed.) et Cte A. de Mahuet. Les marques de bibliothèque de la famille Philippe, *3 fig*..... 127
Roi d'Armes de France (L'Ex-libris du dernier), *1 fig*..... 149
Roure de Paulin (B^on Du). Arnoult, réponse n° 371, *1 fig.* 131
— La Bibliothèque de la Maison Royale de Saint-Louis de Saint-Cyr, *9 fig.* et *2 pl*..... 87
— La Bibliothèque de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, *2 fig*..... 173
— L'ex-libris Defontaine, *1 pl*... 183
— Les ex-libris d'Hozier, *3 fig.* et *1 pl*..... 3
— Les ex-libris de La Carbe de Saumery, *4 fig.* et *1 pl*..... 54
— L'ex-libris du dernier Roi d'Armes de France, *1 fig*..... 145
— Les ex-libris du prince de Bournonville, *2 fig.*, *1 pl*.... 133
— Les femmes bibliophiles. Conférence de M. Thevenin..... 94
— Un Bréviaire de Louis XV, *2 pl*..... 153

S

Saint-Cyr (La bibliothèque de la maison royale de Saint-Louis de Saint-Cyr. *9 fig.*, *2 pl*..... 87
Saint-Cyr (La bibliothèque de l'Ecole spéciale militaire de). *2 fig.* 173
Saint-Louis de Saint-Cyr (La bibliothèque de la maison royale de), *9 fig.* et *2 pl*..... 87
Saint-Maurice (Famille de), question n° 370..... 113
— Réponse..... 147
Saint-Nicolas, question n° 384.. 179
Sanglier (Trois têtes de), question n° 375, *1 fig*..... 130
— Réponse n° 375, *1 fig*.... 164, 179
Sauvageot. Son ex-libris, sa bibliothèque et ses collections (Les Grands Bibliophiles, Ch.), *1 fig.* 136
Souchay, réponse n° 246, *1 fig*... 115
Salvaing de Boissieu (Denis) bibliophile; Jean Picard et Louis Spirinx, graveurs du xviie siècle, *3 fig.* et *1 pl*..... 70
Spirinx (Denys de Salvaing de Boissieu, bibliophile; Jean Picart et Louis), graveurs du xviie siècle, *3 fig.* et *1 pl*..... 70
Stolberg d'Albany (Une variante de l'ex-libris), *2 fig*..... 102

T

Table alphabétique des gravures. 190
— — des matières. 192
— — des noms contenus dans la table héraldique. 189
Table héraldique..... 186
Taronet, question n° 368..... 83
Têtes de Maure, question n° 364. 51
— Réponse..... 84
Thévenin (Les femmes bibliophiles, conférence de M.)..... 94
Tonquédec (H. de) et F. Cadet de Gassicourt. L'ex-libris de Jean-Joseph-François Le Conte de Bièvre, *1 fig*..... 144

Digitized by Google

TREW (Christophe-Jacques), médecin et botaniste (1695-1769), *1 fig.* et *1 pl*, ... 125
Trois arbres, porc-épic, réponse n° 359..... 32
Trois têtes de sangliers, question n° 375, *1 fig*..... 130
— Réponses, *1 fig*..... 164, 179.

U

Université de Dijon (Fer à dorer de l'), *1 fig*..... 151

V

Vaisseau, question n° 379, *1 fig.* 162
— Réponse, *1 fig*..... 185
Vente de la Collection DELUC, *1 fig.* et *2 pl*..... 99
— LORMIER, *1 fig.* et *2 pl*..... 28
— M***..... 112
— QUARRÉ-REYBOURBON, *1 fig* et *2 pl*..... 112
VIALET (Dr). M. B., question n° 372. 114
— Têtes de sanglier, réponse n° 375..... 179

W

WAROQUIER (L'ex-libris de), *2 fig.* 137
— (Addendum à l'article sur les ex-libris de)..... 178
WIGGISHOFF. DANTON eut-il un ex-libris?, *1 fig*..... 55
— Les Grands Bibliophiles, Ch. SAUVAGEOT, son ex-libris, sa bibliothèque et ses collections, *1 fig*..... 136
— La vente LORMIER, *1 fig.*, *2 pl.* 28
— Un ex-libris du maréchal D'ANCRE, *1 fig*..... 95

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

Digitized by Google

Tous droits réservés

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

SEIZIÈME ANNÉE

PARIS
Au Siège de la Société
58, RUE DE BABYLONE, 58

1909

Digitized by Google

1935
67++
v.16

B551436
F

Digitized by Google

16e Année — N° 1. Janvier 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1908

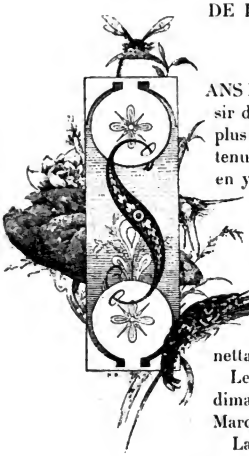

ANS les fêtes de Noël, nous aurions probablement eu le plaisir de compter à cette réunion — la dernière de l'année — plus encore de nos collègues, mais le nombre de ceux qui ont tenu à manifester leur attachement aux intérêts de la Société en y prenant part était déjà assez important. M. Wiggishoff ouvre la séance à 2 heures 1/2 en présentant les excuses de MM. de Cranzat, le vicomte de Tremeuge, le comte de Morant et le baron du Roure de Paulin, secrétaire.

A l'unanimité, le comte G. Espierre, demeurant à Paris, 8, rue du Cirque, est nommé membre de la Société, sur la présentation du comte Brunetta d'Usseaux et du baron du Roure de Paulin.

Le Comité décide que l'Assemblée générale se tiendra le dimanche 28 février, à 2 heures 1/2, au siège social, 153, rue Marcadet.

La séance s'achève par la communication aux assistants des ex-libris de MM. Quarré-Prévost et du baron Cavrois de Saternault, offerts gracieusement par leurs propriétaires à la collection de la Société; puis le Secrétaire fait passer les diverses publications reçues: le *Bulletin du Bibliophile*, le *Carnet de la Sabretache*, le *Bangor Daily Commercial*, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, la *Correspondance Archéologique et historique*, la *Rivista del Collegio Araldico*, etc., etc..., et le Comité cède la place au Comité de rédaction qui, suivant la coutume, se réunit immédiatement.

Le Secrétaire par intérim, Henri de La Perrière.

Digitized by Google

TROIS EX-LIBRIS

DE LA FAMILLE ARTÉSIENNE CAMP

LES trois curieux ex-libris que l'on a pu réunir ici rappellent le souvenir d'une famille notable d'Arras, la famille Camp, que l'on trouve fixée dans cette ville dès le XVIe siècle, et dont on peut faire remonter la filiation jusqu'au commencement du XVIIe.

En 1617, Guillaume Camp, fils de Pierre, « Bourgeois judiciaire des Archiducs d'Artois », et d'Anne Le Vassal, épousait Marguerite Labouré, fille de Nicolas, marchand de laine, et de Catherine Lefebvre [1].

Son fils, Pierre, échevin d'Arras, eut lui-même un fils du même nom, qui fut avocat, et laissa quatre fils, Pierre, Jaspart, Adrien et Jean-Baptiste qui récréantèrent la bourgeoisie à Arras le 29 décembre 1672. L'aîné, Pierre, avocat, épousa, à la paroisse Saint-Géry de la même ville, Brigitte Portebois, dont il eut, entre autres enfants, Pierre-Charles, le père des deux personnages dont il va être question dans cet article.

Ce Pierre-Charles Camp, avocat, récréanta la bourgeoisie à Arras le 6 juillet 1696, et y épousa, le 19 mai 1701, à la paroisse Saint-Géry, Marguerite-Augustine Haudouart. De cette union, l'on connaît les enfants suivants, nés à Arras : *a*, Pierre-Charles-Robert, né le 20 septembre 1702 ; *b*, Marie-Barbe-Brigitte, née le 9 juillet 1709 ; *c*, Antoine-Bertin-Joseph, né le 31 janvier 1711 ; et *d*, Joseph-Augustin, né en 1716.

Pierre-Charles-Robert, après avoir récréanté la bourgeoisie à Arras, le 2 octobre 1733, vint se fixer à Saint-Omer où il se fit recevoir bourgeois en 1736, et épousa, à la paroisse Sainte-Marguerite, le 17 juillet de cette même année, Marie-Anne-Agnès Delebecque, fille de feu Jean et de Philippine-Josèphe Hermel [2].

Il vécut à Saint-Omer à l'écart des fonctions publiques, et y décéda « rentier », le 26 avril 1774, laissant, de son union avec Agnès Delebecque, un fils et deux filles [3].

Joseph-Augustin Camp, dernier fils de Pierre-Charles et de Marguerite Haudouart, resta à Arras où il récréanta la bourgeoisie (paroisse Sainte-Croix), le 14 mars 1738, et épousa, le 11 janvier 1751 (paroisse de la Cha-

1. *Archives du Gros d'Arras*, 1617. Contrats de mariage, n° 50.
Les témoins de Guillaume Camp sont Jean Leclerc, tanneur, son oncle paternel ; Philippe Meurdesoif, son oncle maternel. Pierre Duval et Thomas de Coullemont. Ceux de Marguerite Labouré sont Morand Labouré, son oncle paternel ; Adolphe Duriez, son oncle maternel, et Robert Leleu, son cousin germain, tous demeurant à Arras.

2. Le contrat de mariage fut reçu à Saint-Omer le 12 juillet par les notaires Decroix et Vanecchout (V. *Gros de Saint-Omer*, 1736, n° 147). Deux des témoins de la future, Claude-Eugène Renard, son beau-frère, et Guillaume Hermel, son oncle maternel et curateur, sont désignés comme étant échevins des dix Jurés pour la communauté de Saint-Omer.

3. *a*) Guillaume-Augustin, baptisé à Saint-Omer (Saint-Sépulcre), le 17 juin 1737 ; *b*) Marie-Joseph-Victoire, baptisée ibid., le 15 août 1738 ; *c*) Louise-Charlotte-Joseph, baptisée ibid., le 25 septembre 1748, qui épousa à Saint-Omer, en 1778, François-Marie-Xavier Wallaert.

Digitized by Google

pelette), Marie-Jeanne-Françoise Gamant, fille de Jean-Baptiste, rentier, et de Marie-Thérèse Haudouart. Il en eut une fille, Françoise-Henriette-Josèphe, baptisée à la paroisse de la Madeleine, le 30 avril 1751.

J.-A. Camp mériterait une notice biographique plus importante que ne le comportent les limites de cet article. Il joua en effet un rôle marquant dans sa ville natale tant par les fonctions qu'il occupa que par les missions publiques dont il fut chargé et qu'il remplit avec honneur. Avocat au Conseil d'Artois, échevin de la ville d'Arras, il fut à deux reprises député des États d'Artois à la Cour pour le Tiers. C'est à la suite de ces missions qu'il fut nommé écuyer, car c'est seulement sur son second ex-libris de 1759 et sur le jeton armorié de 1761, dont il sera parlé plus loin, qu'il porte ce titre. Dans un acte judiciaire de 1773 (*Archives départementales du Pas-de-Calais. Série B. 811*), il est qualifié encore « écuyer, ancien député aux États d'Artois ».

Notre distingué Collègue, M. G. Sens, a raconté [1] un épisode de la mission de J.-A. Camp, nommé député à la Cour dans l'Assemblée Générale des États d'Artois du 21 novembre 1757. C'est à l'occasion de la médaille frappée en l'honneur de la naissance du Comte d'Artois qu'il fut le principal intermédiaire dans les négociations que suscitèrent la composition et l'exécution de cette pièce. Dans cette circonstance, l'activité et le goût artistique de J.-A. Camp furent justement appréciés.

Les lettres d'anoblissement qu'il obtint alors, en août 1759 [2], rappellent, outre ses différents titres, les charges occupées par ses ancêtres et l'honneur qu'il eut lui-même, après avoir contribué à sa composition, de présenter au Roi la médaille que la province avait fait frapper.

J.-A. Camp fut aussi membre de l'Académie d'Arras, et il n'est peut-être pas indifférent de relever la part active qu'il prit à ses travaux. De 1754 à 1759, cette Compagnie lui doit un certain nombre de communications dont voici seulement les principales : *Sur le commerce et l'industrie des Atrébates sous les Gaulois et les Romains. — Utilité des recherches des antiquités qui se trouvent en Artois. — Procès des Vaudois ou prétendus sorciers à Arras en 1459 et 1460. — Origine et ancien usage de la plante de garance en Artois, etc.*

Les goûts bibliographiques et artistiques de J.-A. Camp se révèlent dans la composition des ex-libris qu'il se fit exécuter. Pour le premier, daté de 1744, il s'adressa au graveur Lemaire, d'Arras, dont on connaît déjà plusieurs autres compositions similaires [3]. Le style de celle-ci est élégant. Les lambrequins, les lévriers asymétriques qui supportent l'écu, le soubassement sur lequel il repose, sont dessinés et agencés avec goût. Les armes peuvent se blasonner ainsi : *D'argent, à trois fasces de gueules, et trois pals du même brochants* [4]. *Casque* de profil. *Cimier* : tête de lévrier.

1. *Histoire d'une médaille. Naissance du Comte d'Artois* (1757). Lecture faite à l'Académie d'Arras par M. G. Sens... Imprimée dans les *Mémoires* de l'Académie d'Arras (Rohard-Courtin, 1908).
2. Cf. de Ternas, *Recueil de la Noblesse de Flandre et d'Artois*, p. 90.
3. On trouvera des notes sur ce graveur dans les *Archives* de la Société, 10e année, p. 83 (juin 1903), et 12e année, p. 29 (février 1905).
4. Ou bien, suivant l'*Armorial* de d'Hozier, où Pierre Camp les fit enregistrer : *D'argent, à une grille de gueules, de trois pièces en pal et de trois pièces en fasce.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

ne pouvons songer à donner à cet article une étendue plus longue, et nous devons même nous excuser auprès des lecteurs des *Archives* d'avoir excédé les limites que comportent les notes ordinaires qui accompagnent les descriptions d'ex-libris. Qu'il nous soit seulement permis d'espérer que quelque érudit Arrageois s'attachera un jour à nous donner une étude biographique plus complète de J.-A. Camp !

Justin DE PAS.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

IV. — GÉRARD DE BIGNICOURT DE BUSSY

Cet ex-libris anonyme, qui est collé sur un volume [1] daté de 1691, est, au dire de son possesseur, une pièce probablement unique, ou, en tous cas fort rare. La gravure, très fine et non signée, est de forme octogonale et mesure 0,068 × 0,065. Le blason (*D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable*) est surmonté d'un casque de face, duquel dévalent de superbes lambrequins qui encadrent l'écu jusqu'à sa pointe, en remplissant exactement l'octogone.

Ce sont les armes de la famille de Bignicourt et il faut attribuer, sans hésiter je crois, cette jolie pièce à Gérard de Bignicourt, écuyer, sieur de Bussy, receveur des décimes au diocèse de Reims, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses au bailliage de Vermandois.

Gérard appartenait à une ancienne famille rémoise dont la généalogie remonte à Jacques Bignicourt, marchand dans cette ville au xve siècle. Il était né le 23 avril 1623, du mariage de Christophe Bignicourt, receveur des décimes à Reims, et d'Isabeau Coquebert d'Acy. A trente-trois ans il contractait un riche mariage, le 27 novembre 1656, en épousant Anne de la Salle, fille de Jean, Bourgeois de Reims, et d'Antoinette Coquebert, qui lui apportait en dot dix-huit mille livres tournois [2].

Le 10 août 1692, Gérard de Bignicourt obtint un office de conseiller secrétaire du Roi, qui donna à sa famille la noblesse héréditaire. A partir de cette époque il se qualifie vicomte de Chesnay et Mersy.

Une amusante lettre, qu'il adressait à d'Hozier [3], montre qu'il était modeste et ne manquait pas d'esprit. Il consulte le célèbre juge d'armes, sur la manière « dont il peut, exempt de critique, poser ses armoiries à la clé de

1. *La vie de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, généralissime des troupes impériales*, etc... à Amsterdam, chez Jean Garrel, in-12, 1691, Bibliothèque de Brienne ; communication de M. de Puisieux.

2. Gérard descendait au sixième degré de ce Jacques ; il avait un oncle chevalier de Malte et une tante mariée à Jean Colbert, seigneur du Terron, grand-oncle du grand Colbert.

3. Lettre à *Monsieur Dozier en son hôtel rue Saint-Avoye, vis-à-vis la rue de Bracq, à Paris*, datée de *Reims, le 10 juillet 1696*, signée : *de Bignicourt de Bussy, Vicomte de Mersy* (Cabinet des titres, cabinet d'Hozier, 45)

Digitized by Google

voûte d'un beau morceau d'architecture dont il fait la dépense ». Il dit que nombre de secrétaires du Roi « qui ont porté toute leur vie la serpillière, ornement de la marchandise qu'ils ont professée, ne se font pas faute de faire leurs armes avec la couronne de comte à neuf perles, supports, cymier ». Il ne veut pas les imiter; seulement, son père, son aïeul et son bisaïeul ayant toujours vécu noblement, dans les charges de receveurs des décimes, prévôt général provincial des Mareschaux, capitaines des chasses et plaisirs du roi, et leurs armes ayant toujours été timbrées de casque de deux tiers de face, il demande s'il n'est pas en droit « de jouir des attributs des barons du Royaume. »

Sur le cachet qui fermait cette lettre, ses armes sont timbrées d'une couronne de vicomte.

M. de Bignicourt mourut le 29 juin 1702, ayant eu une douzaine d'enfants, parmi lesquels six filles qui entrèrent en religion, et une autre, Marie-Anne qui épousa Simon l'Espagnol, sieur de Villette. Le seul fils qui survécut, Christophe-Remy, hérita des seigneuries paternelles et se qualifia seigneur de Chambly; il avait épousé Nicole Rogier de Ludes. Toute sa postérité vécut à Laon et dans le Laonnois et s'y perpétua jusqu'à nos jours [1].

Le style de cet ex-libris laisse supposer qu'il fut gravé au milieu du XVIIe siècle, c'est-à-dire au moment du mariage de Gérard de Bignicourt et à une époque où il ne songait pas encore à remplacer le casque de son écu par un tortil de baron.

(*A suivre.*) Vicomte DE HENNEZEL D'ORMOIS.

1. J'ai trouvé beaucoup de ces renseignements, dans les preuves d'un arrière petit-fils de Gérard, pour les chevau-légers (id., Chérin, 26.)

Digitized by Google

LES FEMMES BIBLIOPHILES ET LEURS EX-LIBRIS

PARTOUT et de tout temps la femme a aimé le livre. En France, sans parler de celles qui ont jeté leur pensée sur le papier, beaucoup de grandes dames, aux XVIIe et XVIIIe siècles, avaient une bibliothèque. Les unes par goût comme la marquise de Chamillart et Mme d'Epinay, ou par mode comme la comtesse du Barry et Mlle Le Duc, danseuse à l'Opéra.

Leurs livres, Théâtre de Voltaire ou Sermons de Bourdaloue, ouvrages des philosophes ou vie des saints, étaient habillés de riche maroquin, ou simplement reliés en veau, suivant le train de vie de la dame. Beaucoup portaient, frappés sur les plats, les armes de la propriétaire, d'autres, plus modestes, contenaient comme marque de possession une petite vignette collée sur la garde de l'ouvrage. Ces gravures, presque toujours d'un goût délicieux, étaient le plus souvent aux armes de la titulaire et portaient, soit un écu en losange s'il s'agit d'une jeune fille, soit deux blasons accolés pour une femme mariée, le tout entouré d'une cordelière, lorsqu'elle était veuve.

Suivant l'exemple de Guigard dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile* pour les fers de reliure, nous ferons rentrer dans la catégorie des ex-libris féminins tous ceux à double écusson, pourvu qu'ils soient anonymes et sans attributs masculins, tels que manteau ou mortier de premier Président, croix de Saint-Louis, etc.. En l'absence d'une note manuscrite les identifiant avec certitude, il est impossible de savoir si ces pièces ont été gravées pour le mari ou pour la femme. Peut-être quelques-uns de ces ex-libris étaient-ils communs aux deux époux, témoins ceux du marquis et de la marquise de Mailly, de M. et Mme de Peyrelongue, de M. et Mme de Tordreau. De toute façon, il y a doute et la femme doit en bénéficier.

Notre intention n'est pas de dresser une liste complète des ex-libris féminins français antérieurs à la Révolution. Au point où en est cette question et étant donné que chaque jour nous réserve la découverte de pièces nouvelles, il faudra encore beaucoup de temps pour épuiser cette mine féconde. Cependant, dès maintenant, et avec les seules ressources de notre collection, nous pouvons poser quelques jalons et identifier un certain nombre d'ex-libris intéressants.

Digitized by Google

ALBERT D'AILLY. — Gravure en sanguine, à filet 80×49. Sur un cartouche deux écus ovales accolés, manteau et couronne ducale. Pièce anonyme. (Fig. 1.)

Armes : 1er écu. *De gueules, à deux branches d'alisier d'argent, passées en double sautoir et au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois tires. En cœur, entre les branches d'alisier, un écusson d'or au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur* (Albert d'Ailly). — 2e écu : *Burelé d'argent, et de gueules de quatorze pièces; au chef de sable, chargé de trois gerbes d'argent* (Bonnier de la Mosson).

Anne-Joseph Bonnier de la Mosson, fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, et d'Anne Melon, épousa le 23 février 1734 Michel-Ferdinand

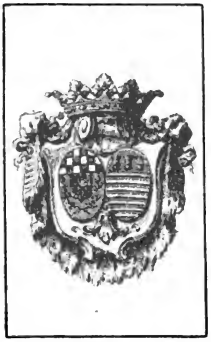

Fig. 1

d'Albert d'Ailly, d'abord chanoine de Strasbourg, puis vidame d'Amiens, duc de Pecquigny et duc de Chaulnes, pair de France, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur des provinces de Picardie et d'Artois, né le 31 décembre 1714 de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, et de Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir. Devenue veuve en 1769, la duchesse de Chaulnes épousa en secondes noces Martial de Giac, conseiller du Roi, et mourut à Paris le 4 décembre 1782, âgé de soixante-quatre ans.

ALBON (D'). — Gravure sur cuivre, 80×60. Sur un cartouche orné de lourdes guirlandes de laurier, deux écus ovales accolés et sommés d'une couronne à l'antique. Ex-libris anonyme [1]. (Fig. 2.)

Armes : 1er écu : *Écartelé au 1 et 4 de sable à la croix d'argent* (d'Albon); *aux 2 et 3 d'or à un dauphin d'argent* (Dauphiné [2]). — 2e écu : *De gueules à un château sommé de trois tours d'argent* (Castellane).

Angélique-Charlotte de Castellane, née le 16 décembre 1751 d'Esprit-François-Henri, marquis de Castellane, officier des gendarmes du Roi, gouverneur de Niort, et de Charlotte Charron de Menars, mariée vers 1777 à

1. Ex-libris très rare, non cité dans l'ouvrage : l'*Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, par W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle.
2. Erreur de graveur : Albon porte une *croix d'or* et un *dauphin d'azur* et Castellane, un *château d'or*.

Digitized by Google

Claude-Camille-François d'Albon, prince d'Yvetot, fils de Camille-Marie-Éléonor d'Albon, prince d'Yvetot, et de Marie-Joséphine Ollivier.

ANGRAN D'ALLERAY. — Deux ex-libris : 1° Gravure sur cuivre à filet 79×64. Dans un paysage exotique, un amour assis joue d'un tambour sur lequel on lit : Mme d'Alleray. La pièce est signée, à droite : Durand inv.,

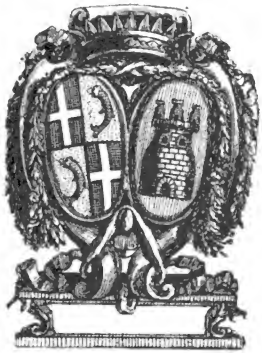

Fig. 2

et à gauche : Louise Le Daulceur, sc. (Fig. 3.) 2e Gravure sur cuivre 62×62. Dans un encadrement, au bas duquel on lit : Mademoiselle d'Alleray, se trouve un rosier fleuri sur lequel s'appuie un écu en losange, aux armes de la

Fig. 3

titulaire, et que surmonte une banderole avec cette devise : *Piccola si, ma Studiosa*. Pièce non signée, mais très probalement gravée par Louise Le Daulceur.

Armes : *D'azur, à trois chevrons accompagnés de trois étoiles, deux en chef, et une en pointe, le tout d'or.*

Digitized by Google

Marie-Angélique-Catherine Darlus, morte le 3 pluviôse an X, avait épousé Denis-François Angran d'Alleray, chevalier, seigneur de Bazoches, Mailly-la-Ville, et ancien procureur général du Grand Conseil, lieutenant civil de Paris, du 29 décembre 1774 à 1783, dont trois filles. C'est pour l'une d'elles qu'a été gravé le second ex-libris, portant la mention : Mademoiselle d'Alleray.

La famille Angran d'Alleray, fixée à Paris depuis plusieurs générations, était originaire de l'Orléanais. Comme la famille Darlus, elle avait fait sa fortune dans les fermes du Roi.

ARMOISES (DES). — Timbre ovale 43 × 37. Deux écus ovales aux armes sont contenus dans un cartouche sommé d'une couronne ducale et soutenu par deux hercules. Tout autour, dans un double filet, on lit cette inscription : Mme la marquise des Armoises et de Spincourt, 1733. (Fig. 4.)

Armes : *Gironné de douze pièces d'or et d'azur, chargé en cœur d'un écusson parti d'argent et de gueules.*

Antoinette-Louise des Armoises, marquise de Spincourt, morte en 1770,

Fig. 4.

fille unique de Pierre-Louis-Joseph des Armoises, marquis de Spincourt, et d'Henriette-Charlotte de Romécourt, avait épousé son cousin Pierre-Louis des Armoises, seigneur de Bionville, décédé sans postérité.

La famille des Armoises était d'origine lorraine.

ASPREMONT (D'). — Gravure sur cuivre 81 × 60. Deux écus ovales, dans un cartouche sommé d'une couronne ducale, et enveloppé d'un manteau.

Armes : 1er écu : *De gueules, à la croix d'argent* (Aspremont). — 2e écu, *Parti de deux traits, coupé d'un, ce qui fait six quartiers, et sur le tout : d'or, à trois pals de gueules, à la bordure engrêlée d'azur* (Mérode). (Fig. 5.)

Joséphine-Monique-Mélanie de Mérode, fille de Claude-François de Mérode, marquis de Treslon, et d'Anne-Dieudonnée de Fabert, épousa en premières noces Antoine-Christophe, comte des Ursins, et se remaria le 24 janvier 1741 à Henri-Ange, comte d'Aspremont, seigneur de Beaucourt, fils d'Abraham-Jean-Louis, comte d'Aspremont, et de Madeleine d'Aubly. La comtesse d'Aspremont mourut à Paris le 4 mai 1771, âgée de quatre-vingt-cinq ans.

AUBER DE PEYRELONGUE. — Gravure, 40 × 40. Deux écus français, accolés sur un cartouche soutenu par deux lions accroupis et sommé d'une couronne comtale ; au bas on lit : Bibliothèque de M. et Mme de Peyrelongue.

Digitized by Google

Armes : 1er écu. *D'azur au pal d'argent accosté de quatre étoiles d'or, au chef de gueules chargé d'une devise ondée du second* (Auber de Peyrelongue). 2e écu. *D'azur, à trois tours d'or* (Jaillard des Forges). (Fig. 6.)

François Auber de Peyrelongue, capitaine d'artillerie, écuyer, né le 27 septembre 1748 de François d'Auber de Peyrelongue, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, et de Catherine Cloupeau, avait épousé aux Sables-

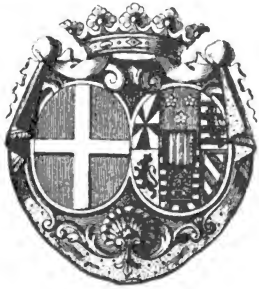

Fig. 5

d'Olonne, vers 1780, Marie-Jeanne-Louise-Aimée Jaillard des Forges, veuve du comte René-Esprit-Isaac de Bessay, capitaine de vaisseau, tué en 1778 au combat d'Ouessant, et fille de Paul-André Jaillard, chevalier, seigneur des Forges et la Marronnière, capitaine général de la capitainerie garde-côte des Sables, et de Jeanne-Dupleix. M. et Mme de Peyrelongue habitaient aux Sables-d'Olonne.

Fig. 6

La famille Auber de Peyrelongue, originaire de Normandie, était fixée en Agénais depuis plusieurs générations; les Jaillard des Forges habitaient le Poitou, où ils avaient contracté de belles alliances.

AZEMAR (D'). — Gravure sur cuivre, 50 × 61. Deux écus piriformes accolés sur un cartouche sommé d'une couronne de comte et accosté de deux petits lions accroupis sur une console.

Armes : 1er écu. *D'or, à trois faces de gueules* (Azemar de Popian). — 2e écu : *D'azur, à une bande d'argent chargée de trois croissants de sable et*

Digitized by Google

accompagnée en chef d'un lion du même (Azemar de Montréal) *parti d'or, à trois pals de gueules* (de Carcassonne).

N... d'Azemar de Montréal, dame en partie de Soubés, dotée par son oncle le baron de Carcassonne-Lugans, et fille de Fulcrand d'Azemar, seigneur de Montréal, principal juge de Lodève, et de Françoise de Carcassonne de Lugans, épousa au début du XVIIe siècle, Noël-Marie d'Azemar, baron de Popian, seigneur de Saint-Banzile de la Serre.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

QUESTIONS

ÉCARTELÉ SUR LE TOUT. — (**N° 386.**)

Pièce du XVIIe s. H. 200. L. 153 gravée au burin. — Écu *écartelé aux 1 et 2 : d'or à la bande d'azur chargée de trois croisettes du champ ; aux 2 et 3 de sinople à la tour bastionnée d'argent. Sur le tout, parti : de sable à cinq fasces d'or, et de sinople à la demi-chaine de Navarre d'or, mouvant du parti.* Supports deux lions. Cimier lion issant. Le casque et les lambrequins de grandes dimensions. Très belle pièce. F. R.

CHEVRON, TÊTE. — (**N° 387.**)

Ex-libris français du XVIIe siècle portant : *D'argent, au chevron de sable surmonté d'un croissant de gueules, et accompagné* en chef de deux trèfles de sinople, *et en pointe d'une tête arrachée de lions de sable.* Initiales : N. B. ou N. E. F. R.

EDGARD TRO..... — (**N° 388.**)

Ce nom dont le reste est caché est sur un Ex-libris moderne, écrit par une femme couchée sur des nuages, sur un tableau que soutient un amour, avec la signature G. Massé. Comment doit-on le compléter? Un confrère ingénieux m'a bien dit que le nom étant *trop long* pour être entièrement visible, il faut peut-être lire Troplong ! mais je ne trouve aucune personne de ce nom prénommée Edgard. Je pense qu'il vaudrait mieux lire Edgard Troimaux, qui est le nom d'un journaliste parisien, mais c'est encore une supposition. Pourrait-on avoir un renseignement plus précis?

J.-C. W.

BANDE MOLETTES. — (**N° 389**).

On serait très reconnaissant au collègue qui identifierait les armoiries suivantes : *D'azur, à la bande d'or accompagnée de six molettes à cinq rais de... rangées en orle, accolé d'azur à la gerbe de... au chef d'argent chargé de trois étoiles de...* Couronne de Marquis : au bas des écussons se trouve la croix de Saint-Louis. Le tout dans un cartouche Louis XV. Ces armoiries appartiennent très vraisemblablement à des familles du nord de la France.

A. M.

Digitized by Google

RÉPONSES

CINQ ARMOIRIES A IDENTIFIER. — (N° 383) [15e ANNÉE, PAGE 163.]

Suivant *l'Armorial* de Riestap cet ex-libris serait celui d'un membre de la famille de La Roche-Héron ou de La Roche de Keraudran.

SAFFROY.

CINQ ARMOIRIES A IDENTIFIER. — (N° 383) [15e ANNÉE, PAGE 163.]

L'ex-libris n° 2 : *Fascé d'or et de sable*, doit être complété par une banderole en haut, portant la devise : DIEU ET MON BUSSEUL. Je l'ai mentionné sous le n° 215 des *Ex-libris héraldiques anonymes*. D'après mes notes pour les *Ex-libris bourguignons*, il a appartenu à Antoine de Busseuil de Saint-Fremin, enseigne au régiment de Mortemart.

Léon QUANTIN.

BOURNONVILLE. — (N° 169) [4e ANNÉE, PAGE 160.]

J'ai trouvé l'ex-libris aux armes de Bournonville reproduit ci-dessus sur la traduction française en deux volumes d'un classique latin de l'édition *ad usum delphini* dans ma propre bibliothèque. Je crois donc pouvoir l'attribuer, sans risque d'erreur, à Alexandre-Hippolyte-Balthazar de Bournonville, dont la marque de propriété faisait l'objet de la question posée en 1897 sous le n° 169.

Ce prince de Bournonville était le père de celui auquel notre collègue le baron du Roure de Paulin a consacré un intéressant article dans le numéro de septembre 1908.

Marquise MELI LUPI DE SORAGNA MELZI.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

EN JANVIER 1909

Les noms précédés du signe * sont ceux des membres perpétuels. **C** indique les membres du Comité. **H** indique les membres honoraires. Le mot *Échange* à la suite de leur adresse indique les membres qui offrent de faire l'échange de leur ex-libris personnel contre celui de leurs collègues.

Abadie (Pierre), Lagrasse (Aude). — *Échange.*
Agry, graveur, 14, rue Castiglione, Paris.
Allard du Chollet (Comte), 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris. — **C.**
Allard de Gaillon (Baron), 5, quai Malaquais, Paris. — **C.**
Ammann, 23, Gellerstrasse, Hambourg, Elbe (Allemagne). — *Échange.*
André (Ernest), 17, rue Victor-Hugo, à Gray (Haute-Saône). — *Échange.*
Arbaud (P.), rue des Quatre-Dauphins, à Aix (Bouches-du-Rhône).
* Baillie (W.-E.), 262, Washington Avenue, Bridgeport, Conn. (États-Unis).
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris. — *Échange.* — **C.**
Beauchamp (P. Robert de), 144, rue Saint-Sernin, Bordeaux (Gironde). — *Échange.*
Bellevoye (Ad.), 27, rue Talleyrand, Reims (Marne). — **H.**
Benkard (Rud.), 97, Leerbachstrasse, Frankfort-sur-le-Mein (Allemagne).
Benoît du Rey (E.), 28, rue Marbeuf, Paris. — **C.**
Bibliothèque des Börsenvereins der Deutschen Buchandler, Leipzig (Allemagne).
Bibliothèque royale de Belgique, 5, rue du Musée, Bruxelles (Belgique).
Bibliothèque du Congrès de la ville de Washington (Etats-Unis).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris.
Bibliothèque de la ville de Lille, à l'Hôtel de Ville, Lille (Nord).
Bibliothèque de la ville de Paris, 29, rue Sévigné, Paris.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris.
Biego detto Gino (Louis), Bastia di Rovolon, Province de Padoue (Italie).
Billot de Göldlin, receveur de l'enregistrement, Audruicq (Pas-de-Calais). — *Échange.*
* Blémont (Émile), directeur de la *Revue du Nord*, 16, rue d'Offémont, Paris.
Boissonnet (Baron), 31, rue des Wetz, Douai (Nord). — *Échange.*
Bony de La Vergne (Comte de), 25, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
Bourdeilles (Marquis de), 17, rue de Longchamps, Paris.
Brébisson (De), 17, rue de Flore, Le Mans (Sarthe). — **H.** — *Échange.*
* Brettauer (Mme V.), 58, rue Pierre-Charron, Paris.
Brunetta d'Usseaux (Comte), 62, avenue du Bois, Paris.
Cadet de Gassicourt (Madame), 45, rue de Boulainvilliers, Paris.
Cadet de Gassicourt (F.), Archiviste-Trésorier, 17, rue Lagrange, Paris. — **H. C.**
* Cabrières (Monseigneur de), évêque de Montpellier (Hérault).
Calendini (Louis), Chassillé, par Epineu-le-Chevreuil (Sarthe). — *Échanges cachets.*
Campeau (Mme Robert de), château de Vorges, Bruyères (Aisne).
Caraman (Duc de), 9, rue de Solférino, Paris.
Cartier (Louis), 13, rue de la Paix, Paris.
Clermont (J.-P.), 25, rue Montbazon, Bordeaux (Gironde).
Cochon (J.), ancien conservateur des forêts, 5, avenue de Savoie, Chambéry (Savoie).
Contenson (Louis de), ingénieur, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Cormenin (Vicomte de), 25, rue de l'Arcade, Paris.
Corput (Dr Van den), 21, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles (Belgique).
Cottreau (Gabriel), 252, rue de Rivoli, Paris.
Crauzat (P. de), Président honoraire, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. — **C.** — *Échange.*
Decroix (Maurice), 27, rue de Bourgogne, Lille (Nord). — *Échange.*
Defontaine (Henri), 55, rue de Babylone, Paris. — *Échange.*
Denis du Péage (P.), 73, rue de Jemmapes, Lille (Nord). — *Échanges anciens.*
Denainvilliers (Du Hamel de), château de Denainvilliers, par Pithiviers (Loiret).
Deneke (Walter), 20-21, Altemark, Magdebourg (Allemagne).
Des Robert (Ed.), 6, place d'Alliance, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Dieuaide (A.), 20, rue Estelle, à Tours (Indre-et-Loire).
Dinson (Madame Zella Allen), the Library University, Chicago (États-Unis).
Doëtsch Benziger, 36 Sommerstrasse, Bâle (Suisse). — *Échange.*
Dor (Pierre), 3, rue d'Arcole, Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Échange.*
Dorvaux (Abbé N.), directeur du Séminaire, rue d'Asfeld, Metz (Lorraine).
Droz (René), Banque Alsacienne, Frankfort-sur-le-Mein (Allemagne).

Digitized by Google

Dujarric-Descombes (A.), 9, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). — **H.**
* Duris (F.), 22, boulevard Carnot, Dijon (Côte-d'Or).
Dussaud (Mme F.), 19, rue Guillaume-Tell, Paris.
Engelmann (E.), Vce-Pat Hre, 24, rue de l'Arcade, Paris. — **H.** — *Échanges français anciens.*
Espierre (Comte), 8, rue du Cirque, Paris.
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville de Vauvert (Gard).
Farcy (P. de), à Saint-Martin-la-Forêt, Angers (Maine-et-Loire).
Faria (Vicomte A. de), 16, rue Weber, Paris. — *Échange.*
Fernehem (Marquis de), 17, rue de Grenelle, Paris.
Flandrin (Docteur F.), 11, place Grenette, à Grenoble (Isère).
Fleurieu (Comte Alph. de), 26, avenue Kléber, Paris.
Fleury (Comte P. de), 7, place du Pilori, Poitiers (Vienne).
Florange (Jules), 17, rue de la Banque, Paris.
Font de Rubinat (P.), avocat, Reuss, Tarragone (Espagne).
Fougeron (Paul), 55, rue de La Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Fouquières (A. de), 162, boulevard Haussmann, Paris.
Fray-Fournier (A.), 17, rue des Basses-Palisses, Limoges (Haute-Vienne). — **H.**
Galli della Loggia (Mlle) 27, Corso du duc de Gênes, Turin (Italie).
Gastines (Vicomte de), chez M. Rapine, 11, rue du Montparnasse, Paris.
* Germain de Maidy (Léon), 26, rue Hercé, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Gestas (Comte de), 24, rue Brauhauban, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Ghelling (Comte A. de), au château d'Elseghem, par Peteghem (Belgique).
Geslin (Comtesse de), rue de la Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Goury (Georges), 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Goyetche (Léonce), consul de Roumanie, 7, rue Vauban, Bordeaux (Gironde).
Grolier-Club, 29, East Thirty-second Street, New-York (États-Unis).
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris. — **C.**
* Guerlin (Robert), 30, rue Saint-Louis, Amiens (Somme).
Hackspill (Abbé L.), Grande-Rue, Busendorf (Lorraine). — **H.**
Helmersten (Mlle Maya de), 6, boulevard Todeleben, Riga, Livonie (Russie).
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 16, rue de Chaillot, Paris. — **C.** — *Échanges héraldiques.*
Henry-André, 3, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris. — **H.** — *Échange.*
Houssaye (Henri), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo, Paris. — **H. C.**
Joachimson (N.), Private office. Hambourg (Allemagne). — *Échange.*
Justice (Miss), 785, Madison avenue, New-York (Etats-Unis). — *Échange.*
* Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris. — *Échanges anciens.* — **C.**
Lambert (F.), domaine de Gervais, à Lagneu (Ain).
Langenscheidt (Carl), Hallesche Strasse, 17, Berlin, S. W., 46 (Allemagne).
La Perrière (Henri de), 20, rue d'Édimbourg, Paris. — **C.** — *Échanges héraldiques.*
La Vallière (Comte de), 60, rue des Saints-Pères, Paris.
Laubmann (Dr), directeur de la Bibliothèque Royale, Munich (Bavière).
Lecomte du Nouy, 30, boulevard Flandrin, Paris.
Libert (Ernest), 30, passage Bosquet, Paris.
Limburg-Stirum (Comte Th. de), 166, rue de la Loi, Bruxelles (Belgique).
Linnig (Benjamin), 60, rue Conscience, Anvers (Belgique). — **H.**
Lion (Louis), 15, Böttgerstrasse, Hambourg (Allemagne). — *Échange.*
Loureiro (Général Adolphe), 88, Janellas Verdes, Lisbonne (Portugal). — *Échange.*
Lubomirska (Princesse Adam), 8, Zedlitzgasse, Vienne (Autriche).
Mahuet (Comte A. de), 38, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Maignen (Ed.), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue du Fer-à-cheval, Grenoble (Isère).
Maire (Antoine), 27, rue de l'Arsenal, à Gray (Haute-Saône). — *Échange.*
Martha (Cardoso), 26, rue Bartholomeu Dias, Figuiera da Foz (Portugal). — *Échange.*
Martin (Cte Em.), Vice-Président, 68, avenue de la Grande-Armée, Paris. — **C.** — *Échange.*
Martineau (M.), 22, rue de l'Ancien-Palais, Saintes (Charente-Inférieure). — *Échange.*
Masson (J.), 46, rue Victor-Hugo, Amiens (Somme).
Masson (Pierre-Eugène), 9, rue Sainte-Catherine, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Maublanc (L. de), 20, rue Sturm, Genève (Suisse).
* Mazières-Mauléon (Baron Lucien de), 2, rue Decamps, Paris. — **C.** — *Échange.*
Meli-Lupi di Soragna Melzi (Marquise L.), 40, via Manzoni, Milan (Italie).
Méloizes (Marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, Bourges (Cher).
Messenger (Mlle Maria Gérard), Chappaqua Weschester Co New-York (États-Unis).

Digitized by Google

Morant (Comte Georges de), 34, rue du Général-Foy, Paris. — **C.** — *Échange.*
Montlivault (Vicomte Guy de), 14, rue du Souvenir, à Courbevoie (Seine).
Mottin (Aimé), château de Launay-Guen, par Plemet (Côtes-du-Nord).
Moy (Marquis de), 25, avenue Marceau, Paris.
Moy (Comte de), 13, Gabelsbergstrasse, Munich (Bavière).
Mullins (J.-L.), Martin Place, Sydney (Australie). — *Échange.*
Naveau (Léon), château de Bommershoven, par Jesseren (Belgique).
Oberkampff de Dabrun (Baron E.), à Alais (Gard).
Olive (Émile), 16, Grande-Rue, à Carcassonne (Aude).
Olivier (Docteur P.), Tence (Haute-Loire).
O'Gorman (Comtesse), villa O'Gorman, à Pau (Basses-Pyrénées). — *Échange.*
Ophoven (Léon), au château de Binsta, par Stavelot (Belgique).
Pas (Justin de), 10, rue Omer-Pley, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Pasquinelli (Chevalier), procureur, à Lucques (Italie).
Perrier (Emile), villa du Bocage, par Mazargues (Bouches-du-Rhône).
Perrot (L.), 55, rue des Fourbisseurs, Avignon (Vaucluse).
Plumon (Eugène), 16, avenue de Friedland, Paris.
Poligny (Comtesse J. de), 10, boulevard Flandrin, Paris.
Prior (David-Henri), 18, monte di Pieta, Milan (Italie).
Quantin (Léon), clos des Erables, route de Corcelles, Dijon (Côte-d'Or). — **H.** — *Échange.*
Raisin (F.), 8, rue Sennebier, Genève (Suisse). — *Échange.*
* Régis (Comte de), château de Sainte-Marie, par Vallabrègues (Gard).
Regnauld (J.), Trésorier honoraire, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise). — **H.**
Remacle (A. de), château de Bourassol, par Riom (Puy-de-Dôme). — *Échange.*
Reychman (Casimir), 5, Alegea Szuscha, Varsovie (Russie). — *Échange.*
Richebé (Raymond), 152, avenue de Wagram, Paris. — **C.** — *Échange.*
Rodière (Roger), place Verte, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Roure de Paulin (Baron du), Secrétaire, 58, rue de Babylone, Paris. — **C.** — *Échange.*
Rowe (Henry S.), 93, New Bury Street, Boston, Massachusetts (Etats-Unis).
Royer (Joseph), rue Walferdin, Langres (Haute-Marne).
Salleron (Georges), 4, rue de Beauvau, Versailles (Seine-et-Oise). — **C.**
Salveton (Henri), 33, quai Voltaire, Paris. — **C.**
Sart de Bouland (Baron du), gouverneur du Hainaut, à Mons (Belgique). — *Échange.*
Sartorio (C. de), 34, b^d du Jardin Zoologique, Marseille (B.-du-Rh.). — *Échanges héraldiques.*
Secrestat (Mme), au château de Lardimalie, par Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne).
Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, Arras (Pas-de-Calais).
Servant (Commandant Ed.), 10, rue d'Édimbourg, Paris. — *Échange.*
Sigoyer (Camille de Bernardy de), 43, allée de Chartres, Bordeaux (Gironde).
Stone (Mme W.-A.), 31, avenue Henri-Martin, Paris. — *Échange.*
Thomin (M. B. de), 28, avenue du Maine, Paris.
Tonquedec (H. de), 13, quai de Tréguier, Morlaix (Finistère).
Trambusti (Prof. Arnaldo), 7, rue Albanese, Palerme (Sicile). — *Échange.*
Trétaigne (Baron de), 12, rue de Condé, Paris.
Tremeuge de la Roussière (Comte de), Château de la Roussière, par Saint-Flour (Cantal).
Tremeuge de la Roussière (Vicomte de), 8, rue d'Artois, Paris. — **C.** — *Échange.*
Verneuil (Mme H. de), 2, avenue Montaigne, Paris.
Verster (J.-F.), 7, Tesselschade Straat, Amsterdam (Hollande).
Vervliet (J.-B.), 61, rue du Bien-Être, à Anvers (Belgique).
Vialet (Docteur), 14, rue Jean Macé, Brest (Finistère).
Vibert (Paul), 4, rue Le Chatelier, Paris. — *Échange.*
Vicaire (Georges), 51, rue Scheffer, Paris. — **H.**
Villermont (Comte P. de), 6, quai Debilly, Paris. — **C.**
Vitteaut (L.), caissier de la Banque de France, Montauban (Tarn-et-Garonne).
Waller (F.-G.), 73, Vondel Straat, Amsterdam (Hollande).
Weisgerber (Docteur), 62, rue de Prony, Paris.
Wiggishoff (J.-C.). Président, 153, rue Marcadet, Paris. — **C.** — *Échange.*
Wright (W. H. K.), Public Library, Plymouth (Angleterre). — **H.**
Yeregui de Melis (Firmin Charles de), 164, rue Zabala, à Montevideo (Uruguay). — *Échange.*

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 2. Février 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER 1909

MIGRANT de la rue Marcadet dans un quartier plus central, le Comité aurait dû se trouver réuni au complet; pourtant, lorsque M. Wiggishoff ouvre la séance à trois heures dans le salon obligeamment mis à la disposition de la Société par le vicomte de Tremeuge, il présente à ses collègues les excuses d'un trop grand nombre de membres : MM. de Crauzat, Salleron, comte de Morant, baron du Roure de Paulin, secrétaire.

Après avoir pris connaissance des comptes du Trésorier, le Comité procède à l'élection de nouveaux adhérents. Sont élus à l'unanimité membres de la Société : Mme de Frisching, Beverly, Pau (Basses-Pyrénées), présentée par MM. Wiggishoff et de la Perrière, et le baron Louis de Pierrebourg, 14, rue de Tournon, Paris, présenté par MM. le vicomte de Tremeuge de la Roussière et de la Perrière. Mme de Frisching désire échanger son ex-libris.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Saffroy qui demande le prêt de quelques clichés en offrant à la Société de mettre à sa disposition ceux qu'il possède; le Comité décide de faire droit à sa demande.

Le Secrétaire fait ensuite passer les publications reçues : *Carnet de la Sabretache*, *l'Intermédiaire*, *The Book-Plate Booklet*, *Rivista araldica*, *Chronique médicale*, etc., et la séance est levée pour permettre la réunion du Comité de rédaction.

Le Secrétaire par intérim, Henri de La Perrière.

Digitized by Google

FERS DE RELIURE INÉDITS DE LOUIS XVIII

(Supplément à l'*Armorial* de Guigard.)

E MÊME QUE son frère Charles X, le roi Louis XVIII se servit d'un plus grand nombre de fers que n'en indique Guigard, dans le tome Ier de son *Nouvel Armorial du Bibliophile*.

Nous avons personnellement eu l'occasion de rencontrer huit fers de reliure différents de Louis XVIII sur des livres conservés à la Réserve de la Bibliothèque nationale; avec les quatre que Guigard cite à la page 28 de son tome Ier, cela ait douze. Il faut y joindre, comme nous l'expliquerons plus loin, le fer représenté dans la deuxième colonne de la page 56, à l'article du duc de

Fig. 1.

Berry. Peut-être même le fer de la première colonne de cette même page, également attribué au duc de Berry, devrait-il être restitué à Louis XVIII; mais la chose est un peu plus douteuse et nous aurions besoin de connaître les dates des volumes où figure cette marque pour pouvoir nous prononcer d'une manière catégorique.

De toutes ces marques, les plus anciennes sont sans contredit celle à aquelle Guigard attribue le n° 1 et celle que nous reproduisons en tête de cette notice (Fig. 1). Elles ne sont pas identiques, mais elles sont assez semblables pour qu'on puisse en placer l'exécution dans des années voisines. Le fer de Guigard porte un écu ovale : *Écartelé : aux I et IV, de France; aux II et III, d'azur à la fleur-de-lis d'or, surmontée d'un lambel de gueules* (Provence). Les armes sont entourées des colliers des ordres du roi et surmontées de la couronne d'enfant de France. Notre fer, sans doute légèrement pos-

Digitized by Google

térieur, porte les mêmes armes et la même couronne ; aux ordres français est joint celui de la Toison d'or ; deux branches de feuillage, passées en sautoir, encadrent le bas de l'écusson. Il figure sur un livre de 1768, coté Rés. Yf 1540, et intitulé : *La Vénitienne, comédie-ballet...* (par de la Motte ; musique de Dauvergne).

Voici maintenant deux fers très voisins l'un de l'autre, aussi bien comme exécution que comme dates. Tous deux sont aux armes de Berry, adoptées par le comte de Provence à l'époque où son frère prit les armes d'Artois, que nous avons décrites dans de précédents articles. Berry porte : *de France, à la bordure engrêlée de gueules.* Le premier figure sur un livre relié en maroquin vert foncé (Fig. 2), coté Rés. Ye 2502, et intitulé : *Jérémie, poème en quatre*

Fig. 2.

chants..., par M. Desmarais (Paris, G. Desprez, 1771, in-8). On remarquera qu'il est fait au petit fer pour toutes les particularités : fleur-de-lis, bordure et couronne ; seuls, tiennent ensemble le cercle de l'écu et les colliers des ordres ; on croirait à une sorte de passe-partout destiné à des chevaliers du Saint-Esprit, des armes quelconques pouvant être poussées à la main dans l'écu vide. La seconde marque (Fig. 3) a ce même caractère et nous paraît avoir été employée pour divers princes du sang ; seule, la brisure changeait. On la voit sur un livre relié en maroquin rouge, coté Rés. m. V. 72 et intitulé : *Traité des horloges marines...*, par M. Ferdinand Berthoud,... (Paris, Musier fils, 1773, in-4°).

Devenu grand-maître de l'Ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, Monsieur ajouta le collier de cet ordre à ceux qu'il possédait déjà ; nous voyons cette décoration (Fig. 4) pour la première fois sur la reliure en maroquin rouge de l'*Almanach de Monsieur, pour l'année bissextile 1780...*, par Pierre-François Didot le jeune (Paris, impr. de Monsieur, 1780, in-8°), coté Rés. Le [25] 104. On remarquera que le fer est d'une seule pièce, sauf la croix de Saint-Lazare

Digitized by Google

dont les quatre branches sont rajoutées à la main après coup. De ce fer doit être rapproché celui que Guigard attribue au duc de Berry et dont il prend la croix à quatre branches de Saint-Lazare pour l'étoile à cinq branches de la Légion d'honneur. La présence sur cette marque des quatre colliers de Saint-Lazare, de la Toison d'or et des deux ordres du roi ne saurait faire hésiter sur le nom du possesseur. Toujours du même genre est le fer (Fig. 6) qui se voit sur la reliure en maroquin rouge d'une *Méthode abrégée de la perfection chrétienne, tirée de l'italien du Cardinal Sforce Pallavicini...*, par M. l'abbé Parmentier (Paris, impr. de Monsieur, 1784, in-12), cotée Rés. D 46790. Celui-ci est d'une seule pièce et assez élégant, malgré sa petitesse qui le rend un peu confus. Celui qui fut apposé sur le maroquin vert qui habille la comédie lyrique

Fig. 3.

de Morel, *Panurge dans l'île des Lanternes* (Paris, imp. de P. de Lormel, 1787, in-4), est très analogue (Planche 3); sa taille plus grande a permis d'espacer un peu plus les colliers les uns des autres, ce qui rend le dessin plus clair. Le livre où il se voit est coté Rés. Yf 1183. Nous mettrons ici la marque qui porte le n° 2 chez Guigard et qui provient de la Bibliothèque de Brunoy; il y a bien peu de différences entre ces deux fers. Enfin, celui-ci (Fig. 5) a été apposé sur un volume de grande valeur, imprimé sur peau de vélin, relié en maroquin rouge, coté : Vélins 2818, et intitulé : *Voyage de Spa en Hollande*, dédié à Monsieur, frère du roi, par M. Armand de Balbi (S. l., 1790, in-18). Il s'agit là, suivant nous, d'un exemplaire de dédicace offert par l'auteur au comte de Provence : la qualité du vélin, la beauté de l'impression, le grain du maroquin, la finesse de la dentelle qui forme l'encadrement, la gravure enfin des armoiries, tout semble le prouver. Le fer n'aurait donc pas appartenu à Louis XVIII, mais il aurait été exécuté sur les ordres de M.

Digitized by Google

Digitized by Google

de Balbi pour être apposé sur le livre en question. Quoi qu'il en soit, puisque le volume a été dédié et offert à Monsieur, nous ne pouvions passer sous silence la marque qui figure sur ses plats.

Fig. 4.

Fig. 5.

Comme on a pu s'en rendre compte, les six fers qui précèdent, y compris ceux de Guigard, portent tous les quatre ordres dont Monsieur était honoré et l'écu repose sur la croix de Saint-Lazare ; ils forment une intéressante série comprise entre 1780 et 1790.

Fig. 6.

Lorsqu'il prit possession du trône en 1814, le comte de Provence se servit de marques aux armes royales. Guigard en donne deux : l'une avec l'écu rond, l'autre avec l'écu carré. Celle que nous avons relevé (Fig. 7) sur la reliure en maroquin vert de *La divina Commedia di Dante Alighieri, col comento di*

Digitized by Google

G. Biagioli (Parigi, dai Torchi di Dondey-Dupré, 1819, in-8°) se rapproche de la première variété : la couronne est directement posée sur l'écu de forme ovale. Ce dernier livre est coté Rés. p. Yd 15.

Fig. 7.

Nous pensons avoir été aussi complets que possible sur les marques des livres de la bibliothèque de Louis XVIII. Néanmoins, nous serions heureux si quelqu'un de nos collègues nous signalait des fers de ce prince qui nous auraient échappé.

Les fers dont nous donnons ici la reproduction ont été retouchés par notre aimable collègue M. Henry-André, à qui nous adressons tous nos remercîments. F. Cadet de Gassicourt.

EX-LIBRIS
DU DOCTEUR THÉODORE TRONCHIN

DANS SON intéressant ouvrage sur les *Ex-libris de médecins et de pharmaciens*, qui vient de paraître, M. Henry-André reproduit, page 17, l'ex-libris gravé par Choffard pour Jean-Armand Tronchin, et, page 18, un petit écusson de style Louis XVI que l'on trouve souvent imprimé au-dessous du précédent (Fig. 1).

Fig. 1.

Cet écusson qui porte les initiales T. T. serait, suivant M. Henry-André, la marque personnelle du célèbre médecin genevois. Je crois pouvoir démontrer que cette attribution n'est pas justifiée.

Jean-Armand Tronchin, né à Genève en 1736, fut ministre de cette Répu-

Digitized by Google

blique auprès du roi de France ; il fit graver à Paris, par Choffard, en 1779, la belle pièce que possèdent tous les collectionneurs et que l'on trouve dans les volumes de la bibliothèque du domaine de Bessinge, près de Genève, appartenant actuellement à son descendant direct, M. Henry Tronchin, dont M. André reproduit également l'ex-libris (Fig. 3), bien qu'il ne soit pas médecin et qu'il ne descende pas, comme le dit l'auteur du volume, du docteur Théodore Tronchin.

Ce dernier n'était qu'un parent éloigné de Jean-Armand, et ses descendants ont formé une branche qui s'est établie en Allemagne. La bibliothèque de Bessinge ne possède aucun ouvrage ayant appartenu à Théodore Tronchin dont les livres ont dû, après sa mort, être vendus à Paris; quant

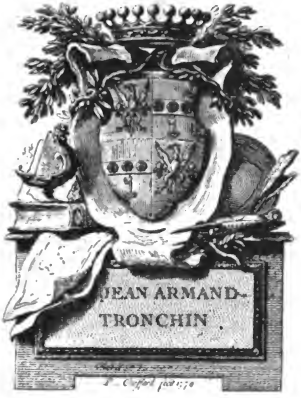

Fig. 2.

aux membres de la branche allemande ils ne possèdent ni livres ni ex-libris venant de leur aïeul.

Après la mort de Jean-Armand, le cuivre de Choffard (Fig. 2) a passé avec une partie de sa bibliothèque, entre les mains de l'un de ses deux fils, nommé Théodore-Louis-Henry, né de son second mariage avec Marie-Louise de Menthon de Lornay, qui fut, avec sa sœur la baronne de Grenaud, la dernière représentante de l'illustre famille savoyarde de Menthon. (V. Galiffe, *Biographies genevoises*.)

C'est, sans aucun doute, ce Théodore-Louis-Henry qui a fait graver, pour son usage, le petit écusson en question. Il vécut longtemps à Paris où il avait transporté une partie des volumes qu'il avait hérités de son père, et c'est ce qui explique pourquoi l'on trouve souvent, dans cette ville, l'ex-libris de Jean-Armand écussonné T. T., alors que cette pièce ne se rencontre pas à Genève et qu'aucun des livres de la bibliothèque de Bessinge n'en est muni. Théodore-Louis-Henry, rentré à Genève, y est mort, fort âgé, il y a une

Digitized by Google

vingtaine d'années. Sa dernière descendante est, sauf erreur, sa petite-fille, Mme de la Tour, femme d'un officier français.

Le docteur Théodore Tronchin est mort à Paris en 1781, alors que Jean-Armand vivait encore. Il faudrait donc admettre, dans l'hypothèse de M. Henry-André, que Jean-Armand aurait concédé à son parent, de son vivant, le droit de se servir de son ex-libris, en y ajoutant un écusson portant ses initiales! Mais pour quelle raison l'illustre médecin, qui certes avait les moyens de s'offrir un ex-libris, aurait-il emprunté la vignette de son cousin, au lieu de s'en faire graver une? Pour que l'opinion de M. Henry-André se justifiât, il faudrait que Théodore, le docteur, eût été l'héritier

Fig. 3.

de Jean-Armand, ce qui n'est pas, ou qu'il eût, d'une façon ou de l'autre, acquis la bibliothèque de Jean-Armand, ce qui n'est pas non plus. Je l'ai dit, le cuivre de Choffard fut emporté à Paris par Théodore-Louis-Henry-Tronchin; depuis lors il a été retouché ou copié et l'on en voit passer quelquefois des épreuves modernes, sur papier de pâte, noires et grasses, qui portent au coin, à droite, les initiales E. G. et la date 1897.

« Habent sua fata... »

Il faut se défier des attributions que font trop facilement certains marchands, dans l'intérêt de leur négoce, et n'accepter ce qui vient de ces sources-là qu'après une sérieuse vérification[1].

Frédéric Raisin.

LES EX-LIBRIS

ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(Suite).

V. — MADAME DE BOUCHARD

Le 24 mai 1829, à dix heures du soir, mourait à Laon, après une existence assez traversée, Edme-Martial-Armand de Bouchard, écuyer, colonel-adjudant en retraite, ancien commandant de la subdivision militaire des départements de l'Aisne et de l'Oise, ancien conseiller de préfecture, chevalier de l'Empire, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, Il était âgé de soixante-douze ans.

1. Les clichés de cet article nous ont été prêtés aimablement par notre collègue M. Henry-André. — La Rédaction.

Digitized by Google

Né à Paris, d'une famille auvergnate[1] sans fortune, il avait d'abord servi dans les gardes du corps jusqu'en 1789. Malgré cette situation modeste, son esprit fin et cultivé lui attira, à Versailles, des amitiés illustres. Il se lia en particulier très intimement avec le comte de Clermont-Tonnerre ; ce fut dans cette société qu'il composa une comédie en vers, représentée en 1788, au théâtre italien, avec un certain succès[2].

En 1789, Bouchard suivit, en Allemagne, son parent Duveyrier et se décida à reprendre du service quelques années après. Il devint adjudant général et fit partie de l'État-major du prince de Neufchâtel. Mais son avenir militaire fut enrayé de bonne heure, par le mariage qu'il contracta. Il

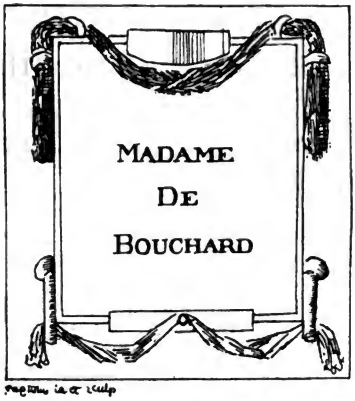

avait été séduit par le charme et l'esprit d'une jeune bavaroise, de trente ans moins âgée que lui, qu'il épousa sans le consentement de ses chefs. Elle se nommait Catherine-Euphrosine Kindsvatter et était née à Ulm, en 1786.

C'est elle qui fit graver l'ex-libris qui nous intéresse.

Le chevalier de Bouchard quitta le service actif après ce mariage et fut nommé commandant de la subdivision militaire de l'Aisne et de l'Oise. L'Empereur lui décerna, par lettres patentes du 18 septembre 1810, le titre de Chevalier d'Empire[3]. M. de Bouchard se fixa alors à Laon, avec sa femme, et devint, sous la Restauration, conseiller de préfecture. Il ne voulut, dans la suite, jamais quitter cette ville.

Malgré son caractère taciturne et misanthrope, il comptait de nombreux amis et correspondait avec plusieurs esprits distingués, parmi lesquels on

1. M. de Bouchard naquit à Paris, le 19 décembre 1756, de Martial-Antoine Bouchard d'Aubeterre et d'Anne-Catherine de Lescure. Les armes des Bouchard sont écartelées, aux 1 et 4, *de gueules à trois léopards d'or passant l'un sur l'autre, armés et lampassés d'argent*; aux 2 et 3 : *losangés d'or et d'azur, au chef de gueules*.

2. Cette comédie, intitulée *les Arts et l'Amitié*, était en vers libres. C'est elle qui commença la réputation de l'actrice Saint-Aubin. Elle fut imprimée en 1768 (chez Brunet, in-8).

3. Avec le titre de chevalier, M. de Bouchard reçut une donation de 2,000 fr., en Wesphalie, et les armoiries suivantes : *D'azur, à un sautoir d'or, cantonné en chef d'une étoile d'argent, à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires* (Révérend, *Armorial du Premier Empire*, I, 116).

Digitized by Google

peut citer L. de Barante. « Un recueil de ses lettres, dit son biographe, formerait un livre charmant par leur originalité spirituelle. »

Mme de Bouchard, qui partageait les goûts littéraires de son mari, mourut, à Laon, après trois ans de veuvage, le 29 septembre 1832, à une heure du matin, âgée de quarante-six ans. Comme elle n'avait ni enfants, ni parents proches, il est fort probable que tous ses livres furent vendus. On peut du moins le supposer, car on rencontre assez fréquemment son ex-libris.

Cette étiquette, signée *Augustus*, mesure 0,077 de largeur sur 0,084. Son style semble indiquer que Mme de Bouchard la fit graver, à la fin de l'Empire, dès les premières années de son installation à Laon.

(*A suivre.*) Vicomte DE HENNEZEL D'ORMOIS.

LES FEMMES BIBLIOPHILES
ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

BALINCOURT (TESTU DE). — Gravure à filet, 88×62. Deux écus ovales aux armes, dans un cartouche orné de guirlandes de fleurs et sommé d'une couronne de marquis; au-dessous, piédestal avec tablette. Ex-libris anonyme.

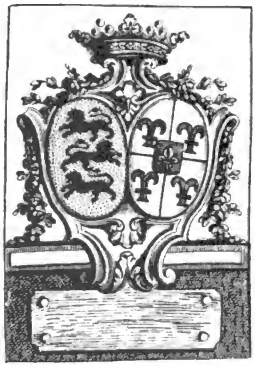

Fig. 7.

Armes : 1er écu : *D'or à trois léopards de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contourné* (Testu de Balincourt). — 2e écu : *D'argent à quatre rocs d'échiquier de gueules, 2 et 2, et en cœur, un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'argent* (Bernard de Champigny)[1].

1. Erreur de graveur. Les vraies armoiries de la famille Bernard de Champigny sont : *Écartelé de sable et d'argent à quatre rocs d'échiquier de l'un en l'autre*, et sur le tout : *D'azur, à une fleur de lis d'or.* Il ne faut pas les confondre avec les armes de la famille Le Normand d'Étioles qui sont : *Écartelé d'or et de gueules, à quatre rocs d'échiquier de l'un en l'autre*, et sur le tout : *D'azur, à une fleur de lis d'or.*

Digitized by Google

Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny, fille de Jean-François de Bernard de Champigny, marquis de Champigny, comte de Montgon, et d'Anne-Louise Bochard de Champigny, épousa en 1778 Charles-Louis Testu, marquis de Balincourt, maréchal de camp, veuf d'Anne-Claudine de Rochefort d'Ailly, et né le 30 mars 1729 de François Testu, comte de Balincourt, lieutenant général des armées du Roy, et de Rosalie Cœuret de Nesle (Fig. 7).

BARRY (DU). — Gravure sur cuivre à double filet, 52×82. Sur un fond de nuages éclairés d'un soleil rayonnant, un cartouche de style Louis XV se détache, portant deux écus accolés aux armes, surmonté d'une couronne ducale et ayant pour cimier un château duquel isse une tête de cheval; deux loups contournés, colletés d'une couronne et accroupis sur les nuages, sont placés de chaque côté du cartouche accompagné en pointe d'une banderole avec cette devise : boutez en avant. A dextre, sous le filet, se trouve la signature : L. Legrand Sculp.

Armes : 1er écu : *D'argent à trois jumelles de gueules* (du Barry). — 2e écu : *D'azur au chevron d'or portant en cime un geai surmonté de la lettre G, et accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une main dextre en pal, le tout d'argent.*

Cette pièce anonyme, classée dans l'œuvre de Cochin au Cabinet des Estampes, citée par Poulet-Malassis puis tout récemment dans les *Archives* de notre Société, n'est mentionnée ici que pour mémoire, rien n'étant venu prouver qu'elle ait servi d'ex-libris.

Jeanne Béqus, née à Saint-Mihiel le 19 août 1743, plus connue sous le nom de Gomart de Vaubernier, succéda à Mme de Pompadour dans les faveurs de Louis XV, et, pour être présentée à la Cour, épousa Guillaume du Barry. Après la mort du Roi, elle se retira dans son pavillon de Luciennes, près de Marly, où la Révolution vint la surprendre. Arrêtée, au retour d'un voyage en Angleterre, elle fut condamnée à mort et exécutée le 8 décembre 1793.

BEAUMANOIR (DE). — Gravure sur cuivre, 85 × 58. Deux écus piriformes aux armes accolées sur un cartouche de style Louis XVI, sommé d'une couronne de marquis, entouré d'une cordelière et reposant sur une console rectangulaire sur laquelle on lit cette inscription : Ex-libris | à Made de Beaumanoir.

Armes : 1er écu : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.* — 2e écu : *D'or à un plan de feve, fruité de six gousses d'argent et planté sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé d'un cube d'argent.*

Malgré de multiples recherches, nous ne possédons aucun renseignement sur cette dame. A en juger par la cordelière, elle devait être veuve et son nom de Beaumanoir devait appartenir à une terre. Le nom patronymique reste à trouver.

BEAUNAY DU TOT (DE). — Gravure à filet, 90 × 65. Écu en losange sur un élégant cartouche entouré d'une cordelière et sommé d'une couronne de marquis ; bâton de prieure et banderole avec la devise : *Justicia et pax osculatæ sunt* ; et plus bas, dans un encadrement, la mention : Sr M. M. de Beaunay Dutot (Fig. 8).

Armes : *Fascé d'or et d'azur de six pièces.*

Digitized by Google

Sœur Marie-Madeleine de Beaunay du Tot, coadjutrice en 1716 de Mme du Troncq, lui succéda comme prieure du monastère de Fontaine-Guérard, ordre de Cîteaux, au diocèse de Rouen. Elle était encore en exercice en

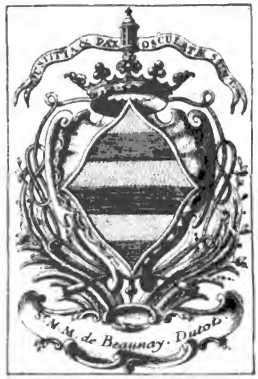

Fig. 8.

1749 et est portée en cette qualité sur l'état de la France de cette même année ; elle mourut vers 1759 et fut remplacée par Mme de Châteaumorand. Son prieuré rapportait 6.000 livres. La famille de Beaunay du Tot est normande.

(*A suivre.*) A. de Remacle.

VENTE SCHWABB

C'est, comme notre regretté confrère P. Deluc, au cours des nombreux voyages occasionnés par ses occupations professionnelles, que M. Émile Schwabb, décédé il y a quelques mois, avait réuni une assez nombreuse collection d'ex-libris et de pièces curieuses en tous genres, dont la vente a eu lieu à l'Hôtel Drouot, les 4 et 5 décembre dernier, par les soins de M. Leo Delteil, expert, 38, rue de Châteaudun. La place nous a manqué pour en donner les résultats dans notre numéro de janvier. Nous donnons ci-après la liste des prix, en nous bornant, naturellement, à ceux des ex-libris.

Les prix les plus élevés ont été atteints par les nos :

58, Du Dresnay (voir la figure	30	francs
139, Pasc de Turenne...	43	—
56, Du But	43	—
57, Duché	41	—
109, Lubin	40	—
133, Taffin de Vinye; les deux	60	—
121, De Chazerieu et de Joux; les deux	50	—

Digitized by Google

Enfin, le n° 153 (8 pièces anonymes) a fait 135 francs et le n° 156 (13 anonymes) 101 francs, ce qui donne à penser que ces anonymes ne l'étaient pas pour tout le monde.

Quant aux pièces modernes, les prix minimes que leurs lots ont atteint prouvent qu'elles ne sont que peu recherchées.

N°	Fr	N°	Fr	N°	Fr	N°	Fr	N°	Fr	N°	Fr	N°	Fr
1	40	28	7	54	2	80	11	103	9	129	11	154	40
2	6	28bis	6	55	32	81	2	104	21	Reste du 129 et 130	9	155	32
3	2	29	5	55bis	30	82	12	105				156	101
4	6	30	10	56	43	83	33	106	6			157	34
5	6	31	7	57	41	83bis	30	107	9	131	9	158	32
6	7	32	34	58	30	83ter	27	108		132	11	159	14
7	6	33	30	59	6	83quter	40	108bis	21	133	60	160	25
7bis	6	34	7	60	21	84	10	109		134	10	161	13
8	11	35	7	61	11	85	13	110	18	135	12	162	
9	5	36	12	62	11	85bis		111	9	136	7	163	6
10	11	36bis	13	63	17	86	3	112	14	137	14	164	10
11	4	37	4	64	8	87	13	113	18	138		164bis	7
12	15	38	40	64bis	7	88	7	114		139	43	165	6
13	5	39	3	65	9	88bis	9	115		140	8	165bis	5
14	4	40	10	66	4	89	13	116	14	141		166	17
15	4	41	15	67	6	90		117		142	13	167	
16	7	42	7	68	18	91	8	118	16	143		168	12
17	4	43	32	69		92	24	119	30	144	16	169	
18	25	44	17	70	9	93	4	120	6	144bis	14	170	6
19	33	45	28	71	13	94	6	121	50	145	15	171	12
20	15	46	14	72	5	95		122	7	146	35	172	8
21	10	47	21	73	6	96	7	122bis	7	147	28	173	35
22	8	48	18	74	18	97	14	123	11	148	18	174	
23	15	49	12	75	30	98		124		149		175	12
24	20	50	10	76 et 78	4	99	60	125	18	150	28	176	40
25	20	51	13	77	8	100	10	126	8	151	12	177	32
26	12	52	8	79	8	101		127	15	152	15	178	30
27	6	53	28	79bis	6	102	10	128	6	153	135		

T. Mac-Read.

Digitized by Google

RÉPONSES

RAGUEAU ET GOUGNON. — (**N° 379.**) [15e ANNÉE, PAGE 162.]

Je crains bien que les deux pièces que notre confrère a achetées ne soient pas des ex-libris, en tout cas il est certain qu'elles n'ont pas été faites primitivement pour servir d'ex-libris. Nous les reproduisons en hors texte d'après des exemplaires portant au-dessous une note héraldique qui n'aurait aucune raison d'être sur un ex-libris. A la Bibliothèque nationale, au département des Manuscrits, on en voit plusieurs exemplaires (Pièces Originales 1369, 2424). Anne Ragueau, dame des Minières, fille de Jean Ragueau et Marie Bouin, épousa Étienne Gougnon fils de Jean Gougnon et de Madeleine de Lestroing, c'est cette alliance qui explique que l'on trouve souvent ces deux pièces ensemble.

Sur un exemplaire colorié des armes des Gougnon qui est semblable à celui que nous donnons (P. O. 1369, *pièce 34*) se trouve la mention manuscrite suivante : « *faite en 1658 par Jean Boisseau* ».

Jean Boisseau, enlumineur du Roi pour les cartes géographiques, est l'auteur des *Routes de France*. Voici les ouvrages héraldiques de lui que la Bibliothèque nationale possède :

1° *Du promptuaire armorial traitant particulièrement du blason*, Paris, 1657, in-folio [Fol. V 632].

2° *Les Armes et les blasons des plus illustres familles d'Allemagne et des Pays-Bas*. S. l. n. d., in-folio, 32 p. [Fol. M 622 (6)].

3° *Chronologie comprenant l'ordre et la succession des papes, empereurs et roys d'Europe*. Anonyme, Paris, chez Boisseau, 1637, in-folio plano [Fol. G pièce 21].

4° *Les noms, armes et blasons des chevaliers de la Jarretière*. Anonyme. Paris, chez Boisseau, in-folio [Fol. V 622 (2)].

5° *Idem... de la Toison d'or*, 1657 [Fol. V 622 (1)].

6° *Idem...* de *l'Annonciade* [Fol. V 622 (3)].

7° *Idem...* du *Saint-Esprit* [Fol. V 622 (4)].

8° *Généalogie contenant l'origine... de la maison de France*. Anonyme. Paris, chez Boisseau, 1641, in-folio album [Lm^5 382].

Baron DU ROURE DE PAULIN.

TROIS TÊTES DE SANGLIER. — (**N° 375.**) [15e ANNÉE, PAGE 130, PRÉCÉDENTES RÉPONSES PAGES 164 et 179.]

Nous recevons de notre érudit collègue M. le comte Lair une intéressante lettre dont nous extrayons le passage suivant :

La communication de M. le Docteur Vialet fournit la preuve que je cherchais : « concession du cordon de Saint-Michel en décembre 1758. »

Certain que cette pièce n'avait jamais appartenu aux Chenu à qui on l'attribuait généralement, et croyant connaître le nom de famille du titulaire, encore fallait-il une attribution exacte du possesseur.

J'hésitais entre Gaspard Cochon-Dupuy, fils de Jean Cochon Dupuy et de Marie Le Roy, et un parent, Pierre-Jacques-Thomas Cochon Duvivier, fils de Nicolas Cochon de la Tour et de Marie Monet, né à Frassines, près Melle,

Digitized by Google

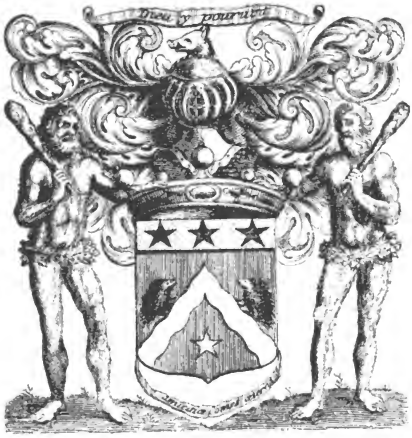

Les Armes des Ragueau Chevaliers, Seigneurs de Billeron, des Miniers, de Guilly, Bois-Ragueau, Villaines, & des Broſſes; originaire de Berry.

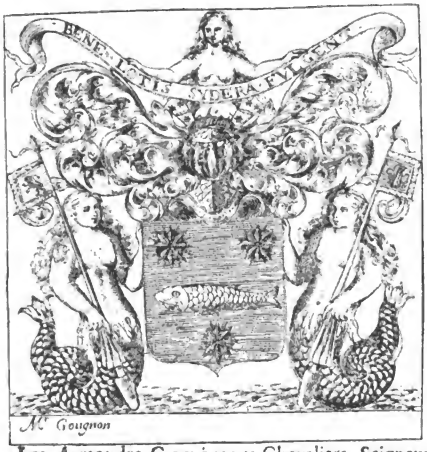

Les Armes des GOVGNON Chevaliers, Seigneurs des Cloix, du Bois-devevre, de Druges, & des Miniers; anciennement d'Augy, Voiſin, la Reculée-de-Feulhe, Verin, Monti faulr, Haureville, Doulçay, des Granges, & Villecomte. Tres noble & ancienne famille d'Auvergne, & Berry. D'azur au Poiſſon en faſce d'argent, accompagné de 3 Eſtoilles Rayonnante d'or 2. 1.

Digitized by Google

le 8 octobre 1731, qui lui aussi joua un rôle fort en vue à Rochefort et mourut en décembre 1813.

Mon éloignement des bibliothèques de Rochefort et de Paris m'empêchait de pouvoir faire les recherches nécessaires à identifier le titulaire de l'ordre de Saint-Michel.

Fig. 1.

J'ajouterai que au commencement de mes recherches et avant d'avoir trouvé l'ex-libris nominatif de Jean Cochon-Dupuy le *Dictionnaire* (de Beauchet-Filleau) *historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou* m'avait un peu rendu perplexe lorsqu'il attribuait ainsi : La famille Cochon porte : *D'or au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable.*

La trouvaille de l'ex-libris Jean Cochon-Dupuy, représenté ci-dessous (Fig. 2), tranche la question des émaux [1]. Comte Lair.

Fig. 2.

Fig. 3.

— Indépendamment du joli petit ex-libris anonyme entouré du collier de Saint-Michel, faussement attribué Chenu à (Fig. 1), que Gaspard Cochon-Dupuy s'était fait graver à partir de décembre 1758, date de sa nomination comme chevalier de cet ordre, je possède une autre marque de bibliothèque, beaucoup plus importante et bien antérieure, portant le nom de cet amateur.

1. Ce cliché extrait des *Ex-libris de médecins et de pharmaciens* nous a été prêté par l'auteur, M. Henry-André. — La Rédaction.

Digitized by Google

Ainsi qu'on pourra le voir par la reproduction que nous en donnons ci-contre (Fig. 3), Gaspard Cochon-Dupuy a dû s'adresser pour la gravure de cette pièce au même artiste qui avait exécuté déjà l'ex-libris de son père Jean. On y retrouve en effet la même composition et le même genre de gravure. Cette marque ne diffère de la première que par l'inscription et les deux supports; l'artiste n'eut qu'à modifier simplement les côtés du cartouche, ce qui lui permit de placer les supports sur une base identique comme ornementation à celle de l'ex-libris de Jean Cochon-Dupuy. E. Engelmann.

BIBLIOGRAPHIE

Sociologie et Fouriérisme, par F. Jollivet-Castelot. Paris, H. Daragon, 1908, in-8°. Les théories curieuses de Fourier sont peu connues du public et ses ouvrages compacts, d'une lecture difficile, ne sont guère abordables. Pourtant le système sociologique de Fourier mérite d'être étudié sérieusement, car il est dans une certaine mesure le précurseur de tous les systèmes parus depuis. Aussi M. Jollivet-Castelot a-t-il effectué un travail intéressant en résumant, en commentant et en adaptant aux vues de notre époque le socialisme fouriériste qui, comme on le sait, repose essentiellement sur les principes de l'Association et de l'Attraction. E. R. P.

Ex-libris Journal. — Le numéro de novembre-décembre s'ouvre par un tirage original du bel ex-libris héraldique de Sir G. R. Fetherston. Puis viennent : une notice sur the Hon. Gerald Ponsonby ; sur l'exposition de la Société Californienne d'ex-libris, à San-Francisco ; sur les ventes T. Deats, à New-York, et Mario Vio-Bonato, à Milan ; sur les ex-libris des Écoles publiques d'Angleterre ; l'ex-libris phrénologique de J. Milson (1790-1870), et divers articles sur des ex-libris modernes, leurs auteurs et leurs propriétaires.

L'Ex-libris Society se propose, afin de propager le goût des ex-libris, d'établir un concours de composition entre les élèves des écoles d'art.

Le même fascicule nous apprend qu'un libraire de Londres a eu l'idée de présenter le portrait bien connu de Willibald Pirckeimer par Albert Durer, comme un ex-libris — qui devenait ainsi le plus ancien des ex-libris avec portrait — mais notre confrère réduit cette attribution à néant ; et nous sommes d'autant plus de son avis que nous connaissons un véritable ex-libris gravé par Durer pour son ami Pirckeimer.

Le numéro de novembre-décembre se termine par la continuation de la liste des ex-libris à festons ou guirlandes de notre confrère F. Verster.

J.-C. W.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 3. Mars 1909

COMPTE RENDU

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 FÉVRIER 1909

ABITUELLEMENT nos collègues se rendent en grand nombre à l'Assemblée générale ; cette année encore, quand M. J.-C. Wiggishoff ouvre la séance à 2 h. 3/4, nos collègues remplissent ses salons.

On procède de suite à la vérification des pouvoirs. M. Bargallo représente M. P.-E. Masson, le baron de Mazières; M. Cadet de Gassicourt : MM. Blémont, de Denainvilliers, Deshairs, Fougerou, Mme de Gassicourt, le comte Lair, MM. Lambert, Sens, de Thomin ; le Vicomte de Hennezel d'Ormois : Mme de Campeau, E. des Robert, le baron de Trétaigne, Mme de Verneuil ; M. L. de Maublanc : M. Raisin ; M. de la Perrière : le comte Allard du Chollet, MM. E. André, Deneke, Denis du Péage, Goyetche, Joachimson, von Laubmann, Maire, le baron Oberkampff de Dabrun, Olive, Salleron, Vitteaut ; le Baron du Roure de Paulin : MM. Abadie, Ammann, Biego, Billot de Göldlin, le comte de Bony de Lavergne, le marquis de Bourdeille, Mme Brettauer, le comte Brunetta d'Usseaux, MM. Calendini, Cochon, de Contenson, Droz, Mme Dussaud, le comte Espierre, M. Falgairolle, le marquis de Fernchem, le comte A. de Fleurieu, le comte P. de Fleury, M. Font de Rubinat, la comtesse de Geslin, M. Linnig, la princesse Lubomirska, M. Martineau, la marquise Meli-Lupi de Soragna-Melzi, le marquis des Méloizes, le comte de Morant, le comte M. de Moÿ, le

Digitized by Google

chevalier Pasquinelli, la comtesse de Poligny, MM. de Remacle, Reychman, le baron du Sart de Bouland ; M. Salveton : MM. Dujarric-Descombes, Fray-Fournier ; le Vicomte de Tremeuge de la Roussière : le baron L. Harty de Pierrebourg, le comte de Tremeuge de la Roussière, MM. Verster, Vervliet ; M. Wiggishoff : MM. Benoît du Rey, de Crauzat, Duris, le comte de Gastines, le comte de Mahuet, M. Quantin.

L'Assemblée excuse : le comte Allard du Chollet, MM. Ammann, E. André, Benoît du Rey, Cochon, de Contenson, de Crauzat, de Denainvilliers, le comte Espierre, le comte de Fleurieu, le comte de Gastines, M. Goyetche, le baron de Mazières, le baron L. de Pierrebourg, M. de Remacle, le comte de Tremeuge de la Roussière.

La parole est donnée au Trésorier pour présenter les comptes de l'exercice 1908.

RECETTES

Solde créancier du précédent exercice	742f	25
Cotisations et abonnements pour 1908	2.343	70
Cotisations d'années précédentes	65	10
Vente de numéros isolés et de numéros spécimens	35	25
Vente de collections	30	»
Dépositaire	258	30
Publicité	97	»
Recettes diverses	266	15
Don du Baron du Roure de Paulin	300	»
Total	4.137	75

DÉPENSES

Impression des *Archives*	2.116f	50
Taille-douce	157	65
Photogravure	553	55
Frais de correspondance	149	25
Frais de transport	41	10
Dépenses diverses :	161	70
Indemnité au Secrétaire	300	»
Total	3.479	75
Solde en caisse	658	»

L'exercice de 1908 se solde par un boni de 658 francs.

Les comptes de l'exercice 1908 sont approuvés à l'unanimité par 84 voix.

Le Secrétaire se lève pour présenter l'état de la Société. Il rappelle en quelques mots émus la mémoire des membres disparus dans le courant de 1908 : MM. Deluc, Fontaney, Mac-Brayne, la vicomtesse de Matharel, membre perpétuel. Il constate que, malgré ces décès, le nombre de nos sociétaires augmente rapidement : cette année nous avons élu 23 membres nouveaux, et consenti plusieurs abonnements et que nous avons dû élever le chiffre de tirage de nos *Archives*. Il fait remarquer que le Comité consacre tous ses soins à l'embellissement de nos *Archives* et que maintenant notre collection de lettres et d'ornements typographiques comprend 212 pièces.

Sur la proposition de M. de La Perrière, l'Assemblée vote par 83 voix et

Digitized by Google

une abstention des remerciements au Baron du Roure de Paulin pour son zèle et son dévouement aux intérêts de la Société.

Conformément à l'article IX de nos statuts, l'Assemblée procède au renouvellement du premier tiers du Comité. Le comte Allard du Chollet, MM. P. de Crauzat, Henry Houssaye, de l'Académie française, R. Richebé sont réélus à l'unanimité ; MM. Cadet de Gassicourt, Henri de la Perrière, le commandant Martin sont réélus par 81 voix et 3 abstentions.

L'Assemblée s'occupe des *Tables générales* des seize années parues des *Archives* et discute sur les différents moyens que l'on pourrait employer pour leur publication. Après avoir étudié plusieurs projets du Vicomte de Tremeuge, du commandant Martin, du Vicomte de Hennezel, on décide de charger le Comité d'étudier cette question pour être présentée à l'Assemblée générale de 1910.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la modification des tables héraldiques, faite en décembre ; elle décide de continuer ce système plus simple et plus pratique et vote des remerciements à M. Léon Quantin qui, depuis la fondation (sauf en 1905 et 1906), assume la tâche de faire cette table.

Le Trésorier présente le projet du budget de 1910 qui est accepté à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

SÉANCE DU COMITÉ DU 28 FÉVRIER 1909

Le Comité est immédiatement réuni et, conformément à l'article XIX des statuts, procède aux élections de son bureau.

A l'unanimité sont élus :

Président : M. J.-C. Wiggishoff.

Vice-Président : Commandant E. Martin.

Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

Archiviste-Trésorier : F. Cadet de Gassicourt.

Également à l'unanimité sont nommés membres du Comité de rédaction : le Vicomte de Hennezel d'Ormois, M. Henri de la Perrière, le Vicomte de Tremeuge de la Roussière.

A l'unanimité sont élus membres de la Société :

1° Le Vicomte Hilaire de Fontaine de Resbecq, 81, boulevard Alexandre-Martin, Orléans (Loiret), présenté par la Comtesse de Geslin et le Baron du Roure de Paulin ;

2° M. C. N. Carter, Lawrenceville, New-Jersey (États-Unis), faisant échange de son ex-libris, présenté par MM. J.-C. Wiggishoff et Henry-André.

M. Louis de Maublanc montre la plaque de son ex-libris au Comité et offre de le prêter pour illustrer nos *Archives* ; le Comité accepte avec plaisir et remercie.

Le Baron de Cavrois de Saternault envoie plusieurs exemplaires de son ex-libris pour offrir aux membres du Comité. M. H. Defontaine présente une superbe reliure qu'il vient de faire exécuter par Cristy pour habiller son dernier ouvrage sur le *Costume civil officiel*.

Digitized by Google

M. de Maublanc montre un très bel exemplaire de l'ex-libris de Vaslin des Breaux. Le Vicomte de Hennezel fait passer l'ex-libris Moët du XVIIe siècle et plusieurs fers à dorer pour identification.

Le Secrétaire lit une intéressante communication de notre aimable collègue M. Raisin sur le *Guide International des collectionneurs d'Ex-libris* du Comte Budan : Il fait remarquer que les quatorze adresses des collectionneurs genevois, mentionnés pour Genève à la page 43, donnent lieu aux observations suivantes :

« *Bastard* (*Ch.*), quai des Bergues. Cet amateur n'a jamais collectionné les « ex-libris.

« *Diodati-Eynard* (*Comtesse de*), rue Eynard, 4. Cette dame est morte il y « a plus de quatre ans.

« *Eggimann* (*A.*), rue Centrale. Cet honorable libraire n'a jamais collec- « tionné les ex-libris. Il en a à vendre, quelquefois, d'occasion.

« *Eggimann* (*Ch.*), rue Calvin, 9. M. Ch. Eggimann a une intéressante « collection ; mais il a quitté Genève depuis cinq ans.

« *Forst* (*L. Dr*), Juge à la Cour de Justice. Il n'y a aucun juge de ce nom « et M. Forst est totalement inconnu.

« *Hautz* (*G.*), Directeur du Musée des Arts Décoratifs. Cet artiste a composé « et gravé de très jolies pièces ; il est possible qu'il possède une collection.

« *Kündig* (W.), pr. adr. Libraire Georg. M. W. Kündig a quitté la librai- « rie Georg il y a une dizaine d'années et il est mort en 1908.

« *Le Fort* (*Henry*), avocat. Ce dernier est juge à la Cour de Justice « et demeure Grande-Boissière. Il a une très belle collection.

« *Mayor* (*Jacques*). Conservateur du Musée. Ce personnage, devenu « célèbre dans des circonstances sur lesquelles il est inutile d'insister, « n'habite plus Genève depuis des années. Il n'est plus, heureusement, « conservateur du Musée.

« *Maublanc* (*L. de*). Exact.

« *Raisin* (*F.*) Exact, avec cette observation cependant, que possédant qua- « torze ex-libris personnels, composés et gravés par les premiers artistes, et « une collection de plus de 6.000 pièces *anciennes*, il me semble que j'aurais « droit à *trois* étoiles au lieu d'une.

« *Reber* (*B.*), député. M. Reber n'est plus député. Il n'a pas de collec- « tions, à ma connaissance.

« *Recher* (*R.*), pharmacien, avenue du Mail. Lisez : *Reber*.

« *Straehlin* (*Paul*), Dr. Ce collectionneur est mort.

« Si je vous communique ces rectifications, c'est simplement pour que « les lecteurs de M. Budan ne perdent pas leur temps à s'adresser à des gens « qui sont partis, morts, ou indifférents aux ex-libris. J'espère que d'autres « villes que Genève ont été mieux servies au point de vue de l'exactitude « des renseignements, car, s'il devait en être autrement, quelle serait la « valeur de cet ouvrage ? »

Nous pensons, avec M. Raisin, rendre service à nos collègues en leur signalant ces erreurs.

Digitized by Google

A la prochaine séance du Comité qui aura lieu le 28 mars, 8, rue d'Artois, le Baron du Roure de Paulin fera une communication sur l'*Enfer du blason*.

Le Secrétaire fait passer les ouvrages reçus : Yvon Sthel, *Le luth d'amour*, Paris, 1908, in-8°; Léonce Pupille, *Les Rimes du Grand-Père*, Paris, 1908, in-8°; Richard Braungart, *Moderne Deutsch Ex-libris*, Munich, 1908, l'*Intermédiaire*, la *Rivista araldica*, la *Revista heraldica*, l'*Ex-libris Society*, le *Carnet de la Sabretache*, la *Chronique médicale*.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

DOMINIQUE MATHIEU

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LORRAINE ET BARROIS

CURIEUX et rare est le grand ex-libris que nous donnons en hors texte, d'après une épreuve malheureusement mutilée; il fait partie d'une série de pièces de composition analogue ayant toutes appartenu au même bibliophile: Dominique Mathieu, seigneur de Moulon et du fief de Pagny, dont elles portent les armes : *D'azur à la sirène d'argent tenant à la main dextre une lampe antique d'or allumée de gueules.*

Il était né à Vandières, en 1662, de Nicolas Mathieu, qui fut anobli le 27 octobre 1709 à Lunéville et créé gentilhomme ordinaire en 1718. Avocat au Parlement, il « était l'ornement du barreau de Metz »[1] quand en 1697 la Lorraine fut rendue par le traité de Ryswick à son souverain légitime le duc Léopold; il quitta alors Metz pour Nancy où les plus hautes destinées l'attendaient. Successivement substitut du procureur général, conseiller de S. A. R., secrétaire de ses commandements et finances, maître des requêtes au Conseil d'État, il fut choisi par son souverain comme l'un de ses envoyés en France en 1718, lors de la conclusion du traité dit de Paris. Enfin en 1721 il obtenait la charge de procureur général de Lorraine et Barrois, avec patente de survivance à la charge de premier président, mais il n'occupa jamais celle-ci, car il mourut à Lunéville en 1724. Cette belle carrière était méritée, au témoignage des contemporains, par sa haute intelligence et son impeccable honnêteté, il emporta dans la tombe l'estime générale et l'affection particulière de son souverain.

De son mariage avec Catherine Dujard[2], M. de Moulon laissa de nombreux enfants, parmi lesquels un seul fils, Claude-Georges Mathieu, seigneur de Moulon, célèbre avocat, pourvu d'une charge d'avocat général, lequel épousa Barbe Mathieu de Xaumes, sa cousine germaine[3].

Ses ex-libris se ressentent naturellement de la raideur et de la pompe du

1. Cf. Michel, *Biographies du Parlement de Metz*, 1893, in-18.
2. La famille Dujard fut anoblie en 1736 en la personne de Jean-Diendonné Dujard, avocat, neveu de Mme de Moulon. Armes : *D'azur à trois fasces d'or à la bordure engreslée et contrefascée du même*. Cimier : une étoile d'azur.
3. Pour la généalogie des Mathieu, cf. dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*.

Digitized by Google

style Louis XIV, dont ils offrent de fort beaux spécimens. Ils sont au nombre de quatre, appropriés à toutes les tailles des volumes qui composaient la bibliothèque du procureur général, et tous reproduisent, avec de légères variantes, le même modèle majestueux et lourd. MM. le comte de Mahuet et Edmond des Robert ont cité trois de ces pièces dans leur *Essai de répertoire des ex-libris et des fers de reliure des bibliophiles lorrains*; nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs la reproduction de la plus grande que nous n'avons pu nous procurer et qui ne mesure pas moins de

229×175, Voici sa description d'après l'ouvrage précité : « Dans un car-« touche Louis XIV accosté de deux palmes de riche ornementation, écu « ovale aux armes. A gauche, en bas, on lit : dessiné par Charles, à droite : « gravé par noble Houat. (Collection de Rosières.) Magnifique ex-libris dit « M. de Chanteau. »

L'ex-libris que nous reproduisons en hors texte n'est pas cité dans les *Bibliophiles lorrains*; il est peu différent du précédent mais notablement inférieur comme taille. Viennent ensuite deux autres variétés encore plus petites. Nous en reproduisons une ci-dessus [1], l'autre n'en diffère que par l'adjonction à la partie supérieure d'une banderole portant la suscription : *Ex Bibliot. Mathæiana.*

Paul Combes.

1. Le cliché nous a été obligeamment prêté par MM. le comte de Mahuet et E. des Robert.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS DES CARMES DÉCHAUX
DE CLERMONT-FERRAND

C'EST A LA FIN du XIIIe siècle, en 1288, que le couvent des Carmes de Clermont fut fondé. L'installation fut longue et pénible; situés près de Saint-Geniès, les Carmes eurent dès leur arrivée de terribles procès avec les chanoines du chapitre de Saint-Geniès, qui prétendaient que les Carmes empiétaient sur leurs droits et violaient leurs privilèges. Les querelles se prolongèrent pendant plusieurs siècles, et elles furent si violentes qu'à plusieurs reprises il y eut des bagarres entre les deux partis et que le sang coula. Deux ans après leur arrivée à Clermont (1290), les Carmes commencèrent la construction de leur église qui ne fut achevée qu'en 1470 et consacrée en 1472 : c'est aujourd'hui une des églises paroissiales les plus fréquentées de Clermont.

En 1313, le pape Jean XXII (Jacques d'Euse) leur donna les bâtiments des Frères de la Pénitence, doublant par ce don généreux les biens de leur couvent qui, jusqu'à la Révolution, alla toujours en s'enrichissant, malgré ses trois réformes de 1548, de 1631, et de 1648.

A la fin du XVIIIe siècle, il comptait une moyenne de dix à douze religieux et deux à quatre frères lais ; ainsi, en 1736, il y avait exactement onze religieux et trois frères lais.

C'est pour la bibliothèque de ce couvent qu'a été faite la marque que nous publions. Elle est d'ailleurs bien simple : un blason aux armes connues de l'ordre des Carmes-Deschaussés, surmonté d'une mitre et d'une crosse.

Lors de la Révolution, les Carmes furent chassés de leur couvent dont les bâtiments furent vendus, le 22 août 1791, pour la somme de 7.025 livres.

Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

EX-LIBRIS TREW

Benjamin Linnig a décrit dans le numéro d'août 1908 de nos *Archives* deux ex-libris du célèbre médecin de Nuremberg Trew : permettez-moi de compléter sa notice.

Warnecke donne, sous les nos 2211 à 2217, sept ex-libris de cet amateur.

Le premier a été reproduit dans nos *Archives*. Il mesure 200 × 255. C'est celui qu'on appelle le grand Trew.

Fig. 1.

Le deuxième est semblable au premier, sauf que l'encadrement et le fond imbriqué ont disparu, laissant à la pièce la forme d'une poire renversée. Le troisième (n° 2213), analogue aux précédents, est d'une exécution plus simple. Le 2214 est celui qui est reproduit page 126 des *Archives* de 1908.

Le 2215, mesurant 67×96, représente un chien dans un paysage. En chef, une banderole sur laquelle on lit : Simulare nescit. — Au bas : Ex bibliotheca Cristoph. Jac. Trew. M. D. Le chien, emblème de la fidélité (*Trew* signifie fidèle) est ici comme allusion au nom du possesseur (Fig. 1).

Digitized by Google

(Je possède une variante de cette pièce qui n'est pas citée par Warnecke, dans laquelle la tablette du bas porte *Christopho* au lieu de *Christoph.*)

La pièce 2216 (65×89) représente un amour tenant un cartouche ovale dans lequel figurent les armes de Trew. Même inscription que pour le 2215. Double encadrement et fond strié (Fig. 2).

L'ex-libris 2217 (42 × 25) porte un écu armorié ovale posé sur un cartouche qu'entoure une banderole sur laquelle se lit la même inscription que sur les précédents. Double encadrement, fond strié.

Fig. 2.

Il existe enfin un huitième ex-libris Trew qui n'est pas décrit par Warnecke. Il représente comme le n° 2215 un chien assis dans un paysage, avec la légende : « Simulare nescit », mais il ne porte plus l'inscription « Ex- Bibliotheca Christoph. Jac Trew. M. D. ». En outre, le cuivre est légèrement moins haut et quoique la composition semble, au premier coup d'œil, analogue dans les deux pièces, un examen plus attentif permet d'y trouver beaucoup de différences.

Frédéric Raisin.

LES FEMMES BIBLIOPHILES
ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

BEAUVAU (DE). — Gravure 85×67. Sur une console, un cartouche de style Louis XV, sommé d'une couronne ducale, contient deux écus en bannière accolés, tous deux aux armes des Beauvau (Fig. 9).

Armes : *D'argent à quatre lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Marie-Thérèse de Beauvau, fille de Gabriel-Henri de Beauvau, marquis de Beauvau et de Montgoger et de Marie-Angélique de Saint-André, épouse

Digitized by Google

en 1711 son cousin Pierre-Madelaine, marquis de Beauvau, maréchal des camps et armées du Roi, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne, inspecteur général de la cavalerie légère de France, quatrième fils de Jacques de Beauvau du Rivau, en Touraine, et de Diane-Marie de Campet.

Fig. 9.

Il était né le 5 mai 1663 et mourut à Douai, dont il était gouverneur, le 30 mai 1734. Sa veuve ne lui survécut que peu de temps. Elle mourut à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 7 septembre 1736, âgée de cinquante-un ans.

BERINGHEN (DE). — Gravure à filet, 65 × 48. Deux écus ovales aux armes, posé sur un cartouche sommé d'une couronne ducale et orné d'une

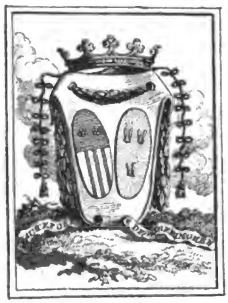

Fig. 10.

cordelière et d'une guirlande de feuilles de laurier ; à la base, banderole avec cette inscription : Hautefort de Beringhen (Fig. 10).

Armes : 1er écu : *D'argent à trois pals de gueules ; au chef d'azur chargé de deux roses du premier* (de Beringhen). — 2e écu : *D'or à trois forces de sable, les pointes en haut* (Hautefort).

Digitized by Google

Angélique-Sophie de Hautefort, née le 22 septembre 1702, de Louis-Charles de Hautefort, marquis de Surville, et d'Anne-Louise de Crevant d'Humières, épousa en premières noces, par contrat du 12 novembre 1730, Jean-Luc de Lauzières, marquis de Thémines, mestre-de-camp de cavalerie. Restée veuve sans enfants en 1737, elle se remaria, le 20 mars 1743, avec Henri-Camille, marquis de Beringhen et d'Uxelles, chevalier des ordres du Roi et son premier écuyer, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, décédé sans postérité en février 1770.

Originaire de la province de Gueldre, la famille de Beringhen était fixée en Bretagne, où elle possédait les marquisats de Vaudoré et de Châteauneuf. Les Hautefort appartenaient à la province du Périgord.

BESSET (DE). — Gravure à filet, 65 × 67. Écu en losange aux armes, posé sur un cartouche sommé d'une couronne comtale et orné sur les côtés de branches de laurier ; au-dessous, on lit cette inscription : Elisabeth-Henriette de Besset, de la Chapelle Milon (Fig. 11).

Fig. 11.

Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, le tout surmonté d'une devise du second.*

La famille de Besset est languedocienne. Elisabeth-Henriette-Marguerite de Besset, fille de Daniel-Henri de Besset, seigneur de la Chapelle-Milon, intendant de Saint-Domingue, et de Marguerite-Elisabeth de Guiry, épousa, le 14 mars 1754, Denis-Louis d'Hozier, chevalier commissaire de sa Majesté, président en la Cour des Comptes de Rouen, né vers 1720 de Louis-Pierre d'Hozier et de Marie-Anne de Robillard. Elisabeth-Henriette de Besset mourut sans enfants sept mois après son mariage, le 30 octobre 1730, et son mari se remaria avec Adélaïde-Geneviève de la Croix, fille de César-Marie, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, intendant de la Martinique, et de Geneviève-Elisabeth de Levi.

BIGOT. — Gravure sur cuivre de la fin du XVIIe siècle, 65 × 92. Écu en losange aux armes, sur un cartouche de style Louis XIV, surmonté d'une couronne de marquis et accompagné de deux palmes croisées en sautoir.

Armes : *D'argent au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules* (Fig. 12).

Digitized by Google

L'attribution de cet ex-libris anonyme à la famille normande Bigot est donnée sous toutes réserves, aucune note manuscrite n'étant venue confirmer cette identification généralement admise par les collectionneurs.

Fig. 12.

D'autres familles françaises telles que Lezot de la Villegeffroy, en Bretagne, portent des armoiries identiques à celles de l'ex-libris.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

VI. — CHATEAU DE LA BOVE

Le château de la Bôve[1], dont une excellente monographie a été publiée récemment[2], est un lieu historique pour le pays laonnois. Nous ne songeons donc pas à dire, ici, l'histoire de cette antique baronnie, que l'on peut suivre depuis le XIIe siècle. Il faut seulement retenir, au nombre des familles qui se sont succédé dans ce domaine magnifique, les noms de l'intendant Caze de la Bôve et de la duchesse de Narbonne-Lara, sur lesquels nous reviendrons plus loin, à cause de leurs ex-libris.

Celui qui est l'objet de cette notice appartient aux châtelains actuels, M. et Mme Henry de Verneuil.

M. Marie-Victor-Henry Rillart de Verneuil, qui acquit le château de la Bôve le 26 novembre 1893, est issu d'une ancienne famille noble du Laonnois, dont un membre fut Lieutenant Général d'épée au bailliage de Vermandois. Cette famille remonte à Nicolas Rillart, écuyer, trésorier de France à Soissons

1. *La Bôve*, commune de Bouconville, Canton de Craonne, arrond^t de Laon (Aisne).
2. *Notice historique sur la Baronnie de la Bôve au pays Laonnois*, par Th. Courteaux. Paris, 1901.

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Digitized by Google

en 1585, et porte : *D'azur au lion d'argent; au chef du même chargé de trois merlettes de sable*[1]. C'est le premier écu que nous voyons sur l'ex-libris.

M. de Verneuil est fils de Marie-Louis-Charles Rillart de Verneuil et de Marie-Marguerite Boitel de Dienval. Il épousa, le 11 septembre 1895, Mme la comtesse Lachaud, née Marie de Bertoult d'Hautecloque, fille de Jean-Louis-Adrien, comte de Bertoult, et de Berthe-Fanny-Marie-Marguerite-Elisabeth le Grand.

La famille de Bertoult, dont on voit ici l'écu (*de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois coquilles et en pointe d'un lion passant du même*) accolé à celui des Verneuil, est d'antique souche artésienne. Elle reçut, au XVIIIe siècle, des lettres patentes de marquis héréditaire.

M. et Mme de Verneuil ont relevé somptueusement le château de la Bôve et se sont attachés à y mettre en honneur tous les souvenirs de son passé. C'est ainsi que la bibliothèque, réunie par les soins de Mme de Verneuil, membre de notre Société, est une des plus complètes du pays, par ses collections sur l'histoire locale.

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

LA VENTE C. C.

Cette vente, dont l'anonymat est resté impénétrable pour nous, a eu lieu, par les soins de MM. Ém. Paul et fils et Guillemin, 28, rue des Bons-Enfants, les 8 et 9 février. Comme d'habitude, nous avons eu le plaisir d'y voir un certain nombre de membres de notre Société : MM. Cadet de Gassicourt, de Cranzat, Duris, Engelmann, comte Lair, commandant Martin, Richebé, Salleron, de Tremeuge, Wiggishoff, etc.

Les honneurs de la séance ont été pour le n° 240, La Vaulx, que nous reproduisons hors texte (fig. 3), qui s'est vendu 160 fr. Viennent ensuite : 158, Du Perron, 141 fr.; 9, Coulon, 122 fr.; 72, Bizemont-Prunelé, 106 fr.; 264, Vigny, 100 fr.; 167, Ferragut, 95 fr.; 18, Marlay, 90 fr.; 286, Millin (fig. 2), 71 fr.; 407, Colpaert, isolé du lot, 67 fr.; 151, Dillon (fig. 1), 65 fr.; 96, Marle de Broglie, 60 fr.; etc. Le n° 439, lot de 58 étiquettes, a fait 27 fr., et le n° 440, 58 ex-libris du commencement du XIXe siècle, 22 fr.[2].

Les clichés que nous reproduisons hors texte nous ont été gracieusement prêtés par MM. Ém. Paul et fils et Guillemin, à qui nous adressons nos remerciements.

1. Ce blason fut enregistré par d'Hozier, dans l'*Armorial général*, d'après la déclaration de deux aïeux de M. de Verneuil (Soissonnais, Picardie, élection de Laon, 22, et Paris, III, 889).

2. Le n° 24 du catalogue n'existait pas; le n° 280 a été retiré; le n° 225 est l'ex-libris de Villars au lieu de Hazardière; le n° 268 est Lambert de Cambrai au lieu de Magon; le n° 368 est Boëce au lieu de Tencin. Enfin notre collègue M. Denis du Péage nous dit que le n° 407 est l'ex-libris Luytens de Bossuyt et non pas Colpaert; il en existe une seconde variante avec le nom de famille au-dessous.

Digitized by Google

LISTE DES PRIX

Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.
1	43	64	5	127	50	190	6	252bis	3	315	6	378	20
2	30	65	50	128	2	194	4	253	4	316	8	379	6
3	11	66	10	129	10	192	10	254	10	317	4	380	4
4	6	67	3	130	9	193	6	255	73	318	3	381	2
5	9	68	7	131	6	194	3	256	6	319	3	382	10
6	8	69	41	132	15	195	18	257	3	320	2	383	3
7	6	70	7	133	11	196	5	258	15	321	5	384	3
8	52	71	7	134	15	197	2	259	8	322	47	385	2
9	122	72	4	135	4	198	4	260	14	323	2	386	2
10	45	73	106	136	5	199	3	261	18	324	16	387	4
11	3	74	3	137	8	200	4	262	35	325	15	388	3
12	50	75	8	138	5	201	12	263	27	326	14	389	5
13	3	76	4	139	22	202	15	264	100	327	3	390	7
14	4	77	3	140	3	203	3	265	36	328	9	391	13
15	25	78	32	141	12	204	50	266	3	329	19	392	2
16	40	79	6	142	11	205	3	267	6	330	8	393	4
17	8	80	13	143	4	206	6	268	15	331	7	394	3
18	90	81	9	144	6	207	8	269	6	332	16	395	9
19	3	82	6	145	22	208	10	270	21	333	4	396	3
20	7	83	15	146	4	209	5	271	3	334	4	397	2
21	14	84	35	147	4	210	10	272	2	335	47	398	12
22	30	85	3	148	22	211	16	273	10	336	7	399	14
23	62	86	8	149	5	212	3	274	3	337	14	400	26
24	»	87	8	150	4	213	16	275	60	338	14	401	26
25	5	88	4	151	65	214	8	276	17	339	4	402	25
26	42	89	7	152	6	215	5	277	8	340	31	403	15
27	14	90	9	153	16	216	2	278	14	341	21	404	36
28	24	91	27	154	41	217	20	279	15	342	3	405	20
29	3	92	2	155	30	218	15	280	×	343	2	406	29
30	6	93	4	156	20	219	3	281	6	344	40	407	88
31	15	94	15	157	21	220	3	282	12	345	6	408	19
32	3	95	3	158	141	221	10	283	2	346	3	409	29
33	3	96	60	159	14	222	6	284	11	347	6	410	37
34	25	97	3	160	11	223	17	285	6	348	11	411	20
35	23	98	9	161	20	224	9	286	71	349	2	412	40
36	30	99	14	162	3	225	5	287	46	350	8	413	24
37	14	100	34	163	3	226	14	288	3	351	4	414	28
38	35	101	4	164	3	227	6	289	15	352	3	415	30
39	17	102	6	165	4	228	21	290	51	353	9	416	26
40	40	103	42	166	10	229	6	291	11	354	16	417	18
41	16	104	4	167	95	230	3	292	12	355	2	418	22
42	65	105	15	168	3	231	6	293	7	356	43	419	28
43	3	106	11	169	3	232	8	294	24	357	6	420	15
44	9	107	8	170	10	233	40	295	5	358	5	421	18
45	11	108	21	171	58	234	15	296	4	359	2	422	11
46	6	109	11	172	5	235	70	297	3	360	2	423	21
47	33	110	8	173	3	236	5	298	3	361	51	424	12
48	7	111	4	174	3	237	15	299	3	362	2	425	30
49	9	112	9	175	7	238	5	300	15	363	3	426	19
50	13	113	14	176	18	239	57	301	5	364	2	427	50
51	2	114	3	177	6	240	160	302	23	365	43	428	30
52	27	115	21	178	6	241	13	303	12	366	6	429	26
53	7	116	11	179	30	242	13	304	3	367	46	430	34
54	3	117	17	180	11	243	6	305	10	368	9	431	30
55	26	118	5	181	2	244	8	306	7	369	3	432	44
56	2	119	50	182	6	245	40	307	5	370	32	433	20
57	5	120	6	183	3	246	5	308	12	371	6	434	18
58	6	121	5	184	4	247	15	309	4	372	20	435	51
59	3	122	45	185	22	248	4	310	2	373	9	436	21
60	4	123	15	186	3	249	4	311	5	374	6	437	20
61	12	124	5	187	3	250	11	312	6	375	33	438	12
62	2	125	23	188	5	251	3	313	25	376	3	439	27
63	3	126	14	189	30	252	16	314	11	377	3	440	22

T. Mac-Read.

Digitized by Google

QUESTIONS

UN TAUREAU. — (N° 390.)

Dans les *Archives* de 1901, est reproduit un ex-libris du XVIIe siècle ayant appartenu à Georg Rehm, patricien d'Augsbourg. Les armoiries qui figurent sur cette pièce me semblent tellement identiques comme facture à celle de l'ex-libris anonyme reproduit ici, quoique un peu plus finement gravées, que je me demande si ce dernier n'est pas également une œuvre de Heinrich Ulrich, exécutée pour le même amateur. Je serais reconnaissant à ceux de nos collègues qui auraient une autre attribution pour cette pièce, de bien vouloir me la signaler.

A. DE ROFFRAY.

EX-LIBRIS DU XVIIe SIÈCLE, PAR J. TOUSTAIN. — (N° 391.)

Écartelé : *aux 1 et 4 de gueules à l'épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut, et accostée en chef de deux croix de Lorraine d'or* (qui est de Gallery) ; *aux 2 et 3 d'azur à trois macles d'or.* A qui ces dernières armes et quelle est la date de l'ex-libris ? Signé I (Jean) Toustain.

Z***.

DESIDERII STEMMA. — (N° 392.)

Ex-libris anonyme du premier quart du XVIIIe siècle, portant : *D'azur à un cerf rampant d'or ; au chef fascé-ondé d'azur et d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux lions regardants. Devise DESIDERII STEMMA. L'écu est entouré d'un collier de Saint-Michel. Quel était le propriétaire ?

L. Q.

Digitized by Google

COLOMBE TENANT RAMEAU. —(**N° 393.**)

Ex-libris anonyme de style Régence, portant : *De gueules à une colombe essorante, posée sur une motte et tenant dans son bec un rameau d'olivier, le tout d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux lions regardants. L'écu est entouré d'un collier de Saint-Michel. Cet ex-libris a été attribué à Friden, à Strasbourg, mais cette attribution ne me paraît pas exacte.

L. Q.

ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES. —(**N° 394.**)

Le n° 195 de la vente Lormier (1re partie) attribue à Gontaut-Biron un ex-libris portant dans un écu ovale : *Écartelé d'or et de gueules.* Un collier de Saint-Michel entoure l'écu. La pièce porte la signature de Durig.

Il me semble que l'attribution est très contestable ; un Gontaut-Biron n'eût pas manqué de mettre son écu en bannière, et l'absence de casque et de couronne fait plutôt croire à un nouvel anobli du nord de la France.

Les trois questions ci-dessus m'amènent à demander à mes collègues s'il a été publié un Catalogue des chevaliers de Saint-Michel, qui permettrait de déterminer ces pièces et d'autres encore.

L. Q.

RÉPONSE

OUDOUX. — (**N° 367.**) [15e année, page 83. Précédente réponse, page 164.]

Je possède un très bel ex-libris de Mgr de Broglie, évêque de Noyon, signé *N. Oudoux.*

Saffroy.

BIBLIOGRAPHIE

Jules de Marthold, *L'argot du XVe siècle. Le Jargon de François Villon.* Paris, Daragon, 1908, in-8°. Pour faire apprécier l'intérêt philologique des *Ballades du Jargon*, il fallait les traduire, les présenter en une langue qui fût la langue usuelle du XVe siècle. C'est ce que M. Jules de Marthold a fait, tour de force d'érudition pour fixer le vrai sens des mots argotiques, tour de force littéraire pour conserver la saveur, l'accent, la forme métrique et jusqu'à la rime du texte primitif. Cette interprétation, qui vient compléter les travaux entrepris sur le poète et sa langue, est un fort bon commentaire d'un des plus curieux problèmes de notre littérature.

E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 4. Avril 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 28 MARS 1909

DÈS L'OUVERTURE de la séance, M. le Président constate avec plaisir que les membres de la Société résidant à Paris prennent l'habitude d'honorer nos réunions de leur présence. Il remercie le comte Espierre, le comte de Fleurieu, M. Henry-André, le baron de Pierrebourg, le comte de Tremeuge d'avoir bien voulu venir à cette séance et présente encore les excuses de deux membres, le comte de Bony de Lavergne et M. Defontaine. Le Comité excuse aussi le comte Allard du Chollet, MM. Bargallo, Georges Salleron et Henri Salveton.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société :

1° M. E. de Cartier de Marchienne, conseiller de légation à la légation de Belgique aux États-Unis, 818-17e Street, Washington, présenté par le baron du Roure de Paulin et le vicomte de Tremeuge de la Roussière ;

2° Le baron de Clermont-Tonnerre, 6, place de Cerisy, Abbeville (Somme), présenté par M. Wiggishoff et le commandant Martin.

Le baron de Clermont-Tonnerre fait échange d'ex-libris ; M. de Cartier ne s'occupe que d'ex-libris anciens.

Le Comité remercie M. Henry-André des lettres ornées qu'il a eu l'amabilité de dessiner pour la Société.

M. le Président montre des clichés d'ex-libris envoyés par M. Lambeau, secrétaire du Vieux-Paris.

Digitized by Google

Le Secrétaire annonce que, suivant les ordres de l'Assemblée générale, il a fait les démarches nécessaires pour obtenir la personnalité civile pour notre Société. Conformément à la loi du 1er juillet 1901, nos statuts ont été déposés à la Préfecture de Police le 20 mars et notre déclaration publiée à l'*Officiel* le 1er avril 1909. Le Secrétaire montre aux assistants les jolis ex-libris le Lorgne d'Ideville, le portrait et les ex-libris Fevret, et offre à

chaque membre un exemplaire de la reproduction d'un portrait armorié du chancelier de Gerson, paru dans l'*Hermétisme dans l'art héraldique*.

M. de La Perrière communique un exemplaire de *Divers Écrits ou Mémoires sur le livre intitulé Explication des Maximes des Saints*, Paris, 1698, que lui a prêté M. le pasteur Dannreuther, secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, exemplaire dont la reliure est frappée du joli fer reproduit ci-dessus. Ce fer n'est pas cité dans la seconde édition de Guigard ; il est donc particulièrement intéressant de noter son identifica-

tion, laquelle est donnée facilement par un ex-libris, exactement de même dessin que le fer, collé sur le plat intérieur de la couverture, ex-libris qui porte dans un cartouche, à la partie inférieure : Mlle de Robethon, rue des Maçons, place de Sorbonne. L'ex-libris de Mlle de Robethon était recouvert de celui de l'abbé Joseph Xaupi, 1765, et de celui de P. Fr. Coppette, docteur en Sorbonne. Le Comité charge M. de La Perrière de remercier M. le pasteur Dannreuther.

Digitized by Google

Le Président donne la parole au baron du Roure de Paulin pour faire une communication sur l'*Enfer du blason*. Après un petit préambule sur le nu dans les arts et au théâtre, le baron du Roure de Paulin parla des nombreux blasons contenant des hommes, des femmes, des enfants nus. Après avoir cité un grand nombre d'armoiries amusantes ou curieuses, il termina en indiquant quelques écus dans lesquelles se voient des vêtements intimes. Au cours de sa causerie, il montra à nos collègues plusieurs ex-libris ou dessins d'armoiries se rapportant au sujet qu'il traitait.

M. le Président remercie au nom des assistants M. du Roure de son amusante communication, puis M. de Gassicourt ajoute quelques mots pour raconter l'histoire de la femme enceinte qui forme le cimier des Watteville.

Après avoir fait passer les publications reçues : Jollivet-Castellot, *La synthèse de l'or*, Paris, Daragon, in-8° ; la *Chronique médicale*, l'*Intermédiaire*, le *Bulletin du Vieux-Papier*, la *Rivista araldica*, et la *Revista heraldica*, le Président lève la séance et réunit immédiatement le Comité de rédaction.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

GAIGNON OU LA BONDE

Dans les *Ex-Libris Manceaux antérieurs au XIXe siècle*, M. de Farcy attribue à Jacques de Gaignon, marquis de Villaines, une pièce portant : *Écartelé : aux 1 et 4 d'hermine à la croix de gueules, aux 2 et 3 d'azur à trois oiseaux d'argent.*

Les *Archives* de notre Société se sont déjà occupées de cet ex-libris, et à une question posée en 1896, M. E. Perrier, dans une réponse, page 44, l'attribuait à Charles-François de la Bonde d'Hyberville, président en la chambre des comptes de Normandie, fils de N. de la Bonde d'Hyberville et d'Antoinette de Morant. Les deuxième et troisième quartiers représentaient les armes parlantes des Morant : *D'azur à trois cormorans d'argent*. Cette attribution n'a pas été infirmée et me paraissait inattaquable.

D'autre part, M. Ambroise Tardieu, dans les *Ex-libris d'Auvergne* (année 1903, p. 126), a décrit une pièce d'Étienne Gaignon, où les armes ne sont pas écartelées.

M. de Farcy aurait-il la bonté de nous faire connaître les motifs qui lui ont fait préférer Gaignon à la Bonde ?

Léon Quantin.

Digitized by Google

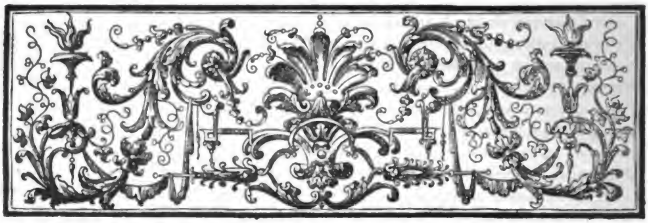

LES EX-LIBRIS MUSSET

USSET, quels souvenirs évoquent ce nom! L'étude de cette famille de poètes pourrait fournir une preuve de plus en faveur des théories sur l'atavisme. En effet, l'un des premiers membres de cette maison est Colin de Musset, poète et musicien contemporain de Thibault de Champagne. Cette ancienne maison tirait son origine de Bar; ses représentants s'établirent au xve siècle dans les environs de Blois, où ils furent maintenus dans leur noblesse par jugement rendu à Montargis le 9 juin 1667, par M. de Machault, sur pièces remontant à Denis de Musset, sieur de la Roncellière, conseiller du Roi, lieutenant-général au bailliage de Blois en 1510[1]. Il est inutile de donner ici une généalogie complète, il nous suffit de commencer avec Charles-Alexandre de Musset qui épousa, le 6 janvier 1676, Marie-Jeanne de Pathay ou Patay, fille de feu Henri de Pathay, chevalier, baron seigneur de Clereau, et de Marie Duval: de cette union naquit : Charles-Antoine de Musset, chevalier, seigneur de la Bonaventure, capitaine de dragons, qui épousa, le 3 septembre 1707, Marguerite-Angélique du Bellay, fille de François du Bellay, gouverneur du Roi à Vendôme, et de Marie du Tillet. Il mourut le 3 février 1753, laissant deux fils, Louis-François et Joseph-Alexandre, que nous allons retrouver plus loin.

Louis-François de Musset, seigneur de la Bonaventure et de la Courtoisie, marquis de Cogners, par érection de 1651, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, épousa en premières noces, le 7 février 1747, Claude-Angélique de Menou, fille de René-Louis de Menou, chevalier, seigneur de la Roche-Menou, et de dame Éléonore de Claux; elle mourut de suite de couches le 27 février 1750. Louis-François se remaria, le 10 mai 1751, avec Suzanne-Angélique du Tillet, fille d'Hélie du Tillet et de Marie-Renée du Bellay; de cette union il laissa deux fils : 1° Louis-Alexandre ; 2° Charles-Louis qui laissa postérité éteinte en 1878, 1879, 1895.

1. Nouveau d'Hozier, 251.

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

Digitized by Google

C'est Louis-François de Musset qui fit graver le premier ex-libris de sa famille, cette pièce exécutée par Durig porte un écu : *écartelé aux 1 et 4 d'hermines à l'écusson de gueules en abîme*, qui est Pathay, armes de sa grand'mère ; *aux 2 et 3 d'argent à la bande de dix losanges d'azur accostée de six fleurs de lys du même*, qui est du Bellay, armes de sa mère ; *sur le tout d'azur à un faucon d'or, chaperonné, greloté, lié et perché de gueules*, qui est Musset. Cet écu est posé sur un fond azuré, il est sommé d'un casque avec ses lambrequins ; soutenu par deux faucons et posé sur une console fort élégante d'où pend un listel portant : *Virtute crescunt honores*. Les armes des Musset sont parlantes ; en effet, Du Cange dans son glossaire dit que le muscet est une espèce de faucon ou d'épervier que l'on appelle aussi fragel.

En mars 1898 un de nos sociétaires demandait qu'on lui signalât les pièces gravées par Durig, de Lille ; il faut donc ajouter l'ex-libris de Louis-François de Musset, qui est très rare, à ceux déjà indiqués dans nos *Archives* (Malfait, Chabri de Bonrepart, Chastanet, Frimont, etc.) comme faisant partie de l'œuvre de Durig.

Fig. 1.

Le cuivre de cet ex-libris, resté dans la branche aînée des Musset, est parvenu par héritage entre les mains du baron Max de Sauville, qui possède également ce qui reste de la bibliothèque réunie par cette famille de bibliophiles. A la demande de notre confrère M. G. Salleron, le baron de Sauville a bien voulu nous confier son cuivre pour tirer notre planche hors-texte ; qu'il nous permette de lui manifester toute notre reconnaissance pour son aimable prêt.

Louis-Alexandre de Musset, né à la Bonaventure le 14 novembre 1752, capitaine d'infanterie, député 1812-1814, chevalier de la Légion d'honneur, épousa le 3 avril 1788 Marie-Marguerite de Malherbe de Poillée, fille de Adam-François-Bonaventure de Malherbe-Poillée et de Marguerite de Sédillac, qui mourut le 29 novembre 1842, étant veuve depuis le 17 septembre 1839. Nous reproduisons (fig. 1) son bel ex-libris qui nous a été prêté par notre aimable confrère M. Salleron. Il en existe une autre variété, presque semblable, ne différant que par l'arrangement et le choix des objets qui entourent l'écu, on les attribue parfois, faussement croyons-nous, à Victor de Musset de Patay possesseur de l'ex-libris à la jalousie.

Digitized by Google

Louis-Alexandre eut quatre enfants : 1° Odile, née le 24 août 1784, morte vieille fille ; 2° Osmaine, née le 4 décembre 1786 ; ainsi appelée du nom d'un village situé dans les environs de Cogners qui était un fief appartenant à son père ; elle épousa M. de Phillemain, officier aux gardes du corps sous la Restauration ; 3° Onésime, né le 10 janvier 1796, tous les trois moururent sans hoir ; 4° Onésiphore.

Onésiphore de Musset, marquis de Cogners, né le 25 novembre 1801, garde du Corps, le 27 janvier 1816, épousa, le 27 décembre 1827, Gaëtane-Maria-Zoé de Saint-Chamans, de qui il eut trois enfants :

1° Georges de Musset, marquis de Cogners, né le 16 septembre 1828, qui épousa Mlle Laure Guillaume de Sauville, il mourut en 1885 et sa veuve mourut, sans enfant, le 23 février 1902 ;

2° Marie de Musset, née le 24 avril 1830, à Cogners, qui épousa le 12 février 1854 John Mac Leod. Elle est morte le 14 mars 1871 ;

3° Gabrielle de Musset, née le 14 avril 1838, qui fut religieuse sous le nom de sœur Marie-Gabrielle de Jésus ; elle mourut dans le courant de l'année 1907. Ce fut la dernière représentante de cette illustre famille.

Revenons à la branche cadette : Joseph-Alexandre de Musset de Patay, seigneur de la Vaudorière, chevalier de Saint-Louis, épousa à Lunay, lorsqu'il était capitaine d'infanterie au régiment de Chartres, le 26 novembre 1754, Jeanne-Catherine de Besnard d'Arville, fille de feu Charles de Besnard, de son vivant chevalier, seigneur d'Arville, de Villeprovaire, des Vaux, capitaine au régiment de Quercy, et de Marie Herite. Il mourut major d'infanterie, à Vendôme, en 1799, laissant :

1° Charles-Henri de Musset, né le 8 septembre 1755, nommé à l'École royale militaire le 31 octobre 1769, chevalier-novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, puis capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, fut tué au combat d'Oberkampff, dans les rangs de l'armée du prince de Condé le 13 août 1792 ;

2° Marie-Madeleine-Catherine-Louise de Musset ; reçue élève de Saint-Louis de Saint-Cyr, elle fut nommée en 1789 chanoinesse du chapitre noble de Troarn. Elle se servit de deux étiquettes pour marquer ses livres. Nous reproduisons la première (fig. 2) ; la seconde est ainsi libellée :

DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE
Mme Louise de Musset Patay

entourée d'une bordure perlée, elle mesure 0,80 × 0,32. Elle posséda aussi un ex-libris commun avec son frère Victor ;

3° Victor-Donatien de Musset de Patay (fief qui lui venait de sa grand' mère), né le 5 juin 1768 à la Vaudorière et baptisé le lendemain à Saint-Martin-de-Lunay, diocèse du Mans, juridiction de Vendôme. Entré à l'École royale militaire le 14 mai 1778, il servit onze ans dans le génie ; incarcéré comme suspect et frère d'émigré en 1793, il fut remis en liberté et accompagna à Tours un commissaire des guerres.

Il épousa, le 2 juillet 1801, Edmette-Claudette Guyot des Herbiers, fille de

Digitized by Google

Claude-Antoine Guyot des Herbiers, membre du Corps législatif, chef de division au ministère de l'intérieur († le 8 avril 1832) et de Marie-Anne Daret.

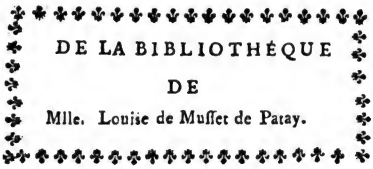

Fig. 2.

Ce fut pour lui et sa sœur qu'il fit graver le joli ex-libris reproduit ci-dessous (fig. 3). Derrière une jalousie à demi brisée se voient les armes de Musset : *D'azur à un faucon d'or lié et perché de gueules* [1]. Couronne de marquis. Au-dessous se trouve l'inscription : *Ex-libris Victoris et Ludovicæ*

Fig. 3.

De Musset Depatay. Amicitia et Natura conjuncti. Remarquons que *conjuncti* est un solécisme, il faudrait *conjunctorum*. Avant de faire faire un ex-libris héraldique il s'était aussi servi d'une simple étiquette typographiée

Fig. 4.

avec son nom dans un cadre (fig. 4). Toutes ces pièces nous ont été prêtées par M. Salleron qui les a sorties pour nous de sa riche collection.

1. MM. Émile-Paul et fils voudront bien trouver ici nos sincères remerciements pour le prêt de ce beau cliché.

Digitized by Google

Victor-Donatien entra en 1805 au Ministère de la guerre. Clarke le nomma chef de bureau; il passa en 1811 au Ministère de l'Intérieur jusqu'en 1818, époque où il se mit à faire de la politique. Il rentra en grâce en 1830, et fut nommé chef du bureau de la justice militaire au Ministère de la guerre. Il mourut à Paris du choléra le 8 avril 1832. C'était un homme de grande valeur; il a beaucoup écrit : sans énumérer ses ouvrages, ce qui serait fastidieux, citons : Une *Vie de Henri IV* (1802), une *Bibliographie agronomique* (1810), une *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821), des *Observations* sur le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1824), puis des romans, des contes, des voyages et des traductions d'anglais.

De son mariage il laissa :

1° *Paul*-Edme de Musset, né le 7 janvier 1804, épousa le 23 mai 1861 Aimée-Irène, fille d'Alexandre, baron d'Alton Shée et de l'Empire, lieutenant général, et de Reine-Elisabeth-Ferdinande Baton, mort sans enfant le 1er décembre 1881;

2° Louis-Charles-*Alfred* de Musset, né le 10 décembre 1810, mort à Paris, le 2 mai 1857 : tout le monde connaît la vie de celui qui fut le plus grand poète du XIXe siècle ;

3° Louise-Jenny de Musset morte en bas-âge;

4° Charlotte-*Hermine*-Amélie de Musset, née le 1er novembre 1819, épousa le 13 avril 1846 Timoléon Désiré Lardin, conseiller à la Cour d'Angers; elle mourut le 28 février 1904.

Baron du Roure de Paulin.

EX-LIBRIS DE MAILLY DE CHATEAURENAUD

L'EX-LIBRIS dont nous donnons une reproduction est un des plus beaux de la collection française; il a été dessiné par Ch. Eisen et gravé par E. de Ghendt. De plus il a le mérite d'être rare; à l'époque de la Révolution, cette charmante vignette a été brutalement arrachée des livres qui la portaient et l'on en trouve fort peu d'intacte.

Son propriétaire fut Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François Mailly, fils de Michel-Gabriel-François-Joseph, seigneur de Quintigny, président à la chambre des comptes de Dôle, et de Barbe-Marguerite Henrion de Franchevelle[1]. Il naquit à Vesoul le 15 novembre 1742 et n'avait que cinq ans lorsqu'il perdit son père. Ce fut en faveur du jeune Antoine Mailly que la seigneurie de Châteaurenaud fut érigée en marquisat, par lettres patentes du roi Louis XV, du mois de juillet 1752, « en témoignage de confiance et d'estime mérité par sa naissance et les services rendus par ses ancêtres dans les Cours des provinces de Bourgogne et de Franche-Comté ». Malgré ces lettres, l'origine de la famille Mailly était plutôt modeste ; après avoir donné des bourgeois et un maire à la ville de Chalon, des officiers de robe et de finances, elle fut anoblie par les charges en 1696.

1. Henrion : De gueules à une houssette d'or, éperonnée du même. Dans la collection de M. F. Duris, un ex-libris de Fr.-Al. Henrion de Franchevelle, Conseiller Maître des Comptes, porte cette mention manuscrite : *Donné à A. A. A. Mailli, son petit-fils, 1781.*

Digitized by Google

Le plus illustre de ses membres fut le marquis de Châteaurenaud dont nous nous occupons. Après avoir été élevé au collège d'Harcourt, il étudia le droit à Besançon. Ayant embrassé avec ardeur les idées philosophiques de son temps, il partit pour Ferney où il devint secrétaire de Voltaire. Il quitta cet emploi pour aller remplir la charge d'avocat général à la chambre des comptes de Dôle, où il conserva ses idées réformatrices; à la suite d'un discours qu'il prononça à la rentrée des Chambres, le chancelier Maupeou le pria d'aller quelque temps *voyager* en Italie.

Député de la noblesse de Franche-Comté aux États-Généraux, il se fit remarquer par son ardeur à combattre les abus de l'ancien régime. Sous la Législative il fut président du Conseil d'administration du département de

Saône-et-Loire qui l'envoya à la Convention, où il siégea constamment; puis passa au Conseil des Anciens. En 1798, il est à la tête du département de la Haute-Saône, et maire de Vesoul en 1800. A la Restauration, il se retira à Franchevelle, où il mourut le 12 juin 1819.

Antoine de Mailly avait épousé Claudine-Alexandrine de Damas[1], fille du comte de Damas, marquis d'Audour, et de Rossoline d'Arcy de la Varenne[2]. Il en eut neuf enfants et douze autres d'un second mariage avec Anne-Rosalie Receveur[3]. Aucun des fils de cette nombreuse famille ne laissa de postérité et le nom de Mailly est éteint dans les mâles.

Châteaurenaud était un ancien château féodal qui possédait des seigneurs dès le XIIe siècle; il était situé sur le coteau qui, à l'est, domine Louhans, à cinq cents pas de la ville. Ce château fort tombait en ruines, et, en 1787,

1. Damas : D'or à la croix ancrée de gueules.
2. Arcy : D'azur à deux fasces d'argent, accompagnées de six besants du même, posés 3, 2 et 1.
3. Receveur : De sable à trois chevrons d'argent; au chef d'or, chargé d'une tête de lion du champ, lampassée de gueules.

Digitized by Google

Antoine de Mailly avait fait commencer l'édification d'un château moderne qui ne fut jamais achevé et fut démoli en 1822.

Les armes de cette famille étaient : *De gueules au chevron fascé-ondé d'argent et d'azur, accompagné de trois lis de jardin d'argent.*

On comprend que le marquis de Châteaurenaud, même avant de devenir le conventionnel Antoine Mailly, ait fait disparaître lui-même de ses livres les ex-libris qui rappelaient trop la féodalité.

Léon Quantin.

LES FEMMES BIBLIOPHILES

ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

BILLARD DE VAUX. — Gravure sur cuivre, 82 × 75. Sur un cartouche sommé d'une couronne de marquis, écu en losange aux armes, soutenu par deux hercules debout sur une terrasse, reposant elle-même sur une console où on lit : Demoiselle Billard | de Vaux (fig. 13).

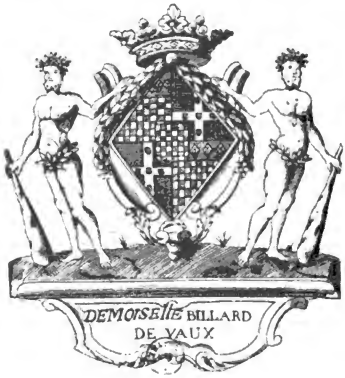

Fig. 13.

Armes : *Écartelé aux 1 et 4 échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or* (Saint-Simon) ; *aux 2 et 3 de sable à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules* (de Rouvroy) ; *sur le tout échiqueté d'argent et d'azur* (Billard).

Elisabeth Billard de Vaux naquit à Vaux le 5 août 1722 de Guy-Michel Billard de Lorière, seigneur de Charenton, Vaux, Vaugaillard, etc., conseiller au Grand Conseil, et de Marie-Henriette de Rouvroy de Saint-Simon. Elle mourut sans alliance. La famille Billard de Lorière de Charenton, originaire du Maine, obtint du Roi, le 4 février 1764, l'autorisation de

Digitized by Google

joindre à son blason l'écu de Rouvroy Saint-Simon, comme descendant par les femmes de la branche aînée de la maison ducale de ce nom.

BIZEMONT-PRUNELÉ (DE). — Gravure à filet, signée : André de Bizemont-Prunelé sculp. 1781. — Dimensions : 78 × 110. Artiste assis au milieu d'un palais en ruines et dessinant un piédestal, sur l'une des fasces duquel sont gravés deux blasons accolés aux armes et sommé d'une couronne de marquis ; deux amours, voletant dans le ciel, tiennent les extrémités d'une banderole, où on lit : ex-libris Marie-Catherine d'Haillot, comtesse de Bizemont-Prunelé. Il existe un premier état de cet ex-libris sans la banderole et les amours, et les deux écus non blasonnés.

Marie-Catherine de Hallot avait épousé en 1776 André-Gaspard-Parfait, comte de Bizemont-Prunelé, mort à Orléans en 1837 [1].

Fig. 14.

BOISGELIN (DE). — Gravure sur cuivre 81×65. Sur un piédestal rectangulaire contenant cette inscription : Mde La Comtesse | De Boisgelin | Dame de Remiremont, deux amours debout et tenant d'une main l'extrémité d'une banderole avec cette devise : *In virtute vis*, s'appuient gracieusement sur un cadre rond, contenant un cartouche aux armes, sommé d'une couronne de marquis et orné de guirlandes de fleurs (fig. 14).

Armes : *Écartelé aux 1 et 4 de gueules à une molette d'argent ; aux 2 et 3 d'azur plein* (Boisgelin).

Marie de Boisgelin, dame chanoinesse de Remiremont, était née vers 1740, de Renaud-Gabriel de Boisgelin, marquis de Lucé, baron de la Roche-Bernard, président à mortier au Parlement de Rennes, et de Jeanne-Françoise-Marie de Roscoët ; elle avait pour sœur la comtesse de Cahideuc du Bois de la Motte, titulaire elle aussi d'un ex-libris.

La famille de Boisgelin, de très ancienne noblesse, appartient à la province de Bretagne.

1. Pour de plus amples renseignements, consultez les *Archives* de la Société, année 1900, p. 115.

Digitized by Google

BOURBON (Mme Victoire DE). — Gravure sur cuivre 78×65. Au milieu d'un encadrement fleurdelisé aux angles, écu en losange aux armes, sommé d'une couronne de fille de France, accosté de deux palmes croisées en sautoir et accompagné en pointe d'une banderole avec cette inscription : bibliothèque de Madame Victoire de France. L'ex-libris est signé à gauche, sous le cadre : Baron Sculp.

Armes : *D'azur à trois fleurs de lis d'or* [1].

Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, appelée Madame Victoire, née à Versailles le 21 mars 1733, mourut à Trieste le 7 juin 1799; elle était fille de Louis XV, roi de France et de Navarre, et de Marie Leczinska; ses livres reliés en maroquin vert olive étaient revêtus de son ex-libris, ou portaient sur les plats un élégant fer de reliure.

Fig. 15.

BOURBON (Mme Élisabeth DE). — Gravure sur cuivre 75×63. Dans un cadre fleurdelisé aux angles, écu en losange aux armes, sur un cartouche sommé d'une couronne de fille de France, enguirlandé de roses et reposant sur un piédestal où on lit : Bibliothèque | de Madame Elisabeth. L'ex-libris est signé, sous le cadre : Dezauche sculp (fig. 15).

Armes : *D'azur à trois fleurs de lys d'or.*

Élisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France, fille de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe, naquit à Versailles le 3 mai 1764 et mourut victime de la tourmente révolutionnaire le 10 mai 1794.

BOURBON (Marie-Antoinette, Dauphine de France DE). — Gravure sur cuivre 170×105. Dans un cadre enguirlandé de fleurs, sujet allégorique représentant la Dauphine couronnée par les Muses ; au bas, dans un cartouche ovale, on lit : Bibliothèque | de Me la Dauphine | n° 1. La pièce est signée : Ch Liseu yuvenit Scupsit 1770; elle était reliée avec les livres d'Histoire de la Dauphine.

1. Sur les ex-libris de Mesdames Victoire et Elisabeth, les fleurs de lis sont blasonnées *d'argent*, par erreur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755, d'abord Dauphine le 16 mai 1770, devint Reine de France et de Navarre le 10 mai 1774 et mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 5 octobre 1793.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

VII. — BRANCAS (Comte DE LAURAGUAIS.)

Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, naquit le 3 juillet 1733, du premier mariage de Louis de Brancas, duc de Lauraguais [1] et Villars, pair de France, grand d'Espagne, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Guise, et d'Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O.

Il était colonel au régiment de Royal-Roussillon, en 1749, et grand d'Espagne de première classe. Le 11 janvier 1755, Brancas épousa Élisabeth-Pauline de Gand de Mérode-Montmorency, fille d'Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, maréchal de camp.

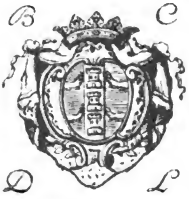

En 1768, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences et c'est sans doute vers cette époque, qu'il fit graver son ex-libris : *D'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, accosté de quatre pattes de lion affrontées en barre et en bande, mouvant du flanc de l'écu.* En effet, cette petite gravure, qui mesure 0,04×0,047, est bien de style Louis XV, mais la régularité de sa composition annonce déjà l'époque Louis XVI. Les initiales B. C. D. L. ne peuvent vouloir dire : *B*rancas *C*éreste *D*uc de *L*auraguais, comme on a toujours catalogué cet ex-libris, car le nom de Céreste ne fut relevé que sous la Restauration par Louis-Antoine de Brancas de Fourdrain dont nous parlons plus loin. Il faut donc lire : *B*rancas *C*omte *D*e *L*auraguais.

Cet ex-libris rappelle du reste étonnamment le fer de reliure de cet original bibliophile qui fut aussi un savant, un poète et un homme de lettres. Il eut des livres en très grand nombre et très choisis. « Le mouvement prodigieux de sa vie et des dépenses exagérées l'obligèrent à se séparer de sa collection qui fut vendue en 1770 [2]. »

1. Le duc de Lauraguais possédait en Laonnois les seigneuries de Brie, de Fourdrain, Beautor, Monceau, etc ... son contrat de mariage avec Mlle d'O se trouve aux Archives de l'Aisne (B. 1345 1392). Il fut guillotiné en 1793.

2. Guigard, II. 91. — *Catalogue d'une collection de livres choisis provenant du cabinet de M****, publié à Paris, chez G. de Bure, 1770-in 8°. (N° 506 du Catalogue de la collection Sinety en 1880.)

Digitized by Google

En 1789, le comte de Lauraguais habitait le château de Manicamp[1], dont il était seigneur, et fut député, par la noblesse assemblée à Laon, au clergé du bailliage de Vermandois. « Malgré ses titres de noblesse il fut élu colonel des « gardes nationales du canton de Blérancourt. Saint-Just, alors âgé de vingt ans, lui avait vivement disputé ce grade[2]. » Lauraguais blâma énergiquement la conduite de son jeune voisin. Pour se venger, ce dernier vint un jour, en 1790, à la tête des électeurs de Blérancourt, menacer et narguer le comte, au château de Manicamp, et quelques mois après, il le fit incarcérer d'abord à Chauny, où il resta longtemps prisonnier, puis à Paris. Lauraguais ne dut son salut qu'aux événements de Thermidor.

Il vécut ensuite dans l'obscurité, jusqu'à la Restauration qui le titra duc de Brancas et pair de France (4 juin 1814). Il mourut à Paris, le 8 octobre 1824, laissant son titre à son neveu[3], n'ayant eu que deux filles qui l'avaient précédé dans la tombe. L'une avait épousé Louis Englebert de Ligne, prince d'Arenberg, l'autre avait pris le voile à l'Abbaye-aux-Bois. Le château de Manicamp ne survécut pas à la tourmente révolutionnaire et depuis plus d'un demi-siècle, le soc de la charrue en a fait disparaître les derniers vestiges[4].

VIII. — BRANCAS (Duc et Duchesse de Cereste).

Demi-frère du comte de Lauraguais, Louis-Albert de Brancas naquit du troisième mariage du duc de Lauraguais-Villars avec Catherine-Frédérique-Wilhelmine van Neukerken-Nyvenheim[5]. Il fut d'abord chambellan de Napoléon Ier en 1807, puis commandant de la place de Paris et colonel de la légion de l'Aisne en 1814[6]. Nommé successivement gentilhomme honoraire de la

1. Manicamp, canton de Coucy-le-Château, arrondissement de Laon. Lauraguais était aussi seigneur du village de Quierzy (même canton) qu'il tenait de sa mère, et Marquis de Franconville et Lassay (Arch. de l'Aisne. E. supp. 871.)
2. Ed. Fleury, *États généraux de 1789, bailliage de Vermandois*, p. 112.
3. Louis-Marie Bufile, comte de Brancas, pair de France (Révérend, *Armorial de la Restauration*, I, 339.)
4. Abbé Vernier, *Histoire du canton de Coucy-le-Château*, p. 270.
5. Neukerken-Nyvenheim porte écartelé : aux 1 et 4 : *d'argent à la fasce de sable accompagné au canton dextre du chef d'une étrille du même* ; aux 2 et 3 : *de gueules à la fasce d'or*.
6. Son portrait en uniforme de colonel de la légion de l'Aisne fut peint par Bouillard en 1818. Il en existe une grande et belle lithographie au Cabinet des Estampes (Collect. Fleury, XV, fol. 25).

Digitized by Google

Chambre du Roi en 1825, maréchal de camp (1826) il fut appelé à la pairie en janvier 1830, comme duc de Céreste [1]. Il avait relevé ce nom éteint, à la fin du XVIIIe siècle, dans la branche aînée des Brancas-Forcalquier.

M. de Brancas s'était marié à vingt-deux ans, en 1797, avec Henriette-Pauline de Monestay de Chazeron [2], fille de François-Amable-Jules, Mis de Chazeron, et de Diane-Henriette-Louise-Geoffrine de Baschi d'Aubais.

Le duc et la duchesse de Céreste habitaient le château de Fourdrain [3] qu'ils avaient fait presque entièrement reconstruire, et pendant de longues années, le pays vécut de leurs bienfaits. Ils firent restaurer l'église du village et l'on y voit encore, dans le chœur, du côté de l'épître, la chapelle qu'ils avaient fait aménager en 1835. Elle est entièrement garnie de boiseries, le tombeau du duc, de sa mère [4] et de sa femme, est en marbre noir et orné des armes des Brancas, des Monestay et des Neukerken.

M. de Céreste mourut à Fourdrain, à soixante-dix-huit ans, le 28 septembre 1851, et sa femme, le 27 août 1858, à quatre-vingt-deux ans.

Sur son ex-libris, qui mesure 0,052 × 0,70, il écartelait les armes de Brancas et celles de Toulouse. Deux lions supportent l'écu, qui est surmonté d'une couronne de marquis et encadré d'un manteau de pair.

La duchesse de Céreste marquait ses livres d'une modeste étiquette, de forme allongée, bordée de noir, sur laquelle on lisait simplement son nom : *Mme Albert de Brancas.*

N'ayant pas eu d'enfants, leur héritier fut leur cousin, le marquis de Turenne d'Aynac, qui habita jusqu'à sa mort le château de Fourdrain. Une grande partie du mobilier et de la bibliothèque, qui garnissaient cette demeure, se trouve aujourd'hui au château de Chazeron, en Auvergne, terre que la duchesse de Céreste avait apporté à son mari.

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

QUESTION

TROIS TOURTEAUX-BESANTS. — (N° 22.)

Un ex-libris, gravé au début du XVIIIe siècle, et dont l'écu est entouré du collier de Saint-Michel, faisait partie, sous le n° 1, de la vente C. C. des 8 et 9 février 1909. Cette pièce, signée P. C. F., a été gravée à Figeac par P. Cisteron, ainsi que l'indique un autre ex-libris, aux mêmes armes, mais d'un format plus petit et sans le collier de Saint-Michel, reproduit dans les *Archives* de la Société, en 1894, p. 74, et qui faisait l'objet d'une question analogue, restée sans réponse.

1. Révérend, *Armorial de la Restauration*, I, 339.
2. Monestay porte *écartelé aux 1 et 4 : d'argent à la bande de sable chargée de deux étoiles d'or ; aux 2 et 3 : d'or, au chef émanché d'azur à trois pièces.*
3. Fourdrain, canton de La Fère, arrondissement de Laon.
4. La duchesse de Brancas-Villars, née Neukerken, mourut le 29 mai 1830 et fut inhumée dans la chapelle de Fourdrain en 1835.

Digitized by Google

L'écu en abîme porte troix tourteaux, ou trois besants, ou encore trois boules (et non pas des tourteaux-besants). Les hachures, dont il est parlé dans la question 22, sont courbes et sont simplement des traits destinés à ombrer les besants ou les tourteaux.

Un de nos collègues, au courant des familles de la région de Figeac, pourrait-il identifier ce très intéressant ex-libris? Nous lui en serions très reconnaissant. D'autant que nous possédons une autre pièce anonyme du XVIIe siècle, aux armes du quartier 1, et portant comme devise : *Virtuti fortuna cedit*.

A. DE REMACLE.

RÉPONSES

F. M. COURONNE FERMÉE. — (N° 381.) — [15e ANNÉE, PAGE 162.]

L'ex-libris objet de cette question est celui de Maximilien-François-Xavier-Joseph, archiduc d'Autriche, le plus jeune enfant de l'impératrice Marie-Thérèse. Né en 1756, il fut nommé électeur de Cologne en 1784. Ami et connaisseur des sciences, il est mort en 1801 à Hetgendorf, près Vienne; ce fut le dernier électeur de Cologne. Charles Dupuis, qui a signé la vignette, était lieutenant d'artillerie et « dessinateur de cabinet » des électeurs Maximilien-Frédéric et Maximilien-François, suivant une note de l'ouvrage sur les ex-libris du comte de Leiningen-Westerburg. Il a gravé la marque de bibliothèque du « Commandeur de Forstmeister, grand-écuyer et g^le Mag^re de S. A. E. E. de Cologne, etc., etc. (signé C. Dupuis officier fecit), et d'après J. Leicester Warren : *Guide to the study of Book-Plates*, celle de « Petrus Dominicus Haack » de Trèves.

R. BENKARD.

UN TAUREAU. — (N° 390.) [16e ANNÉE, PAGE 47.]

M. de Roffray, qui est un citadin, ne connaît peut-être pas très bien les bêtes à cornes, car sans cela il aurait sans doute vu, que, si Georg Rehm, patricien d'Augsbourg, porte *d'or à un taureau de sable*, suivant les Armoriaux, et *d'azur à un taureau d'argent*, suivant son ex-libris, la pièce reproduite p. 47 est *d'azur à une vache d'argent*. Que M. de Roffray veuille bien examiner attentivement la planche 16 de nos *Archives* de 1901, il verra très nettement que l'animal qui y figure est un taureau. Si après cela il regarde la pièce qui fait l'objet de cette question, il se convaincra que son taureau n'est qu'une vache.

Ceci dit, j'ajouterai que je crois cette pièce française et que je l'ai achetée comme l'ex-libris de la famille Vachon, en Dauphiné.

Paul COMBES.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 25 AVRIL 1909

EN OUVRANT la séance, à trois heures, M. le Président présente les excuses de MM. Bargallo, de Crauzat, du Baron de Mazières, du comte de Morant, de M. Salleron.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société :

1° M. François Melzi d'Eril, duc de Lodi, ancien diplomate, 29, avenue de Marigny, présenté par le comte Brunetta d'Usseaux et le baron du Roure de Paulin;

2° Mme Jean Guignard (née Jacqueline Harty de Pierrebourg), château de Bionne, par Saint-Jean-de-Bray, Loiret, présentée par le baron Louis de Pierrebourg et le vicomte de Tremeuge de la Roussière.

Mme Guignard s'occupe seulement de reliures artistiques; elle en exécute elle-même de très belles.

Le Comité rappelle à tous les membres de la Société qui ont l'amabilité de collaborer à nos *Archives* qu'ils ne doivent en aucun cas et sous aucun prétexte s'adresser directement à notre imprimeur. Ils sont priés, dans l'intérêt même de la bonne composition de nos *Archives*, d'envoyer tout ce qui touche la rédaction au Secrétaire, 58, rue de Babylone, à Paris.

Le vicomte de Tremeuge de la Roussière offre deux exemplaires sur japon de ses ex-libris pour les collections de la Société.

Digitized by Google

Le Secrétaire offre à chaque assistant un exemplaire des ex-libris envoyés par M. Léon Goyetche, et le capitaine Otto Mosner, de Berlin, ainsi qu'un exemplaire de la récente brochure du chevalier Pasquinelli, *Gli Ex-libris*. Tous nos remerciements à nos aimables collègues. M. Henry-André offre plusieurs jolies pièces dessinées par lui. M. de Gassicourt montre un fer à dorer frappé sur les *Recueils de procès-verbaux des assemblées du clergé de France*, et une grosse collection d'ex-libris et de frottis envoyés par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

Le Secrétaire fait passer les publications reçues : le *Bulletin des bibliophiles*, la *Chronique médicale*, le *Vieux-Papier*, la *Rivista araldica*, le *Correspondant*, l'*Intermédiaire*, etc.....

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

JOSEPH SMITH

CONSUL ANGLAIS A VENISE (XVIIIe SIÈCLE)

IL Y A UNE quinzaine d'années — cela ne me rajeunit pas trop — j'assistais à une vente de livres quand le libraire-expert attira mon attention sur un lot de catalogues, qui me fut adjugé pour la somme peu exorbitante de un franc !

Il y avait dans ce lot, avec des catalogues de moindre importance : 1° Celui de Servais, ayant appartenu au baron de Jonghe, avec deux de ses ex-libris, dont le plus petit qui est le plus rare. En outre la feuille de garde portait le petit ex-libris du baron de Jonghe, ainsi qu'une notice de sa main sur Servais.

2° Le catalogue de Camus de Limars (1786) avec des annotations de Barthélemy Mercier.

3° Le catalogue de J. Smith paru sous ce titre : *Bibiotheca Smithiana seu Catalogus librorum Di Josephi Smith Angli etc.*, Venise, 1755, in-8°. Ce catalogue ayant appartenu successivement à M. de Knyff, à Lauwers, et à Verachter, portait la signature de ce dernier, et l'ex-libris très rare de M. de Knyff. Récapitulons : plusieurs catalogues, parmi lesquels trois de bibliothèques connues et intéressantes, et quatre ex-libris, dont au moins deux très rares. Hélas ! trois fois hélas ! ces choses n'arrivent plus de nos jours !

Brunet décrit ainsi le catalogue de Smith : *Catalogue curieux parce qu'on y a inséré les préfaces des éditions du XVme siècle qui y sont décrites* [1]. Quelque temps après avoir acquis, ainsi qu'il est dit, le catalogue de Smith,

1. Ce catalogue numérotè en chiffres romains contient 519 pages, dont plus de 345 pages contenant la description de près de 13.000 ouvrages.

Digitized by Google

j'eus la chance de mettre la main sur son ex-libris [1], mais toutes mes tentatives pour trouver quelques détails sur son possesseur restèrent sans résultat. Le hasard, encore une fois, devait me servir. Ayant des recherches à faire dans le catalogue de Van Hulthem, mes yeux tombèrent sur le nom de Smith, et je lus : « *N° 12710. La succa del doni divisa in tre parte etc, 1551 in-8°. Ce livre porte une longue notice* (*écrite par Van Hulthem*) *sur J. Smith, a qui il a appartenu* [2] ».

D'après cette notice, J. Smith, consul à Venise, fut un amateur distingué de beaux livres, d'anciennes éditions et de pjerres gravées.

Le catalogue dont nous parlions plus haut fut imprimé du vivant du consul, et la plupart des livres qu'il mentionne furent vendus au roi d'Angleterre, George III, qui en fit le fonds de sa vaste bibliothèque [3].

Joseph Smith
British Consul
at Venice.

Smith, après avoir vendu sa première collection, en forma une seconde qu'il emporta en Angleterre, où il mourut en 1772, dans un âge très avancé. La vente de cette seconde bibliothèque, qui dura treize jours, eut lieu en 1773, et rapporta 2248-1-6 (environ 56.200 francs [4]).

Quant à la bibliothèque de George III, elle passa à son fils George IV, qui, en 1829, en fit présent au Musée britannique.

L'ex-libris que nous possédons de Smith — nous ignorons s'il en a eu d'autres — est à ses armes : *D'argent à deux chevrons de sable chargés de trois fleurs de lis d'argent, au chef d'azur au lion passant d'argent.* Un casque sur-

1. Je ne sais pas s'il en a eu d'autres. C'est cependant assez probable.
2. Ce livre porte le même ex-libris que celui que nous publions ici.
3. Le catalogue de la bibliothèque du roi George III a été imprimé sous ce titre : *Bibliothecae regiae catalogus.* Londini. Gul. Bulmer, et Gul. Nicol. 1820-24 26-28 et 29, cinq gros volumes in-f°.
4. Il existe un catalogue de cette vente, sous ce titre : *Bibliotheca Smithiana, a catalogue of the curious, elegant and very valuable library of Joseph Smith, Esq ; his Brittanict Majesty's Consul at Venise, lately deceased.* London (1772), in-8°, 84 pages et 2099 numéros.

Digitized by Google

monte l'écu, portant en cimier un avant-bras tenant trois flèches, la manche échiquetée d'argent et d'azur de trois tires. Autour de ces armes se trouvent des débris de colonnes, deux bustes antiques, un vase et des médailles anciennes. Toute cette composition repose sur une console et les armes sont appuyées contre un socle richement orné. En dessous se lit l'inscription : *Joseph Smith British Consul at Venice.* Cette marque mesure exactement, plus grande surface gravée : H. 82mm × 66mm.

Benjamin Linnig,
Artiste peintre et bibliophile, à Anvers.

LES EX-LIBRIS UNIQUES OU RARISSIMES

NOUS SOMMES de ceux qui pensent que les documents uniques ont leur place naturelle dans les bibliothèques ou les dépôts d'archives où chacun pourrait les consulter, et nous espérons bien que dans un avenir plus ou moins éloigné, le législateur les fera tomber sous le coup de la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique.

En attendant beaucoup de collectionneurs sont tentés de faire entrer dans leur collection une pièce unique ou prétendue telle. Son acquisition, son classement sont pour eux les sources d'une joie extrême. Plus grand est leur bonheur, chaque fois qu'elle leur repasse sous les yeux, de se répéter comme au temps de leur jeunesse devant le portrait d'une femme adorée : « Dire que je suis seul à la posséder! » Hélas, ils se trompent quelquefois, comme ils se trompaient peut-être alors!

Nous nous garderons bien de leur donner des conseils, qui auraient beaucoup de chances de n'être pas suivis; mais chaque fois que nous voyons un ex-libris considéré comme unique, introuvable, ou seulement même rarissime, nous sommes toujours pris d'une certaine méfiance.

Hâtons-nous de dire que contrairement à certains amateurs, nous ne mettons nullement en doute la bonne foi des marchands et des experts. Pour nous, le véritable coupable (coupable seulement d'une erreur initiale qui en entraîne d'autres) est l'amateur qui a le premier fait entrer cette pièce dans sa collection.

Cet amateur est généralement un collectionneur dont la sagacité est connue de ses confrères, aussi bien que l'importance de sa collection. Vienne sa vente, volontaire ou après décès, la fameuse pièce qui n'a jamais été un ex-libris, a conquis ses lettres de grande naturalisation par son passage dans une collection aussi réputée : l'expert, les marchands, les amateurs la voient pour la première fois, car elle n'est dans aucune collection, n'a jamais passé en vente. Alors les enchères vont leur train et ne s'arrêtent qu'à un prix élevé.

Digitized by Google

Et, pourtant, si on réfléchissait au nombre déjà fort respectable des ouvrages publiés sur les ex-libris, des travaux insérés dans les journaux spéciaux, aux recherches si étendues faites maintenant à ce sujet dans les bibliothèques et les dépôts d'archives, on se convaincrait bien vite que la découverte d'un ex-libris inconnu, et surtout chez nous d'un ex-libris français, est presque impossible.

Puis, à moins de se trouver en présence d'une épreuve de graveur, dont la planche n'aurait pas été utilisée (ce qui ne serait alors qu'un projet d'ex-libris), il faudrait donc supposer que le titulaire n'a apposé cette marque que sur un seul volume et que le stock restant aurait été détruit tout entier, ou bien encore, que tous les livres de cet amateur auraient, sauf un, subi le même sort, on conviendra qu'il faudrait alors un concours de circonstances bien extraordinaires.

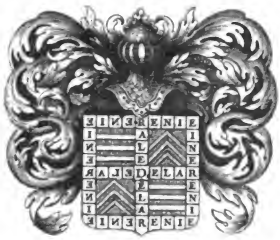

ÉPIGRAMME

Qui aura bien l'Intelligence
De cet agreable Escusson.
Verra les Armes, et le Nom.
D'un des plus grands hommes de france.

Fig. 1.

Les *Archives* ont plus d'une fois entretenu leurs lecteurs de pièces des plus douteuses qui ont passé en vente publique pour des ex-libris; et d'autres pour lesquelles le doute n'est même pas permis. Nous y ajouterons encore un exemple relatif à un prétendu ex-libris attribué au lieutenant de police de La Reynie, que les amateurs ont pu croire rarissime, peut-être même unique, le jour où il s'est présenté pour la première fois, et qui atteignit le prix coquet de 45 fr.

Cette enchère, assez élevée, nous donne à penser que ce jour-là quelques-uns de nos confrères ont été déçus dans l'espoir de faire entrer la pièce en question dans leurs cartons.

Consolons-les! en leur indiquant le moyen peu coûteux de remédier à son absence, bien que nous soyons persuadé qu'ils n'en useront pas.

Qu'ils se promènent, les beaux jours étant revenus, sur les quais de la Seine, qu'ils explorent les boîtes à quatre sous, et ils auront bien des chances d'y rencontrer une édition du *Livre nécessaire* du Sr Barrême dédié au lieutenant de police de La Reynie; qu'ils en détachent le feuillet de dédicace dont nous donnons la reproduction (fig. 1), en le séparant des quatre

Digitized by Google

vers à la louange de la Reynie, et ils seront aussi avancés que leur heureux (?) confrère.

C'est Barrême [1], croyons-nous, à moins que ce ne soit son graveur Jean Bourguet [2], qui a imaginé d'entourer l'écu et d'en séparer les quartiers par une bande sur laquelle il fait courir le nom du titulaire dans tous les sens, avec, au centre, une lettre initiale unique qui sert pour les huit répétitions. Il en a fait de même pour l'édition du *Livre des monnoyes* dédié à Colbert en 1669, où il appelle cela « l'écusson admirable » (dont les quartiers sont restés en blanc, les armes de ce ministre n'étant pas écartelées ; planche 10), ainsi

Fig. 2.

que dans celle du *Livre des comptes faits* dédiée au contrôleur général des finances Desmaretz (fig. 2). Pour la symétrie de sa composition, il lui fallait un nom composé d'un nombre impair de lettres. Or, celui de De la Reynie en comptait dix ; mais l'auteur des *Comptes faits* n'était pas homme à se laisser déjouer dans ses calculs ; il supprima purement et simplement l'*Y* du nom qu'il écrivit *Delarenie*. Le lieutenant de police, s'il avait voulu se faire graver un ex-libris, n'aurait assurément pas trouvé celle-là !

1. François Barrême, arithméticien dont le nom est devenu synonyme de tous les livres de comptes, né à Lyon vers 1640, mort à Paris en 1703. Auteur d'ouvrages sur l'arithmétique, l'arpentage, les comptes, les changes, etc., dont on trouvera la nomenclature dans la curieuse étude que lui a consacrée M. Henri Vivarez, dans le *Bulletin de la Société* « Le vieux papier (mars 1909) », à qui nous sommes redevables de la communication des clichés que nous donnons ici.

2. Jean Bourguet, orfèvre et graveur à Paris, rue d'Orléans, faub. Saint-Marcel, à la Providence, auteur en 1702 d'un *Livre de taille d'épargne*.

Digitized by Google

Digitized by Google

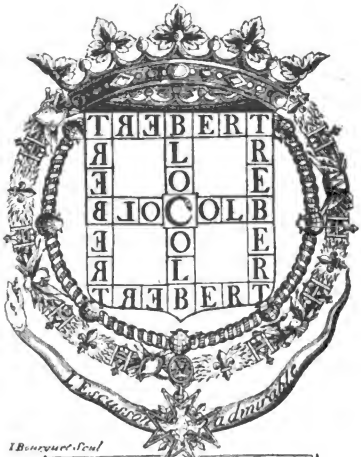

Il faut pour toute intelligence
Lire par le C du milieu
Vous verrés dans ce petit lieu
Ce grand Nom si fameux en France
Par des quarés bien adjustés
Vous le lirés de huict costés
Dans cet Escusson admirable
Il est admirable en effect
Puisqu'il contient le Nom parfaict
D'un Homme si considerable.

Digitized by Google

Ajoutons que, contrairement au frontispice de l'ouvrage dédié à La Reynie, ceux des ouvrages dédiés à Colbert et à Desmaretz ont leur verso imprimé, ce qui empêche, à l'état isolé, de les prendre pour des ex-libris, et de dépasser le prix de 50 centimes.

Et maintenant, collectionneurs, mes frères, méfiez-vous des ex-libris uniques ou rarissimes, car, comme le dit la chanson :

C'est comme les ch'veux d'Éléonore,
Quand y'en a plus, y'en a encore!

T. Mac-Read.

EX-LIBRIS

DE LA FAMILLE DU CHEMIN DE LA TOUR

(NORMANDIE)

ERNIÈREMENT notre aimable secrétaire, le baron du Roure de Paulin, a bien voulu nous communiquer cinq ex-libris de sa collection aux armes de la famille du Chemin, lesquels nous paraissent avoir tous appartenu au même personnage, c'est-à-dire à Luc-François du Chemin, chevalier, seigneur de la Tour, commandant pour le roi à Saint-Lô.

Cette famille ne semble pas avoir marqué dans l'histoire en dehors de sa province. Sa filiation remonte cependant à Charles du Chemin, seigneur de Beaulieu, chevalier croisé en 1255, marié à Rouen le 4 avril 1268 avec Marie de la Haie-Hue. Cinq degrés plus bas figure Lucas Ier du Chemin, seigneur de Montbray, qui épousa Françoise de la Heuse, issue de Jeanne de Rohan au troisième degré (1445).

Leur petit-fils Lucas II du Chemin épousa Jeanne le Fournier, arrière-petite-nièce de Jeanne d'Arc (1517).

Plus tard (1540), Lucas III du Chemin épousa Isabeau Regnault, petite-fille de Jacqueline de Montmorency, alliance rappelée dans un de nos ex-libris.

Enfin au onzième degré nous arrivons à Luc-François du Chemin, seigneur de la Tour, Bahaye, la Vaucelle, né le 22 janvier 1684, maire de Saint-Lô en 1702, colonel des milices en 1704, lieutenant général d'épée en 1708, nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 27 février 1707, et de l'Ordre de Saint-Michel le 17 janvier 1720. Ces deux dernières dignités fixent la date approximative de ses ex-libris.

Les deux premiers sont déjà connus des membres de notre Société ayant été décrits par le savant et regretté M. de Braux dans les *Archives* de l'année 1902, au cours de son intéressant article sur les ex-libris aux armes de la famille de Jeanne d'Arc.

Le premier porte les armes pures : *De gueules, au lion d'hermines*, mais surmontées d'un chef de l'ordre de Saint-Lazare. L'écu est placé sur une croix à huit pointes ; autour est disposé le collier de l'Ordre de Saint-Lazare. En chef, une couronne de duc broche sur le collier. Cette couronne d'ailleurs

Digitized by Google

est de fantaisie, la famille n'étant point titrée. En bas se lisent le nom et la qualité du possesseur (pl. 11, n° 1).

Le second ex-libris est semblable au premier, sauf les armes qui sont ici : écartelées : au I des Le Fournier[1] ; au II de Montmorency ; au III parti de Regnault et d'Hangest ; au IV de la Pucelle. Sur le tout : du Chemin (pl. 11, n° 2).

Les ex-libris suivants paraissent n'avoir pas été étudiés, quoique le comte Lair et M. Ed. des Robert nous les aient signalés depuis quelques années. L'un d'eux, que nous appellerons le troisième (fig. 1), est rectangulaire et mesure 43mm de hauteur sur 67mm de largeur. Il est encadré d'un double filet. Au centre se voit l'écu au lion, de forme ovale, entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel, la médaille (remplaçant la croix) pendant au-dessous du cadre. L'écu est sommé d'un casque à cinq grilles, de fasce, surmonté d'une couronne tréflée. Au-dessus s'élève un vol de dix pennes, au centre duquel s'envole une abeille. Des deux côtés descendent d'amples lambrequins. Au bas et sous l'écu se montre une console de pierre sobrement ornée. Sur les côtés sont couchés deux faisceaux de licteurs, allusion sans doute aux dignités du possesseur. A côté du faisceau dextre se voit une main fermée tenant un objet ovale dont on ne peut deviner le motif ni l'allusion.

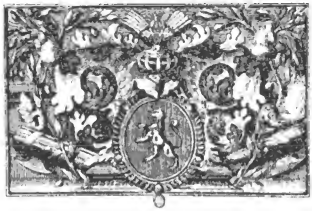

Fig. 1.

Un quatrième ex-libris porte les armes au lion, sans chef ni addition, dans un ovale très arrondi, chargeant la croix à huit pointes ; l'écu entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel, au bas duquel pend la croix. En chef se voit une couronne ducale. En bas se lit la même inscription que sur les deux premiers ex-libris, tandis que le troisième est anonyme (pl. 11, n° 3).

Nous arrivons au cinquième ex-libris, le plus intéressant de tous au point de vue héraldique, quoique beaucoup trop chargé au point de vue artistique. Le blason est rond, et fut un peu agrandi comparativement aux pièces précédentes : il a 32mm de diamètre. Il est *coupé d'un trait et parti de cinq*, ce qui donne douze quartiers. Les lignes de partition sont très inégalement placées, ce qui nuit à la beauté du travail. Sur le tout est placé un petit écu rond au lion (pl. 11, n° 4).

J'avais cherché dans Chevillard quelles étaient les familles rappelées ici par leurs armes, mais l'échiqueté, le semé de France et le bandé m'intriguaient fort.

1. Cependant M. Henri Le Court nous a fait remarquer que d'après l'*Armorial général de Normandie* (Bibliothèque nationale, département des Manuscrits, Ms. Fr. 32307, f° 553) les Le Fournier auraient porté : *Coupé au I : d'or à sept losanges de gueules, 3, 3, 1. ; au II : de la Pucelle.*

Digitized by Google

M. H. Le Court, qui a tant étudié l'histoire des familles normandes, a bien voulu éclairer mes doutes. Ces écartelures ne se lisent pas comme un arbre généalogique, ainsi que le voudraient la raison et la tradition ; mais après avoir débuté par les alliances proches, Luc du Chemin a cherché à donner une idée des grandes alliances contractées à des époques diverses par certains de ses ancêtres sans liens entre eux.

C'est ainsi, en classant les écartelures à la suite l'une de l'autre, de 1 à 12, que nous trouvons :

1° *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même* (il faudrait 3 molettes d'éperons), pour Radulph ; car Marie Radulph, dame de Blon, près Vire, était sa mère.

2° *D'azur à la fasce d'or, chargée à senestre d'un tourteau de sable, et*

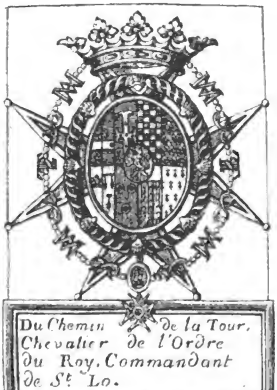

Fig. 2.

accompagnée en chef, à dextre, d'une fleur de lis du second, pour Collardin ; car Madeleine Collardin, dame de Bois-Olivier, était sa grand'mère maternelle.

3° *D'azur à la croix ancrée d'or, chargée de cinq coquilles de gueules,* pour de la Luzerne ; car Madeleine Collardin était petite-fille de Marguerite de la Luzerne.

Entre elles aurait dû intervenir Marie de Tiremois.

Nous allons laisser provisoirement les quatrième et cinquième quartiers :

6° *D'or à la quintefeuille de gueules,* pour Marquetel ; car Marguerite de la Luzerne était fille de Marie de Marquetel, celle-ci mariée en 1549 avec Antoine de la Luzerne.

Nous voici au rang inférieur :

7° *D'or à trois marteaux de gueules,* pour Martel ; car Marie de Marquetel était fille de Jeanne (alias Madeleine) Martel.

Nous laisserons les blasons 8 et 9.

Digitized by Google

10° *De gueules à trois fermaux d'or*, pour Malet de Graville, rappelant que Jean III Martel épousa Renée Malet.

On a passé par-dessus les alliances d'Yancourt et Masse. Nous ne retrouvons plus désormais que des ancêtres épars.

11° *De gueules à trois pals de vair, au chef d'or*, pour Chatillon Saint-Paul ; car Jean III Malet, sire de Graville, épousa Éléonore de Chatillon.

12° *Semé d'hermines*, pour Bretagne ; ceci à un double titre, car si Éléonore de Chatillon était petite-fille de Jean II duc de Bretagne, on constate, d'autre part, que Jean III Malet descendait au troisième degré de Marguerite de Bretagne, mariée à Hervé de Léon.

Nous allons retrouver plus haut :

4° *Échiqueté d'or et d'azur* pour Vermandois.

5° *De France ancien.*

Ces deux blasons rappellent que Guillaume de la Luzerne était marié à Jeanne de Meullent (vers 1450) et que cette dernière descendait au huitième degré de Robert de Beaumont, comte de Meullent, marié à Élisabeth, princesse de Vermandois ; celle-ci descendant du roi de France Henri Ier.

Le huitième quartier : *D'or, à cinq cotices d'azur*, rappellerait, suivant M. Le Court, que Sprote de Bourgogne, mariée à Bernard le Danois, serait une des aïeules des de Meullent.

Le neuvième quartier fait allusion à Jacqueline de Montmorency, ancêtre des du Chemin, comme nous l'avons indiqué au début de cet article.

Le sixième ex-libris présente les mêmes quartiers que le quatrième mais il est entouré des deux colliers de Saint-Michel et de Saint-Lazare. Sa forme est plus élégante et les noms et prénoms du possesseur sont inscrits dans un cartouche. Cette pièce est extraite des collections de notre érudit collègue M. A. de Remacle (fig. 2).

Il existe de plus une grande marque armoriée que M. Ambroise Tardieu attribue aux Chabannes la Palice, et qui a paru dans nos *Archives* en 1903. Si, d'après nos renseignements, cette pièce se rencontre quelquefois en Normandie et jamais en Auvergne, ni en Bourbonnais, si d'autre part il est constaté que le graveur de ce grand dessin, J. Regnault, est de Normandie, nous devrions revendiquer cette gravure comme appartenant à la famille du Chemin. Cependant, avec tout le respect que l'on doit à ceux qui nous ont précédé, je puis dire que les hommes sauvages, tenants de l'écu au lion, me paraissent plus étranges encore que la couronne ducale. D'autre part, comment expliquer le tortil de baron, si Luc du Chemin affectionnait la couronne de duc? Un point cependant ferait pencher la balance en faveur des du Chemin, ce serait le *lion sans couronne*, propre à eux et ne convenant pas aux Chabannes. Il est regrettable que nous ne connaissions ni le nom des graveurs ni l'époque exacte où furent dessinés les six ex-libris reproduits ici, car ces renseignements permettraient sans doute d'élucider la question. Aujourd'hui, et depuis longtemps hélas, La Vancelle (près Saint-Lô), résidence des du Chemin, est veuve de sa bibliothèque. Cette gentilhommière transmise par Louise du Chemin, dernière de sa race, aux de Mary de Longueville, passa en héritage à M. Henri de la Broise, qui l'habite aujourd'hui et fit restaurer la

Digitized by Google

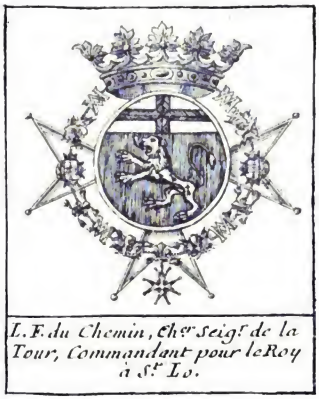

N° 1.

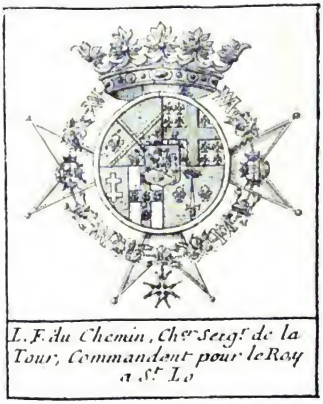

N° 2.

N° 3.

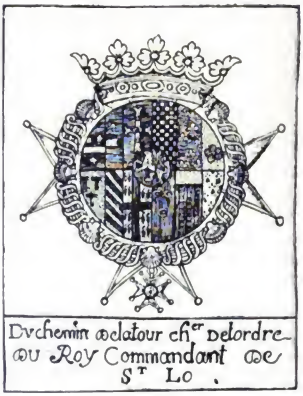

N° 4.

Digitized by Google

chapelle ancestrale ; mais les descendants ne possèdent aucun des livres de Luc-François du Chemin. M. Le Court nous a signalé une *Histoire de la Maison d'Harcourt*, par de la Roque, ornée d'un ex-libris au lion, avec des notes marginales et filiatives, qui semblent devoir être de la main de Luc du Chemin. Nous serions heureux si d'autres livres nous étaient signalés.

Le goût de Luc-François du Chemin pour les livres pouvait lui venir de son aïeule Françoise de Saint-Martin, sœur de l'abbé Michel de Saint-Martin, recteur de l'Université de Caen. Le Livre de famille des du Chemin montre dans plusieurs passages que ses membres aimaient la poésie et l'étude.

BILLOT DE GÖLDLIN.

LES FEMMES BIBLIOPHILES

ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

ERRATUM. — *Dans le numéro précédent, page 61, ligne 25, par suite d'un accident, la dernière phrase contient une erreur. Prière de rétablir le texte ainsi :* elle était en tête du catalogue des livres d'Histoire, etc. ; *lire aussi :* Eisen *au lieu de* Lisen.

BOURBON-CONTI (DE). — Gravure sur cuivre à filet 82×66. Écu en losange aux armes, sur un cartouche de style Louis XIV, accosté de deux palmes et sommé d'une couronne de prince du sang, le tout reposant sur un socle où on lit : Louise-Adélaïde | De Bourbon.

Armes : *D'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en bande de gueules.*

Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, appelée Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, naquit le 2 novembre 1696 de François-Louis de Bourbon, prince de Conti et de Marie-Thérèse de Bourbon ; elle mourut de la petite vérole à Paris, sans avoir été mariée, le 20 novembre 1750.

BOURBON-MALAUSE (DE). — Gravure sur cuivre 66×90. Deux écus ovales accolés sur un cartouche de style Louis XIV, sommé d'une couronne ducale et accosté de deux anges debout sur une terrasse échancrée. Pièce anonyme (fig. 16).

Armes : 1er écu : *D'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en bande de gueules* (Bourbon-Malause). — 2e écu : *De gueules à deux bourdons de pèlerin d'or* [1], *passés en sautoir, accompagnés en chef d'un croissant d'argent et à chacun des autres cantons d'une larme du même* (Maniban).

Marie-Françoise de Maniban, fille de Joseph-Gaspard, marquis de Maniban et de Campagne, Président au Parlement de Toulouse, et de Jeanne-Christine de Lamoignon, avait épousé, le 15 mars 1729, Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malause, colonel du régiment d'Agenois, né en 1694 de Guy-

1. Sur l'ex-libris, les deux bourdons de pèlerin sont blasonnés d'*argent*.

Digitized by Google

Henri III de Bourbon, marquis de Malause, et de Marie-Louise-Françoise Berenger de Montmouton, et décédé sans postérité le 27 décembre 1741; sa veuve mourut à Paris le 23 mars 1751, âgée de quarante-trois ans, et fut inhumée à la Visitation de la rue Saint-Jacques.

BOURGOING (DE). — Gravure sur cuivre 57×42. Deux écus français aux armes sur un cartouche de style Louis XVI, sommé d'une couronne de marquis et accosté de deux lions grimpants, debout sur une console ornée de guirlandes de laurier et d'une croix.

Armes : 1er écu : *D'azur à la croix ancrée d'or* (de Bourgoing). — 2e écu : *Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois hures de sanglier de sable, défendues d'or* (Prévost); *aux 2 et 3 de gueules, à deux clés d'argent passées en sautoir* (Clermont-Tonnerre).

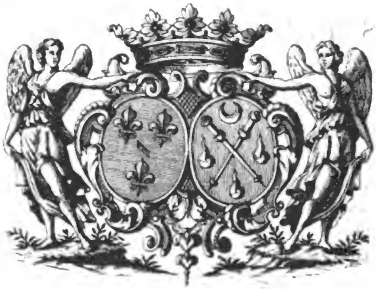

Fig. 16.

Marie-Benoîte-Joséphine de Prévost, d'une famille poitevine, avait épousé le baron Jean-François de Bourgoing, ministre plénipotentiaire sous Louis XVI et Napoléon Ier, né en 1748 et mort en 1811; devenue veuve, la baronne de Bourgoing fut nommée comtesse par Charles X et resta pendant dix-huit ans surintendante de la maison de Saint-Denis.

BOURGUET (D'ESTIENNE DU). — Frisquette au pochoir 80×85. Deux écus français aux armes, sommés d'une couronne de marquis, de laquelle pend une guirlande de feuilles de laurier, retombant de chaque côté des écussons. Au bas on lit : Bourguet (fig. 17).

Armes : 1er écu : *D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent 2 et 1* (d'Estienne du Bourguet); 2e écu : *De gueules au lion d'or à la bande de gueules, brochant sur le tout* (Fraxinello) [1].

Françoise de Félix, fille de Jean-Baptiste de Félix, lieutenant-colonel de cavalerie, et de Madeleine d'Agut, épousa, par contrat passé devant Boyer, notaire à Aix, en mai 1757, Pierre-Guillaume d'Estienne, seigneur de Lagneros et du Bourguet, fils de Pierre d'Estienne, seigneur du Bourguet, et d'Anne-Ursule de Gaufridy.

1. Le deuxième écusson porte par erreur les armes pleines de la famille Fraxinello que la famille de Félix écartelait avec les siennes aux quartiers 2 et 3.
Pour être exact le 2e écu devrait être *écartelé aux 1 et 4, de gueules à la bande d'argent chargée de trois F de sable* (de Félix); *aux 2 et 3*, Fraxinello.

Digitized by Google

BOUZIER D'ESTOUILLY. — Gravure sur cuivre à filet 68×103. Deux écus ovales et accolés sur un cartouche de style Louis XV, sommé d'une cou-

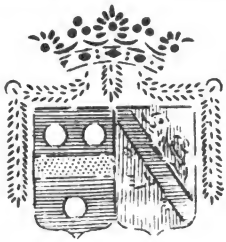

Fig. 17.

ronne comtale et orné de branches de laurier et de palmes; deux lions contournés soutiennent le cartouche, et sont debout sur un socle où on lit : Louise-Heleine | de la Condamine | Destouilly. L'écu est orné d'une croix et la pièce est signée du graveur Allin (fig. 18).

Fig. 18.

Armes : 1er écu : *D'azur à trois bandes de vair* (Bouzier d'Estouilly). — 2e écu : *écartelé aux 1 et 3 d'azur à trois glands d'argent tigés et feuillés du même* (La Condamine); *aux 2 et 3 d'argent à cinq fasces de gueules* (de Chources).

Digitized by Google

Louise-Hélène de la Condamine, fille de Charles de la Condamine et de Louise-Marguerite de Chources, épousa en premières noces Jean de Bouzier, seigneur d'Estouilly, et en secondes noces Emmanuel-Victor de la Coste de Sainte-Foi, capitaine de cavalerie ; elle mourut en 1771 et était sœur du célèbre voyageur et mathématicien Charles-Marie de la Condamine [1] qui épousa en 1765 sa nièce Marie-Louise-Charlotte de Bouzier.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

JEAN-BAPTISTE DE BRODART

Cet ex-libris anonyme, gravé par J. Collin, mesure 0,064 × 0,075. Il est absolument de même facture que celui d'un autre Laonnois, Nicolas Dogny, dont il sera question plus loin. La principale différence, qui distingue ces deux pièces, réside dans le casque cimé d'une tête de lion, qui remplace ici la couronne, dont est timbré l'écu Dogny.

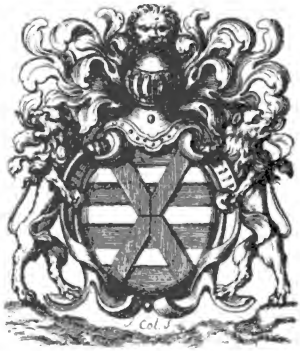

Les armes : *d'azur à trois fasces d'argent, au sautoir de gueules, brochant sur le tout*, furent déclarées pour l'*Armorial général* [2] par plusieurs Brodart, parmi lesquels il est difficile de désigner avec certitude le bibliophile qui fit graver cette jolie pièce.

1. Nous ne sommes pas du même avis que M. de Bizemont sur l'attribution probable de cet ex-libris (voir *Archives* de la Société, 1903, p. 53). Nous pensons qu'il a appartenu à la mère et non à la fille. Voici sur quoi nous fondons notre opinion : 1° la position des écus ; 2° la place qu'occupe le nom de la Condamine. Les femmes signent de leur nom de famille et le font suivre de celui du mari ; 3° le dessin de l'ex-libris se rapporte très bien à l'époque du veuvage de Louise-Hélène de la Condamine ; néanmoins remarquons que dans les diverses généalogies de la famille la Condamine et en particulier dans celle publiée en 1905 (*Revue Héraldique*) par M. de La Perrière, l'on ne trouve aucune Louise-Hélène et Mme de Bouzie est appelée Anne-Marie.

2. *Armorial général*, Picardie, élection de Laon, n° 77. Soissons, rég. I, nos 169 et 172.

Digitized by Google

Cette famille Brodart, originaire du pays ardennais, s'était répandue en Champagne et en Laonnois. D'après les preuves de noblesse, que plusieurs de ce nom firent au XVIIIe siècle [1], le premier auquel on remonta la filiation fut Jehan Brodart, homme d'armes des ordonnances de la compagnie du seigneur de Sedan, marié en 1500 à Rose de Villiers. Sa descendance se divisa en nombreux rameaux, dont je n'ai suivi que les deux principaux : l'un continua la famille en Rethelois puis en Champagne, l'autre se fixa en Laonnois, où ses membres possédèrent la vicomté de Landifay, le vinage de Nouvion et Laval, et les seigneuries de Quincy-Basse, Vaudesson, Saint-Guislain, etc., aux alentours de Coucy-le-Château [2].

Cette esquisse à grands traits de la généalogie de cette famille m'a permis de découvrir celui de ses membres auquel on peut attribuer, avec le plus de vraisemblance, le bel ex-libris reproduit ci-après.

Ce serait Jean-Baptiste de Brodart, écuyer, seigneur de Boulan, Escly, Seuil, le Fay et autres lieux. Bien que fils de Pierre de Brodart, modeste receveur des tailles à Rethel [3], et de Louise Rolland, il parvint à une belle situation de fortune. En effet il fut successivement commissaire général de la marine et des armées navales, puis nommé par le roi, le 17 janvier 1675, intendant général des galères de France. Il quitta la marine pour entrer à la Chambre des Comptes et fut nommé, le 17 mai 1688, maître ordinaire des requêtes [4].

Jean-Baptiste de Brodart épousa Marie Bailly ; j'ignore s'il en eut une postérité. J'ajoute seulement qu'il était cousin germain de Françoise de Brodart, femme de Charles III du Glas, seigneur d'Arrancy, dont le fils fut reçu à Malte en 1680, en remontant la généalogie de sa famille maternelle, jusqu'à Michel Brodart, vivant en 1440 [5].

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

RÉPONSES

UN TAUREAU (N° 390.) [16e année, page 49. Précédente réponse, page 64.]

Je ne pense pas que la pièce reproduite dans le n° 3, p. 47, 1909, puisse être attribuée à Georg Rehm, patricien d'Augsburg.

Cet ex-libris a toujours été considéré comme appartenant à un membre de la famille Vachon, du Dauphiné, qui porte *de sable à une vache passante*

1. Les Brodart du Laonnois et de Champagne furent jugés nobles par Dorieu en 1666. La généalogie fut produite en 1697, devant Larcher, intendant de Champagne. (Cabinet des titres, *Dossiers bleus*, 138, et *Nouveau d'Hozier*, 70.)
2. On voit encore aujourd'hui dans l'église de cette petite ville, la pierre tombale de François Maurice de Brodart, capitaine de la compagnie de Mestre de camp, du régiment d'Orléans Cavalerie et lieutenant de roi à Coucy. Ses armes sont sculptées sur sa tombe avec celles de sa femme, Anne-Marie-Thérèse d'Origny, morte en 1783.
3. Il faut noter que Nicolas Dogny, dont l'ex-libris offre tant de ressemblance avec celui de Brodart, était aussi originaire de Rethel.
4. Cabinet des titres, *Dossiers bleus*, 138.
5. Preuves de Malte de Joseph-Hyacinthe du Glas, au château d'Arrancy (Aisne).

Digitized by Google

d'or. L'animal qui figure sur le blason reproduit n'est, en effet, pas un taureau, mais bien une vache ; il est facile de s'en apercevoir.

Il existe de cette pièce deux variantes, ou plutôt deux états, car le cuivre est le même. Dans celui qui paraît le plus ancien, les armes sont indiquées comme ci-dessus et correspondent à la description qu'en donne Rietstap. Dans l'autre le champ est *d'azur* et la vache est *d'argent* ; cet état semble être le plus récent. J'ignore pourquoi ce changement d'émaux a pu être opéré. Guigard ne mentionne pas le nom de Vachon.

D'autre part, l'animal du blason Rehm est incontestablement un taureau

et l'ex-libris reproduit par les *Archives* en 1901 nous donne les armes complètes de son possesseur avec leur cimier. En général les Allemands sont plus stricts dans la présentation d'une armoirie que les Français, et il est bien rare qu'ils donnent un écu sans son cimier. Aussi y a-t-il déjà dans le fait que l'ex-libris Vachon n'a pas de cimier, une présomption que la pièce est française. Quant à sa facture, je crois pouvoir dire qu'elle a toutes les apparences d'une gravure française du XVIIe siècle ; la manière dont le casque taré de face est gravée rappelle le burin des J. Picart et autres artistes de cette bonne époque. F. Raisin.

Suivant mes notes cette pièce serait l'ex-libris des Vachon, famille dauphinoise d'où sont sortis les marquis de Belmont. M. de V... l'avait attribué à Louis-François de Vachon, chevalier d'honneur du Parlement de Grenoble en 1743, mais la pièce est du XVIIe siècle. On trouve des épreuves avec la vache *d'or*. Saffroy.

Même réponse de MM. P. de Crauzat et Ch. de Sartorio.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — No 6. Juin 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 30 MAI 1909

USSITOT trois heures sonnées, M. le Président ouvre la séance, et présente les excuses de M. de Crauzat, du vicomte de Hennezel, de M. H. de la Perrière, du comte de Morant.

Le Comité remercie le baron de Clermont-Tonnerre qui nous envoie deux plaques armoriées d'ex-libris du XVIIIe siècle, et le vicomte de Hennezel qui offre à la Société des clichés d'ornements typographiques ainsi que M. Ch. Monsallut donateur de deux exemplaires de ses ex-libris pour les collections de la Société, et M. de Gassicourt qui offre l'ex-libris ancien du baron de Launay, de la part de M. de Tonquedec.

Le Secrétaire remet aux assistants les ex-libris envoyés par nos collègues M. Léonce Goyetche, le vicomte G. de Montlivault et M. Espierre, comte du sacré palais apostolique et de la cour de Latran.

Le Comité identifie une reliure apportée par M. de Gassicourt portant le fer à dorer du collège de Navarre ; ce fer est semblable à celui publié dans nos *Archives* en 1895, p. 67, mais plus petit ; ainsi que pour les ouvrages cités dans cet article, il est frappé sur un livre classique du XVIe siècle.

Les assistants examinent attentivement un lot d'ex-libris à identifier envoyé par notre collègue M. C. de Sartorio.

Digitized by Google

Le Secrétaire donne lecture au Comité d'une circulaire émanant de M. Bouland, ancien président de la Société, et que tous ses membres auront vraisemblablement reçue. Comme les critiques qui y sont formulées ne présentent aucun intérêt, le Comité estime qu'il n'y a pas lieu d'y répondre, mais simplement de relever deux impropriétés d'expression, échappées sans doute à M. Bouland. Tout d'abord, il est faux que celui-ci, en quittant la direction de la Société, ait *donné* à cette dernière un stock de clichés; il s'est borné à lui remettre ceux qui n'avaient plus d'utilité pour lui et qui appartenaient à la Société puisqu'elle les avait payés. En second lieu, il est également inexact que M. Bouland ait simplement *oublié* de donner à son successeur les renseignements nécessaires pour l'utilisation de ces clichés, ainsi que tout autre l'eût fait à sa place : il s'y est formellement refusé. Ces deux remarques faites, le Comité, décidé à n'engager aucune polémique, continue l'examen de l'ordre du jour.

La parole est donnée à M. de Gassicourt, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, pour sa communication : *Les Grandes Collections entrées à la Bibliothèque nationale depuis les origines jusqu'à nos jours.* M. de Gassicourt résume savamment l'histoire de notre dépôt national et des grands bibliophiles français. Il montre un grand nombre de frottis de fers à dorer exécutés sur les reliures conservées à la Bibliothèque nationale.

M. Cochon, ancien conservateur des Eaux et Forêts, de passage à Paris et assistant à cette séance, ajoute quelques mots sur les volumes enlevés par les soins de Napoléon Ier dans les bibliothèques étrangères (particulièrement en Belgique et en Italie), réunies aux collections de la Bibliothèque nationale, et que les alliés reprirent en 1814 et 1815.

M. le Président, au nom de tous les assistants, remercie M. de Gassicourt de sa très intéressante communication ; il remarque avec plaisir que nos collègues goûtent extrêmement ces études, et qu'entrant dans cette voie, plusieurs nous promettent des conférences qui augmenteront encore l'intérêt de nos séances mensuelles.

M. de Gassicourt lit ensuite une communication sur *Les livrets des anciens Salons, de 1755 à 1783*, que son actualité rend encore plus intéressante. A l'unanimité, le Comité ayant décidé son impression nous en donnons ci-dessous les passages les plus importants :

« Le printemps, qui pare des couleurs les plus brillantes les fleurs de nos parterres », dit notre collègue, « ramène chaque année la plus luxuriante floraison de toiles et de panneaux. Pour satisfaire à cette actualité, M. Henri Lenormand a publié, dans les *Nouvelles* du 17 et du 18 mai, un feuilleton sur les *Salons d'autrefois*, que m'a donné M. du Roure de Paulin. Du premier de ces articles il y a lieu, pour les bibliophiles, de retenir le paragraphe suivant : « Une note de l'imprimeur Collombat, pour le livret de « 1755, fournit des renseignements curieux sur la distribution d'un certain « nombre d'exemplaires. On en faisait dorer sur tranches et brocher en « papier gaufré deux cent cinquante destinés aux membres de l'Académie « de peinture et de l'Académie d'architecture, ainsi qu'à quelques commis « des bâtiments du roi. *Louis XV recevait un exemplaire unique en maro-*

Digitized by Google

« *quin bleu, frappé aux armes royales, tandis que les membres de sa* « *famille avaient des exemplaires en maroquin rouge*. Pour les ministres, « il y avait des livrets ornés de fleurs de lys. »

« Il est toujours intéressant de vérifier une affirmation de l'ordre de celle qui précède, et quand on est, comme moi, à même de fouiller sans difficulté dans les trésors de la Bibliothèque nationale, on ne saurait y manquer. Je cherchai donc moi-même parmi les exemplaires des livrets des anciens Salons déposés dans les salles de la Réserve ; ceux-ci, doubles de ceux qui sont dans le service ordinaire, sont en meilleur état ou portent sur leurs plats des armoiries. Il n'y en a que six dans cette dernière condition, ceux de 1755, 1757, 1779 (deux exemplaires), 1781 et 1783, plus un d'une année intermédiaire non armorié. Tous les sept sont reliés en maroquin rouge et portent sur les plats la même dentelle, ce qui prouve bien qu'ils sortent, malgré la différence de dates, de la même officine ; ce sont donc bien tous des exemplaires de dédicace. Ce qui mérite d'être signalé, c'est que les livrets de 1755 (celui justement qui est visé dans la citation ci-dessus) et de 1757 portent les armes royales ; ils ont donc été offerts à Louis XV ; ils ne sont pas en maroquin bleu, comme le dit M. Lenormand, mais en maroquin rouge, comme les autres. Des deux exemplaires de 1779, l'un fut offert à Louis XVI, l'autre au comte de Provence ; enfin les livrets de 1781 et 1783 furent donnés à un membre de la famille Malon de Bercy, sans doute Maximilien-Emmanuel-Charles, dit le marquis de Bercy, capitaine de cavalerie en juin 1774, à cause de la croix (de saint Louis ?) qui figure au bas du cartouche. Je me propose d'ailleurs d'étudier un jour plus à fond cette question.

« En résumé, j'ai bien trouvé six livrets des Salons reliés à des armes diverses : trois aux armes royales, une à celle d'un enfant de France, deux à celles d'un particulier : il n'y a entre eux aucune différence, ni dans la dentelle ni dans la couleur du maroquin. Il faut donc supposer, ou que M. Lenormand s'est trompé, ou que la règle qu'il indique n'a pas toujours été scrupuleusement suivie. »

Après cette communication, le Secrétaire fait passer les publications reçues : l'*Intermédiaire*, le *Vieux-Papier*, la *Rivista araldica*, le *Bulletin du Bibliophile*, etc.....

La séance est levée à cinq heures et demie pour la réunion du Comité de rédaction.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

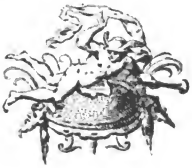

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS DE ROCCA-RAMBUTEAU

ROCCA-RAMBUTEAU, que l'on décrit par erreur comme Rocca-Savyon, se rencontre assez fréquemment ; cette petite pièce anonyme, gravée au burin, à claire-voie, mesurant 26 × 29, porte deux écus accolés, posés sur un cartouche surmonté d'une couronne de comte. M. Gerster la catalogue sous le numéro 1910 de son livre au nom de Rocca-Savyon, et cette erreur commise par l'auteur des *Schweizerische Bibliothekzeichen*, sur une fausse indication de Mme Diodati, de Genève, a été partagée par M. E. Perrier dans sa note parue dans les *Archives*, année 1900, p. 47.

Cet ex-libris a appartenu à Alphonse-Louis de Rocca et les armes qu'il reproduit sont, à dextre, celles de sa famille, à sénestre, celles de sa femme, née de Rambuteau, et non celles de la famille genevoise des Savyon, avec laquelle les Rocca n'ont jamais eu d'alliance.

Les Rocca, originaires d'Ivrée et de Suse, en Piémont, portèrent, anciennement *de gueules au lion d'argent rampant contre une roche d'or*. Plus tard ils adoptèrent les armes qui figurent sur notre pièce et que l'on blasonne ainsi : *Coupé, au 1er d'or à l'aigle issante de sable couronnée ; au 2e : aussi d'or, à un tourteau de gueules chargé d'un roc d'échiquier de sable.* Ce roc a été pris tantôt pour un fer de lance (Rietstap), tantôt pour une couronne à l'antique.

Vers la fin du XVIe siècle les Rocca s'établirent à Genève. L'un d'eux qui faisait le commerce de l'épicerie, Jean-Baptiste, épousa Anna Taruffo, dont la mère avait épousé, en secondes noces, Théodore de Bèze, qui l'adopta. Sa fille Theodora devint en 1607 la femme du célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin, auquel elle apporta la fortune de son père adoptif Théo-

Digitized by Google

dore de Bèze et, en même temps, une partie de la précieuse bibliothèque qui est encore, à l'heure actuelle, la propriété de son descendant, M. Henry Tronchin, l'érudit et aimable châtelain de Bessinge.

La famille Rocca contracta, dans la suite, à Genève, les meilleures alliances, et elle y occupa les premières charges de la République.

Un de ses derniers représentants fut Albert-Jean-Michel Rocca, né le 27 janvier 1788, élève de l'École Polytechnique, officier de cavalerie français (Genève avait perdu son indépendance en 1798). Il se battit en Espagne : laissé pour mort sur un champ de bataille il fut sauvé par une jeune paysanne qui fut touchée de sa beauté. On peut voir son portrait au Musée de l'Ariana à Genève et se convaincre que cette compatissante ennemie avait vraiment bon goût. A son retour en Suisse il vit Mme de Staël qui en devint éperdûment amoureuse et qui l'épousa en 1811 [1]. Mais ce mariage resta secret, et les enfants de Corinne (Auguste, baron de Staël-Holstein, Albert de Staël, et Albertine, duchesse de Broglie) ne l'apprirent qu'au lit de mort de leur mère. Ce qu'ils savaient cependant, tout au moins Auguste de Staël, c'était l'existence d'un fils, d'un frère, qui était élevé à Longirod, au bailliage de Nyon, et auquel on faisait de fréquentes visites. Cet enfant, né à Coppet le 7 avril 1812, avait été inscrit à l'état civil sous des noms d'emprunt :

« Louis-Alphonse, fils de Théodore Giles, de Boston, en Amérique, et de Henriette, née Preston, son épouse. »

Lorsque les enfants du premier lit eurent appris la parfaite légitimité de ce jeune frère, ils s'empressèrent de faire rectifier son état civil fantaisiste par une sentence du tribunal d'Aubonne qui fut rendue le 31 juillet 1817.

L'on ne sait pas au juste pourquoi Mme de Staël avait tenu à cacher la légitimité d'une union qui n'était, *en fait*, un mystère pour personne. Elle était, à cette époque, fort persécutée par le gouvernement impérial, et elle désira, peut-être, que son époux ne fût pas victime de sa disgrâce. Celui-ci était, d'ailleurs, fort malade et il ne lui survécut que de six mois.

Quoi qu'il en soit, Louis-Alphonse fut placé, après la mort de son père, sous la tutelle de son oncle, Charles-Jean-Louis Rocca, et de Mme la duchesse de Broglie, sa sœur utérine. Il épousa, en 1834, la fille de Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, préfet de la Seine, et il mourut, en novembre 1842, sans postérité.

Il ne paraît pas avoir brillé dans aucun domaine. Fut-il bibliophile, je l'ignore.

La famille Rocca est aujourd'hui complètement éteinte.

1. Rocca a laissé des Mémoires sur la guerre des Français en Espagne. Genève, 1876, J.-G. Fick, in-8°. Publiés par Gustave Revilliod.

Digitized by Google

Ce qui a causé l'erreur de Mme Diodati et du pasteur Gerster, c'est l'analogie qui existe entre les armes des familles Savyon et de Rambuteau.

En effet, tandis que les Savyon (éteints aussi) portaient *d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles d'argent*, les Rambuteau portent *d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même* (Rietstap).

Dans l'ex-libris qui nous occupe, le chevron et les étoiles sont d'argent, mais c'est une simple erreur du graveur.

Plus je collectionne, plus je vois combien il faut se défier des attributions des catalogues des marchands et des experts, et ne rien admettre sans contrôle.

F. Raisin.

ENCORE LE PSEUDO EX-LIBRIS DE DANTON

Nous pensions que cette question était enterrée, mais nous sommes bien obligés d'y revenir, puisque M. Bouland, dans une épître-circulaire, accuse la rédaction des *Archives* d'avoir imaginé cette attribution d'une pièce anonyme portant *à l'encre* le nom du célèbre conventionnel, et lui reproche d'avoir publié à ce sujet trois « divagations » (ce qui nous prouve que si l'urbanité était bannie du reste de la terre, ce n'est pas chez lui qu'on la retrouverait). Et il ajoute : « Où ? Quand ? Comment ? a-t-on vu que cette vignette était présentée comme un ex-libris ? » La réponse est bien simple :

Tout d'abord, nous demanderons, à notre tour, à M. Bouland : Où avez-vous vu une inscription *à l'encre* ? Cette pièce, dont l'encadrement, comme nous l'a dit notre érudit confrère Léon Quantin, a été calqué sur un ex-libris de la bibliothèque de Turin, porte le nom de Danton non pas manuscrit mais bien *gravé* en grandes lettres au centre, comme on peut le voir (*Archives*, 1907, p. 153).

Nous n'avons jamais dit que c'était là un ex-libris de Danton ; mais, quelques exemplaires de cette pseudo-reproduction se trouvant dans quelques collections, un de nos confrères, qui l'avait trouvée dans un lot d'ex-libris acquis en 1904 et ne la conservait qu'à titre de curiosité, nous demanda si nous en connaissions l'origine.

Au moment d'en faire faire le cliché, le Comité eut la surprise de le trouver tout fait parmi ceux appartenant à la Société : nous ne pouvions mieux faire que de poser la question dans nos colonnes ; de là, les trois « divagations » qui n'ont pas été si inutiles puisque, petit à petit, la lumière s'est faite sur cette *fumisterie*, grâce à notre confrère Léon Quantin (*Archives*, 1908, p. 109) et à M. Bouland, lui-même, qui nous dit qu'il en connaît l'original.

Paul Combes.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS MURAT

LES MARQUES de cette famille ont déjà été étudiées par M. le Baron du Roure de Paulin dans les *Archives* en 1907 (p. 101), et par M. P. de Farcy dans ses *Ex-libris Manceaux* (p. 53, 54 et 55) en 1908. Ces deux articles n'ont cité que trois types ; en possédant quatre et en connaissant un cinquième, j'ai pensé que quelques observations complémentaires étaient nécessaires.

Les Murat dont il est question sont originaires d'Auvergne, d'autres disent (je crois à tort) du Dauphiné. La branche qui nous occupe, établie depuis longtemps dans le Maine, est connue sous le nom de Murat de l'Estang. Au XVIIe siècle, leur chef était qualifié marquis de Montfort [1], seigneur de la

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Buzardière, de Changé, Pont de Gennes, Champagné, etc. Deux dames de Murat furent abbesses l'une de la Virginité (1775-1790), l'autre de Bonlieu (1781-1790). Louis de Murat, qui avait épousé Anne-Marie de Montsaulnin, fut membre de l'Assemblée du Maine en 1789.

Les armoiries sont : *d'azur à trois fasces d'argent maçonnées et crénelées de sable ; la première de cinq créneaux, la seconde de quatre et la troisième de trois, ouverte au milieu en porte.*

Ce que je tiens surtout à faire remarquer c'est que la fig. 1 n'est pas conforme à la description. Il est facile en effet de constater que la seconde fasce a *cinq* créneaux quand elle devrait n'en avoir que *quatre*. Il est très probable que lorsque l'on s'est aperçu de cette erreur, sans doute imputable au graveur, on fit faire la fig. 2. La fig. 3 diffère de la fig. 2 par la position des supports et l'adjonction d'une branche de laurier.

1. Par son mariage avec Mlle de Murat, fille du marquis de Montfort, un marquis de Nicolay est devenu propriétaire des terres de Montfort, la Buzardière et Pont de Gennes.

Digitized by Google

Le comte de Murat qui avait épousé Mlle Julie de Castelnau (née à Brest en 1670) appartenait à cette famille. Elle fut exilée à Loches sur la demande de Mme de Maintenon qui l'accusait d'avoir collaboré à un libelle injurieux pour la Cour de Louis XIV. Pendant son exil, que le duc d'Orléans fit cesser en 1715, elle composa plusieurs romans estimés. Elle mourut en 1716.

Les Murat-Sistrières (Auvergne) sont une branche de cette famille ; leurs armoiries en sont une preuve : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur à 3 fasces d'argent maçonnées et crénelées de sable ; la 1re de 5 créneaux, la 2e de 4 et la 3e de 3, ouverte au milieu en porte* (qui est Murat) *; aux 2 et 3 d'azur à un saint Michel d'or tenant enchaîné à ses pieds le démon aussi d'or, et le frappant d'une épée flamboyante de gueules* (qui est Sistrières).

Fig. 4

Fig. 5

Les armoiries de la ville de Murat (Cantal) sont semblables à celles des ex-libris que nous reproduisons.

On a voulu parfois confondre cette famille avec les Murat de l'Empire ; ils n'ont aucun rapport. Le roi de Naples était d'une origine fort modeste et fut le fils de ses œuvres. C'est en 1804 que Napoléon Ier l'anoblit et lui donna le titre de Prince. Ses armoiries, comme celles de toute la noblesse impériale, sont très compliquées. Je crois inutile d'en donner la description. La branche cadette a des armoiries plus simples : *lozangés d'or et d'azur*, et quelques-uns y ajoutent : *une bordure engrêlée de gueules.*

Ces quelques notes compléteront tout ce que, je crois, l'on peut dire sur les ex-libris des Murat.

R. de Brébisson.

Digitized by Google

Digitized by Google

EX LIBRIS
GUILHELMI·II
IMPERATORIS
REGIS

EX-LIBRIS ALLEMANDS MODERNES

L'ÉDITEUR d'art Franz Haufstaengl, de Munich, vient de publier récemment une splendide brochure superbement illustrée, sous le titre : *Die Kunst unserer Zeit. Moderne deutsche Ex-libris.* Le texte a été confié à M. Richard Braungart, un spécialiste en ces matières. Quant aux illustrations, elles sont hors de pair ; au nombre de soixante-neuf, elles représentent les ex-libris de maints personnages contemporains, dessinés et gravés par les meilleurs artistes de l'Allemagne.

Dès le titre, nous retrouvons une personne de connaissance : notre regretté collègue le comte de Leiningen-Westerburg, qui possédait un nombre considérable d'ex-libris personnels. Celui que nous reproduisons ici (fig. 1) est fort simple : sur un épais volume, relié en plein aux armes de son propriétaire et portant sur le dos la devise de sa famille : « Gott thut Retten » (Dieu est le salut), est posé un casque antique et appuyée la garde d'une épée ancienne. Traité d'une manière archaïque par l'auteur, R. Sturtzkopf, le sujet n'a rien de lourd ni de prétentieux. Il a nettement le caractère d'ex-libris qu'un grand nombre de pièces modernes n'a plus, surtout en Allemagne, où l'on voit fréquemment de jolies estampes, des tableaux, des paysages, des marines, qui pourraient servir de toute autre chose que de marques de propriété pour des livres. Nous allons d'ailleurs, en feuilletant l'ouvrage de M. R. Braungart, en rencontrer plusieurs de ce genre et nous en dirons quelques mots.

Voici encore (planche 7) une composition à la fois bien moderne par la disposition des listels où courent les inscriptions, et assez archaïque par la raideur voulue du dessin : c'est l'ex-libris désormais célèbre et déjà historique de S. M. l'Empereur allemand. Les armes de l'impérial bibliophile sont surmontées de la couronne de Charlemagne, entourées du collier de l'ordre prussien de l'Aigle noir, environnées de phylactères avec l'inscription : Ex-libris Wilhelmi II, Imperatoris Regis, et soutenues de gros livres, au dos desquels se voient des aigles et le chiffre de l'Empereur : W. R. entrelacés. L'idée peu banale de cet ex-libris a été donnée par Guillaume II à M. Emil Dœpler, qui en a tiré un excellent parti. Les journaux quotidiens français eux-mêmes ont parlé de cette marque originale et nous ont même donné sur la bibliothèque privée de l'empereur quelques renseignements intéressants ; c'est ainsi que nous apprenons que cette collection, qui, par le nombre de ses volumes, rivalise avec les plus belles bibliothèques publiques, est divisée en cinq sections différentes : art militaire, marine, archéologie, architecture, littérature. Tous les livres portent, collé sur le plat intérieur, l'ex-libris que nous publions, et, au dos, le chiffre W. R. figuré dans notre dessin.

Digitized by Google

von Térey, Bibliothèque de Basedow et Wolfgang Mecklenburg, par Josef Sattler; Marianne Brockhaus, par Otto Greiner; Elisabeth et Vollrath von Davier, par Bernhard Wenig; Adele Wolde, par Heinrich Vogeler; Sofia Schutz-Euler (avec son portrait), par Alfred Soder; etc. Mais j'avoue qu'un certain nombre ne m'ont pas pleinement satisfait, parce que je ne les ai pas compris. Sans doute M. Hermann Hirzel aime les arbres, puisqu'il en met partout; mais que signifient ces arbres dans les ex-libris de Werner Warncke, du docteur en médecine Félix Gattel ou de Hans Gotendorf? Pourquoi les femmes nues de M. Oskar Graf (ex-libris Gurlitt), de M. Franz Stassen (ex-libris Helene Büchmann), de M. Max Klinger (ex-libris Giesecke et Graul), de M. Bruno Héroux (ex-libris F. Hiebel), de M. Aloïs Kolb (ex-libris Gertrud Nathanson) ? Ce bateau à voile au milieu de l'orage (ex-libris Beringer, par Hans Thoma), cet homme nu qui galope sur une chimère dans la clarté fuligineuse d'une torche (ex-libris Hans Thoma, par lui-même), cet autre homme nu qui dompte un cheval sauvage devant un temple antique (ex-libris Fr. Schœne, par E. von Gebhardt), ce centaure conduit par un homme nu dans une magnifique forêt (ex-libris Alf. Proust, par Bruno Héroux), font une série de jolies et fines estampes qui n'ont malheureusement rien à voir avec des ex-libris.

Ces critiques n'empêchent pas d'ailleurs les ex-libris allemands modernes du bel album de M. Braungart d'être, d'une façon générale, très au-dessus de la très grande majorité des ex-libris français de notre époque. Cela tient sans doute à ce que, chez nous, l'ex-libris est rarement confié à un artiste de talent et que, la plupart du temps, on se contente de demander à un libraire ou à un graveur un ex-libris héraldique. Dans ce dernier cas, on n'a jamais quelque chose de mal, mais on n'a qu'une gravure banale et sans caractère. En terminant, je souhaiterai vivement que ceux de nos contemporains qui voudront faire exécuter leur marque de propriété s'adressent à des dessinateurs dignes de ce nom et capables de faire un ex-libris original restant, malgré tout, un ex-libris.

F. Cadet de Gassicourt.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(Suite.)

X. JEAN DE BRY

Jean-Antoine de Bry ou Debry naquit en 1760 à Vervins, d'un honorable marchand et lieutenant de maire de cette ville [1]. Fort intelligent il était de bonne heure avocat en parlement, puis fut reçu à vingt-sept ans président au grenier à sel de Vervins, en 1787. Il se maria [2], vers cette époque, avec Marie-Josèphe-Augustine Dupeuty, qui appartenait à une vieille famille de magistrats de la ville, et qui mourut quelques mois après.

1. Debry prétendait sérieusement que sa famille était la même que celle des *Derby* d'Angleterre ! (Ed. Fleury, *États Généraux, etc...* p. 459.) (Arch. de l'Aisne, B. 3348.)
2. Le contrat de mariage fut passé en 1780 devant Solon, notaire à Vervins (B. 3336).

Digitized by Google

La Révolution grondait, Jean de Bry embrassa les idées nouvelles avec autant d'ardeur que d'ambition. Il devint membre de l'Assemblée Législative et prit une part morale considérable à la chute de la royauté. Ce fut lui qui proposa la création d'un corps de 1.200 volontaires, appelés *tyrannicides*, qui devraient aller attaquer, corps à corps, tous les souverains d'Europe !

A la Convention, il vota la mort du Roi, sans appel ni sursis, et il fut, après fructidor, un des plus fougueux terroristes.

En 1798, nommé ministre plénipotentiaire à Rastatt, avec Bonnier et Roberjot, il échappa, avec sa femme, au massacre dont ses deux collègues furent victimes. Il joua du reste un fort triste rôle dans cette circonstance [1].

Il seconda Bonaparte au 18 brumaire et fut nommé préfet du Doubs le 29 avril 1801.

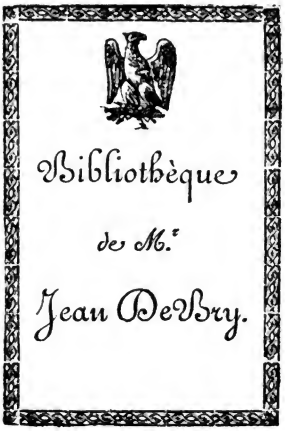

Ce fut vraisemblablement à cette époque de calme relatif, dans son existence tourmentée, que Jean de Bry s'adonna avec loisir à la formation d'une bibliothèque. Elle devait être considérable, car la modeste étiquette en typographie, que nous reproduisons ici, est fort répandue.

Son érudition et ses goûts des livres le désignèrent naturellement à la présidence de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de Besançon à laquelle il fut nommé en 1806.

Deux ans plus tard, Napoléon le créait Chevalier d'Empire [2], puis enfin lui donnait, avec le titre héréditaire de Baron [3], une rente de 4.000 livres en Hanovre [4]. Les armoiries qui lui furent concédées avec ce titre étaient écartelées ; aux 1 et 4 : *d'argent à une rose de pourpre, tigée et feuillée de*

1. Cf. Souchon, *L'Assassinat des ministres français à Rastatt* (Bull. Soc. académique de Laon XXXII, 1er fasc. 53).
2. Lettres patentes du 27 juillet 1808.
3. Lettres patentes du 3 mai 1809.
4. Décret impérial du 3 août 1809.

Digitized by Google

sinople ; au 2 : des barons préfets ; au 3 : *de gueules à la croix d'honneur* [1].

Les honneurs et la fortune avaient adouci ce farouche révolutionnaire. On raconte même que le 22 avril 1814, en apprenant l'élévation de Louis XVIII au trône, il voulut signer, le premier, le serment de fidélité au souverain. Il se montra, à la fenêtre de la préfecture, avec une cocarde blanche à son chapeau, tandis que, par son ordre, ses domestiques en distribuaient aux personnes qui l'entouraient [2]. Malgré la bassesse de cette soumission, il fut destitué.

Préfet du Bas-Rhin, sous les Cent jours, il fut exilé par la loi de 1816 et se retira à Mons, en Hainaut, chez sa fille.

Il ne rentra à Paris qu'en 1830 et y vécut, au milieu de ses livres, jusqu'à sa mort, le 16 janvier 1834.

Jean de Bry s'était remarié avec Marie-Antoinette-Félicité Artaud, dont il eut un fils, né en pleine tourmente révolutionnaire et nommé : Fleurus Scevola. Seize ans plus tard, il eut encore une fille, née en 1810. Nous ignorons la destinée de ces deux enfants.

Lorsqu'il était avocat à Vervins, en 1786, de Bry avait rédigé un Mémoire assez important sur la topographie de cette ville [3]. Il publia à Laon un *Essai sur l'Éducation nationale*, en deux volumes in-8 ; puis un *éloge à Mirabeau* et divers autres ouvrages.

Pendant la révolution, les archives religieuses et les splendides bibliothèques monacales étaient livrées au pillage. Des spéculateurs les volaient, ou achetaient à des prix dérisoires, et les revendaient chèrement à l'étranger. Jean de Bry provoqua un décret de la Convention, du 27 février 1794, « prohibant l'exportation des manuscrits, livres et éditions de prix, hors du territoire de la République [4] ». C'est peut-être le seul acte, méritoire et désintéressé, de toute la vie de ce trop célèbre révolutionnaire [5].

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

QUESTIONS

COLLÈGE DE LOUVAIN. — (**N° 395.**)

Je serais reconnaissant à nos collègues de Belgique de me faire connaître s'il existe un ex-libris ou un fer super-libros à l'usage du Collège de Louvain pour la période comprise entre 1549 et 1789. Ce collège recevait par fondation d'Eustache Chappuis des boursiers savoyards, et c'est à ce titre qu'il m'intéresse particulièrement.

J. Cochon.

1. Cf. Révérend, *Armorial du 1er Empire*, II, 20.
2. Cf. Ed. Fleury, *loc. cit.*, p. 483.
3. Archives de l'Aisne, D. 8.
4. A. Pécheur, *Histoire des Bibliothèques de l'Aisne*, p. 45.
5. Dans un important ouvrage, récemment paru, M. Léonce Pingaud essaie une réhabilitation de Jean de Bry. Ce personnage n'en reste pas moins le type accompli du bas politicien, sans convictions, auquel tous les moyens sont bons pour arriver et se maintenir. Léonce Pingaud, *Jean de Bry*, un volume in-8°. Plon et Nourrit, 1909.

Digitized by Google

TROIS FASCES ET BORDURE. — (**N° 396.**)

Le très bel ex-libris reproduit ici a été trouvé à Thiers, en Auvergne. L'absence des hachures le fait remonter aux premières années du XVIIe siècle, et le collier de Saint-Michel, dont l'écu est entouré, en fait une pièce bien française. Nous demandons à nos collègues de nous aider à identifier cet ex-libris. En Bourbonnais, la famille de la Fin porte : *D'argent à trois fasces de gueules, à la bordure engrêlée du même.* Il s'agirait de savoir si cette famille a eu un chevalier de Saint-Michel et si les quartiers 2 et 3, non identifiés, se rapportent à une alliance de cette famille.

A. de Remacle.

CHEVALIER DE SAINT-MICHEL. — (**N° 397.**)

Puisque nous sommes sur la question des chevaliers de Saint-Michel, je demande l'identification de l'ex-libris portant dans un écu ovale : *d'azur à deux palmes d'argent, croisées en sautoir, cantonnées de quatre étoiles d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion naissant d'or.* Un collier de Saint-Michel entoure l'écu sommé d'une couronne de marquis et soutenu par deux lions contournés.

A. de R.

SEPT MOUCHETURES D'HERMINE. — (**N° 398.**)

D'argent à sept mouchetures d'hermine de sable posées 4 et 3 ; au chef d'azur chargé de 3 croissants d'argent. A qui appartiennent ces armoiries ?

Baron d'A.

Digitized by Google

RÉPONSES

ÉCARTELÉ SUR LE TOUT. — (**N° 386.**) [16e année, page 12.]

J'ai posé la question, et, par le plus grand des hasards, je puis faire aujourd'hui la réponse. Ayant eu à consulter le livre de Beaumont, intitulé : « *Gouverneurs, lieutenants du Roy, Prévôts des marchands, échevins, etc., de la ville de Paris.* » J'y ai trouvé, p. 60, les armes de P. de la Tour, secrétaire du Roi en 1639. Ces armes présentent deux différences insignifiantes avec celles de notre ex-libris.

Le sinople des 2° et 3° y est remplacé par le gueules, et le parti est renversé, la chaîne au 1° et le fascé au 2°.

L'époque de la pièce correspondant assez exactement avec la mention de Beaumont, il y a tout lieu de croire qu'il faut l'attribuer à ce P. de la Tour. Ces armes ne sont pas citées par Renesse.

F. Raisin.

ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES. — (**N° 394.**) [16e année, page 48.]

L'ex-libris, objet de la question, est celui de N..... Berenger, commissaire d'Artillerie à Douai, directeur de la fonderie de canons de cette même ville en 1788, créé chevalier de Saint-Michel en 1775. Je ne connais pas de catalogue des chevaliers de Saint-Michel. S'il existait, cet ouvrage rendrait de grands services pour l'identification des ex-libris.

A. de Remacle.

BIBLIOGRAPHIE

Guy de Charnacé, *Essais de psychologie intime*, in-16. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. L'auteur de ce livre en corrigeait les dernières épreuves lorsque la mort vint le surprendre. Les *Essais de Psychologie* seront donc le dernier ouvrage du regretté marquis de Charnacé qui écrivit tant de pages délicates et spirituelles. Il n'y a pas dans ce volume un plan régulier ni un sujet bien arrêté, mais tout ce qui intéressait l'homme cultivé d'autrefois s'y retrouve en des causeries agréables.

Fernand Mitton. *Tortures et supplices en France*, in-18. Paris, Daragon. L'auteur, après avoir fait un historique de la justice et de la procédure criminelles, donne des détails sur chacun des procédés employés pour arracher des aveux aux coupables ou prétendus tels. Il présente, en outre, une monographie sur chacune des prisons célèbres ; fait connaître le régime des cachots de l'ancienne France pour terminer par le régime pénitentiaire actuel, les prisons cellulaires et les maisons centrales.

E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 7. Juillet 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 1909

LA SÉANCE est ouverte à trois heures par M. Wiggishoff. Le Comité excuse M. de Crauzat, le vicomte de Hennezel, le comte de Morant, M. Salleron.

A l'unanimité sont élus membres de la Société :

1° M. Fernand Henry, avocat, homme de lettres, Le Muy (Var), faisant échange d'ex-libris, présenté par M. E. Perrier et le baron du Roure de Paulin ;

2° M. G. Chaix d'Est-Ange, 22, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris, présenté par MM. Henri de la Perrière et Félix de Gassicourt.

M. de Gassicourt annonce la mort du chevalier von Laubmann, directeur de la Bibliothèque royale de Munich, décédé le 5 juin : le Comité envoie ses sincères condoléances à la famille du regretté Docteur. Le Comité décide de faire l'échange des *Archives* avec le journal *la Reliure*. Le Président informe tous nos collègues qu'il réunira le Comité le dernier dimanche de chaque mois, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, chez lui, 153, rue Marcadet. Nos collègues présents à Paris sont priés de se rendre à ces réunions pour lesquelles il ne sera pas envoyé de convocations.

Le Comité examine une fort belle pièce de très grand format, gravée par Joseph Collin, à Reims, en 1663, aux armoiries de la famille de Gomont en Champagne ; elle appartient au pasteur Dannreuther, secrétaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. Le Secrétaire fait passer les publications reçues : *The Book-Plate booklet* de février, la *Rivista araldica*, l'*Intermédiaire*, la *Chronique médicale*, etc...

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

Digitized by Google

DEUX BIBLIOPHILES BELGES

I. — GUILLAUME-ANTOINE-JOSEPH DE BEZERRA

Chanoine gradué de la cathédrale d'Anvers 169(?)-1750

GUILLAUME-Antoine-Joseph de Bezerra était d'origine espagnole, il naquit à Bruxelles vers la fin du XVIIe siècle. Il fut d'abord introduit à Saint-Jacques, comme chanoine, le 30 janvier 1717. Il quitta Saint-Jacques en 1720, pour devenir chanoine gradué noble à la cathédrale (le 10 avril de la même année).

Guillaume-Antoine de Bezerra, qui était licencié en droits (J. U. L.), y occupa successivement les fonctions de sigillifer (16 octobre 1720) ; Episcopatus laudecanus Christianitatis Antverpiensis (31 novembre 1729) ; Judex synodalis officialis (5 avril 1737) ; scolasticus (5 octobre 1737). Il fit son testament le 22 août 1749, et il mourut à Anvers le 29 janvier 1750 [1]. Il fut enterré dans le portail sud de la cathédrale, sous une pierre tombale portant cette inscription :

D. O. M.
Quod potuit hic deponi voluit
R. A. D. Guill. Ant. Jos. de Bezerra
Can. grad.
judicium faustum præstolaturus.
Obiit 29 januarii 1750.
R. I. P.

Ses livres furent vendus à Anvers, probablement vers la fin de 1750. Il en existe un catalogue, mais il nous a été impossible de nous le procurer.

Guillaume-Antoine de Bezerra avait deux ex-libris : le petit nous montre dans un cartouche ornementé, portant comme couronnement une tête de chérubin, les armes de Bezerra : *D'or à deux bœufs passants de gueules.* Au-dessus, le chapeau de chanoine, avec, comme toujours, trois houppes de trop. En dessous, un listel avec la devise : Por la Ley Bezerra y por el Reij. Cette marque mesure exactement, p. g. s. g. : H. 77^mm × 60^mm.

Le grand, gravé par P.-B. Bouttats, représente les mêmes armes, dans un cartouche richement ornementé, avec leurs lambrequins d'or et de gueules, et le casque avec son bourrelet d'où émergent cinq plumes d'autruche d'or et

1. Archives de la cathédrale. Communiqué par M. L. Theunissen.

Digitized by Google

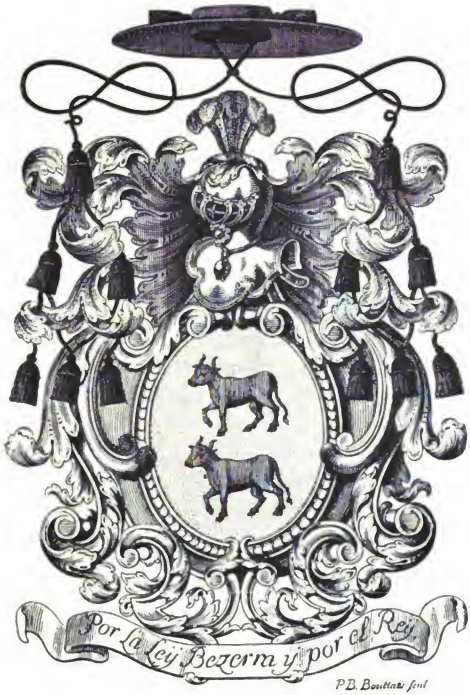

Digitized by Google

Digitized by Google

de gueules. Le chapeau de chanoine surmonte cette belle composition. En dessous se lit la même devise. La plus grande surface gravée de cet ex-libris, signature comprise, mesure exactement : H. 152mm × 100mm.

II. — GUILLAUME VAN HAMME

Protonotaire apostolique, chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Anvers, 1602-1668.

Cet ecclésiastique était le fils aîné de Pierre van Hamme, décédé le 24 mai 1642, et de Marie van Schore [1], fille de Jean, bourgmestre de Louvain, et d'Anne van Eynatten [2]. Leur contrat de mariage est du 25 février 1601. Guillaume van Hamme naquit à Bruxelles et fut baptisé à Sainte-Gudule, le 29 juillet 1602. Il devint pronotaire apostolique, chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Anvers, il testa le 16 août 1666 et mourut le 24 mai 1668 [3].

Son ex-libris, de format in-4°, est une gravure intéressante. Il a dû être imité d'après celui du prince de Barbançon [4].

C'est le même cartouche aux volutes savamment contournées, accosté de deux ailes, mais la tête de chérubin a disparu pour faire place au chapeau de protonotaire, dont les houppes (il y en a, comme toujours, une rangée de trop) pendent des deux côtés de l'écu. Celui-ci est aux armes de van Hamme : *Écartelé, aux 1 et 4 d'or à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout*, qui est de Grimberghe d'Assche ; *aux 2 et 3 d'argent à une bande lozangée de gueules de cinq pièces*, qui est van Hamme. L'espace laissé libre en dessous du cartouche dans l'ex-libris du prince de Barbançon a reçu ici l'inscription suivante : Ex bibliotheca Reverendi, Nobilissimi, consultissimique viri Dni Guilielmi van Hamme, patricy Bruxel : Pbri. J. U. L. Protonotary Apost : cathedralis ecclie Antverp : canonici, scholastici, etc., 1659. Cet ex-libris mesure exactement : H. 184mm × 135mm. L'empreinte de la plaque : 187mm × 137mm.

Benjamin Linnig.

Ces deux articles sont extraits du livre de M. Benjamin Linnig, actuellement sous presse, édité par J. van Oest et Cie, de Bruxelles : *Nouvelle série de Bibliothèques et d'Ex-libris d'Amateurs belges aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.*

1. Van Schore porte : *De sinople à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'argent.*
2. Ils furent enterrés dans l'église des Augustins, à Bruxelles.
3. Il avait d'abord été pronotaire apostolique et chanoine à Hoogstraeten.
4. Voyez : *Bibliothèques et ex-libris de bibliophiles belges aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, p. 165.

Digitized by Google

LES MARQUES ET EX-LIBRIS

DES CORPORATIONS DU LIVRE

PLUS MARCHE le temps et plus l'ex-libris s'éloigne de la forme héraldique, à tel point que si certains bibliophiles s'octroient des blasons que les d'Hozier seraient bien étonnés de voir, bien plus nombreux sont ceux qui, comme marque de possession de leurs livres, préfèrent, aux armes qu'ils auraient légitimement le droit d'y faire figurer, des images plus suggestives qui laissent deviner leur caractère, leurs goûts, leurs occupations, etc..

Ces compositions, intéressantes pour ceux qui les étudient dans leurs moindres détails, ont souvent l'avantage de porter des devises choisies par le possesseur, s'appliquant bien à sa personne, alors que beaucoup de nos contemporains seraient bien en peine de justifier par eux-mêmes la devise ou le cri de guerre (?) adopté par leurs ancêtres.

Déjà, un assez grand nombre d'ouvrages ont été consacrés aux ex-libris régionaux ; on commence maintenant à étudier les ex-libris de genres spéciaux et surtout les ex-libris professionnels.

Après les *Ex-libris de médecins* de notre confrère Henry-André voici les *Marques et ex-libris des Corporations du Livre* que nous donne M. E.-J. Fonteney. Cette fois, c'est un professionnel qui parle et, naturellement, nous avons tout à y gagner. M. Fonteney, secrétaire de la Chambre de la Reliure, publie son travail au profit des cours de perfectionnement du Syndicat de la Reliure, en le dédiant spécialement à la *Société française des Collectionneurs d'ex-libris*, et nous lui en adressons nos remerciements.

Digitized by Google

L'auteur fait défiler sous nos yeux plus de soixante marques ou ex-libris de la plus grande diversité : depuis la charmante liseuse Louis XV de M. Canape, jusqu'à la vue de l'atelier de M. Wynants, en passant par les relieurs de Christy et de Chambolle, et le Don Quichotte de René Wiener dont il a bien voulu nous fournir les reproductions. La description des pièces reproduites est accompagnée de notices sur leurs possesseurs qui en augmentent l'intérêt. Ajoutons que l'ouvrage, de format in-quarto, imprimé sur beau

papier et avec un superbe caractère, porte sur son titre la marque et l'adresse de M. Henri Leclerc, bien connu des bibliophiles et de nos confrères. Nous nous permettrons une seule critique et encore ne touche-t-elle peut-être pas l'auteur. Le titre ne se justifie qu'imparfaitement, puisque nous ne voyons là que des ex-libris de relieurs-doreurs. Nous comprenons que l'auteur n'ait pas voulu nous donner un recueil des marques d'imprimeurs et de libraires, une suite à Silvestre, il lui eût fallu des volumes ; mais des ex-libris contemporains ? Les imprimeurs, les libraires, les dessinateurs et graveurs du Livre n'en auraient-ils pas. Peut-être !

T. Mac-Read.

EX-LIBRIS SIGNÉ COLLIN

Le minutieux examen d'un ex-libris réserve parfois à l'amateur attentif d'agréables surprises. Comprend-on la joie éprouvée par le collectionneur qui découvre tout d'un coup le nom d'un de ses graveurs préférés sur une pièce que rien de spécial ne désignait à son attention. Je viens d'avoir ce plaisir et le résultat de mon examen est la découverte de la signature du graveur Collin, de Nancy, sur l'ex-libris d'Étienne Mollevaut.

Digitized by Google

La plupart des amateurs connaissent cette gracieuse vignette, mentionnée dans le bel ouvrage de MM. de Mahuet et des Robert, mais sans aucune indication de graveur; nos *Archives* ont également publié sur Étienne Mollevaut (année 1900, p. 75) un intéressant article de Mme Mar, accompagné d'une reproduction. Il existe deux états de cet ex-libris ; sur le premier le mot *Biblioteca* est ainsi écrit, sans *h*, tandis que sur le second l'*h* a été ajouté. Les exemplaires que je possède de ces deux états ont chacun la signature de Collin et sont aussi beaux d'épreuve l'un que l'autre, mais sur la plupart de ceux que l'on trouve du second état, la signature a disparu, la planche originale ayant subi d'importantes retouches exécutées probablement après la mort de Collin par un graveur quelconque qui n'aura pas aperçu cette signature ou jugé inutile de la conserver. C'est un de ces exemplaires qui a servi pour illustrer l'article de Mme Mar.

Le nom de Collin qui existe sur toutes les épreuves du premier état ne figure donc que rarement sur celles du second, mais il est tellement dissimulé dans l'ornementation qu'il est presque impossible de le découvrir, l'observateur le plus exercé n'y arrivera que s'il est prévenu d'avance de l'endroit où ce nom est placé : en regardant attentivement à la loupe le feuillage de la branche d'arbuste placée à droite du cartouche, dans l'espace réservé entre la 2e et la 3e brindille, à 7 millimètres au-dessus du *t* de *Mollevaut*, on apercevra le nom : *Collin* faiblement tracé à la pointe, en lettres bâtardes bien lisibles quoique microscopiques. Cet ex-libris n'est pas le seul que Collin ait signé d'une façon aussi modeste, dans celui de Thouvenin (1re variété) la signature se cache dans les nuages du bas, mais elle est plus apparente que sur l'ex-libris qui nous occupe.

On connaît de l'ex-libris Mollevaut, en plus des deux états dont je viens de parler, une autre variété sans inscription, signalée dans l'ouvrage de MM. de Mahuet et des Robert ; quant à celle signée *Ranson*, mentionnée dans les *Archives* de 1900, p. 131, c'est une lourde et grossière copie dont la signature, par contre, se détache d'une façon très visible, mais qui ne peut soutenir aucune comparaison avec la charmante gravure de Collin.

Ed. Engelmann.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

XI [1]. — LE PRINCE DE BÉTHUNE-HESDIGNEUL

Les Béthune-Hesdigneul se prétendaient un rameau de l'illustre maison de Béthune-Sully et Charost, dont on a vu précédemment les ex-libris du dernier représentant, et le bibliophile qui nous occupe ici semble avoir eu pour objectif principal, durant toute son existence, d'affirmer cette communauté d'origine. Elle n'en reste pas moins très problématique [2], malgré tous les certificats, les attestations et les titres pompeux que le marquis de Béthune-Hesdigneul se fit décerner. Ce qui est certain, c'est que ses ancêtres portaient le nom seul de Desplanques, jusque dans les premières années du règne de Louis XIII, et qu'antérieurement cette famille était connue sous le nom de Carency.

Eugène-François-Léon, prince de Béthune et du Saint-Empire, marquis d'Hesdigneul, châtelain de Sissonne [3], lieutenant-général des armées du Roi, naquit à Saint-Omer, le 30 juillet 1746, du premier mariage de Joseph-Maximilien-Guislain, marquis de Béthune-Hesdigneul [4], gouverneur de Marle [5], avec Jeanne-Louise de Guernonval-Esquelbecq. Il était, à vingt-cinq ans, guidon des gendarmes de la garde du Roi, et épousait, le 30 mai 1772, Albertine-Joséphine-Eulalie le Vaillant [6], baronne de Bousbecque, dame de Waudripont. C'est vers cette époque qu'il fit problablement exécuter le premier de ses ex-libris. Les armes de Béthune, brisées de l'écu Saveuse [7] au canton dextre, sont gravées dans un cartouche Louis XV, dont la régularité et les guirlandes de fleurs qui l'accompagnent font déjà pressentir le style Louis XVI. Deux hommes, ceints de lierre et armés de massue, soutiennent l'écusson qui est surmonté d'une couronne de marquis (fig. 1). Cette fine gravure mesure 0,054 sur 0,056.

Le 4 juillet de cette même année, ayant fait vérifier à la Chambre de Bruxelles son titre de marquis et produit un certificat du duc de Béthune-Sully qui attestait leur origine commune, le marquis d'Hesdigneul obtint pour lui et ses enfants, de l'impératrice-reine, l'autorisation de décorer ses armes d'un manteau ducal et de les surmonter d'une couronne fermée [8].

1. Supplément à la lettre B.
2. Le point d'attache des Hesdigneul avec les Sully aurait été antérieur à l'an 1000 !! L'auteur commun, issu des derniers comtes souverains d'Artois, aurait été Robert I, seigneur de Béthune, père de Robert II, chef des Charost et Sully, et Bauduin, chef des Hesdigneul (Amédée Boudin, *Notice sur la maison de Béthune-Hesdigneul*. Paris, 1844, in-4°).
3. Sissonne, chef-lieu de canton, arrondissement de Laon.
4. J.-M.-G. de Béthune-Hesdigneul épousa en secondes noces, en 1748, Madeleine de Fay d'Athies, comtesse de Cilly, dame de la Neuville, Maucreux, Bary, Chery, etc. et mourut au château de la Neuville-Bosmont (Aisne) le 5 avril 1789, âgé de quatre-vingt-quatre ans.
5. Marle, chef-lieu de canton, arrondissement de Laon.
6. Le Vaillant porte : *De gueules au soleil d'or.*
7. L'écu des Saveuse apparaît comme brisure dans les armes de Béthune-Hesdigneul, en souvenir de l'alliance, au XIIIe siècle de Hugues de Carency, seigneur des Planques, avec Marie de Saveuse.
8. Diplôme du 25 septembre 1772.

Digitized by Google

Aussitôt qu'il fut en possession de cette dignité, Hesdigneul s'empressa de se faire graver un second ex-libris avec manteau ducal et couronne princière qui vint recouvrir le premier, dans tous ses volumes [1]. Cette seconde pièce qui mesure 0,07 × 0,054 fut gravée par Delcourt fils, à Tournay (fig. 2). C'est dans cette ville que M. de Béthune s'était fixé après son mariage, lorsqu'il avait quitté le service [2]. Désirant posséder une résidence d'été agréable et utile, il acquit en 1777, des héritiers d'Aligre [3], moyennant 360.000 livres, le bourg et châtellenie de Sissonne en Laonnois. « Le château, récemment construit et élégamment meublé, était entouré d'un parc de trois cents arpents clos de murs [4]. » Le marquis d'Hesdigneul embellit encore cette demeure princière et y réunit une belle bibliothèque et de nombreux souvenirs de famille. On raconte même qu'il avait l'intention d'élever dans la cour d'honneur du château une statue en marbre du grand Sully ! La Révolution survint et l'empêcha de réaliser ce projet [5].

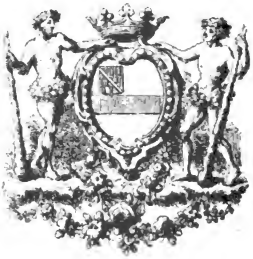

Fig. 1.

Il se fit admettre, en 1778, dans les états nobles de Flandre et d'Artois, et fut reçu membre des Académies d'Arras et de Valence. Le 6 septembre 1781, Joseph II, empereur d'Allemagne, le créait prince de Béthune-Hesdigneul et du Saint-Empire. Nommé ensuite chambellan de l'empereur d'Autriche, ce glorieux personnage est couvert de décorations. Il faut les énumérer puisqu'on retrouve les principales sur le troisième ex-libris qu'il se fit faire (fig. 3) et qui mesure 0,053 sur 0,069. Le nouveau prince était grand-croix et inspecteur général de l'ordre chapitral de Limbourg dans la langue d'Austrasie ; grand-croix du Lion de Holstein ; chevalier de l'Aigle blanc, de Saint-Stanislas de Pologne, du Lion blanc palatin, et de l'ordre de Saint-Louis.

Le cuivre de ce troisième ex-libris, ayant été usé, fut sans doute retouché,

1. M. Engelmann, qui a bien voulu me communiquer ces ex-libris pour l'illustration de cet article, a découvert lui-même, dans un volume, les deux pièces collées l'une sur l'autre.
2. Avec l'autorisation du roi il avait cédé sa charge de guidon à son frère, le baron de Béthune, tout en conservant le rang de colonel à la suite de ce régiment (A. Boudin, *loc. cit.*).
3. La marquise d'Aligre était morte le 6 février 1768. Ses entrailles furent inhumées à Sissonne. Elle laissait le château à sa mère la marquise de Saint-Jal, qui le revendit à Béthune-Hesdigneul le 3 avril 1777 (A. Combier, *Les justices subalternes du bailliage de Vermandois*, 2e partie, p. 42, en note).
4. A. Boudin, *loc. cit.*
5. Martin, *Histoire du canton de Rozoy-sur-Serre*, I, p. 328.

Digitized by Google

car on en trouve des épreuves qui portent des différences notables dans la gravure et sur lesquels la signature du graveur a disparu.

La princesse de Béthune, sa femme, qui avait été nommée dame de la Croix étoilée en 1781, mourut au château de Sissonne le 27 mars 1789 et fut inhumée dans le chœur de l'église, près du lutrin. Elle avait eu sept enfants [1], nés à Tournay, dont cinq fils qui reçurent tous le prénom de Maximilien que portait le grand Sully! Douloureusement affecté de cette perte, le prince se décida à voyager. Cependant deux ans après, le 22 janvier 1791, il se remariait avec Charlotte-Louise-Élisabeth Bidal d'Asfeld [2].

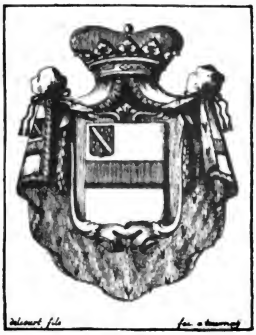

Fig. 2.

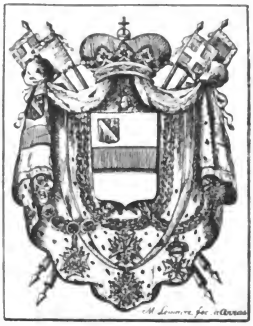

Fig. 3.

Mais, aussitôt après ce second mariage, il fut forcé de suivre le torrent de l'émigration et il se réfugia à Clèves, laissant ses enfants à Sissonne. Le château et tous les biens furent confisqués et les meubles vendus [3]. Le prince de Béthune ne put rentrer en France que sous la Restauration. A cette époque, ayant représenté au Roi que les branches de Béthune-Sully et de Charost s'étaient éteintes en 1800 et en 1807, il fut autorisé [4] par Louis XVIII à fonder un majorat, en vue d'arriver à la pairie. Mais il mourut le 17 août 1823.

Le château de Sissonne avait été démoli en 1808.

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

1. Ces enfants furent : 1° Marie-Joséphine-Charlotte de Béthune, dame de l'Aubespine et Roctoville (1773-1827), mariée en 1795 à Louis-Gabriel-Théodore, comte de Beaurepaire ;

2° Maximilien-Guislain-Auguste, prince de Béthune-Hesdigneul (né 1774), qui épousa en 1802 Adélaïde-Octavie le Denays de Quemadeuc, dont il n'eut qu'une fille ;

3° Albert-Marie-Joseph-Omer-Charles-Eugène-Maximilien, marquis de Béthune-Waudripont (né 1776), marié en 1802 à Denise-Renée-Joséphine des Courtils, dont deux fils ;

4° Marie-Aimé-Bernard-Antoine-Joseph-Eugène-Maximilien, comte de Béthune-Bousbecqué (né 1777), marié en 1797 à Marie-Josephe de Steenhuys, comtesse d'Hust, dont deux fils et une fille ;

5° Philippe-Joseph-François-Eugène-Maximilien, comte de Béthune-Beauvoir (né 1780), mariée en 1805 à Luce de Lancry, dont deux fils et deux filles ;

6° Félix-Ferdinand-François-Philippe-Maximilien, comte de Béthune-Colbra (né 1783), mariée en 1805 à Marie-Justine-Catherine Taëts van Amerongen, dont une fille ;

7° Joséphine-Félicité-Adélaïde-Julie-Eugénie-Clotilde-Sophie de Béthune de Moriempré (née 1782), mariée en 1807 à Auguste-Hubert-Marie Le Clément, baron de Taintegnies.

2. Bidal d'Asfeld porte, écartelé : *aux I et IV de gueules à la bande d'azur, chargées de trois couronnes d'or ; aux II et III d'azur au lion naissant d'argent.*

3. A. Combier, *loc. cit.*

4. Martin, *loc. cit.*, p. 329.

Digitized by Google

LES FEMMES BIBLIOPHILES
ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

BRANDOUIN DU PUGET (DE). — Gravure en cuivre 119×80. Écu en losange aux armes, posé sur un cartouche de style Louis XVI, enguirlandé de roses et accosté de deux amours; sur une tablette placée sous l'écu on lit le mot : ex-libris et la pièce est signée à droite : Choffard fecit 1766[1].

Armes : *Écartelé, au 1 d'argent à une tour de sable; au 2 d'argent, à un lion de gueules; au 3 d'argent à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'une merlette de sable; au 4 d'argent à trois croissants de....., posés en pal, l'un au-dessus de l'autre*[2].

Nous ne connaissons qu'un seul exemplaire de cet ex-libris; il a été vendu sous le nom de Ferragut à la vente d'ex-libris du 1er décembre 1905 (nº 43 du catalogue) et a été adjugé au prix de 176 francs.

La famille de Brandouin est originaire du Languedoc. Sur le point de s'éteindre, elle est représentée de nos jours par Madame Savoye, née Brandouin du Puget, à l'obligeance de laquelle nous devons les renseignements généalogiques qui vont suivre. Anne-Louise-Hippolyte de Brandouin du Puget, née vers 1754, avait douze ans lorsque Choffard grava son ex-libris. Elle était donc bien jeune en 1766 pour posséder une marque de bibliothèque, et cependant, malgré son jeune âge, on est forcé de l'admettre comme étant la titulaire de l'ex-libris, puisqu'elle est la seule demoiselle de Brandouin ayant vécu au cours du XVIIIe siècle. Quatrième enfant de noble Jean-Pierre-Étienne de Brandouin, seigneur de Miramont et du Puget, coseigneur de Massals, et de demoiselle Anne de Faramond de Losières, elle avait trois frères, et épousa, le 16 mars 1779, Jean-François-Angélique Carrières du Sales, avocat en Parlement, habitant à Breusses du Tarn.

BREVEDENT (DE). — Gravure sur cuivre à filet 72 × 59. Deux écus ovales aux armes, sur un cartouche de style Louis XIV, sommé d'une couronne de marquis et orné de palmes et de guirlandes de fruits. Pièce anonyme.

Armes : 1er écu : *D'argent à trois anilles de sable; au chef d'azur, chargé de cinq besants d'or, rangés en fasce* (de Brevedent). — 2e écu : *De gueules*[3] *au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent* (Planterose).

Marie-Madeleine-Jeanne-Suzanne Planterose, décédée à Paris, paroisse Sainte-Marie-Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque, le 10 janvier 1758, âgée de soixante-sept ans, avait épousé François de Brevedent, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Sahurs, Berville et Bardouville, fils aîné d'Henri de Brevedent, conseiller au Parlement de Normandie, et d'Anne Maignard.

1. Cet ex-libris est reproduit dans l'ouvrage d'Henri Bouchot sur les ex-libris, p. 53.
2. Erreur de graveur. Les véritables armoiries de la famille de Brandouin du Puget sont : *Écartelé, au 1 de sable à une tour d'argent, maçonnée du même; au 2 de gueules au lion d'argent; au 3 d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cygne du même; au 4 de gueules à trois croissants d'argent, posés en pal, l'un au-dessus de l'autre.*
3. Erreur de graveur. Le champ de l'écu devait être *d'azur*.

Digitized by Google

BROC (DE). — Gravure sur cuivre 74 × 71. Écu en losange, aux armes, sur un cartouche de style Louis XVI, sommé d'une couronne comtale, orné de guirlandes de fleurs retombant sur les côtés et posé sur une console où on lit : Me La Cse De Broc.

Armes : *De sable à la bande fuselée d'argent.*

Louise, comtesse de Broc, dame de S. A. S. Madame la princesse de Lamballe, était née le 12 février 1752 de Charles-Léonor, comte de Broc, lieutenant-colonel de cavalerie, et de Madeleine-Gabrielle de Menon de Turbilly. Elle fut présentée au Roi et à la Reine le 1er janvier 1778.

La famille de Broc est originaire de la province d'Anjou.

BROCHET DE SAINT-PRIEST. — Gravure sur cuivre à filet 68 × 59. Deux écus ovales aux armes, sur un cartouche en forme de coquille, orné de palmes et de fleurs, et entouré d'une cordelière ; pour supports : deux lions accroupis sur une terrasse (fig. 19).

Armes : 1er écu : *D'azur au sautoir d'or, accompagné d'une étoile en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'argent* (Brochet de Saint-Priest). — 2e écu : *D'or à trois trèfles de sinople.*

Fig. 19.

A cette famille appartenaient Charles Brochet de Saint-Priest, marié vers 1760 à Élisabeth-Louise-Victoire de Kessel, et Jean-Jacques-Raymond Brochet de Pontcharost, capitaine au régiment de Picardie, décédé à Paris le 11 juin 1754.

BROGLIE (DE). — Gravure à filet 67 × 57. Deux écus ovales aux armes, sur un cartouche de style Louis XV, sommé d'une couronne ducale et orné sur les côtés d'une branche de laurier et d'une palme ; pour supports, deux lions accroupis sur une terrasse, sous laquelle on lit cette mention : Madame la Marquise de | Broglie, née Besenval (fig. 20).

Armes : 1er écu : *D'or au sautoir ancré d'azur* (de Broglie). — 2e écu : *Écartelé, au 1 d'azur à la bande d'argent; au 2 d'or au fer à cheval de sable, les bouts en bas; au 3 d'or à un cerf de gueules; au 4 d'azur à une sirène de carnation* (Besenval).

Théodore-Élisabeth-Catherine, baronne de Besenval et de Brunstatt, fille de Jean-Victor de Besenval, baron de Brunstatt, colonel des Gardes-Suisses, et de Catherine, comtesse de Bielenska, avait épousé, le 12 septembre 1733, Charles-Guillaume-Louis, marquis de Broglie, seigneur du Mesnil; elle mourut à Paris le 13 novembre 1777, et son mari se remaria l'année suivante, avec Agathe-Émilie de Menou; fille de René-François de Menou et de Louise-Marie-Charlotte de Menou ; il mourut en 1786.

Digitized by Google

BROGLIE (DE). — Gravure sur cuivre 107 × 78. Sur un manteau de duc et pair, sommé d'une couronne du Saint-Empire, deux écus ovales aux armes, brochant sur deux bâtons de maréchal croisés en sautoir, sont posés sur un cartouche de style Louis XV, surmonté d'une couronne ducale et accompagné en pointe de fleurs et d'une banderole avec ces mots : Madame la Marechalle Duchesse de Broglie (fig. 21).

Fig. 20.

Armes : 1er écu : *D'argent (d'or) au sautoir ancré d'azur* (de Broglie). — 2e écu : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même* (Crozat de Thiers).

Louise-Augustine-Sabbigothon de Crozat de Thiers, fille de Louis-Antoine

Fig. 21.

de Crozat, baron de Thiers, lieutenant-général de Champagne, et de Marie-Augustine de Montmorency-Laval, avait épousé, le 11 avril 1752, François-Victor, duc de Broglie, maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi, prince du Saint-Empire, né en 1718 de François-Marie, duc de Broglie et maréchal de France, et de Thérèse-Gilette Locquet de Grandville.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

Digitized by Google

VENTE D'EX-LIBRIS DE LA COLLECTION G. A.

LA VENTE de la collection G. A (?) a eu lieu le lundi 14 juin, salle Silvestre, par les soins de MM. Émile-Paul et fils et Guillemin.

Cette collection contenait un assez grand nombre de pièces curieuses, qui ne passent pas souvent en vente et sont presque toutes vendues par unités.

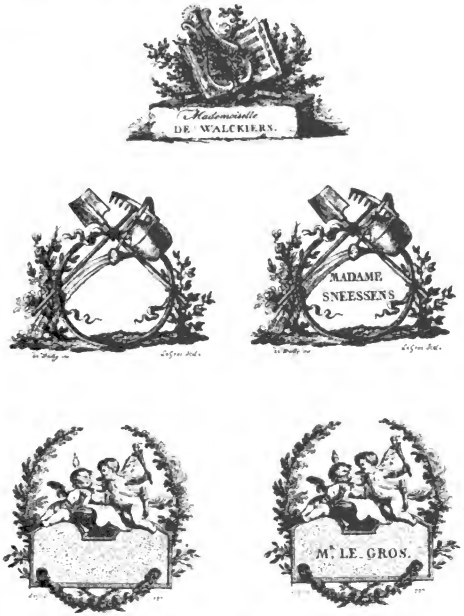

Fig. 1, 2, 3, 4, 5.

Comme toujours, quelques pièces douteuses, quand ce ne serait que le n° 18, pièce monumentale en largeur, à toutes marges, qui ne pourrait être utilisée même dans un in-folio.

Beaucoup de membres de notre Société assistaient à la vente : MM. de Crauzat, Engelmann, le comte Lair, Richebé, Salleron, Wiggishoff, etc..

Le n° 214 était un répertoire sur fiches avec dessins d'armoiries à la plume, dû à M. de V** ?, composé de plus de 4.000 notices, avec table de graveurs. Il a été adjugé 150 fr. à M. le comte Lair.

Digitized by Google

Les prix les plus élevés ont été atteints par les nos : 62, Roquestant, 100 fr. : — 191, Mme de Snessens, avec et sans le nom (fig. 2 et 3), 80 fr. ; —

Fig. 6.

146, de Lobel, 80 fr. ; — 21, Robillard, 71 fr. ; — 176, Proost de Chambourg, 71 fr. ; 140, La Vieuville, 67 fr. ; — 80, Costa, 63 fr. ; — 173,

Fig. 7.

Peterinck, 62 fr. : — 208, Mlle de Walckiers (fig. 1), 50 fr.

Digitized by Google

Les deux ex-libris du graveur amateur Saussure Le Gros, avec et sans le nom, avec son portrait, 21 fr. (fig. 5).

Des deux autres ex-libris que nous reproduisons (fig. 6 et 7) : l'un, n° 204, Villers, 12 fr. ; l'autre, n° 70, Buret, 16 fr.

LISTE DES PRIX

Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.	Nos	Fr.
1	5	30	26	60	15	92	3	123	15	154	3	183	11
2	3	31	4	61	3	93	6	124	16	155	17	184	4
3	22	32	9	62	100	94	10	125	13	156	36	185	8
4	17	33	8	63	5	95	28	126	7	157	38	186	6
5	40	34	6	64	15	96	32	127	16	158	14	187	8
6	18	35	7	65	7	97	39	127 bis	11	159	23	188	38
7	11	36	18	66	18	98	5	128	6	160	10	189	13
8	8	36 bis	19	67	10	99	7	129	22	161	11	190	8
9	12	37	2	68	8	100	18	130	7	162	8	191	80
10	51	38	4	69	34	101	15	131	17	163	28	192	20
11	20	39	7	70	16	102	26	132	8	164	9	193	6
12	19	40	24	71	16	103	5	133	3	165	15	194	3
12 bis	17	41	9	72	21	104	16	134	8	166	3	195	12
13	27	42	35	73	8	105	25	135	4	167	8	196	11
14	11	43	37	74	13	106	3	136	31	167 bis	6	197	16
14 bis	8	44	30	75	10	107	20	137	21	168	4	198	45
15	7	45	5	76	9	108	17	138	35	169	40	199	2
16	16	46	14	77	10	109	21	139	50	170	12	200	9
17	41	47	5	78	13	110	3	140	67	171	3	201	9
18	16	48	10	79	13	111	46	141	26	171 bis	6	202	8
19	32	49	15	80	63	112	20	142	11	172	21	203	21
19 bis	26	50	51	81	5	113	9	143	16	173	62	204	12
20	5	50 bis	37	82	20	114	33	144	21	174	9	205	12
21	71	51	16	83	4	115	6	145	12	175	25	206	8
22	2	52	14	84	4	115 bis	6	146	80	175 bis	20	207	13
23	45	53	3	85	6	116	7	147	28	176	71	208	50
24	60	54	6	86	15	117	30	148	12	177	16	209	8
25	26	55	9	87	16	118	3	149	6	178	6	210	19
26	10	56	13	88	10	119	13	150	17	179	10	211	13
27	18	57	10	89	12	120	5	151	47	180	4	212	16
28	12	58	10	90	15	121	29	152	7	181	40	213	10
29	3	59	6	91	11	122	7	153	3	182	24	214	150

T. Mac-Read.

EX-LIBRIS SOCIETY DE LONDRES

Nous avons eu le regret de recevoir de cette Société la lettre-circulaire du 12 juin, par laquelle elle nous fait part de sa dissolution, prononcée en assemblée générale, et de la cessation de la publication de son journal.

L'*Ex-libris Society* disparaît après une carrière de dix-neuf années, pendant lesquelles elle a grandement contribué à la diffusion des connaissances des ex-libris anciens et à l'évolution artistique de l'ex-libris moderne.

La *Société française des Collectionneurs d'ex-libris* est sensible à la perte de cette sœur, qui était, de trois ans, son aînée. Elle n'oubliera pas les relations échangées entre elles et les bons rapports entretenus pendant si longtemps avec son secrétaire honoraire, M. H. K. Wright.

Le Comité.

Digitized by Google

QUESTION

FASCES (DEUX) ; NEC PLUS NEC MINUS. — (**N° 391.**)

Ex-libris moderne. Armes : *D'azur à deux fasces de gueules à la bordure d'or accompagnées de deux étoiles d'or, l'une en cœur et l'autre en pointe, et d'un croissant du même en chef.* Tenants : deux sauvages. Devise : *Nec plus nec minus.* A qui? C. de R.

BIBLIOGRAPHIE

Les souvenirs que le haut clergé a laissés, sous toutes les formes, dans nos provinces, sont si nombreux que les archéologues et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Berry sauront gré à notre confrère, M. le marquis des Méloizes, de leur avoir donné l'*Armorial des archevêques de Bourges*, depuis Rodulphe (840) jusqu'à Mgr Servonnet (1841), soit plus de 80 blasons soigneusement dessinés par l'auteur, avec une courte notice sur chacun des titulaires. L'auteur a eu raison d'y faire entrer les armoiries hypothétiques des prélats des XIe et XIIe siècles, ces armoiries ou emblèmes ayant été admis par d'anciens auteurs peuvent encore laisser quelques traces dans la province.

F. Henry : *Les petits poèmes de Milton* (Sonnets, L'Allegro, Il Penseroso, Lycidas), traduits en vers français, avec texte anglais en regard et notes. Introduction de Edmond Gosse. — Paris, E. Guilmoto, 1909, in-16.

M. Fernand Henry, déjà connu par des traductions des sonnets de Shakespeare, des quatrains, d'Edward Fitz-Gerald, des poèmes d'amour d'Elizabeth Barrett Browning, s'essaie aujourd'hui à une tâche plus difficile, celle de donner aux lecteurs français une idée de la pureté et de la douceur incomparables de quelques-uns des poèmes lyriques de Milton. Nous ne doutons pas que le succès ne vienne récompenser sa tentative.

L. de Kerdaniel : *André de La Vigne.* Orateur et poète, 1457-1527. Paris. H. Daragon, 1909, in-8.

La vie d'André de La Vigne est fort peu connue. On sait qu'il fut attaché comme secrétaire à la personne d'un duc de Savoie, qu'il fut secrétaire d'Anne de Bretagne et orateur de Charles VIII. L'auteur présente un essai détaillé de bibliographie. Une « analyse critique » de l'œuvre de A. de La Vigne termine ce petit opuscule. E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 8. Aout 1909

UNE DYNASTIE DE BIBLIOPHILES

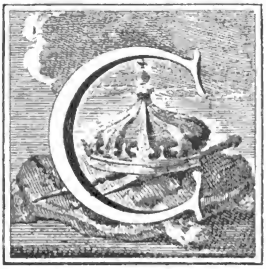

C'EST de l'une de ces familles où le goût des livres et des occupations littéraires s'est perpétué pendant une longue suite de générations que je veux rappeler la mémoire aujourd'hui, en faisant passer sous les yeux de mes collègues la belle série d'ex-libris formée par les marques de propriété qu'employèrent ses membres, et en réveillant les souvenirs qu'évoquent les noms de ces bibliophiles. Cette série n'est malheureusement pas extraite de ma collection. C'est grâce à la complaisance de M. Salleron tout d'abord qui m'en a fourni la plus grande partie, puis de MM. de Crauzat, Duris et Engelmann qui l'ont obligeamment complétée, que j'ai pu rassembler toutes les pièces rares qui la composent ; c'est aux aimables communications de MM. de Gassicourt, Quantin et Wiggishoff qui ont bien voulu suppléer par leur inlassable érudition aux lacunes de mes notes sur les Fevret que j'ai pu les présenter : je leur adresse ici à tous mes sincères remerciements.

La famille Fevret est de vieille souche bourguignonne, son premier auteur connu, Claude, licencié ès lois, vivait sous Philippe le Hardi. M. d'Arbaumont, dans son *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, rapporte que l'on voyait sa signature dans un registre déposé au XVIIIe siècle dans les Archives des Carmes de Semur. Celui-ci laissa un fils, Jean, mort à Semur en 1460, ayant épousé Hélène de Gorgiard, dont le testament imposa à ses

Digitized by Google

enfants de porter les armes de leur famille : *d'azur à une bande d'or de trois pièces*, écartelées de celles des Gorgiard : *d'argent à une hure de sanglier arrachée de sable posée en bande, armée d'argent et lampassée d'une flamme de gueules.*

C'est le descendant au troisième degré de Jean Fevret et d'Hélène de Gorgiard qui fut l'auteur des deux grandes branches où nous rencontrerons les possesseurs des ex-libris que j'étudie ici. Il se nommait Jacques Fevret et naquit à Semur le 13 septembre 1544. Pourvu en 1589 d'un office de conseiller au Parlement qu'il exerça pendant vingt-deux ans, il se retira ensuite à Semur où il mourut le 8 février 1626, laissant, entre autres enfants, de son mariage avec Suzanne Guichard, fille d'Odinet, bourgeois de Saulieu,

Fig. 1.

et de Nicole Levesque, Charles auteur de la branche aînée, Isaac auteur de la seconde branche.

Charles Fevret, seigneur de Saint-Mesmin et Godan, né en 1583, mort à Dijon en 1661, dont l'ex-libris est reproduit fig. 1, fut un illustre jurisconsulte, si réputé de son vivant, que Palliot lui consacre dans la *Vraye et Parfaicte Science des Armoiries*, une notice élogieuse où il expose notamment que : « le respect qu'il voulut rendre à son père de le laisser continuer « l'exercice de sa charge jusques à sa mort, luy fit embrasser la fonction « d'advocat qu'il a professée durant cinquante quatre ans avec grand hon- « neur et réputation, qui a fait que ses mérites l'ont fait choisir depuis trente « ans par les Estats de la Province pour conseil du Païs comme il l'a esté de « tous les gouverneurs depuis Roger duc de Bellegarde et des princes de « Condé, Henri et Louis de Bourbon père et fils. En l'année MDCXXIX il

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

« fut aussi choisi et député devers le roy Louis XIII..... et depuis, Sa « Majesté étant dans la Ville il porta la parole pour tous les Corps..... « Enfin, après tant d'emplois qu'il a eus, il a quitté celui des audiences aux- « quelles il était perpétuellement occupé aux plus grandes et importantes « affaires, et a choisi depuis l'année MDCLV le repos de sa maison pour « consulter et écrire..... et le grand nombre de ses emplois et perpétuelles « occupations n'ont pas empêché qu'il n'ait donné au public divers excel- « lents ouvrages qui ont été reçus avec applaudissement universel d'un cha- « cun, comme est le *Traité de l'abus et du vray sujet des appellations quali-* « *fiées de ce nom d'abus*, in-folio ; un traité singulier en latin, intitulé *de* « *Claris Burgundii Oratoribus*..... Et c'est une merveille qu'en l'âge où « est ce docte et savant jurisconsulte, il lit et étudie continuellement... « aussi pour récompense de sa vertu il a cet honneur de se voir citer de son « vivant, soit dans les Audiences, soit dans les écritures par les advocats « postulants et consultants, ce qui est très rare. »

Fig. 2.

L'ex-libris de ce célèbre avocat a été souvent attribué à son petit-fils, comme lui prénommé Charles, conseiller au Parlement de Metz, dont il sera question ultérieurement. Cependant la description des armoiries de Charles Fevret donnée par Palliot : *d'argent à une hure de sanglier de sable lampassée d'une flamme de gueules escartelé d'azur à trois bandes d'argent*, concorde tellement bien avec les armoiries de l'ex-libris, qu'il est difficile d'hésiter sur son propriétaire, puisque ces armoiries sont assez différentes de celles des Fevret que j'ai déjà décrites et qui figurent sur tous les autres ex-libris de cette famille, sans exception. Il est à croire que le grand héraldiste, admirateur de Fevret et probablement son ami, puisqu'il lui consacre un long article biographique dans un ouvrage où il s'occupe de toute autre chose, avait sous les yeux, en décrivant son blason, l'ex-libris de ce savant jurisconsulte. Du reste, le style de cette pièce se rapporte mieux à l'époque où vivait l'auteur du *Traité de l'abus* qu'à celle où son petit-fils était arrivé à l'âge de se faire graver une marque de bibliothèque, et la devise *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est* est bien celle de l'homme que fait connaître Palliot. Qui plus est, le beau portrait reproduit en hors texte, d'après le frontispice du *Traité de l'abus*, porte à la partie inférieure un cartouche

Digitized by Google

contenant des armoiries qui sont cette fois presque sans erreur, celles des Fevret, mais dont le dessin et l'allure générale sont très semblables à ceux de l'ex-libris et dont la devise est identique à celle qui y figure, ce qui laisse supposer ou que le graveur avait sous les yeux en burinant l'effigie du jurisconsulte la pièce qui lui avait servi à marquer ses livres, ou que toutes deux sont dues à Auroux.

Je passe maintenant au gracieux ex-libris anonyme reproduit fig. 2, et dont il existe deux états très légèrement différents l'un de l'autre. L'attribution de ce genre de marque est toujours difficile à faire avec certitude, et comme je n'ai pas eu l'heureuse chance de rencontrer d'exemplaires portant la signature du possesseur, je ne puis qu'en proposer une identification et non en apporter une qui soit irréfutable. La collection d'ex-libris du Cabinet

Fig. 3.

des Estampes renferme un exemplaire de cette pièce et l'on y peut lire, sur la gravure même, l'inscription manuscrite à l'encre : *Fevret, avocat au Parlement de Bourgogne, 1647*. A première vue je serais très porté à admettre la véracité de cette indication que le style de la gravure n'infirme en rien, car il serait fort naturel que Charles Fevret ait désiré posséder un ex-libris où ses armes fussent exactement représentées. Le fait que l'ouvrage de Palliot est daté de 1660 me force cependant à hésiter, car, puisqu'il décrit les armes de Fevret telles qu'elles sont sur l'ex-libris fig. 1, tandis que l'ex-libris fig. 2 est exact comme blason, il faut en conclure que, si celui-ci appartenait bien à Charles Fevret, il est postérieur à 1660 ; donc, tout d'abord la date 1647 serait fausse, et ensuite le savant jurisconsulte auquel on l'attribue étant mort en 1661 fort âgé, il semble qu'il n'ait guère eu le temps, entre 1660 et 1661, de se faire graver un nouvel ex-libris. Dès lors, l'attribution du Cabinet des Estampes est difficile à admettre et il paraît préférable d'adopter celle de M. Quantin qui croit que le possesseur de la pièce en question fut Antoine Fevret, seigneur de Saint-Mesmin et de Godan, l'un des dix-neuf enfants issus du mariage de Charles Fevret et de Anne Brunet.

Successeur de son père en 1662 dans l'office de secrétaire de la cour de

Digitized by Google

parlement, il fut pourvu en 1663 d'une charge de maître des comptes dans laquelle il ne se fit pas recevoir. Il fut depuis renvoyé de la poursuite de noblesse par l'intendant Bouchu en 1669 et entra aux États de 1679. Il avait épousé en 1643 Michelle Quillardet dont il eut plusieurs enfants.

Après le père et le fils, le petit-fils : c'est en effet Charles Fevret, seigneur de Saint-Mesmin, Godan et Fontette, fils du précédent, qui fut le possesseur de la pièce reproduite fig. 3. Celle-ci est rare en dehors de la bibliothèque de la ville de Semur, sur les livres de laquelle elle se trouve en grand nombre ; la devise a été coupée au canif avant le collage sur presque tous les exemplaires sauf le premier mot : *Ipsa*... qui subsiste seul, comme on peut le voir sur la fig. 3. Grâce à une pièce intacte on sait que cette devise était : *Ipsa sibi pretium virtus.* Né le 11 février 1652 à Dijon [1], Charles Fevret fut d'abord avocat à Paris, puis reçu conseiller au Parlement de Metz le 3 juillet 1680. Conseiller honoraire le 23 avril 1705, il retourna dans son pays d'origine [2] et mourut à Dijon le 21 août 1733. M. Fevret avait beaucoup lu et lu avec profit puisqu'il laissait derrière lui trois cents recueils in-quarto de remarques faites dans ses lectures, mais peu écrit : il ne fit imprimer que

Dicitè iuſto quoniam benè, quoniam
fructum adinuentionum ſuarum comedet. *Iſaiæ cap. 3. v. 10.*

F. I. C. Fevret P P. I.

Fig. 4.

deux brochures. En 1682 il avait épousé Marie de Chaslus, fille de Claude de Chaslus, maréchal des camps et armées du roi, seigneur de Fontette, et en eut plusieurs enfants dans la postérité desquels le goût des livres ne s'éteignit pas.

Sans doute après cette jolie vignette, l'étiquette typographiée qui fait la fig. 4 paraîtra-t-elle bien modeste... la personnalité de son possesseur l'explique, car j'estime, avec M. Quantin, qu'on peut l'attribuer sans risque d'erreur à discrète personne Jacques Fevret, prêtre, canoniste et controversiste, né à Dijon le 26 mars 1655, et mort dans la même ville le 29 décembre 1691, frère cadet du conseiller au Parlement de Metz.

Il faut sauter une génération pour arriver au plus célèbre des bibliophiles de la dynastie Fevret : Charles-Marie Fevret de Fontette, car, à ma connaissance, son père, Jacques-Charles, seigneur de Fontette, fils du second Charles que j'ai mentionné, mort en 1728, conseiller au parlement, et époux de Barbe-Charlotte de Migieu [3], n'eut pas d'ex-libris.

Charles-Marie Fevret, seigneur de Fontette, naquit à Dijon le 14 avril

1. Cf. Michel, *Biographies du Parlement de Metz*, art. Fevret.

2. M. Fevret, une fois conseiller honoraire, revint habiter sa terre de Fontette, proche de Saint-Mesmin, où ses livres restèrent sans doute jusqu'à la Révolution, époque où ils allèrent grossir les dépôts nationaux : Fontette étant dans l'Auxois il est naturel qu'ils se trouvent en grande quantité à Semur, tandis que les autres membres de la famille Fevret résidaient plus habituellement à Dijon où se retrouvent leurs ex-libris.

3. Celle-ci était fille d'Antide de Migieu, marquis de Savigny, président au parlement ; devenue veuve elle se remaria le 18 mars 1731 avec messire Bénigne-Guillaume-Élisabeth Bouillet, conseiller du roi en ses conseils et son procureur général en la Chambre des Comptes de Dijon, membre honoraire de l'Académie de cette ville, dont elle n'eut pas d'enfants.

Digitized by Google

1710. Pourvu à vingt-six ans de la charge de conseiller au parlement de Bourgogne, il fut plusieurs fois envoyé à Paris et eut le bonheur de terminer avec succès toutes les affaires dont il avait été chargé. L'Académie de Dijon s'honora grandement en le choisissant comme membre, et plus tard en lui offrant le fauteuil de directeur. Son principal titre de gloire est sans contredit l'édition remarquable qu'il donna en 1768 de la *Bibliothèque historique de la France*, publiée en 1719 par le Père Lelong. Cette édition en cinq volumes in-folio coûta à Fontette quinze ans de travaux continus et de recherches pénibles ; mais le labeur opiniâtre auquel il s'était astreint le fatigua et l'épuisa, si bien qu'il mourut à Dijon, le 16 février 1772, à l'âge de 61 ans, sans avoir pu voir achever l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie et ses efforts. Le dernier volume ne parut en effet qu'en 1778, par les

Fig. 5.

soins de Barbeau de la Bruyère. Bien qu'il eût réuni des livres et des cartons précieux, Fontette ne semble pas avoir possédé d'ex-libris, du moins je n'en connais aucun et les bibliothécaires des Estampes n'en ont jamais vu. Mais, d'après Guigard, il aurait marqué ses livres d'un fer reproduit p. 212 dans le tome II du *Nouvel Armorial* et dont voici la description d'après cette reproduction : écu penché aux armes Fevret surmonté d'un casque de face assez semblable à celui de l'ex-libris fig. 2, l'écu est soutenu par deux sangliers qui rappellent comme dessin ceux des ex-libris fig. 6 et 7. Guigard accompagne ce fer de la note suivante : « Fevret de Fontette (Claude-Marie), « l'éditeur de la *Bibliothèque historique de la France*, 1er volume, 2e édi- « tion ; conseiller au parlement de Bourgogne, membre honoraire de l'Aca- « démie de Dijon et associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles- « Lettres de Paris ; né à Dijon en 1710, mort en cette ville le 21 février « 1772..... *Catalogue* des livres du Cabinet d'*Histoire de France* de feu M. « Fevret de Fontette... Paris, Montard, 1773, in-8°. Cet amateur avait joint « à sa nombreuse bibliothèque, si riche en ouvrages précieux, une collection « d'estampes représentant la suite des événements de l'histoire de France

Digitized by Google

« depuis les Gaulois jusqu'au règne de Louis XIV inclusivement. Cette col-
« lection dont on trouve le catalogue au tome IV de la *Bibliothèque histo-*
« *rique de la France* est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.
« Cette marque n'est pas rare ; on en trouve dans les bibliothèques d'Aix, de
« Dijon et de Paris. »

Charles-Marie Fevret de Fontette avait épousé, par contrat du 17 avril 1738, Étiennette Remond, fille mineure de feu Claude-Henry Remond, baron de Couchey, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Dijon, et de dame Françoise-Joseph Languet. De ce mariage était issu Bénigne-Charles Fevret de Saint-Mesmin dont la ravissante marque de propriété reproduite fig. 5 porte l'empreinte du goût raffiné et délicat du XVIIIe siècle [1]. M. de Saint-Mesmin naquit le 26 mars 1739 ; en 1759 il fut pourvu d'un office de conseiller au parlement dont il se démit en 1772 pour entrer la même année aux États de la province et porter celui de grand bailli de Châtillon-sur-Seine. Il épousa en 1768 Victoire de Motmans, fille de Jean-Baptiste de Motmans, procureur général à Port-au-Prince, et de mademoiselle de Beauval, dont il n'eut qu'un fils, Charles-Balthazar-Julien, né à Dijon le 12 mars 1770. Le nom de ce dernier est assez connu par l'usage qu'il fit du physionotrace pendant l'émigration pour subvenir aux besoins de sa famille. En septembre 1790, en effet, M. et Mme de Saint-Mesmin étaient passés en Suisse où leur fils les avait précédés ; celui-ci servit ensuite dans l'armée des princes avec rang de lieutenant-colonel jusqu'au moment où elle fut dissoute, tandis que ses parents demeuraient à Fribourg. C'est de cette ville que les deux Saint-Mesmin père et fils partirent alors pour Saint-Domingue où Mme de Saint-Mesmin possédait de grandes propriétés, espérant ainsi échapper à la loi de séquestre qui frappait les émigrés. Ils passèrent de Suisse en Hollande, de Hollande en Angleterre, de là en Amérique à Halifax et par Québec, Montréal et l'Hudson à New-York, où se termina leur voyage, car les événements accomplis à Saint-Domingue leur démontrèrent l'inutilité de le pousser plus loin. Dans cette ville étrangère, l'ancien grand bailli de Châtillon se fit jardinier, tandis que son fils se mit à dessiner des portraits au physionotrace, avec l'aide de M. de Valdenuit son compatriote [2]. Au commencement de 1798, Mme de Saint-Mesmin était venue rejoindre son mari et son fils, et la famille s'étant fixée à Philadelphie puis à Burlington, elle créa dans cette dernière ville un pensionnat de jeunes filles. Les proscrits n'avaient cependant pas renoncé à rentrer dans leurs grands biens coloniaux et lorsque de meilleures nouvelles leur parvinrent de Saint Domingue, M. de Saint-Mesmin s'y rendit ; mais à peine arrivé, le 12 août 1802, il mourut au Cap Français et sa disparition ruina les derniers espoirs de sa famille.

On le voit, l'existence de ce gentilhomme possesseur d'une si jolie marque de bibliothèque fut singulièrement mouvementée et sans doute, plus d'une

1. Ce joli ex-libris a tenté les contrefacteurs, un de nos collègues en a acheté une reproduction vers 1895 chez un libraire du quai Saint-Michel qui probablement l'avait fait exécuter ainsi que beaucoup d'autres que les collectionneurs savent être sortis de son officine.

2. Sur M. de Saint-Mesmin le fils, on consultera avec fruit un intéressant opuscule que M. Vivarez, l'érudit président du « Vieux Papier », a publié en 1906, intitulé : *Le physionotrace.*

Digitized by Google

fois, au cours de son cruel exil, dut-il regretter sa tranquille existence en Bourgogne et les livres qu'il y avait rassemblés! Son fils, demeuré seul soutien des siens, continua ses travaux et grava en quelques années près de neuf cents portraits, il en peignit également à l'huile ainsi que des paysages, jusqu'au moment où la Restauration lui permit de quitter l'Amérique pour rentrer en France. Le 29 janvier 1818, Louis XVIII lui conféra le grade de lieutenant-colonel avec ancienneté remontant au 1er mai 1792. Mais ce ne fut qu'une nomination de forme, en fait il avait été nommé directeur du Musée de Dijon le 27 juillet 1817 et le demeura jusqu'à sa mort survenue le 23 juin 1852. M. de Saint-Mesmin n'étant pas marié sa branche prit fin avec lui ; on trouve cependant encore des Fevret de Saint-Mesmin dans la seconde moitié du XIXe siècle, sans doute appartenaient-ils à un autre rameau de la même famille ; en tous cas le nom paraît éteint aujourd'hui.

Fig. 6.

Les deux derniers ex-libris des Fevret qui me restent à étudier appartiennent à des membres de la branche cadette, issue, comme je l'ai dit, du second fils de Jacques Fevret et de Suzanne Guichard. Les fig. 6 et 7 représentent la même pièce avant et après la lettre et, comme l'indique la mention portée par la dernière, celle-ci appartenait à Bénigne-Charles-Claude Fevret, écuyer, seigneur de Bligny et de Curtil, fils aîné de François, écuyer, lieutenant aide-major dans le régiment des canonniers du roi, et de Michelle Richard, dame de Bligny et Curtil-sous-Beaune, mariés en 1689. Lui-même épousa en 1716 Marie Grozelier, fille de Michel, procureur du roi au bailliage de Beaune, maître des requêtes, et de Marguerite Gagnare, dont il n'eut pas postérité.

Son ex-libris est assez lourd comme style et d'une régularité qui pourrait faire croire que la variété reproduite fig. 6 a plutôt appartenu à son père qu'à lui. Cette opinion paraît assez vraisemblable, lorsque l'on remarque que

Digitized by Google

Digitized by Google

le nom de B. C. C. Fevret a visiblement été rajouté après coup. Il y a là un petit problème que j'ai dû me reconnaître impuissant à résoudre.

J'ai cru intéressant de faire figurer dans cette série des ex-libris de la famille Fevret, les deux pièces bien connues où se trouvent leurs armes, qui ont servi à marquer les livres du collège des Godrans. Cette institution tenait son nom et son origine de la libéralité d'Odinet Godran, baron d'Antilly, premier président au Parlement de Bourgogne, qui, par son testament en date du 9 février 1581, institua les Pères Jésuites ses héritiers, conjointement avec la commune de Dijon, pour l'établissement d'un collège qui dura jusqu'en 1791. Cette maison avait une riche bibliothèque qui est devenue la bibliothèque publique de Dijon et, en 1773, elle fut dotée de deux ex-libris.

Ceux-ci, presque identiques comme composition, sont reproduits fig. 8 et

Fig. 7.

pl. 16 ; ils portent les armoiries des principaux bienfaiteurs des Godrans : *écartelé aux 1 et 4, contre écartelé d'azur à la bande d'or de trois pièces et d'argent à la hure de sanglier arrachée de sable posée en bande, défendue d'argent et lampassée d'une flamme de gueules* (Fevret), *et aux 2 et 3 parti au I de... à un soleil de... entouré d'un serpent qui se mord la queue de..... et accompagné en chef d'un croissant de...* (Martin), *au II de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois besans du même* (Roulier) ; *sur le tout, parti au I d'azur à un cadran d'or les rayons et aiguilles du même, les heures marquées de sable* (Godran) *et au II* de la ville de Dijon qui est *de gueules plein, au chef parti A d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules* (Bourgogne moderne), *B bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules* (Bourgogne ancien).

Les quartiers un et quatre rappellent le don, fait au collège, de sa bibliothèque par Pierre Fevret, conseiller clerc au parlement, chanoine et chan-

Digitized by Google

celier de la Sainte Chapelle de Dijon, fils du célèbre jurisconsulte dont l'ex-libris commence cet article. Il mourut le 27 décembre 1706 laissant ses biens aux Godrans, à condition que la bibliothèque serait ouverte au public deux fois par semaine ; après ce legs, celle-ci montait, paraît-il, à six mille volumes. Les quartiers deux et trois commémorent le souvenir de Bernard Martin, seigneur de la Oultre, et de demoiselle Boulier son épouse, qui en 1639 donnèrent au collège trois mille livres faisant cent cinquante livres de rente pour acheter des volumes qui devraient être marqués de leur écus-

Fig. 8.

son. Cette dernière condition fut longtemps oubliée, puisque ce n'est que dans le troisième quart du XVIIIe siècle que le bureau fit graver les ex-libris qui la remplissaient. C'est Monnier [1], graveur de la ville et des États, qui fut chargé de ce travail pour lequel il reçut cent quarante-quatre livres. Il existe un autre ex-libris du collège des Godrans, destiné à marquer les livres de la bibliothèque des élèves, c'est une simple étiquette typographiée, portant dans un cadre à double filet, avec quelques ornements, la mention : *Ex-libris collegii divio Godrani ad usum scholasticum* [2]. Je ne l'ai pas fait reproduire puisqu'il ne se rapporte en rien aux Fevret, à cause desquels seulement les deux précédents sont étudiés ici.

Henri de La Perrière.

1. Cet artiste, bisontin d'origine, s'était fixé à Dijon où il fut élève de Durand, graveur de la Monnaie.
2. Presque tous les détails donnés ci-après sur ces ex-libris et les familles dont les armes y sont représentées sont tirés de l'intéressante brochure de M. Quantin : *Les distributions de prix au collège des Godrans à Dijon.*

Digitized by Google

PETITE HISTOIRE ANECDOTIQUE D'UN EX-LIBRIS QUI N'EN ÉTAIT PAS UN

« Rendez à César ce qui appartient à César et à... la Rédaction ce qui appartient à la Rédaction. »

A UNE ÉPOQUE au moins antérieure à 1904, on mit sous les yeux d'un amateur d'ex-libris très compétent une petite vignette d'encadrement composée d'attributs républicains et dans laquelle un oisif s'était amusé, paraît-il, à inscrire à la plume le nom de Danton en lettres capitales.

L'amateur d'une grande compétence — si grande qu'il n'en reste pas une parcelle pour les autres — fut frappé de cette « particularité qui le poussa (!) à faire reproduire la vignette ». Il est certain que quelques épreuves de cette reproduction s'envolèrent peu de temps après, puisque des amateurs, moins compétents sans doute, en voyant arriver cette vignette à allure d'ex-libris dans leur collection se demandèrent ce que ce pouvait bien être.

Le cas fut soumis à la rédaction des *Archives*, laquelle, également incompétente, comme l'on sait, ne trouva rien de mieux que de poser la question dans le journal. Au moment de faire faire un cliché *sur l'exemplaire qu'elle possédait*, elle eut l'agréable surprise de trouver ce cliché dans les collections de la Société et elle s'empressa naturellement de l'utiliser pour la question qui fut posée dans le numéro d'octobre 1907 par M. Paul Combes.

Dans le numéro d'avril 1908, M. Wiggishoff dénia la qualité d'ex-libris à cette pièce qui lui paraît être, dit-il, « la photogravure d'un dessin à la plume ». Enfin, dans le numéro de juillet 1908, M. Léon Quantin nous apprit que l'encadrement de la vignette est celui d'un ancien ex-libris de la bibliothèque de Turin. Les choses en étaient là et le pseudo-Danton était oublié, lorsque, en avril 1909, l'amateur plus compétent que jamais adressa à tous les membres de la « Société des Collectionneurs d'ex-libris » une circulaire dans laquelle il qualifie de « divagations » les communications publiées à ce sujet dans les *Archives* et reproche à la rédaction d'avoir osé utiliser un cliché qu'il avait fait exécuter, reproduction d'une pièce rema-

Digitized by Google

niée à l'encre ! M. Paul Combes répondit (juin 1909) à ces aménités et à cette accusation. Alors, nouvelle circulaire dans laquelle, au moyen d'une loupe et d'un petit mètre de poche, l'amateur, non moins compétent mais de plus en plus amer, continue à jouer sur les mots, appliquant à la pièce *manuscrite* qu'il possède, tout ce qui a été dit des exemplaires *imprimés* avec le cliché qu'il a fait faire, et s'indigne de l'épithète de « fumisterie » appliquée au soi-disant ex-libris par M. Paul Combes, dont le pseudonyme paraît avoir le don de l'exaspérer d'autant plus qu'il croit l'avoir percé, alors qu'il ne le connaît pas plus que nous ne connaissons « le vieux bibliophile » ou M. « de Ruginis ».

Mais, imprudemment, il va trop loin lorsqu'il dit que les auteurs de « la fumisterie sont les gens qui n'ayant jamais vu certaines pièces, présentent leurs reproductions dans les *Archives* avec des explications fantaisistes, disant qu'ils en ont acheté les originaux, mais sont incapables de dire où ni de les montrer ». Or, si les « gens » en question sont probablement en vacances, en leur absence M. Wiggishoff nous affirme que l'exemplaire qu'il possède du pseudo-Danton est passé *de la collection de feu Aglaüs Bouvenne dans la sienne* dès 1904, c'est-à-dire trois ans avant que la rédaction des *Archives* ait été en possession du cliché ; il peut donc dire où il a acheté cette pièce fausse et même la montrer !

La morale de l'histoire c'est que lorsqu'on fait reproduire une pièce fantaisiste on a tort de ne pas la publier immédiatement et qu'il ne faut pas en laisser traîner des exemplaires qui, lorsqu'ils passent de collection en collection, ne peuvent manquer d'éveiller la curiosité des amateurs et de leur faire chercher ce que l'on aurait pu dire tout de suite soi-même.....

Much ado about nothing !

T. Mac-Read.

L'EX-LIBRIS DE JACQUES DE TARDIVON

CHANOINE DE L'ORDRE DE SAINT-RUF, PRIEUR ET CHEF DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE N.-D. DE LA PLATIÈRE A LYON.

SORTI D'UNE ancienne famille dauphinoise connue dès le xve siècle à Valence et à Romans, Jacques de Tardivon était le fils aîné de Just-Henri de Tardivon, écuyer, seigneur de Serméanes, du Clap, Pranles, etc., chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, et de Marie Orlandini, sa seconde femme. Cette union fut célébrée le 7 juillet 1713. Il naquit en 1714 au château de Fontlosier, près de Valence, et fut baptisé le 14 mars de cette année dans l'église de Saint-Jean de cette ville. Après ses études ecclésiastiques et après avoir pris ses grades de maître ès arts, de

Digitized by Google

bachelier et de docteur en théologie, il entrait dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Ruf. Cet ordre avait alors et depuis 1158 son siège à Valence.

Au début de l'année 1741, le prieuré de N.-D. de la Platière à Lyon, qui dépendait de l'ordre de Saint-Ruf, devenait vacant par la mort de Philippe de Riverie d'Eschalas. Jacques de Tardivon y prétendit en qualité de gradué régulièrement insinué. Mais, devant le refus de Pierre-Louis Chomel, abbé de Saint-Ruf, collateur, refus constaté par actes des 9 août, 20 septembre et 2 novembre de cette année, il se fit délivrer, le 10 novembre, des lettres de provision par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon. Ces lettres devaient du reste n'avoir aucun effet. Le prieuré avait été régulièrement

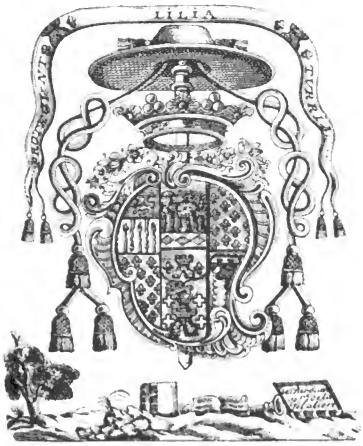

conféré à Pomponne de Riverie, vraisemblablement un parent du dernier titulaire, et celui-ci en eut la jouissance jusqu'à son décès, survenu à Saint-Jean-de-Toulas en Lyonnais le 6 août 1755.

Dès le lendemain, Claude Denantes, abbé de Saint-Ruf, collateur du prieuré alors vacant, le donnait et le conférait à Jacques de Tardivon. Quelques jours plus tard, le 20 août, vers dix heures et demie du matin, devant les notaires royaux et apostoliques, notre prieur se présentait à la Platière et « sans néanmoins renoncer au droit et à la possession par lui « acquis ci-devant sur ledit prieuré, mais au contraire en le conservant par « exprès », il réitérait et renouvelait sa première prise de possession. Assisté de Claude Devernon, sacristain du prieuré, il entrait dans l'église où lecture lui était faite de ses provisions et nominations, recevait l'eau bénite et, après le cérémonial accoutumé et au son des cloches, prenait place au chœur.

Digitized by Google

A la mort de Claude Denantes, le 9 avril 1761, Jacques de Tardivon était en remplacement de ce dernier pourvu en cour de Rome et nommé par le Roi, comme abbé, chef et supérieur général de l'ordre de Saint-Ruf.

A la même date, à cause de l'incompatibilité de sa nouvelle dignité et de celle de prieur de la Platière, il conférait ce prieuré à Joseph-Louis de Meyras de la Roquette. Celui-ci, qui fut le dernier prieur de la Platière, fut mis en possession de son siège le 2 juin 1761.

Au dire des contemporains, la nomination de Jacques de Tardivon à l'abbaye de Saint-Ruf avait pour seul but de hâter la suppression de cet ordre, dont le recrutement devenait de plus en plus difficile. Le fait est que le 1er juillet 1771 un bref de Clément XIV le sécularisait et le supprimait en l'unissant à celui de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Dès lors pourvu de 6.000 livres de rente, l'ancien abbé, tout en conservant son titre, continua à habiter l'hôtel abbatial, la préfecture actuelle de la Drôme, qu'il avait fait embellir. C'est là qu'il réunissait, en véritable abbé de cour, la société noble et instruite de son temps, et qu'il eut souvent l'occasion de recevoir le jeune Napoléon Bonaparte, alors officier d'artillerie à Valence. Ami des sciences et des arts, il fondait en 1784 dans cette ville une « Société royale et académique » dont il prit le titre de président et qui du reste disparut avec lui.

Il mourut à Valence le 14 janvier 1791, âgé de soixante-dix-sept ans.

Son second frère, Antoine, était lui aussi chanoine de Saint-Ruf.

Nous ne savons rien sur la bibliothèque de Jacques de Tardivon. Il semble qu'on aurait dû en trouver des traces dans celle de Valence. Or aucun livre de cette bibliothèque ne porte son ex-libris ou une marque quelconque indiquant cette provenance. Nous n'avons trouvé l'ex-libris décrit ici qu'à Lyon sur quelques livres du XVIIIe siècle traitant de bénéfices ecclésiastiques et très proprement reliés en veau.

Cet ex-libris qu'il fit graver lors de son passage à la Platière est d'un dessin héraldique assez lourd qui en fait attribuer la composition à un artiste étranger. Posées sur le bourdon prieural et surmontées d'une couronne de marquis et du chapeau noir à 3 houppes, les armes qui y sont figurées doivent se lire : *Parti de deux, coupé de un : au 1 : d'argent à trois pals flamboyants et deux cometés de gueules, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or* (qui est Rabot) [1] ; *au 2 : d'azur à un bois de six chênes d'argent* (qui est Desbosc) [2] ; *aux 3 et 4 : d'azur semé de fleurs de lys d'or* (qui est Solignac) [3] ; *au 5 : de sinople au château d'argent, maçonné et ajouré de sable, cantonné de quatre croisettes d'argent et surmonté d'un lion d'or armé et lampassé de gueules* (qui est Justet) ; *au 6 : tranché en onde d'or et de sable au lambel de trois pendants de gueules en chef, et une filière engrélée*

1. Pour Benoîte Rabot, épouse de Guillaume de Tardivon, aïeul au VIIe degré de Jacques.
2. Pour Jeanne Desbosc-Solignac, épouse d'Exupère de Tardivon, aïeul au Ve degré de Jacques.
3. Pour la même. D'après certains auteurs, les de Solignac (Fay de Solignac) portent le semé de France des de Tournon dont ils sont issus. Notre prieur a peut-être tenu ici, par un sentiment d'orgueil assez naturel à cette époque, à rappeler dans deux quartiers de son blason cette illustre origine.

Digitized by Google

de même (qui est Orlandini) [1] ; *et sur le tout : d'azur à une tour crénelée d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accostée de deux fleurs de lys d'argent, au chef de sinople, chargé de trois diamants rangés et taillés en pointe d'or* (qui est de Tardivon). Devise : « Protegunt lilia turrim [2]. »

Jean Tricou.

Il est d'autant plus intéressant de publier cette pièce que comme beaucoup d'autres elle est inconnue à M. Galle, et qu'il n'en parle pas dans l'*Armorial des Bibliophiles du Lyonnais*, du regretté M. Poidebard et de M. Baudrier.

La Rédaction.

RÉPONSES

TROIS FASCES ET BORDURE. — (N° 396.) [16e année, page 95.]

Le bel ex-libris, reproduit page 128, m'était inconnu ; il porte les armes de la famille de la Fin ou Lafin, originaire du Bourbonnais et établie en Bourgogne à la fin du xve siècle ; elles doivent se lire : *Écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de sable à la bordure engrêlée de gueules* (la Fin) ; *aux 2 et 3 de gueules à la bande, accompagné en chef d'une tête de cerf, et en pointe d'un cor-de-chasse, le tout d'or* (Salins-la-Nocle). Pierre Palliot donne pour ces dernières armes un rencontre de cerf et un huchet.

Jean de la Fin, seigneur de Pluvier et de Beauvoir, vivait en 1567 ; il avait épousé Magdeleine de Salins, fille et héritière de Guy, seigneur de la Nocle, conseiller au Parlement de Bourgogne, dernier représentant d'une des branches de la maison de Salins-la-Bande. De ce mariage vinrent deux fils qui furent substitués au nom de Salins : 1° Guy ou Jacques-Guy, seigneur de la Nocle ; 2° Philippe-Guy, seigneur de la Nocle et de Ferrière, baron de Ternant, dont la fille, Magdeleine-Louise de Salins, restée veuve d'Alexandre du Puy, marquis de Saint-André-Montbrun, vendit en 1691 toutes les seigneuries de sa maison à son beau-fils Jacques du Puy de Tournon, marquis de Montbrun.

L'ex-libris doit appartenir à l'un des fils de Jean de la Fin ; des recherches ultérieures me permettront peut-être de préciser.

Léon Quantin.

Les armoiries figurées sur cette gravure — rien ne prouve que ce soit un ex-libris — doivent se lire ainsi : *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent, à trois fasces de sable, à la bordure engrêlée de gueules* (La Fin) ; *aux 2 et 3, de gueules, à la bande, accompagnée en chef d'une tête et col de cerf* (alias *rencontre*), *et en pointe d'un huchet, le tout d'or* (Salins).

1. Pour Marie Orlandini, mère de Jacques de Tardivon. La famille Orlandini, originaire de Florence, passa à Lyon puis à Valence.

2. Sources : *Archives départementales du Rhône :* fonds de la Platière, registres des insinuations et des provisions ecclésiastiques. — Brun-Durand, *Dictionnaire bibliographique et biographique du département de la Drôme.*

Digitized by Google

On ne trouve aucune trace de la famille de La Fin, originaire du Bourbonnais, avant Antoine de La Fin, seigneur de Pluviers en 1498. Jean, sans doute son fils, seigneur de Beauvoir, chevalier de Saint-Michel, vivait encore en 1567 ; il avait épousé Madeleine de Salins, fille et héritière de Guy, seigneur de La Nocle, en Nivernais, conseiller au parlement de Bourgogne, dernier représentant d'une des branches de la maison de Salins-la-Bande. De

cette union, qui fit passer le nom et les armes de Salins chez les La Fin, vinrent deux fils : 1° Guy ou Jacques-Guy, seigneur de La Nocle, gentilhomme du duc d'Anjou en 1571, probablement le même qui devint gentilhomme de Henri III, mort au château de La Nocle, en 1611 ; et 2° Philippe Guy, seigneur de La Nocle et de Ferrières, baron de Ternant, dont la fille, Marguerite-Louise de Salins, épousa Alexandre du Puy-Montbrun, marquis de Saint-André, conseiller du Roi en ses conseils, capitaine général de ses armées et de celles de la république de Venise. Plusieurs membres de la famille de La Fin avaient embrassé le protestantisme ; il en est surtout question dans l'*Histoire universelle* de Thou.

Émile Perrier.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 9. Septembre 1909

FERS DE RELIURES INÉDITS

DES COMTESSES DE PROVENCE ET D'ARTOIS

(Supplément à l'*Armorial du Bibliophile* de J. Guigard.)

N A VU précédemment les marques du comte de Provence et du comte d'Artois, nous allons maintenant étudier celles de leurs femmes, d'après des reliures conservées à la Réserve de la Bibliothèque nationale.

Toutes deux sœurs, seconde et troisième filles de Victor-Amédée III, prince de Piémont, duc de Savoie et roi de Sardaigne, et de Marie Antoinette-Ferdinande, infante d'Espagne, les deux princesses dont nous allons nous occuper eurent un sort analogue : quoique le hasard ait porté successivement leurs maris sur le trône, elles-mêmes ne régnèrent jamais, la mort les ayant emportées avant la Restauration de la royauté en France. Nous n'avons rien à dire ici de leur vie ni de leur rôle politique ; celui-ci fut d'ailleurs assez effacé. Bornons-nous donc aux trois ou quatre renseignements biographiques indispensables.

Marie-Joséphine-Louise-Bénédicte de Savoie naquit à Turin le 2 septembre 1753 et mourut à Hartwel le 13 novembre 1810. Elle avait épousé, en 1771, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, frère de Louis XVI, roi lui-même sous le nom de Louis XVIII. Cette union fut stérile. Marie-Thérèse de Savoie, née à Turin le 31 janvier 1756, épousa, en 1773, Charles-Philippe, comte d'Artois, depuis roi sous le nom de Charles X. Elle mourut à Gratz, le 2 juin 1805, laissant deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

Digitized by Google

Ces deux dames avaient chacune le goût des livres et faisaient frapper leurs armes sur le plat des volumes de leurs bibliothèques ; leurs fers sont jolis, mais n'ont pas la grâce de ceux d'autres princesses remarquables par leur goût et leur amour du beau, comme Marie-Antoinette et la duchesse de Berry. Les marques dont nous allons donner les reproductions sont généralement un peu lourdes et n'ont pas toujours l'élégance féminine que l'on serait en droit d'y chercher. Guigard, dans son *Nouvel Armorial*, cite deux fers de la comtesse de Provence et un de la comtesse d'Artois ; nous en avons trouvé quatre autres de la première et trois de la seconde.

Le premier fer de Guigard contient à dextre les armes du comte de Provence (*Écartelé de* France *et de* Provence) et à sénestre celles de Savoie (*de gueules à la croix d'argent*) ; nous n'avons pas eu l'occasion de le rencontrer. Le second donne, pour le mari, ses armes les plus habituelles : *de*

Fig. 1.

Fig. 2.

France, *à la bordure engrelée de gueules*, et, pour la femme, les armes compliquées de sa maison : *Écartelé : au I, d'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Mores de sable, tortillées d'argent* (Sardaigne) ; *au II, d'argent à la croix potencée d'or et cantonnée de quatre croisettes du même* (Jérusalem) ; *au III, burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules brochant* (Chypre) ; *au IV, d'argent au chef de gueules* (Montferrat) ; *sur le tout : d'or à l'aigle de sable becquée, membrée et couronnée d'or* (Savoie ancien), *chargée sur la poitrine d'un écu de gueules à la croix d'argent* (Savoie moderne). Le dessin qu'en donne Guigard est tellement réduit que nous le reproduisons ici en vraie grandeur, tel que nous l'avons vu sur une *Vie de l'Empereur Julien*, par M. l'abbé de La Bleterie (Paris, 1746, 3 vol. in-12), reliée en maroquin rouge. On voudra bien remarquer la date de l'édition, antérieure de sept ans à la naissance de la comtesse de Provence ; les armes ne permettent cependant pas une autre attribution, car d'autres

Digitized by Google

livres postérieurs portent le même fer : il y aurait donc une trentaine d'années entre l'impression et la reliure. L'ouvrage est à la Bibliothèque nationale, sous la cote : Réserve J. 2159. Un autre fer presque semblable, mais se distinguant du premier par l'absence de clous dans le haut du cartouche et par la forme différente des palmes qui entourent celui-ci, se trouve sur les *Mémoires* de Mme de Staël (Londres, 1755, 4 vol. in-16), reliés de même en maroquin rouge et cotés : Réserve L b 38. 55. Nous ferons pour la date de ce livre une réflexion analogue à celle qu'on vient de lire.

La très grande affection que les deux princesses avaient l'une pour l'autre explique facilement qu'elles se servissent des mêmes fers, en changeant simplement la bordure caractéristique des armes de leurs époux. Voici l'une des marques de la comtesse d'Artois, qui ne diffère de notre numéro 2 que par les armes d'Artois : *de* France, *à la bordure crénelée de gueules*, de

Fig. 3.

Fig. 4.

l'écusson placé à dextre. Il figure sur un opéra anonyme, *Alceste* (Paris, 1776, in-4°), coté Réserve Yf. 1266. L'autre fer n'a pas son semblable dans ceux de la comtesse de Provence ; analogue aux précédents, il s'en distingue par l'absence de palmes et la présence de grosses guirlandes de fleurs. Le cartouche n'est pas identique non plus. Nous l'avons vu sur un *Discours prononcé à la fête des Bonnes-Gens, instituée à l'occasion de la naissance de Mgr le duc d'Angouléme*, par l'abbé Bourlet-Vauxcelles (Paris, 1776, in-8°). Peut-être s'agit-il d'un exemplaire de dédicace, ce que la date et le titre rendent vraisemblable ; en tout cas, le graveur, chargé de l'exécution du fer, s'est visiblement inspiré du dessin de la marque précédente, ce dont on pourra facilement s'apercevoir en les comparant avec attention. Ce qui peut confirmer notre manière de voir, c'est que le volume, coté Réserve Li 31. 59, est relié en maroquin citron, alors que tous ceux qui ont été réellement exécutés par les ordres de la comtesse d'Artois et de la comtesse de Provence sont reliés en maroquin rouge.

Digitized by Google

Nous sommes un peu embarrassé pour expliquer le fer que nous donnons ici : on y voit en effet, nettement, la bordure d'Artois et la bordure de Provence superposées. Est-ce une erreur du relieur, qui, ayant eu une commande de l'une des princesses, a mis par mégarde la bordure de l'autre ; puis, s'étant aperçu de sa méprise, a tenté de la réparer en remettant la bordure réelle sur l'ancienne ? Est-ce, au contraire, l'une des sœurs qui, ayant reçu en présent des mains de l'autre le livre déjà relié aux armes de la seconde, aurait voulu la marquer à sa caractéristique ? Nous l'ignorons et ne savons que résoudre. Toujours est-il que la seconde bordure recouvre la première sans la faire disparaître. Le livre peut d'ailleurs être examiné : il porte la cote Réserve Y². 2944 et est intitulé : *Suite des Épreuves du sentiment*, par M. d'Arnaud (Paris, 1777, in-8°). On y constatera facilement ce que nous venons de dire.

Fig. 5.

Il est peu probable que l'*Eneide di Virgilio*, del commendatore Annibal Caro (Parigi, 1760, 2 vol. in-8°), cotée Réserve p. Yc. 1664, ait été reliée aux armes de la comtesse de Provence dès son impression, puisque celle-ci ne se maria que onze ans plus tard ; nous avons d'ailleurs déjà parlé tout à l'heure de deux cas du même genre. La reliure doit avoir été exécutée vers 1783, si l'on s'en rapporte à cet autre livre qui porte le même fer, mais avec une couronne différente, plus petite et plus élégante. Le volume où nous l'avons vu est un *Recueil de peintures antiques trouvées à Rome* (Paris, 2e éd., 1783, 3 vol. gr. in-folio), coté Réserve J. 478. Comme dans la plupart des autres fers de la même princesse, le cartouche est entouré de palmes. La coquille qui est au bas est d'un effet un peu lourd et assez disgracieux.

Nous terminerons cette revue par les deux fers suivants qui n'en font qu'un, puisque la bordure est rajoutée à la main sur chacun d'eux, pour figurer les armes soit de la comtesse de Provence, soit de la comtesse d'Artois. La guirlande de roses qui entoure le cartouche rappelle un peu celle dont

Digitized by Google

usa plus tard la duchesse de Berry pour plusieurs de ses fers. Elle est néanmoins moins légère et d'un dessin moins harmonieux. Telle qu'elle est, cependant, cette marque est peut-être la plus jolie de celles qui appartinrent à ces princesses [1].

Pour en finir complètement avec les femmes de Louis XVIII et de Charles X, nous parlerons du fer attribué par Guigard à la comtesse d'Artois. L'écu de dextre est aux armes d'Artois ; celui de sénestre est très compliqué et doit se lire de la manière suivante : *Écartelé : au I, contre-écartelé de* Jérusalem, *de* Chypre, *d'*Arménie *et de* Luxembourg ; *au II, parti de* Westphalie *et de* Saxe ; *au III, parti de* Chablais *et d'*Aoste ; *au IV, parti de* Genevois *et de* Montferrat ; *sur le tout, de* Sardaigne. Ce sont là, à peu de chose près, les grandes armes du roi de Sardaigne ; il y manque, toutefois, au deuxième quartier, un *enté-arrondi en pointe d'*Angrie ; au quatrième, un *enté en pointe de* Maurienne ; enfin, *sur le tout du tout, l'écu de* Savoie. Nous n'avons pas vu le fer lui-même ; il figure, d'après Guigard, sur un volume du Cabinet de Mlle Pellechet, en son vivant bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale et auteur du premier volume du *Catalogue des incunables* des bibliothèques de France. Il est sans doute assez réduit dans l'ouvrage de Guigard ; c'est ce qui aurait fait disparaître les petites partitions que nous mentionnons. Une chose étonne : c'est la présence, sur cette marque, des colliers de la Toison d'or et des ordres du roi. Nous ne pouvons expliquer cette anomalie qu'en supposant qu'il s'agit ici d'un fer apposé sur un volume de dédicace ou simplement offert à une occasion quelconque, non à la comtesse d'Artois, mais aux deux époux ; comme on ne pouvait entourer seulement des colliers d'ordres l'écu du mari, on en a entouré les deux, ce qui est absolument contraire aux habitudes.

En terminant, nous ferons encore appel à la bonne volonté de nos collègues et les prierons de nous signaler les fers de la comtesse de Provence et de la comtesse d'Artois qui nous auraient échappé et dont ils auraient connaissance.

F. Cadet de Gassicourt.

L'EX-LIBRIS CHEVRIERS SAINT-MAURIS

D'UNE ANCIENNE et noble famille était Claude-Joseph de Chevriers, possesseur de l'ex-libris reproduit ci-contre et qui se compose simplement de son blason : *D'argent à trois chevrons de gueules à la bordure engrelée d'azur, écartelé d'or à la croix ancrée de gueules* ; couronne de marquis ; deux anges comme tenants.

Son aïeul Philibert de Chevriers avait épousé, le 1er février 1534, Claude de Tarlu, qui lui donna un fils : Gabriel de Chevriers, écuyer, seigneur des Prés de Chezeaux, lequel épousa Françoise de Nagu,

1. Les clichés que nous donnons ont été exécutés d'après des frottis retouchés habilement par notre aimable collègue M. Henry-André, à qui nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements.

Digitized by Google

fille de Philibert de Nagu, seigneur de Varennes, et de Jeanne Mitte. De cette dernière union naquirent deux fils : Laurent et François.

François de Chevriers, chevalier, seigneur de Saint-Mauris et de Salagny, fut nommé juge général des armes par lettres de provisions du 11 janvier 1615, et il prêta serment le 23 janvier entre les mains de Mgr de Bellegarde, marquis de Seurre, grand-écuyer. Ce fut le premier juge général des armes de France, charge créée par S. M. Louis XIII, par édit de janvier 1615; il exerça sa profession avec beaucoup de zèle, de science et de probité, pendant vingt-six ans. Il démissionna en 1641 en faveur de Pierre d'Hozier, sieur de La Garde [1].

Laurent de Chevriers, son frère, épousa, en 1605, Claudine de Feiturier qui lui donna trois enfants : Honoré, Léonard qui fut chanoine noble de Mâcon, et François qui fut chevalier de Malte.

Honoré de Chevriers de Saint-Mauris reçut le titre de vicomte du Thil, par érection de février 1651. Il avait épousé, en 1640, Claudine de Damas du Breuil, fille de François de Damas, seigneur du Breuil et du Buisson en Dombes, et de Anne de Gaspard, dont il écartela les armes avec les siennes. Il eut de ce mariage quatre fils :

1° Claude-Joseph de Chevrier dit le comte de Saint-Mauris, qui suit.

2° Alexandre de Chevriers de Saint-Mauris, chanoine noble de Mâcon, puis évêque de Saintes, mort en 1711;

3° Léonard-François de Chevriers de Saint-Mauris, chevalier de Malte;

4° N... de Chevriers de Saint-Mauris, chanoine noble de Mâcon.

Claude-Joseph de Chevriers, dit le comte de Saint-Mauris, épousa en 1670, Marguerite Grolier, dame du Soleil, fille de Humbert Grolier, seigneur du Soleil, et de Catherine du Mottet. Il posséda deux ex-libris, celui que nous donnons et un autre identique mais beaucoup plus petit.

1. Voir : Baron du Roure de Paulin : *Le Juge d'armes de France et les généalogistes des Ordres du Roi*. Paris, Daragon, 1908, in-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Claude-Joseph mourut en 1702, laissant un fils Claude-Joseph-François de Chevriers, comte du Thil, seigneur d'Ermeringe et de Salagny, des Chezeaux et du Soleil, page du Roi de la Grande-Écurie (1700), époux (1709) de Madeleine-Élisabeth de l'Hôpital de Sainte-Mesme [1].

Baron du Roure de Paulin.

EX-LIBRIS

DE MGR NICOLAS-JOSEPH DE PARIS

FAMILLE noble du ressort de Nantes, les Paris, suivant la Chesnaye du Bois, remontent à Guillaume Paris, vivant en 1300 avec Étiennette de Safré, son épouse. Il y eut cinq branches ; c'est de l'une d'elles, la branche des Paris de Montbrun, qu'est issu Mgr Nicolas-Joseph de Paris, évêque d'Orléans au XVIIIe siècle, qui a eu les ex-libris qui nous intéressent.

Nicolas-Joseph de Paris naquit à Paris le 14 avril 1680. Il était fils de François de Paris, seigneur de Couttes et de Gâville, secrétaire du roi, et de Marie-Madeleine Fleuriau, baptisée le 12 août 1654 et mariée au mois d'octobre 1676. La famille Fleuriau est originaire de Touraine.

Nicolas-Joseph fut d'abord chanoine de Chartres, puis prieur de Saint-Michel du Mans. En 1709, trois ans après la mort de sa mère [2], il échangea son prieuré pour la dignité d'archidiacre de Pithiviers, dans l'église d'Orléans, dont son oncle maternel, Louis-Gaston Fleuriau, était évêque depuis le 14 août 1706. L'année suivante, il devint grand vicaire et chanoine ; puis, malgré ses occupations, il se fit recevoir en 1713 docteur en l'un et l'autre droit à l'Université d'Orléans. En 1715, il fit partie de l'assemblée du Clergé.

Nicolas-Joseph de Paris devait être appelé encore à de plus hautes fonctions. Son oncle, Mgr Fleuriau, le prit comme coadjuteur le 10 février 1723, et le sacra dans la cathédrale d'Orléans le 27 février 1724. Il fut assisté par les évêques de Chartres [3] et d'Évreux [4], et fut institué sous le titre d'évêque titulaire d'Europée. Mgr de Paris prit alors une part active à l'administration du diocèse d'Orléans ; nous le voyons, le 19 avril 1727, consacrer, sous le titre de Saint-Joseph, la chapelle des religieuses de la Visitation à Orléans.

1. Bibliothèque nationale, Département des manuscrits : Pièces originales 748, Cabinet d'Hozier 93 ; Chérin 55.
2. Marie-Madeleine Fleuriau mourut le 6 avril 1706 et fut enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
3. Mgr Paul-François des Monstiers de Mérinville, évêque de Chartres de 1710 au 10 juin 1746, date de sa mort.
4. Jean le Normant qui occupa le siège d'Évreux de 1710 au 7 mai 1733, date de sa mort. Mgr Jean le Normant était né à Orléans en 1662. Une très intéressante communication sur son ex-libris a paru dans nos *Archives* en décembre 1907. Son successeur au siège épiscopal fut encore un Orléanais, Mgr Pierre-Jules-César de Rochechouart, dont nous aurons à nous occuper prochainement.

Digitized by Google

En 1730, il devint abbé commendataire de Saint-Jean d'Amiens et prieur de Saint-Jean-la-Valette, près Toulon.

Trois années plus tard, à la mort de son oncle, le 9 juin 1733, Mgr Nicolas-Joseph de Paris prit possession de l'évêché d'Orléans, par procureur, le 15 juin, jour de l'enterrement de Mgr Fleuriau, puis le 24 du même mois il prêta serment à Compiègne. Ce ne fut que le 2 mars 1734 qu'il fit son entrée à Orléans, délivrant ce jour-là 1.360 prisonniers, ce qui, rapporte la chronique, fut jugé comme « rendant le privilège abusif ». Polluche lui dédia en 1734 sa *Description de l'Entrée des Evêques*[1] ; dans son introduction il s'exprime en ces termes : « Pénétré pour votre grandeur de respect et de « vénération, je cherchais le moment de Luy en donner des marques « publiques et j'ai cru que la solennité de votre Entrée, m'offrait cette heu- « reuse occasion..... Je sens qu'il est plus facile d'admirer vos Vertus que « d'en parler dignement et je laisse à la voix publique à relever en Vous, « Monseigneur, une piété vive et sincère, une charité prévenante dont l'heu-

Fig. 1.

« reuse possession fait le vrai caractère des Evesques ; une sagesse con- « sommée, apanage des grands Hommes dans le gouvernement des Diocèses ; « enfin une douceur et une affabilité qui Vous rendent si cher à ceux qui « ont l'avantage de Vous approcher..... »

Mgr de Paris ne cessa dès lors de s'occuper avec plus d'activité encore de son diocèse ; en 1736, il tint son synode, publiant en outre de nombreuses ordonnances au sujet de la soutane, des jeux de cartes qu'il prohibât, déclarant se réserver à lui-même et à ses vicaires généraux, l'absolution de ce péché. Le chapitre de Sainte-Croix ayant à son tour lancé un mandement à ce sujet, ne fit aucune allusion dans cet écrit à cette réserve de l'évêque ; elle semblait ainsi pour lui comme non avenue. Mgr de Paris, dans l'espoir que le mandement serait retiré (1738), attendit un peu, mais un arrêt du

1. *Description de l'Entrée des Evesques d'Orléans et des Cérémonies qui l'accompagnent avec des remarques historiques*, dédiée à Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Evesque d'Orléans, par M. D. Polluche, chez François Rouzeau à Orléans, 1734.

Digitized by Google

Conseil ayant ordonné la suppression du mandement du chapitre, deux mois plus tard, l'évêque dans un nouvel écrit le condamna à son tour et l'affaire en resta là.

C'est sous son administration que les frères des Écoles chrétiennes, les disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle, s'établissent à Orléans, rue Saint-Euverte, en 1740. Mgr de Paris les encouragea non seulement par ses paroles, mais aussi par de nombreuses libéralités, ce qui ne contribua pas peu à le faire aimer de tous ses diocésains. Ce fut lui qui institua les retraites pastorales par mandement de juillet 1745 ; tous les curés séculiers et réguliers devaient y prendre part à leur tour.

Pendant son épiscopat, Mgr de Paris eut à lutter contre le Jansénisme, dont les idées faisaient alors de rapides progrès à Orléans. Condamné par le Parlement, qui avait été saisi de la question et qui dans l'un de ses arrêts [1] lui enjoignit de faire administrer les sacrements à « Sœur Calleau, religieuse de Saint-Loup », il résista et il eut enfin gain de cause le 23 février 1735, des lettres patentes du roi Louis XV ordonnant de surseoir à toutes

Fig. 2.

poursuites et procédures en matière de refus des Sacrements. Pendant l'année 1742, il assista à la plantation d'une croix érigée dans le cimetière de Saint-Pierre-Ensentelée à la suite d'une grande mission prêchée dans l'église Sainte-Croix, par le père Duplessis. Il la bénit et suivit la procession dans laquelle cette croix fut portée en triomphe par des ecclésiastiques de la cathédrale.

Fatigué et malade, Mgr de Paris donna sa démission en 1753 ; il se retira dans son abbatiale de Saint-Jean d'Amiens, mais il revint à Orléans dans l'hôtel abbatiale de Saint-Euverte où il mourut le samedi 4 juin 1757. Il fut inhumé [2] devant la chapelle de la Sainte Vierge de Sainte-Croix le mardi 7 juin 1757 [3].

1. Un de ces arrêts nous révèle une particularité bien honorable pour les officiers publics d'Orléans ; c'est qu'on ne put en trouver aucun qui voulût lui prêter son ministère pour faire les sommations, procès-verbaux et réquisitions nécessaires. *Les Évêques d'Orléans*, par V. Pelletier, chanoine d'Orléans et vicaire-général. Chez A. Gâtineau, Orléans, 1855.
2. Actes de l'État civil. Mairie d'Orléans.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

Il laissa comme héritier son neveu François-Joseph de Paris, marquis de Monbrun, qui a épousé à Paris, le 17 avril 1746, à l'âge de trente-quatre ans. Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne. A la mort du marquis de Monbrun, le 18 janvier 1786, la fortune de Mgr de Paris revint, suivant ses intentions, à l'Hôtel-Dieu, au Grand Séminaire, aux Frères et à d'autres établissements d'Orléans.

Mgr de Paris fit don de sa bibliothèque au Chapitre de Sainte-Croix ; elle comprenait deux mille quarante-quatre volumes [1], dont dix manuscrits, un Pontifical Romain gothique, les Institutes de Justinien et l'Esprit de Luxembourg. Le Catalogue en avait été dressé de son vivant en juillet 1721 ; il est conservé à la bibliothèque d'Orléans : « *Catalogus bibliotheca Nicolaï-Josephi de Paris, presbyteri, prioris B. M. de la Vallette, archidiaconi Pitiverensis in ecclesia Aurelianensi, necnon S. S. et R. R. episcopi Aurelianensis vicarii generalis, ordine materiarum dispositus mense Julio anni Domini. 1721.* »

Mgr de Paris a eu deux ex-libris. Le premier dessiné par Vallet [2] date de 1726 ; il date du temps où il était coadjuteur d'Orléans et porte : *D'azur à la fasce d'or, surmontée de trois roses de même, accompagnée en pointe d'une tour aussi d'or* (Paris). Couronne de marquis, deux lions comme supports. On lit dans le bas : Ex-libris Nicolaï Josephi de Paris, vicarij generalis D. D. Episcopi aurelianensis. 1726. 78 mm × 68 mm. Plus tard, il raya vicarij generalis D. D. et la date de 1726, ainsi qu'en témoignent les deux exemplaires que nous avons eus entre les mains.

Le second plus petit n'est pas signé [3]. Il est *écartelé aux 1 et 4 d'azur à la fasce d'or, surmontée de trois roses de même, accompagnée en pointe d'une tour aussi d'or* (Paris) ; *aux 2 et 3 d'azur à un épervier d'argent membré, longé et grilleté de même, perché sur un bâton de gueules, au chef d'or chargé de trois glands feuillés et tigés de sinople* (Fleuriau). Écusson ovale. Crosse et mitre. Couronne de marquis. Au bas on lit : Ex-libris Nicolaï Josephi de Paris. Episcopi aurelianensis. 1733. 69 mm × 55 mm.

Nous ne voyons pas la raison pour laquelle il fit faire ce second ex-libris aux armes des Paris et des Fleuriau ; est-ce en souvenir de son oncle, Mgr Fleuriau, auquel il succéda sur le siège d'Orléans ? C'est la raison qui nous semble la plus vraisemblable.

Vicomte H. de Resbecq.

1. *La bibliothèque d'Orléans*, par Ch. Cuissard.
2. Exemplaire venant de la bibliothèque d'Orléans.
3. *Ibidem.*

Digitized by Google

LES FEMMES BIBLIOPHILES
ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

BROSSIER DE LA ROULLIÈRE. — Gravure sur cuivre 87 × 58. Écu en losange aux armes, entouré de palmes et de branches de laurier, sommé d'une couronne à sept perles, et soutenu par deux lions contournés et debout sur un cartouche de style Louis XV, où on lit : Ex-libris | An. Bened. de la Roullière | 1748. (Fig. 22.)

Armes : *D'azur à un mont d'or, sommé d'une tour d'argent ; au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople.*

Fig. 22.

Anne-Bénédicte Brossier de la Roullière, née vers 1710, de Pierre Brossier, seigneur de la Roullière, et de Catherine David de Fontgraine, fut une femme d'une haute culture intellectuelle ; elle habitait dans la province du Lyonnais et mourut le 19 avril 1785.

BRUN. — Gravure sur cuivre 82 × 59. Dans un encadrement rectangulaire et reposant sur un socle, cadre ovale contenant un cartouche de style Louis XVI, sommé d'une couronne de marquis et accompagné de bâtons de prieur et de guirlandes de feuilles de laurier. (Fig. 23.)

Armes : *D'or à trois raisins de pourpre.*

Henriette-Charlotte-Gabrielle, marquise de Brun, Dame de la Croix-Étoilée, habitait la Franche-Comté à la fin du XVIIIe siècle et y mourut dans les premières années du XIXe siècle.

Digitized by Google

BU DE LONGCHAMP (DU). — Gravure sur cuivre 102 × 65. Deux écus aux armes, entourés d'une cordelière, sommés d'une couronne de marquis

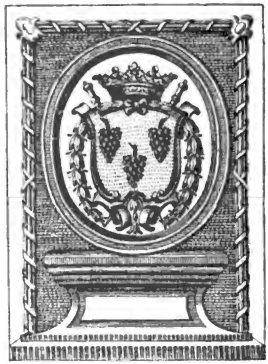

Fig. 23.

et accostés de deux aigles, reposent sur des volutes, formant encadrement du plus gracieux effet ; au-dessous, sur une console, on lit : Bibliothèque de

Fig. 24.

Mde | du Bu de Longchamp. La pièce, bordée d'un filet, est signée, à droite : Ollivault. (Fig. 24.)

Digitized by Google

Armes : 1er écu : *De sable à une anille d'argent* (du Bu de Longchamp). — 2e écu : *D'argent à un lion de..., au chef de gueules, chargé de trois losanges d'argent* (Carrelet de Loisy).

Catherine Carrelet de Loisy, fille aînée d'Antoine Carrelet, écuyer, seigneur de Brize, la Motte-Loisy, la Coudraie, la Tagnerette, etc., contrôleur général des fermes, puis receveur général des finances de Bourgogne, et de Marie-Marguerite Anglart, avait épousé Pierre-Michel Dubut (ou Dubu) de Longchamp, administrateur général des Postes, relais et messageries de France en 1780. A cette époque, ils habitaient à Paris, rue Coquhéron, avec leur fils N. Dubut de la Tagnerette, administrateur adjoint des Postes. M. Dubu de Longchamp dut mourir vers 1788. L'ex-libris de sa veuve date de cette époque [1].

La famille Carrelet, originaire de Bourgogne, y est connue depuis le milieu du xve siècle; elle a pris le surnom de Loisy, d'une terre achetée vers 1750 au bailliage de Montcenis, par Antoine Carrelet. Les Dubut ou Dubu étaient originaires de Paris.

Fig. 25.

CADOT DE SEBBEVILLE. — Gravure sur cuivre ; planche ovale 75 × 65. Écu en losange sur un cartouche de style rocaille, sommé d'une couronne de marquis et accosté de deux centaures brandissant un sabre et cabrés sur les volutes servant de base au cartouche. (Fig. 25.)

Armes : *de gueules à une hure de sanglier d'argent, couronnée d'or et accompagnée de trois roses du même.*

La famille Cadot, marquis de Sebbeville, est normande, mais en l'absence de documents positifs nous ne savons à quelle jeune fille de cette famille nous devons attribuer cet ex-libris.

1. Ollivault, graveur, né à Rennes, venu à Paris vers 1788, séjourna aussi à Strasbourg où il grava plusieurs pièces. On a de lui, en fait d'ex-libris : Abeille, de Berthou, Besnard, de Breuil, de Broglie, Buret, de Butler, de Catuelan, de Châteaugiron, Chopin, du Dresnay, de Farcy, de Greco, de Guerry, Gilart de Keranflech, Harscouët de Saint-Georges, du Bu de Longchamp, de La Ferrière, de La Motte-Sablet, Laussat, de Nurdy, Pinot du Petit-Bois-Piolaine, Prevost de la Bouscière, de Sarrobert, Soulastre, de Tonstain, de Villers, de Vincy.

Digitized by Google

CAHIDEUC (DE). — Gravure sur cuivre, 105 × 75. Deux écus ovales aux armes, sur un cartouche de style Louis XVI, orné d'une cordelière, sommé d'une couronne de marquis et accosté de deux léopards accroupis sur des nuages ; au-dessus de la couronne on lit la devise : antiqua fortis virtutae ; et plus bas, sous le cartouche, dans une éclaircie des nuages, se trouve cette mention : à Madame | la Comtesse du Bois | de la Motte. (Fig. 26.)

Armes : 1er écu, *de gueules à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules* (de Cahideuc). — 2e écu, *écartelé aux 1 et 4, de gueules à une molette d'argent ; aux 2 et 3, d'azur plein* (de Boisgelin).

Fig. 26.

Jeanne-Madeleine-Eugénie de Boisgelin, fille de Renaud-Gabriel de Boisgelin, marquis de Cucé, Président à mortier au Parlement de Bretagne, et de Jeanne-Françoise-Marie de Roscoët, avait épousé, le 21 février 1757, Charles-François-Emmanuel de Cahideuc, comte du Bois de la Motte, capitaine de vaisseau, né à la Chasse le 1er février 1720 d'Emmanuel-Auguste de Cahideuc, vice-amiral de France, et de Jeanne-Françoise d'Audigné ; il mourut le 5 juin 1766, et c'est vers cette époque que la comtesse du Bois de la Motte dut faire graver son ex-libris.

Les familles de Boisgelin et de Cahideuc appartiennent à la province de Bretagne.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

Digitized by Google

A PROPOS DES EX-LIBRIS DE MÉDECINS

L'EX-LIBRIS DU DOCTEUR GASTALDY

M. Henry-André reproduit, page 10 de son livre sur les *Ex-libris de médecins*, l'ex-libris du docteur Jean-Baptiste Gastaldy. Cette pièce est signée « Veggrier fœcit » et porte une date qui paraissait être celle de 1752, date que M. André admet dans sa table. Cependant il résulte des renseignements fournis par l'auteur que J.-B. Gastaldy, né à Sisteron en 1674,

mourut à Avignon en 1747, après avoir été pendant quarante ans professeur à la Faculté de cette dernière ville.

Si ces dates sont exactes, comme l'on ne peut admettre que cet ex-libris soit posthume, il faut lire 1732 au lieu de 1752. Le troisième chiffre est assez mal fait, on peut le prendre pour un cinq ou pour un trois [1].

F. Raisin.

1. Ce cliché nous a été aimablement prêté par notre collègue M. Henry-André.

Digitized by Google

RÉPONSES

ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES. — (**N° 394.**) [16e année, page 48. Précédente réponse, page 96.]

Cet ex-libris n'est nullement aux armes de Gontaut-Biron, mais à celles de Bérenger.

Je l'ai trouvé collé sur un autre ex-libris, de style Louis XV. L'écu piriforme et incliné, posé sur cartouche rocaille, sous couronne de marquis, porte : *gironné d'or et de gueules de 8 pièces* ; il est supporté par deux lions asymétriques.

Or, les Bérenger furent commissaires ordinaires des Fontes de l'Artillerie, à Douai, de 1695 à 1820. Originaires des environs de Romans et de Valence en Dauphiné, ils étaient fixés à Douai depuis 1673 environ. « Cette famille, avant l'anoblissement de Jean-François Bérenger en 1775, prenait pour armes : *gironné d'or et de gueules* ; depuis cette époque, elle porte : *écartelé d'or et de gueules*, l'écu timbré d'un casque de profil orné de lambrequins des couleurs de l'écu » (A. de Ternas, *Généalogie des Bérenger, commissaires ordinaires des Fontes de l'Artillerie à Douai, de 1695 à 1820* ; dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. VII, 1867, p. 45 à 62).

Ces deux ex-libris ont appartenu tous deux à Jean-François Bérenger-Donicourt, écuyer, seigneur de Roucourt et de Delvacq, fief situé à Roucourt, lieutenant en second dans la compagnie du 1er bataillon du Régiment d'Orléans-infanterie le 28 août 1746, puis commissaire ordinaire des fontes de l'artillerie, après son père, le 20 janvier 1749, et enfin commissaire général des fontes le 8 mai 1765 ; anobli par lettres données à Versailles en avril 1775, puis créé chevalier de Saint-Michel, le 23 septembre de la même année, avec exemption de faire preuve de deux races d'extraction noble. Ces distinctions furent la récompense de grands services (énumérés par M. de Ternas, *op. cit.*, p. 53). Il bâtit en 1767 le beau château de Roucourt, près Douai, et fut mis à la retraite le 8 juillet 1801. Né à Douai, paroisse Saint-Amé, le 15 juillet 1725, il y mourut le 30 juin 1802, allié à Laurence Maritz, et fils de François-Simon Bérenger-Donicourt, commissaire des fontes à Douai, et de Barbé-Marguerite-Louise de Rond.

Ces deux ex-libris étaient collés l'un sur l'autre dans un vieux livre provenant de la famille de Valicourt. Or, Jean-Laurent-Théophile Bérenger, écuyer, fils de Jean-François et de Laurence Maritz, mort sans enfants en 1843, avait épousé Isabelle-Françoise de Valicourt de Séranvillers, morte en 1862. La provenance des ex-libris est donc certaine.

Roger Rodière.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 10. Octobre 1909

EX-LIBRIS DU MARQUIS NICOLAS DE DURANTY

DOCTEUR EN MÉDECINE

Emile-Nicolas de Duranty naquit à Marseille le 19 août 1836. Il eut une carrière médicale courte, mais remarquablement remplie par son dévouement aux malades et à la science.

Dès l'âge de dix-neuf ans, il est attaché à l'Hôtel-Dieu, comme élève volontaire au service des cholériques. Interne des Hôpitaux de Marseille (1856-1858), lauréat médaillé, il termine ses études à la Faculté de Paris et y est reçu docteur en médecine en 1860.

Revenu dans sa ville natale, il est nommé, au concours, médecin des hôpitaux en 1869. Nous le trouvons en 1871 médecin-major à l'ambulance des Catalans, en 1875 président de la Société nationale de Médecine, et chargé la même année du service des varioleux pendant une épidémie qui sévit à Marseille de janvier à juillet. En 1876 il est élu membre de la Société de Médecine de Londres, et nommé, au concours, professeur à l'École de Médecine.

Le choléra éclate en 1884. Le premier sur la brèche, il est chef de service de l'hôpital des cholériques au Pharo, et membre du comité sanitaire préfectoral de vigilance.

Adoré de tous ses malades qu'il savait rapidement conquérir par l'ardente sympathie qu'il leur témoignait, non moins que par sa profonde science, il mourut victime de son dévouement.

Le 22 octobre 1890, par une température très rigoureuse, il fut appelé la nuit auprès d'un enfant mortellement atteint du croup. Le froid le surprend ;

Digitized by Google

il se sent frappé au cœur, et entre dans une pharmacie demander un cordial. Espérant avoir la force d'accomplir son devoir jusqu'au bout, sans se faire cependant illusion sur la gravité de son état, il dit au pharmacien : « C'est un mourant qui va voir un mourant ». Il n'a que le temps de se rendre auprès de son malade. Là, en quelques instants, le mal le terrasse.

Le docteur Nicolas de Duranty, auquel la science doit un de ses moyens de guérison les plus efficaces : les injections intra-veineuses (sérum salé) qui du reste portent son nom, est l'auteur de nombreux ouvrages, dont voici les plus importants : *Essai sur la transfusion du sang* (1860) ; *De la Laryngite chronique étudiée à l'aide du laryngoscope* ; *Étude sur le Laryngoscope* (traduit de l'anglais Mackenzel) ; *Diagnostic sur les paralysies du Larynx* (ouvrage traduit en anglais et en allemand, et reproduit dans l'*Encyclopédie médicale* de Ziemssen) ; *Traitement du choléra par les injections intra-veineuses* (1884). En outre, c'est lui qui le premier eut l'idée de s'aider de projections lumineuses pour faire ses cours à l'école de médecine. On connaît la fortune de ce procédé dont le cinématographe n'est que le perfectionnement.

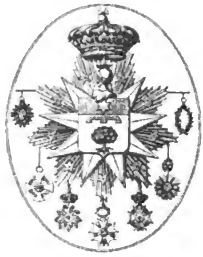

Au moment de sa mort il préparait un grand ouvrage sur la pathologie interne, resté inachevé.

Le père du Dr Nicolas de Duranty, Claude-Désiré-Jean-Nicolas Duranty, né en 1793, fit rectifier son état civil en 1869, par jugement du tribunal civil de Marseille en date du 28 octobre, et fut autorisé à s'appeler Nicolas de Duranty.

La famille de Duranty compte parmi les plus anciennes de Provence.

Elle a donné à l'Église un légat dans le cardinal Guillaume en 1286 ; aux Chartreux, un bienheureux avec Marc-Antoine ; aux Minimes, un correcteur général, Hyerôme de Duranty, qui fut aussi confesseur de Henry III.

Un de ses membres, le célèbre président du Parlement de Languedoc, fut écharpé par les ligueurs à Toulouse en 1589. Jean-Louis de Duranty fut, avec Palamède Forbin, le témoin et le signataire du testament du roi Charles III qui donnait la Provence à la France (Nostradamus, *Histoire héroïque de la Provence*, p. 393), et plusieurs ambassadeurs et parlementaires.

Digitized by Google

Elle compte, en outre, des alliances avec les illustres familles Lascaris (doges de Venise), Aragon, Castellane, Sabran-Pontevès, Durand-Sartony, Clary, Murat, et les maisons royales de Suède et impériale de France.

Les preuves de noblesse, confirmées par enquête et vérification le 4 janvier 1747 à Aix, et à Versailles le 21 août 1760, sont déposées aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, série B, n° 129, f° 315.

Pour toute la généalogie, voir Robert de Briançon, Artefeuille, Papon, *Armorial général de France*, *Armorial général de Rietstap*.

Le Dr Nicolas de Duranty laissa en mourant une importante bibliothèque, exclusivement composée d'ouvrages techniques. Son fils en fit trois lots inégaux. La partie médicale, comprenant de très rares collections de volumes français et anglais, a été donnée à l'École de Médecine. Quelques livres de médecine moderne, de pure actualité, ont été dispersés.

La partie la plus considérable, renfermant les ouvrages sur les sciences générales, les arts, la littérature, a été conservée et augmentée par son fils.

Tous les volumes sont ornés de l'ex-libris héraldique anonyme suivant :

Sur la grande plaque de l'ordre royal de Villa-Viciosa un écu portant : *d'argent au cerisier*[1] *arraché de sinople et fruité de gueules, surmonté d'un lambel du troisième au chef aussi de gueules, chargé d'une étoile d'or à six rais.* L'écu timbré d'un casque taré de profil.

A la plaque sont suspendues : en pointe, la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; à senestre, les croix de commandeur du Christ de Portugal et du Nicham-Iftikar ; à dextre, celles de Notre-Dame de la Conception et de la Couronne d'Italie.

En 1886, ayant été créé marquis, le Dr Nicolas de Duranty modifia la plaque de son ex-libris.

Il fit timbrer le casque de la couronne de son nouveau titre, et ajouter les deux décorations supérieures. Les palmes académiques à senestre, et la croix du Libérateur de Bolivie à dextre.

C'est cet ex-libris que nous reproduisons aujourd'hui.

Par suite de la modification subie par le cuivre de cette gracieuse marque de bibliothèque, l'ex-libris primitif est devenu introuvable ; M. A. de Duranty lui-même n'en possède plus.

Nous avons pensé qu'il était utile à l'œuvre commune de consigner dans nos *Archives* ces notes rapides permettant de déterminer une pièce essentiellement anonyme. Nous les devons au fils de l'éminent praticien, le marquis Armand de Duranty, que nous remercions ici au nom de notre vieille amitié.

Nous sommes plus heureux encore d'avoir pu, en cette circonstance, faire revivre la figure de l'homme de bien auquel cet ex-libris appartenait.

Charles de Sartorio.

1. Armes parlantes. Cerisier en provençal : Duran.

Digitized by Google

MARQUE DE POSSESSION DU LIVRE

PEINTE SUR LA TRANCHE

Tous nos collègues de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris savent combien les marques de possession du livre sont variées.

Bien que la principale raison d'être de notre Société soit l'étude de l'ex-libris, ne serait-il pas intéressant, en se plaçant à un point de vue purement bibliophilique, d'étudier dans ses diverses manifestations chacune de ces marques de possession, qu'elles soient peintes, manuscrites, frappées ou gravées soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du volume ?

Dans les miniatures et les encadrements des manuscrits, véritables œuvres d'art qui précédèrent l'imprimerie, ne voit-on pas souvent des armoiries, des monogrammes, des portraits même qui indiquent la personnalité du premier possesseur ?

Avec les livres imprimés, les marques de possession se sont modifiées. Qui de nous n'a remarqué, dans les beaux encadrements du titre de certains ouvrages du XVIe siècle, un écu laissé en blanc pour recevoir les armoiries peintes ou manuscrites de l'acheteur, afin de lui permettre de prendre d'une façon indélébile possession de son exemplaire.

Dès l'invention de l'imprimerie, les marques de possession se multiplient : c'est à l'aide de la plume, du pinceau, de cachets, de fers, de timbres, de pochoirs, qu'elles ornent ou garnissent la reliure, les feuilles de garde ou le titre du livre.

Enfin, au XVIe siècle, l'ex-libris imprimé apparaît et son usage se propage d'autant plus rapidement qu'il permet, au bibliophile d'alors qui ne veut ou ne peut aborder la dépense coûteuse d'un fer de reliure, d'indiquer à peu de frais, par ses armoiries collées au verso du premier plat, que le livre est sa propriété. L'ex-libris offre de plus la commodité de prendre de suite possession d'un volume acheté relié, même lorsque les armes ou le chiffre d'un possesseur antérieur ont été frappés sur les plats.

Depuis, comme l'a fort bien exposé notre cher président dans sa causerie si documentée, faite le 23 octobre 1906, à la Société « Le vieux Papier », l'ex-libris a fait son chemin. Nos collègues le savent mieux que personne, et c'est grâce à leurs constantes et savantes recherches que son étude s'étend et que le nombre des collectionneurs augmente chaque jour.

Digitized by Google

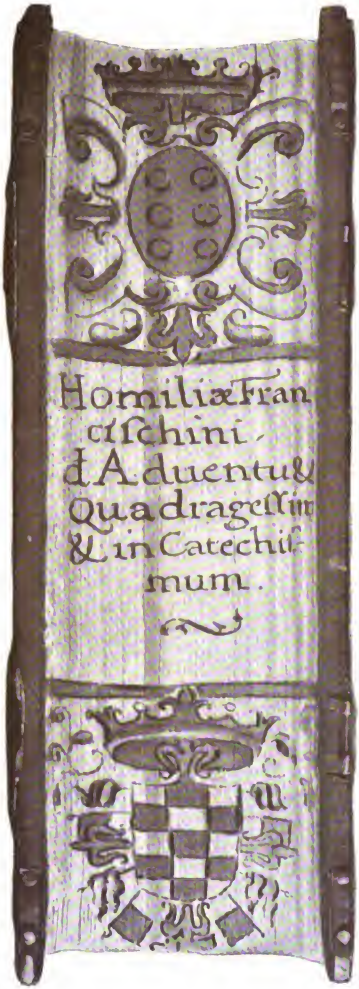

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Nous avons eu la bonne chance, au cours d'une flânerie de bibliophile chez un bouquiniste parisien, de mettre la main sur un ouvrage du XVIe siècle qui porte peints à l'aqua-tinte sur la tranche opposée au dos, comme le montre la reproduction ci-contre, le titre de l'ouvrage et deux armoiries. Ces armoiries constituent une marque de possession du livre que nous nous proposons d'étudier.

L'ouvrage a pour titre : F. Francischini || vice domini || ferrariensis || conventualis Minoritæ, || insignisque hac nostra tempestate || divini verbi prœconis || In Sacrosancta (quæ vocant) de adventu et de || quadragesimâ, evangelia, necnon, et || in catechismum Romanum || Homeliæ. || Venetiis || apud hœredem Hierononymi Scoti || MDLXXVI, in-8°, r. v. avec divers ornements, le monogramme de la Société de Jésus et deux dauphins frappés à froid sur les plats ; les fermoirs ont été enlevés mais leurs attaches subsistent encore ainsi que les coins en métal.

Les miniatures, les vieilles estampes nous montrent comment les manuscrits et les livres étaient autrefois rangés sur les rayons, alors peu garnis, des librairies ou bibliothèques. Ils étaient placés à plat, et la grande tranche qui portait souvent le titre du livre inscrit à la main, était mise en avant pour la commodité du travailleur.

Lorsque les livres devinrent plus nombreux, afin de ne pas être obligé d'en déranger plusieurs pour avoir celui que l'on désirait, ils furent placés verticalement, les uns à côté des autres, la grande tranche ou le dos en avant.

La disposition des livres alignés, la tranche en avant, qui paraît bizarre à première vue, n'a pu être que transitoire entre la position à plat et celle verticale, le dos en avant ; les deux raisons qui suivent paraissent, du reste, l'expliquer : 1° lorsque le livre était posé à plat, le titre de l'ouvrage, nous l'avons dit, était tracé sur la grande tranche ; aussi lorsqu'on le mit droit, afin de pouvoir lire le titre, on dut laisser la grande tranche en avant ; 2° la plupart des reliures, aux XVe et XVIe siècles, étaient munies de fermoirs en métal ou de liens ; les attaches des fermoirs, fixées sur les plats à l'aide de petits clous et les points d'attache des liens formaient sur les bords des plats des bourrelets qui risquaient de détériorer les reliures voisines lorsqu'on tirait le livre. C'est probablement pour cette raison que les gros clous que ces reliures portaient aux quatre coins des plats furent arrachés lorsqu'on voulut les placer verticalement.

Sur une gravure que nous possédons et qui représente Johann Gerardus, un théologien né en 1582, mort en 1637, la bibliothèque placée derrière lui offre cette particularité curieuse, qui confirme ce que nous avons exposé précédemment, qu'elle est formée de livres tous placés droits, la grande tranche en avant. Sur une belle tapisserie du XVIe siècle exposée au Musée des *Arts décoratifs*, nous avons constaté que plusieurs volumes sont rangés de la même façon, sur une tablette. Enfin, il nous a été dit qu'à la bibliothèque de l'Escurial, sur certains rayons, les livres sont encore alignés la grande tranche en avant.

Si le monogramme du Christ frappé sur les plats du volume qui fait l'objet

Digitized by Google

de cette étude nous indique qu'il fit d'abord partie d'une bibliothèque de la Société de Jésus, les armoiries peintes à l'aqua-tinte sur la tranche, de possesseurs postérieurs, nous paraissent appartenir à des familles d'Espagne. Ce qui confirmerait cette conjecture, c'est que l'exemplaire porte collé à l'intérieur, au verso du titre, l'ex-libris-étiquette de la « bibliotheca del excmo senor marques de Astorga ».

Les émaux et les couleurs des armoiries peintes sur la tranche ne sont pas indiqués; il devient ainsi bien difficile, sinon impossible, de les identifier. Celles du haut : *de..... aux six besants* (ou tourteaux) *de.....* : celles du bas : *quinze points d'échiquier de... et de...*, peuvent s'appliquer à un si grand nombre de familles espagnoles, qu'il serait trop long et presque oiseux de les énumérer, puisque nous ne pourrions indiquer d'une façon certaine laquelle est la vraie.

Si nous regrettons de ne pouvoir leur donner une attribution exacte, nous sommes heureux d'avoir ainsi trouvé l'occasion de signaler dans nos *Archives* une des formes de possession du livre qui n'y avait pas encore été traitée.

Nous profitons de l'occasion pour faire appel à l'érudition de nos collègues, tous amoureux du livre, pour l'étude successive des diverses marques de possession qui doivent naturellement s'ajouter à celle des ex-libris et des super-libros.

C^t^ Emmanuel Martin.

L'EX-LIBRIS ET LA BIBLIOTHÈQUE

D'UN DESCENDANT DE LOUVOIS

LE HASARD, qui souvent fait très bien les choses, m'ayant mis en présence d'un joli spécimen de l'ex-libris du marquis de Courtanvaux, j'eus l'idée de rechercher quel était ce personnage, le rôle qu'il avait joué, ses goûts de bibliophile. Les quelques lignes que Guigard lui consacre piquèrent ma curiosité; je cherchai le catalogue de la vente de sa bibliothèque, effectuée quelques mois après sa mort. J'eus la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque nationale, sous la cote Δ 11830, un exemplaire unique de ce catalogue, provenant de la célèbre collection du libraire Jullien. Ce livre précieux est interfolié, et sur chaque page blanche on lit les noms des principaux acquéreurs et le prix de vente de chaque article. Dans un instant, d'ailleurs, nous reviendrons sur ce catalogue et sur son contenu.

François-César Le Tellier, marquis de Louvois, de Courtanvaux et de Montmirail, comte de Tonnerre, baron d'Ancy-le-Franc, de Cruzy et de La Ferté-Gaucher, connu sous le nom du marquis de Courtanvaux, naquit le 18 février 1718. Il était l'arrière-petit-fils du célèbre Louvois et avait, par conséquent, pour trisaïeul le chancelier Michel Le Tellier. Ses goûts l'avaient dirigé du côté des armes; il était capitaine-colonel des Cent-Suisses de la

Digitized by Google

garde et devint membre de l'Académie des Sciences. De son mariage, contracté le 25 février 1732, avec Louise-Antoinette de Gontaut, fille de François-Armand de Gontaut, duc de Biron, il eut un fils et une fille. Le marquis de Courtanvaux mourut le 7 juillet 1781 ; sa femme l'avait précédé depuis de longues années, étant décédée le 11 juin 1737.

Le fils issu de ce court mariage était Charles-François-César Le Tellier, marquis de Montmirail et de Cruzy, né à Paris le 11 septembre 1734. Comme son père, il suivit la carrière militaire : capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde en 1754 et brigadier de cavalerie en 1762. Il devint membre honoraire de l'Académie des Sciences. Mais il mourut jeune, le 13 décembre 1764, près de vingt ans avant son père. Il fut le dernier de la branche aînée de la famille Le Tellier, car il n'eut que deux filles de son mariage, contracté le 20 juin 1763, avec Charlotte-Bénigne Le Ragois, veuve du marquis de Lanmary.

Ce fut le marquis de Montmirail qui commença la splendide bibliothèque que compléta dans la suite son père; quoiqu'il y ait un certain nombre de matières diverses dans cette collection, on peut dire néanmoins qu'elle est surtout riche en livres d'histoire et de voyages. Le fils avait, s'il faut en croire l'*Avertissement* de notre catalogue, « conçu le projet d'une Bibliographie de tous les Voyages connus, avec une Notice de ce qu'ils renferment de plus curieux, un jugement sur leur mérite, sur le caractère des Voyageurs, et sur la foi qu'on doit à leur récit, et il n'avait épargné ni soins ni dépenses pour les ramasser. M. le marquis de Courtanvaux qui savait également toutes les Langues étrangères, n'a rien négligé pour compléter cette collection. Elle s'est accrue à un tel point, qu'elle doit être regardée comme une des plus considérables qui aient jamais existé ».

La vente employa trente vacations, depuis le lundi 7 juillet 1783 jusqu'au samedi 9 août ; dans chacune d'elles furent vendus des livres de diverses natures ; les numéros en sont indiqués dans le catalogue, ainsi que l'ordre de la vente. Les livres, au nombre de 3.599, étaient répartis en plusieurs divi-

Digitized by Google

sions. Les divisions sont les suivantes : Théologie; Jurisprudence; Sciences et arts; Belles-lettres, Histoire.

L'exemplaire du catalogue que possède la Nationale n'aurait donc pas un intérêt considérable si, à côté des prix écrits à la main, ne se trouvaient les noms des principaux acquéreurs. Le premier possesseur de ce précieux exemplaire a même pris soin de faire une série de listes des acheteurs et du montant de leurs achats; enfin, la première page donne, par vacations, les produits de la vente avec le total général et, en regard, l'estimation du possesseur lui-même. Nous voyons que celui-ci avait estimé la bibliothèque du marquis de Courtanvaux à 24.003 livres 4 sols et qu'elle produisit 36.197 livres 12 sols, soit environ la moitié en sus de son évaluation. Il n'est pas sans intérêt de voir quels prix certains livres, vendus spécialement en fin de séance, avaient obtenus; voici les plus forts prix atteints : l'*Encyclopédie*, de Diderot et d'Alembert (33 vol. in-fol.), 730 livres (estimée 600); *Le Pitture antiche d'Ercolano*, da Ottavio Ant. Bayardi (7 vol. in-fol.), 719 liv. 19 s. (estimées 400); *Cérémonies et coutumes religieuses, représentées par des figures dessinées* par Bernard Picard (11 vol. in-fol.), 600 liv. (estimées 800); *Cartes de la France*, par MM. de Cassiny (143 cartes, collées sur toile, renfermées en 29 étuis in-4°), 620 liv. (estimées 300); *Musæum florentinum* (10 vol. in-fol.), 550 liv. (estimé 400); *Histoire naturelle des oiseaux*, par Buffon et Guénaud de Montbéliard (5 vol. in-fol.), avec les figures enlumi-

nées, plus une suite de planches enluminées, à insérer dans les volumes devant paraître dans la suite, 500 liv. (estimé 300).

L'annotateur était un libraire qui acheta pour un certain nombre de clients; on en a la preuve dans certaines mentions très explicites : ainsi, sur la feuille blanche en face de la page 40, le n° 473, estimé 40 livres, est indiqué comme acheté 50 livres pour M. de Waroquier, qui avait donné ordre de pousser jusqu'à 120; en face du n° 617, on lit : *de la Bellangerais* (*absolument*); enfin, au bas des listes des livres achetés pour le compte des bibliophiles, on remarque que le total est augmenté d'une commission. Les principaux clients de notre libraire étaient : M. Cochu, 1.845 liv. 8 s.; M. d'Anjou, 783 liv. 4 s.; le duc de Charost, 399 liv. 1 s.; M. de Paulmy, 214 liv. 8 s.; M. de La Maillardière, 40 liv.; M. de Waroquier, 107 liv. 19 s.; M. de La Bellangerais, 62 liv. 6 s.; M. d'Ancenis, 55 liv. 4 s.; l'abbé de Perthuis, 37 liv. 5 s.; l'archevêque de Toulouse (Étienne-Charles de Brienne), 953 liv. 16 s.; M. Mérigot, 350 liv. 3 s.; M. Weillard, 96 liv.; M. Chompré, 52 liv. 16 s.; M. de Froberville, 402 liv. 8 s.; M. de Malesherbes, 52 liv. 18 s.; M. de Vieilleville, 29 liv. 1 s.; M. Dujardin, 125 liv. 10 s.; M. Dupré, 76 liv. 5 s.; M. Tillard, 72 liv. 1 s. Ce qui vient encore prouver que le possesseur du catalogue était un marchand, c'est que ses achats s'élevèrent à la somme de 13.636 liv. 15 s., et que le total des comptes précédents ne se monte qu'à

Digitized by Google

6.883 liv. 13 s., c'est-à-dire à la moitié seulement. Ajoutons que la commission prise par notre libraire est toujours de 5 %.

Le marquis de Courtanvaux usait d'un fer à dorer figuré par Guigard; de plus, il apposait sur chacun des volumes de sa bibliothèque une curieuse estampille, représentant les armes des Le Tellier : *D'azur, à trois lézards d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or*, dans un ovale, entouré de la simple légende : LE Mis DE COURTANVAUX. Dans cette estampille, les couleurs de l'écu ne sont pas indiquées. Enfin un grand nombre des livres de cette collection, surtout ceux qui ne portaient pas le fer, avaient, collé à l'intérieur du plat, un ex-libris semblable à celui que nous reproduisons ici. L'écu est supporté par deux lions et sommé d'une couronne de duc; il repose sur un cartouche, derrière lequel s'aperçoivent des piques et des drapeaux, insignes du grade de capitaine-colonel des Cent-Suisses de la Garde, et au bas duquel se voient deux tambours. Dans la partie inférieure de la gravure, se lit l'inscription suivante, écrite en trois lignes : EX-LIBRIS DD. LE TELLIER DE COURTANVAUX.

Les deux pièces ici figurées se voient sur un livre de la Bibliothèque nationale, côté 8°0^3^o4. Elles sont également conservées dans beaucoup de collections particulières, entre autres dans celles de notre Président honoraire, M. P. de Crauzat, qui possède en outre une variété de l'ex-libris; celle-ci ne diffère de la nôtre que par d'infimes différences dans la gravure et par des détails plus soignés.

F. CADET DE GASSICOURT.

LES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(Suite.)

XII. — LE CHANOINE CARDON

Isodore-Louis-Armand Cardon naquit à Tugny-le-Pont [1], le 22 novembre 1809. Ordonné prêtre, en 1837, il fut nommé vicaire de la cathédrale de Laon, avec le desservice de l'aumônerie du collège de cette ville. Deux ans plus tard, il devenait vicaire à la collégiale de Saint-Quentin et aumônier du collège des Bons-Enfants. Lorsque ce vieux collège fut transformé en Lycée, M. Cardon en fut nommé aumônier résidant et relevé de son vicariat. Il occupa avec dévouement ce poste, pendant plus d'un demi-siècle.

Notre confrère, M. Henri Tausin, lui a consacré une intéressante biographie dans sa Notice sur les *Ex-libris composés et gravés par Émile Ancelet* [2]. C'est à ce consciencieux travail que j'emprunte le plus grand nombre des renseignements qui vont suivre.

L'abbé Cardon s'occupait de littérature, de recherches historiques et de poésie. Il publia, en 1858, en collaboration avec un autre érudit ecclésiastique, le manuscrit du bénédictin dom Wyard sur l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-*

1. *Tugny-le-Pont*. Canton de Saint-Simon, arrondissement de Saint-Quentin (Aisne).
2. Henri Tausin, *Les ex-libris composés et gravés par Émile Ancelet de Saint-Quentin*, in-8°, 31 pages, chez Protat frères à Mâcon, 1907.

Digitized by Google

Vincent de Laon [1]. Cet ouvrage, très estimé, est rare aujourd'hui. En 1846 et 1847, il avait fait paraître deux recueils de cantiques, intitulés : *Nouveaux chants à Marie pour le mois de mai* [2], dont la musique fut composée par H. Vatin, l'organiste de la collégiale de Saint-Quentin.

Enfin lorsqu'il mourut, le 1er janvier 1895, à Tugny, où il s'était retiré après cinquante-huit ans de prêtrise, M. Cardon laissa un nombre considérable de notes et de documents, concernant son village natal. Ces précieux matériaux viennent d'être complétés et publiés, par un membre de la Société des antiquaires de Picardie [3], qui rend un juste hommage à l'érudition de M. Cardon.

Ce vénérable chanoine possédait une importante bibliothèque, composée de volumes de théologie et d'ouvrages d'histoire locale, dont certains sont de la plus grande rareté. C'est pour ces livres qu'il avait demandé à Émile Ancelet, professeur de dessin au Lycée, de lui graver un ex-libris.

Cette vignette, dit M. Tausin, a été sagement composée : elle a l'aspect sérieux qui convient à la marque de bibliothèque d'un ecclésiastique ; l'agencement en est heureux, bien que le dessin soit un peu trop poussé au noir.

Un écusson armorié repose sur un cartouche fantaisiste que surmonte une fleur de lis faisant corps avec lui. Il est encadré, à sa partie supérieure, d'un bouquet de chardons, entre les branches duquel s'enlace, sur une banderole, cette devise : *Tangentes pungit, stimulat pigros*. C'est une allusion amusante au nom du bibliophile, d'aucuns disent à son esprit.

Au-dessous du cartouche, on lit : *Ex-libris A. Cardon Ch. aum. du Lycée*, sur une longue banderole un peu raide, à laquelle sont suspendues les palmes académiques. M. Cardon avait été nommé, en 1872, officier d'Académie, et, en 1884, officier de l'instruction publique. Ces distinctions avaient, à cette époque, plus de valeur qu'elles n'en ont aujourd'hui ; elles récompensaient les loyaux services de l'aumônier du lycée et sa patiente érudition.

1. *Histoire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon*. 1 vol. in-8°, XVI-602 pages, chez Hourdequin, Saint-Quentin, 1858.
2. *Nouveaux chants à Marie pour le mois de mai*, in-8°, Lecoffre; Paris, 1846. — *Recueil de cantiques* faisant suite aux précédents, id., 1847.
3. *Notice sur le village de Tugny et son vieux château*, par E. Bocquet. 1 vol. in-8°, 310 pages, Ham, 1905.

Digitized by Google

Quant aux armoiries qui remplissent l'écu, elles sont fantaisistes et peuvent se blasonner ainsi : *coupé : au 1, parti de gueules sur azur, le gueules chargé d'un calice d'or surmonté d'une hostie d'argent rayonnante a'or : sur l'azur, une croix de calvaire rayonnante et enlacée d'un cep de vigne.* Ce sont les attributs du sacerdoce : *au 2, d'argent à la lyre de gueules* pour rappeler le goût spécial du bon abbé pour la poésie ; *sur le tout : d'azur au buste de Saint-Quentin d'argent auréolé d'or, accompagné de trois fleurs de lis d'or*, qui sont les armes de la ville de Saint-Quentin.

Émile Ancelet [1], l'auteur de cet ex-libris, en dessina et grava une dizaine d'autres. « Il s'inspirait, dit M. Tausin, des spirituelles marques de bibliothèques du XVIIIe siècle. Ses compositions sont variées et bien appropriées au caractère du possesseur de chacune d'elles. »

Quelques années avant sa mort, le chanoine Cardon avait fait faire à Beauvais une vente de la plus grande partie de la bibliothèque. Le catalogue qui en fut imprimé contenait aussi divers objets de curiosité [2].

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

LES FEMMES BIBLIOPHILES
ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

CAHIDEUC (DE). — Gravure sur cuivre à filet, 62 × 54. Deux écus ovales aux armes, sur un cartouche, orné de palmes, sommé d'une couronne de marquis et surmonté d'une banderole, avec la devise : antiqua fortior virtute (fig. 27).

Fig. 27.

Armes : 1er écu, *de gueules à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules* (de Cahideuc). — 2e écu, *d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules de six pièces* [3] (de Pons).

1. Charles-Louis-Émile Ancelet naquit et mourut à Saint-Quentin. Élève de Lemasle, Dauzat Picot, il fut le collaborateur de Guillaumot. Très épris d'art, il dessinait, peignait et gravait avec beaucoup de goût. Plusieurs de ses œuvres se trouvent à la chalcographie du Louvre (H. Tausin, *loc. cit.*, p. 5).
2. Communication de M. le chanoine Ch. Quentin.
3. Par erreur, le deuxième écusson est ainsi blasonné sur l'ex-libris : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois bandes d'or.*

Digitized by Google

Emmanuel-Paul-Vincent de Cahideuc, marquis du Bois de la Motte, capitaine aide-de-camp de Monsieur, né le 1er mai 1764 de Charles-François-Emmanuel de Cahideuc et de Jeanne-Madeleine-Eugénie de Boisgelin, avait épousé, à l'âge de seize ans, en janvier 1781, Marie-Félicité-Michelle de Pons, plus jeune que lui de quatre mois, née à Paris le 7 septembre 1764 de Louis-Marie, marquis de Pons, brigadier des Armées du Roi, et d'Emmanuelle-Marie-Anne de Cossé-Brissac ; ils eurent leur premier enfant, Emmanuel-Bruno-Armand, le 27 octobre 1781.

Fig. 28.

CAMPAN. — Gravure sur cuivre, 62 × 57. Sur un fond strié verticalement se détache un écusson français contenant le monogramme G. C. (Genest-Campan), sommé d'une couronne de fleurs et orné d'une guirlande de feuilles de laurier ; au-dessous, sur une tablette, on lit : A Madme Campan (fig. 28).

Jeanne-Louise-Henriette Genest, née à Paris en 1752, d'un premier commis au département des Affaires étrangères, débuta en 1767 comme lectrice de Mesdames, filles de Louis XV, puis devint première femme de chambre de Marie-Antoinette, à laquelle elle fut fort dévouée ; mariée à N..... Campan, fils d'un Secrétaire du Cabinet de la Reine et d'Antoinette Gonet de Longueval, elle fut nommée, sous Napoléon, surintendante de la maison d'Écouen,

Fig. 29.

fondée en 1805 pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur ; après la suppression de cette maison en 1815, elle se retira à Nantes, où elle mourut en 1822, laissant, entre autres ouvrages, des mémoires et des livres sur l'Éducation.

Digitized by Google

CAMPMAS DE SAINT-REMY. — Gravure sur cuivre, à double filet et à angles coupés, 75 × 65. Deux écus piriformes et accolés sur un cartouche de style Louis XV, sommé d'une couronne de marquis et accosté à droite par un hercule assis sur un socle, et à gauche par un lion contourné et debout sur les volutes du cartouche. L'ex-libris anonyme est signé, à droite : Veissière (fig. 29).

Armes : 1er écu, *écartelé aux 1 et 4, d'azur à une gerbe d'or, licé d'argent ; aux 2 et 3, de gueules à une tour d'argent* (Campmas de Saint-Remy). — 2e écu, *de sable à trois bandes d'or, au lion d'or, couronné du même brochant sur le tout ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* (de Colonges) [1].

Marie-Jacqueline de Colonges, fille d'Alexis-Dauphin de Colonges, seigneur de Sénac, avait épousé en 1747 Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior de Campmas, vicomte d'Elves, seigneur de Saint-Remy, trésorier de France en la Généralité de Montauban.

Fig. 30.

CASAUX (DES). — Gravure sur cuivre à double filet, 82 × 87. Deux écus ovales et accolés sur un cartouche de style Louis XIV, orné d'une coquille à la base, sommé d'une couronne de marquis et surmonté d'une banderole avec ces mots : des Casaux ; pour supports, deux lions accroupis sur une console de même style (fig. 30).

Armes : 1er écu, *d'azur à un ardin de neuf carreaux d'argent, bordé de sinople, soutenu de deux lions affrontés d'or et accompagné de quatre lions affrontés, deux par deux, du même* (des Casaux). — 2e écu, *de gueules à trois fasces d'or, à la bande d'hermine, brochant sur le tout* (de Briquemault).

Marie-Henriette de Briquemault avait épousé vers 1720 Joachim des Casaux ; ils habitaient en 1721 à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice. Les familles de Briquemault et des Casaux étaient de la province de Bretagne.

1. Par erreur de graveur, l'écusson de la femme est ainsi blasonné sur l'ex-libris : *d'argent à six bandes d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Digitized by Google

CAUMONT-LA-FORCE (DE). — Gravure sur cuivre à filet, 85 × 75. Deux écus français accolés sur un cartouche enveloppé d'un manteau de duc et pair, et sommé d'une couronne ducale ; au-dessous, dans un cartouche rectangulaire, on lit cette mention : Bibliothèque de Madame | la Dchesse De Laforce (fig. 31).

Armes : 1er écu, *d'azur à trois léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de gueules, l'un sur l'autre*[1] (Caumont-la-Force). — 2e écu, *d'or à un ours de gueules passant sur une terrasse de sinople* (Ossun).

Sophie-Pauline d'Ossun, fille de Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, seigneur de Jouy-le-Châtel, et de Geneviève de Grammont, avait épousé à Paris le 11 mai 1784 Louis-Joseph-Nompar de Caumont, marquis de la Force, comte de Mussidan, né le 22 avril 1768 de Bertrand-Nompar de Caumont, marquis de la Force, gentilhomme de la Chambre de Monsieur, et d'Adelaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac de Béarn.

La famille d'Ossun appartenait à la province de Bigorre et les Caumont-la-Force étaient originaires de l'Agenais.

Fig. 31.

CHALUDET (DE). — Gravure sur cuivre à double filet, 77 × 62. Écu ovale aux armes, dans un cartouche de style Louis XIV, sommé d'une couronne de marquis et soutenu par deux anges debout sur une terrasse ; ex-libris anonyme.

Armes : *fascé nébulé d'argent et de gueules, à un écusson d'or en abîme, chargé d'un lion de gueules, au canton d'azur chargé d'une fleur de lis du champ* (Chaludet).

Suzanne de Rochechouart, née le 22 juin 1630 de Louis de Rochechouart, seigneur de la Brosse et de Montigny, et de Louise Lamy, avait épousé en premières noces, le 26 juin 1650, Pierre Chaludet, écuyer, vicomte de Liffermeau, seigneur d'Oison et de Chaludet, trésorier général de France à Orléans, gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Orléans, veuf en premières noces de Rose Dijon ; son mari étant mort, elle se remaria avec Gilles de la Grange, seigneur de la Bretoche, fils de Jean-Jacques, seigneur de Soulangis et d'Arquian, et de Catherine d'Estrelin. Pierre Chaludet appar-

1. Sur l'ex-libris, les léopards du blason des Caumont-la-Force sont, par erreur, blasonnés d'argent.

Digitized by Google

tenait à une famille bourgeoise de la Charité, en Nivernais, où son père avait été maître de forges et avait amassé une fortune considérable [1].

CHARDON. — Monogramme V. C., dans un médaillon sommé d'un

Fig. 32.

nœud de rubans, accompagné en pointe d'une palme et d'une branche de laurier, et posé sur un autel au pied duquel sont des ustensiles de peintre : palette, chevalet, mappemonde, etc. ; plus bas on lit le nom : Chardon. Gravure sur cuivre mesurant 90 × 64 (fig. 32).

Fig. 33.

Virginie Chardon, artiste peintre, née en Bourgogne, avait épousé Jacques-Arsène-Polycarpe-François Ancelot, bibliothécaire de Monsieur à l'Arsenal en 1824, membre de l'Académie française en 1841, né au Havre en 1794 et mort à Paris en 1854.

CHAUDOT. — Gravure sur cuivre, planche, 62 × 50. Écu piriforme aux armes, contenu dans un cartouche de style Louis XV, sommé d'une cou-

1. Voir *Archives*, 1904, p. 63 et 79.

Digitized by Google

ronne comtale et orné à gauche d'une palme ; pièce anonyme, portant généralement la mention manuscrite : Melle Chaudot (fig. 33).

Armes : *de gueules à une aigle d'or, au vol abaissé, accompagné en chef au canton dextre d'un soleil du même.*

Il y avait à Paris et à Joigny une famille de notaires du nom de Chaudot. Nous ne savons à quel membre féminin de cette famille attribuer la propriété de l'ex-libris dont les armoiries sont parlantes ; l'aigle, en effet, ayant chaud au dos.

(*A suivre.*) A. DE REMACLE.

QUESTIONS

TROIS CHEVRONS. — (**N° 400.**)

A quelle famille appartiennent ces armoiries frappées sur les plats de la reliure, en peau maroquinée, de l'ouvrage intitulé : *Brighton, Scènes détachées d'un voyage en Angleterre, par le comte A. de La Garde* (Paris, Aillaud, 1834, in-8°) ?

Écu français, timbré d'un casque taré de profil et accompagné de ses lambrequins. Armes : *Parti : au 1, de gueules, à trois chevrons de... ; au 2, de* LA FERTÉ-MEUN.

E. P.

MUSIS ET AMICIS. — (**N° 401.**)

On lit cette légende sur un ex-libris moderne représentant, dans un cadre de fleurs et de palmiers, un cygne nageant. Au fond, des montagnes. Sait-on à qui il appartient?

C. de R.

FRANC-PORT (**Bibliothèque de**). — (**N° 402.**)

Quelle est cette Bibliothèque dont l'ex-libris est un écu *d'argent à trois aigles* de..., surmonté d'une couronne de marquis.

S. T.

RÉPONSE

FASCES (DEUX) NEC PLUS NEC MINUS (N° 399) [XVIe ANNÉE, PAGE 112.]

Les armoiries décrites par M. de R. ressemblent étrangement à celles de la famille de Sales. Voyez Palliot, *La Vraye et Parfaite science des armoiries*, p. 326 : « De Sales en Savoye, maison qui se voit honorée du Bienheureux « François de Sales sur le point d'estre inscrit au Catalogue des Saints, porte : « *D'azur à deux fasces d'or, chacune chargée d'une autre fasce de gueules,* « *accompagnées d'un croissant du second en chef et de deux estoilles à six raix* « *de mesme, l'une en cœur et l'autre en pointe.* »

Henri DE LA PERRIÈRE.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 11. Novembre 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1909

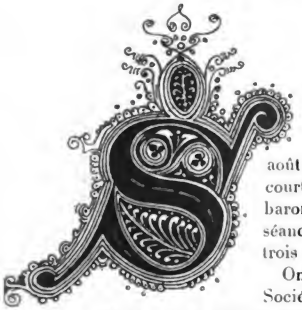

UIVANT l'avis donné par notre Président dans la séance de juin, il a réuni les membres restés à Paris, le 25 juillet, le 27 septembre, le 29 août. Le Comité excuse MM. de Crauzat, de Gassicourt, de La Perrière, le vicomte de Tremeuge, le baron du Roure de Paulin. Au commencement de la séance M. Wiggishoff lit les comptes rendus de ces trois séances.

Ont été à l'unanimité nommés membres de la Société :

1° Le comte d'Etchegoyen, Ismaïlia (Égypte), présenté par le baron du Roure de Paulin et le vicomte de Tremeuge de la Roussière ;

2° Mme Élise Sanders, 13, Heimhuderstrass, Hambourg, faisant échange d'ex-libris, présentée par M. J.-C. Wiggishoff et le commandant Martin ;

3° M. Freund-Deschamps, industriel, Vieux-Jean-d'Heurs, par Robert-Espagne (Meuse), présenté par M. Henri de La Perrière et le baron du Roure de Paulin ;

4° M. Théodore de Silva-Braga, artiste peintre, avenue Bolonha A, Belem Para (Brésil), présenté par le baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt ;

5° La Bibliothèque royale de Munich, présentée par le baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt ;

6° Le docteur Eugène Olivier, 116, rue de Rennes, Paris, présenté par M. Henry-André et le baron du Roure de Paulin.

M. Bargallo communique un volume d'Herodien, in-24, imprimé à Bâle au xvie siècle, avec une reliure frappée au dos et sur chaque plat d'un écusson

Digitized by Google

contenant les noms et prénoms du propriétaire. Le Président communique une lettre du baron du Sart de Bouland qui envoie à la Société l'ex-libris de Jean de l'Arbre, chirurgien français fixé en Belgique.

M. Cadet de Gassicourt ayant dû quitter Paris pour raison de santé le Comité nomme à l'unanimité M. Henri de la Perrière, 20, rue d'Édimbourg, Paris, trésorier, pour suppléer M. de Gassicourt pendant son absence. Nos collègues sont donc priés de s'adresser à lui.

Le Président fait passer les publications reçues : *l'Intermédiaire*, la *Chronique Médicale*, la *Rivista araldica* et la *Revista heraldica*, le *Vieux-Papier*, le *Carnet de la Sabretache*, etc.

Le Président, J.-C. Wiggishoff.

L'EX-LIBRIS CAVROIS

MARQUÉ de 1907 l'ex-libris gravé par Agry qui est reproduit hors-texte est donc une nouveauté. Cette jolie pièce porte les armes suivantes : *coupé : au 1 d'or à trois étoiles d'azur, parti du franc-canton des barons militaires; au 2 d'azur au croissant d'argent. Sur le tout de gueules à la chèvre d'argent clarinée de même au chef d'or chargé d'une merlette de sable.* Les armes du fond sont celles concédées par Napoléon Ier à Jean-Baptiste Cavrois, né le 23 janvier 1774, créé d'abord chevalier de l'Empire le 20 août 1808, puis baron le 15 août 1810. Jean-Baptiste Cavrois avait épousé, le 14 janvier 1808, Jeanne Guyet qui lui donna un fils, Charles-Alexandre, baron Cavrois, né le 22 septembre 1808, qui fut lieutenant d'infanterie et mourut sans enfant le 28 juillet 1839.

Les armes qui sont sur le tout sont celles de la famille Cavrois, d'Irlande, dont le baron de l'Empire paraît être issu?

La pièce que nous publions a été faite pour Louis Cavrois, demeurant au château de Saternault, dans le Pas-de-Calais, qui naquit à Saint-Omer le 28 août 1839; nous ignorons comment il se rattache au général baron de l'Empire et aux Cavrois d'Irlande. M. Cavrois, docteur en droit de la Faculté de Paris, puis auditeur au Conseil d'État, se fixa à Arras où il partagea son activité entre les œuvres catholiques et sociales et l'étude de l'histoire locale. Il fut successivement nommé président du Cercle catholique d'ouvriers, de la Société de secours mutuels, de l'Union départementale des mutualités, de l'Académie d'Arras.

Il a publié de nombreux travaux sur le culte de Notre-Dame des Ardents, les institutions et les antiquités artésiennes, l'histoire de diverses communes du Pas-de-Calais, l'épigraphie de plusieurs cantons, les sources du nobiliaire de l'Artois, les souvenirs de famille. Sa bibliothèque, à côté de livres de litté-

Digitized by Google

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

Pour la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

rature et d'intérêt général, renferme particulièrement des ouvrages d'héraldique et d'histoire locale. M. Cavrois est grand officier du Saint-Sépulcre, commandeur de Saint Grégoire le Grand et commandeur de Charles III d'Espagne. Ce sont les trois décorations que l'on retrouve sous son ex-libris.

Baron du Roure de Paulin.

LES BIBLIOPHILES, LES COLLECTIONNEURS

ET LES IMPRIMEURS DE L'AUDE

ous sommes bien en retard pour parler de cet ouvrage, le dernier de notre regretté confrère M. Gaston Jourdanne, de Carcassonne; la raison en est que, par suite d'une erreur de direction, il n'était pas parvenu à la rédaction actuelle de notre journal.

M. Gaston Jourdanne était né à Carcassonne en 1858. Tour à tour substitut à Castelnaudary, maire de Carcassonne de 1887 à 1889, correspondant du ministère de l'Instruction publique, il fut à la fois jurisconsulte, journaliste, archéologue et historiographe, ce qui ne l'empêcha pas d'être aussi romancier, félibre, maître ès Jeux Floraux, etc. C'est après une existence aussi bien remplie qu'il fut enlevé à l'affection des siens et de ses nombreux amis, en 1905, à l'âge de 47 ans.

C'est aux soins pieux de sa veuve et de quelques-uns de ses amis qu'est due la publication de cet ouvrage.

L'œuvre tient plus que son titre ne promet; ce titre indique bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une description d'ex-libris, mais de notices sur tous les bibliophiles, les collectionneurs et les imprimeurs (et même les auteurs) qui ont vécu dans les limites du département. C'est, en somme, une étude intéressante du mouvement intellectuel de la région du xve siècle à nos jours.

Il nous paraît regrettable que l'auteur n'ait pu mettre la dernière main à la confection du volume, dont la distribution ne semble pas assez méthodique. L'ordre général alphabétique des bibliophiles y est souvent entrecoupé de mentions, sinon étrangères au sujet, du moins bizarrement placées; à la lettre T, entre les noms de deux bibliophiles, on trouve : « Thèses sur satin »; à la lettre M, « Bibliographe moliéresque » (de l'Aude). Bien que les noms de quelques imprimeurs se trouvent à leur ordre alphabétique, le plus grand nombre est réuni dans la lettre I, laquelle renferme, par surcroît, la bibliographie fort intéressante de quantités d'écrivains régionaux, mais comme les noms de ces auteurs sont imprimés avec les mêmes caractères que ceux de la liste générale, il en résulte une certaine confusion qui rend les recherches difficiles, et qui aurait nécessité une table onomastique.

Digitized by Google

Pour contrebalancer ces critiques de détail, disons que l'ouvrage se présente sous la forme d'un beau volume in-4 dont le texte est accompagné de soixante-dix reproductions d'ex-libris, marques d'imprimeurs et frontispices, et qu'il est enjolivé de lettres ornées et têtes de pages en « xylogravure », de M. Aug. Rouquet. Ajoutons qu'il n'est tiré qu'à 150 exemplaires, dont on trouvera encore quelques-uns, avec d'autres ouvrages de même auteur, à la Bibliothèque de la *Revue méridionale*, à Carcassonne.

A la fin du volume on trouve une liste des ouvrages de Gaston Jourdanne, liste composée de plus d'une trentaine d'articles et qui augmente encore, dans le monde de l'érudition, le regret qu'a laissé la perte d'un travailleur aussi infatigable.

T. Mac-Read.

QUELQUES PRIX

DE LA VENTE DES RELIURES ANCIENNES DE J.-B. BRINCOURT

A CAUSE DES vacances nous n'avons pu parler plus tôt de la vente de la bibliothèque de feu M. J.-B. Brincourt, de Sedan, qui a eu lieu salles Sylvestre du 30 juin au 3 juillet, par le ministère de Me André Desvouges, commissaire priseur, assisté de MM. Émile Paul et Fils et Guillemin, les libraires bien connus. Cette vente nous intéresse, car dans la bibliothèque de M. Brincourt se trouvait un certain nombre de reliures anciennes ornées de fers à dorer. Ces reliures se sont vendues très cher, et ainsi que l'ex-libris on peut voir que la reliure est en hausse. Néanmoins, il faut remarquer que les reliures aux armes de la Tour d'Auvergne n'ont atteint des prix si élevés que par suite de l'acharnement qu'ont mis à se les disputer un collectionneur célèbre des souvenirs du duché de Bouillon, et le représentant d'une famille fort riche qui, depuis près de cent cinquante ans, essaye de se rattacher à la noble maison éteinte de la Tour d'Auvergne avec laquelle elle n'a rien de commun :

N° 8 : Gerson, Cologne 1467, relié aux armes et au chiffre du marquis de Morante ..... 190 fr.

N° 38 : 4 pièces reliées aux armes de Louis de Bourbon, prince de Condé ..... 17 fr.

N° 73 : Reliure aux armes du marquis de Morante ..... 4 »

N° 77 : Labruyère, 1688, aux armes du duc de Bouillon ..... 68 fr.

N° 78 : Bodin, *la République*, 1579, aux armes de Marie de la Tour d'Auvergne ..... 110 fr.

N° 86 : Baudrillart, 1805, aux armes de Napoléon Ier, avec l'ex-libris du duc de Gaëte ..... 45 fr.

N° 119 : Aurelius, 1562, aux armes d'Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, vicomte de Turenne ..... 720 fr.

N° 160 : *Nouvelles africaines*, 1673, aux armes du duc de Bouillon.. 70 fr.

Digitized by Google

N° 100 : Crevier, *Histoire des Empereurs romains*, 1749-55, 12 volumes in-12, aux armes de Ch. Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, grand chambellan ..... 78 fr.

N° 210 : pièce reliée aux mêmes armes ..... 13 fr.

N° 222 : J. de Prade, 1684, aux armes du cardinal de Bouillon... 73 fr.

N° 236 : pièce reliée aux armes de J.-A. de Thou ..... 19 fr.

N° 246 : F. de Mourgues, 1697-44, aux armes de Fr. Maurice, duc de Bouillon ..... 299 fr.

N° 321 : Mis de Beauvau, *Mémoires*, aux armes du duc de Bouillon. 32 fr.

N° 459 : F. Garrault, *Réduction des mesures du Rethelois*, 1585, exemplaire relié aux chiffres de L. de Gonzague et d'Henriette de Clèves, duc et duchesse de Nevers et de Rethel ..... 310 fr.

N° 529 : *Apologie du Cardinal de Bouillon*, 1706, aux armes du duc de Bouillon, grand Chambellan ..... 107 fr.

N° 564 : Paul Ferry, *Le dernier désespoir de la tradition contre l'Écriture*, aux armes de Louis-César de Cremaux, marquis d'Entragues..... 61 fr.

N° 593 : Martial, *Épigrammes*, 1624, aux armes du comte de Boulogne ..... 260 fr.

N° 613 : *Bible* de J. Jannon, 1633, aux armes du comte de Boulogne ..... 160 fr.

Baron du Roure de Paulin.

LES ANCIENS EX-LIBRIS DU PÉRIGORD

(*Suite*[1].)

MAISON D'HAUTEFORT

Hautefort fut, en Périgord, le berceau d'une famille dont une série non interrompue d'hommes et de femmes remarquables à des titres divers a illustré le nom.

Au vieux château féodal, habité avant elle par les de Lastours, puis par les de Born, dont le plus fameux fut sans contredit ce Bertran auquel la lyre du troubadour était aussi familière que l'épée du chevalier, succéda une grande et noble résidence, érigée en marquisat, par lettres patentes du mois d'août 1614, en faveur de François d'Hautefort, comte de Montignac, baron de Thenon, gentilhomme de la chambre du roi.

Le fils de ce premier marquis d'Hautefort, Charles, maréchal des camps et armées, avait une fière devise : « de corps petit, mais de cœur haut et fort ». En 1608, il épousa une femme supérieure, Renée du Bellay, qui apporta dans sa maison les traditions littéraires d'un des créateurs de la pléiade du XVIe siècle.

Comment ne pas rappeler ici que de cette union naquit, à Hautefort, en

1. Voir les *Archives*, numéros d'août et novembre 1906, mars 1907 et juillet 1908.

Digitized by Google

1616, cette vertueuse duchesse de Schomberg, qui fut l'amie et la confidente dévouée d'Anne d'Autriche? On sait avec quel talent Victor Cousin a célébré « son grand cœur, qu'animait une plume héroïque et que servaient une merveilleuse beauté et un esprit adorable toujours contenu par la dignité et la pudeur » [1].

Ce fut le frère aîné de Marie d'Hautefort, Jacques-François, fondateur de l'Hôpital d'Hautefort, qui fit reconstruire, en 1661, le manoir familial dans le style où on le voit aujourd'hui, remplaçant ses anciens donjons, avec son enceinte triangulaire, par deux pavillons carrés et deux grosses tours rondes de l'aspect le plus imposant [2].

Avec les enfants de son neveu Louis-Charles d'Hautefort, lieutenant général, qui, en 1686, épousa Louise de Crevant d'Humières, apparaissent les bibliophiles, dont les noms méritent de figurer dans cette étude.

Le plus connu fut Emmanuel-Dieudonné d'Hautefort, dont les fers de reliure se rencontrent sur de très nombreux livres. Ils offrent cette particularité que l'écusson à ses armes y est surmonté d'une couronne ducale. Or, on sait qu'aucun membre de la famille d'Hautefort n'a pu porter le titre de duc.

Le cinquième marquis d'Hautefort eut une carrière des plus brillantes. Il naquit le 13 février 1700. Successivement nommé enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Condé, capitaine en second, colonel réformé à la suite du même régiment, colonel-lieutenant à la mort de son frère Louis-François, mort colonel du régiment de Condé, et mestre de camp (1721).

Il quitta alors le nom de chevalier d'Hautefort pour celui de comte de Surville et, en 1727, il prit celui de marquis d'Hautefort, à la mort de son oncle François-Marie, gouverneur de la ville et du château de Guise, dont il fut l'héritier.

Après la campagne de Flandre, étant au camp de Courtray, il quitta le service, à cause de sa mauvaise santé (1744). Il fut envoyé comme ambassadeur auprès de l'Impératrice, le 12 juin 1749. Il éblouit les Autrichiens par sa magnificence. Il fit son entrée à Vienne, avec douze voitures à six chevaux.

1. *Madame de Hautefort, nouvelles études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle.*
2. Mme de Cumont, *Généalogie de la maison d'Hautefort*, Niort, Clouzot, 1898.

Digitized by Google

nommé chevalier des ordres, en 1751, il fut reçu deux ans après, au retour de son ambassade. Il mourut le 30 janvier 1777.

Guigard[1] a mentionné un des fers de reliure du marquis d'Hautefort. C'est un écusson ovale, entouré du cordon du Saint-Esprit et d'une double guirlande de fleurs et de fruits, avec les armoiries : *D'or à trois forces de sable, 2 et 1.* Notre collègue de la Société historique et archéologique du Périgord, M. E. Lespinas, dont la bibliothèque renferme des richesses, possède deux livres, portant deux marques de reliure différentes : l'une sur un exemplaire du conte *Acajou et Zirphile*, illustré par Boucher (1744, in-4°) ; il a 66 millimètres de haut sur 49 de large ; et l'autre sur une édition hollandaise du *Contrat social* de Rousseau (Amsterdam, Rey, 1762) : dans celui-ci, l'écusson ne mesure que quatre centimètres de haut sur trois de large, avec manteau de pair. Tous les deux sont surmontés de la couronne ducale.

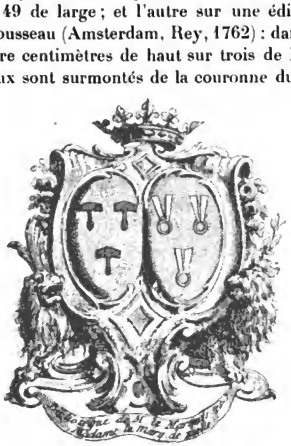

Nous ne savons pas si le marquis d'Hautefort possédait aussi un *ex-libris*. Sa sœur, la marquise de Beringhen, en avait un, que l'on rencontre assez souvent.

Angélique-Sophie d'Hautefort, née le 22 septembre 1702, était veuve de Jean-Luc de Lauzières, marquis de Thémines, mestre de camp de cavalerie et gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, lorsqu'elle épousa, le 20 mars 1743, Henri-Camille, marquis de Beringhen et d'Huxelles, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, premier écuyer du roi et chevalier du Saint-Esprit. Elle est morte sans enfants de ses deux mariages.

L'*ex-libris* de la marquise est une gravure à filet (65 × 48). Il comprend deux écussons ovales ; le premier aux armes des Beringhen : *D'argent, à 3 pals de gueules, au chef d'azur, chargé de 2 quintefeuilles d'argent ;* et le second aux armes d'Hautefort. Ces deux écus reposent sur un cartouche sommé d'une couronne ducale et orné d'une cordelière et d'une guirlande de laurier. A la base est une banderole avec cette inscription : *Hautefort de Beringhen.*

1. *Armorial du bibliophile*, t. II, p. 5.

Digitized by Google

De son second mariage avec Françoise d'Harcourt, fille aînée du maréchal, qu'il avait épousée par contrat du 6 juillet 1738 et qu'il perdit, en 1751, pendant son ambassade à Vienne, le marquis Emmanuel-Dieudonné d'Hautefort eut 7 enfants, dont l'aîné, Armand-Charles-Emmanuel, eut, lors de son mariage avec la fille unique du comte de Bavière, le brevet de grand d'Espagne. Ce fut à ce dernier que Pierre-Antoine Baudoin dédia son tableau : *Le Couché de la mariée*, popularisé par le burin des graveurs Moreau et Simian.

Ses sœurs étaient fort belles ; mais la cinquième Mlle de Montignac, l'était tellement qu'on la regardait avec admiration : elle s'appelait Adélaïde-Julie. Comme sa tante, elle aima les livres.

Elle était née le 12 octobre 1743. Elle fut mariée, le 14 avril 1765, à Louis-Joseph comte de Mailly-Rubempré, marquis de Nesle, premier écuyer de Mme la Dauphine et maréchal de camp, décédé le 4 avril 1810.

Leur *ex-libris* [1] comprenait : d'un côté, le blason des de Mailly : *D'or, à trois maillets de pourpre, 2 et 1* ; de l'autre, celui des d'Hautefort, aux trois forces. Ils sont placés dans un cartouche, soutenu par deux lions, orné de roses et surmonté d'une couronne ducale. Au bas, une banderole porte cette inscription : *Bibliothèque de M. le marquis et Madame la marq. de Neelle.*

La marquise de Nesle mourut le 4 mai 1783. Sa fille, Anne-Adélaïde-Julie de Mailly, a épousé, en 1788, le prince d'Arenberg, dont le petit-fils fut le père de l'impératrice d'Autriche, de la duchesse d'Alençon et des reines de Naples et de Bavière.

(*A suivre.*) A. Dujarric-Descombes.

LES EX-LIBRIS

ET FERS DE RELIURE LAONNOIS

(*Suite.*)

FAMILLE DE CAZE DE LA BOVE

Le château de la Bôve en Laonnois, dont j'ai parlé en décrivant l'ex-libris des châtelains actuels, M. et Mme Henry de Verneuil, fut, pendant plus d'un demi-siècle, la demeure somptueuse de la famille Caze, à laquelle il donna son nom.

Suivant une tradition, cette famille, originaire d'Italie, serait venue s'implanter en France au XVIe siècle, en la personne de Jehan Caze, marié à Jehanne Michelison Michaelis [2], qui mourut à Lyon en 1558.

Leur postérité se divisa en branches nombreuses, dont les principales vécurent en Lyonnais, au Forez, en Languedoc, et en Provence.

C'est de cette dernière province que sortit le rameau qui s'établit en Laonnois, en la personne de Gaspard-Hyacinthe de Caze.

1. Communiqué par M. Engelmann.
2. De Caraman, *Nobiliaire des fermiers généraux* (I, 409). Bibl. nationale, manuscrits.

Digitized by Google

Ce personnage dut sa fortune à la protection du marquis de Torcy, qui lui procura un emploi dans les finances. Il fut d'abord intéressé dans les affaires du roi, puis successivement fermier général et trésorier général des postes et relais de France.

Il acquit en 1719, de la famille d'Aubourg, la terre de la Bôve, la Châtellenie de Juvincourt [1], et les seigneuries de Bouconville [2], Bièvres [3], Montchalons [4], Orgeval [5], etc... moyennant 506.000 livres [6]. Il fit rebâtir le château de façon princière et l'entoura d'un parc et de jardins magnifiques [7] qui existent encore aujourd'hui.

Fig. 1.

En 1740, il obtint que ce beau domaine fût confirmé en titre et dignité de baronnie, pour lui et sa postérité [8].

Gaspard-Hyacinthe avait épousé, en 1710, Marie-Henriette Watelet, fille d'un riche marchand de bois de Rethel [9], receveur des deniers de cette ville. Il en eut huit enfants.

Le sixième fut le bibliophile qui nous intéresse : Anne-Nicolas-Robert de

1. Juvincourt, canton de Neufchâtel, arrondissement de Laon.
2. Bouconville, canton de Craonne, arrondissement de Laon.
3. Bièvres, canton de Laon.
4. Montchalons, canton de Laon.
5. Orgeval, canton de Laon.
6. Archives de l'Aisne, E. 96.
7. Théodore Courtaux, *Notice historique sur les seigneurs de la baronnie de la Bôve* (p. 60).
8. Ces lettres patentes du mois de mars 1740 se trouvent à la Bibliothèque nationale (Pièces originales, 631. — 14856).
9. De Caraman, *loc. cit.*

Digitized by Google

Caze, né à Paris et baptisé à Saint-Eustache, le 4 février 1718. Il fut connu pendant toute sa vie sous le nom de Juvincourt, petite châtellenie située à quelques lieues de la Bôve, et que son père avait achetée en même temps que la baronnie.

M. de Juvincourt fut reçu conseiller au Parlement de Paris, secrétaire du Cabinet du Roi et succéda à son père dans ses charges de fermier général (de 1751 à 1763) et de trésorier des Postes et Relais de France (de 1752 à 1781). Il possédait une nombreuse et magnifique bibliothèque, ainsi que l'on peut en juger par le catalogue de la vente qui en fut faite après sa mort. Mais c'était bien le type de la bibliothèque impersonnelle composée par un financier, moins par amour des lettres ou de l'érudition que par snobisme,

Fig. 2.

comme on dirait aujourd'hui. Pas de livres spéciaux ni anciens : les plus vieux portent la date de 1702.

Mais par contre, tous les ouvrages que devait avoir un homme « dans le train » : les œuvres littéraires à la mode, les travaux historiques, les voyages, les grandes collections bénédictines ; ni ouvrages philosophiques ni ouvrages licencieux.

Un grand nombre de ces volumes était vêtu de somptueuses reliures en maroquin rouge, ornées du beau fer armorié qui est reproduit ici (fig. 1). Je l'ai relevé sur un volume intitulé : *Joannis Swammerdanii... Bibliæ naturæ*, Leydæ, 1737, in-fol. [1].

La vente de cette importante bibliothèque eut lieu à Paris, le 4 janvier 1763 et jours suivants, dans le couvent des Augustins de la Place des Victoires.

Le catalogue comprenait 356 numéros. Dans l'exemplaire qui s'en trouve à la Bibliothèque nationale [2], les prix sont marqués à la main ; le total de la

1. Bibliothèque nationale, imprimés (Inv. S. 600).
2. *Ibidem* (Inv. A. 7029).

Digitized by Google

vente atteint 12.134 livres 19 sols, y compris une cinquantaine de numéros d'estampes.

M. de Juvincourt contracta deux alliances.

La première, le 23 septembre 1739, avec Marie-Suzanne-Françoise Brunet [1], fille de Gilles Brunet, seigneur d'Ivry, marquis de la Palisse, intendant de la généralité de Moulins, et de Françoise-Suzanne Bignon. Quatre mois après, cette jeune femme mourait, à Paris, le 15 janvier 1740, à peine âgée de vingt-trois ans [2].

Après sept années de veuvage, Juvincourt se remaria, le 24 décembre 1747, avec Suzanne-Félix Lescarmotier, célèbre par sa beauté, fille de Jean-Baptiste, conseiller secrétaire du roi, et de Suzanne Caillot de Monthureux. Il en eut deux fils.

Fig. 3.

L'aîné, Alexandre-Louis-Gaspard-Noel de Caze, sieur de Méry, né le 29 février 1751, fut contrôleur des fermes à Beauvais de 1780 à 1789, puis directeur des contributions indirectes sous l'Empire. Il épousa Mlle de la Bôve, sa cousine germaine, et en eut deux filles qui s'allièrent aux familles de Parseval, de Martinel et de Launay [3].

Le second fils, Anne-Claude de Caze (1754-1831), fut maître des requêtes. De son mariage avec Mlle de Guillaudeuc du Plessis, il eut six filles ; l'une d'elles fut chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière et une autre épousa le colonel de Maillard de Liscourt [4].

La baronnie de La Bôve et châtellenie de Juvincourt furent vendues en 1776, moyennant 750.000 livres [5], à la duchesse de Narbonne-Lara, dame d'atours de Madame Adélaïde, par Gaspard-Louis de Caze, neveu de M. de Juvincourt et dernier représentant de cette branche de la famille de Caze.

1. Brunet : *écartelé aux 1 et 4, d'or au levrier rampant de gueules, colleté du champ ; à la bordure crénelée de sable ; aux 2 et 3 d'argent à une tête de More tortillée d'argent.*
2. Mercure de France, janvier 1740 (p. 180).
3. De Caraman, *loc. cit.*
4. De Caraman, *loc. cit.*
5. Archives de l'Aisne, E. 96.

Digitized by Google

Ce personnage, qui était, avant la Révolution, intendant de Bretagne, fut député de la Seine sous l'Empire et conseiller à la Cour des comptes. Bien que le domaine de la Bôve ne fût plus en sa possession depuis de longues années, il continuait d'en porter le nom. Le titre héréditaire de baron de la Bôve, qui lui fut même confirmé [1] en 1819, avec autorisation de transmission à l'un de ses cousins très éloignés de la branche des Caze, restés en Forez : Alexandre-Louis-François Caze, receveur général des finances.

Celui-ci reçut à son tour, par lettres patentes du 25 octobre 1821 [2], le titre héréditaire de vicomte de Caze de La Bôve. Il était fils de Marie-Joseph-François Caze, écuyer, seigneur de Saint-Béost, receveur général des fermes à Lyon, qui avait pour ex-libris la pièce reproduite ci-contre (fig. 2).

Les auteurs de l'*Armorial des Bibliophiles lyonnais* attribuent l'autre ex-libris (fig. 3) au bisaïeul du vicomte de la Bôve, à Jean-François Caze,

Fig. 4.

avocat ès cours du Forez, puis receveur des gabelles à Saint-Étienne. J'attribuais cette pièce à M. de Juvincourt ou à son père, mais il paraît qu'on la trouve quelquefois avec l'inscription : *J. F. Decaze*. Tous les exemplaires que je connais sont anonymes.

Le vicomte de la Bôve laissa deux fils : l'un, qui mourut sans alliance après avoir adopté son filleul [3]; l'autre, qui fut autorisé à substituer à son nom de la Bôve celui de sa femme, et à s'appeler de Caze de Salignac de la Mothe-Fénelon [4].

1. Lettres patentes du 29 septembre 1819. Cf. Révérend, *Armorial de la Restauration*, II, 58.
2. Révérend, *loc. cit.*, II, 59. Cette autorisation de transmission du titre et du nom est d'autant plus curieuse que la branche de Caze de Saint-Béost est sans jonction certaine avec la branche de Caze de la Bôve.
3. M. Alexandre-Léon Plarr, marié à Mlle Lambert des Champs de Morel, qui a demandé, en 1895, sans l'obtenir, l'autorisation de relever le titre de baron de Caze de la Bôve.
4. Alexandre-Gustave-Henri-Xavier de Caze de la Bôve fut autorisé, lui et ses enfants, par décret du 8 septembre 1855, à cette substitution de nom. Il mourut en 1874 et sa veuve se remaria au marquis de Maleyssie (Révérend, *loc. cit.*, II, 60.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Il existe encore un gracieux fer de reliure aux armes d'une demoiselle de Caze et de son mari (fig. 4). Ce fer est frappé sur un volume en maroquin rouge que possède Mme Henry de Verneuil, au château de la Bôve.

Le blason aux trois chevrons peut être attribué à plusieurs familles illustres : Bassompierre, Richelieu, Levis, etc...: j'ai cherché en vain, dans les alliances féminines des Caze, au temps de Louis XVI, une famille à laquelle on puisse attribuer avec certitude ces armes.

Peut-être l'un de mes confrères sera-t-il plus heureux que moi.

(*A suivre.*) Vicomte de Hennezel d'Ormois.

LES FEMMES BIBLIOPHILES

ET LEURS EX-LIBRIS

(*Suite.*)

CHOISEUL (DE). — Gravure sur cuivre, 89 × 61. Deux écus ovales aux armes sur un cartouche sommé d'une couronne ducale, entouré d'une cordelière de veuve et accosté par deux hercules debout sur une console, sous laquelle on lit : Marguerite, Geneviève | de Labriffe Comtesse | de Choiseul.

Fig. 34.

Armes : 1er écu, *d'azur à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq dans chaque canton du chef, posées 2, 1 et 2, et quatre dans chaque canton de la pointe posées 2 et 2* (Choiseul). — 2e écu : *écartelé, au 1, d'argent à la fasce de gueules chargée de trois roses du champ et accompagnée de trois têtes de More, tortillées d'argent ; au 2, d'argent, au lion de gueules, à la bordure d'argent chargée de dix tourteaux de gueules, sur-*

Digitized by Google

chargés chacun d'une étoile d'or ; au 3, d'azur à trois mains dextres apaumées d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur ; au 4, d'argent au lion d'azur, accompagné de trois maillets de gueules ; et sur le tout, d'argent au lion de gueules, à la bordure d'argent chargée de six merlettes de sable 3, 2 et 1 (de la Briffe) (fig. 34).

Marguerite-Geneviève de la Briffe, fille de Pierre-Arnaud de la Briffe, marquis de Ferrières, intendant de la province de Bourgogne, et de Françoise-Marguerite de Brunet de Rancy, avait épousé Charles de Choiseul, comte d'Esguilly, capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Roussillon, né en 1692 de François-Leonor de Choiseul et d'Éléonore Thibault de Jussey, et décédé en 1733. Sa veuve dut faire graver son ex-libris vers cette époque; elle mourut sans postérité le 10 janvier 1766.

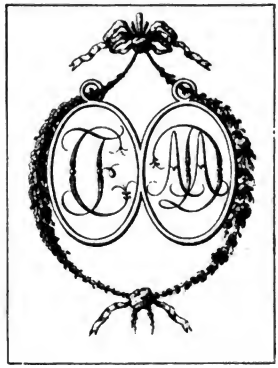

Fig. 35.

CLARET DE FLEURIEU. — Gravure sur cuivre, 80 × 60. Deux guirlandes de fleurs attachées en chef et en pointe par des rubans passent chacune dans les anneaux de deux médaillons accouplés, contenant : l'un le monogramme C. F. (Claret de Fleurieu), et l'autre le monogramme A D. A (Aglaé Deslacs d'Arcambal) (fig. 35).

Armes : *d'argent à la bande d'azur chargée d'un soleil d'or.*

Aglaé-Félicité-Françoise des Lacs d'Arcambal, née à Paris, paroisse Sainte-Marie-Madeleine de la Ville-l'Évêque, le 10 janvier 1775, d'Antoine-Joseph-François des Lacs, marquis d'Arcambal, et de Françoise-Félicité du Crest de Chigy, avait épousé, en 1792, Charles-Pierre Claret de Fleurieu, navigateur célèbre, ministre de la marine, gouverneur du Dauphin, né en 1738 de Jacques-Annibal Claret, seigneur de Fleurieu, président de la Cour des monnaies de Lyon, et d'Agathe Gaultier de Dortans, et décédé à Paris le 18 août 1810. Mme de Fleurieu survécut dix-neuf ans à son mari et mourut en 1829.

Digitized by Google

CLARET DE FLEURIEU. — Gravure sur cuivre. Deux écus français aux armes sont accolés sur un cartouche de style Louis XVI, sommé d'une couronne de marquis et accosté de deux aigles; au-dessous, dans un encadrement rectangulaire, on lit : Sanson de Fleurieu; le tout est contenu dans un cadre de même style et mesure 90×62 (fig. 36).

Armes : 1er écu[1] : *d'azur au lion d'or, accompagné de trois gerbes de blé du même 2 et 1* (Sanson de Sansal). — 2e écu : *d'argent à la bande d'azur chargée d'un soleil d'or* (Claret de Fleurieu).

Aglaé-Philippine-Calyxte Sanson de Sansal, née à Paris le 29 août 1773 de Philippe-Robert Sanson de Sansal et d'Anne-Félicité Gidoin, épousa à Paris, le 10 septembre 1791, Jean-Jacques Claret de Fleurieu, officier aux carabiniers, et mourut à Montfermeil le 6 mai 1840. Rivale de Mme Récamier, elle est restée célèbre pour sa beauté et son élégance. Nous publions en hors-texte son portrait d'après une miniature de Geoffroy. Ce cliché nous a été aimablement prêté par notre confrère le comte Alphonse de Fleurieu qui est un de ses descendants directs.

Fig. 36.

CLUZEL (DU). — Gravure sur cuivre, 75 × 63. Dans un ovale bordé d'un double filet, deux écus aux armes sont posés sur un cartouche de style Louis XIV, sommé d'une couronne ducale, orné de branches de laurier et accosté de deux aigles, au vol abaissé et une patte levée.

Armes : 1er écu : *d'or au pin de sinople*[2], *au cerf passant de gueules, brochant sur le tout* (du Cluzel). — 2e écu : *d'argent à la bande de sable chargée de trois roses d'or* (Touzard).

Marie-Thérèse Touzard, fille de Jean-Baptiste Touzard, auditeur en la Chambre des Comptes, et de N..... d'Aurdoing, avait épousé le 6 novembre

1. Par erreur, l'écusson Sanson de Sansal tient la première place, il devrait être après celui du mari. La bande des armes Fleurieu devrait être d'azur au lieu de sable.
2. Sur l'ex-libris, dans le premier écusson, le pin et le cerf ne sont pas émaillés. Voir *Archives*, 13e année, page 116.

Digitized by Google

1725 Léonard du Cluzel, fermier général en 1726, né en Périgord vers 1678, de François du Cluzel, premier Président en l'élection de Périgueux, et de Marie de Montozon. M. et Mme du Cluzel habitaient à Paris rue Saint-Honoré, et c'est là qu'ils moururent, la femme en 1755 et le mari en 1765.

COCHART DE CHASTENOYE. — Gravure sur cuivre, 80 × 80. Deux écus ovales aux armes sur un cartouche de style Louis XV, sommé d'une couronne ducale et accosté de deux lions couronnés et accroupis sur les volutes servant de base au cartouche : le tout entouré d'un cercle à double filet, mesurant 79 × 79.

Armes : 1er écu, *coupé : au 1 d'or à une tête de coq arrachée de gueules ; au 2 d'azur à six besants d'or ; à la fasce de sable, brochante sur le coupé* (Cochart). — 2e écu : *parti de trois traits, coupé de 1, qui font huit quartiers ; aux 1 et 7 d'argent à trois fasces d'azur* (Chanteclerc) ; *aux 2 et 8 d'azur à trois trèfles d'argent ; aux 3 et 5 de gueules à trois léopards partis d'or et d'argent, l'un sur l'autre* (O'Brien) ; *au 4, d'argent à trois piles de gueules dirigées vers la pointe* (Scott) ; *au 6, d'or à un phéon d'azur* (Sidney) ; *et sur le tout, d'azur à un épervier essorant d'or, longé et grilleté du même* (Le Tonnelier).

Anne-Charlotte Le Tonnelier de Breteuil, née en 1728 de Claude-Charles Le Tonnelier de Breteuil, comte de Sainte-Croix et de Vaux, officier de cavalerie, et de Laure O'Brien de Clare, avait épousé, par contrat du mois de mars 1750, signé par le Roi et la famille royale, Achille Cochart, marquis de Chastenoye, gouverneur du Cap français, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Saint-Lubin, les Joncherets, etc., décédé à Paris le 10 avril 1787. La marquise de Chastenoye mourut à Marly le 31 juillet 1799.

La famille Cochart de Chastenoye appartenait à la province de Normandie où elle fut maintenue en 1599 et 1668. Les Le Tonnelier de Breteuil sont originaires du Beauvoisis, et leur filiation remonte à Claude Le Tonnelier, seigneur de Breteuil, marié en 1502 à Auguerande de Bailly.

(*A suivre.*) A. de Remacle.

BIBLIOGRAPHIE

Essai critique sur la Forme d'après la Théosophie, l'Occultisme et la Kabbale, par Jacques Brieu, in-8, librairie du Magnétisme.

Dans cet *Essai sur la Forme*, l'auteur s'est proposé d'étudier les origines de la Forme, ses rapports avec la Pensée, le *processus* de la Création ou des trois Personnes divines, d'après les données comparées de la Théosophie, de la Kabbale, du Zoroastrianisme et de la philosophie Védanta.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

16e Année — N° 12. Décembre 1909

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1909

OMME dans cette saison on commence à rentrer à Paris, nos collègues ont tenu à venir en grand nombre à cette séance, et M. le Président n'a à excuser que M. de Crauzat.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société :

1° M. Jacques Renaud, membre de l'Association de la critique dramatique et musicale, 26, rue de Chezy, Neuilly-sur-Seine, présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le baron du Roure de Paulin ;

2° M. Charles Monsallut, 12, rue Esquermoise, à Lille (Nord), faisant échange d'ex-libris, présenté par M. Ed. Engelmann, vice-président honoraire, et le baron du Roure de Paulin.

3° M. L'Eleu, 31, rue du Mouton, Le Mans (Sarthe), présenté par Mme de Campeau et le vicomte de Hennezel d'Ormois ;

4° Mme R. Alaret, château de la Touche, Donnery (Loiret), présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le commandant Martin.

M. Courboin, conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque nationale, nous prie de remercier nos collègues qui veulent bien lui envoyer des ex-libris pour la collection de la Bibliothèque nationale et de leur dire qu'il regrette vivement de ne rien pouvoir leur envoyer en échange, la Bibliothèque ne possédant pas d'ex-libris.

Le Comité vote des remerciements au docteur Vidal, de Castres, qui nous envoie son ex-libris ; au comte Brunetta d'Usseaux et au vicomte de Tremeuge de la Roussière, pour le prêt de plaques gravées.

Digitized by Google

Le Secrétaire donne lecture de son rapport sur la question des tables générales et à l'unanimité le Comité décide de présenter à l'Assemblée générale les révolutions suivantes :

1° Les tables générales des *Archives* seront publiées en supplément en un volume grand in-8° d'environ 160 pages, caractères et papiers analogues à celui des *Archives*. Ce volume sera mis en souscription au prix de 10 fr., prix, qui après l'apparition, sera porté à 12 fr. Si le nombre des souscripteurs n'est pas suffisant pour couvrir les frais, la publication des tables générales n'aura pas lieu.

2° La publication de ces tables aura lieu en 1911.

3° Le volume des tables générales comprendra : A, un historique de la Société ; B, une table générale des matières et des gravures, des noms d'auteurs, de graveurs, de dessinateurs et de possesseurs d'ex-libris ; C, une table générale héraldique. L'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 27 février, au siège social, 153, rue Marcadet, votera définitivement sur cette question : nos collègues seront priés d'indiquer leur avis sur les pouvoirs qu'ils nous enverront pour l'Assemblée générale.

Le vicomte de Tremeuge communique des livres du XVIIIe siècle portant les ex-libris Chardon et du Cluzel (déjà publiés) et un *Recueil des ouvrages de feu M. Papin*, 1723, in-8°, envoyé par la comtesse René de Matharel, portant l'ex-libris et le fer à dorer du lieutenant général de Cremaux d'Entragues. Le commandant Martin nous montre un tome de l'*Art des expériences* de l'abbé Noblet, marqué aux armes de Louis XVI, dauphin de France et du Viennois.

Le Secrétaire fait passer les publications reçues : La *Rivista araldica*, le *Revista heraldica*, la *Chronique médicale*, le *Carnet de la Sabretache*, l'*Intermédiaire*, le *Vieux Papier*, *Latina*, etc..

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

LA VENTE D'EX-LIBRIS A. DE R.

Les jeudi et vendredi 11 et 12 novembre a eu lieu à la salle Silvestre, par les soins de MM. Em.-Paul et fils et Guillemin, la vente A. de R., initiales sous la transparence desquelles les amateurs ont lu le nom de notre confrère A. de Remacle. Nous y avons vu la plupart des habitués ordinaires : MM. Benkard, Dr Bouland, Boucherez, De Crauzat, Engelmann, Henry-André, Comte Lair, Commandant Martin, Mercier, de Dijon, Réaux, Salleron, Vicomte de Tremeuge, Wiggishoff, et un nouveau confrère, M. le Dr Olivier, qui débute avec ardeur.

Comme d'habitude, une grande partie des pièces va augmenter la collection du comte Lair.

On verra par la liste des prix que nous donnons ci-dessous que les prix sont toujours en hausse ; pour n'en citer qu'un exemple, les deux variantes

Digitized by Google

Fig. 1.

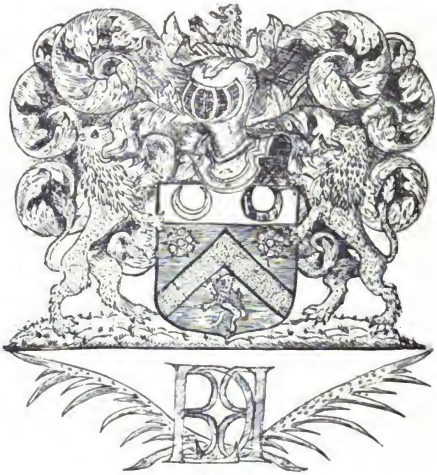

Fig. 2.

Fig. 3.

Digitized by Google

de Boyveau-Laffecteur qui, en février dernier, s'étaient vendues 9 francs, ont atteint cette fois 22 francs, et si nous avions eu la curiosité de rechercher d'autres comparaisons, nous trouverions que les pièces vendues (que nous

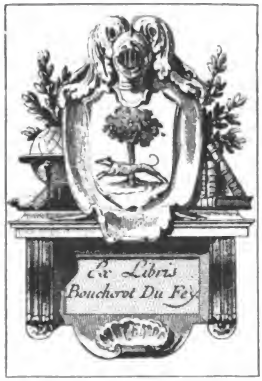

pensons être les doubles d'une grande collection), ont rattrapé leur prix d'acquisition et celui de la pièce restant dans la collection.

Les trois variantes de l'Académie de chirurgie ont fait 105 francs ; le Collège des Écossais, aussi 105 francs; le hasard des enchères continue à

donner une quasi célébrité à des personnalités qui n'en eurent peut-être pas beaucoup de leur vivant. Aujourd'hui c'est Arossio, 102 francs; Horeau, 88 francs; du Bouy, 75 francs; Bottu de la Barmondière, 76 francs, etc.

On voit que les ex-libris deviennent de plus en plus un placement de père de famille !

T. Mac Read.

Digitized by Google

LISTE DES PRIX

Nos	Prix	Nos	Prix	Nos	Prix	Nos	Prix	Nos	Prix	Nos	Prix	Nos	Prix
1	11	64	20	125	12	188	5	251	5	314	8	377	5
2	4	65	16	126	2	189	6	252	7	315	28	378	16
3	21	66	32	127	21	190	8	253	18	316	25	379	18
4	46	67	5	128	41	191	9	254	36	317	13	380	9
5	3	67 bis	22	129	17	192	36	255	42	318	16	381	6
6	30	68	24	130	8	193	105	256	5	319	25	382	4
7	7	69	49	131	6	194	2	257	25	320	15	383	8
8	32	70	9	132	12	195	15	258	5	321	20	384	6
9	5	71	31	133	36	196	28	259	30	322	20	385	15
10	45	72	42	134	7	197	7	260	32	323	22	386	15
11	25	73	25	135	15	198	31	261	32	324	15	387	6
12	11	74	10	136	11	199	15	262	38	325	15	388	31
13	4	75	20	137	14	200	31	263	13	326	5	389	18
14	40	76	55	138	10	201	7	264	30	327	11	390	20
15	32	77	5	139	9	202	9	265	7	328	60	391	4
16	45	78	20	140	19	203	3	266	75	329	23	392	7
17	32	79	41	141	5	204	48	267	26	330	15	393	31
18	22	79 bis	32	142	6	205	15	268[2]	28	331	26	394	32
19	9	80	34	143	10	206	30	269	13	332	9	395	32
20	15	81	78	144	15	207	6	270	20	333	15	396	30
21	42	82	12	145	28	208	14	271	16	334	13	397	6
22	8	83	16	146	39	209	22	272	11	335	16	398[3]	35
23	18	84	14	147	11	210	11	273	32	336	5	399	24
24	25	85	16	148	12	211	4	274	20	337	6	400	18
25	22	86	3	149	31	212	10	275	6	338	7	401	12
26	3	87	12	150	30	213	10	276[3]	45	339	17	402	11
27	28	88	20	151	31	214	10	277	8	340	15	403	5
28	102	89	13	152	42	215	15	278	10	341	15	404	43
29	20	90	13	153	5	216	8	279	12	342	30	405	10
30	3	91	6	154	3	217	11	280	32	343	11	406	15
31	42	92	12	155	16	218	7	281	18	344	15	407	21
32	52	93	32	156	31	219	105	282	6	345	10	408	16
33	22	94	26	157	7	220	11	283	11	346	10	409	20
34	25	95	20	158	18	221	15	284	5	347	8	410	10
35	18	96	28	159	6	222	12	285	7	348	52	411	9
36	82	97	4	160	13	223	10	286	16	349	62	412	13
37	48	98	25	161	6	224	12	287	3	350	55	413	20
38	4	99	34	162	7	225	28	288	21	351	12	414	9
39	20	100	3	163	28	226	4	289	4	352	4	415	6
40	40	101	13	164	25	227	13	290	22	353	17	416	24
41	25	102	42	165	18	228	11	291	5	354	3	417	26
42	31	103	3	166	3	229	5	292	11	355	9	418	4
43	48	104	8	167	6	230	25	293	28	356	10	419	20
44	26	105	9	168	17	231	16	294	5	357	30	420	18
45	30	106	5	169	7	232	12	295	11	358	19	421	14
46	28	107	21	170	12	233	22	296	37	359	18	422	18
47	57	108	6	171	17	234	42	297	14	360	13	423	40
48	30	109	41	172	11	235	8	298	20	361	11	424	48
49	8	110	4	173	35	236	22	299	88	362	12	425	68
50	15	111	27	174	27	237	5	300	10	363	11	426	50
51	40	112	10	175	21	238	3	301	22	364	17	427	50
52	38	113	14	176	30	239	12	302	11	365	5	428	50
53[1]	76	114	23	177	6	240	11	303	48	366	10	429	55
54	35	115	2	178	22	241	21	304	40	367	12	430	52
55	12	116	27	179	39	242	33	305	11	368	27	431	50
56	7	117	15	180	48	243	21	306	11	369[4]	29	432	48
57[5]	20	118	12	181	50	244	15	307	46	370	25	433	16
58	42	119	11	182	25	245	6	308	10	371	7	434	25
59	43	120	3	183	11	246	4	309	4	372	10	435	4
60	13	121	14	184	25	247	50	310	5	373	14	436	48
61	6	122	22	185	15	248	21	311	8	374	6	437	47
62	30	123	7	186	28	249	41	312	17	375	11		
63	11	124	16	187	11	250	6	313	22	376	5		

1. Ex-libris Laurent Bottu de la Barmondière, pièce d'une insigne rareté, reproduite planche 23.
2. Pierre de Chiniac de la Bastide, reproduit planche 23.
3. Marquis de Courtarvel, reproduit page 179.
4. Boucherot du Fey, reproduit page 179.
5. Ex-libris Jean-Baptiste Fortaine, reproduit planche 23. Tous les clichés de cet article sont dus à la complaisance de MM. Émile-Paul et fils et Guillemin.

Digitized by Google

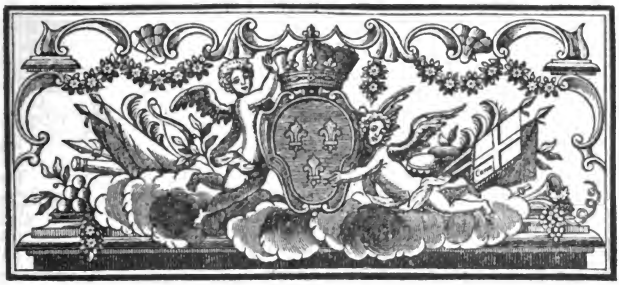

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

AIGLE, acc. soleil, *gu. or.* — CHAUDOT (Ile-de-France). Attribution douteuse..... 160
— acc. 2 fleurs de lis, sur écartelé ou sur écusson, *az. or.* — TRONCHIN (Suisse).. 23, 24
AIGLES, trois, *arg. sa.* — DES ACRES DE L'AIGLE (Ile-de-France)..... 160
AIGLE COURONNÉE, *or sa.* — SAVOIE ancien..... 130
AIGLE ISSANTE, sur coupé, *or sa.* — ROCCA (Suisse). Voy. aussi 1900..... 85
ANILLE, *sa. arg.* — DUBUT DE LONGCHAMP (Bourgogne)..... 140
ANILLES, trois, avec chef, *arg. sa.* — BRÉVEDENT (Normandie). Voy. aussi 1894..... 106
ARBRE, surm. lambel, avec chef, *arg. sin.* — DURANTY (Provence)..... 147
— lévrier br., *or sin.* — BOUCHEROT DU FEY (France)..... 179
BANDE, sur éc., *az. arg.* — BESENVAL (Suisse)..... 107
— acc. tête cerf et cor de chasse, *gu. or.* — SALINS LA NOCLE (Bourgogne). Quartier de la Fin..... 95, 127
— acc. 6 billettes, *gu. or.* — SAVEUSE (Picardie). Quartier de Béthune. Voy. aussi 1904..... 103
— ch. d'un soleil, *arg. az.* — CLARET (LYONNAIS). Voy. aussi 1897-97-1906..... 174
— ch. 2 étoiles, *arg. sa.* — MONESTAY (Auvergne)..... 63
— ch. 3 F., *gu. arg.* — FÉLIX (Provence)..... 76
— ch. 3 roses, *arg. sa.* — TOUZARD (Périgord). Voy. aussi 1906..... 175
— ch. 3 croiss. et acc. lion, *az. arg.* — AZÉMAR DE MONTRÉAL (Languedoc). Voyez aussi 1908..... 11
BANDES, trois, *az. or.* — FÉVRET (Bourgogne)..... 114
— — *az. vair.* — BOUZIER (Picardie). Voy. aussi 1903..... 77
— — lion cour. br., avec chef, *sa. or.* — COLONGES (FOREZ)..... 157
BANDE DE FUSÉES, *sa. arg.* — BROC (Anjou)..... 107
BANDE DE LOSANGES, acc. 6 fleurs de lis, *arg. az.* — DU BELLAY (Anjou). Quartier de Musset. Voy. aussi 1907..... 53
BŒUFS, deux, *or gu.* — BEZERRA (Pays-Bas)..... 98
BOIS DE 6 CHÊNES, *az. arg.* — DESBOSC (Dauphiné). Quartier de Tardivon..... 126
BOURDONS, deux, acc. croiss. et 3 larmes, *gu. or.* — MANIBAN (Languedoc). Voy. aussi 1903..... 75
BURELÉ, lion br., *arg. az., gu.* — LUSIGNAN-CHYPRE. Quartier de Savoie..... 130
BURELÉ DE 14 PIÈCES, avec chef, *arg. gu.* — BONNIER DE LA MOSSON (France)..... 8
CADRAN, *az. or.* — GODRAN (Bourgogne)..... 121
CERF, br. sur arbre, *or gu.* — DU CLUZEL (Périgord). Voy. aussi 1906..... 175

Digitized by Google

CHAINES, 4 en sautoir, sur éc., *az. arg.* — ALBERT (Ile-de-France)..... 8
CHAPÉ-PLOYÉ, 3 étoiles, *sa. arg.* — CARMES (Ordre des). Voy. aussi 1901..... 39
CHATEAU, 4 croisettes et lion, *sin. arg.* — JUSTET (Languedoc). Quartier de Tardivon... 126
CHEF DE GUEULES, champ d'*arg.* — MONTFERRAT. Quartier de Savoie. Voy. aussi 1900. 130
CHEF ÉMANCHÉ, *or az.* — CHAZERON (Auvergne). Quartier de Monestay..... 63
CHÈVRE, avec chef, *gu. arg.* — CAVROIS (Irlande)..... 162
CHEVRON, acc. cerf en p., *az. or.* — GASTALDY (Provence)..... 143
— acc. 3 croiss., *az. or.* — ROBETHON (Maine)..... 50
— acc. 3 étoiles, *gu. arg.* — CROZAT DE THIERS (Languedoc)..... 108
— — fasce haussée, *az. arg.* — BESSET (Languedoc). Voy. aussi 1904. 43
— acc. 3 roses, *arg. sa.* — BIGOT (Normandie). Voy. aussi 1904-05..... 44
— — *gu.* ou *az. or.* — PLANTEROSE (Normandie)..... 106
— acc. 3 hures sanglier, *az. arg.* — COCHON-DUPUY (Aunis). Voy. aussi 1908... 31
— acc. 3 trèfles, *az. arg.* — SAVYON (Suisse). Voy. aussi 1900..... 86
— — *az. or.* — BARTHELOT (Bourgogne)..... 85
— acc. 2 los. et lion, *az. or.* — CAZE (Laonnais)..... 170
— acc. lion, avec chef, *az. or.* — BOTTU DE LA BARMONDIÈRE (Beaujolais)..... 179
— acc. 2 roses et main, chargé, *az. or.* — BÉQUS (Champagne). Voy. aussi 1907 27
CHEVRONS, deux, ch. 6 fleurs de lis, avec chef, *arg. sa.* — SMITH (Angleterre)..... 67
CHEVRONS, trois, avec bord. engr., *arg. gu.* — CHEVRIERS-SAINT-MAURIS (Mâconnais)... 131
— avec chef, *sa. arg.* — RECEVEUR (Franche-Comté)..... 57
— — acc. 3 étoiles, *az. or.* — ANGRAN (Bourgogne). Voy. aussi 1894..... 9
CHEVRON FASCÉ-ONDÉ, acc. 3 lis de jardin, *gu. arg.* — MAILLY DE CHATEAURENAUD (Bourgogne)..... 58
CHEVRON-ONDÉ, acc. 2 porcs-épics et étoile, *gu. arg.* — RAGUEAU (Berry)..... 30
CLEFS, 2 en sautoir, *gu. arg.* — CLERMONT-TONNERRE (Bourgogne). Quartier de Prévost. Voy. aussi 1895..... 76
CORNE D'ABONDANCE, tenue par deux bras, *sa. or.* — TREW (Allemagne). Voy. aussi 1908..... 41
COTICÉ DE 12 PIÈCES, lion cour. br., avec chef, *arg. az., gu.* — COLONGES (Forez). .. 157
CROIX, *gu. arg.* — ASPREMONT (Lorraine)..... 10
— *gu. arg.* — SAVOIE. Voy. aussi 1896-1900-07..... 130
— *herm. gu.* — LA BONDE (Normandie). Voy. aussi 1896..... 51
— *herm. gu.* — GAIGNON (Maine). Voy. aussi 1903..... 51
— *sa. or.* — ALBON (Dauphiné). Voy. aussi 1903..... 9
— cant. 4 têtes de More, *arg. gu.* — SARDAIGNE. Quartier de Savoie..... 130
— cant. 16 alérions, *or. gu.* — MONTMORENCY (Ile-de-France). Quartier du Chemin. Voy. aussi 1902-07-08..... 72
— cant. 18 billettes, *az. or.* — CHOISEUL (Champagne). Voy. aussi 1894-1902..... 173
— ch. 5 coquilles, *arg. gu.* — HANGEST (Picardie). Quartier du Chemin. Voy. aussi 1902..... 72
— ch. 5 coquilles, *sa. arg.* — ROUVROY (Picardie). Quartier de Billard..... 58
CROIX ANCRÉE, *az. or.* — BOURGOING (Nivernais)..... 76
— *or. gu.* — DAMAS (Bourgogne). Quartier de Chevriers-Saint-Mauris. 57, 133
— acc. 3 coquilles, *arg. sa.* — DU DRESNAY (Bretagne)..... 29
— ch. 5 coquilles, *az. or.* — LA LUZERNE (Normandie). Quartier du Chemin..... 73
CROIX DE JÉRUSALEM, *arg. or.* — JÉRUSALEM. Quartier de Savoie. Voy. aussi 1895-98-1900-07..... 130
CROIX DE TOULOUSE, *gu. or.* — TOULOUSE. Quartier de Brancas. Voy. aussi 1903-04-07-08..... 63
DAUPHIN, *or az.* — VIENNOIS (Dauphins de). — Quartier d'Albon. Voy. aussi 1903-07.. 9
DEXTROCHÈRE, tenant 3 lis de jardin, *az. arg.* — DESMARETS (Soissonnais). Voy. aussi 1901..... 70
ÉCARTELÉ, *or gu.* — BÉRENGER (Flandre)..... 48, 96, 144
ÉCHIQUETÉ, *arg. az.* — BILLARD (Maine)..... 58

Digitized by Google

ÉCHIQUETÉ avec chef, *or az.* — VERMANDOIS (Ile-de-France). Quartier de Billard et du Chemin. 58, 74
ÉCUSSON, *herm. gu.* — PATAY (Orléanais). Quartier de Musset..... 53
ÉPÉE COURONNÉE, acc. 2 fleurs de lis, *az. or.* — DU LYS (Lorraine). Quartier du Chemin. Voy. aussi 1894-1902..... 72
ÉPERVIER sur bâton, avec chef, *az. arg.* — FLEURIAU (Touraine). Quartier de Paris..... 137
ÉTOILES, trois, sur coupé, *or az.* — CAVROIS (Artois)..... 162
FASCE, *gu. or.* — NYVENHEIM (Hollande). Quartier de Neukerken..... 62
— acc. écusson, *arg. gu.* — BÉTHUNE-HESDIGNEUL (Artois). Voy. aussi 1904..... 103
— acc. étrille, *arg. sa.* — NEUKERKEN (Hollande et France)..... 62
— acc. 3 besants, *az. or.* — ESTIENNE DU BOURGUET (Provence)..... 77
— — *gu. or.* — ROULIER (Bourgogne)..... 121
— acc. 3 étoiles, *az. or.* — RADULPHE (Normandie). Quartier du Chemin..... 73
— acc. 3 coquilles et lion, *gu. or.* — BERTOULT (Artois)..... 45
— acc. 3 roses et tour, *az. or.* — PARIS (Ile-de-France)..... 136
— (br.) acc. tête coq et 6 besants, *or az., sa.* — COCHART (Ile-de-France). Voy. aussi 1902..... 176
— sautoir br., *or az., gu.* — GRIMBERGHE (Pays-Bas). Quartier de van Hamme..... 99
— ch. tourt. et acc. fleurs de lis, *az. or.* — COLLARDIN (Normandie). Quartier du Chemin..... 73
— ch. 3 merlettes, *az. arg.* — BIGNICOURT (Laonnois)..... 5
FASCES, deux, acc. 6 besants, *az. arg.* — ARCY (Bourgogne)..... 57
— trois, *arg. az.* — CHANTECLERC. Quartier de le Tonnelier..... 176
— — *or gu.* — AZÉMAR DE POPIAN (Languedoc)..... 11
— — sur éc., *gu. arg.* — NICOLAS DE LA REYNIE (Limousin). Voy. aussi 1896. 69
— — avec bord. dent., *arg. gu.* — LA FIN (Bourgogne)..... 95, 127
— — avec bord. engr., *az. or.* — DUJARD (Lorraine)..... 37
FASCES, trois, bande br., *gu. or, herm.* — BRIQUEMAULT (Bretagne)..... 157
— — sautoir br., *az. arg.* — BRODART (Champagne)..... 78
FASCE BANDÉE, *arg., gu. or.* — PONS (Saintonge). Voy. aussi 1894-1901..... 155
FASCES BORDÉES, deux, acc. croiss. et 2 étoiles, *az. gu.* — SALES (Savoie)..... 112, 160
FASCES CRÉNELÉES, trois, *az. arg.* — MURAT (Auvergne). Voy. aussi 1907..... 87
FASCÉ, *or az.* — BEAUNAY (Normandie)..... 27
— *or sa.* — BUSSEUIL (Bourgogne)..... 13
FASCÉ-ENTÉ, *arg. gu.* — ROCHECHOUART (Poitou). Quartier de Challudet. Voy. aussi 1894-99-1904..... 158
FERMAUX, trois, *gu. or.* — MALET DE GRAVILLE (Normandie). Quartier du Chemin..... 74
FLEUR DE LIS, sur écusson, *az. or.* — BERNARD DE CHAMPIGNY (France)..... 26
FLEURS DE LIS, trois, *az. or.* — FRANCE. Voy. aussi 1894-96-1901-03-08..... 60
— — sur éc., *az. or.* — BOURBON-PROVENCE..... 18
— — bâton alésé en bande, *az. or.* — BOURBON-MALAUSE. Voy. aussi 1903..... 75
— — bâton alésé et bord., *az. or.* — BOURBON-CONTI..... 75
— — bord. crén., *az. or.* — BOURBON-ARTOIS. Voy. aussi 1907..... 131
— — bord. engr., *az. or.* — BOURBON-BERRY. Voy. aussi 1907..... 19
— — — *az. or.* — BOURBON-PROVENCE..... 130
— semé, *az. or.* — FAY DE SOLIGNAC (Languedoc). Quartier de Tardivon. Voy. aussi 1894..... 126
— semé, *az. or.* — FRANCE ancien. Quartier du Chemin. Voy. aussi 1904. 74
FORCES, trois, *or sa.* — HAUTEFORT (Périgord)..... 42, 167
GERBE, sur éc., *az. or.* — CAMPMAS (Languedoc)..... 157
GIRONNÉ, *or gu.* — BÉRENGER (Flandre)..... 144
GIRONNÉ DE 12 PIÈCES, écusson br., *or az.* — DES ARMOISES (Lorraine)..... 10
GLANDS, trois, *az. arg.* — LA CONDAMINE (Languedoc). Voy. aussi 1903..... 77
GRILLE DE 6 PIÈCES, *arg. gu.* — CAMP (Artois)..... 3

Digitized by Google

GUEULES PLEIN, avec chef. — Dijon (Ville de). Voy. aussi 1908..... 121
HERMINE PLEIN. — Bretagne. Quartier du Chemin. Voy. aussi 1898-1903..... 74
HOUSSETTE, *gu. or.* — Henrion (Franche-Comté)..... 56
JUMELLES, trois, *arg. gu.* — Du Barry (Irlande). Voy. aussi 1907..... 27
LÉOPARDS, trois, *or. sa.* — Testu de Balincourt (Ile-de-France). Voy. aussi 1904.... 26
— — sur éc., *gu. or.* — Bouchard d'Aubeterre (Saintonge)..... 25
— — *gu.* partis *or arg.* — O'Brien (Irlande). Quartier de le Tonnelier. Voy. aussi 1902..... 176
LÉOPARDS COURONNÉS, trois, *az. or.* — Caumont la Force (Guyenne)..... 158
LÉOPARD, 3 têtes, *gu. or.* — Cahideuc (Bretagne)..... 142, 155
LÉVRIER, avec bord. crén., *or gu.* — Brunet (Bourgogne)..... 171
LÉZARDS, trois, avec chef, *az. arg.* — Le Tellier (Ile-de-France)..... 153
LION, *gu. herm.* — Du Chemin (Normandie). Voy. aussi 1902..... 72
— avec bord., sur écusson, *arg. gu.* — La Briffe (Bourgogne)..... 174
— avec canton, *or gu.* — Challudet (Nivernais). Voy. aussi 1904..... 158
— avec chef, *arg. gu.* — Carrelet de Loisy (Bourgogne)..... 140
— — *az. arg.* — Rillart (Laonnois)..... 45
— acc. 3 gerbes, *az. or.* — Sanson (Ile-de-France). Voy. aussi 1897..... 175
— ramp. contre rocher, *gu. arg.* — Rocca (Suisse)..... 84
— bande br., *gu. or.* — Fraxinello (Provence)..... 76
— br. sur semé de billettes, *sa. arg.* — La Roche-Héron (Bretagne)..... 13
LIONS, six, acc. 9 carreaux, *az. or.* — Des Casaux (Bretagne)..... 157
LION COURONNÉ, *sa. arg.* — Bournonville (Boulonnais). Voy. aussi 1897-1908..... 13
LIONS COURONNÉS, trois, *sin. arg.* — Van Schore (Pays-Bas)..... 99
LIONS COURONNÉS, quatre, *arg. gu.* — Beauvau (Anjou). Voy. aussi 1894-1901-06... 42
LION LÉOPARDÉ, acc. 3 croiss., *arg. gu.* — Dillon (Narbonne)..... 45
LOSANGES, en bande, *arg. gu.* — Van Hamme (Pays-Bas)..... 99
LOSANGÉ, avec ou sans bord. engr., *or az.* — Murat (Quercy)..... 88
— avec chef, *or az.* — Raimondi (Languedoc). Quartier de Bouchard d'Aubeterre..... 25
MAILLETS, trois, *or sin.* — Mailly (Picardie). Voy. aussi 1898-99-1900-03-04..... 168
MARTEAUX, trois, *or gu.* — Martel (Normandie). Quartier du Chemin..... 73
MOLETTE, sur éc., *gu. arg.* — Boisgelin (Bretagne). Voy. aussi 1906..... 59, 142
OISEAU PERCHÉ (faucon), *az. or.* — Musset (Orléanais)..... 53
OISEAUX, trois, *az. arg.* — Morand (Normandie). Voy. aussi 1896-1906..... 51
OISEAU ESSORANT (épervier), *az. or.* — Le Tonnelier (Beauvaisis). Voy. aussi 1902.. 176
OURS, sur terrasse, *or gu.* — Ossun (Ile-de-France)..... 158
PAL, acc. 2 croix Lorraine, *az. arg.* — Regnault (Normandie). Quartier du Chemin.. 72
— acc. 4 étoiles, avec chef, *az. arg.* — Auber de Peyrelongue (Agénais)..... 11
— ch. 3 tours, acc. 4 pattes lion, *az. arg.* — Brancas (Provence). Voy. aussi 1903.. 61
PALS, trois, avec chef, *arg. gu.* — Béringhen (Bretagne). Voy. aussi 1901..... 42, 167
— — — *gu. vair.* — Chatillon (Champagne). Quartier du Chemin. Voy. aussi 1908..... 74
— — br. sur 3 fasces, *arg. gu.* — Camp (Artois)..... 3
— quatre, *or gu.* — Carcassonne (Languedoc). Quartier d'Azémar de Montréal..... 12
— — avec bord. engr., *or gu.* — Mérode (Brabant). Voy. aussi 1897..... 10
— cinq, retraits et flamboyants, avec chef, *arg. gu.* — Rabot (Dauphiné). Quartier de Tardivon..... 126
PHÉON, *or az.* — Sidney (Angleterre). Quartier de le Tonnelier. Voy. aussi 1902..... 176
PILES, trois, *arg. gu.* — O'Brien (Angleterre). Quartier de le Tonnelier. Voy. aussi 1902..... 176
POISSON, acc. 3 étoiles rayonnantes, *az. arg.* — Gougnon (Berry)..... 30
QUINTEFEUILLE, *or gu.* — Marquetel (Normandie). Quartier du Chemin..... 73
RAISINS, trois, *or pourpre.* — Brun (Franche-Comté)..... 139
ROSE TIGÉE, sur éc., *arg. pourpre.* — Bry (Laonnois)..... 93

Digitized by Google

SALAMANDRE, sur éc., *arg. or.* — Chiniac (Limousin)..... 179
SANGLIER, hure, *arg. sa.* — Gorgiard (Bourgogne). Quartier de Février..... 114
— hure cour., acc. 3 roses, *gu. arg.* — Cadot de Sebbeville (Normandie).... 141
— 3 hures, *arg. sa.* — Prévost (Poitou)..... 76
SAUTOIR, *gu. arg.* — Rehez (Auvergne).
— acc. aigle volante chef, *az. or.* — Calandrini (Savoie). Quartier de Tronchin. 24
— acc. étoile chef, avec bord., *az. or.* — Bouchard d'Aubeterre (Saintonge)... 25
— acc. étoile et croiss., *az. or.* — Brochet de Saint-Prest (Orléanais)..... 107
— acc. 3 fleurs de lis, *az. or.* — Le Fournier (Normandie). Quartier du Chemin. Voy. aussi 1902.... 72
— acc. 16 losanges, *az. or.* — Courtarvel (Maine)..... 179
SAUTOIR ANCRÉ, *or az.* — Broglie (France). Voy. aussi 1903..... 107
SIRÈNE, *az. arg.* — Mathieu de Moulox (Lorraine)..... 37
SOLEIL, *gu. or.* — Le Vaillant (Tournaisis)..... 103
— dans serpent, acc. croiss — Martin de la Oultre (Bourgogne)..... 121
TAUREAU, *or sa.*, ou *az. arg.* — Rehm (Augsbourg). Voy. aussi 1901..... 64
TOUR, sur éc., *arg. sa.*, ou *sa. arg.* — Brandouin du Puget (Languedoc)..... 106
— à 3 tourelles, *gu. or.* — Castellane (Provence). Voy. aussi 1900. 9
— acc. 2 fleurs de lis, avec chef, *az. arg.* — Tardivon (Dauphiné).... 127
— sur mont, avec chef, *az. or.* — Brossier de la Roullière (Lyonnais)..... 139
TOURS, trois, *az. or.* — Jaillard (Poitou)..... 11
— — *sa. arg.* — La Vaulx (Lorraine)..... 45
TRANCHÉ-ONDÉ, avec lambel et filière engr. — Orlandini (Dauphiné). Quartier de Tardivon..... 127
TRANGLES, cinq, *arg. gu.* — Chources (Maine). Quartier de la Condamine. Voy. aussi 1903..... 77
TRANGLES, cinq, sur parti, *sa. or.* — La Tour (Ile-de-France)..... 12, 96
TRÈFLES, trois, *or sin.* — Saulnier de la Moisière (Orléanais)..... 107
VACHE, *sa. or*, ou *az. arg.* — Vachon (Dauphiné)..... 80

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES NOMS
Contenus dans la Table Héraldique

Noms :	*Voir à :*
Acres (des) de l'Aigle...	— Aigles, trois.
Albert.....	— Chaînes, quatre.
Albon.....	— Croix.
Angran.....	— Chevrons, trois.
Arcy.....	— Fasces, deux.
Armoises (des).....	— Gironné 12 pièces.
Aspremont.....	— Croix.
Auber de Peyrelongue...	— Pal acc.
Azémar de Montréal....	— Bande ch.
Azémar de Popian.....	— Fasces, trois.
Barry (du).....	— Jumelles, trois.
Barthelot.....	— Chevron acc.
Beaunay.....	— Fascé.
Beauvau.....	— Lions cour., quatre.
Bellay (du).....	— Bande de los.
Bèqus.....	— Chevron acc.
Bèrenger	— Écartelé.
—	— Gironné.
Bèringhen	— Pals, trois.
Bernard de Champigny...	— Fleur de lis.
Bertoult	— Fasce acc.
Besenval.....	— Bande.
Besset.....	— Chevron acc.
Béthune Hesdigneul.....	— Fasce acc.
Bezerra	— Bœufs, deux.
Bignicourt	— Fasce ch.
Bigot	— Chevron acc.
Billard	— Échiqueté.
Boisgelin.....	— Molette.
Bonde (la).....	— Croix.
Bottu de la Barmondière.	— Chevron acc.
Bounier de la Mosson...	— Burelé 14 pièces.
Bouchard d'Aubeterre ..	— Léopards, trois.
—	— Sautoir acc.
Boucherot du Fey.....	— Arbre, lévrier.
Bourbon-Artois	— Fleurs de lis, trois.
Bourbon-Berry	— Fleurs de lis, trois.
Bourbon-Conti	— Fleurs de lis, trois.
Bourbon-Malause	— Fleurs de lis, trois.
Bourbon-Provence.....	— Fleurs de lis, trois.
Bourgoing.....	— Croix ancrée.
Bournonville.....	— Lion cour.
Bouzier	— Bandes, trois.
Brancas	— Pal. ch.
Brandouin du Puget....	— Tour.
Bretagne.....	— Hermine plein.
Brévedent.....	— Anilles, trois.
Briffe (la)	— Lion, bord.

Digitized by Google

Briquemault . . . . . — Fasces, trois.
Broc . . . . . — Bande de lusées.
Brochet de Saint-Prest. — Sautoir acc.
Brodart . . . . . — Fasces, trois.
Broglie . . . . . — Sautoir ancré.
Brossier de la Roullière. — Tour sur mont.
Brun . . . . . — Raisins, trois.
Brunet . . . . . — Lévrier.
Bry . . . . . — Rose tigée.
Busseuil . . . . . — Fascé.
Cadot de Sebbeville . . . . — Sanglier, hure.
Cahideuc . . . . . — Léopard, 3 têtes.
Calandrini . . . . . — Sautoir acc.
Camp . . . . . — Grille.
Camp . . . . . — Pals, trois.
Campmas . . . . . — Gerbe.
Carcassonne . . . . . — Pals, quatre.
Carmes (Ordre des) . . . . . — Chapé-ployé.
Carrelet de Loisy . . . . . — Lion, chef.
Casaux (des) . . . . . — Lions, six.
Castellane . . . . . — Tour.
Caumont la Force . . . . . — Léop. cour., trois.
Cavrois (Artois) . . . . . — Etoiles, trois.
Cavrois (Irlande) . . . . . — Chèvre.
Caze . . . . . — Chevron acc.
Challudet . . . . . — Lion, canton.
Chanteclerc . . . . . — Fasces, trois.
Chatillon . . . . . — Pals, trois.
Chaudot . . . . . — Aigle acc.
Chazeron . . . . . — Chef emanché.
Chemin (du) . . . . . — Lion.
Chevrier Saint-Mauris . . — Chevrons, trois.
Chiniac . . . . . — Salamandre.
Choiseul . . . . . — Croix cant.
Chources . . . . . — Trangles, cinq.
Claret de Fleurieu . . . . . — Bande ch.
Clermont-Tonnerre . . . . . — Clefs, deux.
Cluzel (du) . . . . . — Cerf br.
Cochart . . . . . — Fasce br.
Cochon Dupuy . . . . . — Chevron acc.
Collardin . . . . . — Fasce ch.
Colonges . . . . . — Bandes, trois.
— . . . . . — Coticé 12 pièces.
Condamine (la) . . . . . — Glands, trois.
Courtarvel . . . . . — Sautoir acc.
Crozat de Thiers . . . . . — Chevron acc.
Damas . . . . . — Croix ancrée.
Desbosc . . . . . — Bois de 6 chênes.
Desmarets . . . . . — Destrochère.
Dijon (Ville de) . . . . . — Gueules plein.
Dillon . . . . . — Lion léopardé.
Dresnay (du) . . . . . — Croix ancrée acc.
Dubut de Longchamp . . . — Quille.
Dujard . . . . . — Fasce, trois.
Duranty . . . . . — Arbre acc.
Estienne du Bourget . . . . — Fasce acc.
Fay de Solignac . . . . . — Fleurs de lis, semé.
Félix . . . . . — Bande ch.
Février . . . . . — Bandes, trois.
Fin (la) . . . . . — Fasces trois.
Fleurian . . . . . — Epervier.
Fournier (le) . . . . . — Sautoir acc.
France . . . . . — Fleurs de lis, trois.
France ancien . . . . . — Fleurs de lis, semé.
Fraxinello . . . . . — Lion, bande br.
Gaignon . . . . . — Croix.
Gastaldy . . . . . — Chevron acc.
Godran . . . . . — Cadran.
Gorgiard . . . . . — Sanglier, hure.
Gougnon . . . . . — Poisson acc.
Grimberghe . . . . . — Fasce soutoir br.
Hamme (van) . . . . . — Losanges, cinq.
Hangest . . . . . — Croix ch.
Hautefort . . . . . — Forces, trois.
Heurion . . . . . — Houssette.
Jaillard . . . . . — Tours, trois

Jérusalem . . . . . — Croix de Jérusalem.
Justet . . . . . — Château acc.
Lusignan-Chyfre . . . . . — Burelé, lion br.
Luzerne (la) . . . . . — Croix ancrée ch.
Lys (du) . . . . . — Épée cour.
Mailly . . . . . — Maillets, trois.
Mailly de Chateaurenaud . — Chevron fascé-ondé.
Malet de Graville . . . . . — Fermaux, trois.
Maniban . . . . . — Bourdons, deux.
Marquetel . . . . . — Quintefeuille.
Martel . . . . . — Marteaux, trois.
Martin de la Oultre . . . . — Serpent.
Mathieu de Moulon . . . . . — Sirène.
Mérode . . . . . — Pals, quatre.
Monestay . . . . . — Bande ch.
Montferrat . . . . . — Chef de gueules.
Montmorency . . . . . — Croix cant.
Morand . . . . . — Oiseaux, trois.
Murat (Auvergne) . . . . . — Fasces crén., trois.
Murat (Quercy) . . . . . — Losangé.
Musset . . . . . — Oiseau perché.
Neukerken . . . . . — Fasce acc.
Nicolas de la Reynie . . . . — Fasces, trois.
Nyvenheim . . . . . — Fasce.
O'Brien (Angleterre) . . . — Piles, trois.
O'Brien (Irlande) . . . . . — Léopards, trois.
Orlandini . . . . . — Tranché-ondé.
Ossun . . . . . — Ours.
Paris . . . . . — Fasce acc.
Patay . . . . . — Écusson.
Planterose . . . . . — Chevron acc.
Pons . . . . . — Fasce bandée.
Prévost . . . . . — Sanglier, 3 hures.
Rabot . . . . . — Pals, cinq.
Radulph . . . . . — Pasce acc.
Ragueau . . . . . — Chevron-ondé.
Raimondi . . . . . — Losangé.
Recevur . . . . . — Chevrons, trois.
Regnault . . . . . — Pal acc.
Rehez . . . . . — Sautoir.
Rehm . . . . . — Taureau.
Rillart . . . . . — Lion, chef.
Robethon . . . . . — Chevron acc.
Rocca . . . . . — Aigle issante.
— . . . . . — Lion acc.
Roche-Héron (la) . . . . . — Lion br.
Rochechouart . . . . . — Fascé-enté.
Roulier . . . . . — Fasce acc.
Rouvray . . . . . — Croix ch.
Sales . . . . . — Fasces bordées, deux.
Salins la Nocle . . . . . — Bande acc.
Sanson . . . . . — Lion acc.
Sardaigne . . . . . — Croix cant.
Saulnier de la Moisière . — Trèfles, trois.
Saveuse . . . . . — Bande acc.
Savoie . . . . . — Croix.
Savoie ancien . . . . . — Aigle cour.
Sayyon . . . . . — Chevron acc.
Schore (van) . . . . . — Lions cour., trois.
Sidney . . . . . — Phéon.
Smith . . . . . — Chevrons, deux.
Tardivon . . . . . — Tour acc.
Tellier (le) . . . . . — Lézards, trois.
Testu de Balincourt . . . . — Léopards, trois.
Tonnelier (le) . . . . . — Oiseau essorant.
Toulouse . . . . . — Croix de Toulouse.
Tour (la) . . . . . — Trangles, cinq.
Touzard . . . . . — Bande ch.
Trew . . . . . — Corne d'abondance.
Tronchin . . . . . — Aigle acc.
Vachon . . . . . — Vache.
Vaillant (le) . . . . . — Soleil.
Vaulx (la) . . . . . — Tours, trois.
Vermandois . . . . . — Échiqueté.
Viennois (Dauphins de) . . — Dauphin.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GRAVURES

A

Albert d'Ailly de Chaulnes (Duchesse d'), ex-libris..... 8
Albon (Mme d'), ex-libris..... 9
Angran d'Alleray (Mlle d'), ex-libris. 9
Armoises de Spincourt (Mlle des), ex-libris..... 10
Artois (Ctesse d'), six fers de reliure, *planches 17* et *18*..... 130, 131, 132
Aspremont (Ctesse d'), ex-libris..... 11
Auber de Peyrelongue (M. et Mme), ex-libris..... 11

B

Balincourt (Mlle Testu de), ex-libris. 26
Beaunay du Tot (Sœur M.-M. de), ex-libris..... 28
Beauveau (Mlle de), ex-libris..... 42
Beringhem (Mlle de), ex-libris..... 42, 166
Besset de la Chapelle-Milon (Mlle E.-H. de), ex-libris..... 43
Bezerra (G.-A.-J. de), ex-libris, *planche 13*..... 98
Bignicourt de Bussy (G.), ex-libris.. 6
Béthune-Hesdigneul (Prince de), trois ex-libris..... 104, 105
Bigot (Mlle), ex-libris..... 44
Billard de Vaux (Mlle), ex-libris.... 58
Bois de la Mothe (Ctesse de Cahideuc du), ex-libris..... 142
Boisgelin (Ctesse de), ex-libris..... 59
Bottu (L.), ex-libris, *planche 23*.... 179
Bouchard (Mme de), ex-libris..... 24
Boucherot du Fey, ex-libris..... 179
Bourbon (Marie-Antoinette de, Dauphine), frontispice, *planche 8*.... 60
Bourbon (Mlle Élisabeth de), ex-libris. 60
— (Mlle de Malause de), ex-libris... 77
Bourguet (Mme d'Estienne de), ex-libris..... 77
Bournonville (A.-H.-B. de), ex-libris. 13
Bôve (Château de la), ex-libris..... 45
Brancas, Cte de Lauraguais, deux ex-libris..... 61, 62
Brodart (J.-B. de), ex-libris..... 78
Broglie (Duchesse de), ex-libris.... 108
— (Marquise de) ex-libris..... 108
Brochet de Saint-Priest (Mme)..... 107
Brossier de la Roullière (Mlle A. B.), ex-libris..... 139
Brun (Mme H.-C.-G. de), ex-libris... 140
Bry (J. de), ex-libris..... 93
Bu de Longchamps (Mme du), ex-libris. 140
Buret, ex-libris..... 110

C

Cadot de Sebreville (Mlle), ex-libris. 141
Camp (J.-A.), ex-libris, *planche 2*.. 4
— (P.-C.), ex-libris, *planche 1*.... 4
Campan (Mme), ex-libris..... 156
Cardon (A.), ex-libris..... 154
Carmes-Déchaux de Clermont-Ferrand, ex-libris..... 39
Casaux (Mme des), ex-libris..... 157
Cavrois (L.), ex-libris, *planche 21*. 62
Cahideuc (Ctesse de), ex-libris..... 155
Campmas de Saint-Remy (Mme), ex-libris..... 156
Caumont de Laforce (Dsse de), ex-libris..... 158
Caze de la Bôve (A.-N.-R.), fer à dorer..... 169

Digitized by Google

Caze de la Bove (J.-F.), ex-libris... 171
— (M.-J.-F.) 170
— (Mlle), fer à dorer..... 172
Chambolle, ex-libris..... 101
Chardon (Virginie), ex-libris..... 159
Chaudot (Mlle), ex-libris..... 159
Chemin de la Tour (L.-F. du), six ex-libris, *planche 10*..... 72, 73, 75
Chevriers de Saint-Maurs (C.-J. de), ex-libris..... 134
Chiniac de La Bastide, ex-libris *planche 23*..... 179
Christy (L.), ex-libris..... 101
Cochon-Dupuy (G.), deux ex-libris.. 31
— (J.), ex-libris..... 31
Choiseul (Clesse de), ex-libris..... 173
Claret de Fleurieu (Clesse), ex-libris. 174
— — (Mme P. R.)..... 175
— — — portrait, *planche 22*. 175
Colbert, deux armoiries, *planche 9* 70, 71
Courtanvaux (Mis de Louvois de), deux ex-libris..... 151, 152
Courtarvel (Mis de), ex-libris..... 179

D

Dillon (Mgr de), ex-libris, *fig. 1, planche 6*..... 45
Dresnay (Du), ex-libris..... 29
Duranty (Mis de), ex-libris..... 146

F

Fevret (A.), ex-libris..... 115
— (B.-C.-C.), deux ex-libris... 120, 121
— (C.), ex-libris..... 114
— — portrait, *planche 15*..... 115
— (C.), ex-libris..... 116
— (J.), ex-libris..... 117
— de Saint-Mesmin (B. C.), ex-libris 118
Fortaine (J.-B.), ex-libris, *planche 23*. 179

G

Gastaldy (J.-B.), ex-libris..... 143
Gérard (Jean), portrait, *planche 20*. 149
Godrans (Collège des), à Dijon, deux ex-libris, *planche 16*..... 121, 122
Gaignon, armes, *planche 4*..... 30
Guillaume II, empereur d'Allemagne, ex-libris, *planche 11*..... 89

H

Hamme (G. van), ex-libris, *planche 14*. 99

L

La Condamine d'Estouilly (Louise-Hélène de), ex-libris..... 77
La Fin (de), ex-libris..... 95, 127
La Reynie (de), armes..... 69
La Vaulx (Cte de), ex-libris, *fig. 2, planche 5*..... 45
Le Gros, deux ex-libris..... 109
Leiningen-Westerburg (Cte de), ex-libris..... 90
Louis XVIII, huit fers de reliure, *planche 3*..... 18, 19, 21, 22

M

Mailly de Chateaurenaud, ex-libris.. 57
Marque de possession peinte sur la tranche, *planche 19*..... 148
Mathieu (Dominique), deux ex-libris. *planche 5*..... 38
Millin, ex-libris, *fig. 3, planche 5*.. 45
Mollevaut (S.), ex-libris..... 102
Murat (L. de), cinq ex-libris..... 87, 88
Musset (L.-A. de), ex-libris..... 53
— (L.-F. de), ex-libris, *planche 7*... 53
— (Mlle L. de), ex-libris..... 55
— (V. de), deux ex-libris..... 55

N

Nesle (Mise de Mailly de), ex-libris.. 167

P

Paris (Mgr N.-J. de), deux ex-libris. 136, 137
Provence (Clesse de), trois fers de reliure, *planche 17*..... 131, 132

R

Ragueau, armes, *planche 4*..... 30
Robethon (Mlle de), fer à dorer et ex-libris..... 50
Rocca, ex-libris..... 84

S

Seguiran, fer à dorer..... 163
Smith (J.), ex-libris..... 67
Sneessens (Mme), deux ex-libris..... 109
Stuck (Mary), ex-libris..... 91

T

Tardivon (J. de), ex-libris..... 124
Trew (C.-J.), deux ex-libris..... 40, 41
Tronchin (H.), ex-libris..... 24
— (J.-A.), ex-libris..... 23
— (T.-L.-H.), ex-libris..... 24

V

Vachon, ex-libris..... 47, 80
De Verneuil (M. et Mme Rillart de), ex-libris..... 45
Villers (J.-C.), ex-libris..... 110

W

Walckiers (Mlle de), ex-libris..... 109
Wiener (René), ex-libris..... 100
Weintteniller (Moritz von), ex-libris, *planche 8*..... 91

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

Allemands modernes (Ex-libris), *2 fig.* et *2 pl*..... 89
Armoiries à identifier (Cinq), réponse n° 383..... 13
Artois (Fers de reliures inédits des comtesses de Provence et d'), *5 fig.* et *2 pl*..... 129
Aude (Les collectionneurs bibliophiles et imprimeurs de l')..... 163

B

Bande molettes, question n° 389. 12
Belges (Deux bibliophiles): G.-A.-J. de Bezerra, G. van Hamme, *2 pl*..... 98
Benkard (R.). F. M. Couronne fermée, réponse n° 381..... 64
Bezérra (G.-A.-J. de), *1 pl*.... 98
Bibliographie, 32, 48, 96, 112, 176.
Bibliophiles (Deux) belges: G.-A.-J. de Bezerra, Guillaume van Hamme, *2 pl*..... 98
Bibliophiles (Une dynastie), *8 fig.* et *2 pl*..... 113
Bibliophiles (Les), les collectionneurs et les imprimeurs de l'Aude..... 163
Billot de Göldlin. Ex-libris de la famille du Chemin de la Tour, *2 fig.* et *1 pl*..... 71
Bournonville, réponse n° 169, *1 fig*..... 16
Brébisson (R. de). Les ex-libris Murat, *5 fig*..... 87
Brincourt (Quelques prix de la vente des reliures anciennes de la vente J.-B.)..... 164

C

Cadet de Gassicourt (F.). Ex-libris allemands modernes, *2 fig.* et *2 pl*..... 89
— Fers de reliure inédits de Louis XVIII, *7 fig.* et *1 pl*.... 18
— Fers de reliure inédits des comtesses de Provence et d'Artois, *5 fig.* et *2 pl*..... 129
— L'Ex-libris et la bibliothèque d'un descendant de Louvois, *2 fig*..... 150
Camp (Trois ex-libris de la famille artésienne), *2 pl*..... 2
Carmes-Déchaux (L'ex-libris des) de Clermont-Ferrand, *1 fig*... 39
Cavrois (L'ex-libris), *1 pl*..... 162
Chemin de La Tour (Ex-libris de la famille du), *2 fig.* et *1 pl*.. 71
Chevalier de Saint-Michel, question n° 397..... 95
Chevriers Saint-Mauris (L'ex-libris), *1 fig*..... 133

Digitized by Google

Chevron, tête, question n° 387... 12
Clermont-Ferrand (L'ex-libris des Carmes-Déchaux de), *1 fig*... 39
Cochon (J.). Collège de Louvain, question n° 395..... 94
Collectionneurs (Les bibliophiles) et imprimeurs de l'Aude..... 163
Collin (Ex-libris signé), *1 fig*... 102
Colombe tenant rameau, question n° 393..... 48
Combes (Paul). Dominique Mathieu, procureur général de Lorraine et Barrois, *1 fig.* et *1 pl*..... 37
— Encore le pseudo ex-libris de Danton..... 86
— Un taureau, réponse n° 390.. 64
Compte rendu de la séance du :
27 décembre 1908..... 1
31 janvier 1909..... 17
28 février (Assemblée générale) 33
28 mars, *2 fig*..... 51
25 avril..... 65
30 mai..... 81
27 juin..... 97
31 octobre..... 160
28 novembre..... 177
Corporations du livre (Les marques et ex-libris des), *3 fig*.... 100

D

Danton (Encore le pseudo ex-libris de)..... 86
Desiderii stemma, question n° 392..... 47
Dujarric-Descombes. Les anciens ex-libris du Périgord, *2 fig*... 165
Duranty, docteur en médecine. (L'ex-libris du marquis Nicolas de), *1 fig*..... 145

E

Écartelé d'or et de gueules, question n° 394..... 48
— Réponses..... 96, 144
Ecartelé sur le tout, question n° 386..... 12
— Réponse..... 96
Edgard Tro..... question n° 388..... 12
Engelmann (Edmond). Ex-libris signé Collin, *1 fig*..... 102
— Trois têtes de sanglier, réponse n° 375, *3 fig*..... 31
Ex-libris Society de Londres.... 111
Ex-libris (Les) uniques ou rarissimes, *2 fig.* et *1 pl*..... 68

F

Fasces (Deux), nec plus nec minus, question n° 399..... 112
— Réponse..... 160
Femmes (Les) bibliophiles et leurs ex-libris, *36 fig.* *2 pL* 7, 26, 40, 58, 75, 106, 139, 155, 173.
F. M. Couronne fermée, réponse n° 381..... 64
Franc-Port (Bibliothèque de), question n° 402..... 160

G

Gaignon ou La Bonde..... 51
Gastaldy (L'ex-libris du Docteur), *1 fig*..... 143

H

Hamme (G. van), *1 pl*..... 99
Hennezel d'Ormois (Vte J. de). Les Ex-libris et fers de reliure Laonnois, *suite*, *15 fig.* 5, 24, 44, 61, 78, 93, 103, 153, 168

I

Imprimeurs (Les bibliophiles, les collectionneurs et les) de l'Aude. 163

L

Laonnois (Ex-libris et fers de reliure) *suite*, *15 fig*..... 5, 24, 44, 61, 78, 93, 103, 153, 168
La Bonde (Gaignon ou)..... 51
Lair (Comte). Trois têtes de sanglier, réponse n° 375, *3 fig*.... 30
La Perrière (Henri de). Fasces (deux) nec plus nec minus, réponse n° 389..... 160
— Une dynastie de bibliophiles, *8 fig.* et *2 pl*..... 113
Linnig (Benjamin). Deux bibliophiles belges : G.-A.-J. de Bezerra, G. van Hamme, *3 pl*.. 98
— Joseph Smith, consul anglais à Venise (xviiie siècle), *1 fig*.... 66
Liste des membres de la Société en janvier 1909..... 14
Louis XVIII (Fers de reliure inédits de), *7 fig.* et *1 pl*..... 18
Louvain (Collège de), question n° 395..... 94
Louvois (L'ex-libris et la bibliothèque d'un descendant de), *2 fig*..... 150

M

Mac-Read (T.). La vente C.C., *1 pl*..... 45

Digitized by Google

Mac-Read (T.). Les bibliophiles, les collectionneurs et les imprimeurs de l'Aude, *1 fig.* 163
— Les ex-libris uniques ou rarissimes, *2 fig.* et *1 pl.* 68
— Les marques et ex-libris des corporations du livre, *3 fig.* ... 100
— Petite histoire anecdotique d'un ex-libris qui n'en était pas un 123
— Vente A. de R., *1 pl.*, *2 fig.* .. 178
— Vente d'ex-libris de la collection G.-A., *7 fig.* 109
— Vente Schwabb, *1 fig.* 28
Mailly de Chateaurenaud (Ex-libris de), *1 fig.* 56
Marque de possession du livre peinte sur la tranche, *2 pl.* 148
Martin (Cte Em.). Marque de possession du livre peinte sur la tranche 148
Mathieu (Dominique), procureur général de Lorraine et Barrois, *1 fig.* et *1 pl.* 37
Meli-Lupi de Soragna-Melzi (Marquise de) Bournonville, réponse nº 169, *1 fig.* 13
Membres de la Société en janvier 1909 (Liste des) 14
Murat (Les ex-libris), *5 fig.* 87
Musis et amicis, question nº 401. 160

O

Oudoux, réponse nº 367 48

P

Paris (Ex-libris de Mgr Nicolas-Joseph de), *2 fig.* 135
Pas (Justin de). Trois ex-libris de la famille artésienne Camp, *2 pl.* 2
Périgord (Les anciens ex-libris du), *2 fig.* 165
Perrier (Emile). Trois fasces et bordure, réponse nº 396, *1 fig.* 127
Petite histoire anecdotique d'un ex-libris qui n'en était pas un. 123
Provence et d'Artois (Fers de reliure inédits des comtesses de), *5 fig.* et *2 pl.* 129

Q

Quantin (Léon). Cinq armoiries à identifier, réponse nº 383 13
— Ex-libris de Mailly de Chateaurenaud, *1 fig.* 56
— Gaignon ou la Bonde 51
— Trois fasces et bordure, réponse nº 396, *1 fig.* 127
Questions nos 386 à 402 .. 12, 47, 63, 94, 112, 160

R

Ragueau et Gougnon, réponse nº 379 30
Raisin (Frédéric). A propos des ex-libris de médecins, l'ex-libris du Docteur Gastaldy, *1 fig.* 143
— Ecartelé sur le tout, réponse nº 386 96
— Ex-libris du Docteur Théodore Tronchin, *3 fig.* 22
— Ex-libris Trew, *2 fig.* 40
— L'ex-libris de Rocca-Rambuteau, *1 fig.* 84
— Un taureau, réponse nº 390, *1 fig.* 79
Remacle (A. de), Chevalier de Saint-Michel, question nº 397. 95
— Ecartelé d'or et de gueules, réponse nº 394 96
— Les femmes bibliophiles et leurs ex-libris, *36 fig.*, *2 pl.* 7, 26, 40, 58, 75, 106, 139, 155, 173
— Trois fasces et bordure, question nº 396 95
— Trois tourteaux besants, question nº 22 63
Réponses, 13, 30, 48, 64, 79, 96, 127, 144, 160
Resbecq (Vicomte H. de). Ex-libris de Mgr Nicolas-Joseph de Paris, *2 fig.* 135
Rocca-Rambuteau (L'ex-libris), *1 fig.* 84
Rodière (Roger). Ecartelé d'or et de gueules, réponse nº 394 .. 144
Roffray (A. de). Un taureau, question nº 390, *1 fig.* 47
Roure de Paulin (Baron de). L'ex-libris des Carmes-Déchaux de Clermont-Ferrand, *1 fig.* 39
— L'ex-libris Cavrois, *1 pl.* 162
— L'ex-libris Chevriers Saint-Mauris, *1 fig.* 133
— Les ex-libris Musset, *1 fig.* et *1 pl.* 52
— Ragueau et Gaignon, réponse nº 379, *pl. 1* 30
— Quelques prix de la vente des reliures anciennes de J.-B. Brincourt 164

S

Saffroy. Cinq armoiries à identifier 13
— Oudoux, réponse nº 367 48

Digitized by Google

SAFFROY. Un taureau, réponse n° 390, *1 fig*..... 80
SARTORIO (Charles DE). L'ex-libris du marquis Nicolas DE DURANTY, docteur en médecine, *1 fig*.... 145
SCHWABB (Vente), *1 fig*..... 28
Sept mouchetures d'hermines, question n° 398..... 95
SMITH (Joseph), consul anglais à Venise (XVIIIe siècle), *1 fig*.... 66

T

Table alphabétique des gravures. 187
— — des matières. 189
— — des noms contenus dans la table héraldique. 186
— héraldique..... 181
TARDIVON (L'ex-libris de Jacques DE), *1 fig*..... 124
Taureau (Un), question n° 390, *1 fig*..... 47
— Réponse..... 64, 79
TOUSTAIN (Ex-libris de XVIIe siècle par J.), question n° 391..... 47
TREW (Ex-libris), *2 fig*..... 40
TRICOU (Jean). L'ex-libris de Jacques DE TARDIVON, *1 fig*.... 124
Trois chevrons, question n° 400.. 160
Trois fasces et bordure, question n° 396, *1 fig*..... 95
— Réponse, *1 fig*..... 127
Trois têtes de sanglier, réponses n° 375, *3 fig*..... 30, 31
Trois tourteaux besants, question n° 22..... 63
TRONCHIN (Ex-libris du docteur Théodore), *3 fig*..... 22

V

Vente A. de R., *1 pl.*, *2 fig*..... 178
Vente C. C. (La), *1 pl*..... 45
Vente d'ex-libris de la collection G. A., *7 fig*..... 109
Vente (Quelques prix de la) des reliures anciennes de J.-B. BRINCOURT..... 164
Vente SCHWABB, *1 fig*..... 29

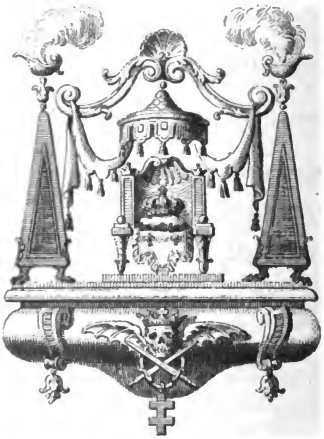

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

STATUTS

TITRE I

Formation. Objet. Dénomination.

ARTICLE I

Il est formé entre les personnes adhérant aux statuts ci-après une Société ayant pour objet :

1° De faciliter les relations entre ses membres et de leur permettre de se renseigner mutuellement, ainsi que d'échanger les pièces de leurs collections ;

2° De publier une revue mensuelle traitant de toutes les questions de propriété et d'ornementation du livre.

Cette revue portera le nom d'*Archives des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures artistiques.*

ARTICLE II

La Société prendra le nom de *Société française des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures artistiques.*

ARTICLE III

Le siège social est de droit chez le président du Comité.

TITRE II

Recrutement de la Société.

ARTICLE IV

Toute personne française ou étrangère, âgée de vingt et un ans au moins, ne faisant pas commerce d'ex-libris, peut faire partie de la Société.

ARTICLE V

Les membres de la Société sont nommés par le Comité sur la présentation de deux parrains. Ils payent une cotisation dont le minimum est fixé à *quinze francs* par an, minimum porté à *seize francs cinquante* pour les membres résidant à l'étranger; la cotisation est exigible au mois de Janvier

Digitized by Google

de chaque année. La Société admet également des membres perpétuels, nommés dans les mêmes conditions, moyennant le versement d'une somme de *cent cinquante francs*, qui est définitivement acquise à la Société, et n'est pas remboursée, même en cas de démission ou de radiation. Enfin l'Assemblée générale peut nommer des membres honoraires sur la présentation du Comité ; ceux-ci jouissent des mêmes droits que les membres ordinaires, mais ne payent aucune cotisation.

ARTICLE VI

La radiation pourra être prononcée par l'Assemblée générale, sur un rapport du Comité, contre tout membre ayant contrevenu aux Statuts ou essayé de nuire aux intérêts de la Société ; néanmoins, le non-paiement de la cotisation peut entrainer la radiation qui est prononcée simplement par le Comité.

ARTICLE VII

Tous les membres de la Société reçoivent le service des *Archives* moyennant le paiement de leur cotisation. Le Comité a le droit de suspendre le service aux membres honoraires qui ne se seraient pas rendus utiles à la Société depuis un an.

ARTICLE VIII

Pour être valable, la démission des membres de la Société doit être adressée *avant le premier janvier* de l'année à partir de laquelle on ne veut plus faire partie de la Société ; la cotisation entière est due pour toute année commencée.

TITRE III

Le Comité

ARTICLE IX

L'administration de la Société est confiée à un Comité composé de *vingt et un* membres, élus pour trois ans par l'Assemblée générale ; ils sont renouvelables par tiers et indéfiniment rééligibles.

ARTICLE X

Le Comité se réunit en tel lieu qu'il plaît au Président de fixer, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par mois ; le Président peut cependant ne pas réunir le Comité pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre.

Aucun *quorum* n'est exigé pour la validité des délibérations, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE XI

Les délibérations du Comité sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre *ad hoc*, par le Secrétaire, et signé par lui et le Président. Les procès-verbaux peuvent être publiés dans les *Archives* s'il est nécessaire.

Les copies ou extraits des délibérations à produire en justice sont certifiés par deux membres du Comité.

Digitized by Google

ARTICLE XII

Le Comité est investi de tous les pouvoirs pour la gestion ou l'administration de la Société sans limitation ni réserve.

ARTICLE XIII

Les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération.

TITRE IV

Assemblée générale

ARTICLE XIV

L'Assemblée générale se compose de tous les membres de la Société.

ARTICLE XV

L'Assemblée générale doit être réunie une fois chaque année dans le premier trimestre, ou lorsque la majorité absolue du Comité le demande. La convocation est valablement insérée dans le numéro des *Archives* du mois précédant celui où l'Assemblée générale doit se tenir.

ARTICLE XVI

Tout membre ayant le droit de vote à l'Assemblée générale peut se faire représenter par un mandataire, membre de ladite Assemblée.

ARTICLE XVII

L'Assemblée générale entend les rapports du bureau sur l'année écoulée, approuve les comptes et donne quitus de sa gestion au Comité. Elle délibère et statue souverainement sur toutes questions présentées par le Comité.

ARTICLE XVIII

Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux rédigés par le Secrétaire, signés de lui et du Président. Des extraits peuvent être publiés dans les *Archives* s'il est nécessaire ; les copies ou extraits à produire partout où besoin sera sont certifiés par deux membres du Comité.

TITRE V

Le Bureau

ARTICLE XIX

A la première réunion du Comité qui suit l'Assemblée générale, celui-ci choisit dans son sein : un Président, un Vice-président, un Secrétaire, un Trésorier, un Archiviste.

ARTICLE XX

Le Président et le Secrétaire sont chargés de l'Administration de la Société, conjointement avec le Comité. Ils sont spécialement chargés de convoquer le Comité et l'Assemblée générale chaque fois qu'il sera nécessaire ; ils sont obligés de convoquer le Comité lorsqu'une réunion sera demandée par la majorité absolue de ses membres. Ils sont chargés de toutes les démarches à faire dans l'intérêt de la Société, et ont la gérance de la Société sans contrôle pendant

Digitized by Google

les mois où le Président peut ne pas réunir le Comité. Le Secrétaire de la Société est en même temps Secrétaire de la rédaction des *Archives*, et en cette qualité peut être rémunéré.

ARTICLE XXI

Le Vice-Président supplée le Président. Le Trésorier tient le registre des recettes et dépenses, il en est responsable vis-à-vis du Comité à qui il doit soumettre ses comptes à chaque séance mensuelle. L'Archiviste conserve et classe les ouvrages et pièces de collection de la Société, ainsi que les numéros des *Archives*, papiers et clichés de la Société, et les tient à la disposition des membres.

ARTICLE XXII

Il sera formé un Comité de rédaction composé des membres du Bureau et de trois membres de la Société choisis par le Comité. Il se réunit au moins une fois par mois, sauf pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, et prend connaissance de toutes les matières proposées pour paraître dans les *Archives*. Il est tenu par le Secrétaire registre de ses délibérations, et aucun article ne doit paraître dans les *Archives* sans avoir été approuvé par le Comité de rédaction, sauf pendant les mois où il peut ne pas être réuni.

TITRE VI

Dissolution. Liquidation

ARTICLE XXIII

Le Comité peut à toute époque proposer à l'Assemblée générale la dissolution de la Société.

ARTICLE XXIV

En cas de dissolution, la liquidation s'opérera par les soins du Comité.

ARTICLE XXV

Il sera fait deux parts de l'actif de la Société : la première sera composée de la collection d'ex-libris, de reliures, et des livres de la Société ; la seconde, des collections de clichés et des numéros des *Archives*. La première sera donnée à la Bibliothèque nationale ou, à défaut de son acceptation, à une autre bibliothèque de Paris ; la seconde part sera vendue et le prix de vente versé, ainsi que le reliquat en caisse, par les soins du Comité, au Comité central de la Croix-Rouge Française, ou, à son défaut, à toute autre Société d'Assistance patriotique.

Statuts votés à l'unanimité à l'Assemblée générale du 26 février 1908.

Déposés conformément à la loi et approuvés par la Préfecture de Police le 20 mars 1909.

Certifiés conforme :

Le *Président*, J.-C. Wiggishoff. — Le *Secrétaire*, Baron du Roure de Paulin. — L'*Archiviste-Trésorier*, F. Cadet de Gassicourt.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 58, rue de Babylone, Paris.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Vignette portant le nom de Danton manuscrit

AVANT de se mêler de donner aux autres des leçons de courtoisie, le monsieur qui signe du pseudonyme Paul Combes aurait mieux fait de ne point commencer lui-même par me donner un démenti d'autant plus inutile qu'il est basé sur une erreur, comme on va le voir.

J'ai dit que la vignette de la page 153 des *Archives* de 1907 portait le nom de DANTON *écrit à l'encre*, je le maintiens, parce que j'ai eu l'original entre les mains (ce qui n'est pas le cas de ce monsieur) et parce que cette particularité seule m'avait poussé à faire reproduire la vignette. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les *Archives* à la page 153 de l'année 1907 où elle est reproduite : avec ou sans loupe, on voit facilement que toutes les lettres du mot DANTON sont irrégulières, d'inégales dimensions, que le D par exemple mesure un peu plus de cinq millimètres alors que les N n'en mesurent que quatre ; les jambages de ces lettres ne sont pas nets, leurs bords sont comme mâchés, voir l'O en particulier. Ces lettres ne sont pas disposées régulièrement sur une ligne horizontale et le trait qui se trouve au-dessous l'est encore moins, de plus il est aigu d'un côté, tandis qu'il est épais de l'autre ; jamais un graveur n'eût rien fait de pareil, alors surtout qu'il était capable d'exécuter régulièrement les autres traits de la vignette. Sur l'original enfin la teinte de l'encre du mot DANTON quoiqu'ancienne diffère de celle de la gravure.

Page 86 du numéro des *Archives* de Juin 1909. M. Paul Combes finit par avouer : *que le comité eût la surprise de trouver le cliché tout fait parmi ceux appartenant à la Société*. C'est tout simplement la confirmation de ce que j'ai écrit.

Enfin le professeur de courtoisie veut bien terminer en nous disant « *que la lumière s'est faite sur cette fumisterie* » Les personnes qui ne sont pas de son avis lui répondront sans peine, que ceux qui font des *fumisteries* sont les gens qui n'ayant jamais vu certaines pièces, présentent leurs reproductions dans les *Archives* avec des explications fantaisistes, disant qu'ils en ont acheté les originaux, mais sont incapables de dire où, ni de les montrer. La vraie *fumisterie* la voilà.

Dr L. BOULAND
93, rue de Prony

Digitized by Google

Digitized by Google

Seizième Année N° 1 Janvier 1909

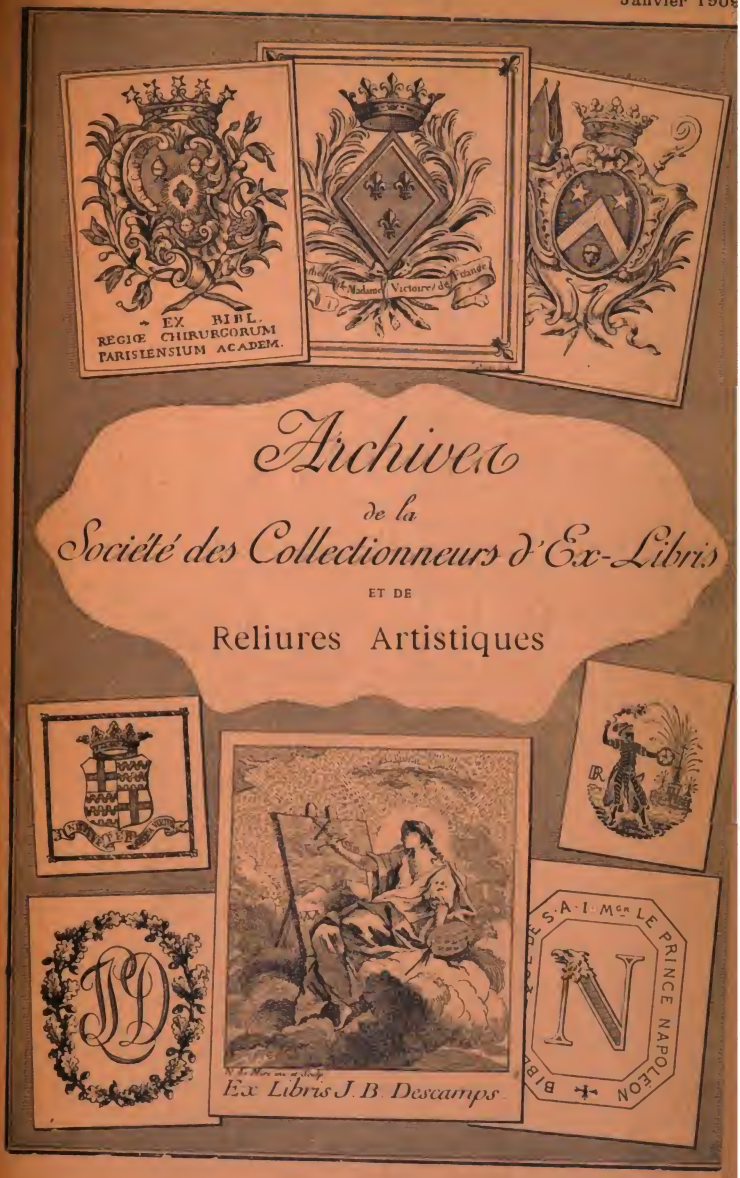

Archives

de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris

ET DE

Reliures Artistiques

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

Docteur L. BOULAND, Fondateur, Ancien Président.

SIÈGE SOCIAL, 153, RUE MARCADET

SECRÉTARIAT, 58, RUE DE BABYLONE.

Président honoraire ..... CRAUZAT (P. de) [1908-09], 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire... ENGELMANN (E.), 24, rue de l'Arcade, Paris.

COMITÉ

Président..... WIGGISHOFF (J.-C.) [1908-11], 153, rue Marcadet, Paris.
Vice-Président..... MARTIN (Cte E.) [1908-09], 68, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Secrétaire ..... ROURE DE PAULIN (Baron du) [1908-10], 58, rue de Babylone, Paris.
Archiviste-Trésorier..... CADET DE GASSICOURT (F.) [1908-09], 17, rue Lagrange, Paris.

MM.

ALLARD DE GAILLON (Bon) [1908-10], 5, quai Malaquais, Paris.
ALLARD DU CHOLLET (Comte) [1908-09], 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.
BARGALLO (F.) [1908-11], 94, rue d'Allemagne, Paris.
BENOIT DU REY [1908-11], 24, rue Marbeuf, Paris.
GRUEL (Léon) [1908-10], 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HENNEZEL D'ORMOIS (Vicomte J. de) [1908-10], 16, rue de Chaillot, Paris.
HOUSSAYE (Henri) [1908-09], de l'Académie Française, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.
LAIR (Comte) [1908-11], 18, rue Las-Cases, Paris.

MM.

MAZIÈRES-MAULÉON (Baron L. de) [1908-11], 2 rue Decamps, Paris.
MORANT (Comte G. de) [1908-11], 34, rue du Général-Foy, Paris.
PERRIÈRE (H. de la) [1908-09], 20, rue d'Edimbourg, Paris.
RICHEBÉ (R.) [1908-09], 152, av. de Wagram, Paris.
SALLERON (G.) [1908-10], 4, rue de Beauvau, Versailles.
SALVETON (H.) [1908-10], 33, quai Voltaire, Paris.
TREMEUGE (Vicomte de) [1908-11], 8, rue d'Artois, Paris.
VILLERMONT (Comte P. de) [1908-10], 6, quai Desaix, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8° paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant le paiement de leur cotisation* qui est de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de..... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de..... **19** fr. **50**

Les années 1904 et 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Secrétariat, 58, rue de Babylone, Paris.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

Seizième Année. N° 12 Décembre 1909

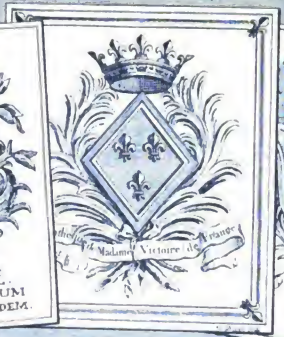

Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Artistiques

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

Docteur L. BOULAND, Fondateur, Ancien Président.

SIÈGE SOCIAL, 153, RUE MARCADET

SECRÉTARIAT, 58, RUE DE BABYLONE.

Président honoraire..... CRAUZAT (P. de) [1909-12], 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire... ENGELMANN (E.), 24, rue de l'Arcade, Paris.

COMITÉ

Président..... WIGGISHOFF (J.-C.) [1908-11], 153, rue Marcadet, Paris.
Vice-Président..... MARTIN (Cnt E.) [1909-12], 68, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Secrétaire..... ROURE DE PAULIN (Baron du) [1908-10], 58, rue de Babylone, Paris.
Archiviste..... ..... CADET DE GASSICOURT (F.) [1909-12], 17, rue Lagrange, Paris.
Trésorier..... PERRIÈRE (H. de la) [1909-12], 20, rue d'Edimbourg, Paris.

MM.

ALLARD DE GAILLON (Bon) [1908-10], 5, quai Malaquais, Paris.
ALLARD DU CHOLLET (Comte) [1909-12], 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.
BARGALLO (F.) [1908-11], 94, rue d'Allemagne, Paris.
BENOIT DU REY [1908-11], 24, rue Marbeuf, Paris.
GRUEL (Léon) [1908-10], 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HENNEZEL D'ORMOIS (Vicomte J. de) [1908-10], 16, rue de Chaillot, Paris.
HOUSSAYE (Henri) [1909-12], de l'Académie Française, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.

MM.

LAIR (Comte) [1908-11], 18, rue Las-Cases, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Baron L. de) [1908-11], 2, rue Decamps, Paris.
MORANT (Comte G. de) [1908-11], 48, rue de Moscou, Paris.
RICHEBÉ (R.) [1909-12], 152, av. de Wagram, Paris.
SALLERON (G.) [1908-10], 4, rue de Beauvau, Versailles.
SALVETON (H.) [1908-10], 33, quai Voltaire, Paris.
TREMEUGE (Vicomte de) [1908-11], 8, rue d'Artois, Paris.
VILLERMONT (Comte P. de) [1908-10], 6, quai Debilly, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8° paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant le paiement de leur cotisation* qui est de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de..... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de..... **19** fr. **50**

Les années 1904 et 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Secrétariat, 58, rue de Babylone, Paris.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
MANUSCRITS AVEC OU SANS MINIATURES
ESTAMPES ET DESSINS DU XVIIIe SIÈCLE

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
CATALOGUES A PRIX MARQUÉS

BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fondé en 1834, par J. TECHENER.

Librairie **SAFFROY FRÈRES**, au Pré St-Gervais, près PARIS

PAUL MOURIER

LES EX-LIBRIS ANGOUMOISINS

ANTÉRIEURS AU XIXe SIÈCLE

Plaquette de 64 p. in-8, illustrée de 46 reproductions d'ex-libris

Six francs

CASE A LOUER

SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'EX-LIBRIS A BERLIN

Président : Regirungsrat W. von Zur Westen, Berlin W. 35, Schönebergernfer 36a

Cotisation annuelle de 12 marks, payable d'avance au Trésorier, Georg Starke, Görlitz, Salomonstrasse, 39.

Ex-Libris Zeitschrift

Organe de la Société allemande, paraissant tous les trois mois, format in-4°.

Cette revue est envoyée gratuitement aux membres; les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'abonner à raison de 15 marks pour un an. S'adresser à l'éditeur : Regirungsrat W. von Zur Westen, Berlin W. 35, Schönebergernfer 36a

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google